



HAL
open science

Boxe en France et capoeira au Brésil pour les personnes handicapées : intégrer, inclure, adapter. Entremêlements entre fonction sociale et intérêt personnel

Martial Meziani

► To cite this version:

Martial Meziani. Boxe en France et capoeira au Brésil pour les personnes handicapées : intégrer, inclure, adapter. Entremêlements entre fonction sociale et intérêt personnel. Anthropologie sociale et ethnologie. Université Paris Descartes, 2011. Français. NNT : . tel-01690324

HAL Id: tel-01690324

<https://shs.hal.science/tel-01690324>

Submitted on 26 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Descartes

École Doctorale 180 : Cultures, Individus et Société

Faculté des Sciences Sociales Sorbonne

GEPECS (EA 3625)

N° attribué par la bibliothèque

Thèse pour obtenir le grade de :
Docteur de l'université Paris Descartes
Discipline : Sciences sociales

**Boxe en France et capoeira au Brésil pour les personnes handicapées : intégrer, inclure,
adapter.**

Entremêlements entre fonction sociale et intérêt personnel

Tome I

Martial Meziani

Le 13 octobre 2011

Membres du jury

Anne Marcellini, Professeure des Universités, Université Montpellier I

Rapporteure

Isabelle Ville, Directrice de Recherche, INSERM

Rapporteure

Éric Dugas, Maître de Conférence HDR, Université Paris Descartes

Examineur

Bertrand During, Professeur des Universités, Université Paris Descartes

Directeur

Remerciements

Un tel travail ne peut se faire sans l'aide d'un certain nombre de personnes, tant du point de vue académique, que sur le terrain et au niveau réflexif. Cette recherche n'aurait été possible sans l'aide du Professeur Bertrand Duing, tant d'un point de vue conceptuel, que dans le soutien logistique au sein du GEPECS, devenu, aujourd'hui, le laboratoire Techniques et Enjeux du Corps (TEC).

Je souhaite également remercier tous les boxeurs et capoeiristes qui ont accepté de répondre aux sollicitations et particulièrement Manuela Brazil et Gilberto Quini qui m'ont permis d'aller faire des observations au Brésil sans avoir à négocier plusieurs mois en amont une place sur le terrain.

Enfin, Isabelle Ville et Jean-François Ravaud, dirigeant le séminaire de « Formation à la Recherche sur le Handicap », à l'EHESS, ont fait naître une réflexion plus poussée sur la question sociologique du handicap.

Préambule

Dans les sciences sociales, la façon dont est conçue la société vient toujours hiérarchiser les données, leur donnant en cela une orientation particulière. Une vision fonctionnaliste ne donnera pas la même interprétation qu'une analyse systémique. Les données elles-mêmes sont *a priori* modifiées selon l'approche adoptée, tout comme toute méthodologie vient affirmer une certaine vision de la société.

Dans cette recherche, nous avons voulu aller au plus près des situations observées, pour ensuite construire un ensemble conceptuel particulier. Si nous pouvons identifier cette démarche à une forme inductive, il n'en demeure pas moins vrai que des présupposés ont présidé à cette recherche.

Le plus important d'entre eux a été de considérer, au-delà d'une vision pragmatique, que la réalité sociale ne peut jamais être totalement incluse dans les théories qui s'en inspirent ou qui la catégorisent, en particulier quand ces théories sont teintées d'idéologie politique. Si, aujourd'hui, il apparaît que le handicap et la déficience sont des catégories fortement discriminantes, il n'est pas non plus possible de réduire la vie sociale des acteurs sociaux discriminés à ce qui les exclut.

Ainsi, étudier les mécanismes sociaux ayant trait au handicap, tels que la participation sociale ou la marginalisation, ne doivent pas faire oublier que les personnes handicapées sont des acteurs sociaux et qu'ils n'ont pas attendu l'intervention des politiques publiques pour agir collectivement et individuellement. D'ailleurs, nous le savons, les différentes mobilisations sociales, au cours de la seconde partie du XXème siècle, sont, d'abord, le fait de personnes handicapées elles-mêmes.

Pour autant, étudier les mécanismes sociaux entourant le handicap revient aussi à s'interroger sur les représentations et les valeurs intégrant la déficience et le corps, même lorsque le trouble identifié n'est ni sensoriel, ni moteur. Ces représentations et ces valeurs, comme le montrent de nombreuses recherches, sont teintées d'infériorité et d'incapacité.

Les politiques publiques se sont donc légitimement emparées de ces questions. Sur le plan de l'éducation, l'inclusion, portée par l'UNESCO dès les années 1990, s'est imposée en tant que nouvel idéal normatif, tendant à imposer de nouvelles règles aux acteurs de l'éducation, que ceux-ci agissent au sein de l'école ou en milieu associatif.

Que ce soit en France ou au Brésil, le modèle éducatif et le traitement social du handicap ont longtemps été similaires, fondés sur un enseignement adapté à des individus aux capacités

différentes – c'est-à-dire, aux capacités perçues comme inférieures.

Ce qui est bien souvent appelé un changement de paradigme, avec la Classification Internationale des Fonctionnements et du Handicap de 2001, a aussi eu un impact dans les milieux sportifs, tels que la boxe et la capoeira. L'étude présentée ici ne peut donc se faire qu'en lien avec ces changements politiques.

Dans le même temps, ces deux milieux conservent une certaine façon de fonctionner, façon selon laquelle la déficience n'est pas synonyme d'exclusion. Nous verrons que, contrairement à ce que nous pourrions imaginer, de multiples stratégies sont envisagées, afin d'intégrer, tant symboliquement que quotidiennement, les personnes handicapées.

Introduction

Nous pouvons nous interroger sur les raisons d'une recherche sur la boxe en France et la capoeira au Brésil enseignées aux personnes handicapées. Il ne va pas de soi de vouloir comparer deux pratiques corporelles dans leur approche du handicap quand aucune d'entre elles n'est reconnue dans le traitement social du handicap.

La capoeira évoque plus souvent une activité exotique qui mêle lutte et danse, aux mouvements spectaculaires, ou encore une pratique puisant ses origines dans l'esclavage au Brésil et dans la lutte contre l'oppression des noirs africains déportés en Amérique.

Pour la boxe, il en va certes quelque peu différemment. Les boxeurs eux-mêmes mettent en avant l'effet cathartique de leur pratique. La légende d'anciens prisonniers rentrés dans le droit chemin est régulièrement mise en exergue. A ce titre, le livre de Loïc Wacquant, *Corps et âmes. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, en est exemplaire puisqu'il y est défendu l'idée que la boxe permet une sociabilité tempérée interdite dans un ghetto où la violence gangrène tous les rapports sociaux.

Pour autant, la boxe anglaise est très rarement considérée comme accessible pour des personnes considérées à tort ou à raison comme vulnérables. Si la pratique féminine interpelle les sociologues dans ses liens avec la masculinité, se pencher sur la boxe anglaise à partir de la déficience physique ou le handicap mental est un impensé tant culturel qu'académique. A notre connaissance, il n'existe pas de recherche scientifique sur la boxe à destination des personnes handicapées. En effet, l'image entourant le noble art est à ce point sulfureuse que le système fédéral a dû mettre en avant toutes les pratiques ne glorifiant pas le boxeur professionnel, afin d'accroître son nombre de licenciés. A cette tentative de changement d'image, une innovation institutionnelle a été associée, permettant à des non initiés d'apprendre la boxe sans subir l'impact des coups : la boxe éducative.

Fondée sur la méthode d'apprentissage de l'assaut, la boxe éducative interdit tout coup porté. L'assaut permet d'appréhender l'affrontement pugilistique sans pour autant subir de manière immédiate la violence physique d'autrui. L'assaut est aujourd'hui le seul outil d'enseignement de la boxe anglaise reconnu au niveau fédéral.

Avec l'assaut, il s'agit de mettre en opposition deux novices dans les mêmes conditions que deux combattants aguerris, à la différence qu'ils n'ont, en aucun cas, le droit de frapper leur vis-à-vis. Si une victoire est possible, les points sont comptabilisés lorsqu'il y a simple touche et non un coup percuté. Un geste considéré comme trop violent sera sanctionné d'un

avertissement.

Un tel dispositif permet donc d'envisager la pratique pugilistique même pour des personnes considérées socialement comme vulnérables. Pour autant, l'idée d'une telle recherche a émergé de la capoeira et non de la boxe.

Huit années de pratique – et de terrain pour réaliser des recherches – nous ont donné à voir une donnée inaccessible au profane : il existe, dans ce milieu, des individus qui deviennent maître ou professeur alors qu'ils ont une déficience les empêchant de réaliser certains mouvements – paraissant essentiels du point de vue de l'apprenti – ou qui, dans d'autres cadres sociaux, les stigmatisent au quotidien.

Cela questionne les représentations en vigueur autant dans la capoeira que d'une manière générale. En effet, imagine-t-on, *a priori*, possible qu'un entraîneur, dans un sport olympique, puisse, tout en ayant un handicap, entraîner des sportifs au haut niveau ?

Il est apparu tout d'abord opportun d'essayer de voir – puis de décrire – un tel fait si singulier soit-il. Cela a induit la question suivante : l'approche du handicap, d'une manière générale, est-elle à ce point différente en France et au Brésil ? Ces exemples de maîtres ayant une déficience n'étaient observables qu'au Brésil au moment de l'enquête.

A l'inverse, il apparaissait important de voir si effectivement un handicap empêchait d'atteindre le haut niveau ou une position de cadre, telle qu'entraîneur ou dirigeant, à l'intérieur d'un sport dit fédéré, la capoeira n'étant pas institutionnalisée sous la forme du système fédéral. Ainsi, loin de fonctionner sous la logique d'appareil, les liens sociaux s'y constituent sous forme de réseaux¹. Autrement dit, loin de laisser apparaître des systèmes sociaux structurés et rationnels avec une bureaucratie, les capoeiristes tendent à produire des rapports sociaux fondés sur le réseau social, tout en conservant un goût prononcé pour la hiérarchie.

A l'issue de la phase de recueil de données, il s'avère qu'il existe de nombreuses similitudes dans l'approche que les différents acteurs ont vis-à-vis du handicap, les intégrant de manière individuelle, au travers d'une sélection du même type qu'avec les valides et tout en invoquant des valeurs de mixité sociale ou d'inclusion. Ainsi, si l'exclusion existe dans ces deux milieux, celle-ci a trait à des attentes comportementales et motrices qui peuvent *in fine* permettre à des personnes handicapées d'intégrer les deux milieux. Nous noterons que l'usage

¹ LEMIEUX Vincent, la théorie des acteurs sociaux, 1999

des termes renvoyant à l'inclusion ou à la mixité sociale, chez les acteurs, ne revient pas à accepter tout le monde, mais à s'éloigner des catégories dominantes dans la hiérarchie culturelle.

Nous faisons donc deux hypothèses. Tout d'abord, nous supposons que les deux milieux étudiés façonnent des acteurs sociaux qui tendent à accepter l'altérité. Le rapport à la transformation des corps et à la normalisation des comportements par l'incorporation d'un *habitus* moteur et corporel tend ici, non pas à façonner les individus de la même manière, mais à forger des individus pouvant puiser dans leurs propres ressources, les moyens d'un dépassement de sa condition. Tant les pratiquants que les activités elles-mêmes ont longtemps été mis à la marge des sociétés dans lesquels ils évoluaient. Si, comme nous le verrons, les personnages mythiques ne nous décrivent pas la réalité historique de chaque activité, ils nous renseignent sur les valeurs véhiculées par les histoires contées lors des cours ou diffusées par les médias.

Ainsi, dans la capoeira, le noir esclave demeure une figure tutélaire pour tous les pratiquants, tandis que dans la boxe anglaise, les noirs et les blancs aux Etats-Unis, les Français et les étrangers en France, ont cohabité, les uns transmettant aux autres leur savoir-faire.

Nous supposons donc que la relative ouverture des boxeurs et capoeiristes aux personnes handicapées est à mettre en perspective avec le rapport à l'altérité, dont chaque milieu est dépositaire.

La deuxième hypothèse est que les entraîneurs et les maîtres développent au cours de leur socialisation une vision stratégique-façonctionnaliste du monde, leur permettant de transformer leur pratique, ou de modifier la définition qu'ils en donnent, selon les alliances qu'ils tentent de réaliser. Ainsi, leurs stratégies sont comparables à des traductions d'intérêts divergents en un seul collectif, transcendant les intérêts particuliers. Ainsi, les entraîneurs et les maîtres rencontrés tentent non seulement d'acquérir des revenus, du prestige et des relations nouvelles, mais adjoignent à leurs initiatives, des valeurs particulières à l'intérieur même de leurs propres stratégies. Pour autant, une telle conception du lien social, tel qu'il devrait être construit, n'est pas partagé par les autres acteurs. Nous verrons qu'au-delà des tentatives de traductions, les conflits peuvent émerger, ainsi que des rapports de force entre les acteurs.

Ainsi, les différentes configurations sociales observées sont très largement façonnées par ces tentatives d'agrégation et nous nous inspirons donc très fortement des travaux de Michel Serres et de Bruno Latour sur la traduction. Cela est d'autant plus vrai pour les boxeurs et les capoeiristes que ces traductions se fondent sur le sens de l'action motrice. Ainsi, pour recruter

des personnes à leur cause – personnes handicapées, familles, éducateurs, universités, etc. – ces acteurs centraux de leur propre milieu vont donner un sens à l'activité particulier.

En ce sens, considérer la capoeira et la boxe comme ayant des fonctions sociales revient, pour eux, à faire un premier pas vers les autres acteurs sociaux, en montrant l'utilité de ces activités, activités demandant un certain savoir-faire, particulièrement dans la maîtrise de la violence que chaque activité permet d'exprimer.

Intégration, inclusion et adaptations.

Tant dans la boxe que dans la capoeira, les acteurs ont à faire face à une conception du social, l'inclusion, qui réinterroge les modes de socialisation à l'œuvre dans tous les champs du monde éducatif, que celui-ci soit scolaire ou associatif.

A ce titre, le titre de la déclaration de Madrid (2002) sur les droits des personnes handicapées se veut sans équivoque : *Non-discrimination plus action positive font l'inclusion sociale*. Depuis une vingtaine d'années et la *Déclaration de Salamanque*², l'intégration sociale tend à disparaître au profit de l'inclusion. Si ces deux termes ne renvoient pas aux mêmes réalités sociales, c'est surtout parce qu'elles n'engagent pas les mêmes idéologies.

On considérera l'inclusion comme l'idée selon laquelle le meilleur moyen de permettre l'insertion est de rendre le plus accessible possible l'environnement social. D'un côté, nous trouvons les règles de construction obligeant à faire des rampes permettant aux personnes en fauteuil roulant d'atteindre des lieux surélevés. De l'autre, il y a ce que l'UNESCO appelle l'éducation inclusive dont la finalité est de changer les mentalités des valides en promouvant une insertion directe des populations dites vulnérables, dont les personnes handicapées.

En France, il est souvent question de mixité sociale et la loi de 2005 sur le handicap, bien que d'inspiration européenne³ et renvoyant à la CIF de l'OMS, renoue avec des propos anciens de notre vie politique. Sur un plan microsociologique, lors du terrain, les professeurs de boxe étaient souvent mus, dans leurs discours, par la volonté de réaliser la mixité sociale, bien que l'idée n'ait pas toujours été explicitée en ce terme. Elle demeurait un implicite tellement évident, qu'il ne paraissait pas nécessaire de l'évoquer clairement.

Pour autant, lorsqu'il s'agit de mixité sociale, c'est bien plus l'idée d'une intégration avec les particularités de chacun dont il s'agit. L'intégration implique souvent certes une modification du groupe social dominant, mais aussi du groupe dominé.

² UNESCO, 1994.

³ La déclaration de Madrid a été signée par les membres l'Union Européenne sous la présidence de l'Espagne.

A une échelle individuelle, l'intégration présuppose l'acquisition au cours de la socialisation de dispositions, de codes, c'est-à-dire d'un certain rapport à autrui qui, en France et dans de nombreux pays, est, en partie, fondé, d'une part, sur la compétition pour l'acquisition de places⁴ et, d'autre part, sur le compromis.

Au Brésil, depuis 2001, l'inclusion renvoie à une politique publique d'envergure qui, malgré le caractère local ou régional de sa mise en œuvre, a rendu le terme omniprésent dans les textes législatifs, en particulier dans le monde de l'éducation. Sur une échelle microsociologique et sur le terrain, le terme de *capoeira inclusiva* est récurrent.

In fine et aux dires des enquêtés, capoeira et boxe ont une fonction qui, tout en renforçant la structuration sociale, facilite l'insertion sociale de ses pratiquants. Selon les acteurs rencontrés, la boxe et la capoeira apportent bien-être aux personnes handicapées et permettent donc une meilleure insertion de ces dernières. De nos jours, le sport, en général, est vu sous le prisme de cette « fonction » supposée.

Pour parvenir à l'insertion et au bien-être, les pratiques sont adaptées au public visé. Cette adaptation peut prendre plusieurs formes. La première est institutionnalisée sur un modèle fédéral. Ainsi, à la fédération française de sport adapté (FFSA), il existe trois divisions qui hiérarchisent les athlètes ayant un handicap mental, en se fondant sur l'égalité des chances et l'acquisition de compétences.

Dans le règlement 2009-2013 de la FFSA, l'engagement dans l'une des divisions se fait selon quatre critères. Si l'on prend l'exemple de la natation, on prendra les critères suivants :

1. les capacités à réaliser l'épreuve dans le respect de la réglementation ;
2. le niveau d'acquisition des techniques de nage ;
3. le niveau de performances ;
4. les possibilités d'évolution dans la pratique de la natation.⁵

Ces quatre critères sont fondés sur la capacité individuelle à respecter les règles techniques et organisationnelles. Ainsi, le sport adapté, censé faire émerger le bien-être, concentre son traitement social sur l'intériorisation des normes, dont l'acceptation de la défaite et de la victoire, c'est-à-dire du système compétitif.

⁴ Dubet, Des places et des chances

⁵ Règlements Sportifs de Natation Sport Adapté, FFSA, règlements applicables du 31/08/2009 au 31/08/2013.

A cette première définition institutionnelle, le handisport correspond à une seconde forme d'adaptation de la pratique d'origine, celle des valides. Ici, aucun doute sur les capacités cognitives des participants : les différentes catégorisations se fondent sur la déficience physique ou, plus précisément, sur les incapacités motrices du participant. L'enjeu, avec le handisport, plus que le bien-être, est le changement d'image des personnes handicapées physiques. L'insertion passe ici par un renforcement des règles sportives, à des fins de médiatisation et de reconnaissance du mérite des personnes handicapées physiques.

Ainsi, on s'en aperçoit à travers ces deux exemples institutionnels, l'insertion – qu'elle soit intégrative ou inclusive – nécessite une adaptation des pratiques, mais aussi des individus qui, pour être reconnus, doivent accepter les normes en vigueur. Cela est d'autant plus vrai lorsque des personnes handicapées tentent de pratiquer une activité physique sur des créneaux ordinaires, tout comme lors de la scolarisation en milieu ordinaire.

Si, au Brésil, les cours de capoeira inclusive sont légion, l'insertion à moyen ou long terme n'est pas toujours possible pour les personnes handicapées. Il apparaît que, si une intégration sélective a été effective pour ces personnes, avant l'avènement de l'inclusion, elle ne doit rien à un changement de paradigme international.

Dans la boxe, les clubs peuvent accueillir, de façon routinière, tout type de personne, alors que les cours en Institut Médico-Educatif (IME) sont exclusivement réservés à la population ayant un handicap mental. Dans ce cadre, l'intégration aux cours ordinaires semble se faire au cas par cas, à l'image du système d'enseignement français qui, jusqu'à la loi de 2005, fonctionnait sur le principe de l'intégration individuelle.

Cependant, un maître avec un bras plus court que l'autre, un élève formé⁶ autiste, un vice-champion olympique avec un muscle en moins, un combattant amateur avec des prothèses aux deux jambes et bien d'autres exemples montrent que l'intégration existe, restant circonscrite à des personnes sélectionnées au cours du temps. Contrairement au système d'enseignement français et au discours entourant ces pratiques, ni la boxe, ni la capoeira, n'ont pour vocation l'insertion sociale de l'ensemble des personnes passant par ces espaces sociaux.

6 Ou *formado* : équivalent d'une ceinture noire en judo.

L'intégration n'existe que par la sélection d'un nombre restreint d'individus.

Il serait possible de faire une sociologie « critique » qui ferait fi de ces exemples, en les interprétant comme de ces exceptions confirmant la règle de l'exclusion. Les professeurs de boxe et les maîtres de capoeira useraient de stratégies, en recherchant la domination d'autrui et l'acquisition de toujours plus de revenu, de pouvoir et de prestige. Il s'agirait pour eux de faire croire à une possible intégration durable mais toujours fausse et faussée.

Or, ces exemples peuvent donner accès à un ensemble plus vaste de compréhension du social, intégrant d'apparentes contradictions, avec l'idée souvent répandue que les personnes handicapées, ou ayant une déficience, sont quasiment toujours exclues ou mises à la marge.

De fait, dans toute transmission, il y a sélection⁷. Dans la socialisation à l'œuvre en capoeira et en boxe, les personnes handicapées sont soumises à cette contrainte de la sélection au cours du temps et certaines d'entre elles parviennent à la dépasser.

Dans cette perspective, les moqueries subies par un élève formé autiste qualifié de « *Asperger* »⁸ peuvent, selon le contexte, être vues autrement que sous le prisme de la stigmatisation, mais comme révélant un statut à part entière où chaque écart à la norme est sanctionné socialement. In fine, toutes les personnes handicapées sont-elles intégrables ? Sous quelles contraintes ou injonctions ? Quelles sont les catégories à l'œuvre, présidant à cette sélection ?

Il aurait aussi été possible d'aller vers une sociologie cherchant à démontrer le « réenchâtement » du monde, faisant de ces initiatives individuelles la preuve que boxe et capoeira sont des activités à la finalité socialisatrice indéniable, apportant de multiples bienfaits aux personnes handicapées. Il aurait été tentant de montrer que le lien social est ici cimenté par la mise en jeu du corps.

Au-delà de ces deux logiques à l'œuvre en sociologie à des degrés divers et apportant des données précieuses sur nos sociétés contemporaines, il s'agira de mettre en œuvre une démarche compréhensive et inductive, dans la mesure où saisir le sens des actes pour les acteurs eux-mêmes donne lieu à un dépassement d'une représentation des acteurs sociaux, comme étant toujours aux prises avec une vision déféctologique des personnes handicapées.

7 On trouvera certaines similitudes, même s'il n'y a pas de référence directe, avec le processus qui se trouve décrit par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, dans *La reproduction* (1972) et particulièrement dans le chapitre consacré à la sélection scolaire.

8 Ou dit de « haut niveau ». Il s'agit d'une catégorie de personnes ayant des troubles autistiques et qui, dans le même temps, développerait des capacités inhabituelles comme connaître le jour de n'importe quelle date ou être en mesure de dessiner avec une minutie photographique des paysages vus une seule fois.

Or, en se décentrant quelque peu des débats internationaux, nous nous apercevons que les représentations du corps peuvent nettement différer. Ainsi, la prise en compte du contexte ici étudié demande de mettre en perspective les données recueillies à l'aune des valeurs culturelles véhiculées, mais également des compétences acquises par les apprentis. Tant dans la capoeira que dans la boxe, la socialisation à l'œuvre nécessite une sensibilisation aux aspects tactiques et stratégiques, d'où la présence également de propos mettant au centre des dispositions mentales comme la ruse, la malice ou l'intelligence.

Prendre le parti de sociologies « critique » ou du « réenchantement » aurait empêché une telle perspective d'aller jusqu'à son terme. D'une certaine manière, dans ces deux points de vue opposés se trouve une forme d'engagement militant. Défendre les acteurs ou montrer à quel point la domination est partout à l'œuvre, pour mieux la dénoncer, correspondent à un parti pris qui oriente la recherche. Autrement dit, il ne s'agit pas faire le jugement de l'idéologie inclusive, mais de comprendre les logiques à l'œuvre chez les acteurs sociaux, au-delà des terminologies qui, si elles ont une performativité, ne peuvent évacuer les enjeux propres aux activités étudiées et aux intérêts personnels des acteurs.

Loin de nous l'idée d'oublier la domination ou la bienveillance – synonyme également de domination – des acteurs sociaux vis-à-vis de leurs congénères, mais confondre critique politique et analyse du social apparaît, dans le cadre de cette recherche, comme malvenue. En effet, ni les maîtres de capoeira, ni les entraîneurs de boxe ne sont le centre de pouvoir du champ principal dont il est question, le handicap.

Nous avons choisi comme méthode d'analyse, au-delà des données qualitatives recueillies, la comparaison. Ainsi, ces deux espaces sociaux se sont historiquement structurés de manière très différenciées, n'occupant pas, en conséquence, la même place dans l'espace des pratiques de combat. La boxe anglaise apparaît comme une activité où le duel fonde et légitime, en grande partie la pratique, tandis qu'avec la capoeira, bien que considérée comme une lutte par ses pratiquants, l'action motrice est teintée d'ambiguïtés, certaines techniques relevant de la coopération motrice⁹, rapprochant l'activité de la danse.

Pour autant, malgré une construction des liens sociaux très différente de part et d'autre, on ne peut que souligner la similitude dans l'acquisition possible de places pour les personnes

⁹ Parlebas, P., *Jeux, sports et sociétés*, INSEP, Paris, 1999. On utilisera également le terme de praxéologie motrice, la science de l'action motrice, dans laquelle on étudie la logique interne aux pratiques corporelles en partant du point de vue de la motricité, et donc de l'application des stratégies et tactiques des acteurs.

handicapées.

Des configurations sociales et de situations motrices en opposition.

Si les boxeurs et les capoeiristes semblent œuvrer à partir d'une même conception du social et de l'altérité, c'est que leur position est bien souvent considérée comme périphérique dans le champ de la prise en charge du handicap. Les activités physiques viennent en appui et ne sont jamais centrales. Au-delà d'une position similaire dans des configurations sociales et culturelles différentes – nous y reviendrons, boxe et capoeira sont deux activités très différentes dont les traits structurants s'opposent.

A y regarder de plus près, on s'aperçoit que les liens entre les deux activités sont tressés à partir de d'oppositions et de similitudes. Si l'une et l'autre reposent sur des mises en jeu du corps individuelles en face à face, avec une distance de garde relativement réduite, la boxe pourrait être considérée comme un duel « pur », dans la mesure où les règles empêchent toute ambivalence, tandis que, dans la capoeira, il en va tout autrement. Contrairement à l'activité pugilistique, il n'y a généralement aucun vainqueur déclaré à la fin d'un *jogo*¹⁰.

La définition sociale de chaque pratique illustre à ce titre cette différence de manière claire. Pour les acteurs sociaux, l'une est un combat, un affrontement, tandis que l'autre est un mélange entre lutte et danse ou une lutte travestie en danse.

Dans le cadre de cette recherche, on présentera ces pratiques en utilisant d'autres termes pour les définir, issus de la praxéologie motrice¹¹. Cela permettra, d'une part, de faire un travail de distanciation par rapport aux représentations qu'ont les pratiquants de leur propre activité et, d'autre part, de mettre en lien les deux pratiques sur le plan de la motricité, tout en montrant que capoeira et boxe ont dans leur logique interne une différence profonde : l'une interdit les effets contradictoires, tandis que l'autre les rend obligatoires.

Au niveau de son organisation sociale, la boxe est une pratique qui se structure à partir du modèle fédéral. Au fil du temps, les sports ont connu une complexification des règlements et une uniformisation *via* la structuration fédérale en Europe durant les deux derniers siècles. C'est exactement ce que Norbert Elias décrit quand il incorpore ce processus de sportification à celui de civilisation¹².

¹⁰ Jeu en Portugais. C'est le terme utilisé par les capoeiristes.

¹¹ Parlebas P., *op. cit.*

¹² Elias, N., Dunning, E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard, Paris, 1994.

Dans la capoeira, on assiste à un développement totalement différent. L'expansion de la capoeira s'est produite en dehors de toute fédération. Même lorsque l'activité s'est développée hors du Brésil, aucune structure formelle n'est venue contraindre les individus et uniformiser les règles. Autrement dit, s'il existe bien des relations d'interdépendance dans la capoeira autant que dans la boxe, avec des obligations, des marges de manœuvre limitées et une forte représentation de la hiérarchie, cette lutte afro-brésilienne ne peut pas être comprise à partir de l'institutionnalisation connue en Europe. Par exemple, l'organisation collective de la capoeira est très codifiée sans avoir de statuts écrits¹³. La plupart de ces codes se transmettent de manière orale et aucun ouvrage ni réglementation ne vient entériner telle façon de faire que ce soit dans la ronde¹⁴ ou à l'extérieur de celle-ci. En définitive, tandis qu'une activité est uniformisée au maximum, l'autre l'est le moins possible.

Questionner le handicap.

C'est dans ce contexte que des personnes handicapées sont invitées à pratiquer boxe et capoeira. Le lecteur au fil de ces pages trouvera peut-être que celles-ci ne sont pas au centre de cette recherche. Au-delà des questions propres au traitement social du handicap, nous questionnerons la configuration sociale plus que les stéréotypes éventuels à l'œuvre. Ainsi, l'enseignement d'une activité n'est pas du seul fait des apprentis ou des enseignants, mais de l'interaction entre les différents acteurs concourant au processus d'apprentissage, ainsi qu'au contexte dans lequel les acteurs se situent. Dans ce cadre, il convient également de prendre en considération les institutions locales, tutélaires, mais aussi les enjeux qui les traversent.

Nous avons choisi d'utiliser le terme handicap sous une acception similaire à celle des acteurs sociaux rencontrés. Au-delà des questions conceptuelles que posent certaines notions comme celle de situation, il apparaît que le mot handicap renvoie de manière systématiquement d'une part à une déficience inscrite dans le corps et d'autre part à une reconnaissance vecteur d'affiliation sociale autant que de stigmatisation.

Il s'agit ici d'éviter d'imposer une vision du handicap fondée sur le droit qui, même si elle s'est imposée dans les débats internationaux ne permet pas de rendre de compte des conceptions à l'œuvre chez es acteurs sociaux qui prennent en charge de socialiser des

¹³ On notera néanmoins des tentatives régionales d'uniformisation à partir du modèle sportif. Ces dernières n'ont que peu de résultats sur ce point précis, chaque élément issu de modèle sportif introduit ayant été systématiquement détourné par la suite, dans le but d'accroître l'hétérogénéité ou plutôt la singularité de chaque groupe..

¹⁴ Tel est le nom de l'aire de jeu, un cercle créé par les participants, la *roda*, dans lequel ils iront tour à tour et deux par deux jouer.

personnes exclues ou marginalisées dans d'autres milieux. En d'autres termes, il nous apparaît difficile de questionner le handicap, sans prendre comme point de départ les représentations des acteurs rencontrés, d'autant plus que leur voie n'a jusqu'ici jamais été entendue. Nous nous apercevrons – et c'est tout l'intérêt d'une telle démarche – que leur image du handicap diffère de celle communément admise de la part de la communauté scientifique à l'égard des détenteurs du sens commun. Ainsi, si le handicap s'apparente à la déficience, le processus d'apprentissage transforme l'image des personnes handicapées qui s'intègrent à l'intérieur de celui-ci. Selon le degré d'incapacité motrice, et non physique ou mentale supposée, les stratégies des entraîneurs et des maîtres différaient.

Tandis que lors des observations, l'éducation inclusive créait des *effets de séparation* entre les personnes, le processus d'intégration au club ou à l'académie produisait du lien social, faisant communauté ou société selon le contexte dans lequel se situaient les acteurs. Ainsi, lors des séances dites inclusives, certaines interactions montraient des formes de rejet social, tandis que d'autres valides adoptaient des stratégies d'évitement. De plus, des phénomènes d'emprise relationnelle ont été observés chez certains enseignants. Si de tels phénomènes sont apparus sans l'inclusion, celle-ci déplaçant les enjeux, transformant l'attente d'éducation en une attente de bien-être globale, l'emprise avait au sein d'établissement spécialisé, mais également lors des cours dits ordinaires, notamment au Brésil.

La position des entraîneurs et des maîtres était particulièrement délicate, dans la mesure ces derniers devaient, pour partie, se soumettre aux enjeux propres des établissements spécialisés. L'inclusion permet aux établissements d'imposer dans des champs extérieurs au monde médico-social leur propre vision, renforçant leur propre influence.

La théorie inclusive est censée changer les mentalités par la mise en présence de deux populations qui ne se connaissent pas. Il est vrai que la capoeira, de par son système de jeu sans vainqueur, permet des interactions pendant le déroulement de l'action motrice entre enfants et adultes, femmes et hommes, avancés et débutants, « *normaux* » et « *spéciaux* »¹⁵ sans aucune adaptation préalable et sans jugement de valeur des personnes nécessairement explicité.

On pourrait penser que cette volonté de changer les mentalités par une méthode inclusive opère et permet peu à peu un processus de déstigmatisation, comme l'évoque Anne Marcellini dans *Des vies en fauteuil...*¹⁶. Dans cet ouvrage, l'auteur décrit comment des basketteurs en

15 Ce sont les termes utilisés à Santos et Guaruja.

16 Marcellini, A., *Des vies en fauteuil... Usages du sport dans des processus de déstigmatisation et d'intégration sociale*, CTNERHI, Paris, 2005.

fauteuil trouvent les moyens de s'intégrer socialement. Il s'agit de transmissions entre pairs et non de politique inclusive.

Dans les observations de la recherche présentée ici, les initiatives inclusives concernent avant tout des personnes handicapées mentales – ou considérées comme telles – qui sont sous la tutelle de leurs parents lorsqu'ils sont adultes.

On peut remarquer deux choses. Tout d'abord, les personnes handicapées qui devaient être incluses n'étaient pas encouragées à cela et n'avaient visiblement pas été préparés à la rencontre du monde extérieur. Si les entraîneurs de boxe détaillaient volontiers les stratégies employées pour les inclure dans les cours habituels et les différentes façons de les préparer, les maîtres de capoeira ne se souciaient pas de savoir si l'inclusion fonctionnait, car cette dernière était déjà effective.

S'ils avaient beaucoup d'interactions verbales, non-verbales et motrices avec les personnes handicapées, ils n'ont jamais poussé explicitement les autres participants à se comporter d'une façon ou d'une autre. Tout au plus, ils utilisaient une forme pédagogique qu'on peut qualifier d'incitative, en particulier avec les enfants.

Interrogés sur la pédagogie à l'œuvre, ces maîtres ont insisté sur la notion de plaisir que devaient ressentir tous les élèves à la sortie du cours, revenant en cela à faire des arbitrages afin de garder un certain « *équilibre* » – c'est-à-dire un ordre social – et surtout à paraître comme étant neutre et bienveillant.

Certains entraîneurs de boxe, au contraire, affichaient devant leurs élèves une véritable volonté d'accueillir des personnes handicapées au sein de leur club, quitte à ce que certains valides s'excluent d'eux-mêmes ne comprenant le sport que dans sa facette performative et sélective.

Il ne s'agit pas ici de faire une hiérarchie entre la capoeira et la boxe, mais de saisir les rationalités à l'œuvre dans chaque pratique. Ainsi, cette forme de laisser-faire des maîtres correspond aux possibilités de faire carrière dans la pratique, bien plus grandes pour les personnes handicapées que dans la boxe. En effet, les règles, plus strictes dans la boxe, interdisent toute carrière de haut niveau lorsque le degré d'incapacité devient trop important pour pouvoir participer à des compétitions. À l'inverse, dans la capoeira, la marge de manœuvre permet à des personnes aux capacités motrices très différentes de s'élever socialement.

Précisions méthodologiques

Comme nous avons privilégié la méthode ethnographique, les deux terrains n'ont pas été approchés de la même manière. Certaines adaptations concernant l'observation directe et le nombre d'entretiens formels ont dû être réalisées. Les discussions informelles ont été intégrées aux données de terrain et même privilégiées lorsque cela a été possible, considérant que la parole serait plus libre en dehors du contexte structuré de l'entretien enregistré.

Le terrain, pour la capoeira, est circonscrit à deux villes du Sud-Est du Brésil, bordant l'Océan Atlantique, à la situation économique florissante. Les observations se sont déroulées dans quatre groupes de manière régulière permettant de saisir le réseau relationnel tel qu'il se construisait au niveau local sur les deux villes. Ces quatre « *académies* »¹⁷ et le groupe parisien par lequel les informations de départ ont été recueillies, font partie d'un même réseau¹⁸. Les observations concernant les cours pour personnes handicapées ont été faites sur deux mois, deux autres recherches sur la capoeira ayant été déjà réalisées, dont une reprenant des observations réalisées auprès du même groupe social. Trois entretiens formels ont été menés : deux avec des élèves ayant un handicap et un avec le responsable municipal « handisport » de Santos. Des entretiens informels ont également eu lieu de manière très fréquente avec les quatre dirigeants des académies où se sont déroulées les observations.

Pour la boxe anglaise, il fut à l'origine question de faire des observations dans quatre clubs situés en Île-de-France. Cette recherche a été modifiée en raison des circonstances de terrain. D'abord, ce genre d'initiative individuelle est peu mis en avant localement par les clubs. Afin de respecter l'équilibre du corpus, en vue de la comparaison, des observations et des entretiens ont également été réalisés dans des clubs de boxe française. De nombreux liens existent entre les acteurs des deux champs, révélant ainsi que la structure sociale en jeu ne se borne nullement aux systèmes fédéraux, mais bien à plus à une communauté de pratiques.

Parallèlement, une démarche de la Fédération Française de Boxe¹⁹ (FFB) nous a poussés à aller à la rencontre d'acteurs en dehors de la région parisienne. En 2008, la FFB a créé la licence handiboxe, éclairant la pratique à destination des personnes handicapées sous un nouveau jour. Les principaux fondateurs de cette modalité vivant à Grenoble, nous nous sommes rendus sur place pour mener des entretiens avec eux.

¹⁷ C'est le terme consacré pour les *clubs* de capoeira.

¹⁸ Tout au long du texte, les lieux et les noms des personnes ont été soit supprimés, soit modifiés, afin de respecter l'anonymat, garantie ayant permis le recueil de données.

¹⁹ C'est l'instance dirigeante de la boxe anglaise. Pour la boxe française, il s'agit de la Fédération Française de Savate Boxe Française et Disciplines Associées (FFSBFDA).

De cette façon, il est devenu possible de retracer l'appareil institutionnel constitué et le réseau relationnel à l'œuvre. Cette institutionnalisation tend à renforcer l'idée que toute initiative dans le monde de la boxe ne peut exister collectivement et culturellement qu'avec l'aval de l'instance dirigeante, au contraire de la capoeira. Autrement dit, la structuration sociale a façonné l'enquête, afin de mieux comprendre les enjeux entourant l'enseignement à destination des personnes handicapées.

Dans chaque pratique, l'espace social ne se construit pas de la même façon, les interdépendances entre les acteurs sociaux étant elles-mêmes adossées aux logiques ayant présidé la constitution de configurations sociales dont les contraintes sont fondamentalement différentes dans la boxe et la capoeira.

Au final, le recueil de données autour de la pratique pugilistique réalisé sans connaissance préalable, a été constitué par des observations dans les clubs et une douzaine d'entretiens semi-directifs avec des professeurs et des élèves, sur une période d'un an.

Cette thèse est composée de trois parties. La première permettra de présenter capoeira, la boxe et handicap. La deuxième partie sera consacrée à la présentation des résultats matérialisés par des observations et des entretiens informels ou semi-directifs. Enfin, dans un troisième temps, nous analyserons et comparerons les données récoltées.

De quelques éléments de réflexion méthodologique

Méthodes ethnographique et comparative sont rarement utilisées conjointement lors d'une seule et même recherche. Si l'anthropologie britannique a promu les deux méthodes, il s'agissait de comparer deux études effectuées à la suite l'une de l'autre, afin d'arriver à un certain degré de généralité.

Pour comparer, faut-il encore avoir deux corpus équivalents. Or, d'un côté, il y a plusieurs années de pratique, avec tout ce que cela sous-entend, et de l'autre, quelques cours pris en club ou au lycée.

Ainsi, comment est-il concevable de pouvoir rééquilibrer deux champs quand dans l'un, il faut tout apprendre, et dans l'autre, les jugements de valeurs sont à éviter le plus soigneusement possible ? C'est aussi pour cette raison que la méthode comparative a été choisie : elle permet une prise de recul plus aisée.

L'intérêt de la méthode comparative

Ne sont pas repris tous les auteurs tels que Alfred Reginald Radcliffe-Brown ou Émile Durkheim qui ont montré en quoi la comparaison, dans un certain cadre, permettait la généralisation.

Les travaux de Jacques Donzelot, Catherine Mével et Anne Wyvekens (2003) dans *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France* vont être repris pour expliciter les raisons qui ont poussé à utiliser l'étude comparative. Les auteurs mettent en lumière comment la situation aux États-Unis a modifié leur conception de la crise du logement en France. Tout d'abord, les auteurs relèvent que « l'émergence au sein des villes françaises, de lignes de fracture évoquant celles qui caractérisent la ville américaine nous a incités à comparer les réponses apportées, dans les deux pays, à ce processus de désagrégation. »²⁰

Utiliser la boxe, c'était prendre deux contre-pieds. Le premier était de se pencher sur une pratique considérée souvent comme brutale et violente. Enseigner à des personnes déficientes signifie des adaptations au quotidien qu'on n' imagine impossible de la part des boxeurs.

Le deuxième était plus personnel et universitaire, dans la mesure où deux mémoires ont

20 Donzelot, J., Mével, C., Wyvekens, A., *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Seuil, la couleur des idées, 2003, Paris, page 15.

déjà été réalisés sur la capoeira. D'une part, il s'agissait d'ouvrir son horizon et d'autre part, la boxe allait permettre de mieux comprendre un milieu déjà étudié, en plus d'être pratiqué. Pour les auteurs de *Faire société*, il s'agit de « comparer pour se voir autrement que dans un complaisant miroir, donc, mais aussi pour comprendre : la différence des traditions politiques [...] la conjoncture ensuite [...] oblige à trouver [...] les termes de la juste distance qui permet de les confronter utilement. »²¹

Ainsi, étudier les contextes et observer les pratiques dont il est question demandent d'utiliser des outils qui permettent de traduire ce qui a été observé tout en ayant une distance nécessaire permettant d'aller le plus loin possible dans l'analyse. Comparer, c'est aussi rendre compte de différences structurelles et historiques. Enfin, peut-être le plus important, « il a fallu prendre de ce pays ce qui permettait de faire travailler la comparaison, tant que jouait l'étonnement, et savoir s'arrêter quand menaçait le goût de l'érudition. »²²

Quel ne fut pas l'étonnement de voir une similitude de taille entre boxe en France et capoeira au Brésil : l'inclusion sociale, l'éducation spécialisée et l'intégration « sélective » – propre aux pratiques – étaient présentes à des degrés divers, dans les deux milieux.

Un boxeur en fauteuil ne pourra probablement jamais devenir champion olympique. Pour autant, SP, atteint d'une maladie orpheline l'obligeant à rester en position assise, est instructeur fédéral. Même les structures considérées comme rigides laissent du jeu et permettent une certaine intégration.

Dans leur étude, non sans surprise, Donzelot, Mével et Wyvekens découvrent l'existence d'une politique de la ville, contrairement au préjugé habituel français du laisser-faire américain qu'on y présuppose :

« Nous ne dirions plus que les États-Unis n'ont pas une politique claire et conséquente sur la question de la concentration de la pauvreté, mais qu'ils en déploient une aux antipodes de la nôtre, mettent l'accent sur la facilitation à franchir les barrières sociales et raciales. [...] Nous ne dirions plus non plus, également, que la communauté s'y déploie au détriment de la citoyenneté mais quelle s'y trouve associée à travers les formules intermédiaires entre l'ethnie et la cité. »²³

Outre-atlantique, la valorisation de la communauté se place comme un objectif civique, alors qu'en France, il s'agit de restaurer l'autorité des institutions. Aux États-Unis, la

21 Donzelot, J., Mével, C., Wyvekens, A., *Op. cit.*, page 16.

22 Donzelot, J., Mével, C., Wyvekens, A., *Op. cit.*, page 16.

23 Donzelot, J., Mével, C., Wyvekens, A., *Op. cit.*, pages 50-51.

construction de la citoyenneté se fait à partir de l'identité communautaire et non contre celle-ci.

L'image de la boxe a été changée par ce terrain, tout comme celle de la capoeira. Les boxeurs se sont révélés souvent être dans une recherche d'un idéal difficilement atteignable, tandis que les capoeiristes, dans l'entretien perpétuel d'un chaos apparent, agissaient très souvent de façon à ne surtout pas remettre en cause les représentations sociales vis-à-vis du handicap. Ces deux observations n'ont été possibles que par l'intermédiaire d'une méthode qualitative.

L'ethnographie : une méthode aux fondations de l'anthropologie

La méthode ethnographique s'est fondée sur la compréhension des cultures non européennes, par rapport à elles. Il s'agit, en fait, implicitement de toujours comparer.

La capoeira est née dans un milieu particulier et a pour particularité de mêler coopération et antagonisme dans sa logique de jeu. Comprendre les enjeux présents dans la capoeira, c'est aussi permettre une meilleure intelligibilité des activités duelles où l'opposition est de règle. En effet, cette pratique se centre sur le jeu des émotions et se saisit de la boxe de cette même manière – à travers le handicap – c'est aussi prendre plus conscience encore que les règles de la boxe sont aussi un jeu d'émotions qui a, certes, un seul objectif, mais qui autorise et demande l'utilisation des affects.

Bronislaw Malinowski a écrit, concernant l'ethnographe :

« En effet, outre qu'il possède seul une connaissance directe des faits – et pour peu qu'il sache les présenter, il parviendra certainement à en communiquer l'essentiel au lecteur – il ne faut pas perdre de vue que les aspects les plus importants et les plus caractéristiques d'un phénomène ethnographique, s'ils ont une portée générale, n'en sont pas moins le fruit de l'expérience personnelle. »²⁴

Dès son origine, l'ethnographe a l'énorme avantage d'aller directement sur le terrain, et a pour principal défaut d'objectiver en quelque sorte un point de vue personnel. Comme le souligne Edward Evan Evans-Pritchard, ce sont les faits récoltés sur le terrain qui décident des orientations générales.

De même, il plaide pour une observation directe des données dans la langue vernaculaire des groupes étudiés. Il rend compte qu'avant que les ethnologues aillent eux-mêmes sur le

24 Malinowski, B., *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Gallimard, Paris, 1963, page 581.

terrain, certaines erreurs d'appréciations apparaissaient. Plus tard, la méthode ethnographique a largement contribué à faire des peuples dits primitifs des populations dignes d'intérêt aux yeux de l'administration coloniale. Et comme il l'écrit :

« Bronislaw Malinowski [...] eut l'immense mérite de faire grandement progresser la recherche sur le terrain. [...] D'abord, il passa plus de temps que personne ne l'avait jamais fait (et, je crois, ne l'a fait depuis), sur une unique étude, celle des habitants des Îles Trobriand en Mélanésie, entre 1914 et 1918 ; mais encore il fut le premier anthropologue à mener son enquête dans la langue indigène. »²⁵

Cela demande quelques sacrifices.

« L'un des aspects les plus importants réside sans doute dans le fait qu'il [l'ethnologue] soit seul, coupé de la compagnie des hommes de sa race et de sa culture ; il dépend donc des indigènes qui l'entourent quand il a besoin de compagnie, d'amitié et de chaleur humaine. »²⁶

Pour l'auteur, la méthode ethnographique ne laisse pas le choix si on veut faire une étude qui en vaille la peine. Cependant, depuis 1950, d'autres questions sont apparues comme celle de la distance à avoir une fois sur place. C'est d'ailleurs là que le biais peut apparaître, par un manque de recul sur ses propres affects et expériences de terrain.

Une note critique qui en dit long...

Pour terminer cette partie consacrée à la méthode d'investigation, on évoquera plus longuement l'ouvrage de Wacquant, *Corps et âme*. Il s'agit d'un ouvrage assez emblématique de la réflexion qui peut être faite sur un sport à partir d'un matériau ethnographique. Wacquant a critiqué vivement certains auteurs dont Mitchell Duneier, lui-même américain, qui a décidé de répondre en Français dans une revue hexagonale.

Dans *Corps et âmes*, l'auteur retrace le parcours, sous l'angle ethnographique, de son apprentissage de la boxe. Pour les besoins de sa démonstration, il a endossé pendant trois ans le rôle de novice et ira jusqu'à combattre en match officiel. Ainsi, Duneier commence par reconnaître les principales qualités du texte :

« Son courage et son abnégation font de ce livre une recherche mémorable. De plus, Loïc Wacquant est allé chercher des matériaux empiriques originaux qui éclairent particulièrement bien le concept d'habitus et

25 Evans-Pritchard, E. E., *Anthropologie sociale*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1960, 1950, page 95.

26 Evans-Pritchard, E. E., *Op. cit.*, page 101.

l'enracinement corporel des pratiques. »²⁷

Mitchell Duneier rend compte des questions soulevées depuis l'époque d'Edward Evan Evans-Pritchard.

« Loïc Wacquant s'est consciemment et volontairement transformé en indigène, illustrant ainsi les pires craintes que ceux qui font du terrain peuvent avoir au sujet des relations trop peu distanciées que l'enquêteur risque d'entretenir avec ses enquêtés. Loïc Wacquant adore les gars du *gym* et est visiblement comblé par la façon dont ils l'ont accepté. »²⁸

Ainsi :

« Loïc Wacquant présente par exemple une citation d'un de ses enquêtés : « Hey Louie, est-ce que t'as dit à ta famille que tu t'entraînes au *gym* avec des boxers professionnels ? T'as dit à ta famille que t'es *one of the guys*, qu'on te traite comme si t'étais un Noir ? [...] Loïc Wacquant laisse donc penser que les membres du *gym* le considéraient tous comme un des leurs. Cependant, un des nombreux articles du *Chicago Tribune* consacré à son travail de terrain, et paru bien avant que le livre ne soit publié, cite un de ses camarades de la salle : « J'ai vu ce mec français au *gym*. Un gringalet un peu bizarre, posant des questions et rendant les boxeurs nerveux. De temps en temps vous voyez des gars comme ça fouinant et prenant ça pour un jeu. Il est timbré. » (Kass, 1998). Ces interprétations concurrentes, qui ont été rendues publiques, ne sont pas forcément plus fiables que celles fournies par Loïc Wacquant, mais les inclure dans le livre aurait permis de donner aux lecteurs de *Corps et âme* une image plus nuancée de la réalité. »²⁹

Et de continuer sur cette difficulté en rappelant l'interprétation de Wacquant selon laquelle sa nationalité française a joué en sa faveur :

« Pourtant, contrairement à ce que suppose Loïc Wacquant, les relations sociales, même les plus chaleureuses, sont toujours compliquées. [...] Cet exemple me rappelle ma propre expérience de terrain quand des Noirs défavorisés m'assuraient qu'en raison de la solidarité entre les Juifs et les Noirs lors du mouvement des droits civiques ils avaient une relation privilégiée avec moi. J'apprendrai pourtant plus tard que ces mêmes personnes tenaient en mon absence des propos négatifs sur moi, et se demandaient si je n'étais pas là pour les exploiter »³⁰

Il continue sa critique sur la distance de Wacquant sur ce qu'il a lui-même vécu :

27 Duneier, M., Garder sa tête sur le ring ? Sur la négligence théorique et autres écueils de l'ethnographie, IN *Revue française de sociologie*, 2006/1, N°47, pages 144-145.

28 Duneier, M., *Op. cit.*, page 145.

29 Duneier, M., *Op. cit.*, pages 146-147

30 Duneier, M., *Op. cit.*, page 147.

« Après son combat et son « retour triomphal » au *gym* Loïc Wacquant conclut : « Je suis désormais des leurs à part entière : “*Yep, Louie’s a soul brother*”. » [...] Cette réflexion aurait été moins naïve, et plus attentive aux travaux qui existent sur les relations raciales aux États-Unis, s’il avait pris le temps d’analyser la réponse faite par son coach à un boxeur se renseignant sur ses prochains éventuels combats : « Tu as assez pour écrire ce satané bouquin maintenant. Tu n’as pas besoin de remettre les pieds sur le ring. »³¹

Mais un autre problème plus important est relevé par la critique, allant bien au-delà d’une éventuelle instrumentalisation de la part de l’entraîneur du club :

« Les phrases suivantes qui apparaissent très tôt dans le texte hantent en effet le reste du livre : « *Le Boys and Girls Club* de Woodlawn qui coiffe la salle de boxe et la garderie mitoyenne fait partie d’un réseau de treize clubs tenus à Chicago par *The United Way* [...] Les activités proposées sont financées à 90 % par les dons d’entreprises privées dont les dirigeants siègent au comité directeur du club. En 1987, la *Woodlawn-Yankee Unit* a reçu près de 50 000 dollars de la part de ces firmes. »³²

Loïc Wacquant n’en écrira pas plus et comme le dit Duneier :

« En ignorant la portée des liens entre le *gym* et les capitaux privés qui le financent, il isole analytiquement son terrain des rapports de force avec le secteur privé dans lequel il est pris, alors même que ceux-ci sont au cœur des enjeux de pouvoir et d’exploitation qu’il a promis de privilégier dans son entreprise d’étude soi-disant radicale du ghetto américain. [...] les *Boys Clubs of America* sont une fédération de plus de 2 000 associations (renommée les *Boys and Girls Clubs of America* en 1990). Selon le site web de l’association, l’importance accordée à la morale et aux valeurs est aujourd’hui encore un élément central qui participe à définir les objectifs des Clubs, élément également présent dans les discours des élus politiques [...] Or ce point n’est tout simplement pas abordé dans l’ouvrage. [...] les politiciens cherchant à prouver que les clubs participent à la lutte contre le crime se trouveraient confortés par l’analyse faite par Loïc Wacquant du *gym* »³³

Autrement dit, le postulat de Wacquant, au début de son ouvrage, selon lequel la boxe anglaise serait perçue comme dangereuse par les hommes politiques est pour le moins erroné. Plus loin, dans ce rapport à la violence :

« une nouvelle recherche Internet sur le passé de deux de ses principaux enquêtés amène à douter de son interprétation. Son partenaire de *sparring*, Ashante, a été jugé coupable de tentative de viol en 1978, et Curtis a été accusé pour une affaire de drogue au début des années quatre-vingt, avant que Loïc Wacquant ne commence

31 Duneier, M., *Op. cit.*, page 148.

32 Duneier, M., *Op. cit.*, page 149.

33 Duneier, M., *Op. cit.*, page 149-150.

sa recherche. Leurs carrières de boxeurs ne procèdent donc pas depuis le début de « dispositions morales » particulières. Au vu de ces casiers criminels, une meilleure hypothèse aurait pu être qu'il existe des variations dans les trajectoires et dans leurs résultats. L'effet moralisant du *gym* apparaît ainsi comme partiel. »³⁴

Et Duneier de conclure :

« Avoir la « bonne » attitude ou le « bon » discours ne suffit pas, et l'ethnologue ne peut s'en tenir aux histoires que les personnes et les institutions inventent à propos d'elles-mêmes. Or Loïc Wacquant accepte comme allant de soi, sans chercher plus loin, la devise du *gym* d'être « le Club qui bat la rue » ou les représentations que les boxeurs lui donnent d'eux-mêmes. »³⁵

En fait, ce que reproche, à Wacquant, l'auteur de cette note critique est l'approche fonctionnaliste implicite de *Corps et âme* dont ne fait jamais état le Français. Il occulte une partie du réel pour mettre en lumière *comment* ce club fonctionne, *pourquoi* il fonctionne ainsi et *quelle est* sa fonction en omettant ses *dysfonctionnements* et sans jamais dire qu'il s'agit de représentations. Au contraire, les dires deviennent les faits.

Ainsi, le principal problème serait l'approche théorique qui saboterait le travail de terrain. On remarquera que les objections faites par Duneier ont pour réponse une *approche stratégique*.

Ce reproche fait à Wacquant est le cœur même du problème de cette comparaison entre boxe et capoeira enseignées aux personnes handicapées : un discours de fonction sociale d'un côté et des actions clairement d'ordre stratégique et individualiste, de l'autre.

Prendre un versant radicalement opposé – l'analyse stratégique – dirait des représentations qu'elles n'existent que dans une perspective utilitariste. Ainsi, le problème posé par *Corps et âme* renvoie au principal dilemme méthodologique qui fonde l'approche théorique de cette thèse.

Au final, se poser la question de l'approche théorique, c'est se questionner sur le terrain, sur ce qu'on en dira et donc ce qu'on en occultera. Au fil du temps, il est apparu une autre possibilité : considérer qu'il est possible de lier fonction sociale avec stratégie individuelle, tout comme lier jeu social et jeu physique.

34 Duneier, M., *Op. cit.*, page 153.

35 Duneier, M., *Op. cit.*, pages 155-156.

Influences et observations.

S'intéresser aux activités physiques et sportives (APS), c'est entrer dans le champ de recherche privilégié des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Si elles n'ont pas forcément changé en profondeur le regard porté sur le terrain, les STAPS ont orienté le regard sur l'action motrice et sa logique interne.

Que ce soit en France ou au Brésil, les observations ont été souvent faites tout en participant aux activités. Si cela a été systématique pour la capoeira, il en a été autrement pour la boxe. On peut même parler de modulation de l'observation participante selon deux paramètres, liés par un troisième : le terrain, l'enquêteur et le lien entre ces deux pôles.

La participation aux cours de capoeira a été quasiment obligatoires, tandis que, dans la boxe, la non participation s'est avérée la solution la plus logique : étant non boxeur, il aurait fallu en même temps acquérir les bases de la boxe.

Assister simplement aux cours permettait d'observer les relations qui se tissaient entre les valides et les handicapés. Prendre le parti de participer aux cours de boxe – tout en les observant – aurait accentué le fossé avec la capoeira : les sensations du novice auraient altéré les observations qui se centraient sur la situation des personnes handicapées. A l'inverse, participer aux cours de capoeira était un minimum. Considéré comme un capoeiriste, il était nécessaire de se comporter comme tel.

Il y a donc eu une modulation de la méthode ethnographique, cette dernière s'est centrée sur deux axes d'observation. Le premier est ce qu'on peut appeler les interactions sociales – verbales ou non verbales – et le second, l'action motrice.

Pour le premier axe, l'interactionnisme de Goffman a été une grande source d'inspiration. D'une part, se centrer sur les interactions entre les individus, c'est se centrer justement sur les relations qu'entretiennent les individus les uns avec les autres. D'autre part, considérer les interactions qu'ont les individus, c'est aussi et surtout considérer les contraintes et donc les stratégies relationnelles des acteurs sociaux.

Comme l'écrivent Nizet et Rigaut, « [en] étant ouvert aux deux grandes approches paradigmatiques de la sociologie, mais surtout en situant, au principe même de toute règle sociale, la sacralité des faces individuelles, Goffman accomplit un très beau geste intellectuel : il prend en compte, au cœur du moment holiste de sa démarche, la valeur centrale des sociétés

qui sont les nôtres : l'individu. »³⁶

Ainsi, cela permet aussi de rendre compte plus facilement d'une réalité de la société brésilienne qu'on a tendance à éluder : la notion d'individu.

Le Brésil serait un pays communautaire parce que certains Brésiliens parlent de communautés et que les tribus amazoniennes font partie de cet imaginaire.

Or, on oublie souvent que la très grande majorité des habitants vivent dans des milieux urbanisés et qu'ils sont contraints par des réseaux hiérarchiques nombreux et complexes, tout comme en Europe et en Amérique du Nord.

Qui plus est, le pays sort de décennies d'un système social fondé sur l'inégalité et sur la réussite de quelques-uns au détriment du plus grand nombre. Enfin, pour les Brésiliens, il y a bien une modernité et elle est plus caractérisée par São Paulo que par l'Amazonie, les Amérindiens étant souvent considérés comme des « arriérés ».

En d'autres termes, si le relativisme culturel est une notion née de l'observation des peuples jugés hâtivement primitifs, les Brésiliens semblent souvent plus intéressés par la modernité du sous-continent que par le sort réservé aux communautés amazoniennes.

Venons-en au deuxième axe d'observation. La praxéologie motrice fonde son approche du sport et des activités ludomotrices en général sur deux types d'incertitudes. La première est celle de l'environnement. Ainsi, certaines activités ont un environnement stable comme le terrain de tennis ou de football. A l'inverse, des activités comme l'alpinisme, la randonnée ou le *rafting* – des activités de pleine nature – ont un environnement instable.

La seconde incertitude est celle du rapport à l'autre. Elle est elle-même divisée en deux classes : adversaires et partenaires. On parle d'adversaires et de partenaires dans la mesure où il y a une interaction dans le jeu, sur le terrain, c'est-à-dire que l'affrontement et/ou la coopération sont obligatoires pour que la partie puisse avoir lieu.

Ainsi, certains sports ou jeux ne nécessitent ni partenaire ni adversaire pour que l'action motrice se déroule. Par exemple, un sprint – et ses couloirs interdisant aux coureurs de se toucher, le cheval d'arçon ou la natation dans un bassin ne demandent ni adversaire, ni partenaire pour être accomplis. A l'inverse, la natation synchronisée est une activité avec des partenaires mais sans adversaire. Quant au water polo, il y a toujours des adversaires et des partenaires. Enfin, il n'est possible de boxer qu'à partir du moment où il y a un quelqu'un en face de soi.

36 Nizet, J., Rigaux, N., *La sociologie de Erving Goffman*, collection Repères, éditions La découverte, Paris, 2005, page 104.

Il s'agit de montrer les similitudes entre des activités qui ne semblent pas, de prime abord, en avoir ou, à l'inverse, de montrer, par exemple, que le water polo et la natation synchronisée sont du point de vue du réseau des communications motrices³⁷ fort différentes.

On remarquera qu'entre le contact physique du water polo et la synchronisation dans l'autre activité aquatique, le déroulement des actions est très différent, voire opposé de par la présence ou l'absence d'adversaire.

A cela s'ajoute la dimension « sémiotrice » ou « sémiotique » de l'action motrice. L'observation des jeux et des sports dans cette perspective s'articule autour des gestes et des mouvements faits par les joueurs. Les joueurs de water-polo d'une équipe peuvent codifier des gestes ou des mouvements afin de mettre en place des stratégies qu'eux seuls seront en mesure de décoder.

A partir de cette conception, une réflexion sur l'organisation sociale du sport s'effectue avec le processus d'institutionnalisation fédérale notamment. Il faut ajouter à cela certains concepts, comme celui de jeu paradoxal qui insiste sur les actions motrices dans lesquelles le partenaire peut devenir adversaire de manière soudaine, et inversement.

Enfin, il s'agit de trouver et de modéliser des universaux. Les universaux sont des éléments structuraux toujours présents dans les jeux sportifs comme, par exemple, le réseau des communications motrices ou le système de score.

En définitive, deux réseaux de communications émergent : celui des relations sociales et celui de l'action motrice. Si mettre en lien ces deux réseaux de façon systématique n'est pas chose aisée, il apparaît évident qu'en boxe et en capoeira, ils sont intimement liés, qu'ils s'influencent mutuellement et de manière continue.

La difficulté réside principalement en la façon dont ces deux réseaux sont liés. Même si cela n'est pas la question centrale de cette recherche, entrevoir une réponse apporte un élément important dans la mesure où la manière de boxer et de faire de la capoeira sont des données de premier plan dans le processus de socialisation, puisque c'est le matériau le plus visible de l'apprentissage.

Penser que derrière les activités motrices – que beaucoup considèrent comme « non sociales » –, il y ait nécessairement du « social », du liant, n'empêche pas d'analyser les séquences d'actions motrices en tant que telles. Bien au contraire, elles font partie du jeu

³⁷ Pour l'instant, il s'agira de considérer les communications motrices comme des communications verbales et non verbales, à ceci près qu'ici c'est le corps en mouvement dans une action de jeu ou de match.

social. Autrement dit, si des gens se réunissent dans le cadre d'une activité particulière, c'est bien pour cette activité et pas seulement pour nouer des liens.

En outre, la socialisation secondaire (Berger, Luckmann, 2003), c'est-à-dire celle de l'âge adulte, se fait toujours dans un cadre précis, particulier. S'il s'agit d'une activité professionnelle, pour comprendre les tenants et les aboutissants d'une sélection ou d'une réussite sociale, rendre compte et comprendre de quelle activité il s'agit, paraît être un minimum.

Si des handicapés peuvent acquérir un certain statut, il semble tout de même essentiel de voir en quoi ceux-là arrivent à entrer dans les codes de l'activité étudiée. En effet, la reproduction d'un savoir-faire ou son amélioration font partie des raisons pour lesquelles quelqu'un sera sélectionné ou pas. La légitimation d'un statut social se fait *a priori* à partir ou de façon corrélative à un savoir technique.

Il devient nécessaire d'expliquer la capoeira et la boxe dans un langage intelligible et extérieur aux pratiques permettant ainsi une prise de distance avec les valeurs véhiculées par la sémantique utilisée par les acteurs sociaux.

La praxéologie motrice, avec ses modèles sous forme de réseaux des communications motrices, offre la possibilité de comprendre les logiques internes des activités tout en les liant les unes aux autres car elle se focalise sur leur point commun axiomatique le plus visible : la mise en jeu du corps.

Enfin, on parle de boxe éducative ou de capoeira inclusive. Il s'agit donc de pratiques adaptées dans les interactions motrices et sociales. Pour comprendre de quelles adaptations il s'agit exactement, se rendre compte de la pratique telle qu'elle se construit habituellement devient une absolue nécessité pour comprendre la place attribuée aux populations pour lesquelles on a adapté ces activités.

Quels sont les fondements actuels de ces activités ? Quels sont leurs principes ?

Si la boxe est une opposition ou même un duel³⁸, il en va tout autrement de la capoeira. Ce qui peut, au préalable la définir, c'est la permanence d'un paradoxe mêlant coopération et antagonisme de manière perpétuelle.

C'est bien parce que la praxéologie motrice se base sur des oppositions conceptuelles fortes qu'elle permet de mettre en lumière des angles morts, des interstices, des « vides »

38 Ce terme est issu de la théorie des jeux en mathématique.

culturels. Dans le sport conçu comme une activité motrice, compétitive et institutionnelle, il n'y a jamais d'ambiguïté dans les rôles des joueurs. Dans la capoeira, au contraire, c'est bien l'ambiguïté continuelle des rôles qui crée l'incertitude, qui rend la pratique attractive dans des sociétés où le sport semble toujours proposer les mêmes types de relation.

Pour définir la capoeira, c'est le terme de « jeu paradoxal » qui a été choisi, rendant le mieux compte de ces ambivalences perpétuelles, au niveau théorique :

« jeu sportif dont les règles de pratique entraînent des interactions motrices affectées d'ambiguïté et d'ambivalence »³⁹

Le jeu de capoeira, et implicitement ce que les acteurs en attendent et en pensent, ne suffit pas à expliquer la façon dont se structure ce champ. Néanmoins, ne pas circonscrire de manière claire et précise la logique de ce jeu paraîtrait si ce n'est absurde, au moins dommageable pour une recherche ayant pour thème la mise en jeu du corps, surtout si l'angle d'attaque est le handicap.

Intervention, dénonciation, compréhension : les impacts sur la méthodologie

L'approche praxéologique est loin d'être majoritaire dans les champs de l'éducation physique et sportive (EPS) et des STAPS. Cette discipline est née d'une volonté de créer une science permettant une analyse fine des communications motrices. Cette approche peut éventuellement améliorer les techniques.

La praxéologie tente de répondre à une crise des connaissances, connaissances qui avaient, au cours du XX^{ème} siècle, pour but principal l'acquisition et l'amélioration de techniques sportives, et donc un caractère normatif. Les praxéologues insistent parfois sur la richesse des jeux traditionnels qui sont écartés de l'apprentissage scolaire alors qu'au niveau des réseaux de communication motrice, notamment, ils se révèlent plus complexes que les jeux sportifs institutionnalisés. Ainsi, le caractère normatif de l'EPS centre l'enseignement sur l'incorporation technique et sur les capacités individuelles à les incorporer.

L'approche du handicap est, actuellement, en sciences sociales, avant tout environnementale. Les études sur le sujet mettent en cause la « Société », plutôt que les personnes handicapées.

39 Parlebas, P., *Jeux, sports et sociétés*, INSEP, collection recherche, Paris, 1999, page 192.

A contrario, le sport, l'EPS et, par héritage, les STAPS, ont fondé leur approche du social sur la responsabilisation individuelle. Il en va de même pour les personnes en situation de handicap. C'est d'elles-mêmes et de leur capacité à s'adapter au social qu'elles parviendront à s'intégrer.

Dès sa naissance en Angleterre au XIX^{ème} siècle, le sport a pour vocation d'éduquer des *gentlemen*, des hommes responsables, capables d'user de leur liberté à bon escient, mais aussi et surtout d'obéir. L'éducation physique est censée faciliter l'incorporation des normes. Cette intégration des règles s'effectue par les corps et donc de façon individuelle, bien que l'enseignement soit collectif.

Concernant le handicap, soit il s'agit de montrer à quel point le sport est bénéfique pour les personnes handicapées, soit de trouver les moyens permettant une meilleure intervention. Ces bienfaits sont environnementaux, psychologiques ou moteurs. Ils sont toujours centrés sur l'individu. L'inclusion sociale et tout son bagage théorique entre quelque peu en contradiction avec cette logique.

D'un côté, il y a ceux qui « critiquent » la société et de l'autre, on pourrait qualifier les éducateurs, au sens large, comme étant des agents sociaux qui « façonnent » un conglomérat d'individus.

Les *disabilities studies*, notamment, prônent des changements sociétaux, tandis que les sports dits adaptés prônent un changement dans les individus et une progression de ces derniers, vers une meilleure technicité, une meilleure compréhension de la logique sportive et donc de meilleures performances.

Autrement dit, d'un côté, il s'agit de promouvoir une certaine acceptation de l'altérité, alors que de l'autre, il s'agit de la rendre moins visible, et même dans certains cas de l'effacer. Dans ce cadre, handisport et sport adapté promeuvent la compétition sportive, bien que ce dernier garde un volet éducatif dans sa logique institutionnelle.

On remarquera que l'inclusion pose un postulat inverse et symétrique : si le traitement social est collectif, il s'agit de changer les comportements et les mentalités des personnes considérées comme valides. A l'opposé de toutes ces considérations de changement social, Evans-Pritchard a écrit, alors que lui-même avait travaillé pour le Royaume-Uni, puissance coloniale :

« Ce n'est pas le rôle de l'anthropologue toutefois de déterminer quelle politique on doit suivre. Il peut, en fonction de ses découvertes, influencer les moyens employés pour appliquer telle ou telle politique; il peut

modifier l'optique de ceux qui prennent des décisions politiques ; mais en aucun cas, il ne saurait, de par la nature même de sa recherche, déterminer quelle politique doit être adoptée. La politique est déterminée par des considérations qui priment sur toutes les autres. Il n'est nul besoin d'anthropologue pour savoir que les gens de Bikini seraient beaucoup plus heureux si l'on n'avait pas utilisé leur pays comme terrain d'expérience atomique. »⁴⁰

Evans-Pritchard évoque ses doutes sur l'utilité de l'anthropologie appliquée. Les ethnologues sont souvent entrés en conflit, au cours du XX^{ème} siècle, avec les démarches visant à faire des valeurs européennes la norme dans les colonies. Bien sûr, l'anthropologie, à ses débuts, fut une discipline qui permit aux colonisateurs de mieux comprendre les populations autochtones. Mais, peu à peu, la discipline s'est tournée du côté des colonisés pour remettre en cause la politique des pays européens. La méthode ethnographique, avec son projet de comprendre les autochtones, a influencé toute la discipline anthropologique, qu'elle soit sociale ou culturelle.

Il existe, dès lors, une tension entre les démarches normatives – comme les techniques éducatives – et les méthodes ethnologiques – qui se sont tournées contre un modèle dit civilisateur. En effet, si le but de l'observation participante est de comprendre la société ou le groupe étudié en participant à la vie en collectivité, des liens vont se tisser, comme l'écrivent Evans-Pritchard, Duneier ou Wacquant.

En fin de compte, la normalisation ou, terme plus souvent employé, l'éducation d'une population revient, dans une certaine mesure, à la dévaloriser pour mieux lui inculquer de nouvelles valeurs, puisqu'elle ne les connaît pas.

Faire de l'ethnologie, ou avoir une perspective « compréhensive » revient à accorder une certaine valeur à ce que le groupe est – et non pour ce que l'on voudrait qu'il soit – au moment de la recherche et, *a fortiori*, au moment de l'analyse. En d'autres termes, l'anthropologie tend souvent à la non intervention, tandis que les STAPS, le sport et l'EPS plus encore sont *a priori* dans l'idée de façonner le réel.

C'est aussi l'une des raisons qui ont poussé à utiliser la praxéologie motrice. Si celle-ci n'est pas dénuée d'idéologie – comme toute discipline, elle a su devenir un outil utilisable pour d'autres cultures dans la mesure où la technique sportive n'est pas le centre de son champ d'étude.

40 Evans-Pritchard, E.E., *Op. cit.*, pages 148-149.

En fait, trouver le sens de l'action motrice pour les joueurs devient le pré-requis à toute analyse. Si cette discipline peut être utilisée à des fins plus directement utilitaires, elle a su se détacher de préjugés culturels propres à la France et surtout au champ de l'EPS.

Au cours du XX^{ème} siècle, des individus intégrés ont progressivement considéré que des personnes déficientes étaient éducatibles et donc employables, notamment après les deux guerres mondiales. Le traitement social qui s'y rattache oscille entre responsabilisation collective et individuelle⁴¹.

Pendant longtemps, une notion de faute individuelle ou collective était rattachée à cette responsabilité. *Stigmates* de Erving Goffman éclaire sur cette gêne provoquée lors des interactions, au niveau individuel. Henri-Jacques Stiker, dans *Corps infirmes et sociétés. Essai d'anthropologie historique*, a montré ce lien d'une manière plus large et en empruntant une voie différente, celle des mythes et des représentations sociales.

Un changement de perspective... à partir de *Asiles* de Goffman

Dans le même temps, les approches ethnologiques ont eu tendance, notamment avec le fonctionnalisme, à insister sur l'intelligence des groupes étudiés. Dès lors, il devenait nécessaire de démontrer à quel point les individus dits primitifs disposent des mêmes capacités cognitives, notamment à travers leur façon de structurer la vie sociale. On peut même avancer que de Malinowski à Lévi-Strauss, l'entreprise anthropologique est de réhabiliter les peuples dits primitifs et d'en faire des *alter ego* à l'homme dit moderne. *Race et histoire*⁴² en est l'illustration la plus explicite.

Si une telle approche a changé une grande partie de la perception de l'Autre dans les cultures européennes, il n'en demeure pas moins que les théories structuro-fonctionnalistes se sont concentrées sur des sociétés aux conceptions très éloignées des nôtres. Or, capoeira et boxe sont insérées dans des cultures occidentales et doivent donc se construire en rapport à la conception de l'individu qu'on retrouve dans ces sociétés.

Le monde de la capoeira est un univers particulier. Au niveau symbolique et relationnel, les acteurs sociaux insistent souvent sur l'importance du groupe qui prévaudrait sur l'individu. Certains auteurs (Vassalo, 2001) parlent même de « holisme ».

Dans le même temps, la figure du maître est celle qui, dans les discours, est centrale. Les

41 On remarquera ici aussi l'idée d'éducation ou de rééducation comme préliminaire à toute action.

42 Lévi-Strauss, C., *Race et histoire*, Gallimard, Paris, 2007.

auteurs (Vassalo, 2001 ; Gaudin, 2009) évoquent le pouvoir de ces quelques individus sur l'ensemble de l'activité. En outre, les mythes et légendes remémorent l'esclavage et la période d'interdiction de la pratique au Brésil à partir d'hommes et plus rarement de femmes à l'histoire personnelle hors-du-commun.

Ils parlent même d'un système hiérarchique particulièrement contraignant et déterminant les rapports sociaux. De fait, par observation, on constatera, sur ce dernier point la même situation quasiment partout. Ceci étant, il semble que penser ce monde comme se fondant sur une conception holiste est quelque peu exagéré.

La conception de la boxe que Wacquant présente se trouve là aussi pensée à partir de l'idée que les apprentis boxeurs n'ont aucune initiative. Or, la dimension tactique du combat reste fondamentale et va s'inscrire dans l'apprentissage quotidien.

La domination hiérarchique mise en place, et acceptée socialement, n'existe qu'à travers quelques individus qui peuvent exercer une autorité dans un certain cadre, sous certaines conditions, parce que ce sont eux qui usent de ce pouvoir sur d'autres individus qui ont accepté cette autorité.

Si certains ne l'acceptent pas, ils peuvent toujours sortir du jeu. Celui-ci consiste, en grande partie, à acquérir un statut, une reconnaissance suffisante pour pouvoir ouvrir sa propre académie, c'est-à-dire constituer son propre jeu social local.

Dans la boxe, le découpage est très différent se constituant à partir d'un réseau social formalisé sous le terme de fédération, dans lequel les individus peuvent agir afin d'obtenir un certain statut. Concernant les compétitions, le but affiché du système fédéral est justement de permettre une compétition à armes égales. Il en va de même pour l'accession aux diplômes autorisant à entraîner dans les clubs. Enfin, l'accession à un poste de dirigeant se fait souvent suite à une carrière de boxeur ou d'entraîneur. Autrement dit, la fédération est terrain de jeu et réglementation à la fois, cette dernière étant un autre enjeu.

Dans les deux champs, l'exercice du pouvoir social n'est pas total et il serait particulièrement exagéré de considérer que maîtres et professeurs de capoeira soient des gourous ou des dictateurs. Les élèves ont leur mot à dire sur les cours et les enseignants tiennent toujours compte des attentes collectives, ainsi que des aspirations individuelles.

Les maîtres de capoeira ayant une marge de manœuvre relativement importante – puisqu'il n'y a aucune institution fédérale pour les entraver, ils l'utilisent plus souvent de façon à ce que celle-ci profite aux proches ou à l'ensemble du groupe, celui-ci étant entièrement façonné par celles et ceux qui ont acquis un statut grâce au fondateur de l'académie, le maître.

Ce système pyramidal se retrouve en de nombreux lieux, dans tous les groupes pour ainsi dire, et celui-ci ne s'élève jamais comme dans une structure fédérale, que ce soit au niveau des instances dirigeantes ou des sportifs. L'ensemble de la pratique se retrouve circonscrit dans une hiérarchie se basant sur le « niveau » ou le statut, selon la catégorie à laquelle on appartient.

L'une des principales différences, sur le plan de l'organisation sociale, entre le noble art et la lutte afro-brésilienne, est l'échelle des liens. Le monde de la boxe est tenu par des rapports institutionnels qui créent des interdépendances entre des acteurs relativement éloignés.

Un boxeur cubain sera contraint par des règles similaires en termes techniques et de sélection à son homologue danois. Les différentes strates de sélection créent une homogénéité bien plus importante que dans la capoeira.

Dans cette dernière, même si le type de jeu, comme on s'en apercevra, est relativement le même partout où la pratique s'est implantée, les règles de sélection sont très différentes selon le groupe.

Deux problèmes se sont posés en début de recherche. Comment concilier cette image exagérée – en partie réelle – « holiste » et le jeu social des individus cherchant à acquérir un certain statut ? Les modèles explicatifs ethnologiques étant souvent plus portés sur une vision globale du groupe étudié, rester dessus amenait à une impasse. La figure du maître s'entremêle tellement avec la personnalité de celui qui l'incarne que l'un ne peut aller sans l'autre.

Autrement dit, cette figure est elle-même définie par le comportement du dirigeant du groupe. La définition de ce qu'on nommera un maître pourra changer, selon la spécificité de chaque configuration locale.

La deuxième difficulté concernait le lien entre boxe et capoeira : comment lier deux milieux qui semblent s'être construits si différemment ?

La lecture d'un ouvrage de Goffman a permis de comprendre que des configurations différentes peuvent être expliquées en partant de l'individu pour remonter ensuite à ce qui le contraint, à partir de l'induction et de la méthode ethnographique.

Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus (1968) a ouvert une voie qui sera ici rapidement retracée afin de mieux comprendre la perspective du social dans cette étude. Ici seront comparés quelques concepts clés de cet ouvrage avec certains autres développés par Bourdieu, notamment celui d'*habitus*.

Si ce dernier n'est pas au centre des questions abordées dans cette thèse, il demeure intimement lié à la socialisation, dans la mesure où l'habitus peut en être considéré comme son résultat.

La socialisation reste au centre de nos interrogations puisqu'il s'agit de montrer qu'au fil du temps certaines personnes handicapées parviennent à être intégrées de manière pleine et entière dans ces deux milieux, toujours selon certaines conditions.

Le concept de carrière, chez le sociologue américain, est utilisé pour évoquer le processus dans lequel sont engagés les internés psychiatriques. C'est une forme de socialisation particulière qui va les amener – en théorie – à acquérir un comportement adéquat pour la vie sociale, un nouvel habitus et donc leur permettre de sortir de l'asile.

On reprendra ici ce concept, dans la mesure où les agissements des boxeurs et des capoeiristes s'inscrivent, à l'échelle individuelle, dans une historicité qui prend son sens dans l'obtention à terme d'un certain statut, parfois professionnel.

On peut trouver le parallèle étrange. Il suffit de se remémorer l'image véhiculée par Wacquant (2000) de boxeurs qui sont pris dans une socialisation demandant des efforts constants et une vie quasiment ascétique pour que certains d'entre eux deviennent professionnels et que les autres acquièrent des dispositions leur permettant de s'insérer socialement.

Les notions d'institution totale, autre terme clé de l'ouvrage, défini comme un lieu fermé dans lequel les acteurs vivent de jour comme de nuit sans possibilité d'en sortir, et de carrière ne conviennent pas complètement à une étude comparative entre capoeira et boxe enseignées aux personnes handicapées. C'est d'une façon plus générale que le changement de perspective est à comprendre.

Goffman a montré, à travers ces deux concepts, que l'individu était toujours contraint. L'hôpital psychiatrique est un lieu où les individus, pour sortir, ont pour obligation d'adopter un comportement adéquat et particulièrement ténu.

Dans *Les rites d'interaction de la vie quotidienne* (1967), on peut comprendre que l'auteur pose sa réflexion sur le fait que les interactions ont un sens plus profond que celui qu'on leur prête en général. Bourdieu, avec l'habitus, ne fait que rendre compte des contraintes sociales inscrites en l'individu. Les « structures structurantes »⁴³ sont nécessairement intériorisées et

43 Bourdieu, *Le sens pratique*, éditions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1980, page 88.

exprimées dans les manières de faire et d'agir.

L'habitus agrège les réactions les plus minimes aux structures sociales les plus profondes. Interactions et habitus sont sous-tendus par l'idée d'un processus d'incorporation de normes et de valeurs. Elles sont perceptibles, reconnaissables en observant corps, gestes et langage.

Si ces deux notions sont différentes, elles communiquent l'une avec l'autre. Bourdieu a voulu montrer à quel point les contraintes empêchaient de jouer un jeu social équitable notamment dans *Les héritiers* (1964) et surtout dans *La reproduction* (1972). Pour ce faire, il a largement utilisé la conception marxiste de lutte des classes. Mais Bourdieu n'a jamais travaillé sur ce qui constituait l'altérité la plus complète dans notre culture. Sa sociologie ne s'intéresse qu'à celles et ceux qui font l'histoire officielle, celles et ceux qui sont intégrés à la société et qui la façonnent, en tant que dominants ou en tant que dominés.

Goffman, quant à lui, s'est, au contraire, beaucoup penché sur les populations mises hors-jeu socialement. *Stigmates* et *Asiles* sont des études de ce qui a pour rôle l'altérité et qui se trouve, en conséquence, à la marge.

Stigmates. Les usages sociaux du handicap (1975) montre comment partir dans la direction opposée à celle prise par Bourdieu. Il s'agit, ici, de partir des observations faites dans les interactions pour en induire des faits plus généraux.

Dans le structuralisme, en général, les institutions socialisent et forment l'individu. Chez Bourdieu, les classes sociales sont elles-mêmes les institutions les plus socialisantes et contraignantes. C'est en cela qu'il y a déterminisme et que l'on peut comprendre les actions.

Le concept d'*illusio* est exemplaire de la force des structures. Bourdieu postule que c'est la croyance qui fait qu'on joue le jeu. L'initiative personnelle, et la créativité qui en découle, n'ont presque plus d'incidence, même si par cette notion, il réduit l'utilitarisme qu'on lui a parfois reproché. En effet, la croyance a été inculquée par le collectif.

« c'est de croire que jouer le jeu en vaut la chandelle. Il s'agit de rappeler que c'est une croyance, une illusion. »⁴⁴

En lisant *Stigmates*, on comprend que la liberté d'action peut être entravée par des processus de stigmatisation. Or, Goffman ne mentionne jamais le terme de structure, bien que cette notion soit présente implicitement. Pour lui, le regard social façonne les comportements des individus, d'où l'importance de la mise en scène ou, comme l'a écrit Elias, de l'auto-

44 Bourdieu, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1996, page 153.

contrôle.

Goffman relève les contraintes perceptibles dès les interactions en face à face. Par exemple, certains stigmates ne sont pas immédiatement visibles. Tout le jeu de l'acteur discréditable est de cacher ce qui pourrait nuire à sa réputation, à son statut.

Pour pouvoir comparer les mondes de la capoeira et de la boxe en partant d'une approche centrée sur l'individu, il paraît fructueux de se pencher sur les interactions. Elles permettent de rendre compte de rapports de force, des négociations et du statut social. Ainsi, les contraintes et les structures deviennent décelables à partir de l'ethnographie, tout en gardant les actions individuelles au centre des observations, alors que la théorie bourdieusienne explique les actions des personnes à partir de ce qui les a déterminées à agir.

Il est certain que les adaptations secondaires ou primaires – notions montrant que les aliénés suivent ou contournent les prescriptions, ne correspondent pas aux réalités sociales observées dans les clubs ou les académies. Ni dans la boxe, ni dans la capoeira, on ne trouve d'équivalent aux institutions totales. Certes, les IME (Instituts Médico-Educatifs) et les IEM (Instituts d'Éducation Motrice) correspondent à ces lieux fermés et cette conceptualisation de l'objet y aurait été certainement opératoire.

La notion d'inclusion venant combattre ces formes d'enfermement, il semblait intéressant de penser le conflit, les négociations et les adaptations au niveau relationnel entre l'inclusion, l'éducation spécialisée et les activités physiques étudiées à partir des rapports inter-individuels. Les maîtres de capoeira n'ont pas le contrôle total sur leurs élèves qu'ils soient considérés comme valides ou handicapés. L'entraîneur ne peut décider pour le boxeur de continuer à monter sur le ring ou le contraindre de la même façon que dans un couvent à avoir une hygiène de vie irréprochable. Les stratégies amenant une forme de normalisation diffèrent forcément.

Les personnes handicapées allant dans ces cours y vont souvent de leur propre chef ou, lorsqu'il s'agit d'internés en IME, ils ont le sentiment d'une certaine liberté. Ainsi, considérer l'objet, selon le prisme de l'institution totale amènerait à s'intéresser à l'institution se voulant éducatrice. Le but affiché ici n'est pas de s'intéresser aux lieux fermés, mais à des espaces sociaux particuliers, permettant souvent d'enrichir sa vie sociale.

PREMIERE PARTIE

Capoeira, boxe et handicap : des relations transversales

L'une des principales finalités ou fonctions dans la boxe anglaise est de former, dans les clubs, des sélectionnés aux Jeux Olympiques et des professionnels. En parallèle, le système hiérarchique de la capoeira – visible par des systèmes de cordes de différentes couleurs ou des statuts nommés – tend toujours à produire des successeurs et des héritiers.

Les relations entre les acteurs se basent, dans ces deux milieux, sur l'idée que les cours sont la porte d'entrée à une certaine réussite sociale. Bien entendu, il ne s'agit pas de la motivation de tous, mais l'organisation sociale hiérarchique et pyramidale en vigueur conduit à ce postulat, car elle contraint les individus dans leurs prises de décision.

D'un côté, pour les enseignants, le choix d'un successeur passe par une légitimation qui amoindrit l'importance de choix strictement affectifs, tandis que de l'autre, pour les élèves, faire une carrière sociale dans un de ces milieux revient à entrer dans ce jeu social hiérarchique. Ces deux types d'organisation diffèrent grandement. Pour autant, ils imposent à chacun de voir sa place selon le prisme d'un espace social défini.

De même, on peut retrouver plusieurs formes possibles de professionnalisation. Dans la boxe, si celle-ci passe par des carrières clairement nommées – entraîneur, boxeur, dirigeant – dans la capoeira, c'est plutôt la source des revenus qui diffère, devenir maître étant le seul chemin reconnu socialement.

On peut considérer aussi que l'apprentissage dont il est question ici peut être réutilisé dans d'autres univers sociaux. Dans la boxe, il est souvent fait référence à la détermination ou à l'autonomisation de la volonté, compétences sociales par ailleurs déterminantes dans de nombreux domaines⁴⁵. Dans la capoeira, des termes comme celui de *malandragem* ou *mandinga*, renvoient à la malice et à la ruse nécessaires dans la ronde, comme dans la vie⁴⁶.

Bref, pour les acteurs sociaux, ces deux pratiques ont une utilité extérieure. Leur logique propre se rattacherait au monde social dans son ensemble par ces dispositions acquises. En

45 C'est d'ailleurs la thèse principale de Wacquant quand il parle du *gym* comme d'une institution aux fonctions multiples, la principale étant de former non pas des machines à boxer, mais des citoyens responsables, notamment dans un quartier à la violence endémique.

46 On s'apercevra que la dissimulation des intentions fait partie de l'histoire magnifiée des capoeiristes.

combinant système pyramidal hiérarchisé et apprentissage, ces activités sont mues par une logique d'exclusion, afin d'intégrer un nombre restreint de personnes.

D'une part, la spécialisation demande un investissement en temps et aussi le développement de dispositions particulières. D'autre part, l'exclusion de certains individus a pour effet de valoriser les autres. En conséquence, se percevant légitimes, ces derniers se soumettront plus encore à la discipline et l'autorité, tout en détenant une partie de ces attributs auprès de celles et ceux ayant moins d'expérience et étant considérés comme inférieurs.

En même temps, l'entraîneur et le boxeur ont besoin l'un de l'autre, tout comme le maître et l'élève en capoeira. Un maître, pour être considéré comme tel, doit être reconnu par ses pairs et c'est en partie par sa capacité à transmettre son savoir qu'il y parvient. A l'inverse, un élève, pour devenir maître, ne peut le devenir qu'à condition de faire partie d'une lignée et doit donc se soumettre à celui détenteur d'un pouvoir symbolique qui, dès lors, devient important⁴⁷.

Le boxeur, pour obtenir des résultats est suivi par des personnes ayant déjà une expérience de la compétition, tandis que le sens même du rôle d'entraîneur est de prendre en charge un apprenti pour l'amener au haut niveau. De part et d'autre, l'interdépendance est complète, chaque rôle n'existant que par rapport aux autres et chaque geste ou initiative ne se comprenant qu'à partir de cette configuration, notion se fondant sur les relations d'interdépendance entre les individus d'un même groupe⁴⁸.

On peut légitimement s'interroger sur la place éventuellement occupée par des personnes handicapées, souvent perçues dans la vie sociale comme « *incapables* », « *invalides* » ou « *à qui il manque quelque chose* ». Ces expressions qui pourraient ne concerner qu'une partie de leur identité sociale deviennent souvent ce qui les définit aux yeux d'autrui. Goffman, le premier, a développé la théorie du stigmaté à partir de cette situation, l'élargissant à toutes les formes de comportements considérés comme déviants.

Dans la capoeira et la boxe, les personnes handicapées sont-elles stigmatisées, exclues et mises à la marge ? Ou, au contraire, ces pratiques corporelles sont-elles un moyen pour elles de se valoriser, voire de s'intégrer pleinement ?

Lorsqu'il s'agit de cours pour personnes handicapées, boxeurs et capoeiristes tentent d'agréger le plus d'individus possibles, afin d'obtenir un réseau relationnel toujours plus grand.

47 Il y a une exception : les maîtres auto-proclamés. Ces derniers sont le signe de la marge de manœuvre relativement importante des capoeiristes en dehors du Brésil, où ce genre de situation ne semble pas avoir cours aujourd'hui.

48 On reprend ici le concept de Norbert Elias tiré de *Qu'est-ce que la sociologie ?*, *Logiques d'exclusion*, etc.

Ainsi, si le discours tient du structuro-fonctionnalisme de Radcliffe-Brown – c'est-à-dire autour d'une fonction permettant à la structure de fonctionner, il se fait à travers une conception du social individualiste, dans la mesure où la stratégie des acteurs tient compte des différents intérêts personnels.

Dès lors, s'entremêlent une vision proche de celle de l'anthropologie britannique et une autre stratégique proche de celle de Crozier et Friedberg.

I – Du structuro-fonctionnalisme comme représentation du monde

Au cours de la phase d'observations et d'entretiens, un discours global s'est dégagé. Les propos en France et au Brésil entraînent en résonance les uns par rapport aux autres. On peut qualifier de discours structuro-fonctionnaliste les propos tenus par les détenteurs du pouvoir local dans ces groupes.

Pour autant, ce discours ne doit pas cacher les actions des individus, elles-mêmes déterminées par la marge de manœuvre dont ils disposent. Cette liberté d'action est limitée par la structure sociale intelligible par les codes, normes et règles implicites et explicites.

A l'intérieur de cet ensemble d'obligations, les acteurs sociaux jouent un jeu plus ou moins libre. Dans les sports tels qu'ils s'organisent aujourd'hui, le système fédéral détermine un certain nombre de rapports entre les individus. En outre, certaines valeurs peuvent interdire certaines actions, tandis que les discours se font en lien avec certains objectifs.

Dans cette partie, il s'agira de montrer que si les discours structurant les valeurs relèvent de certaines conceptions du social homogènes en boxe et en capoeira, l'organisation sociale dans chaque pratique est très différente de part et d'autre.

Les discours des acteurs sociaux, en France ou au Brésil, ont un dénominateur commun. Ils sous-tendent tous une conception de la fonction de leur pratique similaire à celle de Radcliffe-Brown, dans *Structure et fonction dans la société primitive* :

« La fonction d'une institution sociale est la correspondance entre cette institution et les besoins de l'organisme social. La fonction sociale d'un mode d'activité ou de pensée socialement normalisées est sa relation à la structure sociale, à l'existence et à la permanence de laquelle il apporte une certaine contribution (1935). »⁴⁹

Cette conception de la fonction correspond à celle développée par l'anthropologue britannique, dans la mesure où boxeurs et capoeiristes rendent compte du lien entre leur institution et la société dans son ensemble.

Il ne s'agit pas ici de dire que la conception que se fait Radcliffe-Brown correspond à la réalité observée, mais aux représentations que se font de la société les acteurs sociaux. La

⁴⁹ Radcliffe-Brown, A. R., *Structure et fonction dans la société primitive*, Éditions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1952, 1968, page 336.

définition que se fait Malinowski⁵⁰ de la fonction ne correspond pas tout à fait à leur vision du monde dans la mesure où la sienne est d'ordre biologique. Si certains boxeurs font part de ce lien, la plupart vont plus loin et évoquent plus largement la psyché et le social. Les capoeiristes ne considèrent pas non plus la fonction de la capoeira sous l'angle du besoin naturel.

L'approche de Radcliffe-Brown a pour énorme avantage de lier des conceptions fonctionnalistes qui peuvent s'opposer si on prend celle de Malinowski. Quant à la perception que se font Lévi-Strauss⁵¹ et Evans-Pritchard⁵² qui conçoivent le social à partir du structuralisme, le degré de théorisation s'élève tellement qu'il apparaît que la notion même de fonction reste quasiment toujours à l'état implicite et liminaire, en particulier pour l'anthropologue français. Pour son homologue britannique, évoquer la fonction d'une institution n'a toujours pour but que d'analyser le système relationnel de la structure d'ensemble et en aucun cas celle entre individus.

L'une des choses les plus marquantes lorsqu'on écoute et observe les boxeurs et les capoeiristes, c'est l'apparente contradiction entre la défense de valeurs et leur instrumentalisation. Les cours de boxe à Levallois, notamment, pour personnes handicapées ont été mis en place quand a été créée une licence handiboxe, rendant visible et légitime une pratique se développant dans une optique d'accomplissement et de développement de la personne, plus que vers la performance.

Lors d'une « *journée portes ouvertes* » dans cette même ville, les responsables du projet ont mentionné tous les bienfaits supposés de la boxe pour les handicapés mentaux, comme une certaine confiance en soi, la maîtrise des émotions et la capacité à entrer dans un monde social concurrentiel, puisque la boxe est un affrontement tout comme le serait la vie sociale.

A Guarujá, au Brésil, un maître de capoeira expliqua que les cours qu'il donnait étaient faits pour préparer les jeunes élèves handicapés à vivre en société. Il a été jusqu'à parler explicitement de fonction. Les boxeurs de Levallois ont surtout cherché à obtenir des subventions de la mairie, tandis que le maître de Guarujá possédait une salle donnée par la municipalité, ainsi qu'un emploi à temps plein en tant que fonctionnaire. Cela lui permettait visiblement de vivre confortablement, puisqu'il avait deux véhicules neufs.

Autrement dit, ces initiatives, pourvoyeuses de revenus, sont un moyen de

50 Malinowski, B., *Trois essais sur la vie sociale des primitifs*, Petite bibliothèque, Payot, 1933, 1980.

51 Lévi-Strauss, C., *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.

52 Evans-Pritchard, E. E., *Anthropologie sociale*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1950, 1968.

professionnalisation. Pour autant, il nous apparaît important d'expliciter un peu plus certains enjeux du structuro-fonctionnalisme en anthropologie sociale.

1. Aller de la fonction à la structure

On pourrait s'interroger sur les raisons qui ont poussé Malinowski à postuler l'idée quelque peu étrange que les institutions sociales répondent à des besoins naturels. On apercevrait les influences évolutionnistes de l'époque précédente et l'impact de la psychologie fonctionnaliste sur sa pensée.

L'introduction du concept de fonction a rendu possible progressivement, en anthropologie, l'usage de celui de structure. Faire une filiation de Malinowski à Lévi-Strauss peut étonner. On sait à quel point Radcliffe-Brown s'est vu critique à l'égard de son prédécesseur, tout comme on connaît la phrase de Lévi-Strauss sur le truisme structuro-fonctionnaliste.

Pourtant, les homologues entre les structuralismes de Lévi-Strauss et de Radcliffe-Brown ne sont pas anodines. D'une certaine manière, faire la critique d'un auteur, s'opposer à lui, n'est-ce pas là lui reconnaître une certaine influence ?

Conférer une fonction à une institution, c'est l'intégrer à une structure sociale qui détermine les rapports humains de manière relativement rigide, puisqu'une telle approche se concentre sur les invariants et définit une institution selon ceux-ci.

Quand les boxeurs et les capoeiristes parlent des bienfaits de leur pratique respective, ils sous-entendent qu'il existe une structure globale à la société, fondée sur des institutions, qui ont leur fonction propre, un peu comme un organisme vivant est composé de cellules, toutes indispensables à la vie organique. Sans cellule pulmonaire, un mammifère ne peut pas respirer et donc vivre. Sans institution circonscrivant la violence, la vie en société est impossible.

Lier ces bienfaits au corps biologique et à la psyché n'est pas un hasard. Les acteurs sociaux cherchent à façonner un corps et un mental. Au final, leur rôle serait de forger – ou plutôt de socialiser selon des exigences particulières – des individus de manière progressive pour vivre en société.

La fonction de la boxe et de la capoeira, de ces institutions, serait donc d'humaniser des êtres naturels, dont les sentiments peuvent être destructeurs et « antisociaux ». On peut même considérer que, pour ces acteurs, les institutions répondent à des besoins sociaux, face à une biologie informe et potentiellement dangereuse.

C'est sur ce principe que le discours autour de la fonction de la capoeira et de la boxe se fonde. L'une et l'autre permettraient de maîtriser la violence soit par effet cathartique, soit par

auto-contrôle, comme le veut la théorie éliásienne⁵³.

1.1. Le concept de fonction sociale de Bronislaw Malinowski

Malinowski, dans *Les Argonautes du Pacifique Occidental*, rend compte d'un système d'échange très particulier, la *kula*. Il s'agit d'un système inter-tribal d'échanges intéressant des milliers de partenaires répartis dans une vingtaine d'îles différentes.

Les échanges portent sur des brassards et des colliers de coquillages, qui ne sortent jamais de ce circuit et s'échangent d'île en île, de village en village et même de maison, en maison en suivant un parcours invariable. Ils mettent jusqu'à dix ans pour faire un tour complet et revenir à leur point de départ.

« [II] faut préciser que le système repose sur deux sortes d'entreprises distinctes et complémentaires : 1° les grandes expéditions outre-mer qui véhiculent à chaque fois une grande quantité d'objets précieux et nous offrent l'image la plus significative, mais non la seule, de l'institution ; 2° les échanges beaucoup moins solennels par lesquels un même objet change de main plusieurs fois sur une distance de quelques kilomètres (kula de l'intérieur). »⁵⁴

Cette façon de décrire est possible uniquement parce que, de manière sous-entendue, l'ethnologue considère que ces objets ont une fonction sociale précise.

« [Chaque] élément de type Kula est avant tout destiné à être possédé et échangé tout au long de son existence ; il n'a qu'une seule fonction et n'a qu'une seule fin – faire le tour du circuit Kula, passer de main en main, appartenir tantôt à l'un tantôt à l'autre, être exhibé. »⁵⁵

De là, Malinowski commence à évoquer les sentiments humains s'exprimant dans la *kula*.

« Et c'est précisément cet échange, du fait qu'il se poursuit sans trêve et qu'il suscite d'ardentes compétitions, qu'il éveille la jalousie et confère le prestige social et renommée, qui donne tout leur prix aux *vayyu'a*. »⁵⁶

Selon Panoff (1972), pour la première fois, une monographie lie l'ensemble du système social observé en un vaste réseau d'institutions ayant chacune leur fonction, toutes reliées par

53 Elias, N., Dunning, E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard, Paris, 1994.

54 Panoff, M., *Bronislaw Malinowski*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1972, pages 58-59.

55 Malinowski, B., *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Gallimard, Paris, 1963, page 582.

56 Malinowski, B., *op. cit.*, page 582.

la *kula*. On peut considérer que la vision de Malinowski est implicitement, avant l'heure et dans une certaine mesure, structuraliste. La fin des *Argonautes* montre l'inclinaison prise par Malinowski vers sa future théorie de la culture.

« Si telle institution, encore jamais vue mais moins bizarre qu'il ne paraît, procède d'une activité et d'une attitude mentale essentielles de l'homme, il faut s'attendre désormais à rencontrer en ethnographie des phénomènes d'un genre identique ou voisin. »⁵⁷

Ainsi, il croit relever certaines des attitudes mentales essentielles à l'humanité. Dans *Trois essais sur la vie sociales des primitifs* (1933), Malinowski considère que ce travail sur la mentalité des primitifs permet d'enrichir les connaissances en psychologie. Ses penchants théoriques y sont plus explicites.

« La fonction fondamentale de la loi consiste à imposer un frein à certains penchants naturels, à enfermer les instincts humains dans certaines limites, afin de pouvoir les contrôler, et à obliger les hommes à suivre une conduite n'ayant rien de spontané, une conduite contrainte. »⁵⁸

On peut remarquer une certaine similitude avec la vision du social défendue par Elias qui voit les institutions comme autant de moyens d'auto-contraindre les individus. Pourtant, les objets des deux auteurs sont particulièrement éloignés.

Le concept de fonction amène également à concevoir la société en un réseau d'institutions, chez Malinowski, toujours rattachées à des besoins naturels.

« C'est ainsi que le caractère obligatoire de ces prescriptions est un effet de penchants naturels tels que l'égoïsme, la vanité et l'ambition, mis en œuvre par un mécanisme social spécial qui comporte, entre autres éléments, certaines actions obligatoires. »⁵⁹

Quelques années plus tard, à partir de ce même terrain mélanésien, il fonde sa *Théorie scientifique de la culture* (1944).

« Ce qui compte, ce n'est pas que tel ou tel trait soit présent ici ou là, c'est qu'il remplisse, dans la totalité d'une culture donnée, telle fonction précise. [...] chaque coutume, chaque objet, chaque idée et chaque croyance remplissent une certaine fonction vitale, ont une certaine tâche à accomplir, représentent une part irremplaçable

57 Malinowski, B., *op. cit.*, page 585.

58 Malinowski, B., *Trois essais sur la vie sociale des primitifs*, petite bibliothèque, Payot, 1933, 1980, page 46.

59 Malinowski, B., *op. cit.*, page 48.

de la totalité organique. »⁶⁰

Et comme l'écrit Cuhe (1996) :

« Malinowski élabore une théorie qui sera très controversée, la théorie dite des « besoins » [...] Les éléments constitutifs d'une culture auraient pour fonction de satisfaire les besoins essentiels de l'homme. [...] La culture constitue précisément la réponse fonctionnelle à ces impératifs naturels. Elle y répond en créant des « institutions ». »⁶¹

Le fonctionnalisme montre là ses limites : il se révèle peu apte à penser les contradictions culturelles internes, les dysfonctionnements, voire les phénomènes culturels qui, dans cette optique, seraient considérés comme pathologiques. Dans cette optique, Radcliffe-Brown va s'approprier le modèle théorique biologique, tout en s'éloignant des conceptions naturalistes de son prédécesseur.

1.2. Une réponse aux besoins naturels ?

Dans *Structure et fonction dans les sociétés primitives*, Radcliffe-Brown explicite ses vues théoriques. Relevant les impasses du fonctionnalisme, mais remarquant aussi les qualités du travail de Malinowski, il va tenter une abstraction des données de terrain qu'il a récoltées, en empruntant cette fois le concept de structure à la biologie. Radcliffe-Brown s'appuie sur trois concepts qui lui semblent fondamentaux :

« Les trois concepts de processus, de structure et de fonction sont ainsi les composantes d'une théorie unique, les éléments d'un schéma d'interprétation des systèmes sociaux humains. Ils sont liés par un rapport logique, dans la mesure où le terme de « fonction » définit les relations du processus et de la structure. »⁶²

L'étude du social consiste à s'intéresser à un processus, à une vie en perpétuel changement. Voici ce qu'il entend par le terme de structure :

« [Nous] désignons une disposition ordonnée de parties ou éléments composant d'un tout. Une composition musicale, une phrase, un bâtiment, une molécule ou un animal ont une structure. [...] Un des problèmes théoriques fondamentaux de la sociologie est celui de la nature de la permanence sociale qui dépend elle-même

60 Cuhe, D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, La découverte, collection repères, Paris, 1996, page 33.

61 Cuhe, D., *op. cit.*, page 34.

62 Radcliffe-Brown, A. R., *op. cit.*, page 79.

de la permanence de la structure sociale, c'est-à-dire de celle des positions des personnes les unes par rapport aux autres. »⁶³

Contrairement à ce qui en est souvent dit, le biologisme de son approche est d'un ordre différent de celui de Malinowski. Radcliffe-Brown reprend des concepts opératoires, sans considérer qu'un organisme social soit du même ordre qu'un organisme biologique. En définitive, avec le structuro-fonctionnalisme, on s'éloigne des présupposés naturalistes de la vie sociale.

63 Radcliffe-Brown, A. R., *op. cit.*, page 76.

2. Une approche fonctionnaliste de la boxe

Les propos naturalistes de certains boxeurs renvoient à une conception qu'on retrouve chez une partie des auteurs. Hier, comme aujourd'hui, la boxe serait ancrée en l'être humain et aurait plusieurs fonctions.

Les boxes européennes sont très souvent considérées comme les descendantes du pugilat grec, le combat aux poings de l'Antiquité européenne. D'un point de vue formel, il existe un lien indéniable, puisque les modalités anglaise et antique sont effectivement proches, en apparence. Cependant, certaines différences incitent à nuancer cette filiation. Comme l'écrit Elias :

« Ainsi, lorsqu'on étudie l'évolution d'un sport, on est fréquemment porté par l'envie de lui attribuer une longue et respectable ascendance. On a alors tendance à retenir comme pertinentes toutes les informations sur des jeux du passé présentant une quelconque ressemblance avec la forme actuelle du sport [...] Si l'on trouve dans une chronique du XII^{ème} siècle que, dès cette époque, les jeunes gens de Londres se rendaient certains jours dans les champs pour y jouer avec une balle, on est tenté de conclure que ces jeunes gens jouaient déjà à ce même jeu qui, sous le nom de « football », est devenu aujourd'hui l'un des principaux jeux d'Angleterre. »⁶⁴

Un combat de pugilat ne pouvait s'achever que sur abandon ou sur mise hors d'état de combattre. Pendant l'Antiquité, si la rencontre était trop longue, le *klimax* permettait de départager les adversaires.

A tour de rôle, chacun des deux combattants assénait un coup sans que l'autre ne puisse se protéger. Le combat finissait, là aussi, par abandon ou sur mise hors d'état de combattre, voire par la mort de l'un des participants, contrairement aux combats de boxe actuels délimités par des *rounds*, où la victoire se fait par l'intermédiaire d'un système de score. Cangioni, journaliste sportif, applique sans le savoir la proposition de Malinowski :

« Très tôt, un pugilat, issu des besoins ataviques de l'homme, entre dans les mœurs de l'homme avec l'évidence des besoins naturels. »⁶⁵

Bien entendu, l'expression « atavique » peut paraître exagérée, mais elle renvoie à une idée, souvent implicite, constatée lors des entretiens et des discussions informelles, selon

64 Elias, N., Sur le sport et la violence, IN Elias, N., Dunning, E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard, Paris, 1994, page 208.

65 Cangioni, P., *La fabuleuse histoire de la boxe*, Nathan, Paris, 1990, page 17.

laquelle, la « *boxe, elle est en l'homme. Il a besoin de ça* », comme l'a dit Thibaut⁶⁶, entraîneur à Levallois. Il s'agit de pouvoir exprimer une violence intrinsèque à toute humanité.

Dans le même temps, on peut relever une autre différence entre pugilat et boxe : l'utilisation non pas de gants, mais de cestes, faites de lanières de cuir entrelacées qui, sous l'Empire romain, finiront par être clouées, infligeant de graves blessures. On peut dès lors se demander si ce sont les combattants ou les spectateurs qui ont ce besoin de violence, puisque cette évolution des cestes cloutées s'est faite sous la pression des jeux du cirque.

Depuis 1891, l'utilisation des gants est obligatoire dans les combats de boxe anglaise. Leur taille a évolué progressivement. Les gants, à l'origine, ont été introduits pour éviter les blessures aux mains et leur taille a été augmentée, afin de protéger le visage et le cerveau.

Si la mise en parallèle du pugilat et de la boxe anglaise semble évidente, l'évolution, en un peu plus d'un siècle de cette dernière, montre l'exact inverse de celle du pugilat. La mort d'un des pugilistes n'avait rien d'exceptionnel. Ce dénouement relevait de la fatalité et des Dieux, alors que, dans le noble art, tout est fait pour éviter un tel aboutissement.

Cependant, aux Olympiades de 492 et 488 avant Jésus-Christ, les gagnants respectifs, Cléomède d'Astipalea et Diognète de Crète, sont privés de leur titre pour avoir tué intentionnellement leur adversaire. Certaines règles commencent à être instituées, dont l'interdiction de donner volontairement la mort⁶⁷.

C'est au même moment que l'*agonothète*, un arbitre, est introduit dans les joutes antiques. On pourrait croire que cette apparition relève d'un processus de hausse de la sensibilité face à la violence. Or, au même moment sont introduites les cestes produisant des blessures sans commune mesure à ce qui se produisait auparavant.

Malgré des différences importantes que nous venons très brièvement de baliser, le but dans la boxe anglaise et le pugilat reste le même. Vaincre son opposant avec l'aide des poings. Et c'est bien cela que de nombreux auteurs relèvent.

Mais, surtout, la boxe et le pugilat répondraient aux mêmes besoins naturels universels : l'expression d'une violence circonscrite dans une salle ou dans un stade pour éviter que celle-ci ne se déverse dans l'ensemble de la société. La pratique de la boxe est légitimée, tout comme son institutionnalisation, parce que les Grecs, déjà à cette époque, auraient utilisé le combat aux poings dans cette même optique.

66 Les prénoms utilisés pour nommer les acteurs sociaux ne sont pas les vrais, afin de rendre anonymes leurs propos.

67 Cangioni, P., *op. cit.*.

Or, la violence des sociétés antiques était d'un tout autre ordre que celle existant dans les sociétés dites occidentales. En effet, Elias⁶⁸ rend compte d'un ordre social fondé sur d'autres critères.

Le pugilat remplissait une toute autre fonction que les boxes actuelles en Europe et semble même entrer dans une logique de rapprochement des Dieux⁶⁹. En effet, participer aux Jeux antiques était réservé à l'élite aristocratique qui, par ce geste, asseyait sa supériorité sociale et sa caractéristique principale : appartenir à la communauté humaine, au monde profane, tout en pouvant se rapprocher des Dieux et donc du monde sacré. Ils accomplissaient leur destinée, la plus proche possible de la perfection.

2.1. Les premières formalisations modernes. Un espace social s'ouvre.

A cette époque, nous sommes très loin de la boxe anglaise d'aujourd'hui. La boxe, sous la forme qu'on lui connaît, apparaît au XVIII^{ème} siècle, même si des affrontements aux poings ont lieu au siècle précédent. En fait, à partir de ce siècle, un processus de formalisation débute.

En 1719, James Figg bat tous les adversaires qu'on lui oppose et est déclaré champion du monde, titre ne concernant que l'Angleterre, afin de diffuser la pratique pour avoir plus de spectateurs et recruter de nouveaux élèves. D'ailleurs, Figg ouvrira sa propre école de boxe. N'étant pas issu de l'aristocratie, on peut comprendre cette promotion de la pratique comme une volonté d'ascension sociale.

L'un de ses élèves, Jack Broughton, va connaître un succès analogue. Ceci étant, après avoir tué en combat, il propose, en 1745, les *Broughton Rules* (Annexe 20, page 338). Tous les boxeurs et organisateurs de combat se rencontrent et entérinent ce nouveau règlement sauf, l'utilisation des *mufflers*, les gants, prévus à l'origine.

Les 29 règles donnent la première formalisation à l'ensemble de la pratique : interdiction des coups bas, de tête, de pied et de genou, de frapper un adversaire à terre, droit d'avoir trente secondes de récupération pour reprendre le combat après une chute et création d'une aire de combat entourée par deux cordes superposées, le *ring*.

Dès le milieu du XVIII^{ème} siècle, les ingrédients qui font la spécificité de la boxe anglaise semblent présents : professionnalisation et formalisation.

68 Elias, N., Sport et violence, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976/2, pages 2-21.

69 A ce sujet, voir Ulmann, J., *De la gymnastique aux sports modernes : histoire des doctrines de l'éducation physique*, Vrin, Paris, 1989 ; et également, Quéval, I., *S'accomplir ou se dépasser : conflit de l'éducation physique et sportive et du sport*, Gallimard, Paris, 2004.

L'histoire de la boxe est souvent présentée comme une histoire de ses règles et de ses champions. Elle est, en fait, celle des éléments les plus importants dans les représentations actuelles, c'est-à-dire la carrière du boxeur, avec le caractère supérieur accordé à la forme professionnelle et l'utilisation des règles, ajustées selon les combattants et omniprésentes pour garantir la sécurité et l'égalité des chances.

A cette même période, « en 1747, John Godfrey, Capitaine de l'Armée Royale, publie un traité sur les arts de combat qui contient le premier document de référence sur les affrontements à poings nus. Il est intitulé *A TREATISE Upon the Useful Science of Defence* et est dédié au frère du Roi, le Duc de Cumberland. »⁷⁰

Ce texte comporte deux parties. L'une se consacre à l'escrime et l'autre à la boxe, sur une vingtaine de pages. Loudcher (2011) s'interroge sur le degré de sportivisation atteint à cette époque. De l'ouvrage de Godfrey, Loudcher retient que la force des muscles des bras est prépondérante, la technique en elle-même passant au second plan.

« D'ailleurs, elle se résume à des considérations bio-mécaniques très générales dont la finalité est l'obtention d'une grande force. Dans ce but, J. Godfrey conseille de serrer fermement (« *firm* ») les poings lors de la frappe, mais aussi pour bénéficier d'une grande « vitesse » (« *velocity* »). En effet, les muscles fléchisseurs (« *flexors* ») des doigts contribuent à serrer le poing et les extenseurs (« *extensors* ») sont les muscles opposés qui participent à l'ouverture de la main. »⁷¹

Néanmoins, l'historien note que les techniques vont se développer suite à la multiplication des matchs les années suivantes et l'organisation de rencontres plus contrôlées. Ceci dit, dès ses fondements, la boxe est considérée comme un « *manly art* », un affrontement viril, construisant l'identité masculine, que ce soit d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique⁷².

Comme l'indique Loudcher (2011), cette pratique est spécifique de l'Angleterre des XVII^e et XVIII^e siècles. Brailsford écrit que la vie au quotidien « était elle-même précaire et rugueuse, et l'on peut difficilement espérer que le sport l'était moins »⁷³. Après James Figg, les affrontements prennent une nouvelle signification.

70 Loudcher, J.-F., Les débuts de la boxe anglaise : étude du premier traité pugilistique écrit par John Godfrey. A *Treatise Upon the Useful Science of Defence* (1747), [En ligne] in *Jorrescam*.
http://www.jorrescam.fr/jorrescam/CONGRES/PSYHIPHI/LOUDCHER/LOUDCHE.HTM#_ftn1,
consulté le 17.05.2011

71 Loudcher, *op. cit.*.

72 Gorn, E., *The Manly Art. Bare-Knuckle Prize Fighting in America*, Cornell University Press, 1986.

73 Brailsford, D., *Bareknuckles, A social History of Prize-Fighting*, Lutterworth Press Cambridge, 1988, page 20.

« Plus encore, ils ont pignons sur rue et se déroulent dans des baraques à l'instar de celle construite par James Fig. L'évolution semble générale. Selon J. Godfrey, après James Fig, l'esprit de combat au sabre (« back-sword ») s'éteint. Il semble qu'un âge nouveau apparaît avec la pratique des combats à poings nus. La violence prend une autre signification dans ces affrontements. Il s'agit moins de montrer les stigmates des blessures des batailles de gladiateurs que de montrer, désormais, une réelle efficacité dans des affrontements à poings nus. [...] Ce ne sont plus les stigmates qu'il faut montrer, mais bien, dans ces affrontements à mains nues, le corps qu'il faut atteindre et donc l'homme. Car, en éliminant son opposant à coups de poing, on obtient une certaine reconnaissance sociale. Le courage que l'on a montré à porter et à résister au coup est valorisé. Or, cette évolution ne se fait pas de n'importe quelle manière. Elle est portée par tout un changement socioculturel. »⁷⁴

Elias, dans *Sport et civilisation. La violence maîtrisée* (1994), rapporte une pacification des mœurs en Angleterre suite à la naissance du régime parlementaire et à un certain équilibre des forces en présence. La violence au quotidien devenant moins prégnante dans les relations sociales, les passe-temps eux-mêmes se modifient.

Surtout, l'aristocratie a bien plus de temps libre et utilise celui-ci dans l'organisation de spectacles et de paris, dont la boxe fait partie, puisque ces paris sont tenus par la noblesse qui, un temps, fera boxer ses propres domestiques.

Pour ces raisons là, on passe d'une période, à la fin du XVII^{ème} siècle, où les affrontements « sont aléatoires et organisés au gré de la volonté des Lords ou des altercations »⁷⁵, à une autre, au XVIII^{ème} siècle, laquelle « se discerne avec la création de baraques dans lesquelles les combats ont lieu, mais aussi dans lesquelles des écoles (« *academy* ») se font jour comme celle de J. Figg. »⁷⁶

Son successeur, J. Broughton, veut « fournir un endroit confortable aux *gentlemen* qui viennent assister aux rencontres. Plus encore, il est un réel innovateur lorsqu'il propose à ses élèves d'utiliser des gants qui éviteront les yeux pochés et les mâchoires cassées. D'ailleurs, afin de compléter l'entreprise commerciale, il propose, la même année, les premières règles de boxe. Celles-ci sont acceptées par les *gentlemen* et les boxeurs et vont assurer son succès et sa notoriété. »⁷⁷

En définitive, la boxe anglaise se construit de la même manière que beaucoup de passe-temps qui deviendront des sports, avec une dimension supplémentaire. Le rapport à l'argent y est particulier, dans la mesure où ni Figg, ni Broughton, personnages centraux de la

74 Loudcher, J.-F., *op. cit.*.

75 Loudcher, J.-F., *op. cit.*.

76 Loudcher, J.-F., *op. cit.*.

77 Loudcher, J.-F., *cp. cit.*.

formalisation de la pratique, ne sont issus de l'aristocratie.

Avec la sportification, c'est la démocratisation d'espaces sociaux qui se fait jour, permettant à certains acteurs sociaux d'obtenir une reconnaissance sociale, ainsi que des revenus, qu'ils n'auraient pu obtenir autrement.

2.2. Une pratique aux rôles différents selon l'usage : ascension sociale progressive et message chrétien

La boxe est très tôt un spectacle et continue de l'être, pour partie, au XIX^{ème} siècle. Le combat entre Tom Cribb, Britannique et blanc, et Tom Molineaux, Américain et noir, en 1810, réunit près de 20000 spectateurs.

C'est la première fois qu'un noir trouve, en Europe, la possibilité d'affronter un blanc. La boxe deviendra progressivement un espace d'émancipation pour les noirs américains. Comme l'écrit Wacquant, la communauté afro-américaine y trouve des « héros culturels »⁷⁸, tels Mohamed Ali. Ainsi, la boxe anglaise n'est plus du tout utilisée de la même façon que chez les *Lords* anglais.

Au-delà de cette historicité, la boxe est un espace de conflits, dans lequel certains noirs vont exceller. D'une part, ils vont gagner une certaine estime face aux blancs, surtout aux États-Unis. D'autre part, se construira au cours du temps, aux États-Unis, et par médiatisation, dans une grande partie du monde, un espace de mixité ethnique.

Par l'affrontement sur le *ring*, s'initient des rencontres, même si celles-ci sont théâtralisées sur le mode de la confrontation. Pour accepter d'affronter quelqu'un faut-il encore être en mesure de reconnaître une certaine égalité de principe.

Il s'agit là, à notre avis, d'un élément rarement pris en considération : la boxe anglaise est devenue un terrain d'acceptation de différences qui, en dehors de cet espace, sont considérées d'une toute autre manière.

Ainsi, Jack Jolmson (1908-1915) et Joe Louis (1937-1949) furent les deux premiers athlètes afro-américains à devenir champions du monde poids lourds⁷⁹. Mike Tyson sera entraîné par Cus d'Amato, entraîneur de champions, reconverti dans la reconversion de délinquants des ghettos noirs américains. C'est, du moins, la façon dont est présenté cet

78 Wacquant, L., Protection, discipline et honneur : une salle de boxe dans le ghetto américain, in *Sociologies et sociétés*, N°27, 1995, pp. 75-90, page 86.

79 Pillon, G., *Champions noirs dans une Amérique blanche : la politisation de l'image raciale de Jack Johnson et Joe Louis*, mémoire de maîtrise, Université de Laval, Québec, 2008.

entraîneur blanc.

Dans les représentations médiatiques, bien que cela reste souvent un non-dit, on voit des blancs et des noirs collaborer professionnellement depuis longtemps. Bien entendu, la position des afro-américains a été difficile.

Pour autant, la boxe anglaise a influencé cette image des rapports entre communautés fortement différenciées, tout en valorisant des groupes dominés à l'extérieur. En outre, cette médiatisation est mondiale et influence nécessairement la vision qu'ont tous les boxeurs de leur propre pratique.

Dans le courant du XIX^{ème} siècle, à la même époque que les premières rencontres entre noirs et blancs, des liens entre sport et religion en Grande-Bretagne vont se développer. Les *muscular christians* vont utiliser les pratiques corporelles, dont la boxe, pour tenter de christianiser la société et, notamment, les classes populaires.

La boxe va alors connaître un nouveau statut, celui de son intégration dans les *cursus* scolaires. Dans un premier temps, « les loisirs ont formé un espace de conflit, souvent aigu, entre les Églises et des fractions importantes de la population. Le monde du sport était l'un des domaines de la société britannique où l'influence religieuse était la plus faible. Pendant la seconde moitié du siècle, que l'on perçoit souvent comme une période de sécularisation croissante, les mondes de la religion et du sport se sont rapprochés. Les Églises ont joué un rôle capital dans l'immense expansion de l'activité sportive pendant cette période ». ⁸⁰

A l'origine, le clergé était à la pointe des attaques contre les sports traditionnels pendant la première moitié du siècle. Au niveau national, les combats de coqs furent interdits en 1849, mais la plupart des luttes autour des sports violents se menèrent au niveau local.

En 1841, le révérend Joshua Cantley fut blessé quand il tenta de mettre fin à un match illégal de boxe dans sa paroisse de Bedfordshire⁸¹. Ces attaques étaient inspirées non seulement par des motifs religieux et humanitaires, mais aussi par des considérations économiques et par une nouvelle conception de la « respectabilité » et de la « civilisation »⁸². Les *sportsmen* étaient également particulièrement critiques et on trouve des boxeurs chez les aristocrates et la grande bourgeoisie⁸³.

80 Mac Leod, H., La religion et l'essor du sport en Grande-Bretagne, in *Revue d'histoire du XIX^{ème} siècle*, numéro 28, 2004, [En ligne] <http://rh19.revues.org/index624.html>, le 13.05.2011.

81 Brailsford, D., *op. cit.*.

82 Mac Leod, H., *op. cit.*, page 3.

83 Brailsford, D., *op. cit.*.

« Ces hommes trouvaient leur raison de vivre dans la chasse, les fusils, les chiens, la boxe — et souvent, également, dans les combats de coqs. Ils étaient fréquemment hostiles au clergé et leur conception de la vertu était très différente de celle des évangéliques. Pour ceux-ci, l'idéal humain était le « *serious Christian* » (le chrétien sérieux) ; pour ceux-là, le « *sportsman* » (le sportif) — ce qui ne signifiait pas seulement aimer le sport, mais encore souscrire à tout un mode de vie. Ils admiraient surtout la force et l'audace physiques, telles qu'elles se manifestaient dans les concours de glotonnerie et de consommation d'alcool, dans la séduction ou dans l'activité sportive, *mais toujours dans la perspective de remporter de grands paris*. Ces hommes lisaient les journaux sportifs, tel que *Bell's Life in London*, dont les pages étaient remplies de nouvelles sur les courses de chevaux et les matchs illégaux de boxe. À une époque où l'influence de la religion et du clergé était en général à son *maximum*, ce monde sportif était le lieu où l'on pouvait le plus facilement y échapper. »⁸⁴

Dans les années 1840, on assiste aux premiers changements de considération à l'égard du sport dans le clergé. En 1857, le terme de « *muscular Christian* » est utilisé pour qualifier les écrivains Charles Kingsley et Thomas Hughes⁸⁵, et « est resté d'usage courant jusqu'à nos jours pour décrire ceux qui allient officiellement pratique religieuse et activité sportive »⁸⁶.

Hughes et Kingsley, anglicans libéraux, sont influencés par des vues théologiques, pastorales et politiques. Ils s'opposent à toute séparation du sacré et du profane. Les chrétiens doivent s'intéresser à chaque domaine de la vie, dont le corps.

La *muscular Christianity* avait une influence particulièrement grande sur deux terrains : les paroisses ouvrières et les *public schools*. Dans les grandes villes, le clergé voulait contribuer à l'amélioration de la vie ouvrière et à la réconciliation entre les classes ; il voulait également regagner les ouvriers à l'Église. Et, pensait-on, le sport pouvait prendre part à cette entreprise.

L'un des pionniers de ce mouvement fut un prêtre évangélique, le révérend J. C. Miller, curé de la paroisse St-Martin à Birmingham. En 1854, il fonda une association ouvrière, la *Working Men's Association*, qui comptait 1700 membres en 1856, dont 300 femmes.

Plusieurs autres paroisses de Birmingham suivirent rapidement cet exemple. Le *Working Men's College* (Collège des Ouvriers), fondé à Londres en 1854 par le théologien libéral et socialiste chrétien F. D. Maurice, présente un cas similaire. Le Collège propose non seulement des cours de science et de littérature, mais aussi des clubs de boxe et d'aviron⁸⁷.

Dans les années 1880, le sport illégal du *prize-fighting* se transforme en sport respectable. Le révérend Cecil Tyndale-Biscoe, directeur d'une école anglicane au Kashmir, de 1890 à

84 Mac Leod, H., *op. cit.*, page 4.

85 à ce sujet : Mac Intosh, P. C., *Physical Education in England since 1800*, Bell, London, 1968.

86 Mac Leod, H., *op. cit.*, page 4.

87 à ce sujet : Harrison, J. F. C., *History of the Working Men's College*, Londres, Routledge, 1954.

1947, enseignait le football, le cricket, la natation, l'aviron et la boxe, et soulignait toujours l'utilité de ces sports : le cricket et le football apprenaient le *fair play* et l'esprit d'équipe ; la boxe permettait de se défendre contre les pédérastes et la natation de prévenir les noyades. Tous les sports développaient un salutaire esprit de compétition.

Mais vers 1900, les sportifs cléricaux commencent à se montrer préoccupés par la direction que le sport prend. Dans de nombreux sports, les années de la fin du XIXe siècle sont marquées par des conflits acharnés concernant la professionnalisation.

En 1902, l'*University Club*, un important centre de boxe dans l'*East End* de Londres, est fermé parce que le directeur a appris que les paris y sont couramment pratiqués⁸⁸.

Au fond, on peut voir deux usages qui, d'une certaine manière, s'opposent. D'un côté, que ce soit en Angleterre ou aux États-Unis, la boxe professionnelle et sa spectacularisation permettent à des membres des classes populaires de s'élever socialement. Pour se faire, il leur est nécessaire de professionnaliser la pratique. De l'autre, une pratique parmi d'autres est utilisée afin de toucher les groupes populaires avec le message chrétien.

2.3. L'histoire d'une sportification

A tout cela s'ajoute ce qui est apparu comme essentiel dans le développement du sport, l'uniformisation qui va avoir lieu entre le XIXème et le XXème siècle, au niveau réglementaire.

Au travers de ce phénomène, on assiste, en réalité, à l'assimilation de l'altérité qui est elle-même normalisée, dans un cadre en train de se constituer. Dans cette même période, et contrairement à la Rome antique, la sensibilité à la violence semble s'accroître et suite aux premières réglementations, les *Broughton Rules*, Loudcher rapporte que :

« En 1867, le *sportsman* et journaliste John Graham Chambers, soutenu par le Marquis de Queensberry, rédige, au sein de l'*Amateur Athletic Club*, des règles qui forment encore actuellement les fondements de la boxe moderne. »⁸⁹

88 Shipley, S., *The boxer as hero : a study of social class, community and professionalisation of the sport in London 1890-1905*, thèse de l'université de Londres, 1986.

89 Loudcher, J.-F., *Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française (1798-1978). D'une pratique populaire à un sport de compétition*, l'Harmattan, Espaces et temps du sport, Paris, 2000, page 94.

Pour Cangioni, Chambers chercherait à « humaniser »⁹⁰ la boxe.

« Son désir profond consiste à substituer aux luttes farouches pied contre pied, basées sur la force et le poids, une escrime du poing où la défense ferait l'objet des mêmes attentions que l'attaque. »⁹¹

Cet argument fait suite à la possibilité d'exprimer la violence. On entrerait dans une ère de civilisation de la pratique de plus en plus contraignante. Il est admis que ce sont ces règles qui ont toujours cours aujourd'hui.

Cette permanence est à nuancer par la création régulière de nouvelles catégories de poids tout au long du XX^{ème} siècle, afin d'égaliser de plus en plus les chances. Les règles de Queensbury n'en instauraient que trois, alors qu'aujourd'hui on peut en compter dix-sept (Annexe 20, page 343).

Cette vision qui présente une histoire faite de ruptures semble omettre les changements progressifs. Loudcher (2008) propose une autre vision de la sportivisation de la boxe anglaise. A travers l'étude de la durée des *rounds* et des combats, il met en avant un processus. Entre la rédaction des règles du Marquis de Queensbury et son imposition en 1891, près de 25 ans s'écoulaient.

Dans un autre registre, au début du XX^{ème} siècle, Rauch (1992) considère que la boxe est un « acte culturel, riche de codes, d'émotions et d'exotisme »⁹². On peut considérer que malgré ces changements – les *rounds*, l'introduction des gants – l'intérêt du public n'a pas été altéré. Rauch considère que la boxe est une « morale de la domination »⁹³, ainsi qu'une « plongée dans des réalités intimes »⁹⁴ et c'est peut-être l'intérêt qu'y trouve le public. On assiste à l'inversion de certaines valeurs, au début du XX^{ème} siècle :

« [...] si la justice cherche à compenser la souffrance qu'a subie un citoyen, la boxe, par contre, récompense celui qui blesse, mutile et assomme. [...] Mais une violence qui vise à jeter un homme au sol, inconscient, perdant son sang, avec une force telle que sa tête retentit sur le plancher, voilà de l'inédit. C'est une excitation dont ne jouit pas vraiment le public français. [...] L'arbitre expertise la qualité de la violence produite. Glorification de la force, la rencontre de boxe redistribue les critères de brutalité. »⁹⁵

Cette interprétation rend compte d'un élément déjà présent dans le combat entre Cribb et

90 Cangioni, P., *op. cit.*, page 122.

91 Cangioni, P., *op. cit.*, page 122.

92 Rauch, A., *Boxe, violence du 20^{ème} siècle*, Aubier, Paris, 1992, page 10.

93 Rauch, A., *op. cit.*, page 13.

94 Rauch, A., *op. cit.*, page 13.

95 Rauch, A., *op. cit.*, page 11.

Molineux. Cet affrontement, extrêmement médiatisé en 1810, a connu des commentaires racistes, indiquant que ce match entraînait en contradiction avec l'état d'esprit dominant en Angleterre à l'époque. Rauch montre que la boxe anglaise, en France, un siècle plus tard, transgresse également les implicites culturels qui sont, certes, d'un tout autre ordre.

On peut remarquer qu'un certain vent souffle contre les interdits dans cette modalité de pratique. Rauch rend compte qu'en quelques années, au tournant du siècle, en France, la boxe anglaise va connaître un succès croissant.

C'est d'ailleurs là qu'un lien durable s'opère avec la savate, après qu'au cours du siècle précédent, des spécialistes des deux pratiques se soient affrontés. Cette fois, c'est de manière durable que la coexistence aura lieu.

La boxe française a connu une histoire tout à fait différente de la *fancy*. Defrance, dans *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes, 1770-1914* (1987), la met en relation avec les gymnastiques qui se sont développées en France dans le courant du XIX^{ème} siècle.

Durant cette période, sport et gymnastique vont s'affronter. Au début du siècle, la gymnastique est rendue obligatoire dans les écoles du primaire et du secondaire. Les classes bourgeoises assimilent ce modèle d'exercice aux classes populaires et à l'armée. D'ailleurs, les gymnastes sont souvent d'origine populaire. Et Defrance d'ajouter :

« Un autre milieu présente des attitudes assez semblable, celui qui fréquente les salles d'exercice où prend place la boxe française, dans les arrières-salles de bistrot de Paris. Nous sommes en présence d'une pratique populaire. »⁹⁶

Ainsi, très tôt, la savate est l'apanage de personnes issues de classes populaires. C'est par l'intermédiaire d'une représentation sulfureuse que la modalité anglaise semble avoir pris, dans la hiérarchie symbolique, une position centrale et dominante dans les arts pugilistiques. En effet, sa diffusion en France a vu la savate perdre de nombreux adeptes dans la première moitié du XX^{ème} siècle, époque où le noble art va être introduit sur le territoire français.

⁹⁶ Defrance, J., *De l'excellence corporelle: la formation des activités physiques modernes*, Presses universitaires de Rennes, ERMES, AFRAPS, Paris, 1987, page 105.

2.4. L'apprentissage du boxeur : entre machine, acteur rationnel et ascension sociale

Pour autant, certains auteurs ont relevé que la boxe anglaise aux États-Unis a longtemps été un espace d'ascension sociale. Wacquant, en particulier, a voulu démontrer à quel point la boxe anglaise, à Chicago, avait une fonction d'intégration à la société américaine⁹⁷.

Il fait, à notre avis, un double faux-pas. Le premier, c'est qu'il ne fait que restituer le discours des acteurs qu'il a observés, comme on l'a vu précédemment avec Duneier (2006). Le second s'apparente plus à l'inculcation de l'*habitus* pugilistique.

Jérôme Beauchez (2010), dans « Quand les boxeurs « mettent les gants » : le *sparring* ou les limites de l'institution du combattant »⁹⁸, décrit l'apprentissage du boxeur comme celui de l'incarnation d'un « corps-sujet ». Ainsi, par l'inculcation d'un *habitus* à partir de *sparrings* diversifiés, les automatismes appris par séquences de coups de poings sont ensuite réintégrés dans des situations d'incertitude, visant à préparer le combat :

« Quant à nos études du *sparring*, elles indiquent plutôt que le boxeur compétent ne cesse d'évoluer aux limites de l'institution qui le forme au combat ; cette dernière lui fournit certes les ressources émotionnelles et corpo-techniques pour faire face à son opposant, mais ne peut contenir tous les sursauts des conversations de gestes. Considérée de ce point de vue résolument dynamique, [...] l'institution du pugiliste [...] consiste en un ensemble d'ethnométhodologies dont l'urgence de la lutte limite toujours la pertinence. Celle-ci est donc sans cesse à réinventer sur le fil du combat qui [...] trace une frontière d'incertitude, au-delà de laquelle l'institution du pugiliste ne peut plus rien contre lui. »⁹⁹

En d'autres termes, son apprentissage donne au boxeur un cadre, lui permettant d'analyser et de construire une stratégie toujours mouvante. Or, et c'est ce que remarque Beauchez de l'analyse de Wacquant, chez ce dernier, le corps est objet, dans la mesure où le boxeur n'est qu'une « machine intelligente, créatrice et capable de s'autoréguler tout en innovant à l'intérieur d'une registre fixe et relativement limité de mouvements, en fonction de l'adversaire et du moment »¹⁰⁰.

Cette conception, comme l'écrit Beauchez, réifie le boxeur apprenant et le fige, alors que le propre de cet enseignement est celui d'un système de pensée fondé sur une pragmatique, dans un cadre certes précis, mais demandant toujours de l'innovation et de la créativité, afin

97 Pour le dire autrement, on pourrait parler de mixité sociale.

98 Beauchez, J., Quand les boxeurs « mettent les gants » : le *sparring* et les limites de l'institution du combattant, in *ethnographiques.org*, N°20, 2010 [en ligne] <http://www.ethnographiques.org/2010/Beauchez>, consulté le 2.05.2011.

99 Beauchez, J., *op. cit.*.

100 Wacquant, L., *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, Marseille, 2000, page 95.

de pouvoir surprendre l'adversaire.

Si on ne peut qu'adhérer à l'idée de Beauchez, on peut néanmoins constater également que le discours des boxeurs rencontrés se rapproche beaucoup plus de celui de Wacquant. Se pose dès lors la question suivante : comment lier des discours encensant un organisme social relativement figé se légitimant à partir de l'insertion de pratiquants majoritairement « disqualifiés socialement » et cette forme de l'apprentissage clairement fondée sur l'autonomisation et la prise d'initiative ?

Wacquant, dans *Corps et âmes*, tient un discours qui entre en résonance avec ceux entendus lors de l'enquête. L'auteur a troqué ses représentations profanes pour des représentations, celles de la boxe anglaise, sacrées.

« D'emblée, il est apparu que, pour se donner quelque chance d'échapper à l'objet préconstruit de la mythologie collective, une sociologie de la boxe doit s'interdire le recours facile à l'exotisme préfabriqué du versant public et publié de l'institution – les combats, les grands ou les petits, l'héroïsme de l'ascension sociale du miraculé [...] Elle doit appréhender la boxe par son côté le moins connu et le moins spectaculaire : la grise et lancinante routine des entraînements en salle, de la longue et ingrate préparation, inséparablement physique et morale »¹⁰¹

C'est ensuite qu'il définit le *gym* par ses fonctions, sans même s'intéresser un tant soit peu à celles en vigueur dans la représentation de l'ascension sociale, cherchant par là à échapper aux représentations habituelles qui, à elles seules, mériteraient d'être étudiées :

« Le *gym* [...] est cette forge où se façonne le pugiliste, l'atelier où s'usine ce corps-âme et armure qu'il s'appête à lancer dans l'affrontement sur le ring, le creuset où se polissent les habiletés techniques et les savoirs stratégiques dont le délicat assemblage fait le combattant accompli [...] Avant toute chose, le *gym* isole de la rue et joue le rôle de bouclier contre l'insécurité du ghetto et les pressions de la vie quotidienne. »¹⁰²

Il avance que l'inculcation de l'*habitus* pugilistique se fonde sur une double antinomie. A ses yeux, la boxe est une activité qui se situe à la frontière de la nature et de la culture, à la limite même de la pratique, tout en nécessitant une gestion rationnelle du corps et du temps, de fait complexe et savante, dont la transmission s'effectue sur un mode pratique et implicite. Enfin, la boxe serait un sport individuel, dont l'apprentissage est collectif.

On peut voir ici une fausse contradiction, dans la mesure où la boxe n'est certainement

101 Wacquant, L., *op. cit.*, pages 9-10.

102 Wacquant, L., *op. cit.*, pages 17-18.

pas un sport individuel : dans tout affrontement, il y a toujours, au *minimum*, deux adversaires qui se confrontent. La confrontation, en boxe, se fait de manière directe. De même, considérer que ce sport est à la limite de la culture et de la nature, c'est faire une simple figure de style. L'entraînement inculque, contrôle et cultive ce qui existe déjà en chaque apprenti boxeur. Le terme d'institution utilisé par Wacquant n'est pas un hasard et renvoie à une vision fonctionnaliste, donc figée, du *gym*.

Le *gym* ne prend tout son sens qu'au regard des chances offertes aux habitants du quartier de Woodlawn, à Chicago. Le club serait le seul moyen légal d'ascension sociale dans un lieu rongé par une violence endémique. Au final, le club aurait toujours cette même fonction de poumon dans les quartiers « difficiles ».

En définitive, même en s'intéressant à l'envers du décor pugilistique, Wacquant reproduit le mythe de l'ascension sociale, parce qu'en fait, ce serait la fonction principale, par l'intermédiaire de multiples sous-fonctions interdépendantes, du club.

A ce discours tenu par les acteurs sociaux rencontrés à Chicago, on peut observer que les acteurs rencontrés pendant l'enquête présentée ici donnent une fonction au club qui diffère légèrement, mais ayant toujours pour *leitmotiv* un rôle social déterminant.

2.5. Investissement, sociabilité et régulation de la violence

A travers les entretiens effectués lors de cette étude, on peut s'apercevoir que l'idée d'une fonction multiple est présente dans les représentations des boxeurs. En fait, pour comprendre ce que signifie concrètement cette idée, il faut commencer par l'investissement qui est complet et total de la part des entraîneurs. Aux Mureaux, Mohammed, par exemple :

« Bien sûr, elle [la boxe] empiète sur ma vie. Pour pouvoir continuer aujourd'hui, c'est très difficile. J'ai beaucoup de collègues qui ont payé le prix lourd, c'est-à-dire des problèmes familiaux, parce que la boxe prend beaucoup de temps [...] j'ai une femme qui comprend assez bien et puis ça se passe bien. Puis, les week-end, je ne suis pas souvent là non plus, puisque je suis toujours parti sur la route, sur les compétitions. »

A Rennes, Clément a obtenu un contrat avec la municipalité, lui conférant une position plus centrale encore dans le club. Il tient le même genre de propos sur le fond que Mohammed :

« C'est mon métier, mais c'est aussi une passion. Et c'est quand même très dur d'associer un métier à une passion, parce qu'on est vite emporté. En plus, la boxe, c'est quand même un sport particulier où en tant

qu'éducateur, on est garant des coups que les autres vont recevoir. Donc, il y a une certaine fusion qui se fait entre le boxeur et l'entraîneur. [...] une complicité qui se fait entre les deux, donc cela représente beaucoup, beaucoup. [...] j'ai la chance de faire un métier qui me plaît. Je me lève le matin, je suis content d'aller au travail, moi, [rires] sauf qu'effectivement, ça me prend toute la semaine et pas mal de week-ends, donc, j'essaye de couper. Il y a des périodes plus dures avec les championnats, où là on est parti tous les week-ends. »

Commence à se dessiner un rapport au collectif, se rapprochant de celui décrit dans *Corps et âme*. Cet investissement se traduit par une cohésion sociale et relationnelle très élevée aux dires des boxeurs. Clément l'explique par l'âpreté de la pratique :

« [...] on travaille beaucoup sur la collaboration justement les uns les autres, puisqu'on les met quasiment tout le temps en opposition sur des exercices techniques, donc voilà. Et là, il n'y a pas de surhomme, il n'y a pas de sous-homme. On est tous pareil. Et puis, c'est un sport tellement dur aussi qu'il y a vraiment naturellement une cohésion qui se fait entre tout le monde. Il n'y a pas vraiment de loi, il n'y a pas de loi du plus fort. Il n'y a pas de loi du plus fort, parce que c'est ce qui est cru à la base par les petits gars de quartier qui viennent et qui voient que finalement, non, ce n'est pas ça [...] parce que les petits étudiants qui sont censés habiter en centre-ville et qui ne savent pas se défendre, etc. ben, ils sont largement supérieurs à eux. Après, on accepte le jeu de dire : moi, je ne suis pas le plus fort de tout le monde et je suis là pour apprendre avec tout le monde. »

Il y aurait quelque chose d'inhérent à la pratique qui égaliserait les individus. Souffrir ensemble créerait une communauté de destin. Ce tissu social qui se crée ne se fait pas seulement à travers les exercices. Pour Julien, élève à Levallois :

« [...] avec du recul, je me dis que la boxe m'a apporté beaucoup humainement parlant, c'est vraiment très intéressant, parce que, quand on rentre dans une salle de boxe, on est un peu réticent face à la réaction des gens et puis on prend très vite confiance. Tout le monde a énormément de respect pour moi. Je trouve ça très glorifiant et ça permet d'avancer encore plus dans la vie. [...] Il y a plein de choses qui s'échangent. La salle de boxe, [...] je trouve que c'est un meeting. »

D'ailleurs, pendant le cours, certains échanges renforcent ce sentiment, le transformant en réalité :

« Quand on boxe, on est plusieurs à boxer sur un même sac et puis on parle un peu. Après, c'est vrai, il y a des entraînements qui peuvent être très durs, c'est vrai. [...] Et après, il y a des entraînements plus relaxants, plus cools. On discute avec les gens. On n'est pas chacun dans sa boxe, chacun tape et puis on ne se connaît pas. Tout le monde essaye de faire des dîners. On se voit en dehors, on boit des cafés. [...] C'est vraiment un esprit très... fermé. »

D'un côté, on entend parler d'une même communauté de destin. Le club est l'espace privilégié d'une sociabilité particulière entre pairs. D'un autre côté, à ce premier point du discours s'ajoute un autre élément, celui d'une certaine mixité sociale, notamment avec Khaled, d'Argenteuil. Si les valeurs et le comportement des boxeurs tendent à privilégier certaines relations, ils ne se limitent pas à une origine sociale ou ethnique particulière.

« C'est un endroit pour se rencontrer, pour discuter. Oui, vraiment un endroit d'échange, un lieu d'échange. [...] C'est un sport collectif, très collectif. [...] C'est qu'on change tout le temps d'adversaire [...] Des filles, des garçons. Blanc, black, beur. Les jeunes, les vieux. Les cons, les égoïstes. On côtoie tout cela, c'est canon. Tout cela, ce n'est pas la boxe, en fin de compte. C'est tout ce qui fait le club. [...] Honnêtement. Quand même la boxe, c'est un sport assez complet, sympa. [...] Les côtés sympas, il y en a mille et un avec les jeunes. Les restos, les soirées. Franchement, [...] il y a plus souvent ce genre de collectivité que d'individuel. [...] Parce que c'est la base du club, la collectivité. [...] Je ne pense pas qu'on puisse imposer la collectivité. Je pense que ça se crée entre petits groupes d'individus. [...] Je pense que s'ils reviennent, c'est pour le côté convivial. »

Implicitement, il y a une remise en cause de certaines valeurs considérées comme dominantes, tel l'individualisme. Khaled les oppose à celles en vigueur dans le club, permettant de fonder les relations sur le primat du collectif par rapport aux individus. En entrant dans ce club, on s'éloigne des schèmes de représentations en vigueur à l'extérieur.

Thibaut, entraîneur à Levallois, met en avant son club par rapport aux autres qui seraient souvent guidés par un individualisme forcené :

« ça n'existe pas dans toutes les salles. Moi, j'ai fait beaucoup de salles. J'ai été dans plusieurs clubs, quand j'étais amateur et c'est vraiment ici, il y a vraiment ça qui se dégage et c'est pour ça que ce club-là, que cette salle-là est réputée sur toute la France. [...] Dans les autres salles, il y a des gars qui viennent, ils vont venir pour pouvoir prouver qu'ils sont ceci, cela, les meilleurs, les champions de la salle ou bien ceci cela. Il y en a qui viennent qui arrivent ici avec cette idée là, mais on les transforme. [...] Donc il manque le respect, il manque pas mal de choses. Et puis bon la boxe c'est dur. C'est un sport qui est très dur. Plus on est humble, plus on arrive à se concentrer sur soi-même, avoir du recul sur soi-même, pour pouvoir avancer et dans les autres salles, je n'ai pas trouvé ça. »

En critiquant ce qu'il se passe ailleurs, Thibaut valorise sa « famille ». On peut remarquer également que, dans ce club, les boxeurs arrogants, « on les transforme ». Le club de Levallois est, dans ce discours, particulièrement proche des concepts employés par Wacquand.

On peut être étonné d'une telle proximité, puisque ces propos sont ceux de boxeurs français. L'aspect communautaire aboutit nécessairement à l'exclusion de certains,

conséquence assumée par Giulio, entraîneur et dirigeant de Pont-Sainte-Maxence, en Picardie :

« J'ai eu un clash cette année, je n'en avais jamais eu. Un petit [...] qui est complètement abruti à qui j'ai voulu laisser une chance mais il est vraiment abruti et j'ai voulu avoir un rôle éducatif avec. Après, c'est un peu de la prétention. [...] Il a été mettre un coup de pied à un autre mec pendant le cours. [...] Donc là, je l'ai chassé, parce que là, après il n'y a plus rien à faire, parce que ça va trop loin. C'est un môme, bon, il n'a pas de chance, hein ? Il ne sait ni lire, ni écrire. Ni ses parents. Ses parents vont en prison sans arrêt, enfin le père. C'est no future pour lui. [...] C'est un môme, il faut faire attention. Il lui faut une attention particulière. [...] Il est abruti parce qu'il n'a vu que de la violence. [...] il faisait ça aussi pour se valoriser. Ça faisait bien. Je suis bagarreur, je suis costaud. À la limite, c'est le seul truc qu'il sait faire bien. [...] Ça me fait de la peine. [...] ça n'arrive jamais. C'est pour ça que là, j'ai fait mes excuses auprès de ceux du groupe. Et c'est de ma faute parce que je le savais que potentiellement ce gars pouvait faire ça. »

Une telle situation est exceptionnelle, dans la mesure où elle est explicite. On remarquera simplement que l'âpreté de la pratique elle-même semble faire un écrémage avant même d'entrer dans un club de boxe.

Philonenko (2007) rapporte un fait datant des années 1960, qui montre la permanence des risques encourus par les boxeurs, même avec des gants :

« On ne recevait plus un coup aigu ou brutal à la face, mais un coup de polochon suivi d'un autre coup... pouvaient ébranler le liquide céphalo-rachidien. C'est ainsi que Kid Paret fut « assassiné » en 1962. »¹⁰³

La mort sur le ring d'un boxeur, lors d'un match télévisé, pour le compte d'un championnat du monde de boxe, a ému les téléspectateurs américains de l'époque. Suite à cela, les contrôles médicaux se sont renforcés. Et malgré toutes les précautions prises, la mort n'est jamais loin. Plus qu'un fait récurrent, il s'agit d'une des représentations à l'œuvre les plus importantes de la boxe anglaise, s'enracinant dans une certaine réalité. Philonenko continue sur la même lancée :

« D'abord, c'est bien connu, les entraînements sont d'une rudesse impitoyable. Les séances d'entraînement sont à ce point acharnées qu'on les distingue mal d'un combat réel. Naturellement, les boxeurs portent des protections [...], mais on n'a rien trouvé de satisfaisant pour protéger l'estomac et surtout le foie, pour ne rien dire du cœur »¹⁰⁴

103 Philonenko, A., *Mohammed Ali. Un destin américain*, Bartillat, Essai, Paris, 2007, page 13.

104 Philonenko, A., *op. cit.*, page 17.

Avec ce mode d'affrontement, on entre dans un absolu qu'aucune règle ne pourra jamais tout à fait dompter. Cela montre bien que l'euphémisation de la violence reste relative, même si de nombreuses règles encadrent l'expérience. Il s'agit de pouvoir continuer à exercer une violence maximale. En même temps, Lucien, entraîneur d'une cinquantaine d'années à Sarcelles, explicite la même idée que celle généralement entendue et reproduite par certains chercheurs : cette institution qu'est la boxe a pour but de réguler la violence.

« L'agressivité dans la boxe par elle-même, ça peut être une qualité à partir du moment où elle est contrôlée, qu'elle n'est pas sauvage [...] Dans la terminologie, on parle d'adversaire et de partenaire. Un adversaire, c'est vraiment une rencontre pugilistique où il y a une opposition totale et un partenaire, c'est une collaboration, donc ça veut dire qu'on doit faire attention de ne pas blesser l'autre. »

On assiste donc à une dialectique entre usage de la violence et encadrement de celle-ci. Dans le même temps, cette dialectique se fait dans un lien avec l'extérieur de la pratique. Si le milieu de la boxe se veut parfois communautaire, sa fonction n'est pas uniquement biologique, s'insérant dans l'ensemble du social. A l'image de Radcliffe-Brown, cette conception de régulation de la violence s'insère complètement dans une représentation plus globale.

On peut dès lors s'interroger. D'abord, s'agit-il d'une réalité tangible ? Que cette approche soit une construction sociale, cela ne fait aucun doute, car elle évacue toutes les situations où le boxeur devient violent à l'extérieur du *ring*.

Ensuite, s'il s'agit d'une réalité en partie tangible, dans quelle optique se fait un tel discours ? Il apparaît probable que l'usage de la violence ne peut être légitime qu'à partir du moment où il est circonscrit dans des lieux précis, avec l'accord des participants et surtout s'il trouve une place d'intérêt public pour l'ensemble des membres de la nation, d'où l'importance d'être compris par toutes et tous.

Au fil du temps, l'affrontement sur le ring est devenu très codifié. Pour autant, cette codification et les valeurs qu'elle sous-tend n'empêche pas toujours la mort de boxeurs. Voici un passage de l'entretien avec Giulio, dans lequel il livre un témoignage montrant l'équilibre précaire entre expression et encadrement de la violence.

« Le truc qui m'a marqué le plus, c'est le décès de Jean. C'est un gosse qui aimait la boxe et qui est décédé à la salle. Et l'autopsie a révélé que c'est à cause de la boxe. [...] À la salle, donc c'était le 13 octobre 2003. Lundi 13 octobre. Il avait eu 20 ans le 10 octobre. Trois jours après ses 20 ans. Il a fait la fête le samedi, dimanche. Nous, les six premières semaines de chaque saison, on ne fait que du physique, il n'y a pas d'opposition et dès la septième semaine, on commence à faire des jeux d'opposition, mais on ne tape pas fort. On

se met en face et on commence à faire des gestes d'opposition. »

Pourtant, dès le premier geste :

« [...] il a pris un coup qui n'était pas violent, mais tout de suite, il a convulsé. [...] Ce coup a cassé un hématome qu'il avait déjà dans le cerveau. [...] L'autopsie a révélé que cet hématome avait quelques mois avant la mort et donc il a cassé cet hématome. Il a saigné et Jean est mort. »

Il raconte cet épisode douloureux qui va totalement changer sa vision de la boxe et sa propre vie :

« On est arrivé aux urgences, il y avait la fille d'un copain de mon père qui est venu aussi d'Italie [...] Elle m'a dit que c'était foutu, qu'il allait mourir. Et j'ai oublié. [...] Le lendemain matin, on devait aller le voir l'après-midi à Amiens parce qu'il était à Amiens. Ils l'ont hélicoptéré là-bas. Et donc, le lendemain matin sa sœur m'a dit que c'était foutu et j'ai encore oublié. [...] Et arrivés là-bas, les parents, ça y est, ils nous disaient que c'était fini, ils le débranchaient. Et là, j'ai percuté et là je me suis rappelé qu'on me l'avait déjà dit la veille, qu'on me l'avait dit le matin. [...] Quand on ne veut pas voir la réalité, on ne la voit pas. »

Quelques mois plus tôt, après un entraînement, l'hématome a été fait lors d'un *sparring* accroché :

« il s'était plaint d'un mal de tête. Il avait mis les gants. Lui, c'était Jean le droitier. Jean le gaucher, c'était son pote. Ils étaient tout le temps ensemble. Le même poids. Ils ont combattu les mêmes adversaires et un moment, il a pris un gros bras arrière, une gauche dans la tête. Il s'est tourné, il a dit woualala. Il a pris un gros coup. [...] Je dis bon, ben on arrête là. Je dis on s'arrête. Bon, ne fais rien. Fais gaffe si tu as des nausées. [...] Le lendemain, j'ai mal à la tête. Et puis, il a mal [...] je crois qu'il ne s'est plus ré-entraîné et je crois que vers le mois de mai, il a été faire un scanner avec sa mère, parce qu'il se plaignait tout le temps de la tête. [...] Ils n'ont pas vu l'hématome. Et en fait, après, il a repris la saison et dès le premier choc, là ça a claqué. Il ne fallait pas. Et il ne fallait pas qu'il reprenne et on ne savait pas. »

Après le décès, tout le club s'est arrêté deux mois et tous se sont demandés s'il fallait continuer. Giulio finit par exprimer son sentiment de culpabilité :

« Moi, ces gens [ses parents], quand je les regarde, j'ai l'impression qu'ils ne m'en veulent pas et moi, j'ai honte devant eux. [...] Quand il est venu au départ à la boxe, je me trompais toujours sur son âge. Je croyais toujours qu'il avait deux, trois ans de plus parce que je ne sais pas, il était si costaud, tout ça. Et un coup, il tapait tellement fort, une fois je lui ai mis une droite, il est venu du côté de la droite. Boum ! Il est tombé et il a

perdu presque connaissance. Il a pris un petit K.O. [...] Oui, je lui ai mis une droite et ça, c'est arrivé cinq ans après. »

Si le club n'a pas fermé ses portes, ce décès a marqué en profondeur l'entraîneur :

« Je ne veux plus risquer. Tu imagines, ça arrive une deuxième fois ? [...] Si j'ai un deuxième mort, je ne peux plus dire que ce n'est pas de ma faute. Il faut arrêter. »

En définitive, si la boxe a pour but de réguler la violence, celle-ci peut parfois être synonyme de mort. On peut comprendre l'argument d'une pratique régulant la violence comme le contrepoids de ce risque.

Le risque de voir quelques individus décéder au cours des entraînements est minime, à la vue des bénéfices tirés par la société. Une telle argumentation se fonde sur le calcul le plus simple qui soit.

Pour autant, une telle idée opère quand il s'agit de justifier une pratique extrêmement dangereuse, à l'intérieur de sociétés réprouvant la violence. Bien entendu, un tel argument ne prend jamais la forme explicite d'un calcul des coûts, mais doit être entendu par rapport aux risques encourus, bien réels à terme, de monter sur le *ring*.

Dans le même temps, ce risque devient *de facto* minime, vu le nombre très rare de morts dus à la boxe, par le rôle joué par les encadrants dans les clubs. A travers les discours tenus pendant les entretiens, ainsi qu'un certain nombre de faits historiques, nous pouvons déjà tirer certaines conclusions.

2.6. Fonction sociale totale et mixité sociale : deux représentations dominantes

Tout d'abord, on peut constater que les boxeurs considèrent que leur pratique a une fonction qui résonne avec les valeurs dominantes de la société française. Les bienfaits du pugilat moderne sont physiques, psychiques et sociaux.

La régulation de la violence n'est possible qu'au travers d'un réagencement des affects, un travail de discipline du corps et une sociabilité « *fermée* », la plus agréable possible entre membres du club, tempérant ainsi la violence. Pour le dire autrement, l'individu, en boxant, sera transformé et pourra agir en tant qu'adulte responsable.

A cette fonction sociale totale – nous reprenons pour partie délibérément ici le terme de

fait social total de Marcel Mauss¹⁰⁵, s'ajoute une autre qui dépasse les individus et qui, aujourd'hui, se situe sur le terrain de la mixité sociale.

Les transformations récentes dans le recrutement social des boxes anglaise et française ont eu pour effet de modifier le visage de la boxe. La pratique est devenue officiellement féminine et, tout en gardant sa hiérarchie interne privilégiant le combat professionnel, semble plus orientée vers la cohésion qu'en direction du versant performatif.

On pourrait supposer que ce changement est purement stratégique. Or, certains éléments historiques tendent à montrer que la boxe anglaise, en particulier, est un espace social – et cela dans plusieurs pays, permettant à certains groupes sociaux une ascension sociale impossible ailleurs. Aux États-Unis, le noble art est devenu l'un des espaces privilégiés pour l'apparition de héros culturels de premier plan pour les afro-américains, au même titre que la musique.

En France, cette possibilité d'ascension sociale a, dans le même processus, permis à diverses populations d'origine étrangère de se mêler. Il n'est pas fréquent de considérer le milieu de la boxe comme le théâtre de l'expression d'une certaine altérité, surtout que la pratique cherche à former et à transformer les individus selon ses propres codes et règles.

La boxe anglaise n'a pas toujours été l'apanage des classes populaires. Outre un usage différent au XIX^{ème} siècle des *muscular Christians*, les spectateurs ont pu à différentes périodes être des notables. Il est intéressant de constater que la boxe, en Angleterre, a été un espace d'échanges – comme d'autres – entre nobles et roturiers, entre sportifs et religieux. Aux États-Unis, des entraîneurs blancs ont entraîné des boxeurs noirs, tout comme en France différentes communautés ont pu se rencontrer et avoir un destin similaire, une expérience commune.

Ce n'est pas parce que l'histoire de la boxe est celle de la sportification que le rapport à l'autre sur le plan social n'existe pas, bien au contraire. On peut même considérer que les sports, en général, ré-agencent cette conception de l'altérité selon des critères bien particuliers, dans lesquels les capacités physiques requises dans l'accomplissement d'une action motrice sont déterminantes.

En boxe, le classement ne se fait pas sur les origines sociales ou ethniques, mais sur la propension à dominer autrui grâce à sa puissance physique, à travers l'exécution de gestes codifiés. Ce classement est rendu intelligible par un système de score qui rend juste, en

105 Mauss, M., Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, in *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1950, 2007.

théorie, la désignation d'un vainqueur.

En même temps, ce classement sportif n'oublie pas la hiérarchie sociale et ce n'est pas un hasard si ce temple de la masculinité a mis beaucoup de temps à accepter la pratique féminine en compétition. D'ailleurs, les femmes, comme dans d'autres pratiques sportives, sont considérées comme inférieures aux hommes.

Ainsi, tout le monde peut faire de la boxe et tout le monde sera intégré à une hiérarchie où le combattant professionnel est toujours considéré comme supérieur à la femme pratiquant sous une licence loisir.

En définitive, la boxe anglaise a une double position par rapport à l'altérité. D'une part, elle est l'un des espaces sociaux ayant reconnu le plus tôt – et sans injonction politique ou sociale contrairement à d'autres sports – la valeur des minorités culturelles, sans nécessairement les considérer comme telles et, surtout, à l'avoir médiatisé.

D'autre part, en acceptant une présence institutionnelle d'autres types de catégories sociales plus récemment – les femmes en formant une – le monde de la boxe les intègre à une hiérarchie sportive qui classe en utilisant les critères sociaux dominants.

Nous venons donc d'aborder les représentations en vigueur dans la boxe. L'idée de fonction y est omniprésente. Les boxeurs, dans ce cadre, se perçoivent comme connectés à une structure d'ensemble à laquelle ils sont intégrés.

Dans le même temps, accueillir des populations très diverses et parvenir à les assimiler en inculquant les mêmes valeurs à toutes et à tous aurait tendance à fournir la preuve, aux yeux des boxeurs, d'une certaine universalité de la pratique. Ainsi, appuyer ou promouvoir une certaine mixité sociale, c'est également vouloir convaincre de l'utilité d'un tel espace social permettant de circonscrire une violence particulièrement inquiétante, surtout lorsqu'il s'agit des « classes dangereuses », quelles qu'elles soient.

On s'apercevra que si la capoeira est intégrée de manière relativement proche, son rôle dans la société n'est pas nécessairement le même.

3. L'histoire de la capoeira comme légitimation : esclavage et fonction libératrice

Dans les propos, la plupart du temps, la capoeira est née de l'esclavage ou en Afrique. Quoi qu'il en soit, la pratique est liée aux deux. S'il apparaît délicat de retracer un historique détaillé de ces liens, ils sont omniprésents dans les discours, les chants et les instruments, lorsqu'ils sont décrits. On peut noter que l'histoire du Brésil est intimement liée à celle du commerce triangulaire.

On peut souvent lire dans les ouvrages consacrés à la capoeira ceci :

« Les premières informations écrites sur ce jeu datent, pour la plupart, du début du XIXe, lorsqu'il était déjà désigné sous ce nom et décrit comme une danse guerrière. [...] Les données d'alors nous la décrivent comme une activité essentiellement noire, pratiquée par les esclaves des différentes ethnies africaines. »¹⁰⁶

Il y a comme une obligation à parler des origines. On retrouve ce même discours dans les académies. Le passé, dans les chants, dans les discours pédagogiques et en fin de compte dans les mouvements effectués – par l'image que les acteurs en ont – est un liant social très efficace. Et il s'avère que les personnages mythiques ou historiques ne sont pas à chercher dans l'aristocratie lusophone ou la bourgeoisie brésilienne, mais bien parmi les exclus et les perdants du jeu social des XVIIIème et XIXème siècles : les voleurs et les esclaves.

Le Brésil a été découvert en 1500 et, dès le départ, il est question d'asservir en esclavage les Amérindiens. En 1570, une loi au Brésil en promulgue l'interdiction. C'est le début d'une déportation qui va amener des millions d'Africains en Amérique du Sud.

Pour Meillassoux (1986), d'une manière générale, un esclave est un étranger domestique. En Afrique de l'Ouest, par exemple, l'esclavage s'interrompait quand l'étranger était adopté et donc accepté dans la famille¹⁰⁷.

Au Brésil, il y eut de nombreuses évasions et la création de *quilombos*, véritables communautés fortifiées. Ces places sont aujourd'hui considérées comme le symbole de liberté par excellence dans la capoeira. Deux maîtres rencontrés à Santos, lors de discussions, ont longuement fait état des *quilombos*. La légende veut que des noirs, des métis et des indiens y aient vécu ensemble et libres¹⁰⁸. On constate que, dès l'arrivée des Africains au Brésil, en

106 Vassalo, S., *Ethnicité, tradition et pouvoir : le jeu de la capoeira à Rio de Janeiro et à Paris*, Thèse de doctorat non publiée sous la direction de C. Bernand, EHESS, Paris, 2001, page 9.

107 Meillassoux, C., *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent*, PUF, Paris, 1986.

108 On peut noter que cette partie de l'histoire du pays est utilisée dans les discours contemporains à d'autres fins

1559, ont lieu les premières évasions. En 1888, les *quilombos* s'étaient multipliés aussi bien sur la côte que dans l'arrière-pays¹⁰⁹.

Le 20 novembre est le jour de la « *conscience nègre* ». La municipalité de Guarujá, ville limitrophe de Santos, en a récemment fait un jour férié. Cela montre l'importance grandissante au niveau politique des populations noires et métisses ou se revendiquant comme telles. Lors de l'enquête, un hommage officiel a été rendu à Zumbi, ancien roi du *quilombo dos Palmares* et personnage légendaire de la capoeira. Cet hommage était un rituel du candomblé¹¹⁰, religion fondée sur les trances et d'origine africaine, dont les chants sont en Yoruba.

Aujourd'hui, la capoeira appartient, dans les représentations tout du moins, à un réseau d'activités considérées comme africaines ou afro-brésiliennes, en même temps qu'un symbole de liberté. Les transformations récentes de la capoeira lui interdisent d'être considérée comme une pratique purement « afro ». Pour autant, certains ne cessent de revendiquer ces racines.

Plus généralement, la capoeira appartient, dans les esprits et dans un certain nombre de réseaux relationnels au Brésil, à une double structure. La première est celle des activités afro-brésiliennes, souvent originaires de Salvador de Bahia, dans le nord-est du pays. À côté du candomblé, de l'afoxé et de la samba, la capoeira appartient à un ensemble de manifestations culturelles dites noires.

L'utilisation des références à l'Afrique et à l'esclavage est prépondérante, même si les autres origines supposées du Brésil sont utilisées aussi afin de rassembler. Bien entendu, cette question des origines ou de la « couleur » de la pratique – « arc-en-ciel » ou « noire » – fonde un jeu social extrêmement important et détermine une partie des alliances et des conflits.

La deuxième structure dans laquelle s'insère la capoeira est celle des représentations à l'œuvre dans l'ensemble de la société brésilienne. Cette place est plus complexe qu'il n'y paraît et il en existe plusieurs types d'interprétation. Tout d'abord, la pratique a longtemps été insérée à l'ensemble structurel afro-brésilien pour être ensuite intégrée aux représentations culturelles nationalistes. La capoeira, au même titre que le candomblé ou la samba, a permis aux politiques des années 1930 de prendre leurs distances par rapport à la figure tutélaire portugaise.

que la « vérité historique ». Il devient dès lors difficile de délier réalité passée – fondée sur trop peu de sources écrites – et instrumentalisation symbolique, que ce soit dans les discours ou dans les ouvrages consacrés à la question, les deux s'alimentant l'un l'autre.

109 Maestri, M., *L'esclavage au Brésil*, Karthala, Paris, 1991.

110 L'œuvre de Roger Bastide est en grande partie fondée sur l'étude de cette religion.

Ce positionnement a eu deux effets. Le premier a été, pendant des décennies, une forme de disqualification, comme l'utilisation de l'expression « *coisa negra* »¹¹¹ pour parler de capoeira. Le second a été l'intégration progressive, et de manière indépendante, de l'activité à l'identité culturelle nationale. La France et l'Angleterre ont leur forme de combat, le Brésil également. On notera d'ailleurs que la modalité de pratique a été le principal sujet de discorde, car celle-ci devait correspondre à sa nouvelle place au niveau national.

Cette double insertion symbolique a pour effet de voir les acteurs considérer la capoeira de diverses manières, tant au niveau de sa modalité que de ses origines et de son identité. Ainsi, il y a comme une véritable mosaïque de représentations sur ce qu'est la définition, mettant toujours au centre l'esclavage, l'Afrique, le Brésil et une logique d'émancipation des esclaves par l'intermédiaire de la capoeira.

Les capoeiristes considèrent qu'elle permettait aux esclaves de se libérer mentalement et physiquement. Pour les acteurs, leur pratique aurait cette capacité de briser des chaînes mentales ou, pour reprendre une expression couramment employée en France, de « *dépasser son handicap* ».

Enfin, plus important encore, le groupe est considéré comme permettant une plus grande cohésion sociale et l'inclusion des personnes handicapées. Nous ne passerons pas en revue toutes les fonctions-justifications attribuées par les capoeiristes à leur outil de travail.

Simplement, il s'agira de voir que cet argumentaire s'intègre à un discours plus large et répété depuis longtemps dans toutes les *academias*.

3.1. Esclaves et voleurs : la parenté symbolique

L'une des plus anciennes représentations de « capoeiristes » date de 1824, un dessin de Rugendas dans « Voyage pittoresque au Brésil » (Annexe 8, page 301). On y voit deux hommes noirs en train de s'affronter à coups de tête au son d'un tambour.

Le terme de *capoeiragem*, mot employé tout au long du XIX^{ème} siècle, regroupe plusieurs réalités sociales. Il est utilisé pour évoquer les Bahianais qui ont une pratique liée à la musique et à l'échange de coups de pied et de tête. Dans d'autres régions, les *capoeiras* sont des bandits, comme à Rio de Janeiro ou Recife. On appelle ces bandes les *maltsas*. On utilise aussi le terme de *malandro*, signifiant le voleur, pour les désigner.

111 Littéralement « chose nègre ».

Chaque groupe était « composé de vingt à cent individus. Ces groupes se retrouvaient dans des endroits secrets et avaient des cérémonies d'initiation et des règles bien précises [...] Chez les *maltas*, il y avait des maîtres, des disciples et un fort sentiment de fraternité »¹¹². Ces groupes semblent avoir aussi terrorisé les populations locales et voulu faire trembler le pouvoir politique.

De nos jours, deux termes en particulier rappellent ces racines symboliques aux capoeiristes : *maladragem* et *mandinga*. La *mandinga* – littéralement mandingue en Français, est une aire linguistique africaine. Ce terme est très souvent utilisé dans les chants de capoeira, non pas seulement pour faire référence à l'Afrique, mais aussi à la ruse supposée que les noirs ont dû déployer pour survivre. La *malandragem* fait référence à l'état d'esprit du brigand qui lui aussi use de la ruse pour parvenir à ses fins.

La *mandinga* et la *malandragem* renvoient directement au jeu de capoeira. En effet, la notion de malice se déplace vers l'interaction motrice. Les chants évoquent des joueurs qui ont la *malandragem* ou qui sont *mandingueiro*. Tromper, duper l'autre est un indicateur important du « niveau » de jeu et devient central dans les valeurs défendues par les acteurs sociaux. La feinte, par exemple, élément sémiotique central des sports duels, est fréquemment utilisée.

La ruse dans cette acception, n'est pas une tactique amenant forcément à la domination et peut se retrouver dans le fait de savoir doser ses mouvements offensifs pour ne pas rendre agressif son vis-à-vis, afin d'obtenir une situation motrice où aucun joueur ne dominera l'autre.

Cette activité se pratiquant en public, elle peut être modifiée selon le contexte. Lors d'une démonstration, les jeux seront rendus plus attirants, notamment par l'introduction de nombreuses acrobaties et de mouvements plus amples, donc plus faciles à esquiver.

Les termes de *mandinga* et de *malandragem* remplissent une double fonction symbolique. La première est un rappel permanent aux origines culturelles de la pratique. La seconde est une indication sur le jeu lui-même et sur ce qu'on attend des joueurs.

Ces deux fonctions sont liées car ce sont les parents symboliques du capoeiriste, l'esclave et le voleur, qui lui ont transmis cette capacité à cacher ses intentions et à les modifier selon les personnes rencontrées. Ces parents symboliques sont mis en scène en particulier dans les mythes d'origine intelligibles lors des cours, des discussions et aussi dans tous les ouvrages présentant la capoeira.

112 Almeida, B., *Capoeira. Histoire, philosophie et pratique*, Éditions lusophone et ViaMedias, 2005, page 37.

Le premier mythe est celui du métissage des différentes cultures africaines au Brésil. Progressivement, la capoeira se serait créée en absorbant différentes danses et rites. En faisant de l'esclavage un contexte et non une réalité intériorisée, on veut signifier que les noirs, au niveau symbolique, ont gardé une certaine maîtrise de leur destin, malgré l'adversité.

Une seconde théorie aborde la création de la capoeira autrement : pourquoi les esclaves l'ont-ils créée ? Pour Vieira (1995), c'est « par les esclaves déportés d'Afrique comme une des stratégies de résistance physique et culturelle à l'esclavage »¹¹³. Pour Ferreira :

« La capoeira est née d'un désir intense de liberté. C'est seulement à travers leurs efforts que les esclaves purent se libérer et retourner à la vie qu'ils avaient connue auparavant sur leur terre. [...] La capoeira se développa à partir du combat dans les *quilombos*. [...] elle y était non seulement nécessaire pour se défendre contre les agressions physiques sans graves conséquences, mais aussi afin de pouvoir survivre à des combats à mort au cours desquels les agresseurs n'utilisaient plus de simples fouets, mais plutôt des armes mortelles et même des armes à feu ou des canons. »¹¹⁴

Cette parenté symbolique légitime et crée ce lien entre capoeira et fonction libératrice. Dans le même temps, un individu seul serait capable de faire face à ce qui semble impossible de combattre. La capoeira, à l'origine, aurait été une lutte travestie en danse pour échapper à la répression et rejoindre les *quilombos*. En fait, les révoltes collectives n'étaient pas rares afin de faciliter la réussite des évasions.

« Les fuites en masse de plantations de café ont porté un coup décisif à l'institution esclavagiste. »¹¹⁵

Imaginer qu'un homme seul puisse s'évader en utilisant ses poings et ses pieds, c'est surtout se référer au monde actuel, d'une manière métaphorique. Comment expliquer la constitution des communautés d'esclaves libres par une agrégation d'individus isolés, ne se connaissant pas au préalable ? Il fallait bien que des liens se tissent avant.

Le troisième mythe s'oppose structurellement aux deux autres. La communauté aurait été ici assez forte pour rester pure : la capoeira est née en Afrique et a été amenée au Brésil sans transformation. Cette théorie a été émise dans les années 1960 et a été véhiculée par les tenants de la capoeira *Angola*, un style particulier. Pour eux, cette lutte serait issue uniquement d'une danse rituelle du sud de l'Angola, le *N'golo*.

113 Vieira, L., *O jogo de capoeira, cultura popular no Brasil*, Sprint, a ciencia no esporte, Rio de Janeiro, 1995, page 6.

114 Ferreira, A., Historia da capoeira IN *Jornal da capoeira, números 1, 2 e 3*, Cordão de Ouro, an 1, São Paulo, pages 2-6, 1981.

115 Maestri, M., *Op. cit.*, page 151.

« Chez les Mucupes du sud de l'Angola, il existe une danse de zèbre, le *n'golo*, qui a lieu durant l'*efundula*, la fête de passage à la puberté chez les filles. Elles ne sont plus alors des *muficuemes*, ou filles, et doivent assumer leur rôle de femme, être prêtes à se marier et avoir des enfants. Le garçon qui gagne le *n'golo* choisit directement une femme parmi les nouvelles initiées, sans avoir à payer la dot. Le *n'golo*, c'est la capoeira. Les esclaves venant du sud qui allèrent au Brésil [...] emmenèrent avec eux la tradition du combat avec les pieds. »¹¹⁶

Pour maître Pastinha, souvent présenté comme le fondateur du style *Angola*, la capoeira est africaine. Il y a la volonté d'effacer toute influence extérieure au continent noir. Plus récemment, les cultures européennes ont été introduites dans les discours, montrant la place acquise au cours du temps par la capoeira au sein de la société brésilienne. Pour Paulo Boa Vida :

« La capoeira est née au Brésil de plusieurs sources culturelles, la culture africaine, européenne et indienne. Mais elle est basée sur des traditions africaines très anciennes, très hiérarchisée et conçue d'une manière forte et réfléchie. »¹¹⁷

Si, dans le groupe Capoeira Paname, à Paris, on reconnaît des influences indiennes et européennes, là aussi, le côté africain prime. B-F, lors d'un cours :

« *Les rythmes de la samba et des autres musiques afro-brésiliennes sont les mêmes que ceux d'Afrique de l'Ouest et australe, d'il y a quatre ou cinq siècles.* »

D'une manière générale, ces trois mythes s'unissent dans l'idée selon laquelle la capoeira aurait été créée en vase clos, que ce soit au Brésil ou en Afrique, se circonscrivant toujours à une seule et même communauté de destin.

D'une façon plus abstraite, on peut repérer deux « paires d'opposition » qui structurent ces discours. On reprendra ici la manière dont Lévi-Strauss et Radcliffe-Brown ont pu structurer leurs réflexions autour des mythes.

116 Moura, J., Capoeiragem-Arte e Malandragem, IN *Salvador : cadernos de cultura*, N°2, 1980, pages 15-16.

117 Chancogne, S., *La capoeira brésilienne à Paris*, mémoire de maîtrise non publiée, sous la direction de Pascal Dibie, Université Paris 7, Paris, 1997, page 95.

3.2. Les paires d'opposition dans l'anthropologie structurale

Dans *Structures et fonctions*, Radcliffe-Brown explicite ce que peut être une analyse structurale de plusieurs mythes d'origine, à partir des couples d'opposition présents dans plusieurs récits de même type.

Certaines tribus australiennes de Nouvelle-Galles du Sud ont une division en deux moitiés exogamiques et matrilineaires appelées respectivement Faucon et Corneille. En Colombie Britannique, les *Haida* sont divisés en moitiés matrilineaires exogamiques appelées respectivement Aigle et Corbeau.

Deux mythes, l'un australien, l'autre américain, ont un contenu très voisin. Dans le premier, le faucon, dans le second, l'aigle, sont les gardiens de l'eau du monde qu'ils tiennent enfermée dans un trou ou dans un panier. Les deux oiseaux volent l'eau et la répandent, provoquant la naissance des diverses espèces dont les hommes se nourrissent, les cabillauds d'un côté et les saumons de l'autre. Ce couple d'oppositions symétriques – notion essentielle dans l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss – est un exemple parmi d'autres.

En Victoria, région australienne, s'opposent le cacatoès blanc et le cacatoès noir, dans l'ouest de l'Australie, la corneille et le cacatoès, en Nouvelle-Irlande, l'aigle de mer et le faucon-pêcheur, au point que l'on peut remarquer et se demander pourquoi les divisions sociales par moitiés exogames patrilineaires ou matrilineaires sont désignées par deux espèces opposées d'oiseaux. Qui plus est, la division sexuelle se fonde sur les mêmes oppositions, par espèces d'oiseaux.

En outre, d'autres types d'organisations dualistes sont désignés par des espèces animales. En Australie, par exemple, par deux espèces de kangourous ou deux espèces d'abeilles et en Californie par le coyote et le chat sauvage.

Quel est le principe du choix des paires opposées pour représenter les moitiés dans l'organisation sociale dualiste ? Pourquoi plus spécialement le faucon et la corneille et toutes les autres paires ? Répondre à une telle interrogation permet de rentrer à l'intérieur de la conception dualiste des populations étudiées. La fonction de la relation rituelle du groupe à son totem est une expression et une sauvegarde de la solidarité du groupe.

Apparaît, dans la légende, un nouveau jeu de correspondances : celle qui lie un couple de la nature à un couple de la parenté et qui se noue étroitement avec la précédente. L'oiseau-chasseur – le faucon – est dans la même relation avec l'oiseau-voleur – la corneille – que l'homme-chasseur l'est avec l'homme, au camp, se préparant à manger la nourriture cuite par les femmes.

Radcliffe-Brown dégage deux remarques :

- 1) les mythes interprètent les ressemblances et les différences des espèces animales comme des relations sociales d'amitié et d'antagonisme semblables à celles que les sociétés humaines connaissent et, à l'inverse, rendent intelligibles culturellement ces mêmes relations ;
- 2) les espèces naturelles se rangent en paires d'êtres opposés. Mais elles ne pourront être ainsi classées que si, sous un autre point de vue, elles se ressemblent. Ainsi le faucon et la corneille, en tant que carnivores, se ressemblent, mais s'opposent comme le chasseur au voleur.

Evans-Pritchard montre une autre façon de faire des analyses structurales portant plus sur les correspondances entre systèmes façonnant la structure sociale dans son ensemble. On comprendra d'autant l'utilisation qui sera faite ensuite de cette méthode des paires d'opposition dans le cadre de la capoeira, autrement que par réflexion strictement sur les mythes, mais plutôt sur l'impact des croyances et des représentations sur la vie sociale.

Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé, publié en 1937, a pour sujet une population d'Afrique centrale. Chez les Azandé, les malheurs sont généralement attribués à la sorcellerie. Le sorcier envoie ce qu'il appelle l'âme, ou l'esprit, de sa sorcellerie, pour faire du mal aux autres.

La victime consulte des oracles ou un devin pour découvrir d'où viennent ses mésaventures. Lorsque le coupable est découvert, on lui demande de faire cesser ses agissements. Si, dans un cas de maladie, il refuse et que le malade meure, les parents du défunt peuvent demander vengeance ou recourir à la magie.

La sorcellerie, les oracles et la magie forment un système complexe de croyances et de rites, qui n'a de sens que lorsqu'on les considère comme parties interdépendantes du même tout. Evans-Pritchard ne considère pas les individus dans les structures sociales, mais leurs regroupements.

« Chaque fraction de croyance s'insère parfaitement à l'intérieur d'une mosaïque constituée par la pensée mystique. Si dans un tel système clos, une croyance se trouve contredite par une expérience particulière, cela prouve seulement que l'expérience est ratée, qu'on s'est trompé [...] Même le scepticisme corrobore en quelque sorte les croyances qu'il met en doute. Le fait de critiquer un devin particulier [...] renforce la foi qu'on a dans les

autres et le système en général. »¹¹⁸

Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote porte sur un groupe de pasteurs semi-nomades qui vivent dans des régions de savanes marécageuses dans le sud du Soudan. Ils constituent un agrégat de tribus dépourvues de chefs ou d'institutions juridiques. En partant de ce constat, il semblait essentiel à Evans-Pritchard de chercher à découvrir le principe de leur intégration tribale ou politique.

La division territoriale d'une tribu se trouve coordonnée avec une branche correspondante du clan dominant, de sorte que les relations entre les diverses parties d'une tribu, qu'elles soient séparées ou qu'elles soient unies, sont conceptualisées et exprimées au sein d'un système de valeurs basé sur la filiation. Chacune des communautés s'identifie politiquement à un lignage, bien que la plupart de ses membres n'appartiennent pas à celui-ci. Cette étude permet notamment de voir que le rapport au temps est différent du nôtre :

« Le passage du temps est la succession des activités et leurs relations les unes avec les autres. [...] Le temps n'a pas la même valeur selon les saisons. Et comme ils n'ont, à proprement parler, aucun système abstrait d'estimation du temps, ils ne pensent pas au temps comme nous le faisons, c'est-à-dire comme à une chose qui est là, qui passe, qu'on peut gaspiller, qu'on peut économiser, etc. Ils n'ont pas à coordonner leurs activités avec un écoulement abstrait du temps, car leurs points de repère sont précisément ces activités elles-mêmes. Ainsi, au cours d'un certain mois, ils fabriqueront les premiers barrages destinés à fermer les cours d'eau où ils iront pêcher ; ils aménageront les premiers enclos pour le bétail ; puisque les Nuer s'adonnent à ces activités, c'est qu'on doit se trouver *pendant* tel ou tel mois, ou tout près. On ne fabrique pas les barrages parce que c'est le mois de novembre, c'est parce qu'on fabrique les barrages que c'est le mois de novembre. »¹¹⁹

Les événements qu'ils relient sont différents selon les groupes d'individus, de sorte que chacun a son propre système d'estimation du temps, en plus d'un système commun qui se rapporte aux événements de grande importance pour tous les groupes.

Enfin, les hommes sont stratifiés par âge, en divisions ou en classes, une nouvelle classe d'âge commençant tous les dix ans environ. Le temps où se produisent les événements est souvent déterminé par référence à ces divisions. C'est pourquoi les intervalles entre les événements ne sont pas évalués selon des concepts de temps, comme nous le faisons, mais en termes de différence sociale entre groupes d'individus.

Ainsi, l'analyse structurale ne porte pas sur de pures représentations, sans lien avec le quotidien des groupes étudiés. Bien au contraire, il s'agit de voir ce qui façonne la vie sociale.

118 Evans-Pritchard, E. E., *op. cit.*, pages 125-126.

119 Evans-pritchard, E. E., *Op. cit.*, page 131.

Dans la capoeira, les croyances qui en déterminent une partie se fondent exclusivement sur des couples d'opposition d'un autre ordre que dans les mythes étudiés par Radcliffe-Brown et Lévi-Strauss.

3.3. Les paires d'opposition dans la capoeira

La première paire d'oppositions dans les mythes d'origine de la capoeira est métissage-pureté. Cette scission symbolique demeure une ligne de fracture importante au niveau social, c'est-à-dire dans les jeux d'alliances et de contre-alliances entre groupes. Ainsi, le discours mythique retrouve une répercussion parfois directe dans le jeu social et dans la valorisation de certains réseaux.

La deuxième paire qui, elle, pose un problème plus épineux, est celle individu-communauté. Il y a toujours un va-et-vient entre ces deux notions. D'un côté, on présente toujours le groupe comme plus important que les individus. Et de l'autre côté, on parle de capoeiristes légendaires, de figures historiques, des évasions individuelles ou de la figure du maître.

Zumbi renvoie à toute une symbolique culturelle et collective en la portant seul. Il existe de nombreux mythes d'hommes et, plus rarement, de femmes aux capacités surhumaines. On s'aperçoit qu'à des représentations où l'individu exceptionnel est magnifié, correspond un renforcement du pouvoir de quelques individus sur l'ensemble du groupe.

Le système hiérarchique pyramidal donne le pouvoir symbolique à un seul homme, souvent appelé « vieux maître ». Il est le point central de tout un réseau social d'individus. Il légitime tous les maîtres plus jeunes qui, eux-mêmes, donnent une certaine légitimité à leurs propres élèves, selon le statut que chacun a atteint.

Le « vieux maître » distribue du prestige à l'intérieur de son propre réseau et sa présence dans certains événements y donne du cachet. Inversement, le « vieux maître » a ce prestige uniquement parce que les maîtres plus jeunes et les élèves le lui accordent. On retrouve ici une interdépendance entre les différents niveaux hiérarchiques.

La présence de Sonho – le « vieux maître » de la *Senzala de Santos* – à une manifestation de capoeira lors de l'enquête lui a valu de nombreux applaudissements, tandis qu'un autre maître très médiatisé, tenant de la capoeira *Angola*, forme considérée comme traditionnelle, a été applaudi de façon moindre. Enfin, lors de ce même événement, un troisième maître issu de la *Regional* – style de capoeira très connu des pratiquants – a lui aussi donné beaucoup de

prestige à la réunion, sans être applaudi de façon aussi nourrie.

La présence de ces trois maîtres a fait de cet événement un moment particulièrement important. Mais, c'est surtout parce que les autres maîtres et élèves accordaient une certaine valeur à ce « vieux maître », à la *Regional* et à l'*Angola*, que ces personnages ont pu en quelque sorte distribuer du prestige. Se forme donc une interdépendance dans ce système qui, cette fois, dépasse les réseaux et relie l'ensemble social et relationnel, c'est-à-dire la structure globale.

Ceci étant, si le terme de « vieux maître » semble évident, ceux de *Regional* et de *Angola* le sont beaucoup moins pour qui ne fait partie de cet univers. Pour autant, ces termes ont progressivement structuré l'ensemble de la pratique. *Angola* et *Regional* forment une troisième paire d'opposition dans les mentalités, la première représentant la tradition et la seconde la modernité.

3.4. Le XX^{ème} siècle façonné : *Angola* et *Regional*

Entre 1890 et 1937, la capoeira va être interdite officiellement, comme le candomblé. Dans cette religion, les Dieux africains prennent alors le nom des Saints catholiques. Dans la capoeira, il en va de même : un coup de pied frontal direct censé projeter dans les airs s'appellera – et s'appelle toujours – *a benção* qui signifie...la bénédiction !

Carneiro, concernant les conséquences suite à l'interdiction :

« Avant, c'était une forme de lutte, très précieuse dans la défense de la liberté de fait ou de droit du noir libre, mais avec la répression policière et les nouvelles conditions sociales firent qu'en cinquante ans, [la capoeira] devint finalement un jeu, une *vadiação* entre amis. »¹²⁰

On peut douter d'une telle interprétation. En effet, lorsqu'il est question de violences urbaines au XIX^{ème} siècle, on parle toujours de Rio ou de Recife dont les protagonistes étaient certes appelés *capoeiras*. Mais quand il s'agit du jeu ou de la vie communautaire qui se sont par la suite développés, il est toujours fait référence uniquement à Bahia. Un lien est souvent fait entre toutes ces régions dans les chants et les contes. La filiation semble surtout constitutive de l'identité des capoeiristes d'aujourd'hui.

A l'issue de la période d'interdiction, la pratique va commencer sa progressive mais néanmoins perpétuelle expansion. C'est à ce moment qu'entrent en scène les maîtres Bimba et

120 Carneiro, E., Capoeira, in *Caderno de folclore*, N°1, Alagoas, Maceio, 1975, page 3.

Pastinha qui vivent à Salvador de Bahia. La pratique va connaître de profonds changements structurels. Ainsi, partir des années 1920, « pour la première fois, des capoeiristes commencent à être rémunérés exclusivement pour enseigner leur activité. »¹²¹

Maître Bimba, Manoel dos Reis Machado, commence à donner des cours en dehors des membres de la communauté noire. Dans le même temps, de nombreuses luttes et arts martiaux asiatiques font leur apparition sur le territoire brésilien, comme le jiu-jitsu. Bimba, dans les années 1920-1930, crée la *luta regional bahiana* (lutte régionale bahianaise), plus connue sous le nom de *capoeira regional*. La capoeira, interdite, a une position affaiblie par rapport aux activités légales. Donner des cours à d'autres couches sociales permet à Bimba de gagner la confiance de personnes influentes.

Gaudin (2009) avance que les bourgeois de Salvador ont modifié la pratique : l'esthétique aurait pris le pas sur l'aspect combatif. Or, il est intéressant de constater que Bimba est aussi connu pour ses combats très médiatisés à Salvador. Il avait même un surnom de circonstance : « Trois coups »¹²². On peut même avancer l'idée que c'est plutôt Bimba qui a amené une certaine efficacité à la *vadiação*¹²³. C'est d'ailleurs, souvent, la façon dont sont dépeintes les innovations de Bimba.

Comment expliquer une telle contradiction ? Tout d'abord, Gaudin lie les pratiques cariocas et bahianaise de manière concrète avant le XX^{ème} siècle, alors que les bandes de Rio et les *capoeiras* de Bahia n'entretiennent aucun rapport.

Rien ne prouve que la modalité de jeu proposée par Bimba et ses contemporains – qui est celle qui s'est développée par la suite – n'ait pas été déjà présente avant l'arrivée de cette nouvelle classe sociale dans le champ de la capoeira. Que les élèves aient influencé le maître, on n'en doute pas, mais la réciproque est tout aussi vraie.

Pendant que Bimba ravivait la pratique à Salvador, et alors que les *malts* avaient disparu, des Cariocas vont tenter d'imposer des modalités très différentes qu'ils vont nommer eux aussi « capoeira », tout en se rapprochant d'une pratique proche de la boxe. Agenor Sampaio, dit maître Sinhozinho, originaire de São Paulo, est scolarisé et initié aux gymnastiques européennes et à la lutte gréco-romaine. Pour Gaudin, « [dans] son académie, Maître Sinhozinho enseigne la capoeira avec des appareils de son invention, sans instrument de musique, ni aucun élément de « folklore » ; la tenue est celle des lutteurs de gréco-romaine. Sa capoeira est tournée vers une efficacité combative, attestée par de nombreuses

121 Gaudin, B., Les maîtres de capoeira et le marché de l'enseignement, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/4, N°179, page 53.

122 Sodré, M., *Maître Bimba. Le capoeiriste au corps magique*, TJ Sanz, éditions, collection A Iuna, page 62.

123 Vagabondage littéralement, mais qui, au sens métaphorique, a un sens de jeu ludique et qui désigne la capoeira.

victoires, contre les autres formes de luttes et de capoeira de son époque. »¹²⁴

C'est ensuite Maître Zuma, alias Anibal Burlamaqui, qui va tenter sa chance :

« On lui attribue l'un des tout premiers manuels d'enseignement, publié en 1928 : *Gymnastique nationale (capoeira) mise en méthode et en règles*. Le titre parle de lui-même, mêlant ambition nationaliste et rationalisation de l'activité. Zuma se propose d'opérer cette codification sur le modèle de la boxe anglaise, dont il emprunte les règles et les structures : *ring*, arbitre, reprises minutées, comptage de points et même bottines à semelles en caoutchouc ! Pas de place pour la musique, ni pour la danse dans une telle version de la capoeira. »¹²⁵

Le terme de capoeira est mis entre parenthèses. Le mot semble revêtir un sens particulier. Sur ce point, on peut penser qu'il s'agit d'un terme générique qui s'est développé pour parler de tout ce qui semblait se rapprocher d'une confrontation. Nous sommes dans la mise en place de plusieurs types de pratique se concurrençant autour d'un même terme, dépeignant des activités différentes, tant au niveau de la population d'origine que de la façon de faire. On remarquera, d'ailleurs, que cette partie de l'histoire est une question d'individualités, là aussi.

Les propositions cariocas se veulent nationalistes. Dans ce contexte, reprendre un terme qu'on savait n'exister qu'au Brésil relève d'une logique justement patriotique. Quand on y regarde de plus près ni Pastinha, ni Bimba n'ont utilisé le terme capoeira seul. L'un a parlé de lutte régional bahianaise, centrant son identité sur la région de Bahia, n'utilisant pas le terme de capoeira, tandis que Pastinha ajouta *Angola*, faisant à son tour une référence idéologique et implicitement anti-patriotique.

La fonction de cette pratique corporelle reste floue, même si elle est déjà rattachée à la libération, l'esclavage et la négritude. Elle ne concerne pas encore une majorité de Brésiliens dans l'univers symbolique constitutif d'une identité nationale.

Cependant, il apparaît clair que pratiquer la capoeira, pour les membres de la communauté noire, c'est continuer de faire vivre l'africanité qui aurait été perdue sans les manifestations afro-brésiliennes. Dans le même temps, on voit, dans cette histoire officielle, que quelques figures sont investies d'un rôle socio-culturel de premier plan.

Des années 1930 aux années 1950, le pouvoir politique est détenu par Getulio Vargas qui va fonder une dictature s'appuyant sur une doctrine nationaliste. C'est pour cette raison que

124 Gaudin, B., *op. cit.*, page 55.

125 Gaudin, B., *op. cit.*, page 55.

candomblé et capoeira vont être de nouveau légalisés.

Bimba va s'engouffrer dans la brèche. Il y a, dès cette époque, la crainte d'une « désafricanisation », d'où la réaffirmation identitaire de Pastinha des racines africaines, avec le terme *Angola*. Certains vont vouloir résister à un changement de place de la capoeira au sein de la société brésilienne, signifiant, à terme, un changement de fonction.

Maître Pastinha, alias Vincente Pastinha Ferreira, va s'opposer à ces transformations, qu'elles viennent de Bimba ou de Rio. Sa façon de faire se veut garante de la tradition. Il appellera son académie, ouverte en 1941, « Centre Sportif de Capoeira Angola »¹²⁶.

Vieira rapporte que pour Waldeloir, la capoeira de Bimba ainsi que le tourisme ont « totalement prostitué »¹²⁷ la pratique. Il soutient la version traditionnaliste. On a entraperçu les liens entre candomblé et capoeira. Pendant longtemps, les capoeiristes de Bahia pratiquaient cette religion. Ainsi, Pastinha ne renonça pas aux éléments religieux, alors que Bimba, en commençant un type particulier de rationalisation de la pratique, a voulu s'en distancier.

Par exemple, l'utilisation de l'*atabaque*, tambour utilisé dans les cérémonies de candomblé, a été interdit chez Bimba et pas dans les rondes d'*Angola*. Pourtant, « Bimba adopta comme emblème de son académie un « Cinq Salomon » : deux triangles entrelacés qui représentent l'équilibre du jeu, aussi bien debout qu'au sol. »¹²⁸

Salomon apparaît souvent dans les chansons. Le signe de Salomon, dans le candomblé et chez Bimba, est une étoile à cinq branches disposée dans un cercle ou surmontée d'une croix. « Le cercle serait une protection contre les maux du corps et de l'esprit. La croix symboliserait à la fois le Christ et le croisement d'Exu. »¹²⁹

Malgré la rationalisation, on retrouve des éléments spirituels qui montrent des liens toujours vivants entre deux manifestations originaires des mêmes groupes sociaux. A l'inverse, Pastinha, tenant de la voie traditionnelle, fait porter un uniforme à ses élèves, aux couleurs de son équipe de football préférée, le jaune et le noir. Ainsi, on s'aperçoit que la tradition peut être en lien avec une activité tout à fait étrangère à l'esclavage, comme le football.

Ces deux exemples montrent dans quel univers se situait la capoeira, dans les années 1930-1940, dans les classes populaires bahianaises, empruntées d'une religiosité particulière et,

126 Ici, il faut prendre le mot sportif au sens d'activité physique. Comme on le verra, cette pratique est loin d'être un sport au sens sociologique du terme.

127 Vieira, L., *op. cit.*, page 20.

128 Sodré, M., *op. cit.*, page 63.

129 Sodré, M., *op. cit.*, page 63. *Exu* est une divinité du candomblé.

dans le même temps, insérée à un ensemble social plus large. Ceci étant, comme Gaudin l'écrit, aux yeux de Carneiro, Waldeloir ou encore Moura – qui sont des folkloristes – la *Regional* incarne le « pôle du syncrétisme et de la dénaturation »¹³⁰.

« Ces auteurs sont guidés par l'intérêt pour les « survivances », les « traits culturels » préservés intacts après le brassage culturel qui s'est produit sur le continent américain et qui seraient en voie rapide de disparition, suite à l'accélération du rythme du progrès. Ils cherchent alors à collecter les manifestations culturelles restées « pures », à savoir, celles qui auraient conservé leur « essence », malgré les changements de surface. »¹³¹

En définitive, les conceptions de Pastinha y trouvent un écho favorable. A partir des années 1950, une très forte migration du nord-est au sud-est du pays a lieu. Les poumons économiques que sont Rio et São Paulo offrent des emplois que Bahia ou Sergipe sont incapables de fournir.

3.5. Un rapport de force en faveur des maîtres

Nombreux sont les capoeiristes qui vont suivre ce mouvement migratoire, ouvrant par la suite leur propre académie une fois installés dans le sud du pays. Peu après, d'autres groupes, tels que *Cordão de Ouro*, dans la région de São Paulo, et *Senzala de Rio* vont ouvrir. Ils vont développer une pratique spectaculaire.

« En 1962, le milieu du sport fédéral (jamais bien éloigné du milieu militaire) prend lui aussi des initiatives, par le biais de la Fédération carioca de pugilat qui fonde en son sein un département non pas de capoeira, mais de *lutte nationale brésilienne*. L'objectif de la démarche est d'intégrer dans cette fédération les nouvelles académies que des émigrants bahianais ouvrent depuis les années 1950 dans les quartiers populaires de Rio. »¹³²

Pourtant, les maîtres de ces académies ne rejoignent pas l'institution fédérale. Ils préfèrent puiser leur légitimité à Salvador, notamment *via* Bimba. Ceci étant :

« À la fin des années 1960, les militaires brésiliens, alors au pouvoir, caressent encore le rêve d'un destin nationaliste pour la capoeira. En 1968, ils organisent à Rio deux *symposia* sur la capoeira dans l'intention déclarée de trouver un consensus sur les règles et d'unifier les différents styles. La seconde rencontre réunit près de 50 maîtres et enseignants, dont Bimba. Mais celui-ci s'y offre le luxe de se vexer et de partir en claquant la

130 Gaudin, B., *op. cit.*, page 11.

131 Gaudin, B., *op. cit.*, page 11.

132 Gaudin, B., *op. cit.*, page 58.

porte : Bimba venait de montrer qui était en position de force [...] les décisions qui furent prises en son absence restèrent lettre morte »¹³³

Ainsi, le rapport de force est clairement établi. Il va être déterminant dans la marge de manœuvre à laquelle auront droit les maîtres de capoeira par la suite. Plus tard :

« [...] en 1972, le régime militaire donne le statut de sport à la capoeira en la dotant d'un très officiel Règlement technique et en la plaçant sous l'égide de la Confédération brésilienne de pugilat. Le texte prévoit des règles et une définition écrites, un code éthique, des mouvements répertoriés et une taxinomie des niveaux des élèves, repérables par des cordes de couleurs (les couleurs du drapeau national). »¹³⁴

A partir de cette période, une partie non négligeable des pratiquants va se saisir du symbole. Les initiatives militaires auront tout de même eu un impact. Ce système de cordes n'entre pas dans un univers indifférent à la hiérarchie et va largement être utilisé, même si, par la suite, d'autres codes de couleur apparaîtront dans différents réseaux. Pour autant, cela montre que le milieu des capoeiristes est largement influencé par l'époque dans laquelle il se situe.

Ainsi, certains maîtres ayant commencé dans les années 1970, comme CT, rapportent la manière dont ils ont appris, « rigide », voire « militaire ». Rappelons que jusque dans les années 1980, le Brésil est sous dictature militaire.

A ce stade, on peut noter deux choses. Tout d'abord, si les maîtres résistent, c'est qu'ils ne trouvent aucun intérêt à collaborer avec l'État. Ils perçoivent surtout une forme de récupération potentielle. Ensuite, certains acceptent de se réunir pour organiser et uniformiser l'ensemble de la pratique. Cela montre bien que le champ se construit également sur des rapports de force, où même les maîtres ne sont pas tous d'accord.

D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si, en 1974, les premières compétitions sont organisées. Si elles ont peu de succès, elles trouvent un écho à São Paulo et attirent un nouveau public.

« Les capoeiristes bahianais avaient longtemps vivoté dans des académies communautaires qui attiraient peu de Paulistes jusqu'au jour où certains maîtres adaptèrent leur capoeira pour en faire une modalité sportive, sur le modèle des sports de combat asiatiques. Ils créent une instance centralisatrice, la *Federação Paulista de Capoeira*, en 1974, qui réalise une codification sportive plus poussée encore que le Règlement technique de la Confédération de pugilat. »¹³⁵

133 Gaudin, B., *op. cit.*, page 59.

134 Gaudin, B., *op. cit.*, page 59.

135 Gaudin, B., *op. cit.*, pages 59-60.

Progressivement, ces compétitions vont perdre du terrain, jusqu'à disparaître dans le courant des années 1980¹³⁶, même à São Paulo¹³⁷, pour réapparaître une vingtaine d'années plus tard sous diverses formes et à l'intérieur de certains réseaux. Les compétitions ne sont pas devenues, à ce jour, la modalité dominante, bien qu'elles attirent un certain nombre de capoeiristes.

Entre-temps, à la fin des années 1970, le mouvement d'émigration des capoeiristes s'étend hors des frontières du Brésil et les premières académies sont fondées en Europe et aux États-Unis. C'est la modalité plus ancienne et toujours dominante qui est exportée et non celle basée sur le système de compétition.

On peut d'ailleurs expliquer le succès de la capoeira par l'implantation d'un type de d'activité physique tout à fait nouveau pour les contextes européens et nord-américains et qui répond justement à une demande importante, celle d'une alternative spectaculaire et attractive au sport fédéral.

Certains (Almeida, 2005) avancent l'idée que l'affrontement réduit les possibilités offertes par la façon de faire préexistante, argument utilisable par les détracteurs de la compétition qui la disqualifient en la disant moins complète que le jeu. D'ailleurs, ce qui aujourd'hui façonne encore la pratique est le rapport entretenu par les groupes avec les capoeiras *Angola* et *Regional*. La modalité sportifiée n'a pas pu s'imposer.

Cette prépondérance de façons de faire, éloignées des modèles européens, est à rapprocher aux rôles joués par la pratique au sein des communautés dans lesquelles l'activité s'est implantée.

Tout d'abord, les distinctions de classe sociale n'y sont quasiment pas opératoires et une analyse bourdieusienne réduirait le discours culturaliste interne à la pratique comme une simple stratégie de domination des groupes disposant des pouvoirs les plus importants.

Or, le peu d'importance accordé à la classe sociale chez les capoeiristes est la conséquence d'un contexte national qui tend à considérer les discriminations à partir des dispositions physiques visibles.

Autrement dit, et contrairement à la France, le discours marxiste n'a jamais eu une emprise importante au niveau des représentations, même si une telle conception du monde peut être perçue dans le discours des acteurs, notamment lorsqu'il s'agit de l'époque de

136 Capoeira, N., *Le petit manuel de capoeira*, Budo éditions, Paris, 2002.

137 Sur le terrain, que ce soit à Santos ou Guarujá, les dates les plus récentes sur les trophées, dans certaines académies, portent l'année 1988.

l'esclavage ou des favelas.

A l'inverse, le discours militant se porte plus nettement et de manière consciente sur les origines ethniques de la capoeira. Il s'agit même d'un véritable enjeu qui façonne alliances et conflits. Si la réglementation, dans les années 1970, a été aussi mal appréciée dans son ensemble, c'est parce qu'elle est vue comme une façon qu'a la société européenne au Brésil d'imposer ses valeurs à la société africaine, c'est-à-dire les noirs et les métis.

Ainsi, la capoeira joue un rôle extrêmement important dans l'ascension sociale et culturelle des noirs. La capoeira a été l'un des moyens pour certains de gagner en respectabilité, comme le jazz ou la boxe anglaise aux États-Unis. C'est bien dans ce sens qu'il faut comprendre les termes employés par Bimba et Pastinha pour désigner leur style.

Pour autant, aujourd'hui, la capoeira est souvent considérée comme une activité typiquement brésilienne. D'une part, rares sont les manifestations où le drapeau brésilien n'est pas présent. D'autre part, par expérience personnelle, souvent, les Brésiliens, sans même avoir eux-mêmes fait de la capoeira, disent bien la connaître, comme si elle faisait partie de leur code génétique.

La capoeira remplit actuellement une première fonction identificatrice qui, on l'a vu rapidement, a été un enjeu de premier ordre. Les capoeiristes eux-mêmes utilisent à leurs propres fins ces identifications. En effet, la professionnalisation a créé des discours, se liant implicitement aux racines de la capoeira : celles de la malice du voleur, notamment par une certaine forme de séduction.

Il est une autre fonction dont on a peu rendu compte jusqu'ici, celle d'une certaine cohésion sociale. La capoeira a été l'instrument de lutte contre l'oppression. Par ce mythe, il y a une opération double. D'abord, les maîtres auront comme une obligation sociale à toujours tenir des discours en faveur des plus faibles, même si les rapports sociaux se fondent explicitement sur une hiérarchie à l'intérieur du milieu.

Ensuite, la capoeira peut permettre de lutter contre une certaine oppression, celle-ci étant souvent plus mentale que sociale. De nombreux groupes de capoeira existent dans les favelas et ont été ouverts afin de faire un travail social. De même, les initiatives en faveur des personnes handicapées entrent indubitablement dans cette logique.

II. Des représentations en actes, traduites et incorporées

On pourrait supposer que les représentations dont il a été rendu compte englobent l'ensemble de la réalité telle qu'elle est vécue par les acteurs, surtout qu'elles s'appuient pour partie sur l'histoire de chaque activité. Or, il s'avère que le point de vue développé plus haut élude certains faits.

On essaiera ici, en premier lieu, d'utiliser une théorie de l'action pouvant garder en son sein cette notion de fonction. Des boxeurs et des capoeiristes cherchent à incarner les fonctions évoquées. Si l'aspect stratégique s'avère certainement déterminant, l'enjeu dans une configuration sociale (Elias, 1985, 1991, 1997) n'a pas toujours pour finalité d'acquérir du pouvoir et les affects restent centraux dans les motivations des acteurs sociaux. Endosser une telle charge – qu'on peut qualifier d'éducateur ou de médiateur – n'a pas que des avantages, mais aussi des contraintes et des obligations.

Dans un deuxième temps, on tentera de montrer en quoi cette idée de fonction apparaît comme un moyen de traduction au sens, entendu par Serres (1974) et Latour (1989). Ensuite, on verra comment la science de l'action motrice (Parlebas, 1999) peut permettre de lier boxe et capoeira en s'extrayant des termes utilisés par les acteurs sociaux.

En dernier lieu, on s'intéressera au processus de socialisation (Berger, Luckmann, 2003) dans les deux activités. Un individu, lorsqu'il commence une carrière (Goffman, 1968) de capoeiriste ou de boxeur n'est pas confronté aux mêmes obligations d'apprentissage, aux niveaux social et moteur (Parlebas, 1999).

A. Les interdépendances et les valeurs façonnent les actions

Que ce soit en France ou au Brésil, de nombreuses stratégies individuelles ont été relevées, s'éloignant très nettement de l'idée d'acteurs agissant pour autrui. Si certains projets mis en place en faveur des personnes handicapées semblaient de prime abord relever de la fonction attendue, d'autres avaient des finalités essentiellement personnelles.

Dans le club de Levallois, donner des cours de boxe pour handicapés mentaux, sans connaissance préalable des publics concernés, ressemblait plus à une volonté d'entrer en concurrence avec d'autres acteurs sociaux qu'à un sacerdoce.

Au Brésil, Marco, contremaître, dès l'arrivée à son cours a voulu tarifer la visite de plusieurs académies, ce qui lui permettait également de montrer l'étendue de son implantation au niveau local.

Autrement dit, sur le plan des stratégies individuelles, il existe une palette dont la notion de fonction ne pourrait rendre compte, au risque soit d'éluder tout ce qui entrerait en contradiction, soit de disqualifier les actions individualistes ayant pour but explicite ou implicite une valorisation personnelle.

En outre, et contrairement à la théorisation systémique de Crozier et Friedberg, dans *L'acteur et le système* (1977), les stratégies des acteurs n'ont pas nécessairement pour but une acquisition de pouvoir toujours plus grande. Elles peuvent avoir des finalités tout à fait variées.

C'est pour cette raison qu'on préférera à l'approche stratégique, la notion de configuration sociale de Elias, notamment développée dans *Logiques d'exclusion* (1997), co-rédigé avec J. L. Scotson, et qu'on retrouve dans tous ses ouvrages sous diverses formes.

« Ce qu'il faut entendre par configuration, c'est la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques. Comme on peut le voir, cette configuration forme un ensemble de tensions. L'interdépendance des joueurs, condition nécessaire à l'existence d'une configuration spécifique, est une interdépendance en tant qu'alliés, mais aussi en tant qu'adversaires. »¹³⁸

138 Elias, N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Collection Agora, Pocket, 1991, page 157.

Ce concept est suffisamment général pour permettre son application à la boxe et à la capoeira. Il s'agit de pouvoir comparer deux situations qui, de prime abord, ne semblent pas l'être. La capoeira s'organise en réseaux formalisés d'une façon tout à fait différente des sports développés en Europe et, pour le dire simplement, inédite dans cette région du monde. S'intéresser plus aux chaînes d'interdépendances entre les individus et qui forment le type d'organisation, permet en même temps de montrer dans quelle mesure la contrainte s'effectue et selon quels objectifs.

Enfin, et c'est le plus important, dans le cadre de la configuration sociale, les acteurs sociaux ayant un handicap peuvent être considérés de la même façon que les acteurs dits valides, c'est-à-dire comme des individus ayant *a priori* des chances égales par rapport aux autres. Bien qu'ils soient vus comme différents dans les représentations sociales, ils participent au jeu social et peuvent acquérir un certain statut, à condition que le contexte ne soit pas trop contraignant et qu'ils aient la possibilité d'agir par eux-mêmes.

Ce concept permet de retracer également les stratégies individuelles à l'œuvre chez les enseignants, sans les délier d'un contexte où affects, dispositions mentales et « forces compulsives » déterminent pour une grande part les actions des individus.

On pourra s'interroger sur le discours de la fonction sociale. S'agit-il d'une stratégie de légitimation ou d'une opération de « traduction »¹³⁹ déjà intégrée dans un ensemble culturel plus large ? Ou, autrement dit, s'agit-il de l'expression d'une grille de lecture, d'une vision du monde qui prend en compte *a priori et dans les mêmes énoncés* des intérêts individuel et collectif ?

139 C'est ici une référence à la sociologie de la traduction ou de l'acteur-réseau.

1. Différentes théories individualistes de l'action

Elias pointe un élément important : l'affect agence les configurations sociales. Socialisation et rapport entre les individus sont intimement liés et la vie au sein d'un groupe est certes déterminée par des enjeux, mais aussi et surtout par l'intégration progressive à ce même collectif. Autrement dit, stratégie, historicité et affects sont imbriqués.

Capoeira et boxe sont deux milieux où l'enjeu est d'obtenir des résultats sportifs ou une place de cadre. L'apprentissage lui-même est une période sélective dans laquelle les stratégies des acteurs sont indispensables, en même temps que s'opère un réagencement de l'*habitus* et donc des affects. On s'intéressera ici rapidement à différentes théories de l'action centrées sur l'individu, la première d'entre elle étant celle de Max Weber.

1.1. La querelle des méthodes : Weber contre Durkheim

Pour Weber, la sociologie est « une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets »¹⁴⁰. Par activité, il s'agit de rendre compte d'agissements qui ont un sens aux yeux des acteurs sociaux.

L'action sociale se distingue en quatre modalités possibles : les comportements traditionnel, affectuel, rationnel en valeur – croyance raisonnée en des valeurs ultimes – et rationnel en finalité. Cette dernière modalité se fonde sur le choix de la stratégie la plus efficace en vue d'accomplir un objectif.

Autrement dit, cette perspective préfigure celle d'autres auteurs tels que Boudon ou Crozier. Ici, ils aident à interpréter le social, car en réalité toutes ces modalités s'entremêlent les unes avec les autres.

« Pour une action donnée, il importe donc de mettre en évidence la combinaison de ces quatre modalités qui permet d'en rendre compte, c'est-à-dire d'expliquer et de comprendre le sens de cette action particulière. »¹⁴¹

Seul l'individu est susceptible de générer du sens, de donner une signification aux actions sociales. Les concepts collectifs tels que la nation, l'État ou le syndicat ne sont intelligibles que si l'on prend en considération les conduites des individus membres de ces collectivités et

140 Weber, M., *Économie et Société*, Paris, Plon et Presses Pocket, Paris, 1995, page 28.

141 Bonvin, M., *op. cit.*, page 87.

les relations significatives qu'ils entretiennent entre eux.

En d'autres termes, il inverse la proposition de Durkheim, en choisissant les individus et la compréhension de leurs actions comme point de départ de sa démarche pour aboutir au collectif. On peut néanmoins arguer du fait que l'université, l'État ou toute autre institution n'existe qu'en raison d'un grand nombre d'actions individuelles, elles-mêmes existant, pour des raisons qui les dépassent.

1.2. Individualisme méthodologique et théorie des jeux

Boudon est connu pour avoir centré son analyse sur les effets pervers de l'action collective, cherchant à montrer qu'une somme d'actions individuelles n'est pas toujours rationnelle. Il définit l'effet pervers comme « une action non voulue par un individu, une institution quelconque ou bien l'ensemble d'une société »¹⁴². Dans *Effets pervers et ordre social*, Boudon considère les faits sociaux comme inintentionnels, imprévisibles, voire irrationnels, tandis que les acteurs pris individuellement agissent rationnellement.

Pour Boudon, la crise universitaire des années 1970, peut s'expliquer par certains choix stratégiques individuels. Le choix de faire de longues études, pris individuellement, est une décision rationnelle. Tandis que les places universitaires augmentent, le nombre de places « élevées » dans la société stagne. Pour expliquer son point de vue, il utilise la création de l'IUT (Institut Universitaire Technologique). Les études y sont courtes.

La volonté politique de l'époque est de dissuader certains étudiants de faire de longues études, mais ces derniers ne sont pas intéressés. Pourquoi l'incitation à des telles études ne fonctionne pas ? L'IUT leur apparaît moins rentable que la poursuite des études. Pourtant, les statistiques montrent que le revenu moyen des étudiants ayant eu une licence n'est pas supérieur à celui des étudiants sortis de l'IUT, alors que la fourchette de revenus est plus importante.

Pour expliquer cette prise de risque, Boudon utilise le modèle mathématique de la théorie des jeux, qu'on retrouve dans la praxéologie motrice. Il prend l'exemple d'un jeu de hasard où vingt joueurs participent pour un bénéfice total de vingt francs, soit un franc par joueur. La distribution finale est forcément inégale : six touchent deux francs et huit ont un franc.

Imaginons que tout le monde touche un franc. Peut-on penser que les plus prudents ou

142 Boudon, R., Cuin, C.-H., Massot, A., *L'axiomatique de l'inégalité des chances*, Presses de l'Université de Laval. Québec, 2000, Page 193.

modestes vont se tourner vers cette certitude ? Une supposition de ce genre est à l'origine de la création des IUT. En même temps, c'est une erreur de jugement, car les individus ont plus d'espoir avec la première version, même si au final ils ne touchent que un franc.

Avec Boudon, nous sommes au *maximum* de la prise en compte de l'individu qui n'agit que pour lui-même. Ces objets de réflexion ne sont pas en lien avec des groupes dans lesquels agir pour autrui est une condition nécessaire pour participer au jeu social. Boxeurs et capoeiristes peuvent peut-être agir dans leur propre intérêt, mais n'agissent jamais uniquement pour eux-mêmes. Ils seraient rapidement exclus du monde du handicap. En fait, c'est parce qu'ils ont aidé leurs élèves ou la collectivité qu'ils peuvent éventuellement récolter certains bénéfices.

Le problème avec la théorie des jeux, c'est qu'elle considère que les personnes agissent nécessairement de manière individualiste, sans prendre en considération les conséquences de leurs actes, particulièrement quand ils agissent également pour autrui.

En outre, les aspects émotionnels n'entrent pas en considération dans cette modélisation. Or, les raisons qui poussent à faire des études, notamment, sont à trouver dans les représentations et donc les émotions, comme la peur du déclassement social.

Il y a donc un manque de recul, une forme d'égoïsme : on considère que cette façon de concevoir le social, fondée sur la stratégie et l'individualisme, est objective, alors qu'on s'aperçoit rapidement que, même dans des structures formelles, l'interprétation et l'usage des organisations peuvent largement différer d'un individu à l'autre.

1.3. Le pouvoir au centre du système

Dans *L'acteur et le système* (1977), Crozier et Friedberg se proposent de montrer qu'on peut rendre compte de stratégies individuelles au sein d'organisations dont le principe est de contraindre la volonté individuelle au profit de l'action collective.

Les auteurs veulent montrer deux choses. La première, c'est que l'individu agit de manière rationnelle, toujours avec une certaine dose de liberté et la seconde qu'il agit en toute circonstance selon des contraintes.

En d'autres termes, les notions d'acteur et de système se complètent, en particulier lorsqu'il est question d'organisations formalisées. Cette approche stratégique reste proche de l'individualisme méthodologique, dans la mesure où ce sont les logiques d'action qui sont recherchées à travers les observations et non le cadre de l'expérience.

Dans ce modèle, tout est pouvoir. Par exemple, dans des relations de travail subordonné-chef, un comportement agressif de colère, qui paraît l'expression d'une pulsion affective non raisonnée, sera utilisé comme un instrument pour se faire respecter et pour imposer son point de vue. L'affect devient rationnel et surtout instrumental.

Dans cette optique, l'homme est « un agent autonome qui est capable de calcul et de manipulation et qui s'adapte et qui invente en fonction des circonstances et des mouvements de ses partenaires »¹⁴³, donc selon les contraintes contextuelles.

Le comportement affectif est ici considéré comme un élément de la stratégie, non comme une émotion en soi, relevant des valeurs, des croyances et des représentations ou même guidant ces stratégies. La croyance de certains acteurs en une société individualiste est prise dans l'analyse comme un fait et non comme une représentation, alors qu'il s'agit là aussi d'une construction.

Nous voyons les limites, mais aussi les débouchés possibles d'une telle démarche. Dire qu'une organisation est dotée d'une structure formelle, c'est dire que les règles du jeu social sont plus strictes, qu'elles sont écrites et qu'elles doivent être respectées par toutes et tous.

Le jeu social en capoeira est en partie fondé sur une « déformalisation » de la pratique, alors qu'en boxe, il s'agit de formaliser le plus possible les initiatives individuelles. L'officialisation d'une licence « handiboxe », spécialement prévue pour les personnes handicapées, a pour conséquence de donner plus de pouvoir aux initiateurs du projet, car à chaque licence sa commission fédérale et donc ses prises de décisions sur l'ensemble des clubs. A l'inverse, refuser l'institutionnalisation fédérale permet à de nombreux maîtres de capoeira de garder une plus grande marge de manœuvre individuelle.

On peut voir une limite lorsque Crozier et Friedberg parlent de marge de manœuvre ou de liberté d'action. Vouloir correspondre aux attentes fédérales, par exemple, c'est avoir une stratégie pour acquérir plus de pouvoir, celle-ci passant par une médiation exprimée par la contrainte, celle de fédérer. Au fond, la seule finalité serait l'acquisition de pouvoir, ce que nous récusons comme seule motivation des acteurs sociaux.

En outre, les actions des individus sont elles-mêmes contraintes. C'est parce qu'au départ, les boxeurs de Grenoble veulent être au centre d'un comité fédéral qu'ils veulent se fédérer. Ils agrègent à eux d'autres individus et vont traduire leur stratégie finale, personnelle, par l'idée

143 Crozier, M., Friedberg, E., *op. cit.*, page 45.

de fonction de la boxe. Pour pouvoir agréger des personnes à sa cause, il est nécessaire d'agir et de mettre en place des cours inclusifs ou d'organiser des compétitions, afin de donner l'impression que le réel est celui d'une boxe socialisatrice.

Au fond, l'idée de fonction est toujours présente et, au final, on peut même s'interroger sur la véritable stratégie : s'agit-il d'imposer une nouvelle vision du handicap et de la boxe ou s'agit-il de s'imposer soi-même au sein de la FFB ? Selon la réponse qu'on donnera à cette question, la stratégie ne signifiera plus forcément acquisition de pouvoir, ni même individualisme.

Ne pas considérer l'approche stratégique comme un socle suffisant pour contenir des réalités sociales différentes du monde de l'entreprise, c'est considérer *a priori* que les deux milieux étudiés ne fonctionnent pas forcément ainsi.

Pour Simmel, les organisations ne proviennent pas de logiques d'action particulières, mais « des rapports réciproques entre des êtres humains qui se cristallisent au fil des générations »¹⁴⁴. C'est peut-être comme cela qu'on peut entendre la fonction dont parlent capoeiristes et boxeurs. C'est aussi la façon qu'a Elias de concevoir différents contextes sociohistoriques.

1.4. Les configurations sociales : réseau, interdépendance et position centrale

La conception éliásienne du social peut se résumer ainsi :

« L'individu issu d'un réseau de relations humaines qui existait avant lui, s'inscrit dans un réseau de relations qu'il contribue à faire »¹⁴⁵.

Dans cette acception, le social est l'imbrication de relations individuelles interdépendantes les unes aux autres, ayant une historicité qui dépasse l'individu pris isolément.

Le pouvoir, défini comme une capacité à influencer, est contraignant pour celles et ceux qui le détiennent. Mais en plus, « c'est le pouvoir inégalement réparti qui interfère avec la norme de réciprocité dont nous savons qu'elle est présente dans toute forme d'interaction

144 Mercklé, P., *Sociologie des réseaux sociaux*, La découverte, collection Repères, Paris, 2004, page 109.

145 Elias, N., *La société des individus*, collection Agora, éditions Fayard, Paris, 1991, pages 70-71.

sociale »¹⁴⁶.

On retrouve une certaine résonance avec *L'acteur et le système*, notamment par la notion de pouvoir, sauf qu'ici le modèle proposé rend compte de situations bien plus diverses, dans la mesure où il ne s'agit pas de se libérer des contraintes, mais plutôt d'en tirer un certain profit, souvent d'ordre affectif et identitaire.

L'idée centrale, dans *La société des individus* (1991), est de considérer que la conception du moi séparé et autonome est née dans un stade particulier du procès de civilisation : celle qui exige une plus grande sévérité dans la commande du comportement individuel et un rigoureux autocontrôle des conduites publiques. Le concept de configuration, tel qu'entendu par Elias, est un outil permettant de voir cette évolution.

Pour lui, l'émergence de la situation actuelle qu'il croit déceler, se constitue de deux faits. D'abord, l'État est devenu progressivement le seul agent social à avoir l'exercice de la violence légitime. Ensuite, l'industrialisation et la société de services ont donné naissance à une forte spécialisation des fonctions sociales. Le processus de civilisation est irrégulier, marqué par des écarts et des décalages entre les groupes sociaux. Mais une question se pose à sa lecture : est-ce son analyse ou celle des groupes qu'il étudie qui dominant le jeu social qui lui font écrire cela ?

À plusieurs reprises, il explique que ce sont les groupes étudiés qui pensent, et donc agissent, dans cette perspective. Mais, à d'autres passages de considérer ce processus comme étant le sens de l'histoire.

« Il a fallu l'expérience cumulée de plusieurs centaines de générations pour que continuât à se développer la prévision à long terme et la capacité à dompter les forces de la nature ou les forces de son propre corps ou de détourner leurs actions. Et c'est justement parce que l'évolution dans ce sens n'a pas été biologique [...] qu'elle n'était pas ancrée dans la nature humaine, qu'elle peut régresser. »¹⁴⁷

Parler de régression ou de piétinements, c'est, en fait, montrer une faille d'un modèle construit à partir des idées de processus ou d'évolution. Mettre au centre le sens de l'histoire qu'ont des acteurs sociaux de leur propre vie et de leurs vis-à-vis, c'est mettre au centre de sa propre réflexion des postulats autochtones, alors qu'il s'agit de points de vue propres à une culture ou à une classe sociale, elle-même en opposition à d'autres.

Autrement dit, Elias participe, par la direction que prend son analyse, à l'objectivation du

146 Coenen-Huther, *Analyse de réseaux et sociologie générale*, in *Flux*, 1994 /9, N°13-14, page 34.

147 Elias, N., *op. cit.*, page 185.

point de vue d'un groupe social sur les autres. Lorsqu'il développe son analyse diachronique, il prend le parti de ces générations qui se sont imposées. Certes, il est vraisemblable que, dans de nombreuses sociétés, le groupe dominant va imposer sa conception du monde. Doit-on pour autant avoir la même ?

Par ailleurs, certains contextes contredisent cette représentation. L'exemple du dopage sportif ou l'apparition de certaines formes de combat plus violentes que la boxe anglaise, montrent que ce procès n'est peut-être pas seulement dans une phase régressive. Néanmoins, la notion de configuration se révèle particulièrement intéressante, même lorsqu'elle aborde l'aspect diachronique de l'analyse éliásienne.

La société de cour est la thèse de doctorat de Elias. L'importance du système de cour ne cesse de croître à la Renaissance partout en Europe, s'inspirant du modèle de Louis XIV. Il existe dans chaque structure sociale des organes plus ou moins représentatifs, plus ou moins centraux. La cour revêt ce caractère représentatif et central. Elias pose une idée qui va façonner son œuvre, entremêlant configuration et procès civilisateur. « L'empreinte de la cour fut de celles qui nous marquent le plus aujourd'hui. La société aristocratique de cour représente une figure centrale de ce palier historique, qui fut supplanté, après des luttes acharnées, de manière brutale ou progressive, par la période de la bourgeoisie professionnelle-citadine-industrielle. »¹⁴⁸

Il y avait à la cour un ordre hiérarchique des rangs qui était à peu près immuable. C'est en fonction de cet ordre que les membres de la haute aristocratie occupaient les rangs les plus élevés. Cependant, statut et pouvoir ne coïncidaient pas. L'évolution de la société française avait donné aux rois une telle plénitude d'action qu'ils avaient la possibilité de limiter les chances de réussite.

Louis XIV jugeait important de montrer aux détenteurs des plus hauts rangs qu'ils étaient ses sujets. Il se servait de ses conseillers et fonctionnaires bourgeois contre les membres de l'aristocratie. Colbert disposait parfois de bien plus de pouvoir que la haute noblesse. De fait, a émergé une configuration sociale qui reposait sur une balance des tensions multipolaires. Les centres de ce réseau sont détenus par la noblesse et la bourgeoisie. Des sous-pôles s'y ajoutent, tels que ceux des rangs différents dans la noblesse. La cour est un vaste complexe de groupes interdépendants, rivalisant les uns avec les autres, se tenant en échec réciproquement.

Entre Louis XIV et Louis XVI, on observe un changement. Chez le premier, il y a une

148 Elias, N., *La société de cour*, Flammarion, Paris, 1985, page 15.

certaine élasticité des tensions, pas chez le second. Louis XVI participait aux intrigues, tandis que Louis XIV tenait un rôle d'arbitre. En prenant de la distance, il prenait de la hauteur.

Enfin, les élites s'étaient figées pour garder les privilèges acquis grâce à Louis XIV. Concernant la bourgeoisie et la noblesse :

« Comme des boxeurs figés dans un corps à corps, aucun des groupes privilégiés n'osait changer de position, de peur que le moindre changement d'attitude ne compromit des privilèges ou ne favorisât des rivaux. Mais à la différence d'un match de boxe, il n'y avait pas d'arbitre capable de séparer les combattants et de relancer le combat. »¹⁴⁹

Dès lors, les élites ont tenté de garder le pouvoir pour elles et d'exclure ce pôle naissant, le Tiers-Etat. Noblesse et bourgeoisie étaient trop absorbées par leur conflit d'intérêts pour voir ce qu'il se passait réellement. Nous savons comment a fini la noblesse à la fin du XVIIIème siècle.

Bruguière¹⁵⁰, directeur d'études au CNRS et historien, relativise la portée même des traités de civilité si importants dans l'analyse et la diffusion de la société de cours. La « mise par écrit des règles de convenance et des interdits ne signifie pas nécessairement – et leur multiplication encore moins – une accentuation de la pression normative, comme semble le penser Elias, mais au contraire sa mise à distance et son instrumentalisation »¹⁵¹.

Mais surtout, dans « cette distanciation civilisatrice, ce n'est pas le passage à l'écrit qui est décisif, car la plupart de ces règles de savoir-vivre diffusées par l'écrit ont été transmises aux enfants par la parole du maître d'école ou des parents. C'est l'explicitation des règles qui permet de contrôler leur usage au lieu d'être contrôlé par elles »¹⁵².

Il apparaît plus vraisemblable qu'avec l'apparition de textes écrits, un jeu social devienne possible par rapport aux normes. Il est plus évident de les contourner. D'une certaine manière, on peut discuter sur les règles elles-mêmes, à l'inverse de la capoeira où seul le maître décide des règles, sans pour autant toujours les expliciter.

« Il a sous-estimé l'autre face du « processus de civilisation ». La conscience de pouvoir contrôler sa vie émotionnelle, de pouvoir l'adapter et l'analyser, donne corps progressivement

149 Elias, N., *op. cit.*, pages 314-315.

150 Bruguière, A., Norbert Elias et les historiens français. Histoire d'une rencontre, in *Collection Individu et Nation* [en ligne], N°3, 2009. <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/individu&nation/document.php?id=358> ISSN 1961-9731, consulté le 13.05.2011.

151 Bruguière, A., *op. cit.*.

152 Bruguière, A., *op. cit.*.

à une nouvelle économie des plaisirs et à un désir d'épanouissement qui expliquent la montée de l'idéologie du bonheur au XVIIIe siècle. »¹⁵³

1.5. Des logiques transversales mises à jour

Les analyses de Elias n'ont pas été uniquement socio-historiques. Un livre en particulier montre l'importance de l'affect dans les représentations à une époque très récente. *Logiques d'exclusion* (1997) co-écrit avec Scotson, est une enquête microsociologique.

Scotson est enseignant dans le faubourg de Winston Parva, à Leicester, en Angleterre. On y trouve un découpage en trois zones : une traditionnellement bourgeoise et deux autres ouvrières. La deuxième est constituée des « anciens » et la troisième des « nouveaux ». Les premiers reprochent au quartier des seconds d'avoir une criminalité importante. Mais, une fois celle-ci disparue, la représentation demeure.

Logiques d'exclusion aborde concrètement les problèmes du racisme, de la ségrégation et des rapports d'exclusion, sur un terrain où l'on ne s'attend pas à rencontrer ces problèmes, puisque les deux groupes sont constitués de membres qui ont la même origine, la même langue et les mêmes emplois.

Le groupe des *established* reproduit sa domination en excluant les *outsiders* des lieux de décisions et de pouvoir en affirmant sa cohésion sociale, en diffusant des rumeurs et en affichant des préjugés dont la principale fonction est de renforcer l'image positive que le groupe a de lui-même et l'image négative qu'il a de l'autre.

Les *established* de Winston Parva procèdent à une naturalisation disqualifiante du groupe des *outsiders*. Ainsi, ils les décrivent selon des termes ayant rapport à la saleté, la souillure, ou en désignant leur quartier comme un « trou à rats ». Les anciens ont, en fait, le sentiment que leurs nouveaux voisins menacent leur mode de vie.

« Même lorsque existent bel et bien des différences touchant l'apparence physique [...], la sociodynamique de la relation des groupes entretenant un lien d'installés à marginaux est déterminée par la nature de ce lien, plutôt que par l'une ou l'autre des caractéristiques des groupes considérés indépendamment. »¹⁵⁴

C'est une fois la configuration établis-nouveaux construite que Elias essaye de l'insérer dans sa thèse du processus de civilisation. Ainsi :

153 Bruguère, A., *op. cit.*

154 Elias, N., Scotson, J. L., *Logiques d'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Fayard, 1965, 1997, page 47.

« La participation à la supériorité d'un groupe et à son charisme collectif est, pour ainsi dire, la récompense de la soumission aux normes spécifiques de ce groupe. [...] La gratification que chacun tire de sa participation au charisme collectif compense le sacrifice personnel de la soumission aux normes collectives. »¹⁵⁵

Pourtant, le concept de configuration sociale et tout le bagage analytique qui y est lié, est utilisé dans une proposition dans laquelle la sociologie peut permettre d'empêcher certaines forces compulsives de prendre par trop le dessus sur la liberté individuelle :

« En comprenant mieux les forces compulsives à l'œuvre dans une configuration de type établis/marginaux, peut-être pourra-t-on, avec le temps, imaginer des moyens concrets de les contrôler. »¹⁵⁶

Ce raisonnement considère que les groupes dominés, moins capables d'intérioriser leurs affects, relèvent d'un retard historique ou d'un décalage dans le processus de civilisation. Elias suggère, dans une perspective à long terme, que ces « familles à problème » ne sont qu'un vestige des « grandes masses de familles désordonnées dans les générations passées »¹⁵⁷. On s'étonnera que ce « reliquat » soit toujours présent aujourd'hui, dans de nombreuses sociétés occidentales. Peut-être est-il dès lors nécessaire de prendre plus de recul que Elias sur ce point.

Ceci étant, Elias et Scotson font une analyse sans équivoque sur la situation étudiée à Winston Parva qui n'a que peu de rapport avec le processus de civilisation et qui peut être utilisé pour d'autres contextes, notamment pour le racisme et la décrédibilisation des personnes handicapées.

Par exemple, le « classement des familles »¹⁵⁸ joue un rôle essentiel dans tous les aspects de la vie communautaire. Sentant leur statut menacé, les anciens remarquent, dans le comportement des nouveaux, ce qui froisse leur sensibilité et leur apparaît comme une marque d'infériorité sociale. Ces groupes expriment une prétention à la distinction et à la supériorité sociales. Elles façonnent leur comportement en accord avec le code distinctif qui leur est commun.

C'est dans l'éducation même que sont inclus ces traits distinctifs. Ils sont même l'enjeu le plus important de la socialisation. Telle attitude ou tel comportement évoqueront

155 Elias, N., Scotson, J. L., *op. cit.*, page 38-39.

156 Elias, N., Scotson, J. L., *op. cit.*, page 256.

157 Elias, N., Scotson, J. L., *op. cit.*, page 202.

158 Elias, N., Scotson, J. L., *op. cit.*, page 229.

immédiatement à autrui que l'individu appartient à une classe, à un groupe précis et qu'en ce sens, il est en droit d'attendre un certain respect, une certaine notoriété. Dans le cas de Winston Parva, un assez fort degré de cohésion est aussi un facteur significatif de la supériorité et de mainmise sur le pouvoir social.

En définitive, une telle conceptualisation du social permet de rendre compte d'éléments factuels qui pourraient paraître contradictoires. Chez les auteurs vus précédemment, ces apparentes contradictions posent un problème de taille : les concepts qu'ils utilisent ne peuvent rendre compte des aspects stratégiques ou des fonctions que dans une seule logique à la fois, tout en excluant les autres. Avec la notion de configuration, il s'agit bien de décentrer le regard, qu'il soit celui de l'acteur ou du chercheur.

2. Deux structurations sociales: distinction et hiérarchie

Quand on aborde la capoeira à partir des interdépendances entre individus, on s'aperçoit tout d'abord que les représentations sont agencées selon le contexte dans lequel les acteurs se trouvent insérés. Par exemple, les capoeiras *Regional* et *Angola* qui structurent les discours sont en fait utilisées de manière tout à fait particulière. Les capoeiristes, avec ces termes, se positionnent non pas seulement dans la pratique en général, mais aussi et surtout pour se distinguer entre membres du même réseau.

A cette première strate horizontale s'ajoutent les différentes hiérarchies matérialisées ou nommées, voire implicites, mais bien réelles. Ce second niveau de structuration, qu'on pourrait qualifier de vertical, se matérialise, s'incorpore à partir d'un certain nombre d'éléments et de dispositifs dont la ronde de capoeira qui, sans célébrer de vainqueur, construit au jour le jour une hiérarchie, légitimant les uns par rapport aux autres.

Les acteurs sociaux, dans ce domaine d'activités, doivent faire avec deux obligations : se positionner par rapport aux deux types de capoeira médiatisés à l'extérieur de la pratique et respecter la hiérarchie, tout en essayant de jouer dessus. En définitive, c'est bien parce que la capoeira n'est pas fédérée qu'elle se structure ainsi.

2.1. *Angola* et *Regional*, des styles instrumentalisés

De nos jours, capoeira *Angola* et *Regional* ont un poids important dans les discours et les mentalités. En même temps, « Falcão (1996) affirme qu'actuellement, beaucoup de maîtres de capoeira disent ne pratiquer ni la capoeira *Angola*, ni la capoeira *Regional*, déclarant pratiquer simplement la capoeira »¹⁵⁹.

Il fut un temps où les maîtres étaient quasiment sommés de se déclarer dans un sens ou l'autre. Lors de son enquête, Maia croit constater une capoeira « métissée »¹⁶⁰, c'est-à-dire un agrégat des deux styles¹⁶¹. C'est vers des légendes plus anciennes qu'un collectif suivant cette troisième voie doit se tourner. « Dans ce groupe, on peut rendre compte d'un grand respect envers les traditions et une préoccupation de garder en mémoire l'histoire de la lutte des esclaves noirs brésiliens pour se libérer de leur condition de captivité, l'origine de la capoeira

159 Maia, C. L., *Entre gingas e berimbau. Culturas juvenis e escola*, Edition Autêntica. Cultura, Mídia e Escola, page 85.

160 Maia, C. L., *op. cit.*, page 86.

161 L'utilisation du terme métissage n'est pas un hasard. Là aussi, *Angola* et *Regional* fonctionnent, pour les capoeiristes, comme des parents symboliques. Le déplacement biologique vient renforcer un tel paradigme.

»¹⁶².

C'est le discours sur la lutte pour la liberté qui est renforcé par l'abandon progressif de figures tutélaires, telles que Bimba et Pastinha. Bien que les capoeiristes soient à un moment obligés de se positionner par rapport à l'*Angola* et à la *Regional*, ils peuvent se légitimer autrement et extérieurement à ces styles, car cette fonction libératrice transcende la dichotomie tradition-modernité que représente cette polarisation.

Ces deux modalités sont-elles présentes à Paris, Santos et Guaruja ? Qu'en est-il dans le réseau *Senzala de Santos* ? Comment les personnages centraux de cette configuration se positionnent-ils ?

On pourrait imaginer que ce réseau se cimente sur une conception commune de la pratique, elle-même influencée par les créations de Bimba et de Pastinha. En fait, le discours et l'utilisation des symboles liés autour de l'opposition *Angola-Regional* permet aux acteurs de se distinguer les uns des autres.

Et aussi étrange que cela puisse paraître, il n'existe aucun consensus sur la question. Sonho, chef du réseau, dit faire de l'*Angola* et l'un de ses élèves au détour d'une conversation, « *la capoeira Angola, c'est mieux que la Regional* ».

A l'opposé, Soninho, le plus ancien élève de SO, et maître à Guaruja, a expliqué que chez lui, on faisait de la *Regional*. « *Nous ici, on ne fait pas de l'Angola. On ne joue pas cinq à dix minutes. On n'est pas là, on a mal au dos, on reste sur ses gardes* ».

A l'inverse, César est en désaccord avec les deux styles et donc ces positions : « *Angola et Regional, tout ça, c'est la création des hommes. La capoeira, elle a été créée dès les navires négriers* ».

Ce positionnement se justifie en remontant à des sources plus anciennes là aussi afin de légitimer une position en dehors de ce système de pensée, bien qu'il ne s'en sépare pas totalement puisqu'il l'évoque lui-même.

B-F, maître installé à Paris, déclare régulièrement, dans les cours, qu'il fait une capoeira « *traditionnelle* », pas de la capoeira *Angola*, tout en s'inspirant de la capoeira *Regional*. La capoeira *Angola* renvoie dans les représentations à une certaine façon de jouer fondée sur la malice, le théâtre, tandis que si la *Regional* n'est pas nécessairement une activité sportifiée, elle représente la performance physique, le combat et le spectaculaire. Surtout, la capoeira *Angola* renvoie toujours à la tradition et à la pureté, tandis que la *Regional* est synonyme de

162 Maia, C. L., *op. cit.*, page 86.

métissage plus encore ethnique que culturel.

De fait, on distinguera quatre positions par rapport à ces deux styles. La première est de déclarer faire de la *Regional*. La seconde est de se considérer comme partie de la mouvance *Angola*. Ensuite, il s'agit de dire ne faire ni l'un, ni l'autre. Enfin, s'inspirer des deux écoles en même temps est le quatrième choix envisageable.

On notera également l'utilisation de termes pour identifier d'autres styles ou façons de faire, comme *miudinho*, *capoeira antiga*, contemporaine ou stylisée. L'utilisation de ces termes étant récente, ils ne se sont pas implantés de façon aussi durable que les deux plus anciens. En outre, ils ont tous un lien, ne serait-ce que symbolique, avec les modalités *Angola* et *Regional*.

Le choix d'un positionnement est lié aux éléments qui sont empruntés à tel style. Se crée un jeu social à partir de cette paire d'oppositions. En plus de se distinguer, cela permet aussi de rechercher certaines alliances ou d'entrer en conflit, lorsqu'on souhaite prendre clairement ses distances.

Enfin, il apparaît clair que le jeu de capoeira ne se réduit pas à deux styles. Pour autant, il s'agit de voir comment les maîtres peuvent agencer des représentations particulièrement contraignantes, les tenants de la capoeira *Angola* ayant souvent une position dominante, plus que ceux de la *Regional*.

2.2. Une hiérarchie incorporée au quotidien

Plus important que l'opposition entre *Angola* et *Regional*, pour comprendre la structuration sociale de la capoeira, le système hiérarchique détermine les rapports au quotidien, autant entre membres du même groupe qu'entre ceux appartenant à des réseaux différents.

Si un maître d'*Angola* peut être disqualifié, s'il ne fait pas d'acrobaties, par des apprentis appartenant à un réseau se basant sur une exécution fréquente de mouvements aériens, il n'en demeure pas moins que, relationnellement, il aura toujours plus de poids qu'eux, car reconnu depuis longue date par ses pairs. Monter dans la hiérarchie apparaît certainement comme le moteur principal d'émulation entre capoeiristes et apprentis.

Par cette déférence, on accorde à l'enseignant une certaine importance symbolique. Luciana explique que cette intériorisation s'est faite progressivement. C'est bien d'un processus de socialisation dont il est question : ne pas y participer, c'est se mettre hors-jeu.

« J'ai vu des élèves, le mot maître, ça les choquait parce que ça faisait comme à l'époque de l'esclavage. En France, on utilisait le mot maître pour les seigneurs. Au Brésil, c'était les seigneurs. En France, c'était le mot maître. [...] Ils ne comprenaient pas qu'en plus dans la capoeira nous on luttait contre ça, on utilisait le mot maître. Mais le mot maître, ce n'est pas la même connotation en Portugais qu'en Français. [...] Par exemple, au Brésil, on ne tutoie pas ses parents. On dit madame, monsieur. Si on dit ça en France, les gens ils sont un peu mais oui, mais bon, je ne vais pas vouvoyer ma mère [rires]. »

Le fossé qui sépare les façons de penser, et donc de faire, en France et au Brésil peuvent créer des malentendus, mais aussi des tensions qui n'auraient pas lieu d'être dans d'autres circonstances, notamment au Brésil.

Ce détail montre surtout quels sont les individus qui sont en position de force. En effet, si un Français peut ne pas comprendre ces codes, selon les dires de Luciana, un Brésilien n'offrira aucune résistance face à de telles façons de procéder, car elles font partie du quotidien.

Dans le même temps, si le respect d'une certaine hiérarchie existe en France, notamment dans le monde du travail, la capoeira ne semble pas être une activité à fort enjeu, contrairement au Brésil, où elle apparaît souvent comme un flambeau national, à tort ou à raison.

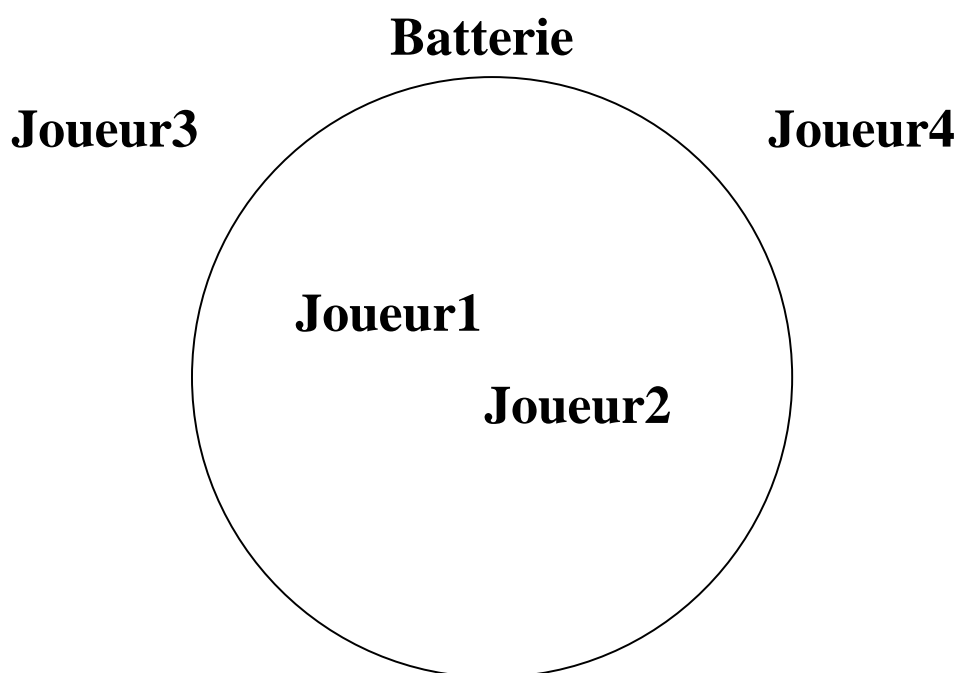
Pour les capoeiristes détenant un certain pouvoir, l'agilité et la virtuosité corporelle n'ont aucun intérêt si certains codes ne sont pas respectés. Plus que la valeur intrinsèque du capoeiriste, respecter ces codes montre la connaissance et l'expérience acquise, donc son ancienneté. Si la justification de cette importance de la hiérarchie se fait par des différences culturelles nationales, il n'en demeure pas moins que de nombreux codes sont inconnus si on ne pratique pas.

Ces codes n'étant jamais écrits, ils peuvent changer en fonction de la configuration dans laquelle se trouvent les acteurs. Par exemple, dans un groupe où le discours sur la tradition s'impose, les manières de faire de l'*Angola* seront plus appréciées que n'importe quelle voltige. Mais surtout, ces codes peuvent évoluer en fonction des personnes présentes ou de la politique du groupe. Quoi qu'il en soit, la hiérarchie est rendue visible et intériorisée par un certain nombre d'éléments emblématiques de la pratique.

2.3. Les chants et la musique : renforcer le réseau social

En premier lieu, les cours sont l'espace privilégié de cette formation à l'autorité, toujours en apparence respectée. Mais, l'espace social et temporel qui permet de faire, sans avoir à le verbaliser, la hiérarchie interne au groupe est la ronde et, particulièrement, *via* les instruments de musique. La musique et les chants ont plusieurs fonctions. Lors de la ronde, moment et lieu privilégié de la pratique, la musique donne le rythme de la rencontre collective. Dans les cours de B-F et pendant ceux de César, ces deux derniers ont expliqué d'où venaient ces instruments. Le *berimbau*, l'arc musical présent dans de nombreux endroits, a été importé d'Afrique par les esclaves, tout comme l'*atabaque*, l'*agôgô* et le *reco reco* (Annexe 21, page 344). Le *pandeiro*, tambourin d'origine arabo-musulmane, a été importé par les Européens. Enfin, le *caxixi*, petit instrument utilisé avec le *berimbau*, porte un nom d'origine amérindienne. Il y a des interprétations diverses quant aux origines des instruments. Si, pour B-F, les Européens n'ont fait qu'importer le tambourin, pour César, ce sont eux qui l'ont créé. Quant au *caxixi*, s'il porte un nom amérindien, il est africain aux yeux de César, alors qu'il est bel et bien indien pour B-F. Les instruments ont une charge culturelle rappelant aux capoeiristes la filiation avec l'Afrique, mais aussi l'Europe et l'Amérique pré-coloniale. La croyance selon laquelle la capoeira est issue d'une configuration culturelle particulière est renforcée par des objets tenus quotidiennement et perçus comme africains. Autrement dit, les capoeiristes tiennent un bout du continent noir quand ils jouent d'un instrument.

Organisation spatiale d'une ronde de capoeira



Quand débute une ronde, les instruments commencent à être joués selon un certain ordre. Le joueur de *gunga – berimbau* au son le plus grave – commence toujours la ronde. Viennent ensuite le *medio* et le *viola*, tous deux des *berimbaus* plus aigus. Chacun a son propre *toque*¹⁶³. C'est seulement après que les autres instruments débute selon cet ordre : *pandeiros*, *agogo* et *reco-reco*. Enfin, après la première réponse du chœur au soliste, l'*atabaque* démarre.

C'est là que devient visible en actes la hiérarchie constituée par les acteurs eux-mêmes. La ritualisation particulière dont il est question ici a pour but de montrer qui dirige et qui décide de la façon dont se déroule ce moment privilégié et attendu par tous les membres de l'académie.

Le musicien débutant la ronde est celui qui donnera le signal musical indiquant aux joueurs, prêts à entrer au centre, le moment où ils pourront commencer et celui où ils devront arrêter l'interaction motrice.

Ceux qui jouent du *berimbau* sont les plus expérimentés, les plus reconnus et les plus anciens du groupe. On assiste à l'échange régulier des instruments entre les joueurs qui forment en même temps la ronde et qui entrent aussi à l'intérieur de celle-ci pour jouer.

Des échanges non verbaux, permettant cet échange des places, font intérioriser rapidement la hiérarchie. N'importe qui ne prendra pas un *berimbau*, même le plus aigu. Donner le *berimbau* le plus grave est une façon, pour un maître, de transmettre son pouvoir, car c'est l'instrument qui donne le droit d'arrêter tel jeu ou de débiter tel autre.

Cette hiérarchisation *via* les instruments se fait au fil du temps. Le maître donne toujours aux mêmes élèves les mêmes instruments et selon le même ordre d'importance, afin de consolider leur position.

En définitive, il s'agit de faire les mêmes expériences émotionnelles et de faire adhérer à une hiérarchie. Pour autant, cette situation qu'est la ronde de capoeira permet avant tout de vivre collectivement des émotions manipulées par le groupe lui-même, constituant l'identité sociale des joueurs et donc leur rôle dans la ronde.

Les instruments et les chants ont une autre fonction : à un type de rythme musical interprété au *berimbau* correspond une certaine façon de jouer. Et il en va de même pour les chants. Bimba avait son propre catalogue de rythmes. Il n'était pas le seul. Pour Sodré, «

163 Rythme, en portugais.

chaque maître gérait ainsi son répertoire, ajoutant ou retirant un air, un type de jeu »¹⁶⁴.

Carneiro (1975) définit l'*Angola* comme un jeu sournois et en même temps presque chorégraphique. Le *São Bento* est un jeu rapide avec des mouvements lancés continuellement. Ces termes sont systématiquement liés à des *toques* joués au *berimbau*. De fait, certains ne renvoient pas à la même réalité, mais ont toujours ce rôle symbolique de rappel à l'Afrique dans le quotidien. Les représentations deviennent une réalité qu'on ne peut remettre en cause, sous peine de finir par s'exclure soi-même de la communauté.

La musique et surtout la maîtrise des rythmes au *berimbau* revêtent une importance particulière. Ils sont liés à l'interaction motrice par une maîtrise de celle-ci selon le rythme joué.

Incorporer ces normes, c'est aussi intérioriser la façon dont sont liés et utilisés corps, représentations de celui-ci et vision du monde social, tout cela se faisant par l'intermédiaire de nombreuses rondes de capoeira, permettant d'abord de charrier les émotions et ensuite de les agencer selon les codes relationnels et culturels propres au milieu.

Dans cet espace-temps particulier, les gens se réunissent en cercle. Certains s'assoient par terre, tandis que d'autres, assis sur un banc, tiennent un instrument de musique. La ronde est une cérémonie codifiée, avec ses règles et ses principes qui, eux-mêmes, diffèrent selon les académies.

Ce rituel a un début et une fin, commençant par un très long « Iê » et se terminant par le même, plus court. Le groupe répond au chant du soliste, un musicien, en chœur Par exemple :

Soliste : *O sim, sim, sim, O não, não, não*

Choeur : *O sim, sim, sim, O não, não, não*

Les paroles peuvent être improvisées et les chants sont souvent complexes. Pour comprendre, le Portugais est indispensable. Les phrases ont un sens second qui n'est audible qu'à partir d'un certain temps d'assimilation. Des Brésiliens ne pratiquant pas ne voient pas l'intérêt de répéter sans cesse oui et non.

Une ronde commence toujours par une *ladainha*¹⁶⁵. S'y dégage toute une poésie.

Para saudar a capoeira,

Pour saluer la capoeira,

E como primeiro amor;

En tant que premier amour

164 Sodré, M., *op. cit.*, page 42.

165 Louanges au sens littéral.

<i>Ela foi sim a primeira</i>	Oui, elle fut la première
<i>Que meu coração levou,</i>	Qui prit mon cœur,
<i>Foi como mestre Pastinha</i>	Ce fut maître Pastinha
<i>Que na terra consagrou, saúdo Deus,</i>	Qui sur terre s'y est consacré,
<i>Saúdo meu mestre</i>	Je salue mon dieu, je salue mon maître
<i>Que na vida me ensinou, camaradinha</i>	Qui, dans la vie, m'a appris,
<i>Iêê galo cantou</i>	Iê le coq chante
<i>Iê galo cantou camara (chœur)</i>	Iê le coq chante camarade
<i>Iêê cocorico</i>	
<i>Iêê cocorico camara (chœur)</i>	
<i>Iêê hora é hora</i>	Iê il est l'heure, l'heure
<i>Iêê hora é hora camara (chœur)</i>	
<i>Iêê de se jogar</i>	Iê de jouer
(chœur)	
<i>Iêê a capoeira</i>	Iê la capoeira
(chœur)	
<i>Iêê de dois a dois</i>	Iê à deux, à deux ¹⁶⁶
(chœur)	

Ce chant d'entrée est interprété par un soliste. Une *ladainha* permet, de manière verbalisée cette fois, au maître de passer un message au groupe, notamment concernant les valeurs défendues ou la façon de faire demandée ce jour-là. C'est ensuite qu'il chante un *corrido* pour donner des indications sur ce qu'il veut voir ou sur la manière de jouer d'un des joueurs.

Au moment où le chœur répond une première fois, les deux joueurs sont « *au pied du berimbau* » le plus grave. Avec son instrument, le maître fait un appel musical reconnaissable par tous les participants. Dès lors, les deux capoeiristes s'élancent, après s'être serrés la main.

Lorsque la fin de la ronde arrive, commence un chant significatif pour les participants :

Soliste: <i>Adeus adeus</i>	Adieu adieu
Chœur: <i>Boa viagem</i>	Bon voyage
Soliste : <i>Eu vou m'embora</i>	Je m'en vais

166 Quini, G., *CD Senzala de Santos, volume 2. Brésil : capoeira, rites et invocations* livret, Musique du monde, Buda Records, page 17.

On insistera sur le caractère métaphorique des chants, impliquant que les capoeiristes, au cours de leur apprentissage, acquièrent également des modes de pensée particuliers.

Selon Bonates (2006), les oiseaux ont inspiré de nombreux chants et surnoms. Le rythme et chant *Apanhã laranja no chão tico tico* signifie « attrape l'orange petit oiseau ». Le rythme *Iuna* imite le chant du kamichi. Enfin, le *capoeira* est un oiseau agressif.

« Les oiseaux prennent subtilement la place des hommes dans cette poésie qui dénonce les agissements de telle ou telle catégorie de personnes [...] à la manière de Jean de la Fontaine. »¹⁶⁸

Il s'agit là de tout un champ de recherche qui mériterait d'être abordé de manière approfondie. Cela montrerait à quel point cette pratique se démarque nettement des activités sportives plus habituelles en France.

2.4. Le baptême de capoeira

Le *batismo* est une cérémonie qui donne naissance symbolique dans le monde de la capoeira au novice. C'est à ce moment là que se rencontre de la manière la plus explicite la structuration hiérarchique.

Participer à un baptême signifie qu'on entre dans cet univers et implicitement qu'on va suivre un chemin jusqu'à une certaine maîtrise. L'utilisation du terme *batismo* renvoie à la religion catholique comme une métaphore du même ordre.

A ce premier sens s'ajoute celui des passages de cordes. Le baptême en capoeira est l'expression d'une hiérarchie bien terrestre. Dans la réalité, tous les élèves ne deviennent pas maître, loin de là. Si l'élève baptisé appartient désormais à ce monde, il lui reste tout un cheminement personnel à effectuer, une carrière qui va voir une sélection s'opérer.

D'une manière générale, il s'agit d'une ronde où sont invités des enseignants d'autres groupes que celui de l'élève. Les maîtres vont jouer avec les élèves passant leur première ou leur nouvelle corde pour avoir l'assentiment de l'ensemble de la communauté.

On peut voir au travers de cette cérémonie une manière de légitimer le groupe et ses progrès. Le système de grades, même s'il diffère selon les réseaux, est tout de même entériné

167 Quini, G., *CD Senzala de Santos, volume 1. Brésil : capoeira, samba de roda, maculêlê*, livret, Musique du monde, Buda Records, page 9.

168 Bonates, L. C., *Iuna. L'oiseau mystique de la capoeira*, TJ Sanz éditions, collection A Iuna, Paris, 2006, page 40.

par d'autres groupes. En réalité, à une grande diversité de systèmes de couleur correspond une hiérarchie se réduisant à quelques charges, principalement celle de maître et celle d'enseignant, elles-mêmes pouvant se diviser pour matérialiser des différences entre pairs.

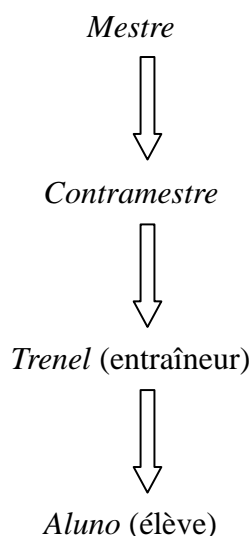
Mais, en définitive, relationnellement, comptent bien plus les charges et les responsabilités que la couleur d'une corde. Voici, par ailleurs, deux systèmes matérialisant la hiérarchie évoquée ici.

La première concerne le réseau Senzala de Santos, dans sa majorité¹⁶⁹.

Pas de corde	novice
Corde verte (<i>cordão verde</i>)	premier niveau d'élève débutant
Corde jaune (<i>cordão amarelo</i>)	second niveau
Corde bleue (<i>cordão azul</i>)	troisième niveau
Corde vert-jaune (<i>verde-amarelo</i>)	premier niveau d'élève gradé
Corde vert-bleu (<i>verde-azul</i>)	second niveau
Corde jaune-bleu (<i>amarelo-azul</i>)	stagiaire (<i>estagiario</i>)
Corde <i>trançanda</i> (quatre couleurs)	élève formé ou <i>formado</i>
corde verte et blanche	moniteur
corde jaune et blanche	instructeur
corde bleue et blanche	contremaitre
corde blanche	maître

¹⁶⁹ Toutes les académies du réseau ne suivent pas forcément cette formalisation, certains n'utilisant pas de système hiérarchique officiel.

La hiérarchie actuelle se divise en onze grades. Il en va tout à fait autrement dans la capoeira *Angola*, n'utilisant aucunement un système de cordes.



Le plus important, encore de nos jours, reste la charge, généralement celle d'un cours ou d'un groupe, voire de plusieurs. Si le système fédéral ne s'est pas imposé, il n'en demeure pas moins qu'une structuration est à l'œuvre. Si elle diffère grandement du type d'institutionnalisation connue en Europe, on trouve tout de même une certaine logique, parfois très éloignée de la *mandinga* de l'esclave et de la *malandragem* du voyou. L'un des enjeux est de grimper dans la hiérarchie et, au fond, gagner en marge de manœuvre, après avoir fait ses preuves.

2.5. Un flambeau du Brésil ? Le réseau académique et pyramidal comme modèle

On dit souvent que la capoeira est brésilienne. On peut remarquer plusieurs choses. Les tentatives de nationalisation de la pratique ont eu un effet particulier. Maître Bimba, par exemple, a créé la lutte régionale bahianaise. De même, Pastinha a construit sa capoeira *Angola* contre les autres conceptions de son époque.

On voit également qu'aujourd'hui, selon les groupes, se dessinent trois conceptions des origines culturelles : brésilienne, afro-brésilienne et africaine. Si aucune de ces positions n'est assimilable à la position nationaliste des années 1930, il n'en demeure pas moins que de nombreux groupes considèrent que la capoeira est une « *chose bien brésilienne* », comme cela a pu être entendu lors d'un baptême à Santos lors du terrain.

Au niveau des représentations culturelles, si le drapeau brésilien est très présent, le rapport à l'identité nationale est très différent selon les groupes. En outre, dans le réseau *Senzala de Santos*, les rapports de certains maîtres à ce symbole tempèrent cette première impression d'un flambeau du Brésil.

A Santos, César tenait un discours contre les militaires et le patriotisme et se considérait comme un « *maître anarchiste* ». Lors des événements qu'il organise, on ne voit aucun drapeau brésilien. A l'opposé, Marco fait au début et à la fin de chaque cours un salut au drapeau.

Finalement, ce rapport au drapeau est très personnel, tout comme la volonté d'ouvrir des groupes en dehors du Brésil. Au-delà de l'individualisme très perceptible par ces exemples, il est un système qui permet aux individus de rester liés les uns aux autres : le réseau.

En fait, la *Senzala de Santos* représente deux entités. La première est l'académie elle-même, lieu historique où ont été formés des maîtres qui ont ensuite émigré. La seconde est le réseau relationnel internationalisé, né de la migration elle-même de ces Brésiliens. Ce réseau est construit à partir sur des liens qui se sont tissés au fil du temps dans ce groupe de Santos et non dans une institution qui aurait objectivé les rapports entre les individus, comme un système fédéral rendant explicite les objectifs, notamment par des matchs et des tournois.

D'autres tissus relationnels sont identifiables. Le terme *Capoeira Brasil* est utilisé dans un seul et même réseau pour dénommer tous les groupes fondés par des individus de ce même réseau à travers l'Europe et l'Amérique du Nord.

Plus médiatisé encore est le groupe *Abada Capoeira* qui, par ses *Jeux Mondiaux*, notamment, veut montrer le visage d'un réseau présent partout sur le globe et compétitif. Si ce n'est pas le premier à s'être exporté, il est le réseau qui systématise le plus cette diffusion. *Abada* utilise un système de cordes différent de celui des couleurs du drapeau brésilien, en vigueur dans la fédération de São Paulo. Si ce réseau se rapproche d'une formalisation fédérale, il s'éloigne du système déjà mis en place. En outre, par cette image véhiculée, il se distingue également des autres réseaux d'académies qui diffusent la forme appelée *jogo*.

On remarque deux faits. Le premier, c'est la multiplication des groupes dans certaines agglomérations comme Paris. *Abada* agrège sûrement un très grand nombre de pratiquants à travers le monde, mais apparaît, par rapport à l'ensemble de la pratique, comme un goutte d'eau dans l'océan. Le second fait que l'on peut constater est la taille, au niveau démographique, souvent restreinte des académies, offrant une certaine variété de l'offre de cours.

Si *Angola* et *Regional* au niveau discursif sont structurants, il en va tout autrement dans la réalité sociale : chaque enseignant développe sa propre modalité de pratique, de ritualisation d'organisation de la ronde et de transmission du savoir.

On pourrait penser que la non institutionnalisation en dehors du Brésil est une sorte d' « anomalie ». Or, à Santos, dans l'État de São Paulo, lors de l'enquête, Xoco, maître et membre de la *liga santista*, la ligue locale, a dit lors d'une discussion sur les fédérations et le système de compétitions :

« Je voudrais faire un travail qui en vaille la peine. »

Il ne savait pas quels étaient les groupes de la région de Santos, car la plupart ne s'affiliaient pas à la ligue. Lors d'une compétition organisée à Guarujá, la ligue n'a pas versé d'argent, alors que son rôle est justement la diffusion d'un type de pratique sportifiée.

Enfin, plus important encore, il se posait la question de savoir comment attribuer le droit d'enseigner à quelqu'un. C'est alors que Marco, universitaire, a expliqué son point de vue.

« Celui qui a les capacités a les capacités. Ce n'est pas un diplôme qui va faire sa valeur. »

On ne s'étonnera pas de l'attitude dépitée de Xoco face à cette réponse de Marco lors de cette, puisque c'est aussi le rôle de la ligue que de délivrer des diplômes d'enseignant.

Les Brésiliens pratiquant la capoeira n'ont pas seulement diffusé une activité physique à l'interaction motrice parfois insaisissable. Ils ont diffusé une certaine vision du monde et un tissu social particuliers, qui ne correspondent pas aux attendus culturels dominants outre-atlantique. A l'intérieur même du Brésil, une telle pratique entre en contradiction avec un certain nombre d'autres activités sportives, telle que le football ou le jiu-jitsu brésilien.

Au fond, cette activité se développe aussi contre un *establishment*, surtout quand celui-ci va contraindre individuellement une majorité d'acteurs sociaux en position centrale sur le plan local. Le rapport à la compétition est de ce fait assez ambivalent. Certains groupes cherchent à sportifier la pratique, avec des règles et des compétitions, tout en suivant une ligne fédérale, bien qu'on puisse observer plusieurs obstacles majeurs.

Le premier, ce sont les tenants de la pratique *Angola* qui occupent une place de plus en plus importante et dont la logique contestataire des notions dominantes incline à refuser cette transformation.

Le second concerne les autres groupes, peut-être bien plus nombreux, refusant tout

système de compétition pour diverses raisons et notamment par les élèves accueillis qui ont commencé la capoeira en opposition à tout type de système se rapprochant des valeurs sportives. Il en va de même pour l'affiliation à une fédération qui pose problème par rapport aux valeurs individualistes qui sont, en fait, développées dans ces groupes de façon parfois exacerbée.

Le troisième obstacle concerne le système de score et rejoint la logique interne du jeu diffusée jusqu'à aujourd'hui. Certains groupes jugent selon le jeu, sans système de score. Cela pose question, puisqu'on peut décider seul de ce qui compte le plus.

Si on peut remarquer actuellement une recrudescence de l'intérêt pour les compétitions, on notera également que d'autres périodes ont vu un certain engouement, et en particulier à São Paulo, région dont les modes de pensée se rapprochent d'une société percevant les relations entre les individus comme autant de luttes pour l'accès à des places de pouvoir. Mais, même dans cet État, la compétition a connu une perte de vitesse, voire une disparition, alors qu'elle y est souvent considérée comme la modalité la plus évoluée des activités physiques.

Les tensions n'ont pas fini d'être avivées, l'enjeu restant de taille. Si ce système venait à s'imposer à tous les réseaux et tous les groupes, la hiérarchie symbolique globale se verrait totalement renversée et cela au profit d'un nombre restreint d'individus, alors qu'aujourd'hui, cette façon de concevoir la pratique permet à plus d'individus d'avoir un pouvoir leur permettant de vivre de la capoeira.

3. Les boxes n'ont pas forcément un rôle à jouer

Du côté de la boxe anglaise, le système fédéral organise les compétitions et les relations entre les membres de ce milieu. L'interdépendance se noue à partir de l'interface institutionnelle. Si les représentations et de nombreux discours font part d'une fonction intégratrice, certains acteurs posent la situation différemment.

A Grenoble, Steeve, instructeur fédéral et l'un des initiateurs de la handiboxe, regrette le manque d'investissement :

« L'implication, maintenant est de moins en moins importante. [...] Avant, quand on entrait dans une association, on savait qu'on n'était pas que consommateur. Il y avait des réunions d'assemblée générale où on pouvait prendre des décisions pour le club, etc. Maintenant, c'est de moins en moins vrai, c'est-à-dire que les gens ne savent pas que les assemblées générales existent. Ils ne savent pas qu'ils ont le pouvoir de décider pour leur club. Ils ne savent pas que leur voix compte. [...] Les gens sont vachement moins impliqués d'un point de vue politique, d'un point de vue syndical, d'un point de vue social. »

Avec Steeve, on est loin de la spécificité qu'avait cru déceler Wacquant et qui est invoquée par les autres boxeurs.

L'ethnologue français a aussi décrit une activité masculine. A Levallois, la salle peut rappeler des images stéréotypées. Elle se situe dans un gymnase encastré dans des bâtiments de logement social. Après plusieurs virages, on arrive dans une salle pleine de sueur.

Des sacs de frappe, un miroir, deux *rings* et des hommes relativement jeunes pour la plupart. Certains, particulièrement affûtés, semblent visiblement se préparer au combat pour gagner leur vie. Les entraînements sont individualisés. Certains travaillent au sac. D'autres font du *pao* et, enfin, les derniers sautent à la corde ou font des exercices abdominaux et des pompes. La salle peu éclairée, a un aspect vieilli.

On voit, accrochés aux murs, des posters de boxeurs, vainqueurs, torsos nus, professionnels. Une musique tonitruante déverse un rap de banlieue. En fait, le lieu crée déjà une sélection entre celles et ceux qui aiment ce genre d'ambiance très marquée et les autres.

Dans ce club, dont la politique est axée sur la professionnalisation, il n'y a quasiment jamais de femmes, que ce soit avec les gants ou en tant que spectatrice. C'est un monde d'hommes.

Pourtant, depuis quelques années, la fédération de boxe anglaise a autorisé progressivement la pratique féminine. Le sens et la fonction de la boxe ont dû être réinterprétés, pour que cette pratique puisse être effective et acceptée par tous les boxeurs. En

effet, Wacquant ne pouvait décrire qu'un monde masculin, puisque seuls les hommes pratiquaient.

3.1. La place des femmes ou l'assimilation de l'altérité

Si la boxe anglaise a longtemps tenu à l'écart la gente féminine des *rings*, la savate a depuis près de trente ans autorisé les femmes à boxer. Mennesson et Clément (2009) expliquent que :

« L'engagement de quelques femmes dans des modalités de pratiques pugilistiques violentes réservées aux hommes jusque dans une période récente, constitue, d'une certaine manière, un phénomène inédit. [...] Pour les boxeuses, en situation très minoritaire dans cet espace masculin, l'apprentissage des techniques pugilistiques et le travail de « féminisation » de l'apparence corporelle sont simultanés. Cette double contrainte peut être plus ou moins forte selon les modalités compétitives. »¹⁷⁰

Il demeure essentiel de se légitimer sportivement, tout en apparaissant en aucun cas avec des attributs physiques considérés comme masculins. Les auteurs remarquent qu'une modalité est privilégiée par le système fédéral :

« La politique de féminisation du produit boxe française participe à la reconnaissance de la pratique des femmes, en l'assimilant néanmoins à une modalité de pratique spécifique, l'assaut. »¹⁷¹

Lorsque les femmes veulent combattre, elles sont assez mal vues, puisqu'il s'agit dans la hiérarchie symbolique de la modalité la plus élevée et représentant donc le plus la masculinité. Les premiers championnats de France de combat féminin, en boxe française, organisés en 1988, suscitent de nombreux débats au sein de la fédération.

Ceci étant, ces combats ont lieu : des compétitions officielles sont organisées avec l'aval d'une majorité de personnes appartenant au système à l'époque. Cela montre, en fait, qu'un certain nombre d'hommes accepte le combat féminin, acceptant donc une certaine altérité.

Par ailleurs, pour que ces boxeuses puissent concourir, il a fallu qu'elles s'entraînent. Qui d'autre que des hommes pouvaient les former ? Il y a eu débat justement parce que tous les dirigeants n'étaient pas d'accord avec Jean Houel, futur président de la fédération de boxe française, qui écrit à son prédécesseur :

170 Mennesson, C., Clément, J.-P., Boxer comme un homme, être une femme, IN *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/4, N°179, page 77.

171 Mennesson, C., Clément, J.-P., *op. cit.*, page 78.

« La pratique des femmes devrait chercher à “tirer” notre image vers le haut, plutôt que de n’être préoccupée que de pouvoir faire “comme les garçons”, référence qui est loin d’être idéale à mon avis... Même si c’est un peu dur à dire, nous n’avons pas à nous préoccuper de donner la prééminence à certaines “motivations combattives” d’une minorité de pratiquantes. »¹⁷²

La volonté d'autoriser la pratique féminine est perçue par certains dirigeants fédéraux comme un moyen de changer l'image de la boxe française et non sa façon de fonctionner. Il apparaît que d'autres, majoritaires, pensaient autrement.

Selon Mennesson et Clément, ces femmes construisent un rapport « masculin » au combat. Cette socialisation favoriserait l'intériorisation de la domination masculine. Mais, plus important et contredisant une vision habituelle de la hiérarchie des sexes :

« En ce sens, l’expérience des boxeuses « hard », confrontées quotidiennement à des hommes qu’elles dominent parfois à l’entraînement, questionne indéniablement la hiérarchie entre les sexes sur le terrain très masculin de l’usage de la violence physique. »¹⁷³

Autrement dit, Clément et Mennesson ne dégagent pas une idée claire, car la situation des femmes dans les boxes ne donne pas une représentation unifiée et uniforme, le champ étant toujours soumis à divers rapports de force.

Il apparaît possible un réagencement de la perception des femmes dans un milieu considéré comme « *macho* ». On s'aperçoit que les femmes semblent plus intéressées par une assimilation totale au système de valeurs qu'à une intégration changeant l'image même de la boxe française.

Les différentes représentations, dans un même processus d'assimilation de l'altérité, sont l'expression d'un jeu social dont la configuration spécifique est façonnée par les prénotions de la féminité et de la masculinité, qu'elles soient valorisées positivement ou négativement.

D'ailleurs, il s'agit, dans une certaine mesure, pour les boxeuses, de modifier quelque peu les prénotions sur elles-mêmes, plutôt que sur la boxe.

Dans un autre registre, Giulio, l'entraîneur de Pont-Sainte-Maxence, montrant sur une photographie une de ses élèves :

« *Tiens cette fille là, à ma gauche, là, la petite métisse. Elle a commencé en septembre 2007. Cela fait un an*

172 Mennesson, C., Clément, J.-P., *op. cit.*, page 78.

173 Mennesson, C., Clément, J.-P., *op. cit.*, page 79.

et demi. Elle a toujours fait de la danse classique et modern jazz. Elle n'a pas de copine qui fait de la boxe. Elle n'en a pas vu à la télévision. Elle n'a pas de copain. Elle n'en a parlé à personne. Elle n'a pas vu de publicité. Elle a dit à sa mère, je veux faire de la boxe. Elle a cherché un club elle-même et elle a trouvé ici. Elle avait décidé de faire de la boxe. Encore, tu te dis, elle a une copine qu'en fait, elle connaît quelqu'un ou elle en a vu à la télévision. Non, c'est venu de son intérieur. »

Cette volonté de faire de la boxe répondrait à un besoin fondamental, quasiment naturel. L'assimilation de l'altérité se fait ici par ce besoin de destruction ou de domination qu'on a considéré longtemps comme masculin et qui, par déplacement, est devenu féminin et même universel.

« D'ailleurs, 2012, en Angleterre, ça va être sport exhibition, la boxe anglaise féminine et ça boxe, je te jure. Elles ont des bons gestes et elles sont bien. Même moi, je regarde, c'est plaisant. [...] Et donc les filles en boxe anglaise, attention, elles calculent parce qu'elles ne peuvent pas sur un coup démolir l'autre. Parce qu'une fille, c'est très résistant, mais un muscle rond développe à peu près 25% de moins chez une femme que chez l'homme à cause de la testostérone. Donc, je ne sais pas, ça se contracte moins, ça développe moins de force. Donc, elles ont moins de force, mais elles sont super résistantes. Une fille, c'est fort, hein ? Et donc, elles ne peuvent pas se mettre en danger. »

Giulio, en affirmant la faiblesse musculaire féminine, trouve une supériorité physique aux femmes dans l'endurance. La boxe anglaise féminine entrerait de plein pied dans un monde qui, peut-être bientôt, ne sera plus un sport d'hommes dans ses propres représentations.

Giulio retrouve une égalité entre hommes et femmes, alors que la boxe anglaise se fonde sur des aspects athlétiques qu'on imagine toujours avantager les hommes par rapport aux femmes.

3.2. Accueillir des publics diversifiés : créer des besoins et des effets d'aubaine

Les divisions fédérales, en vigueur en boxe anglaise, façonnent les comportements et les stratégies des acteurs. Avec l'ouverture aux femmes et plus récemment avec la création de la licence handiboxe, débouchant sur des compétitions spécifiques, de nouvelles distinctions tout aussi officielles sont apparues.

Les catégorisations, pour que la compétition ait lieu, sont construites à partir de ces populations nouvellement accueillies au niveau fédéral. Pour autant, cet accueil, qu'il s'agisse des femmes ou des personnes handicapées dans les club, est antérieur à leur institutionnalisation. Il peut apparaître que ce coup de projecteur soit une stratégie pour avoir

plus de licenciés. C'est d'ailleurs avancé par certains entraîneurs rencontrés.

Montrer le visage d'une activité capable d'accueillir femmes et handicapés, populations souvent considérées comme vulnérables, c'est pouvoir amener un plus grand nombre de licences, en accueillant également un public masculin nouveau, considéré socialement comme valide et auparavant réfractaire, considérant la boxe comme un sport trop violent.

L'ambition depuis une décennie de la FFB est de modifier l'image qu'elle a elle-même véhiculée. Pour ce faire, le premier pas a été d'instituer des licences dont la finalité n'est pas la même.

On voit donc ici une véritable stratégie d'expansion mise en place. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les conséquences d'un recrutement social qui semble changer profondément.

On l'aura compris : ces licences ont pour but d'attirer un public différent de celui accueilli jusque récemment, surtout que les boxes française et anglaise ont bien failli disparaître. Au début des années 1980, on ne compte plus que 2000 licenciés à la FFB (Philonenko, 2002). Aujourd'hui, on assiste à une hausse très régulière.

L'incorporation récente de la *baby boxe* et du pré-combat font partie d'un même processus visant à attirer un public le plus large possible en rendant l'expression de la violence moins effrayante.

En boxe française, est développée actuellement une forme de *fitness* utilisant la gestuelle de la savate. Sur ce dernier point, on assiste à une logique de marché se calquant sur les centres de remise en forme qui ont connu un succès sur lequel la FFBFSDA tente de s'appuyer. En même temps, cela amène, dans les clubs, un public nouveau, composé exclusivement de femmes.

Le public se diversifie, tant dans les catégories sociales que dans l'usage de la pratique. Sur ce plan, on est assez loin de l'image développée par Wacquant ou dans les films. Aux Mureaux, l'entraîneur du club de boxe anglaise :

« À quel type de population ? Assez diversifiée. C'est très diversifié. Ben au début, elle n'attirait que la population maghrébine, africaine. Très peu de population européenne, il n'y en avait pas beaucoup. Ils ne venaient pas les gens et puis ça s'est mélangé et je dois dire qu'il n'y a pas plus les uns que les autres, donc c'est très diversifié. Puis même de toutes les souches sociales. On a de tout là. »

A Rennes, on fait le même constat, même si les catégories sont plus sociales qu'ethniques :

« Je pensais que ce serait un public de quartier qui viendrait et pas trop finalement. On a pas mal de petits gars du quartier qui viennent surtout les plus jeunes en fait, jusqu'à seize, dix-sept ans. Et puis après, on a vraiment de tout. On a pas mal d'étudiants qui viennent et qui ont déjà boxé, qui viennent à Rennes pour suivre leurs études [...] Et sinon, c'est pas mal dans la périphérie sud de Rennes. Par contre, là au niveau du milieu socio-professionnel, il y a vraiment de tout. Il y a vraiment de tout. Ça va du médecin jusqu'aux gens du voyage. On a pas mal de petits gars du voyage qui viennent et il y a vraiment de tout, et c'est aussi ce qu'il y a d'intéressant. »

La stratégie visant à accueillir de plus en plus de monde a eu pour effet de créer un nouveau rôle à la boxe : assurer une certaine mixité sociale. On peut s'interroger si les raisons qu'on prête souvent aux fédérations sont bien celles d'une plus grande acquisition de subventions et de pouvoir.

On remarquera que cette stratégie collective, et donc forcément contradictoire sur certains points, a plusieurs effets qui apparaissent aux yeux des acteurs comme opposées. Or, afficher un visage de mixité sociale ou de genre est une des injonctions sociales que les systèmes institutionnels selon leur nombre d'adhérents et leur visibilité médiatique sont plus ou moins obligés de tenir.

Quand on regarde la Fédération Française de Football (FFF), on peut aisément se rendre compte que la pratique féminine n'est pas une priorité, contrairement aux deux boxes évoquées. En effet, la FFF reste la première fédération française en nombre de licenciés.

Finalement, selon certaines circonstances et représentations, intérêt collectif interne et fonction sociale globale peuvent tout à fait se rejoindre. Bien entendu, une telle mixité sociale ne va pas sans heurt, comme une certaine domination masculine.

A ce premier constat de mixité, des boxeurs évoquent aussi d'autres catégories pour montrer toute la palette des pratiquants. Giulio, notamment, mêle les catégories de temps de pratique avec les origines socio-culturelles :

« Alors, il y a des gens qui n'arrêtent plus jamais qui sont là depuis aussi longtemps que moi. Des gens qui font pas mal d'années. Ou alors, ils font très très peu. J'ai des gens carrément qui payent, ils viennent une fois, ils ne viennent plus. [...] Ici, j'ai de tout : pilote d'avion Air France, des gens qui sont cadres dans des boîtes, mais des gens aussi qui sont RMistes. On a des gadjos, le Français normal, mais des voyageurs qui vivent en caravane là à côté. Et ils se parlent à force. On a des blancs. On a des blacks. On a tout ça. Mais en fait, les gens se parlent. Moi, j'impose un seul truc, le bonjour est obligatoire. Tout le monde doit serrer la main à tout le monde. »

Certains entraîneurs prennent donc très à cœur ce rôle de liant social, tout du moins dans leur discours. On s'aperçoit très vite d'une stratégie qui contraint les individus à se reconnaître. En décrivant une action, Giulio montre comment la fonction peut, dans certains cas, devenir réalité.

Nous sommes très loin de la situation à Levallois où existe un fort sentiment communautaire. Ainsi, malgré l'aspect uniformisé du système fédéral, il existe de forts localismes, n'interdisant donc aucunement une certaine marge de manœuvre. Pierre, dirigeant du club de Grenoble, quant à lui, décrit la population uniquement à partir de la durée de pratique et du degré d'investissement dans l'association.

« Ça dépend, on a les gens qui viennent tu les vois [les] dix premiers jours. Ils font leur semaine d'essai comme on dit et puis ils se barrent. Après, on a les autres qui commencent à venir petit à petit, puis qui commencent par s'amuser, en disant, moi, je ne sais pas trop, hein ? Je te prends une licence mais bon. Puis tu les retrouves un jour en compétiteur. Puis, tu as les autres qui viennent en loisir. Ne me demandez rien, moi je m'amuse, je m'amuse. Moi, il y a un sac, il y a un truc. Je viens au cours et puis basta. Voilà, j'apprécie les gens qui sont là. Ça se passe bien et puis voilà, c'est ça. Et puis, après, tu as le compétiteur qui va rester jusqu'à ce qu'il devienne champion, enfin du moins qu'il se rende compte qu'il ne va jamais le devenir. »

Les propos de Pierre font partie de la logique même de l'entraîneur, dans laquelle on privilégie la formation et dont l'investissement est un élément indispensable. Ces distinctions sont aussi celles entérinées par la fédération et notamment la séparation entre « compétiteur » et « loisir », deux licences catégorisant les boxeurs et déterminant souvent les objectifs de l'année, ainsi que l'investissement même des encadrants.

Le club, aujourd'hui, serait devenu, en plus d'un lieu de socialisation et de formation d'une jeunesse aux origines ethniques variées, un espace de mixité sociale, permettant à des gens de tous horizons de se rencontrer. C'est du moins la volonté affichée par la FFB, avec, dans ce même objectif, pour finalité une hausse des licences et des subventions.

Pour autant, la hiérarchie symbolique ne change pas. Au final, si des modalités ont été institutionnalisées, ces adaptations renforcent la position dominante du versant compétitif, combatif et professionnel. Au-delà des stratégies des acteurs, les valeurs déjà ancrées demeurent prédominantes.

3.3. Les quatre catégories de la FFB : loisir, éducative, amateur, professionnelle

La première distinction entre les différentes licences est celle faite entre l'assaut et le combat. Si les boxeurs amateurs et professionnels combattent et ont le droit d'user de leur puissance physique, les boxeurs sous licence éducative et *a fortiori* ceux inscrits en boxe loisir n'y sont pas autorisés.

Cette modalité peut être considérée comme un accès à la logique d'affrontement, sans en subir les conséquences. Pendant les entraînements, il arrive lors d'assauts que certains boxeurs commencent à appuyer les coups.

L'assaut est une porte d'entrée vers le combat. Il s'agit bien d'une didactique, même si des compétitions officielles sont organisées, celles-ci préfigurant celles fondées sur le combat.

Elle est en priorité utilisée avec les enfants et les pré-adolescents et permet, à ce titre, d'éviter des risques de blessure trop importants, tout en effectuant un recrutement social plus précoce. Elle est également mise en avant comme un élément permettant d'acquérir les comportements adéquats de vie en société : respect de l'autorité, des règles, d'autrui. Autrement dit, un choix a été fait pour montrer une pratique dont la fonction est d'intégrer. Ainsi, la fonction est toujours présente, en particulier pour justifier certaines modalités.

La deuxième division fédérale d'une boxe sans puissance physique, après la modalité éducative, est la boxe loisir où aucune compétition n'est organisée. Il s'agit là de se « *déjouer* », voire de « *tisser des liens* ». Les boxeurs interrogés parlent de « *pères de famille voulant se déjouer de leur journée de travail* ».

La catégorie qui fonde l'existence de la FFB, celle du combat, est elle-même divisée en deux : amateur et professionnelle. Il existe depuis quelques années une nouvelle catégorie, le pré-combat. Ces trois catégories sont régies par des règles équivalentes, sauf pour la durée des combats et les équipements de protection, en plus du caractère rémunéré de la boxe professionnelle.

Élie précise que les clubs font des choix de politique déterminés par ces licences. Ainsi, fédérer ne signifie pas toujours uniformiser, même si le jeu social lui-même est clarifié :

« *il y a aussi la politique du club. Si on décide de faire la compétition, ça va un petit peu trier les gens. Les gens qui viennent pour du loisir, ils ne vont pas se sentir dans leur élément et inversement. [...] On peut proposer des cours différents, à des horaires, des créneaux horaires différents.* »

« *Il y a des cours attribués vraiment aux compétiteurs et des cours attribués aux loisirs. Mais en général*

les personnes qui interviennent pour les compétiteurs restent essentiellement pour les compétiteurs parce que c'est très difficile de faire les deux dans le même club en tous les cas, parce qu'on est perçu comme l'entraîneur qui fait la compétition, l'entraîneur qui fait les loisirs. »

Cette conception très différenciée de l'entraînement n'est pas partagée par tous. Élie exprime également la hiérarchisation à l'œuvre selon des capacités physiques et mentales :

« Je ne crois pas qu'il y ait un public spécifique. Je pense que c'est par les qualités physiques, athlétiques... [...] Je pense que tout le monde a envie de se confronter à l'autre. Ça c'est... de tout temps, on s'est toujours confronté donc après, c'est sûr qu'on est dans une société où on ne veut pas prendre de coups. [...] ça limite les personnes. Et puis en plus vous prenez de l'âge, moins vous avez envie de faire mal. Plus vous avez des responsabilités. Vous avez des enfants. Il y a tout un tas de choses qui rentrent en compte qui fait que ça n'en vaut pas la peine. »

Pour Clément, la catégorisation des publics permet d'accueillir plus de monde.

« plus on a un éventail large, mieux on peut accueillir d'autres personnes. Et puis, moi, je trouve plutôt ça bien qu'on adapte le sport et pour les enfants et pour ceux qui veulent faire de la compétition, parce qu'il y en a qui ont besoin de faire de la compétition. »

On remarquera ici que la justification du système de compétition peut se faire à nouveau sur l'idée d'un besoin. Que celui-ci soit physique ou psychologique, il reste naturel. Clément peut être considéré comme un conformiste, car il reproduit le discours communément admis sur la boxe loisir légitimant l'existence d'une telle licence :

« Je trouve logique qu'il y ait une plus grosse proportion sur les boxes loisirs parce que les gens veulent se défouler et apprendre aussi en même temps et pas non plus être contraints. Ils sont suffisamment contraints comme ça dans la vie de tous les jours. »

De plus, l'investissement n'est plus le même en amateur où le contrôle du corps est plus poussé :

« Là, il y a vraiment un planning d'entraînement beaucoup plus strict où on travaille justement différentes filières en plus énergétiques. Ceux qui veulent monter sur le ring, ils savent pourquoi ils sont là. »

Enfin, il considère que la boxe professionnelle est plus dure. Se dessine explicitement une hiérarchie comme avec Élie, mais cette fois par les efforts fournis, les contraintes subies qui

octroient, en fait, une position plus centrale. La hiérarchie est la même, puisqu'elle est imposée par la fédération.

À aucun moment, Clément ou Élie ne remettent en cause cette catégorisation des publics. Giulio est très éloigné de ce conformisme, en évoquant les différences locales, les spécificités propres à chaque club :

« Bon, on va rentrer dans la sauce interne de la fédération, mais il n'y a pas trop de contenu écrit contrairement au judo, donc chaque prof fait un peu comme il veut. Donc, dans la boxe éducative, à un moment, d'éducatif, ça n'a que le nom. Dans certains clubs, les mêmes, ils se tapent dessus. De mon côté, ils ne font pas beaucoup de boxe, ils font surtout de l'éducatif. On fait du jeu. Ils apprennent les règles de vie, la politesse, le machin. Et moi c'est très très éducatif et peut-être pas assez boxe. Donc, voilà, chacun fait ce qu'il veut. »

Thibaut, appartenant à un club axé sur la forme professionnelle, tient lui aussi à légitimer les formes non combattives, reprenant le discours conforme de la fonction sociale :

« Ici, les gens ils viennent chercher [silence] l'équilibre. En boxe loisir ou éducative, [...] C'est des gens qui ont entre 20 et 45 ans et qui viennent ici pour pouvoir se défouler, retrouver des amis, transpirer, pouvoir rigoler, pour pouvoir échanger, pouvoir évoluer physiquement aussi, donc ce sont des gens qui sont là pour partager en fait et pour trouver l'équilibre [...] quand on prend la douche, on rentre chez nous, on est devenu quelqu'un d'autre. [...] Je plains les gens qui n'ont pas la chance d'avoir ça, nous c'est une chance d'avoir ça. »

Pour Thibaut, qu'il s'agisse de la forme professionnelle ou loisir, le besoin est le même, tout comme l'effet d'apaisement. Pour autant, lors de l'entretien avec lui, on pouvait se rendre compte de l'importance, à ses yeux, d'avoir eu un parcours de professionnel, la valorisation passant par là.

« Il y a une photo avec Joey Starr en noir et blanc. Et moi je suis à côté de lui. On avait monté un team...enfin, lui il avait sa marque come eight et moi, j'étais le premier boxeur et le premier sportif à représenter sa marque [...] C'était un support de sponsoring. Et puis de l'autre côté, j'étais payé par la ville de Levallois. A savoir qu'un quatre rounds, c'est payé 4000 francs. 1000 francs le round. six rounds 6000. Et puis dix rounds 10000. après maintenant, j'ai fait un combat, j'ai un quatre rounds, j'ai gagné 10000 francs parce que le gars, il avait six kilos de plus que moi. Moi j'étais à 62 kilos 500 et lui il était à 69 kilos 900 et enfin de compte, on s'est arrangé pour me donner 1000 francs par kilo en plus. Plus les 4000 francs. Donc ça fait six et quatre, dix. donc j'ai eu 10000 francs ce jour là. Après, il peut y avoir des arrangements avec la bourse. Ça dépend comment ça se passe. Ce qui est le mieux, c'est d'avoir un bon sponsor. Et puis après, en six rounds, en huit rounds, ça vous fait 8000 francs. 8000 francs, plus un bon sponsoring, on peut monter à 16000, 16000 francs, ça fait euh ouais...peut-être, allez, on dit aujourd'hui 4000 euros, 3500 euros. »

En d'autres termes, que ce soit pour les entraîneurs ou l'instance dirigeante, il n'a jamais été question d'abandonner la forme dominante au profit de formalisations réputées plus douces. Ce n'est peut-être pas un hasard si, en France, la savate est restée longtemps en position d'infériorité dans l'espace des sports, avec ce qu'on appelle le noble art.

3.4. La savate longtemps dominée

Si aujourd'hui boxes anglaise et française sont en concurrence dans le recrutement, il n'en a pas toujours été ainsi, même si ces deux disciplines sont liées depuis plus d'un siècle. Il apparaît important ici d'évoquer rapidement l'histoire de la pratique, surtout parce que des spécialistes de la savate ont été rencontrés et que leurs discours, sans différer totalement, s'inscrivent dans une historicité différente, *a priori* plus proche du versant éducatif que performatif.

On notera deux éléments différents entre les disciplines. Tout d'abord, si la boxe française a été un moyen, à ses débuts, d'ascension sociale et de rencontre entre bourgeoisie et classes plus populaires, très vite, la pratique ira dans une autre direction, puisque non professionnalisée et accaparée progressivement exclusivement par des personnes d'origine populaire.

La savate naît au XVIIIème siècle, à Paris, où elle se pratique d'abord dans les arrières salles des cafés. Très vite, un marché de l'enseignement apparaît, accueillant la bourgeoisie. Se développent des écoles dans tout Paris, pendant le XIXème siècle.

« On fréquentait la salle pour aller ensuite dans la rue montrer que l'on savait donner le coup de pied dans les règles, car il se trouvait de multiples occasions de s'y exercer. »¹⁷⁴

Michel Casseux est le premier à ouvrir une salle en 1825, dans laquelle il enseigne l'escrime et la savate. Guillaume et Georges (1986) considèrent que Casseux est un homme des faubourgs, un habitué des combats de rue. C'est d'ailleurs là que puiserait ses origines la savate.

Les rencontres pugilistiques, dont les Anglais sont sortis vainqueurs, ont fortement influencé les Français. Charles Lecour, élève de Casseux, ajoutera les techniques de poings, suite à sa défaite face à Owen Swift, spécialiste du combat à poings nus.

174 Guillaume, G., Georges, D., *Boxe française savate*, SEDIREP, Paris, 1986, page 17.

Dès le courant du XIX^{ème} siècle, savate et noble art sont liés, interconnectés. Cet ajout des techniques de poing augure d'une domination de la modalité anglaise sur le territoire français, mais aussi d'un rapprochement entre les deux disciplines.

Dans ce même siècle, la boxe française fait partie d'un tout autre espace, celui des pratiques corporelles en France. La gymnastique, dans ce champ, domine, car elle est enseignée dans les écoles¹⁷⁵.

Les membres de la bourgeoisie vont critiquer la gymnastique, pour affirmer que l'exercice doit être comme un jeu, un moment agréable et non pas rigide. C'est la défense de la récréation et des jeux contre la leçon de gymnastique. La gymnastique est assimilée à l'école primaire, l'armée et les publics populaires. Aux yeux de la bourgeoisie, l'éducation corporelle a un objectif, « ne pas entraver »¹⁷⁶.

Les classes sociales aisées vont progressivement abandonner les gymnastiques et pratiquer des sports ou des activités de pleine nature. Dans le même temps, les acteurs de la gymnastique s'interdisent de pratiquer la compétition. Pendant longtemps, l'exercice corporel est limité pour empêcher toute forme de domination corporelle.

Des membres des classes populaires qui pratiquent le sport, comme la savate, maintiennent des compétitions physiques, ressemblant à celles présentes pendant l'Ancien Régime.

Dans la lutte, par exemple, il n'y a pas de systématisation, donc les lutteurs qui ont une réputation, l'ont acquise sur un domaine flou. Les luttes sont fondées sur le défi, comme pour la savate. C'est, d'ailleurs, par cet intermédiaire que Français et Anglais se sont rencontrés.

Au tout début du XX^{ème} siècle, la boxe française est au plus haut de son développement, mais l'« exemple de Georges Carpentier est tout à fait représentatif du renversement de tendance qui commença à s'opérer peu après 1900, alors que la boxe française était parvenue à son apogée en France. On la pratiquait dans les écoles, les sociétés sportives et même à l'armée »¹⁷⁷.

Pour Georges et Guillaume, si « la boxe française a perdu progressivement de son crédit en faveur de la boxe anglaise, sa concurrente directe, c'est qu'elle n'a pas su s'adapter aux exigences du monde moderne. En fait, elle portait en elle les ferments de son échec ; elle avait en quelque sorte les défauts de ses qualités : un sport exclusivement national et amateur. [...] Déjà, avant 1914, les grands combats de boxe anglaise ont remporté de vifs succès, après

175 DeFrance, J., *De l'excellence corporelle: la formation des activités physiques modernes*, Presses universitaires de Rennes, ERMES, AFRAPS, Paris, 1987.

176 DeFrance, J., *op. cit.*, page 119.

177 Guillaume, G., Georges, D., *op. cit.*, page 22.

guerre, le phénomène n'a fait que s'accroître, la mode était au spectaculaire et à l'argent »¹⁷⁸.

Ainsi, la boxe anglaise fait de l'ombre à la forme française et va finir par l'éclipser. Après la Première Guerre mondiale, il ne reste plus que quelques salles en 1930 et 500 adhérents sur toute la France.

En 1944, une commission boxe française est créée au sein de la FFB. En 1965, la commission nationale de boxe française est créée et affiliée à la fédération française de judo. En 1970, la première coupe d'Europe est organisée. L'institutionnalisation prend donc beaucoup plus de temps que pour la boxe anglaise.

Au moment où la boxe française semble pouvoir prendre son autonomie fédérale, un conflit éclate entre les tenants d'une tendance « éducative et académique » majoritaire et une tendance « dure »¹⁷⁹, prônant efficacité et vedettariat. En 1973, est créée la fédération française de boxe française. Un an plus tard, c'est la fédération nationale de savate boxe française. L'opposition devient institutionnelle.

« Le conflit prend une tournure juridique à propos de la souveraineté [...] la compétition était trop délaissée par rapport à la boxe éducative et pour les compétiteurs qu'ils étaient, c'était inacceptable. »¹⁸⁰

En 1975, le ministère des sports donne sa délégation à la FNBF et, dans la foulée, des réunions sont organisées pour la réunification fédérale. C'est en 1978 que les deux tendances vont se réunir au niveau fédéral. Pour autant, encore aujourd'hui, c'est bien la modalité éducative qui l'emporte, alors que dans le noble art, on peut considérer la chose inverse.

3.5. Deux pratiques connectées

Il existe des liens, de longue date, entre boxers français et anglais. Si on peut présenter deux instances fédérales en concurrence, il en va un peu autrement au quotidien. Ainsi, Lucien, professeur de boxe française :

« C'est venu en complément, parce que les gens à l'époque ne travaillaient pas au poing, donc pour parfaire mes manques, j'ai travaillé en boxe anglaise. C'était des méthodes de travail qui étaient différentes, qui avaient leurs spécificités. »

178 Guillaume, G., Georges, D., *op. cit.*, page 23.

179 Guillaume, G., Georges, D., *op. cit.*, page 25.

180 Guillaume, G., Georges, D., *op. cit.*, page 27.

A Rennes, Clément, ayant un brevet d'État en boxe anglaise, explique :

« Je touche un peu à la boxe française. Là, je suis justement en cours de passer mes premiers gants de couleur, mais vraiment pas pour pouvoir enseigner la boxe française, ça reste de l'initiation, de base. »

Thibaut raconte le passage d'une modalité à l'autre de l'un de ses amis, devenu champion du monde professionnel par la suite :

« Il y avait Souleymane M'baye qui est champion du monde et qui boxait là-bas mais en boxe française. [...] Comme il faisait de la boxe française et moi je faisais de la boxe anglaise, on n'avait pas de, c'est-à-dire que les challenges n'étaient pas les mêmes en fait. Mais lui il montait en boxe anglaise pour s'entraîner, pour travailler les poings et moi, je m'entraînais là, mais par contre je ne descendais pas en boxe française, mais je m'entraînais dans ma salle. Lui, il aimait la boxe anglaise, mais bon, moi j'étais là avant lui. J'avais une expérience que lui n'avait pas. Et après, quand il est passé...il a quitté la boxe française pour se mettre en boxe anglaise. »

De même, Élie, détenteur d'un brevet d'état en boxe anglaise :

« J'ai un club, mais bon, pas en boxe anglaise, en boxe française où je suis plus présent. Sinon, en boxe anglaise, je tourne, j'entraîne des professionnels en individuel, dans les écoles. »

Khaled, responsable administratif du club de boxe française d'Argenteuil donne un point de vue particulier, comparant les deux disciplines :

« Mais, tu sais, la boxe française ce n'est pas trop un sport entre guillemets populaire. [...] Tout est payant. La compét' en boxe française, on doit payer l'inscription, on doit payer ci, on doit payer ça. Ce n'est pas comme la boxe anglaise où il y a un chèque sur le niveau, en retour. Là, il n'y a vraiment rien. [...] Il n'y a pas les médias. Donc le côté visuel, c'est super important et le fait qu'il ne soit pas populaire, c'est un sport un peu élitiste. [...] En boxe anglaise, si les gars ils gagnent, il y a une petite prime. En boxe française, il n'y a pas. [...] La boxe anglaise tu en vois à la télévision. Tout le monde en parle. [...] Et boxe française, ça a quand même pris un sacré coup de vieux, non ? [...] Boxe française, en général, on n'entend pas des jeunes. On entend plutôt des gens d'âge mûr. C'est pour ça que les jeunes ils ne restent pas d'ailleurs. »

A Grenoble, une championne du monde est passée en boxe anglaise, alors qu'elle était issue de la savate. Steve, le créateur de la boxe en fauteuil et l'un des initiateurs au niveau de la FFB de la handiboxe, a aussi débuté en boxe française.

On pourrait multiplier les exemples de ces liens entre deux pratiques aux nombreux

points communs. Enfin, les passages semblent se faire plus souvent de la modalité française à l'anglaise.

Au-delà de toute fonction, on assiste à des rapports de force collectifs à l'extérieur du *ring*, que ce soit entre différentes fédérations ou différentes conceptions de la pratique. S'il apparaît hasardeux de considérer comme symétrique la situation sur le *ring* et en dehors, force est de constater que la perception qu'ont de la vie sociale les acteurs sociaux, au niveau institutionnel, reste compétitive et concurrentielle, comme dans de nombreux systèmes sportifs. On peut considérer cela comme un effet de cette socialisation si particulière qu'est l'apprentissage de la boxe.

Si nous sommes loin de toute fonction dominant l'ensemble, on s'aperçoit déjà que certains acteurs décident d'incarner un rôle en concordance avec certaines fonctions attribuées à la boxe, qu'il s'agisse de former des boxeurs ou d'assurer une certaine mixité sociale.

On s'aperçoit déjà, plus encore dans la boxe que dans la capoeira, la première étant institutionnalisée de manière extrêmement formelle, que stratégies pour l'intérêt de certains et fonction sociale pour l'intérêt de tous n'entrent pas nécessairement en contradiction.

Transition

On s'aperçoit que les représentations, fondées sur cette notion de fonction sociale, déterminent pour partie les actions des individus, que ce soit dans la capoeira ou la boxe. Ceci dit, on peut noter des différences dans la structuration du champ tel qu'il se construit à partir des actions de ces mêmes individus.

Par exemple, le rapport au drapeau, dans la capoeira, existe. On ne peut nier son impact dans les actions et les valeurs des pratiquants. Pour autant, il apparaît tout aussi évident que le patriotisme n'est pas dans l'essence de l'activité, ni pour les acteurs d'hier, ni pour ceux d'aujourd'hui.

Il en va de même, de façon plus flagrante, avec les styles *Regional* et *Angola* qui sont en même temps bien plus déterminants dans les représentations et dans la nécessité de se positionner au niveau discursif. Cela montre que les écoles ou les styles de pratique structurent actions, mais aussi innovations – par l'introduction de nouvelles façons de faire.

Autrement dit, cela n'empêche pas une marge de manœuvre et une réelle instrumentalisation de manières de penser qui, de prime abord, semblent s'imposer.

A l'inverse, boxes anglaise et française par leur système fédéral indépendant peuvent donner le sentiment de deux pratiques séparées. Or, à y regarder de plus près, il est clair que ces deux activités pugilistiques sont liées par des réseaux de communication importants.

Finalement, le discours sur la fonction sociale semble révéler autre chose qu'une simple justification. Les boxeurs croient et vivent un certain apaisement des tensions. Les capoeiristes ont perçu, par leur apprentissage d'une activité qui fascine, une excellence qui a permis, à un nombre non négligeable, de se libérer des déterminations sociales, notamment en se professionnalisant.

Dès lors, ces expériences personnelles doivent être rendues les plus intelligibles possibles pour faire partager et finalement recruter des héritiers.

B. Traduire : transformer et relier

Le discours sur la fonction sociale, de part et d'autre, agit comme une traduction d'enjeux. L'un de ceux-ci, lié au recrutement social, est la socialisation. Faire de la capoeira sous la forme d'un jeu ou d'un sport ne façonnera pas l'apprentissage et les carrières possibles de la même façon.

Les tenants de la sociologie de l'acteur-réseau reprennent le terme de traduction à Michel Serres¹⁸¹. En 1989, dans *La science en action*, Latour définit ce concept dans le cadre de son étude du monde scientifique :

« J'appellerai traduction l'interprétation donnée, par ceux qui construisent les faits, de leurs intérêts et de ceux des gens qu'ils recrutent. »¹⁸²

L'intérêt d'une telle conceptualisation est de reconnaître que l'agrégation sociale existe surtout parce que les acteurs y trouvent un intérêt. Même si certains déterminants poussent les individus dans une direction, c'est seulement *a posteriori* que les acteurs peuvent l'interpréter ainsi. Or, comme l'étude présentée ici est ethnographique, il apparaît délicat de faire un tel raccourci, surtout s'il appartient aux représentations dominantes.

Ce qui compte, ce n'est pas l'idéologie, mais bien ce qui lie les acteurs en réseau, quelle que soit la forme que celui-ci prendra. Capoeira et boxe peuvent être analysées sur le même plan, au niveau de leur organisation. Michel Callon, dans *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, explicite un peu plus son point de vue.

« L'une des hypothèses au coeur du SAR [la sociologie de l'acteur-réseau] – hypothèse qu'elle partage d'ailleurs avec d'autres démarches – est de considérer que la société ne constitue pas un cadre à l'intérieur duquel évoluent les acteurs. La société est le résultat toujours provisoire des actions en cours. »¹⁸³

Callon prend l'exemple de la conduite automobile, avec tout ce qui permet de conduire : les règles du code de la route, les feux tricolores, la géométrie matérielle de l'intersection, les véhicules eux-mêmes, etc. Sans tout cela, pas d'interaction possible entre les automobilistes.

Ce cadrage, qui contraint les interactions en évitant les débordements, agit en même

181 Serres, M., *Hermès III. La traduction*, éditions de Minuit, Critiques, Paris, 1974.

182 Latour, B., *La science en action*, La Découverte, Paris, 1989, page 172.

183 Callon, M., Sociologie de l'acteur réseau, IN Akrich, M., Callon, M., Latour, B., *Sociologie de la traduction. Texte fondateurs*, page 267.

temps comme un dispositif de connexion. Il définit un lieu cadré – celui de l'interaction – et le connecte à d'autres lieux également cadrés, où des accidents similaires ou différents ont eu lieu, où les policiers vont écrire leurs rapports, où ces rapports vont être envoyés et traités. Tous les éléments qui participent à l'interaction et la cadrent établissent simultanément de telles connexions.

« Par rapport à d'autres catégories habituellement utilisées dans les sciences sociales, la notion de réseau présente un certain nombre d'avantages [...] Le premier avantage est qu'elle libère de la distinction entre microstructures et macrostructures. La notion de réseau permet de circuler entre les deux. Or nous vivons dans un monde où il y a en permanence des changements et des renversements d'échelles »¹⁸⁴.

Un point qui était local peut soudain se connecter à de nombreux autres points et certains points qui étaient isolés deviennent ainsi des points de passage obligé.

La notion de traduction permettra de faire le lien entre les actes des dirigeants locaux et leurs discours visant non seulement à convaincre, recruter des novices, mais aussi des acteurs centraux leur permettant d'agrandir leur réseau relationnel.

184 Callon M., Ferrary M., Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau, in *Sociologies Pratiques* 2006/2, N° 13, page 37.

1. Les ambivalences du système de compétition

La compétition et son système de score peuvent être pris comme l'objectivation du sentiment de celle ou celui ayant dominé une partie. Dans ce cadre, s'il est censé mettre tout le monde d'accord à l'intérieur du champ – ce qui est loin d'être toujours le cas pour la boxe anglaise, il permet également aux acteurs extérieurs de situer immédiatement l'activité pugilistique comme une activité d'affrontement physique dont le résultat serait objectif, c'est-à-dire rationnel.

C'est là où il y a traduction. Avant même d'entrer dans une salle, on sait quelle est la logique d'ensemble de la pratique, quand on appartient à une culture nationale qui reconnaît une modalité fondée sur l'explicitation des règles et la méritocratie comme justice.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les décisions des juges sont elles-mêmes perçues à travers l'équité du résultat. Les *scoring machines* sont un exemple de tentative de rationalisation de cet aspect de la pratique.

De même, apparaît très vite que les boxes sont des pratiques corporelles comportant un grand risque de blessures graves et, en de rares occasions, mortelles. Si on imagine facilement qu'un boxeur peut mourir, à qui viendrait à l'esprit qu'un *tennisman* puisse décéder suite à un match ?

Ce n'est peut-être pas un hasard si les boxeurs mettent autant en avant les fonctions socialisantes de la boxe. Ils tentent de montrer qu'ils ne sont pas du côté du monstrueux. Il s'agit bien d'éviter toute évocation de ce danger mortel qui n'est pas permanent, mais qui reste une possibilité.

Dans l'arsenal argumentaire, le système de compétition a une place à part, car il est l'expression contemporaine de ce qui fonde la boxe.

1.1. Convaincre la société

En fait, fédération et uniformisation de la compétition ont eu, au départ, pour but d'égaliser les chances, mais aussi, en conséquence, d'amoindrir les risques de blessures graves. Le système de compétition fédéral est la première pierre d'un ensemble de gages à l'ensemble de la société, montrant que l'activité pugilistique est un sport civilisé, au sens de Elias.

Tous les codes de l'entraînement, notamment dans le *sparring*, ont pour objectif

d'intérioriser certaines règles de conduite corporelle, cherchant à contraindre les boxeurs.

Pourtant, malgré la présence du monde médical et de codes très stricts pendant les entraînements, le décès d'un boxeur à cause de sa pratique reste ancré dans les esprits.

Dès lors, il y a comme une ambiguïté dans le discours des acteurs qui, eux-mêmes, ont souvent eu une carrière pugilistique de haut niveau. Lucien, par exemple, ancien numéro un européen en boxe française, commence par expliquer que la compétition n'est pas à ses yeux tellement importante :

« La compétition ce n'est pas ce qui va forger un homme. Mais c'est bien, ça procure des sensations, mais si les gens viennent et n'ont pas envie de faire de compétition, ils n'en feront pas, ce n'est pas grave. Ce n'est pas pour autant qu'ils seront moins considérés, tout au contraire. »

Pour autant, la compétition a cette fonction de permettre de se dépasser et remplit un besoin de confrontation parfois quasiment naturel et, en tous les cas, toujours préexistant à la pratique de la boxe. Lucien parle aussi des difficultés de ses initiateurs :

« Ce n'étaient pas des compétiteurs, alors ça veut dire que quelque part, ils n'avaient pas peaufiné leur enseignement et bien passé les éducatifs, c'est-à-dire les bases. »

Autrement dit, la finalité de l'entraînement est d'aller affronter des adversaires sur un ring. On perçoit une différence de conception de la pratique entre Lucien et ses initiateurs. Le premier est dans une logique strictement compétitive, tandis que ses prédécesseurs ont recours à la boxe pour autre chose qu'une forme d'excellence. En même temps, Lucien remarque la difficulté à surmonter pour combattre, valorisant par la même occasion les compétiteurs :

« Les gens qui ne font pas de compétition, ils ne feront pas de compétition. Ils resteront dans leur coin. Ce n'est pas facile de prendre des coups. Quelque part, c'est comme un viol. Il faut accepter la violence, même si ce n'est pas de la violence parce qu'il y a un arbitre, parce qu'elle est contrôlée et ainsi de suite, mais quelle est l'utilité de se prendre des coups ? [...] Si ce n'est que de se dire ben on va être plus fort que l'autre, c'est tout. [...] Le fait de se retrouver avec quelqu'un où on doit mettre des coups bien précis et puis de se dire ben mince, il faut que je gère la fatigue, que je gère la fatigue de mon adversaire, il faut que je gère mes techniques [...] Ça permet d'avoir d'autres avis. Puis de voir aussi le travail qui il y a à faire pour aller plus loin. C'est l'esprit du dépassement. »

Khaled, à Argenteuil, commence lui aussi par un bémol :

« On avait le vice-champion de France qu'on avait amené à Lille et il a perdu le championnat. Il l'a perdu de mon regard de coin, bêtement. L'autre personne n'avait mis que des chassés. J'avais trouvé ça vraiment simple à faire, mais super efficace en résultat. Et pourtant, Mickaël, c'est quelqu'un, franchement, c'est un tueur. Dans sa catégorie, c'était un tueur. Il aurait pu aller plus loin, mais en fin de compte, il a tout plaqué. »

Au-delà du fait qu'il ne comprenne pas qu'un échec fasse tout arrêter, il considère la compétition avec un intérêt éducatif :

« La compét' c'est un peu un moteur et c'est aussi le moyen de montrer dehors et au club de supporter un de leur pote. Je pense que ça peut être une bonne locomotive. [...] Ouais, il ne faut pas faire de la compét' n'importe quoi. Tu vois, j'aime bien que ce soit cadré. La compét', on va sur un ring. On ne peut pas l'apprendre partout. [...] Nous, on ne leur fait pas faire de la compét' parce qu'ils veulent. D'accord, il faut quand même qu'ils aient un minimum de niveau. On ne va pas les envoyer au casse-pipe. »

Malgré son intérêt pour le système, il rapporte un fait qui en montre selon lui les limites :

« Chez nous, les enfants, on avait quatre compétiteurs. Sur les quatre, on a eu trois finales gagnées et une demi-finale, et une perte en finale. Trois finalistes et un demi-finaliste. C'est un super score. On était content. Je vois certains clubs qui sont venus avec une dizaine de gamins et je t'assure, c'est l'abattoir. [...] Les gamins ils se faisaient taper franchement pour rien. Et franchement, un gamin qui subit ça, il a envie de partir. Tu vois, il a envie de partir. Tu vois, le peu, le peu de confiance qu'il avait en lui par rapport à la boxe, il va la perdre. [...] J'ai vu notre finaliste qui avait perdu. Il avait six, sept ans et il s'est mis à pleurer à la fin. Et j'ai dit franchement, tout ce que t'as fait, quatre combats gagnés quand même, c'est énorme. »

Juste après, Khaled insiste sur le caractère là encore éducatif de cette même rencontre sportive, par une responsabilisation particulière des enfants :

« Et le super truc qu'il y avait lors de cette compét', c'était que, en coin, que des gamins. Tu vois, c'est eux qui géraient le coin. On n'avait pas...on n'intervenait pas nous. »

A Rennes, le discours est similaire, quand il s'agit de faire concourir un de ses élèves :

« Moi, déjà quand quelqu'un vient en compétition, je lui dis que moi, tant qu'il ne sera pas apte physiquement et techniquement, il n'ira pas en compétition. [...] Là-dessus, dès la base, on est d'accord sur le processus. Une fois que ça se met en place, on met en place quelques tests-matches entre guillemets à la salle d'entraînement où on fait vraiment une simulation. [...] Et là, c'est moi qui arbitre, donc ça me permet de gérer et tout. Et puis, après, on joue sur la technique des gens. »

Le rôle d'entraîneur va jusqu'à connaître les capacités des élèves :

« C'est ce que les gens sont capables physiquement et c'est pour ça qu'il faut vraiment connaître la personne. Il faut savoir quand est-ce qu'elle est capable d'accélérer, quand elle a un coup de pompe et ça faut le voir, ce qu'elle est capable de faire techniquement pour pouvoir l'orienter. Après, c'est sur des orientations techniques que ça se joue. »

L'entraîneur lui-même a une utilité, une fonction, un rôle qui est, en fin de compte, d'encadrer la violence, surtout lorsqu'il s'agit de la compétition réglementée. Violence et esprit du dépassement seraient des besoins physiologiques et psychologiques, comme l'exprime Steeve de Grenoble :

« C'est un état d'esprit de boxer. [...] C'est toujours se surpasser. C'est en fait se combattre soi-même. Et progresser pour soi-même en fait. Et chaque fois qu'on combat, on progresse, en fait. Et ben des fois on gagne, des fois on perd, mais chaque fois, quoi qu'il en soit, on progresse. »

Au niveau social, aux yeux de Pierre, le système fédéral est particulièrement contraignant, car les compétitions se font à tous les âges et à tous les niveaux, ce qui montre l'aspect central de la compétition :

« Pour moi, pour le vivre avec mes élèves, on n'a pas une minute à nous [...] On ne peut plus suivre tant au niveau du nombre d'entraîneurs, au niveau des déplacements, qu'au niveau financier. On a des compétitions pour la boxe éducative : benjamin, minime, cadet. Je parle en boxe éducative. Junior, senior. Ça fait déjà, t'as cinq compétitions qui sont, qui vont jusqu'au, pas tous au niveau national, mais au moins au niveau inter-régional. Tu imagines, déjà, c'est des sorties tout ça. [...] T'as les départementaux. T'as les régionaux, etc. Il faut sortir tout ce monde. Ensuite, tu as la boxe amateur cadet, junior, senior. Ben, c'est pareil, il faut sortir tout le monde. C'est pareil, ça, ça va jusqu'au national, qui ne s'arrête pas. Tu as maintenant cette forme de boxe qui s'appelle le pré-combat. Pareil. On repart minime, cadet, junior, senior. Tu vois ? »

Qui plus est, ce sont les clubs qui organisent chaque tour d'un championnat, afin de se faire connaître.

« Organiser le championnat de France, ça coûte cher. On a fait une fois, c'est l'année dernière, on a fait les seizièmes de finale, ça nous a coûté 3500 euros et on a bouffé 3000 euros. C'est 3500 euros qu'on donne à la fédération. [...] Ça a un coup énorme, donc les clubs n'arrivent pas à organiser, n'arrivent pas à se faire connaître dans les villes »

L'aspect strictement institutionnel contraint et permet la mise en place de compétitions, les multipliant. Tous ces événements ont une contrepartie, immédiatement affective.

1.2. Le jeu des émotions

D'un point de vue personnel, Thibaut en dit plus, en parlant d'un ami devenu champion du monde professionnel :

« Il est arrivé un truc, c'est qu'il a signé à Levallois et moi, j'étais toujours à Clichy et je l'ai rencontré. Alors, comme c'était mon ami, on a fait un combat mais qui était vraiment pour moi, que j'ai qualifié de ridicule [...] moi, je suis quelqu'un d'entier et je n'arrive pas à trouver la motivation sur quelqu'un que je connais [...] quand c'est une personne que je connais, surtout une personne que j'estime, l'agressivité ne vient pas et dans la boxe, s'il n'y a pas d'agressivité, il n'y a pas de boxe. »

« Il y a eu le championnat d'Île-de-France amateur. Il était super léger. J'étais super léger. Donc lui, il a passé les huitièmes de finale, les quarts de finale, etc. Moi j'ai passé la même chose et on se retrouve encore à être en finale. Et moi je lui avais dit après le premier combat qu'on a eu, c'était les championnats de Paris, je lui ai dit si jamais on se retrouve encore en finale, je te laisse passer parce que toi, je sais qu'un jour tu seras champion du monde alors que moi, à mon âge, j'avais 27-28 ans, j'avais 28 ans je crois, j'étais déjà trop vieux. [...] Donc je lui ai dit, je te laisse passer, car je sais que tu peux être champion du monde et que t'auras plus de chance que moi. »

Tout en expliquant qu'il a fait le bon choix, Thibaut exprime une certaine ambivalence :

« Et le fiasco de l'histoire c'est qu'aujourd'hui, il est champion du monde et j'avais bien raison de penser comme ça d'une part et deuxièmement, on est devenu les plus grands amis du monde. »

Si on peut considérer que le terme de « *fiasco* » est un simple écart de langage ou un contresens, il n'en demeure pas moins que Thibaut aurait sûrement préféré être à la place de son ami. Ce *lapsus* est chargé de sens.

L'organisation de compétition uniformisant et réunissant beaucoup de monde au niveau international pousse à choisir des stratégies qui iront dans un sens différent de celui strictement personnel et immédiat. D'ailleurs, cette aventure a construit la relation :

« On s'est connu vraiment au bout de nos limites sur un ring et on n'a pas besoin de se prouver quoi que ce soit. On se connaît. Il me connaît. Je le connais. Il connaît mes faiblesses. Je connais ses faiblesses. Je connais sa force. C'est ça la boxe, c'est ça qui m'a touché. »

Ce choix stratégique lui a été utile, car, vu son âge, personne ne voulait qu'il passe professionnel, à 31 ans passé.

« Après, quand j'ai voulu passer en professionnel, j'étais dans la merde parce que personne ne voulait me passer professionnel et lui il m'a tendu la main. Il m'a dit « Thibaut, moi je suis à Levallois, viens à Levallois et peut-être tu pourras passer professionnel. » Je l'ai écouté et je suis venu. Je suis venu ici, je suis passé pro. Je lui dois en plus...quelque part, il m'a rendu la pareille. [...] J'ai réussi à être ce que je voulais depuis tout le temps donc j'ai vécu tous mes rêves. J'ai pu aller au-delà de tout ce que je pensais donc quelque part on s'est échangé. »

Cette importance des affects dans les liens et dans les carrières peut s'expliquer en partie par l'ascétisme que les boxeurs lient à la compétition. La logique interne de la pratique et la logique culturelle sont complètement imbriquées dans les paroles des acteurs sociaux.

« Un boxeur en compétition, il faut qu'il fasse attention à pas mal de choses [...] A ce qu'il mange, à ses heures de récupération, ce qu'il boit aussi. Éviter les sorties nocturnes. Dormir au moins de onze heures jusqu'à huit heures du matin, les footings. L'alcool, ne pas boire. »

Élie, le formateur de Thibaut, évoque ce jeu des émotions d'une manière tout à fait différente :

« Il y a des choses qui reviennent souvent. Quand vous montez sur le ring, vous vous demandez toujours, enfin moi ça revient souvent: « Mais qu'est-ce que je fais là ? » [...] Quand on perd, après une défaite, voir le regard des gens un peu...triste pour vous. Et en même temps vous vous sentez seul. Ils vous regardent, ils sont autour de vous et en même temps vous vous sentez seul. Parce que dans la défaite, on se sent un peu seul. Parce qu'au final, sur le ring vous êtes seul. »

La compétition est le théâtre d'émotions fortes. Elle agit comme un marqueur. Au fond, le système fédéral détermine de nombreuses relations sociales, mais aussi les rapports affectifs les plus intimes, à partir du moment où l'individu a décidé d'entrer dans la carrière de boxeur.

En évoquant contraintes et affects, les boxeurs semblent également vouloir signifier l'aspect cathartique de leur pratique. Giulio répète à l'envi que, une fois en dehors du *ring*, les deux adversaires deviennent les meilleurs amis du monde.

En définitive, la compétition serait comme un fait social total, dans la mesure où elle met

en branle la psyché, apaise l'organisme et façonne les rapports sociaux par la catharsis. Si le système pose parfois problème aux yeux des acteurs, la compétition en tant que telle est partie intégrante de la boxe. Elle en est même son sens premier.

Plus important encore, une telle perception détermine, en partie, la manière dont les boxeurs explicitent ce qui leur apparaît comme essentiel à cette expérience : le ré-agencement des émotions dans une construction de la réalité censée permettre une intégration plus large à la société.

1.3. De l'effet cathartique comme d'une traduction

Lors des discussions informelles, les acteurs déclarent ou sous-entendent que la vraie boxe se trouve dans l'affrontement de deux puissances physiques. Si la logique propre à la boxe reste inchangée, les pratiques d'entraînement ont connu de profonds changements, notamment avec l'apparition de la boxe éducative reconnue institutionnellement, ainsi que l'arrivée des femmes et, plus récemment, la mise en avant au niveau fédéral de la pratique « *handi* ».

Que ce soit en savate ou dans le noble art, un nouveau discours émerge et donc de nouvelles fonctions, comme pour mieux traduire les enjeux en question, que ce soit dans la fédération ou à l'extérieur de celle-ci.

Lucien lie toutes ces fonctions plus générales à un effet cathartique. Pratiquer la boxe apporte un bien-être physique, psychologique et, en conséquence, social :

« C'est une soupape de sécurité, parce que quels que soient les emplois, des fois, on n'est pas très bien, parce qu'il y a du stress, il y a du boulot, il y a des demandes qui ne peuvent pas être faites. Et puis le fait d'aller à un entraînement ça permet de vider puis le lendemain d'être tranquille comme un accu qui serait trop chargé. Un moment, il faut le vider, puis terminé. »

C'est par une motivation psychologique qu'il explique la venue au club :

« Ce sont des gens qui souvent sont introvertis que les parents envoient parce qu'ils disent, mon fils, il ne se défend pas trop, ma fille elle est un peu timide ou autre chose. Ce qui fait qu'après, à travers ces façons de travailler, ils prennent confiance en eux. »

La boxe permet aussi d'être bien armé dans la vie sociale :

« Les gens ont moins d'emprise sur eux parce qu'ils ont plus de répondant physique et puis psychologique. Ils se sentent mieux donc ils déterminent plus facilement un danger. Ils savent l'éviter ou autre chose. [...] Quand on est confronté à la vie, on est toujours un pied dans l'inconnu. La vie, c'est comme un coup de poker. Quelqu'un qui sort un bluff, il peut dire qu'il a du jeu, alors qu'en fin de compte, derrière, le gars, il n'a rien. Il a pu s'exprimer verbalement alors qu'en fin de compte peut-être que physiquement il ne peut pas répondre à ces choses là. Alors, c'est du bluff. »

Dans la même logique, la savate peut lutter contre la violence :

« Les gens ultra violents ou autre, ce sont des gens qui n'ont pas capté la violence, parce qu'ils ne l'ont jamais subie, parce qu'ils sont grands, costauds, mais quand ils se font ramasser par quelqu'un qui a une demi-tête de plus... de moins qu'eux, ils comprennent et se disent « je ne comprends pas là ». Puis je dis « comment il peut me faire mal ? » [...] Après, la méchanceté gratuite qui peut s'installer, elle peut faire mal. »

Un tel discours est à comprendre comme une justification de l'*ethos* même des boxeurs qui règlent certains conflits par la contrainte physique, interdite par la loi. L'espace social des boxes permet l'usage de la force de manière légitime durant les cours. Une telle autorisation de l'ensemble de la société ne peut être obtenue que si les boxeurs s'engagent sur la voie éducative et socialisatrice. Une telle justification n'est pas qu'un simple argument, sinon, on peut gager qu'il y aurait de nombreux morts.

Pour certains, comme à Argenteuil, la boxe ne devient qu'un prétexte. On y verra un choix politique et conscient. Ainsi, ce qui pourrait apparaître comme un simple argumentaire est censé être une réalité, tout en explicitant la raison pour laquelle certain-e-s ont le droit d'user de la violence¹⁸⁵.

« En début d'année, il y a beaucoup de jeunes qui viennent, beaucoup de nouveaux. On demande toujours aux anciens de les initier, de ne pas se mettre entre anciens et d'essayer de progresser. Non, faites progresser ceux qui arrivent. [...] Et donc on les implique plus dans le rôle de formateur, comme un petit tuteur [...] Nous on veut le garçon avec la fille. On voit souvent les jeunes, oh non ! Pas avec une fille!, donc on leur impose souvent quelque chose. Et là ils sont souvent en position de force, et là ils sont d'accord. Ça leur donne un petit rôle sérieux, important. »

Le rôle des entraîneurs est de former les anciens à l'encadrement et donc, en finalité à

185 L'usage de la violence est certes circonscrit en un lieu fermé et entre personnes qui se sont mises d'accord. Pour autant, l'accueil d'enfants ou le fait que la boxe française puisse être enseignée dans les lycées, montre bien que l'argumentaire est fait pour convaincre les membres extérieurs à la boxe, mais aussi pour contraindre les boxeurs eux-mêmes d'apprendre à apprendre et enseigner d'une certaine manière.

long terme, à ce que certains deviennent entraîneurs. Il y a une imbrication perpétuelle entre stratégie et fonction supposée.

Bien plus qu'un argumentaire visant à duper ou à séduire autrui, l'idée de fonction rend compte surtout des contraintes des acteurs dans leur vie quotidienne et dans leurs objectifs à plus ou moins long terme.

1.4. Lier stratégie et fonction

Si psychisme et physique ont leur importance, c'est bien le rapport à l'autre qui est travaillé, que ce soit sur le *ring* ou en dehors. Le travail du corps et de l'âme ont pour but d'obtenir un rapport à autrui particulier. Au final, le club aussi, dans son fonctionnement, a des conséquences tout à fait directes dans la vie sociale qui le rendraient presque indispensable, comme le pense Lucien :

« Moi, ça m'est arrivé d'avoir des chefs d'entreprise même si c'était des PME, sans être péjoratif. Et puis souvent leur demandant conseil, souvent ce sont de gens qui aident les jeunes aussi. Ils se retrouvent à embaucher un jeune qui était élève ici et puis qu'il a bien évolué. Ça a permis d'être un tremplin pour le jeune pour qu'il puisse au moins évoluer dans sa vie en tant que jeune, s'épanouir. »

La mixité sociale aurait des effets bénéfiques quasiment immédiats. Tout, dans son discours, converge à cette conclusion générale :

« La boxe, c'est un outil qui permet d'apprendre aux gens d'accepter d'autres choses, à s'épanouir. Ça veut dire que, dans le même sport, il va y avoir différents publics qui vont être des gens très virulents qui vont apprendre à se calmer, justement apprendre à contenir leurs émotions pour aller plus loin et ainsi de suite. D'autres qui sont tellement timides qu'ils vont sortir dans ce contexte là, qui va leur permettre de s'exprimer. C'est une expression qu'elle soit verbale, physique ou psychologique, c'est un tout. Parce qu'en fin de compte, les thèmes éducatifs sont les mêmes sur la solidarité, être à l'écoute de l'autre. Ce sont des choses qu'on devrait naturellement faire. »

Cette dernière phrase sous-entend que ce n'est pas toujours le cas et qu'il s'agit donc d'un travail perpétuel. A Argenteuil, c'est sur cet aspect qu'on insiste. Lounès, professeur de physique dans le secondaire et entraîneur dans le club, demande aux adolescents de montrer les bulletins trimestriels. Sinon, pas de boxe. Il félicitera un jeune garçon pour ses très bons résultats.

Lors de l'entretien avec Khaled, son collègue de club :

« C'est vrai que Lounès, il aime bien faire une petite pression là-dessus, les résultats scolaires, sur comment se comporter, sur comment se parler. Même si ce sont deux super potes, la correction, aucune vulgarité [...] ça, on est contre. »

On voit donc que ce sont les acteurs sociaux qui décident d'incarner une fonction et adoptent des stratégies en conséquence. Qu'il s'agisse de transmettre une charge d'enseignant ou de faire du club une institution créant du lien social, les enseignants usent de tout leur savoir tactico-stratégique acquis pendant leur apprentissage de boxeur pour parvenir à leurs fins.

De fait, la principale valeur soutenue par le système fédéral reste le combat, c'est-à-dire les mondes professionnel et amateur. Ces mondes sont souvent décrits à partir des idées de carrières et de besoins individuels. Giulio, le plus contestataire des entraîneurs rencontrés, regrette qu'on mette tant d'argent dans ces systèmes, plutôt que pour les « *loisirs* ». Il considère, comme Mohammed, l'entraîneur des Mureaux, que l'accueil d'un public nouveau *via* des modalités moins violentes a pour but d'amener de l'argent et non de soutenir une conception de la boxe qui serait éducative.

Ainsi, apparaît de manière relativement implicite une ligne de fracture plus générale entre les tenants de valeurs d'épanouissement et les autres, majoritaires en boxe anglaise, promouvant la compétition comme moyen privilégié de diffusion et de définition du noble art.

Peut-être, dès lors, pouvons-nous comprendre la stratégie fédérale de mise en place de licences particulières et hiérarchisées comme une volonté de conserver une logique interne, dont l'expression de la puissance physique est l'une des spécificités identitaires. Agir de la sorte, c'est en même temps tenter de continuer à fasciner et donc garder une certaine reconnaissance culturelle.

Le changement de cap, intelligible par la pratique handiboxe, n'est pas une idée des dirigeants, mais, à l'origine, une adaptation aux injonctions sociales, notamment de la loi de 2005.

Des personnes handicapées pratiquaient la boxe anglaise avant la création de la licence handiboxe. Des initiatives individuelles ont été mises en œuvre bien avant : Lucien et d'autres donnent des cours en IME. Mohammed, aux Mureaux, a aussi enseigné dans un tel cadre. Il est pourtant porté vers la boxe olympique, c'est-à-dire amateur. Il a fait, selon ses dires, un travail progressif d'intégration des adolescents en IME dans les cours ordinaires, bien avant la

loi de 2005.

Il existe un décalage entre la conception fédérale et les pratiques des acteurs. Crozier et Friedberg (1977) expliquent que les solutions trouvées par les acteurs pour permettre l'action collective ne sont pas nécessairement les meilleures ou les seules possibles.

La FFB a développé au fil du temps une seule conception de la boxe. Cela lui a valu d'avoir pendant longtemps très peu de licenciés. Cette nouvelle orientation peut être comprise comme un effet d'aubaine et une prise de conscience qu'user d'une stratégie dont la finalité est de renforcer la pratique dominante ne peut être que bénéfique du point de vue des instances dirigeantes.

Le discours autour de la fonction de la boxe auprès des personnes handicapées est une traduction double :

1. d'intérêts dans le but d'agréger à leur cause des groupes et des individus qui autrement ne s'intéresseraient pas à l'activité,
2. mais aussi de la responsabilité que les boxeurs engagent quand ils décident de prendre en charge autrui.

2. Le jeu de la capoeira : intraduisible ?

La traduction, chez les capoeiristes, s'engage en premier lieu sur le terrain de la définition sociale de la pratique. Contrairement à la boxe où la logique de jeu est immédiatement compréhensible, il en va autrement ici.

La capoeira n'est pas un affrontement à proprement parler. Certains avancent que c'est une danse, mais alors comment expliquer des morts suite à un coup ? Comment expliquer les balayages et autres ciseaux ? Ou, enfin, comment expliquer tous ces discours sur le fait que la capoeira serait un art martial ou un art de l'esquive ?

2.1. Le point de vue du spectateur : fascination et incompréhension

Rares sont les gens à ne pas avoir entendu parler de capoeira ou à ne pas en avoir vu. De nombreuses personnes se font une idée sur le type de pratique qui leur est donnée à voir. Il suffit de questionner les gens sur ce qu'est, pour eux, cette activité pour se rendre compte qu'une hétérogénéité et des contradictions se dégagent. Telle personne dira qu'il s'agit d'un sport de combat, telle autre d'une danse.

« La capoeira, c'est une lutte ou une danse ? On ne comprend pas bien ce que c'est. »

Tel est le genre de question auxquels sont constamment confrontés les maîtres. Ils ont dès lors développé un discours, systématisé un argumentaire, qu'on qualifiera de pédagogique ou de didactique, afin d'instaurer un rapport à leur auditoire, celui de détenteurs d'un savoir qu'ils sont les seuls à connaître, intellectuellement et corporellement.

Qu'on ne s'y trompe pas : il s'agit avant tout de traduire en des termes intelligibles ce qu'est cette pratique, plutôt que d'en donner une réelle définition. Au contraire, celle-ci sera progressivement modifiée au cours de l'apprentissage, sans pour autant être tout à fait explicitée en des termes simples.

C'est à partir d'un principe de base que toutes les interactions motrices sont fondées en capoeira qu'il s'agisse des démonstrations, de rondes de capoeira ou des séquences d'entraînement. Cette homogénéité est à trouver dans la logique interne même du jeu, tout autant que dans l'imaginaire. Est adoptée, dans cette partie, une approche synchronique et

structurale de la « communication motrice »¹⁸⁶.

Voici quelques éléments que Gravina (2009) décrit sur le déroulement d'un jeu de capoeira dans le cadre d'une ronde. On peut remarquer le flou qu'on retrouve dans de nombreux ouvrages, car en définitive, on ne saura, à la fin de cette description, toujours pas ce qu'est cette situation motrice.

« Les deux joueurs enchaînent des mouvements lents et bougent dans une sorte de circularité, chacun profitant des espaces vides laissés par le mouvement de l'autre pour y faire entrer une jambe, la tête, passer tout près de l'autre, presque jusqu'à le toucher. Sans qu'ils arrivent à se toucher vraiment, les deux joueurs forment ensemble une sorte de bulle mouvante à l'intérieur de la ronde circonscrite par la batterie et les autres capoeiristes. »¹⁸⁷

En lisant cela, pas de doute, la capoeira est une danse, car l'un et l'autre sont en totale coopération, formant un ensemble. Mais, l'interaction commence à changer :

« Les capoeiristes du milieu sont stimulés à faire des mouvements plus rapides : une succession accélérée de coups de pied, de tête, d'esquives, qui forme une sorte de chorégraphie improvisée, soulignée par les commentaires du chanteur et des capoeiristes autour de la ronde. Soudain, le blond fait semblant d'attaquer Ulysse d'un côté pour finalement le pousser de l'autre côté avec la tête, par le mouvement appelé *cabeçada* (coup de tête). Ulysse rit, reconnaît l'avantage de l'autre, qui a réussi à être plus malin que lui. »¹⁸⁸

On s'aperçoit que cette « circularité » peut, plus ou moins soudainement, finir par donner ce qu'on appelle une contre-communication motrice¹⁸⁹, ou, plus usuellement, un coup de tête. L'auteure rend compte du fait, pendant un autre jeu, que les coups ne sont pas portés jusqu'à un incident :

« Même si parfois quelques coups semblent un peu plus menaçants, ils n'arrivent pas jusqu'au bout. Personne ne se bat vraiment, jusqu'au moment où maître Zé Baiano, venu du Brésil spécialement pour la rencontre, joue avec un jeune Français [...] Toujours souriant, il commence le jeu par des mouvements contrôlés et souples. Au bout d'un moment, son jeune adversaire se place à la périphérie de la ronde et, debout, ouvre les deux bras en croix. C'est une position connue sous le nom *chamada* (appel) [...] qui peut être interprétée comme un défi ou comme une affirmation de supériorité par rapport à l'autre. »¹⁹⁰

186 Parlebas, P., *op. cit.*, page 63.

187 Gravina, H., *op. cit.*, page 128.

188 Gravina, H., *op. cit.*, page 128.

189 Parlebas, *op. cit.*.

190 Gravina, H., *op. cit.*, page 129.

C'est au moment de ce défi que la tension monte.

« Tout en souriant, maître Zé Baiano se rapproche et assume la position de celui qui est appelé : de face, il allonge les bras tout le long des bras de son adversaire, touchant ses mains, paume contre paume. Les deux joueurs se déplacent en va-et-vient dans la ronde, comme s'il s'agissait d'une danse de couple. Le jeune indique au maître l'endroit par lequel il doit quitter la *chamada*. Maître Zé Baiano met les deux mains sur le sol et aussitôt soulève une jambe pour donner un coup de pied en plein visage de son adversaire, qui n'a pas le temps de s'esquiver. L'atmosphère se tend. [...] Maître Zé Baiano pousse le jeune à se défendre en appliquant des coups de plus en plus rapides et difficiles à parer. Malgré l'atmosphère tendue, les deux joueurs terminent en se serrant dans les bras l'un de l'autre et en souriant. »¹⁹¹

Si on ne sait pas ce qu'est un jeu de capoeira, on peut noter quatre choses. La première est le sourire dont il est constamment question. Sourire, c'est indiquer qu'on a affronté la mort sans en avoir peur, mais surtout qu'en fin de compte rien de tout cela ne nous touche. La deuxième, c'est que les participants semblent jouer à se faire peur. Dans cet exemple, il y a une certaine coopération. Or, rien n'interdit de porter les coups.

La troisième concerne directement maître Zé Baiano. Dans d'autres circonstances, il aurait pu décider d'accepter cette *chamada* dont le « jeune » ne semblait pas mesurer la portée.

En d'autres termes, et d'une manière générale, ce sont les joueurs qui décident du degré d'agressivité motrice dont ils vont user, ce qui a pour conséquence, dans d'autres circonstances, d'avoir des interactions motrices où aucun joueur ne semble dominer l'autre.

Enfin, c'est la duplicité entre l'attitude du visage, le sourire, et l'action qui suit, ici le coup de pied, qui rend l'interaction complètement incertaine.

2.2. Une définition à géométrie variable selon le contexte et le public visé

Qu'en est-il du point de vue des capoeiristes ? Dans les cours, il est constamment fait allusion à deux termes pour définir la pratique : lutte et danse. Les mythes de créations eux-mêmes y font allusion.

L'un d'eux, particulièrement connu, dit que « la capoeira est une lutte qui s'est déguisée en danse pour échapper à la persécution »¹⁹². Aujourd'hui, il n'est pas rare de tomber sur des affiches vantant les mérites de l'activité en annonçant également qu'elle est un mélange entre

191 Gravina, H., *op. cit.*, page 130.

192 Capoeira, N., *Le petit manuel de capoeira*, Budo éditions, Paris, 2002, page 53.

lutte et danse.

La capoeira en tant qu'action motrice, pour ses acteurs, se définit socialement selon les termes de lutte, de danse, de jeu, d'art martial ou de sport culturel. Chaque groupe a sa propre approche et, par le biais de ces termes, met en lumière ce qui est mis en avant dans leur façon de faire. Grâce à ce discours, toute la société – qu'elle soit française ou brésilienne – est en mesure de comprendre instantanément quelles sont les valeurs véhiculées par tel ou tel groupe.

Pour Mansouri (2005) et Chvaicer (2008), la capoeira est une « danse guerrière », terme englobant des réalités sociales et motrices qui n'ont pas forcément de lien entre elles. Il n'est pas rare de lire cela chez des journalistes ou des auteurs extérieurs à l'activité. Par cette expression, ils tentent de remettre de la cohérence là où elle leur semble manquer.

Lévy (2001), dans « La capoeira combat rythmé ou danse martiale ? », dès la première phrase explique qu'elle est « à la fois danse et sport de combat »¹⁹³. Pour Bennegent (2002), capoeiriste et apprentie ethnologue :

« Faut-il parler d'une lutte, d'une danse, d'un art martial, d'un « jeu athlétique », d'un folklore... En fait, elle est tout cela à la fois, mélange de termes qui, dans la logique cartésienne caractéristique de nos sociétés, s'opposent plus qu'ils ne s'unissent. Elle est donc une danse-lutte-jeu, belle et dangereuse, harmonieuse et violente, joueuse mais très sérieuse. »¹⁹⁴

« Cette fluidité se retrouve dans le jeu des capoeiristes dont les coups, les esquives et les contre-attaques se succèdent sans interruption à travers des mouvements qui s'enchaînent parfaitement sans être bloqués, arrêtés. »¹⁹⁵

On notera qu'une telle opinion est orientée, car il existe des techniques déséquilibrantes, acceptées en interne, et qui arrêtent les enchaînements. Par ailleurs, le but est d'arriver à ne pas être bloqué suite à une chute, et donc techniquement, d'apprendre comment réussir à enchaîner les mouvements en toute circonstance.

Au mois de janvier 2009, passait sur TV5 monde, un reportage sur la capoeira à Bahia. L'émission donnait à voir un maître d'environ trente ans enseignant à des jeunes des favelas dire que la capoeira est une « *danse du corps* » et que lorsque la violence s'exprime, « *c'est*

193 Lévy, E., Capoeira combat rythmé ou art martial dansé ? IN Dorier-Appril, E., *Danses latines, le désir des continents*, Paris, éditions Autrement, collection Mutations, 2001, page 294.

194 Bennegent, C., *Capoeira, vamos jogar camara ! Une culture afro-brésilienne observée à Salvador de Bahia*, autopublication, 2002, page 30.

195 Bennegent, C., *op. cit.*, page 61.

mal, ce n'est plus de la capoeira ».

Avec des propos aussi contradictoires, on reconnaîtra que cette question de la définition est délicate, car elle est toujours subordonnée à un contexte et au public auquel s'adresse le discours, puisqu'il s'agit de convaincre l'auditoire, de l'agréger à son point de vue, à sa propre conception de la pratique, qui s'oppose à d'autres manières de faire à l'intérieur même du champ.

Faire une catégorisation à partir des concepts en usage dans l'ensemble de la société revient néanmoins à évacuer une partie de l'activité et en particulier sa spécificité. Les termes de lutte ou de sport de combat sont précis et englobent des activités dans un cadre finalement assez strict. L'idée d'une synchronisation des mouvements entre deux adversaires n'est pas envisagée ou même envisageable sous risque de sanction sportive.

A cela s'ajoute le fait important que les chercheurs au Brésil et en France ont comme oublié de faire un travail de distanciation indispensable par rapport à la définition de la pratique, tout comme aux valeurs véhiculées.

On s'attardera ici aux sociologues ayant écrit en Français qui sont, pour l'heure peu nombreux et qui développent les mêmes idées que les chercheurs en langue portugaise.

2.3. Approches sociologiques de la capoeira en Français

Quelques recherches en langue française ont été effectuées. Ici seront abordées celles de Gaudin (2009) et Vassalo (2001).

Vassalo, dans *Ethnicité, tradition et pouvoir : le jeu de la capoeira à Rio de Janeiro et à Paris*, ne déroge pas à cette règle de la capoeiriste chercheuse qu'on retrouve souvent au Brésil. L'auteure critique la notion de pureté défendue par les folkloristes – les tenants de la version *Angola*, et pose une vision de la pratique qu'elle veut bourdieusienne.

Elle repère domination masculine et soumission des élèves, dans un système où les maîtres imposent leur volonté personnelle. Son idée est de dévoiler un aspect caché.

L'idée même de maître indique de manière explicite une forme de domination. L'auteur ne contextualise pas son propos : la plupart des pratiques corporelles visant à une certaine forme d'excellence ont toujours une hiérarchie et donc nécessitent une domination des élèves.

Gaudin (2009), dans « Les maîtres de capoeira et le marché de l'enseignement », semble porteur d'une certaine nouveauté dans ce champ encore relativement peu étudié en France. Il est l'un des rares à ne pas être capoeiriste. On pourrait s'attendre à un certain recul.

Or, on s'aperçoit à mesure de sa lecture de deux obstacles que ne franchit pas cette approche socio-historique, faite à partir de sources bibliographiques, telle une revue de littérature.

D'abord, en reproduisant tout à fait fidèlement le discours des auteurs brésiliens, il ne fait que renforcer certaines croyances comme le lien plus symbolique que réel entre Bahia et Rio dans le courant de XIX^{ème} siècle.

Ensuite, c'est le caractère flou de la description de l'évolution des techniques et de la logique de jeu qui est emblématique de l'ensemble de cette littérature que ne parvient pas à dépasser Gaudin, chose par ailleurs impossible dans ce cadre, puisque l'auteur n'a pas tenté de définir l'activité.

Vassalo centre sa réflexion sur la notion de pouvoir. Il s'agit pour elle de démontrer comment les maîtres en concentrent le maximum. Sa thèse commence par une critique radicale des auteurs qui ont vu en la forme *Angola*, la capoeira « pure ». Son travail est en complète opposition au culturalisme de Moura, Waldeloir et autre Carneiro qu'on a déjà évoqué.

« Au lieu de rechercher l'« authenticité » des expressions culturelles - et de la capoeira en particulier -, il privilégie les zones d'échange, de contact et de médiation, avec tout ce qu'elles introduisent de nouveau et d'incertain. »¹⁹⁶

A ses yeux, la polarisation du discours *Angola-Regional* est due à ces auteurs :

« Or, ce clivage élaboré par le monde savant ne va pas sans influencer l'univers relationnel des capoeiristes, désormais scindé par ces deux façons distinctes de pratiquer la capoeira. Aucun pratiquant ne peut se concevoir ni être conçu par les collègues en dehors de la polarité Angola/Régionale, l'une incarnant la tradition et l'autre la modernité. »¹⁹⁷

Ce clivage n'a pas été opéré uniquement par les savants. Si Pastinha est le premier à avoir parlé d'*Angola*, il s'agit de la traduction et de l'explication d'un sentiment communautaire préexistant, vis-à-vis de l'extérieur, c'est-à-dire en direction de la société « blanche » brésilienne. Pour autant, Vassalo va plus loin :

« Or, nous cherchons à démontrer que la capoeira ne cesse de s'articuler aux classes supérieures tout au

196 Vassalo, S., *Ethnicité, tradition et pouvoir : le jeu de la capoeira à Rio de Janeiro et à Paris*, Thèse de doctorat non publiée sous la direction de Carmen Bernand, EHESS, Paris, 2001, page 23.

197 Vassalo, S., *op. cit.*, page 12.

long de son existence, et c'est à l'intérieur même de cette relation qu'elle prend le plus souvent son sens, acquérant de nouvelles définitions. »¹⁹⁸

On peut ici s'interroger sur la pertinence de l'utilisation de Bourdieu. Utiliser l'approche marxiste revient à masquer les autres spécificités de l'activité. En effet, l'immigration de capoeiristes hors du Brésil apparaît comme la recherche d'une ascension sociale. Mais le développement à l'étranger de la pratique interpelle de bien d'autres manières.

Ensuite, comme on peut s'y attendre avec une telle approche, la capoeira, ici assimilée au sport au sens commun du terme, devient un fief de la masculinité.

« L'univers social et symbolique de la capoeira véhicule plusieurs valeurs associées à la masculinité. Il met en scène des hommes qui se battent à plusieurs niveaux pour affirmer leur supériorité face aux autres. Malgré l'omission de nombreux auteurs et pratiquants, il ne faut jamais oublier qu'il est question d'une lutte, réelle ou symbolique, qui requiert la confirmation d'un vainqueur. »¹⁹⁹

Si la ronde est le lieu de luttes symboliques, qu'en est-il du jeu lui-même ? Dans une ronde de capoeira, il n'y a aucun vainqueur déclaré. Dès lors, on ne sera pas étonné de voir les guillemets encadrant le terme de victoire dans la phrase suivante :

« La virilité du capoeiriste peut s'afficher dans la relation aux autres joueurs, à travers les « victoires » successives, mais aussi individuellement, par la maîtrise de la douleur et de la peur. »²⁰⁰

Contrairement à la boxe, les blessures sont très rares. Comment expliquer que les joueurs se touchent si peu, alors qu'ils sont en train de se battre ? Comment expliquer autant de mouvements circulaires et avec autant d'amplitude si le but est uniquement de dominer autrui à plusieurs niveaux ? Quels sont ces niveaux ? Qu'exprime ce découpage en plusieurs strates effectué par les capoeiristes eux-mêmes ?

L'auteur continue ensuite sur la masculinité, tenant des propos qui vont en opposition avec ce qui a été observé à Santos, Guaruja et Paris :

« La virilité s'exprime encore par la capacité de séduire les femmes. Dans les *rodas*, les joueurs se plaisent à faire le coq, à se montrer beaux et attrayants, dotés d'un corps parfaitement sculpté et souvent à moitié exposé, lorsqu'ils s'exhibent torse nu. Dès qu'ils veulent séduire une femme de l'auditoire, ils accentuent d'avantage la

198 Vassalo, S., *Op. cit.*, page 13.

199 Vassalo, S., *Op. cit.*, page 244.

200 Vassalo, S., *Op. cit.*, page 248.

spectacularité de la performance, en cherchant par là à fasciner celle à qui ces actions extraordinaires et prodigieuses sont destinées. »²⁰¹

Pourtant, souvent, les maîtres ont le ventre quelque peu arrondi. Cette description ressemble plus à l'idéalisation que l'auteure se fait de la capoeira. De nombreux groupes proscrivent les torsos nus. Or, l'auteure se plaît à généraliser des faits observés, mais circonscrits dans le cadre d'une expérience singulière.

Qui plus est, les femmes n'apparaissent que comme des faire-valoirs. Comment expliquer que certaines sont elles-mêmes devenues maîtres ?

« L'importance de la force physique est fondamentale à la construction du corps du capoeiriste. Le pratiquant doit être musclé, ce qui conduit beaucoup d'entre eux, aussi bien les hommes que les femmes, à pratiquer parallèlement du body-building. [...] Tout gras et flaccidité sont silencieusement rejetés. [...] Mais la force ne peut pas être trop affichée et un capoeiriste ne doit pas être excessivement musclé. Un des attributs centraux de la capoeira réside dans l'idée de mandinga et celle-ci s'oppose en tout et pour tout à la force physique. »²⁰²

On trouve ici une contradiction dans la phrase elle-même, comme si Vassalo ne parvenait pas à trouver un système explicatif plus large et cohérent. Au lieu de chercher la logique propre à des comportements que l'auteure a sûrement observés, et qui ne sont pas observables en toute circonstance, elle semble vouloir dénoncer ce à quoi elle participe elle-même et qu'elle subit en partie. D'ailleurs, concernant la gente féminine :

« Pour être respectées, les femmes doivent s'approprier ces mêmes valeurs masculines. Elles doivent être capables de « jouer dur », comme on dit dans ce milieu, en étant braves et vaillantes et en acceptant le combat. D'ailleurs, dans les académies de Régionale, celles qui atteignent les plus hauts grades possèdent généralement un corps extrêmement musclé. Cependant, on considère d'emblée qu'elles sont moins porteuses de ces attributs, ne pouvant pas concurrencer les hommes à cet égard. »²⁰³

Or, à Santos, les « jeux durs » ne sont tout simplement pas tolérés. Qu'en conclure ? Que les femmes n'auront pas à s'approprier des valeurs masculines et qu'elles seront plus nombreuses à devenir maître ? Si les femmes, dans ce qui a pu être observé, ne ressemblent pas à des hommes extrêmement musclés, elles restent néanmoins minoritaires parmi les maîtres. Vassalo entre dans un processus critique qui se rapproche de la dénonciation.

201 Vassalo, S., *op. cit.*, page 249.

202 Vassalo, S., *op. cit.*, page 252.

203 Vassalo, S., *op. cit.*, page 258.

Le fait de savoir que tous les réseaux ne fondent pas leur approche du corps sur une telle exposition de la musculature permet de voir qu'il s'agit d'un choix conscient de la part des dirigeants de ces groupes, choix qu'il aurait été intéressant d'interpréter jusqu'au bout au niveau contextuel, permettant ainsi de se détacher d'une vision par trop militante non pas en tant que féministe, mais en tant que capoeiriste.

Cela, en outre, aurait permis de détacher l'activité physique en général des stratégies des acteurs qui ont été observés et rencontrés par Vassalo. De cette façon, on n'assisterait pas à l'essentialisation d'une pratique à travers des attributs ou des symboles qui sont portés uniquement par quelques individus dans des contextes sociaux particuliers, qui ne peuvent être généralisés dans les rapports de genre qu'au prix de l'occultation de nombreux faits qui pourraient contredire la théorie de la domination masculine.

Par contre, ces observations montrent une chose importante : la figure du maître de capoeira, dans le cadre de cette activité, détermine bon nombre de relations au sein du même groupe. C'est bien cela qu'il serait nécessaire d'analyser, car on y retrouve un invariant.

Si la domination masculine, au sens où Vassalo l'entend, n'est pas toujours présente, la capacité de certains individus à dominer une majorité d'autres individus apparaît plutôt fréquente. C'est à partir de la construction de cette autorité que certains œuvreront pour obtenir une configuration où les femmes deviendront des faire-valoirs.

Gaudin (2009) essaye, quant à lui, de retracer la façon dont les maîtres de capoeira bahianais²⁰⁴ sont devenus les véritables décideurs du milieu, malgré les tentatives d'appropriation adverses. Cela implique une réflexion sur les modalités de pratique portées par les différents acteurs. Gaudin commence par expliquer que le principal changement pendant la période d'interdiction qui va de 1890 à 1937 est le public :

« L'homogénéité sociale entre apprenants et enseignants a disparu : ce n'est plus un aîné, un complice ou un membre de la bande (*malta*), bref un pair, qui enseigne à un autre membre de sa communauté, mais un individu qui se fait employer pour un service professionnel par un représentant d'une autre catégorie sociale. On passe du communautaire au sociétaire, de *Gemeinschaft* à *Gesellschaft*. »²⁰⁵

204 C'est ici le point de vue de l'auteur : les réseaux de groupe issus d'autres régions que Bahia n'ont aucun compte à rendre aux Bahianais. C'est bien là le principal problème de la thèse de Gaudin qui reste dans des généralités livresques qui ne prennent en compte qu'une petite partie de la réalité sociale observable. Il apparaît que ce manque est surtout dû à un cadre conceptuel qui oriente l'analyse et fait « oublier » à l'auteur que de nombreux réseaux, aujourd'hui, sont indépendants les uns des autres.

205 Gaudin, B., *Op. cit.*, page 54.

Gaudin, concernant les modalités de pratique avance qu'avec l'arrivée de la classe bourgeoise, la « première différence est à la fois simple et énorme : le combat ne se termine plus par une blessure sanglante ou par la mort d'un des combattants, sauf accident (alors que c'était courant auparavant²⁰⁶). Cette nouveauté radicale s'inscrit dans une tendance plus générale à l'euphémisation de la violence, qui se poursuit par l'opprobre jetée sur l'utilisation de la *navalha* (coutelas) et qui conduira *in fine* à ne plus porter aucun coup. »²⁰⁷

Bimba est le seul à accueillir des bourgeois dans son académie et est largement plus considéré comme celui qui a rendu la capoeira plus efficace. Au-delà des querelles de définition, c'est bien la conception même de cette activité physique qu'a Gaudin qui pose problème.

« En premier lieu, la fluidité des enchaînements s'accroît, car elle se libère des interruptions causées par les impacts. Mais aussi, le combat s'affranchit peu à peu de l'impératif d'efficacité : les entraînements « utilitaires » (combattifs) perdent peu à peu de leur importance au profit des entraînements de jeu (*jogo*), dans lesquels il n'est plus nécessaire de terrasser l'adversaire. L'enjeu d'efficacité devenant moins impérieux, les adversaires peuvent y adjoindre d'autres objectifs, plus symboliques, tels que l'esthétique [...] autant d'aspects auxquels les clients des académies, c'est-à-dire les catégories sociales élevées, attachent la plus haute importance. »²⁰⁸

On peut s'étonner qu'il y ait une opposition entre la confrontation et l'esthétique. La comparaison est biaisée, car il ne s'agit pas des mêmes strates. Les arts martiaux asiatiques cherchent souvent une certaine esthétique, tout comme en boxe française, alors que ces pratiques sont fondées sur la confrontation. Cette opposition est celle présente dans le langage courant.

Or, l'enjeu entre les modalités de Bimba et de Sinhozinho, par exemple, est justement le sens du jeu. Si Gaudin considère que la bourgeoisie de Salvador, par acculturation, a profondément modifié la pratique, il faudrait ne pas confondre différentes strates qui elles-mêmes n'entrent pas nécessairement en contradiction. Avoir le sens de l'esthétique a permis à Mohammed Ali d'avoir une certaine renommée, en plus des victoires sur le ring.

Il est un problème qui semble être le point culminant de cet obstacle que l'auteur ne

206 On peut douter d'une telle affirmation. De quel « quand » s'agit-il ? En outre, comment peut-on faire l'histoire d'une pratique dont on sait très bien que le terme même de capoeira recouvrait des réalités différentes au XIX^e siècle ? Ainsi, les bandes de Rio de Janeiro et les groupes de Salvador de Bahia, avant l'interdiction (1890-1937) ne semblent jusqu'à aujourd'hui n'avoir eu aucun lien. La croyance selon laquelle la capoeira, avant l'ère des académies, qui commence avec Bimba, ressemble plutôt l'application aveugle de la théorie éliásienne à une situation qui n'a pas nécessairement de lien. D'ailleurs, encore de nos jours, il arrive, dans les rondes de capoeira, qu'il y ait des morts suite à un coup notamment sur le plexus.

207 Gaudin, B., *op. cit.*, page 54.

208 Gaudin, B., *op. cit.*, page 54.

parvient à aucun moment à dépasser. Sur la capoeira *Regional*, il écrit :

« Sur le plan technique, la capoeira de cet ancien docker est éclectique : elle intègre des gestes de boxe, de savate, de catch et de jiu-jitsu. »²⁰⁹

Or, cette phrase se trouve quasiment à l'identique dans l'ouvrage de Carneiro, lui-même folkloriste, que Gaudin a critiqué quelques lignes auparavant pour son parti pris pour la version *Angola*. Voici ce qu'écrit le folkloriste :

« Le capoeiriste Bimba, virtuose du Berimbau, est devenu connu quand, dans les années 1930, il créa une école ayant un entraînement athlétique qu'il appela lutte régionale bahianaise, mélange de capoeira avec du jiu-jitsu, de la boxe et du catch. La capoeira populaire, folklorique héritée de l'Angola n'a quasiment rien à voir avec l'école de Bimba. »²¹⁰

Gaudin reprend quasiment à l'identique Carneiro, alors qu'il s'agit d'un point de vue tout à fait partisan et assumé comme tel. Le discours de Gaudin sur la logique du jeu reste à la surface, constituée par les acteurs sociaux d'une époque, à un contexte précis qui utilisaient les conceptions du langage courant afin de convaincre les lecteurs, toujours dans une volonté de traduction et de rapports de force.

Le texte de Gaudin amène l'idée que la logique du jeu est modifiée au gré du temps et des circonstances, uniquement pour des raisons stratégiques. Or, pour quelle raison défendre une certaine façon de faire si, en la changeant, les acteurs sociaux pourraient obtenir un pouvoir social plus important et de manière immédiate ?

Comment se fait-il que de nombreux sports n'aient pas fondamentalement changé en plus d'un siècle et demi ? Le football, dès le départ, est une confrontation entre deux équipes. On sait qu'il y a eu de nombreux changements réglementaires, mais ont-ils modifié l'esprit du jeu ?

Pour quelle raison, la capoeira aurait subi en sa logique propre de profonds changements alors que justement c'est sa spécificité dans l'interaction motrice qui est mise constamment en avant depuis les années 1930 ? Son succès n'est-il pas dû au contraire à cet aspect si particulier n'entrant dans aucune case habituelle des schèmes de pensée ?

Les rapports de force existent aussi parce que les acteurs ne sont pas d'accord sur ce

209 Gaudin, B., *op. cit.*, page 55.

210 Carneiro, E., *op. cit.*.

qu'est cette activité et sa fonction. Si la modalité non sportive s'est imposée jusque-là, c'est peut-être aussi parce qu'elle se distinguait nettement des autres pratiques de combat.

Enfin, Gaudin critique la difficile ascension sociale des non Brésiliens.

« Pour éviter l'opprobre et l'accusation de sectarisme, quelques rarissimes étrangers, triés sur le volet, sont intronisés maîtres. Ce sont les exceptions qui confirment la règle. Et tous les autres étrangers au sommet de leur art sont au mieux qualifiés d'*experts*. »²¹¹

Au lieu de dire qu'il s'agit d'un système ou d'une stratégie, et donc de l'analyser, Gaudin parle d'exception. Ce terme est bien une façon de stigmatiser les actions des détenteurs du pouvoir, en omettant leurs contraintes qui sont, qu'on le veuille ou non, également fonction d'une situation fort différente au Brésil et en France, et notamment par le fait que l'implantation dans le premier pays est bien plus importante que dans le second.

S'il avait pris le parti de Bourdieu et Passeron dans *La reproduction* (1970), il aurait pu rendre compte de la capacité actuelle des capoeiristes à vouloir reproduire une structure sociale qui, sans institutionnalisation fédérale tangible, reste fragile, et en même temps, distributrice de plus de pouvoir et de revenus à plus d'individus.

Autrement dit, cette sur-sélection est aussi une conséquence du passé : ne pas fédérer, c'est rendre l'identité d'une pratique plus floue. Rendre la capoeira brésilienne, c'est la rendre identifiable aux novices. En conséquence, cela donne un avantage aux individus vivant au quotidien une configuration plus resserrée de la pratique.

En tant que non pratiquant, Gaudin aurait pu analyser cette situation loin des enjeux sociaux auxquels Vassalo est forcément confrontée. Or, il n'a fait que reproduire les liens symboliques faits par les acteurs sociaux directement concernés. Cela montre la puissance de l'argumentaire de ce milieu qui se laisse difficilement saisir sans prendre parti.

Il reste un point à aborder : le jeu. Vassalo et Gaudin ne l'expliquent pas de la même façon. La première considère qu'il y a toujours un vainqueur même s'il n'est pas déclaré, alors que le second tente d'expliquer l'inverse, par l'esthétisation de la pratique. C'est peut-être justement que ce jeu permet, par la non déclaration d'un vainqueur, des interprétations très différentes des auteurs, mais aussi des joueurs et donc, en définitive, des maîtres.

Ceci étant, on peut aussi considérer que, pour analyser correctement cette interaction motrice, il faut un outil adéquat. La praxéologie motrice semble ici permettre de ne pas

211 Gaudin, B., *op. cit.*, page 61.

confondre différentes strates comme celles de l'esthétique et du réseau de communication motrice.

Autrement dit, il nous semble que ces deux perspectives ont manqué la traduction des enjeux des acteurs sociaux en des termes intelligibles. Comme l'a expliqué Evans-Pritchard, une recherche anthropologique a toujours pour but d'expliquer un monde étranger aux yeux du lecteur.

Pour parvenir à mieux expliciter ce que peut être le jeu de capoeira, certains outils sont plus utiles que d'autres. La science de l'action motrice peut mettre en lien boxe et capoeira, sans pour autant utiliser les substantifs danse et lutte fortement chargés symboliquement.

C. Logique interne de l'action motrice

L'orientation vers l'observation des interactions, lorsqu'il s'agit de pratiques corporelles, amène à s'interroger sur le sens de ces activités. L'un des enjeux dans la capoeira, mais aussi dans la boxe, est le sens même que les acteurs en donnent. Il paraît de première importance de pouvoir circonscrire ces deux activités l'une par rapport à l'autre.

A cela s'ajoute une autre strate. Certains boxeurs et certains capoeiristes handicapés parviennent à s'intégrer socialement sans passer par la mise en place d'une licence spécifique ou de projets inclusifs.

Dès lors, comment expliquer qu'un sourd et muet puisse participer aux jeux olympiques de Pékin ou qu'un maître de capoeira ait un bras bien plus court que l'autre, l'empêchant de faire la plupart des roues, mouvement de base de cette pratique ?

En définitive, la déficience ou le handicap permettent d'interroger les attendus dans ces deux activités et de voir quel est l'*ethos* propre à ces milieux et aux réseaux à l'intérieur de ces mondes sociaux, au-delà de l'image que des non pratiquants peuvent en avoir.

1. De la grille d'observation et du modèle théorique

Est repris ici l'ouvrage *Jeux, sports et sociétés* (1999) de Pierre Parlebas. Cette façon de concevoir les jeux physiques et les sports permet d'avoir une vision transversale de ces activités. Ainsi, regrouper tennis en double et rugby peut paraître surprenant, mais concernant les informations que les joueurs doivent recueillir, ces sports ont une logique en commun.

Il y a cependant des différences de taille. D'une part, le rugby demande une distance de charge²¹² réduite, au même titre que la lutte qui ne demande aucune maîtrise d'un objet médiatisant la violence, ni de tenir compte des partenaires. D'autre part, le *tennisman* a une distance de garde²¹³ telle que les joueurs ne peuvent pas se toucher, contrairement à celle de mise en boxe anglaise où les deux combattants sont dans un corps à corps. Ces derniers ne sont pas autorisés à agripper leur adversaire et n'ont donc pas le droit de charger. A l'inverse, lutteurs et *rugbymen* ne sont pas autorisés à frapper.

Ces réseaux peuvent être détaillés à partir des statuts²¹⁴ des joueurs qui vont déterminer, *via* le règlement, des rôles sociomoteurs²¹⁵ et, en conséquence, des sous-rôles sociomoteurs²¹⁶. Par exemple, un joueur de football peut avoir deux rôles : joueur de champ ou gardien de but. Ces deux rôles, qui sont inscrits dans les règlements du football sous forme de statuts, sous-entendent que les joueurs auxquels est assigné l'un de ces deux rôles ont le droit de faire certaines actions. Un joueur de champ n'a pas le droit de prendre le ballon à la main, tandis que le gardien peut le faire, dans les limites de la surface de réparation.

Le sous-rôle est une coordination d'actions que le rôle du joueur lui autorise par les règles du jeu. Passer ou frapper au but ne sont pas les mêmes actions et lorsqu'on en décortique une, on peut assigner à chaque joueur un sous-rôle. Pour le joueur de champ : passer, tirer, courir, tacler, etc.

Par ces exemples assez simples, on s'aperçoit que règlements et réseaux de communication motrice²¹⁷ sont intimement liés. En effet, un joueur, en toute logique, fait des passes à ses partenaires, tire vers les buts adverses et tacle ses opposants quand ils ont un ballon dans les pieds.

Faire l'exact inverse serait sûrement très amusant, mais sanctionné d'un but contre son

212 Parlebas, P., *op. cit.*, page 100.

213 Parlebas, P., *op. cit.*, page 101.

214 Parlebas, P., *op. cit.*, page 392.

215 Parlebas, P., *op. cit.*, page 312.

216 Parlebas, P., *op. cit.*, page 344.

217 Parlebas, P., *op. cit.*, page 298.

camp ou d'un remplacement immédiat. La structure des règles impose au joueur une logique de jeu qui lui interdit de nombreuses autres actions.

Pour mieux analyser le phénomène de codage et de décodage des actions, ou sémiotricité, Parlebas utilise les termes de praxème²¹⁸ et de gestème²¹⁹. Le gestème est un geste qui se surajoute à l'action motrice. Il donnera des indications aux partenaires. Par exemple, un appel de balle ne fait pas partie de l'action motrice, mais est une information permettant au joueur ayant le ballon de prendre une décision.

Les praxèmes sont les mouvements des joueurs qui font action de jeu. Ces mouvements sont décodés et influencent donc les décisions des participants, adversaires ou partenaires. Par exemple, courir ou tirer peuvent être considérés comme des praxèmes, dans la mesure où ils sont l'accomplissement d'une tactique et prennent sens uniquement dans le cadre de celle-ci. De plus, c'est parce que le défenseur a compris ce que l'attaquant voulait faire qu'il a pu lui prendre le ballon.

Nous ne décrivons ici qu'un seul type de praxème, celui de forme instrumentale, stratégique. Il en existe deux autres types. Le premier est le praxème de type affectif. L'action, et donc les mouvements, sont commandés par des motivations affectives. Certains jeux, comme la balle assise, sont plus fondés sur des choix affectifs qu'instrumentaux. Le deuxième est celui de type référentiel. Un mouvement dans l'action fait référence à un phénomène extérieur à l'action elle-même, comme dans les jeux de rôle ou les simulacres au sens de Roger Caillois²²⁰. En fait, le praxème, la façon d'exécuter une action motrice donnée, permet de trouver le sens que l'acteur met dans ses actes lorsqu'il joue.

Dans les sports, les stratégies ont pour but d'assurer la victoire. C'est grâce au système de score qu'on peut rendre, en théorie, une décision juste, ne souffrant d'aucune contestation possible. S'il existe un système de score en boxe, il en va autrement en capoeira où aucun vainqueur n'est déclaré. Cela a pour conséquence l'interprétation d'une séquence de jeu de diverses manières. Par exemple, une séquence où les joueurs sont tour à tour tombés suite à des balayages, va être vue de façon différente par les joueurs eux-mêmes ou l'assistance.

Tout d'abord, certains considéreront qu'il ne s'agit pas de capoeira, car il y a eu trop de violence, tandis que d'autres diront que c'est cela la capoeira, un art martial. Certains diront

218 Parlebas, P., *op. cit.*, page 260.

219 Parlebas, P., *op. cit.*, page 155.

220 Caillois, R., *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Gallimard, Paris, 1977.

que l'un est meilleur que l'autre, qu'on a assisté à un jeu de grande qualité, car les deux capoeiristes ont montré leur capacité à déséquilibrer leur opposant et à retrouver l'équilibre dans la chute.

A l'inverse, on sait que si certaines désignations de vainqueur en boxe peuvent parfois paraître étranges aux yeux de certains acteurs du champ, le vainqueur déclaré l'est de manière définitive. Si déclarer un gagnant peut être difficile, tout est fait pour le rendre le plus clair possible : système de score, plusieurs juges et, depuis quelques temps, une *scoring machine*.

Il est parfois délicat de comparer des mondes sociaux dont un tente d'atteindre le plus de clarté possible, avec une formalisation parfois extrême, et l'autre qui se veut initiatique et mystérieux.

Dans la capoeira, à tel endroit, les contacts sont interdits, alors qu'ailleurs les fauchages, les balayages et autres ciseaux sont présents dans toutes les interactions motrices²²¹.

Dans la boxe anglaise, les coups autorisés ou interdits sont les mêmes partout, car les règles fédérales s'appliquent sur l'ensemble du territoire. Bien entendu, il y a toujours certains arrangements lors des entraînements, mais les coups de coude ne sont jamais pratiqués dans les cours de savate et de boxe anglaise.

Dans le monde de la capoeira, certains groupes font des compétitions. Elles sont organisées soit à l'intérieur de réseaux, soit au niveau local²²². Lorsqu'il y a un système de score, celui-ci va changer selon ces réseaux. D'autres fois, plus fréquemment, ce sont trois juges qui vont désigner, en levant un drapeau, le joueur ou la joueuse qui leur a semblé le mieux jouer. Il n'y donc ni tableau de score, ni système de marque.

Le jugement ne se fait pas sur des critères que l'on pourrait juger objectif, mais sur des préférences personnelles, car ce sont les maîtres des élèves qui jugent ces derniers. En outre, ces compétitions se déroulant à l'intérieur d'un même réseau, les critères de décision lui sont propres. Dès lors, certaines décisions deviennent politiques ou diplomatiques. A l'inverse, en boxe, le juge n'est jamais l'entraîneur de l'un des combattants.

Si la modalité traditionnelle, en capoeira, reste la forme dominante, ce n'est peut-être pas non plus un hasard. Si une proportion non négligeable des acteurs est pour une version sportive, cette forme n'a jusque-là jamais pu prendre le dessus ou s'imposer sur l'ensemble de

221 Parlebas, P., *op. cit.*, page 186.

222 Il s'agit des pratiques actuelles. On remarquera la difficulté que l'activité a toujours eu lorsqu'il s'agit de sportivisation. Ce processus – qui, dans ce contexte, ne semble pas tout à fait en être un – connaît des fluctuations intéressantes. Tandis que certains groupes militent ouvertement pour en faire un sport de compétition, d'autres veulent garder la modalité de pratique dite « traditionnelle » comme dominante. On notera que ce rapport de force existe depuis une quarantaine d'années.

la pratique.

2. Un duel symétrique à somme nulle

Les représentations en cours dans les livres, les films et sur le terrain semblent liées, notamment par cette idée selon laquelle la boxe serait en l'être humain, qu'elle ferait partie de sa nature.

C'est en ce sens que l'institution boxe aurait une légitimité : elle a pour fonction de se décharger de l'agressivité, préservant la paix sociale. Cette légitimité trouve son application dans le réel au travers des réglementations, en théorie permettant d'éviter une violence non maîtrisée. Le sens de l'action est imbriqué avec son organisation sociale.

2.1. La boxe aujourd'hui au niveau réglementaire

La boxe anglaise est un sport de combat dans lequel deux adversaires, de poids similaires et de même sexe, s'affrontent sur un *ring*, munis de gants rembourrés, en donnant des coups de poings portés au visage et au buste, tout en essayant de les éviter ou de les parer. Le combat est lui-même segmenté en *rounds*, séparés par une minute de repos annoncé par une cloche. Pendant cette période, l'entraîneur et le soigneur s'affairent autour du boxeur, remplissant chacun un rôle précis.

La savate, ou boxe française, est un sport de combat qui consiste, pour deux adversaires munis de gants et de chaussons, à se porter des coups de poings et de pieds. Le découpage en *rounds* est présent également, ainsi qu'une grande partie des règles de la boxe anglaise.

Les boxes sont des duels sociomoteurs. Ils sont symétriques et à somme nulle. Symétriques dans le sens où les deux joueurs détiennent les mêmes informations tout au long du combat et à somme nulle dans la mesure où ce que l'un gagne, l'autre le perd.

Le but de tout combat est donc de vaincre son adversaire. Comme le but est simple en théorie pour les deux adversaires et qu'ils s'affrontent directement, des tactiques, des codifications sont mises en place pendant l'affrontement, afin de rendre ardue la tâche de son vis-à-vis, tout en facilitant la sienne.

La victoire peut être attribuée de plusieurs façons. Tout d'abord, il y a la victoire aux points : ils sont attribués à chaque coup considéré comme net, puissant et précis. La victoire peut également être obtenue si un combattant met son adversaire hors de combat par KO (*knock-out*), en le mettant dans l'incapacité de se relever et de reprendre le combat. Après

avoir fait une chute au sol, le boxeur doit se relever avant que l'arbitre ait compté jusqu'à dix, sinon il est déclaré KO.

Le KO technique ou TKO est attribué lorsque le boxeur est arrêté par l'arbitre, le médecin ou ses hommes de coin à cause d'une blessure trop grave ou parce qu'il ne semble pas en mesure physiquement de pouvoir continuer.

2.2. Les différentes techniques autorisées par les règles

On distingue plusieurs types de mouvements qui sont codifiés et autorisés. Les plus emblématiques sont les coups de poings. Ils sont principalement au nombre de trois : le direct, le crochet et l'uppercut. Existente ensuite des coups moins connus tels que le *overhand* ou le *cross-counter*.

Le direct est droit, alors que le crochet décrit une courbe. L'uppercut est un mouvement vertical partant du bassin pour frapper le menton. Le *cross-counter* est une technique de contre plutôt qu'un geste à proprement parler. Enfin le *overhand* est un direct décrivant une trajectoire descendante.

Comme dans toute pratique de combat, aux coups offensifs correspondent des mouvements défensifs. La défense se fonde sur l'idée de contre-attaque. Il existe une multitude de parades et de coups déviants qui sont nommés et soumis à une réglementation.

Enfin, les déplacements et la garde sont des éléments centraux dans cet ensemble, dans la mesure où feinter un déplacement ou une gestuelle permet de cacher la provenance des coups, c'est-à-dire créer un codage sémiotique.

On recense différentes attitudes de combat en boxe : garde de trois-quarts de face, garde de profil, garde en *crouch*, garde basse, garde de poids sur jambe avant, garde le poids sur jambe arrière, garde en appuis très écartés. Les positions sont nommées et répertoriées. Elles font là aussi l'objet d'autorisations ou d'interdictions réglementaires.

Giulio, entraîneur en Picardie, explique que l'organisation des combats ne s'arrête pas au KO ou à la gestuelle autorisée :

« Jusqu'à cinq combats, on fait trois rounds de deux minutes cette année. Et au-delà, de cinq à dix combats, on peut faire les deux. Ou trois, si on boxe un gars. Si, par exemple, j'ai six combats et l'autre a trois combats, on est obligé de faire trois. Par contre, si j'ai six et l'autre six, on peut faire trois ou trois. Par contre, si j'ai six combats et l'autre onze, lui au-delà de dix, il n'a plus le droit de faire de trois rounds. Donc, là, c'est obligé que ça se fasse en quatre. donc, voilà, c'est comme ça que ça se décide. Mais l'an prochain, ça change. On revient à ce qu'on faisait avant. On commence par faire trois rounds de deux. C'est la même règle et après, on fait trois

rounds de trois. On repasse à trois minutes. Donc, on rallonge les rounds d'une minute. C'est un autre entraînement. Au bout de deux minutes, justement, il y a une dérive. On commence à faire du lactique, tout ça. Et un round de trois minutes, c'est difficile. »

L'organisation sociale des compétitions en boxe française est relativement proche. Certains coups sont autorisés, d'autres interdits, tout comme certaines positions. Au niveau des poings, on s'en doute, ce sont les mêmes qu'en anglaise. Au niveau des pieds, on retrouvera, d'une manière générale, les chassés – où l'on pousse l'adversaire, les fouettés – où l'on frappe avec le coup de pied en ayant fait pivoter le bassin au préalable et les techniques de revers.

Ces techniques peuvent s'effectuer au niveau du visage, du bassin et des jambes. Les coups de pieds sautés sont autorisés. Enfin, il est possible de faire chuter son adversaire par une frappe dite basse, c'est-à-dire un balayage. Là aussi, certains coups sont interdits, au niveau réglementaire, tels que les coups de tibia et de genou, ainsi que certains coups de pied délivrés avec le bord interne de la semelle et ceux avec une main au sol. Ces interdictions ont été progressives dans le temps.

Si elles façonnent cette boxe pied-poing d'une manière particulière, elles ne changent pas sa logique interne. Cet affrontement en face à face est fondé sur la contre-communication motrice.

3. La capoeira comme un jeu paradoxal

Parlebas a porté aussi son intérêt sur les jeux traditionnels et particulièrement sur ce qu'il a appelé jeu paradoxal, un « jeu sportif dont les règles de pratique entraînent des interactions motrices affectées d'ambiguïté et d'ambivalence »²²³, dans lequel l'affect prend le dessus sur la victoire.

3.1. Des exemples de jeu paradoxal

On peut trouver deux types principaux de paradoxe dans les jeux. Le premier est lorsque le partenaire peut soudainement devenir adversaire et *vice versa*. Le second, plus contraignant, assigne un statut qui oblige le joueur à résoudre une double contrainte. Ainsi, les règles imposent, pour ne pas s'éliminer soi-même, de faire une alliance avec un adversaire.

Pour expliquer le jeu paradoxal, on prendra deux exemples : les trois camps et la balle assise. Les trois camps, comme son nom l'indique, est un jeu collectif à trois équipes. La règle de départ est particulièrement simple : l'équipe A doit, pour gagner, attraper tous les membres de l'équipe B qui doit elle-même prendre les membres de l'équipe C qui, à son tour, est censée en faire de même avec l'équipe A.

L'effet pervers, recherché sciemment par les règles ainsi édictées, est que si l'équipe A attrape toute l'équipe B, elle se verra sans protection face à l'équipe C qui aura alors toute liberté d'action pour l'emporter. Si l'équipe A remplit son rôle, elle perdra, car l'équipe B aura disparu ne la protégeant plus de l'équipe C. Dès lors, elle doit faire une alliance avec l'équipe B en l'aidant à attraper les membres de l'équipe C, par exemple, en jouant l'appât. Mais, si l'équipe B laisse l'équipe A l'aider jusqu'au bout, c'est elle qui se met en danger et devra à un moment donné rompre cette alliance. Si, à cela, on ajoute les alliances prises par l'équipe C, on est face à un véritable casse-tête sur le plan des alliances et contre-alliances.

La balle assise laisse plus de liberté d'action, permettant un plus grand choix dans les alliances. Un joueur tient une balle dans ses mains. Il a le droit d'envoyer la balle à qui il veut. Il peut soit passer en faisant rebondir la balle au sol, soit tirer en lançant la balle directement à l'adversaire. Si le joueur qui reçoit la balle n'arrive pas à la maîtriser, il doit s'asseoir et ne peut revenir dans la partie que s'il arrive à attraper la balle roulant par terre.

Ainsi, le but est d'être le dernier debout tout en sachant que les joueurs éliminés peuvent

223 Parlebas, P., *op. cit.*, page 192.

revenir dans le jeu. Le joueur a donc la possibilité de faire une passe ou un tir. Selon l'option choisie, il tente de créer une alliance ou non. Rien n'interdit de feinter le tir et finalement de faire une passe ou de tirer dans une autre direction, voire de faire une passe dans une autre direction.

Quand un joueur éliminé est bien placé pour en éliminer un autre, il est tout à fait possible que quelqu'un fasse rouler la balle dans sa direction. Une fois la balle prise, il peut éliminer cet adversaire ou tenter d'en faire un allié en lui passant la balle.

On s'éloigne du sport. En effet, pour quelle raison remettre en jeu quelqu'un déjà éliminé ? Peut-être parce que c'est un ami ou parce qu'on pense savoir qu'étant bien placé, il éliminera ce joueur qu'il n'apprécie pas du tout dans la vie quotidienne. A l'inverse, on peut aussi se montrer très prompt à exclure ses amis. Autrement dit, le jeu de la balle assise de par le choix laissé aux individus d'être partenaires ou adversaires rend secondaire la victoire.

Parlebas, en s'intéressant aux jeux paradoxaux, s'est penché sur des modèles de communications motrices proches, dans une certaine mesure, des rapports sociaux. Il a considéré que le jeu n'était pas uniquement le théâtre de comportements instrumentaux et de situations claires comme le sont les duels sportifs.

Cette mise en réseau prend en considération la difficulté que la sociologie a, en général, de centrer sa réflexion uniquement sur les relations sociales et à considérer le reste comme secondaire. Le terme d'interaction motrice rend compte de l'importance des praxèmes et des gestèmes, au même titre que Goffman le fait dans son champ de recherche. Les interactions sociales et motrices sont en grande partie déterminées par les règles d'un jeu.

Il faut tout de même nuancer ce parallèle : la théorie de l'action motrice met en avant la liberté du joueur à l'intérieur de structures sous-jacentes plutôt que l'inverse. L'acteur, avec Goffman, semble parfois particulièrement statique. Les mouvements militants visant à la déstigmatisation sont perçus chez lui comme particulièrement stigmatisants. Or, ces différents mouvements montrent tout de même qu'il est possible, sous certaines conditions et selon certaines circonstances, de changer le regard d'autrui et donc la donne.

Dans ce cadre, on considérera la capoeira comme un jeu paradoxal. Par exemple, la prise à contre-temps se fait surtout grâce à la synchronisation préalable des deux protagonistes.

Ce genre de techniques qu'on considère souvent – à tort ou à raison – propres à la danse et qui permet, par exemple, l'exécution de mouvements spectaculaires dans une distance de garde relativement réduite, n'est possible qu'à partir d'une logique interne impliquant dès le

départ cette possibilité.

3.2. Ni lutte, ni danse

L'idée, postulée ici, est que dans chaque jeu de capoeira, la façon de se mouvoir implique la coopération motrice entre les deux joueurs et, dans le même temps, une forme d'antagonisme dans l'exécution des enchaînements de mouvements.

La notion de danse demande une coopération totale. Là aussi, admettre que la capoeira est une danse avec ou sans chorégraphie préétablie, qu'il s'agisse de spectacle ou non, dans sa logique interne et donc dans les interactions motrices, reviendrait à omettre un grand nombre de praxèmes, de mythes et surtout de façons de faire. En définitive, il s'agirait de nier tout un pan culturel et tout un autre, technique.

Ainsi, lorsqu'un joueur en exclut un autre de la ronde, par un coup direct, ou le fait chuter par un balayage, c'est grâce à un encodage sémiotique précis qui rend le capoeiriste à ce moment-là imprévisible.

Au fond, c'est par un effet de surprise et une prise à contre-temps que sont possibles de telles situations motrices. Le fait de cacher les intentions au lieu de les rendre visibles montre bien qu'il ne s'agit plus de coopérer.

Le fait de rendre visible – par la communication motrice – ou de cacher – encodage et décodage sémiotiques – ses intentions est une variable particulièrement importante du jeu. Ces échanges basés sur la coopération et/ou l'antagonisme changent d'un jeu à l'autre, ainsi que dans le même jeu, d'où l'effet de surprise pour le spectateur et pour le joueur.

Le terme de *jogo*, moins marqué que match, combat ou chorégraphie et utilisé quotidiennement par tous les capoeiristes, induit la mise en avant d'un côté ludique. Bon nombre de styles commencent par le mot jeu : *jogo de dentro* (jeu de l'intérieur), *jogo de fora* (jeu vers l'extérieur), etc.

De plus, énoncer que la capoeira est un mélange entre lutte et danse ou bien encore une lutte afro-brésilienne, c'est prendre le point de vue des pratiquants. Utiliser les termes des capoeiristes pour définir la pratique ne fait que reproduire les conceptions habituelles de la société englobante.

Ce discours, mêlant lutte et danse, a pour but de faire intérioriser aux nouveaux élèves de nouvelles normes pour qu'ils acceptent la hiérarchie telle qu'elle existe au sein du groupe. Dans les cours, il n'est pas rare que la recherche d'un certain équilibre dans l'expression de la

violence, par le biais de la modulation des coups, se fasse par des phrases qui, sorties de leur contexte, paraîtraient contradictoires.

« Si l'autre se prend un coup, c'est qu'il n'a pas esquivé, c'est sa faute »

« On doit faire attention à ne pas se blesser les uns les autres. On doit prendre soin... »

Prendre une définition dans laquelle danse et lutte sont présentes, avec tout ce que ces termes représentent socialement et dans l'imaginaire, reviendrait à se mettre en double porte-à-faux.

D'une part, en utilisant les mots utilisés par les maîtres, on reproduit leur discours. Cette reproduction induit finalement une forme d'accord tacite, selon lequel on est en désaccord avec les autres groupes qui produisent des définitions parfois opposées, pour justement se distinguer. Dès lors, il y a parti pris.

De plus, reproduire le discours danse et sport de combat à la fois, revient à reproduire celui du langage courant et à enfermer cette proposition dans du commun, de l'habituel. Or, si la capoeira connaît un tel engouement, c'est bien parce que cette activité paraît insaisissable.

Faire un terrain ethnographique permet de comprendre le point de vue d'une académie ou d'un réseau, pas de l'ensemble structurel, comme nous l'avons vu avec Vassalo. Prendre la réalité observée telle qu'elle est donnée à voir, sans autre recul que sa propre expérience personnelle, empêche de comprendre les enjeux sociaux et symboliques de la pratique, notamment dans les oppositions et les conflits qui structurent une partie des rapports entre différents réseaux d'académies.

Et c'est là qu'une définition générale de la pratique a son importance : le monde de la capoeira n'existe que parce qu'il y a une activité spécifique. Rester confiné dans la façon de faire d'un seul groupe est un frein à cette compréhension.

Selon l'académie, le statut d'un même capoeiriste peut changer radicalement si sa distance de garde ou sa manière d'esquiver correspond ou pas à la façon de faire du groupe dans laquelle il pratique. En restant dans un groupe de nombreuses années, les élèves auront tendance à utiliser la façon de faire propre au groupe et à faire des jugements de valeur selon les critères d'apprentissage de celui-ci.

Les maîtres signifient que pour comprendre, il faut pratiquer. Ainsi, pour comprendre, pratique-t-on. Mais faire de la capoeira, c'est en réalité faire une capoeira dans un contexte

précis. Le discours change, ainsi que la structure du groupe selon l'endroit et selon le réseau dans lequel l'académie s'insère. Dès lors, il semble difficile de saisir l'ensemble de cette activité sans en faire une pratique morcelée et sans prendre parti pour une façon de faire.

Les jeux paradoxaux sont souvent mis du côté des « jeux traditionnels » par Parlebas, c'est-à-dire des jeux mis à la marge par les instances sportives. Or, la capoeira vient concurrencer le modèle sportif justement en s'en éloignant le plus possible, tout en y intégrant les éléments du spectaculaire et de la médiatisation.

Les observations de parties de balle assise ont conduit Parlebas à remarquer que des alliances se créaient et que certains joueurs passaient la balle à certains, pour en éliminer d'autres. Ces alliances restaient précaires et mouvantes. Inversement, dans une population adolescente, les jeunes garçons lançaient fort la balle sur les jeunes filles, exprimant un intérêt tout particulier.

3.3. Au cœur de l'action, les affects

Dans la capoeira, les coups de pied sont modulés. Si certains groupes mettent cette notion en avant, elle reste présente dans toutes les académies pendant les rondes. Quelle qu'en soit la ou les raisons, tout est fait pour éviter de mettre des protections, ce qui permettrait d'avoir une pratique immédiatement plus axée sur l'efficacité des coups.

Un même joueur pourra utiliser sa puissance, sa technique, de manière différente selon le joueur en face duquel il se trouvera. Par exemple, en jouant avec un ami, il pourra rendre ses mouvements lisibles, décodables pour que cet ami puisse esquiver plus facilement.

Dès lors, les mouvements s'enchaînent plus rapidement, avec plus d'harmonie. Les deux joueurs seront dès lors mieux perçus par le groupe, pourront placer des mouvements plus complexes, choisir des stratégies de déplacements plus subtiles. Il s'agira de faire l'inverse vis-à-vis de quelqu'un de moins apprécié ou d'un rival.

Ces interactions motrices peuvent avoir aussi des intentions plus ambiguës. Deux amis jouant ensemble peuvent ne pas avoir la même densité physique ou technique. Il s'agit d'une situation très courante car il n'y a pas de catégorie : tout le monde joue avec tout le monde. L'ami plus expérimenté peut décider de mettre en valeur son compère mais pas seulement. Il peut décider également de le mettre en difficulté, en justifiant cela par le fait qu'il veut le faire progresser.

Si cela peut s'avérer sincère, il y a bien une ambiguïté. S'il n'y a pas de vainqueur déclaré, il y a dès lors la mise en place d'une domination par l'enchaînement de coups de pied plus

rapides et/ou fermés et/ou bas.

L'ami déjà meilleur se met lui-même en avant, car il montre à l'ensemble de l'assemblée qu'il est supérieur. Et, surtout, il réduit les chances de l'autre de se faire remarquer. D'ailleurs, une telle stratégie peut, selon le groupe, être très mal vue.

Comme il n'existe pas de vainqueur déclaré, toutes les interprétations de telle ou telle situation sont possibles. Si la justification de la hiérarchie se fait par l'idée du « *niveau* » et, plus encore, de l'« *ancienneté* », les interactions motrices trouvent leur racine dans les affects. En effet, des *jogos* peuvent devenir des rixes, car les deux protagonistes ne se supportent pas ou sont en rivalité. De même, lorsqu'un jeune homme apprécie une jeune femme, le jeu prendra une forme bien différente.

En définitive, et au-delà de l'expérience acquise qui permet d'apprendre à maîtriser de façon adéquate et plus fine les émotions, les actions des capoeiristes sont à relier à leur état d'esprit et à leur volonté de signifier autrement que par des mots leurs sentiments, leurs émotions. A tout cela s'ajoutent les stratégies relationnelles dont le jeu de capoeira fait partie intégrante.

Il ne suffit plus d'être performant, mais il faut être performant selon les normes d'un groupe relativement petit. L'utilisation du concept de jeu paradoxal a deux atouts dans le contexte dans lequel il s'inscrit ici. Tout d'abord, il permet de définir la capoeira, de la délimiter et de l'analyser sans omettre des faits qui pourraient contredire un autre concept.

Ensuite, le jeu paradoxal permet d'être séparé des propos de la société dominante. Ne pas utiliser pour l'analyse les termes de danse, d'art martial ou de sport de combat, permet de sortir de ce qu'ils représentent socialement et culturellement.

Pour autant, la définition selon laquelle la capoeira est une lutte et une danse à la fois part d'une réalité sociale et de façons de faire précises. Il s'agit d'une traduction. C'est tout à fait consciemment que cette construction sociale se réalise entre certains interstices culturels.

Séparer traduction d'une pratique par les acteurs sociaux eux-mêmes et logique interne de l'activité permet aussi de voir plus clairement ce maniement conscient de l'ambiguïté, de mieux rendre compte des stratégies et donc de la concentration du pouvoir social et symbolique qui en découle.

Conclusion. Le sport contre le jeu ?

On voit que l'agressivité motrice est nettement plus présente, et même fondamentale, dans la boxe. Pour autant, on s'aperçoit que la capoeira connaît un rapport à la violence particulier. L'une des principales différences entre les deux pratiques repose sur le rapport à celle-ci.

D'un côté, progressivement, l'utilisation de la puissance physique se fait de plus en plus sentir. De l'autre, c'est plutôt, en même temps qu'un usage de cette puissance plus importante, surtout la capacité à jongler avec cette interdépendance entre antagonisme et coopération qui définit ce rapport à l'agressivité motrice.

Dès lors, celle-ci semble immédiatement plus euphémisée. Or, c'est bien plus la façon de concevoir la douleur, la violence et surtout le rapport à autrui qui diffère. Cet agencement différencié de l'économie affective est travaillé constamment au cours de l'apprentissage, c'est-à-dire pendant le processus de socialisation.

D. La socialisation : un espace de chances sociales dans un temps limité

Dans la boxe et la capoeira, l'apprentissage est la période de sélection par excellence. Les enseignants œuvrent pour choisir certains et exclure d'autres.

La notion de socialisation est un concept classique de la sociologie. Comme le remarquent Berger et Luckmann (2003), les œuvres de Durkheim et Weber sont des approches s'intéressant à la façon dont les individus s'intègrent au social. Le premier s'intéresse exclusivement à ce qui contraint les individus et le second aux logiques d'action.

Il n'en demeure pas moins possible d'allier ces deux approches. C'est ce qu'a tenté de faire Bourdieu, notamment avec sa théorie de l'*habitus*. Ce concept est central dans son positionnement sur la sociologie du sport²²⁴. Cette acquisition de normes, de valeurs et de dispositions, peut donner un esprit de corps.

« Si la plupart des organisations, que ce soit l'Église, l'armée, les partis, les entreprises industrielles, etc., font une si grande place aux disciplines corporelles, c'est qu'en grande partie l'obéissance, c'est de la croyance, et que la croyance est ce que le corps accorde alors même que l'esprit dit non [...] C'est peut-être en réfléchissant sur ce que le sport a de plus spécifique, c'est-à-dire la manipulation réglée du corps, sur le fait que le sport, comme toutes les disciplines dans toutes les institutions totales ou totalitaires, les couvents, les prisons, les asiles [...] est une manière d'obtenir du corps une adhésion que l'esprit pourrait refuser, que l'on parviendrait à comprendre le mieux l'usage que la plupart des régimes autoritaires font du sport. »²²⁵

Notons le lien explicite que fait Bourdieu avec la notion d'institution totale de Goffman, dans cet exemple. De manière plus générale :

« La discipline corporelle est l'instrument par excellence de toute espèce de « domestication » [...] Il faudrait analyser la relation dialectique qui unit les postures corporelles et les sentiments correspondants : adopter certaines positions ou certaines postures, c'est, on le sait depuis Pascal, induire ou renforcer les sentiments qu'elles expriment. »

N'est-ce pas là ce qu'a en partie fait Goffman ? On retrouvera aussi ce genre de

224 Bourdieu, P., *Choses dites*, Editions de Minuit, Paris, 1987. En particulier, le chapitre intitulé « Programme pour une sociologie du sport ».

225 Bourdieu, P., *op. cit.*, page 215.

questionnement dans *La dimension cachée* de Edward T. Hall²²⁶.

Bernard Lahire définit sa sociologie comme une « sociologie dispositionnaliste »²²⁷, c'est-à-dire une étude sur la socialisation permettant l'apprentissage de dispositions spécifiques. Il conclut presque de la même façon que son prédécesseur lorsqu'il parle de sport, montrant que cet aspect contraignant et normatif des pratiques corporelles est très fréquent.

« Le sport, avec ses programmes d'entraînement systématique et durable, ses temps d'épreuves, ses résultats, ses sanctions positives et négatives, etc., est, d'abord, et avant tout une expérience socialisatrice qui *travaille* les individus qui s'y investissent, *modèle* leur corps, mais aussi leur rapport à l'effort et à la souffrance, leur morale, leur rapport au pouvoir, leur rapport au collectif, leur esprit de solidarité dans la compétition ou de compétition dans la solidarité, etc. »²²⁸

226 Bourdieu, P., *op. cit.*, page 215.

227 Notamment, « Sociologie dispositionnaliste et sport. Généralités et spécialistes », in Lahire, B. (sous la dir.), *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, L'Harmattan, Paris, 2004. C'est un article dans lequel il fonde une approche qui lui semblerait féconde, d'études sur le sport comme moyen de socialisation.

228 Lahire, *op. cit.*, page 32.

1. Objectivation, subjectivation et carrières

Il nous est apparu plus intéressant de reprendre deux autres approches. La première, déjà expliquée, est celle de Goffman, dans *Asiles*, et son concept de carrière. Celui-ci correspond d'autant mieux qu'il est question, pour une majorité d'acteurs rencontrés, de professionnalisation à plus ou moins long terme.

Rester centré sur l'individu est certes intéressant, mais il apparaît aussi clairement que l'organisation sociale est contraignante qu'elle soit directement incarnée par des individus concentrant un certain pouvoir social ou qu'elle reste en permanence à l'esprit des acteurs, suite à une forme d'incorporation.

L'approche de Berger et Luckmann (2003) tente de lier celles de Weber et Durkheim, au travers des concepts d'objectivation et de subjectivation. Ils découpent la socialisation en deux processus distincts, les socialisations primaires, concernant l'enfance, et secondaires. Ces dernières sont définies par Berger et Luckmann comme « l'intériorisation de « sous-mondes » institutionnels ou basés sur des institutions »²²⁹. Ces deux auteurs se réfèrent au monde professionnel comme principal lieu de ce processus, ce qui peut s'appliquer à la boxe et à la capoeira.

L'ambition de Berger et Luckmann est de fonder une sociologie de la connaissance de la vie quotidienne. Ainsi, ce n'est pas un hasard si le concept de socialisation est au centre de leur réflexion, car ce processus permet de rendre une réalité sociale objective aux yeux d'un individu, alors qu'il existe de nombreuses façons de voir possibles :

« Ce qui est « réel » pour un moine tibétain peut ne pas être « réel » pour un homme d'affaires américain. [...] Il s'ensuit que des regroupements spécifiques de « réalité » et de « connaissance » appartiennent à des contextes sociaux spécifiques, et que ces relations devront être incluses dans une analyse sociologique adéquate de ces contextes. »²³⁰

A l'inverse, la subjectivation de cette construction sociale est l'intériorisation des normes qui sont devenues au fil du temps objectives pour un groupe donné. Il s'agit d'interroger les processus d'incorporation individuels dans des cadres collectifs.

L'acquisition d'une certaine vision du monde n'est possible qu'à travers une construction qui rend objectives des vues culturelles. Autrement dit, les auteurs s'interrogent sur la manière dont les institutions imposent leurs valeurs.

229 Berger, P., Luckmann, T., *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 2003, page 189.

230 Berger, P., Luckmann, T., *op. cit.*, pages 9-10.

Berger et Luckmann prennent notamment l'exemple de la chasse et de la division du travail. Il existe tout un vocabulaire désignant les différentes façons de chasser, les armes à employer, les animaux servant de proies, etc.

Cette connaissance sert de force de canalisation et de contrôle en elle-même, d'élément indispensable à l'institutionnalisation de cette sphère de conduite. Comme l'institution de la chasse se cristallise et perdure, le même corps de lois sert de description objective. Toute une partie du monde social est objectivée par cette connaissance. Le même corps de connaissances est transmis à la génération suivante. Il est acquis en tant que vérité objective au cours de la socialisation.

Être un chasseur implique une existence dans un monde social défini et contrôlé par ce corps de connaissance. La même règle s'applique à toute sphère de conduite institutionnalisée. Les origines de l'ordre institutionnel, quant à lui, se trouvent dans la typification par l'individu de ses propres actions et de celles des autres :

« Comme l'homme s'extériorise, il construit le monde dans lequel il s'extériorise. Dans le processus d'extériorisation, il projette ses propres significations dans la réalité. Les univers symboliques qui proclament que toute réalité est signifiante humainement et en appellent au cosmos entier pour signifier la validité de l'existence humaine, constituent les domaines les plus éloignés de cette projection. »²³¹

Rien n'est autorisé à demeurer en dehors du champ conceptuel de l'univers symbolique. L'intériorisation de cette réalité sociale se fait par un processus, celui de la socialisation qui, pour les auteurs, se coupe en deux phases : primaire et secondaire.

La socialisation exige l'acquisition de vocabulaires spécifiques et de rôles qui impliquent l'intériorisation de champs sémantiques structurant les interprétations de la vie quotidienne. En outre, comme la socialisation n'est jamais complète, chaque société développe des procédures de conservation de la réalité, de façon à sauvegarder une certaine symétrie entre la réalité objective et la réalité subjective.

Concernant la capoeira et la boxe, si la pratique n'est pas toujours professionnalisante, il n'en demeure pas moins que ces activités permettront d'acquérir des connaissances et des techniques sociales permettant une intégration dans d'autres sphères.

Par exemple, l'une des dimensions les plus importantes chez les boxeurs et les capoeiristes est l'aspect tactico-stratégique. Lors d'un affrontement pugilistique, une réflexion

231 Berger, P., Luckmann, T., *op. cit.*, page 143.

sur la manière d'aborder l'adversaire est toujours présente.

Dans la capoeira, il est constamment fait référence à la ruse et à la feinte, ainsi qu'à l'idée qu'un mouvement n'est jamais fait pour lui seul, mais toujours dans un but précis qui est lui-même à mettre en application par des enchaînements de mouvements et ce toujours dans une interaction directe avec autrui. Cette sensibilisation à la stratégie et à la tactique peut tout à fait être utilisée en dehors de ces contextes par les apprentis boxeurs et capoeiristes.

De plus, selon les propos des acteurs, en pratiquant, on acquiert certaines dispositions bien particulières qui n'auraient pas été incorporées, sans une présence régulière. La ronde, pour Luciana, mère depuis peu au moment de l'entretien, est un lieu particulier qu'on peut qualifier d'intériorisation de dispositions et codes précis :

« C'est le moment où je me concentre, où je fais le vide, où je peux exprimer tout ce que j'ai appris, ce que je sens. [...] Pour moi, c'est un moment sacré où comme je dis souvent, je me coupe de tout. [...] C'est aussi dangereux pour moi, si j'ai la tête ailleurs. L'unique chose qui me distrait en ce moment c'est mon fils, mais je suis vraiment concentrée dessus. Je suis vraiment dans la musique [...] c'est comme si autour y avait rien et ma concentration, elle est là-dessus. C'est l'unique chose qui peut me faire oublier la pire chose dans ma vie. »

La ronde serait comme un endroit d'exposition de ses qualités, à travers une concentration importante. Un enjeu réel se construit et se réalise progressivement. Chaque passage dans la ronde peut être pris comme un petit examen, voire une sorte de concours perpétuel pour prouver sa propre valeur, valeur qui n'est pas nécessairement fondée sur la force, ni même la supériorité ou la capacité à dominer autrui.

Luciana révèle que cet état est le fruit d'un processus de socialisation de longue haleine. En fait, la ronde est le principal lieu où les façons de faire, d'être, d'agir et de penser, ont pu être incorporées :

« Quand on était petit, quand la ronde commençait, tout le monde devait être assis et tout le monde devait se mettre la tête sur les bras comme ça et se concentrer. On disait toujours, concentrez-vous sur la chanson, faites le vide, concentrez-vous, décontractez-vous pendant la ladaïnhã, pendant le chant de départ pour qu'au moment du salve²³², que vous allez chanter, vous lâchez tout ce que vous avez dans ce moment. Et y a encore des gens qui gardent l'habitude de se concentrer de ceci de cela et j'ai gardé ça avec moi. Et c'est ça qui me fait me couper je crois. »

Enfin, un autre élément vient montrer que cet aspect de l'apprentissage est déterminant

232 Salut.

aux yeux des capoeiristes eux-mêmes, les élèves étant d'ailleurs jugés sur cette capacité à respecter des codes relativement clairs et explicites.

« J'étais petite. Je ne sais pas quel âge j'avais, je ne me rappelle plus et je crois que je n'avais pas encore commencé la capoeira. Un jour, j'étais arrivée à la Senzala. Et au Brésil, [...] on appelle tout le monde tonton et tata. Et il y avait mestre Sonho qui était là, à côté de mon père. Ils discutaient. [...] Et je dis tío, tío, tío ! Et mon père, il se retourne, il me dit ce n'est pas ton oncle, c'est le maître et tu l'appelles maître. Et ce jour là, il est resté marqué à vie. J'ai dit oh ouais d'accord ! Je n'ai plus rien dit. Je ne parle plus. Je n'ai même pas dit ce que je voulais. Je ne me rappelle même plus ce que je voulais dire. Mais ce jour là, c'est resté marqué. et c'est après des années que j'ai compris qu'en fait, c'est le respect. »

Puis, après quelques années, la norme est intériorisée :

« Même si on arrive vers un maître et qu'on lui dit, par exemple, on peut arriver vers maître Sonho et dire voilà Sonho ! Et on ne dit pas maître. Lui, il va me répondre. Il ne va pas faire, Oh ! Tu m'appelles maître. [...] Ce n'est pas parce que je n'ai pas dit maître que je me suis approchée et qu'il a accepté, puisqu'il m'a répondu. [...] Je me suis encore plus éloignée en fait parce que je lui ai montré que je ne le respecte pas en tant que tel. »

Il n'est pas question ici de faire un panel détaillé des dispositions acquises par les capoeiristes. D'ailleurs, un tel exemple n'est pas nécessairement représentatif du rapport à l'autorité et à la hiérarchie qu'ont tous les capoeiristes, qui s'avère, dans les faits, bien plus ambigu.

Il n'est pas rare d'entendre parler d'un professeur qui, pour passer au grade suivant, s'est ouvertement plaint et a mis une certaine pression sur son mentor pour obtenir un nouveau titre, lui-même ne donnant pas nécessairement accès à des charges, des responsabilités ou des revenus supplémentaires.

Le titre ou le grade sont l'une des tensions relationnelles les plus importantes et cela à tous les échelons. En fait, cette tension traduit la principale différence sociale entre capoeira et boxe : l'institutionnalisation. L'institution, dans les sports, est matérialisée par un système fédéral. Ce système a une conséquence qui le différencie nettement de la capoeira. Dans la boxe, il est possible d'appartenir à ce milieu de plusieurs manières et plusieurs carrières sociales sont envisageables, sans forcément être liées entre elles, alors que, dans la capoeira, il n'existe qu'une seule carrière reconnue : devenir maître.

2. Dans la boxe, trois types de carrières possibles

On voudrait souligner ici l'une des principales différences organisationnelles entre les deux activités comparées, celle de la carrière. En effet, s'intéresser à l'institution comme dans une « vue du dessus », c'est déjà oublier les conséquences sur les individus et le jeu social que les acteurs eux-mêmes organisent.

Il ne nous apparaît pas nécessaire de développer sur les normes et valeurs incorporées, en particulier, dans la boxe. Il existe une littérature abondante sur le sujet qui a déjà été largement évoquée. Quelles que soient les oppositions que les auteurs développent, on peut noter l'importance du rapport à la souffrance et une propension à penser selon les angles stratégiques ou fonctionnalistes.

Au demeurant, pour comprendre les raisons pour lesquelles certaines personnes handicapées parviennent à s'intégrer dans la boxe, le type de socialisation ou les dispositions à détenir ou acquises importent peu. On trouvera toujours des personnes handicapées ayant les mêmes compétences morales et relationnelles que des valides.

Ce qui semble important dans ce processus de socialisation et dans l'approche qui est la nôtre, ce sont bien plus les chances offertes aux boxeurs par cet espace social. Les chances offertes sont à caractériser selon deux axes.

Le premier est celui des représentations culturelles et symboliques. On a déjà vu que, dans le milieu de la boxe anglaise, on assiste depuis longtemps et régulièrement à l'exposition médiatique des noirs faisant face à des blancs et ce, dès le début du XIX^{ème} siècle, en pleine période esclavagiste.

Ces face-à-faces se font au départ sous le sceau d'une alliance. Ensuite, l'exemple de boxeurs noirs entraînés par des blancs aux États-Unis, à une époque où le racisme n'était pas mal vu socialement, dénote d'une place à part. Enfin, en France, l'accueil multiculturel, on peut le supposer, a favorisé à terme l'acceptation d'altérités propres à la pratique, dont celle des femmes²³³. De plus, les boxeurs valides eux-mêmes sont prêts, pour un certain nombre, à entraîner des personnes handicapées.

On trouve là une certaine contradiction avec l'image traditionnelle que les boxeurs ont eux-mêmes de leur pratique. Le changement d'image récent correspond, en fait, aussi à l'image qu'a une partie non négligeable de pugilistes.

Le deuxième axe qui paraît plus déterminant est celui des carrières possibles dans le

233 Il nous apparaît évident qu'une stratégie, collective qui plus est, ne peut se faire qu'à partir d'un ensemble culturel prêt à concevoir mentalement ou socialement une telle idée.

monde de la boxe. On a souvent l'habitude de réduire cette activité à son aspect le plus immédiatement visible : le combat sur le *ring*. Ainsi, imagine-t-on souvent que la boxe ne connaît qu'une seule route possible, celle de boxeur.

Bien entendu, les entraîneurs sont souvent des anciens boxeurs. Mais, pour obtenir les diplômes d'État par l'intermédiaire de la fédération agréée, il s'agit de passer des examens et la carrière de boxeur amateur n'est pas forcément nécessaire pour enseigner. Steeve, boxeur en fauteuil roulant, détient le titre d'instructeur fédéral et n'a jamais participé à une compétition amateur de sa vie.

Cet exemple, que certains qualifieraient d'exception confirmant la règle, n'est certes pas très fréquent, mais il montre une relative indépendance entre carrières de boxeur et d'entraîneur.

Si un boxeur n'est pas dans l'obligation d'enseigner, il en va autrement d'un maître qui, pour obtenir ce titre, doit quant à lui avoir une charge d'enseignant et même créer son propre groupe pour transmettre un savoir.

Il existe une autre carrière, celle d'administratif. Avec l'institutionnalisation fédérale et uniforme sur l'ensemble du territoire, de nouvelles charges sont apparues, ayant pour objectif d'organiser le système compétitif et, en conséquence, de contraindre les individus.

Si le directeur technique est entraîneur de formation, il en va autrement pour les dirigeants fédéraux, ainsi que pour les responsables administratifs qui peuvent ne jamais avoir mis de gants de leur vie. Par exemple, Céline, jeune femme chargée de la mission insertion à la FFB et recrutée sur poste rétribué, n'avait jamais mis les pieds sur un *ring*, ni fait de compétition. Pourtant, comme on le verra, son rôle dans la création de la licence handiboxe a été déterminant.

On finira, concernant la carrière d'administratif, par évoquer celle au niveau local. Si l'entraîneur principal est souvent le dirigeant du club, il ne détient jamais toutes les charges. Par exemple, les postes de secrétaire, trésorier ou président sont détenus par d'autres membres du club que l'entraîneur. Cependant, ce dernier, légitimé par son brevet d'État, ne rencontre que peu d'opposition.

On notera d'ailleurs que le rôle de DTN, s'il est avant tout octroyé grâce à un savoir technique, demande des compétences professionnelles d'un autre ordre, comme la gestion des différents rapports de force, tout comme la connaissance des contraintes institutionnelles. En outre, le DTN réfère directement aux dirigeants nationaux, eux-mêmes responsables administratifs. Il se trouve dans cette même sphère d'influence.

En conclusion à cela, on peut constater plusieurs choses. Tout d'abord, il existe des

rapports de force symboliques avec le monde extérieur à la boxe, à l'intérieur même de la FFB. Lorsque Steeve est allé une première fois au siège de la fédération pour faire part de son projet, suite au soutien d'un personnage influent et médiatique, au président de la fédération, ce dernier lui a répondu, pour justifier son refus :

« Moi, en tant que médecin, je ne pourrai jamais cautionner la boxe pour les handicapés. »

Plus tard, le projet verra le jour. Un tel argument montre surtout que le rapport de force interne au milieu de la boxe, avec l'institutionnalisation, est lié à des éléments externes. On remarquera d'ailleurs que tous les boxeurs ayant un handicap peuvent pratiquer en club grâce à un certificat médical, obtenu auprès de praticiens n'ayant aucun intérêt à la FFB. Finalement, les boxeurs, dans leur propre univers, peuvent parfois apparaître comme dominés. Il est un champ social qui a réussi à garder une relative indépendance au détriment d'une certaine unité : la capoeira.

3. Être maître... ou rien

On a dit que, dans la capoeira également, il existait une intégration pleine et entière des personnes handicapées. Là aussi, on voudrait montrer que cette possibilité n'existe qu'au travers de deux axes, à partir des chances offertes.

Le premier axe, symbolique, est façonné par la représentation d'une fonction sociale de libération des opprimés. Indubitablement, au Brésil, comme en France, considère-t-on les personnes handicapées comme des être vulnérables, d'où l'utilisation de l'éducation inclusive, afin de leur permettre la vie la meilleure.

D'une manière générale, le rapport à cette fonction sociale contraint les capoeiristes à certains discours contre une certaine élite et d'empathie vis-à-vis des populations dites vulnérables. Les capoeiristes représentant tout de même une certaine forme d'excellence, on peut y voir une contradiction.

Prendre en charge l'enseignement de personnes handicapées permet de faire vivre le mythe et de faire fonctionner la pratique, de lui rendre son rôle. Maintenant, comment expliquer que de telles populations puissent devenir maître ?

Le second axe, celui des carrières possibles, est plus restreint que dans la boxe : il n'y en a qu'une seule possible, celle permettant de devenir maître. En effet, point d'entraîneur, de compétiteur ou de dirigeant fédéral. Le capoeiriste sera considéré comme un bon joueur et, montrant certaines qualités, le maître du groupe lui donnera le droit d'enseigner.

Puis, petit à petit, l'élève pourra obtenir plus de marge de manœuvre, notamment par l'ouverture de sa propre école, devenant en même temps enseignant. Si, au Brésil, les formalités administratives semblent relativement peu lourdes, comparativement aux associations et surtout aux clubs appartenant à un système fédéral, il n'en demeure pas moins que le dirigeant de l'académie doit gérer un certain nombre de situations qui ne sont, en général, pas dévolues au rôle d'entraîneur. Le maître de capoeira doit remplir des fonctions qui sont séparées par les statuts en vigueur à la FFB.

Bien souvent, surtout quand une académie a une certaine ancienneté, des rôles sont confiés localement aux membres du groupe qui ne sont pas maître. Le contremaître a pour rôle de remplacer le maître lorsque celui-ci est absent. Le *trenel* conduit les entraînements physiques. Enfin, il n'est pas non plus rare de voir d'autres personnes gérer les comptes ou l'aspect administratif et les inscriptions aux cours.

Si le maître, en théorie, centralise tous les rôles, il y a un découpage qui forme la hiérarchie. Pour autant, le *trenel* et le contremaître sont souvent reconnus comme les

capoeiristes les plus compétents du groupe. C'est bien parce qu'ils ont cette légitimité qu'ils peuvent tenir une telle place.

Surtout, ces deux rôles sociaux s'inscrivent dans la carrière amenant à devenir maître. En effet, si, ici, le terme de contremaître ne désigne pas nécessairement le grade déjà évoqué, les deux termes sont liés. De même, le *trenel* a une fonction de professeur ou d'instructeur. Autrement dit, *trenel* et contremaître sont comme des « maîtres aspirants ».

Les personnes gérant l'aspect administratif se voient octroyer une charge sociale et symbolique, particulièrement centrale. Dans de nombreuses académies, ce sont des élèves fréquemment présents et proches de l'enseignant principal. Les personnes gérant l'administratif de l'académie sont souvent des personnages intermédiaires.

Dans le groupe *Capoeira Paname*, notamment, Miléna est l'épouse de B-F. Comme le dit son mari, elle est « *la responsable du côté administratif* ». Si elle n'est pas maître et qu'elle n'a aucune responsabilité au niveau de l'enseignement, toutes les possibilités de rémunération *via* l'association passent par elle.

C'est elle qui gère un certain nombre d'événements, comme l'organisation des démonstrations, le recrutement pour ces manifestations et les charges d'enseignement, permettant l'ascension dans la hiérarchie. Dès lors, on comprend la position centrale qu'elle détient.

Si, pour sa carrière, le capoeiriste doit savoir transmettre ses connaissances, il est dépendant d'un certain nombre de personnes qui elles-mêmes dépendent de lui. L'interdépendance est telle qu'il y a constitution de rôles spécifiques.

De telles interdépendances signifient qu'il ne s'agit pas seulement d'exceller au niveau corporel, mais également de savoir se rendre indispensable auprès des individus les plus hauts placés au niveau local ou, mieux, au niveau international. Dès lors, faire des acrobaties, exécuter les techniques de base de manière précise, tout comme avoir un discours pédagogique intelligible, peuvent devenir des éléments indispensables.

D'autres qualités ou dispositions relationnelles sont attendues et plus l'élévation dans la hiérarchie est importante, plus on attend un certain respect des codes propres au milieu, comme, par exemple, le « *respect de la hiérarchie* ». Il n'est pas rare que Sonho, chef du réseau international, reproche à certains Européens de ne pas rester à leur place dans ce système décidé par lui-même.

Ce système hiérarchique contraint les individus et forme le jeu social. Le réseau d'académies fonctionne également comme permettant la détection et la sélection progressive des élèves qui, pour un certain nombre d'entre eux, parviendront à donner des cours. Ce

milieu exerce cette régulation par une violence symbolique accrue entre les individus liés relationnellement au quotidien.

Cela a pour conséquence le choix de personnes non pas sur des critères objectivés, mais sur des critères subjectifs, c'est-à-dire sur l'interprétation de l'enseignant des exigences d'une charge d'enseignement.

Se pose alors la question du joueur ou de l'apprenti rejeté par un club de boxe ou une académie de capoeira. Plusieurs choix s'offrent à lui. Le premier est d'abandonner la pratique. Le second est de chercher un nouveau collectif qui l'acceptera. Thibaut, pour passer professionnel, a dû changer de club et aller à Levallois.

Il en va de même pour un certain nombre de capoeiristes, mais les critères étant plus différenciés selon les groupes, changer d'académie peut s'avérer être une stratégie bien plus risquée. Il y a une troisième solution, inexistante dans la boxe, et régulièrement dénoncée par les maîtres légitimes. Il s'agit d'entrer dans une sorte d'illégalité : ouvrir sa propre académie et donner des cours, sans avoir eu l'aval d'un maître.

Si, dans la boxe, un tel choix relève de l'impossible par l'institutionnalisation fédérale et son maillage particulièrement encadrant, aujourd'hui, notamment sur Paris, de tels groupes de capoeira, s'ils ne sont pas légion, se sont constitués sur ce principe. Si une telle socialisation peut questionner, elle n'en demeure pas moins l'expression de contradictions propres au milieu afro-brésilien.

D'ailleurs, ce genre de situations a existé aussi au Brésil où certains se sont autoproclamés maître. Si, de nos jours, cela ne semble plus s'y produire, c'est que le maillage social est tel que les « légitimes » sont tellement nombreux que les « marginaux » ne pourraient pas faire face, surtout que l'enseignement se justifie aussi sur des critères d'excellence corporelle et relationnelle que les uns n'ont pas rempli aux yeux des autres.

En définitive, les capoeiristes « légitimes » et majoritaires sont placés dans une contradiction culturelle entre leur milieu et l'espace des pratiques corporelles, notamment sportives, qui s'est construit à partir d'un système fédéral contraignant les individus. En fait, le monde de la capoeira demande un auto-contrôle bien plus poussé.

Il n'est pas dit que ce type d'institutionnalisation soit aussi opératoire qu'au Brésil, dans la mesure où les acteurs agissent de manière autocontrainte à partir du moment où la légitimité est devenue étatique.

Conclusion. Des institutions qui façonnent la socialisation

Ainsi, la socialisation, dans les deux milieux, passe par des institutions fort différentes et demande nécessairement un savoir pratique très éloigné de part et d'autre. Un boxeur, s'il veut pouvoir entraîner ou avoir des charges de pouvoir au-delà de son club, doit nécessairement entrer dans la logique bureaucratique typiquement française, telle qu'explicitée dans *L'acteur et le système* (1977).

Ses choix doivent être rationnels, dans la mesure où ils sont contraints par un collectif qui s'est objectivé lui-même au fil du temps, par différentes phases de subjectivation, c'est-à-dire d'incorporations de règles. Pour autant, choisir de devenir entraîneur ou dirigeant relève de décisions qui sont des choix affectifs reposant sur des *habitus*.

Il apparaît certain que choisir la carrière d'entraîneur quand on a été considéré comme un bon boxeur professionnel ou amateur relève d'une décision rationnelle, mais fondée sur une expérience sociale réussie et valorisante, donc chargée d'affects positifs.

Autrement dit, le choix n'est pas entièrement libre. Il s'insère dans un réseau relationnel fait d'amitiés et de conflits, de transmission d'un savoir au travers d'une relation forte qui a elle-même réagencé des affects pour les faire convenir à un milieu particulier. En fin de compte, si la boxe permet d'acquérir des dispositions utiles en dehors, celles-ci trouvent surtout leur sens dans le milieu où elles ont été acquises.

On retrouvera la même idée dans la capoeira, où les dominants au sein de la hiérarchie sont généralement celles et ceux apparaissant aux yeux de toutes et de tous comme des professionnels, c'est-à-dire rétribués pour donner cours, stages et autres démonstrations. Dès lors, se développent diverses techniques de séduction dont la présentation de l'enseignement fait elle-même partie.

En définitive, si boxe et capoeira permettent d'acquérir des dispositions utiles en dehors de chaque milieu, c'est avant tout, à notre sens, pour deux raisons. La première est qu'il s'agit avant tout de mondes sociaux dont la finalité est le social lui-même, dont l'activité corporelle est médiatrice. Ces espaces n'ont pour finalité et commencement que le jeu social. Tous les domaines de la vie ou presque a cet élément. Ainsi, boxe et capoeira peuvent apparaître comme des univers transversaux n'appartenant pas strictement à une classe sociale.

La deuxième raison, c'est que ces deux milieux sont des espaces de perpétuelles opérations de traduction, qu'il s'agisse du discours pédagogique ou d'agrégation du *maximum* de personnes.

III. Le handicap : égalité des chances et concurrence sociale

Il nous est apparu important de pouvoir présenter boxe et capoeira d'une manière générale, afin de montrer les enjeux généraux dans lesquels le handicap – et l'approche qu'en ont les acteurs – s'intègre. Pour pouvoir aborder la place prise par les personnes handicapées et le handicap dans ces deux milieux, il est indispensable de rendre compte de ce champ spécifique qui s'est construit de manière indépendante aux pratiques corporelles.

On s'apercevra que les théories sociologiques précèdent ou suivent les velléités militantes. Il n'est pas question ici de remettre en cause l'idée selon laquelle les personnes handicapées sont victimes d'une injustice sans pareil dans les sociétés dites occidentales. Néanmoins, un tel point de vue ne peut qu'orienter dans une direction déjà toute tracée les études en sciences sociales.

D'une certaine manière, par un geste militant ou bienveillant, les auteurs ont tendance à renforcer le stigmatisme en le dénonçant. Bien souvent, les personnes ayant un handicap physique ou mental ne sont perçues que par ce biais et ne sauraient vivre socialement autrement que par le combat des préjugés.

Or, une telle perception pose un problème de taille pour le chercheur, en l'occurrence, l'apparition de nouvelles prénotions qui empêchent d'observer avec un certain recul, considérant une personne déficiente uniquement à partir de cette spécificité. Ainsi, apparaît une possible confusion entre la théorisation et la réalité sociale, parce que la première semble toujours vouloir garder une approche militante, en faveur des dominés.

Lorsque Goffman s'intéresse aux interactions les plus minimes, c'est pour porter son regard sur les contraintes de l'ordre social. Lorsque certains auteurs comme Robert Francis Murphy²³⁴ ou Henri-Jacques Stiker²³⁵ évoquent la position liminale, c'est sous l'angle des représentations qu'ils appréhendent la question du handicap. La façon d'aborder l'objet n'étant pas la même, l'objet lui-même en est modifié.

Les *disabilities studies* ont pour objectif de montrer la difficulté pour les personnes

234 Murphy, R. F., *Vivre à corps perdu. Le témoignage et le combat d'un anthropologue paralysé*, Plon, Terre Humaine, Paris, 1990.

235 Stiker, H. J., *Corps infirmes et sociétés. Essai d'anthropologie historique*, Dunod, Paris, 2005.

disabled à se situer socialement²³⁶. La théorie de l'oppression a justement cette particularité d'être le point de vue théorique assumant le plus un aspect militant²³⁷.

Sur le terrain, en France et au Brésil, de nombreuses personnes valides, en contact régulier avec des personnes handicapées, ont eu tendance à les rejeter ou les ignorer, surtout lorsqu'il n'y avait aucun éducateur pour cadrer l'expérience, tels des *agents de régulation* de la violence symbolique.

Dans ce cas précis, au Brésil, le plus intéressant à observer fut l'effet créé, un véritable *effet de séparation*, indiquant que le comportement des valides avait pour conséquence non pas de créer deux groupes distincts, mais de mettre, d'un côté, un groupe de personnes valides qui tissaient des liens les unes avec les autres et, de l'autre côté, des individus isolés qui, bien que présents physiquement, n'avaient pas accès aux mêmes liens que les autres.

Dans le même temps, on a pu voir des personnes en situation de handicap être également en position sociale de cadre, que ce soit dans la boxe ou la capoeira. A ce moment là, ils devenaient même parfois les centres de certaines configurations.

C'est pour cette raison que la théorie de la liminalité, interrogeant la mise à la marge, semble plus pertinente que celle du stigmatisme ou des autres théories abordées. Ceci étant, ayant pris appui, au niveau méthodologique sur l'approche goffmanienne, il demeure important de montrer en quoi la liminalité a été préférée au processus de stigmatisation. Enfin, on commencera à esquisser les limites de la théorie portée par Stiker et Murphy.

236 A ce sujet : Albrecht G. L., Ravaud, J.-F., Stiker H.-J., L'émergence des *disability studies* : état des lieux et perspectives. in *Sciences sociales et santé*. Volume 19, 4/2001. pages 43-73.

237 Oliver, M., *The politics of disablement*, Macmillan, Londres, 1990.

1. L'interaction à la croisée des chemins

La stigmatisation est un processus que Goffman a décrit en partant des interactions des situations de face à face. Pour autant, peut-on considérer que rendre compte des différents types de rejets suffise à expliquer ces rejets ou même à expliquer l'intégration des personnes victimes d'un stigmaté ?

Le sociologue américain, pour sa part, va plus loin, tout en restant dans la logique culturelle américaine, relativement proche de ce que l'on peut vivre en Europe. En outre, Goffman a une conception précise du social qui n'est pas centrée sur la question du handicap et qui ne rend donc pas compte de sa spécificité. Il s'agit là des deux principales différences entre le processus de stigmatisation et la situation d'entre-deux développée plus récemment par Stiker et Murphy, qui pose cette problématique de manière quasiment universelle.

1.1. Le handicap comme un point de vue

Dans *Stigmates. Usages sociaux du handicap* (1975), Goffman formule et met en œuvre un ensemble particulier de concepts relatifs à l'information sociale que l'individu transmet directement à propos de lui-même aux autres.

La société établit des procédés servant à répartir en catégories les personnes et les contingents d'attributs qu'elle estime ordinaires et naturels chez les membres de chacune de ces catégories. Les anticipations de la normalité se transforment dès lors en exigences.

Pendant qu'il est là, l'inconnu peut montrer des attributs qui le rendent différent des autres membres de la catégorie à laquelle il est censé appartenir. Il représente un désaccord particulier entre les identités sociales virtuelle et réelle, entre ce qui est attendu et ce qui est montré.

« Le mot stigmaté servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité, c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler. L'attribut qui stigmatise tel possesseur peut confirmer la banalité de tel autre et, par conséquent, ne porte par lui-même aucun discrédit. »²³⁸

Le stigmaté suppose deux points de vue. Il est visible ou pas. Dans un cas, l'individu est déjà discrédité et dans l'autre discréditable. En fait, contrairement à l'étude sur les malades

238 Goffman, E., *Stigmates. Les usages sociaux du handicap*, éditions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1975, page 13.

mentaux internés, tout le le jeu est de cacher l'infamie.

Pour Goffman, il existe trois types de stigmaté : les monstruosité du corps, les tares de caractère et les stigmatés tribaux, c'est-à-dire la race, la couleur de peau ou les préférences sexuelles. Rendant compte du comportement des gens n'appartenant pas à l'une de ces catégories, il écrit sur leurs préjugés :

« Nous pensons qu'une personne ayant un stigmaté n'est pas tout à fait humaine. Partant de ce postulat, nous pratiquons toutes sortes de discriminations, par lesquelles nous réduisons efficacement, même si c'est inconsciemment, les chances de cette personne. »²³⁹

Qui plus est, le stigmaté tend à avoir les mêmes idées que les autres et s'identifierait par rapport au regard que porte autrui sur lui. Il se sent et se rend inférieur. Les critères que la société lui a fait intérioriser sont autant d'instruments qui le rendent sensible à ce que les autres voient comme sa déficience.

L'individu affligé d'un stigmaté a tendance à se sentir obligé à contrôler l'impression qu'il produit, avec une grande intensité. Les normaux essayent de faire comme si le stigmaté correspondait parfaitement à l'un des types de catégorie normale. A leurs yeux, cela implique de le traiter mieux qu'il n'est. Le stigmaté serait la démonstration d'une infériorité sociale.

Les personnes affligées acquièrent en général une même expérience de leur sort et connaissent des évolutions semblables quant à l'idée qu'elles ont d'elles-mêmes. Elles ont un même « itinéraire moral »²⁴⁰. L'apprentissage de la dissimulation devient une étape nécessaire de la socialisation de l'individu stigmaté et un tournant de ce même itinéraire moral.²⁴¹

« Certains aveugles apprennent à regarder leur interlocuteur dans les yeux, car cet acte, en dépit de son inutilité, les retient de fixer le vide, de baisser la tête et, d'une façon générale, de violer involontairement le code des signaux d'attention qui structure l'interaction verbale. »²⁴²

C'est bien par ce point de départ que Murphy et Stiker débutent leur réflexion. Eux considèrent que le processus à l'œuvre dans la déficience ou le handicap n'est pas du même ordre que pour d'autres catégories sociales.

On peut reprocher à Goffman de considérer qu'il existe une condition commune

239 Goffman, E., *op. cit.*, page 15.

240 Goffman, E., *op. cit.*, page 53.

241 Les *coming-out* de personnages publics homosexuels dans les années 1990 montrent à quel point pour réussir socialement, il fut longtemps indispensable de cacher ce stigmaté. On peut supposer qu'il en va de même dans de nombreux milieux dans lesquels il n'y aurait aucun homosexuel.

242 Goffman, E., *op. cit.*, page 126.

d'existence entre des groupes qui n'ont justement pas les mêmes expériences sociales et intimes.

Il y a tout de même une différence importante entre une personne alcoolique qui n'est pas toujours stigmatisée et une autre en fauteuil roulant, pouvant difficilement dissimuler à un inconnu sa déficience physique. De même, un handicap mental est quasiment systématiquement inférieurisé dans les représentations. Alors comment expliquer que certains trouvent un emploi et puissent fonder une famille ?

C'est là l'une des limites de cette approche par le stigmaté : une personne potentiellement stigmatisée peut cacher un attribut par d'autres, et notamment des rôles sociaux nettement plus positifs. De plus, une personne ayant un attribut négatif peut toujours renverser le stigmaté, les représentations n'étant qu'un aiguillage potentiellement réformable au cours d'une vie. En décrivant aussi bien cette situation, Goffman a lui-même renforcé l'idée selon laquelle le handicap définissait forcément l'individu dans sa globalité.

1.2. Les théories de la liminalité : analyser pour mieux dénoncer

Murphy, anthropologue américain devenu tétraplégique dans les années 1970, va proposer une autre conception du handicap. Les personnes déficientes physiques, tout comme les handicapés mentaux, se trouvent dans un entre-deux. Elles sont, aux yeux de Stiker et Murphy, au seuil de la société.

Ni radicalement exclues, ni pleinement intégrées. Cette approche, tout en tenant compte des processus d'interaction, met en avant l'idée que ce rejet s'accompagne d'une place spécifique dans la société et analyse les représentations à l'œuvre.

Comme il l'écrit à propos de *Vivre à corps perdu*, son inspiration de départ est celle de *Tristes tropiques* :

« En 1937, l'anthropologue français Claude Lévi-Strauss se rendit chez les Indiens Nambikwaras, au centre du Brésil en quête « d'une société réduite à sa plus simple expression », mais en fin de compte il ne trouva que des individus. Le travail que j'ai effectué m'a fait faire le trajet inverse de celui de Lévi-Strauss. Je m'apprêtais à voir des êtres humains réduits par l'invalidité à une lutte pour la vie aussi misérable que celle des Nambikwaras, et j'ai trouvé une société – la Société. »²⁴³

Murphy explique que pour beaucoup de peuples « primitifs », la maladie se déclare à

243 Murphy, R. F., *op. cit.*, page 18.

cause d'une violation de l'ordre cosmique. Chez les Navahos, les pratiques de guérison sont fondées sur la recherche du rétablissement de l'équilibre du groupe et du malade avec le cosmos. De même, les devins des tribus Azandé considèrent que les maladies sont dues à un protocole rituel qui n'a pas été respecté. Il y a une référence à certaines règles d'ordre sanitaire ou écologique, mais la plupart du temps, la paire ordre-santé s'oppose à celle du désordre-maladie.

Après avoir fait ce constat, Murphy postule que l'ordre social est en même temps un ordre mental, toute perturbation de la société impliquant un trouble de l'esprit et inversement. Finalement, le caractère militant des associations de personnes handicapées, dans les sociétés occidentales, puise, aux yeux de l'auteur, leur raison d'être dans des situations du type suivant :

« En 1985, une déléguée fédérale devait déclarer devant le congrès que l'éducation prodiguée de façon générale aux enfants handicapés était immorale, car elle détournait de maigres ressources qui auraient pu être mieux utilisées pour d'autres élèves. Sur la lancée de cette étrange logique, cette déléguée déclara en outre que la vie des invalides est conforme à leur nature intime. »²⁴⁴

Ainsi, ce désordre dû à la déficience est une réalité, pas une vue de l'esprit. La marginalisation et l'exclusion sont les conséquences de modes de gouvernance bien particuliers et, pour partie, conscients.

Le militantisme a une raison d'être qui se trouve implantée également chez les personnes handicapées. Pour Murphy, il existe deux formes de colère chez les infirmes qui s'imbriquent : existentielle et situationnelle. La colère est due aux lacunes des fonctions physiques qui sont perpétuellement mises en évidence par la vie sociale, l'accès à un lieu surélevé sans rampe pour une personne en fauteuil roulant, par exemple.

Les infirmes, pour les autres et eux-mêmes, « sont devenus des étrangers, et même des exilés, dans leur propre pays »²⁴⁵. Pour expliquer le rejet dont ils sont systématiquement les victimes, Murphy met en lien le handicap et le rapport au corps de la culture américaine et, en prolongement, celui en vigueur en Europe de l'Ouest.

Depuis les années 1960, les soins et les entretiens du corps ont changé de nature. Le corps doit avoir une certaine forme. Il est devenu le passeport pour la réussite, d'où, notamment, le succès des clubs de santé.

244 Murphy, R. F., *Op. cit.*, page 81.

245 Murphy, R. F., *Op. cit.*, page 157.

« Ce sont des rites religieux qui participent du projet d'immortalité d'une classe moyenne sécularisée, laquelle ne croit plus à la rédemption de l'âme, mais s'est vouée en contrepartie, à la rédemption du corps. »²⁴⁶

Au fond, la figure de l'invalides contrevient à toutes les valeurs de jeunesse, de virilité et de beauté physique que les Américains chérissent, « si rares que soient, au demeurant, ceux qui parviennent à les incarner »²⁴⁷.

Cette peur de ne pas correspondre à l'idéal américain se double d'une peur de devenir soi-même invalide. Dès lors, l'invalides devient l'Autre qu'il ne faut surtout pas devenir. Il est le « symbole vivant de l'échec, de la fragilité et de l'émasculatation, un contrepoint de la normalité ».²⁴⁸

Murphy traite le handicap physique comme une liminalité permanente. Il reprend la situation de seuil développée par Turner, ainsi que *Les rites de passage* de Van Gennep. Dans ce type de rites, il y a trois phases : isolement et instruction de l'initié, renaissance rituelle et réintégration à la société avec un rôle nouveau. La phase de transition est l'état liminal. Le sujet maintenu est en dehors du système social formel. Si, en temps normal, la personne exclue est toujours par la suite réintégrée, la personne devenue déficiente reste à la marge.

Murphy ajoute la distinction binaire nature-culture. Dans ce dualisme, le handicap physique est une transgression, car il n'appartient ni à la nature ni à la culture. C'est une intrusion qui sape la position d'un individu en tant que porteur de culture, puisque c'est la nature qui le détermine, par sa déficience.

Il remet en cause la construction mentale présente en chacun et montre que le réel diffère de celle-ci. Le principe de réalité objectivée est remis en cause. Tout ce que l'institution, au sens de Berger et Luckmann, s'évertue à rendre véritable est remis en question par une présence qui brise l'objectivation.

Nous sommes très loin de la gêne du stigmaté évoquée par Goffman. On entre dans le nid des représentations. Sur ce point, Murphy s'est inspiré de Lévi-Strauss qui considère que toute pensée humaine est fondée sur le système binaire, tandis que l'anthropologue américain considère que l'infirme casse ce mode de pensée.

Enfin, Murphy s'éloigne plus encore de Goffman lorsqu'il considère que cette position liminaire est tout à fait modifiable, à condition de s'en donner les moyens.

246 Murphy, R. F., *op. cit.*, page 162.

247 Murphy, R. F., *op. cit.*, page 165.

248 Murphy, R. F., *op. cit.*, page 165.

« Un esprit captif laisse échapper la chance exceptionnelle que nous offre aujourd'hui le chaos d'une société en évolution permanente. La chance de se libérer des contraintes culturelles, de prendre ses distances avec notre milieu et de retrouver le sens de ce que nous vivons et quelle est notre vraie place en ce monde. C'est de cette façon que le paralytique trouvera – que nous trouverons tous – la liberté dans les arcanes de la pensée et les élans de l'imagination. »²⁴⁹

C'est bien là que militer politiquement pour une émancipation de la condition des infirmes prend tout son sens. Murphy reprend, en partie, les visées goffmaniennes. Son approche anthropologique lui permet de travailler les représentations à l'œuvre, plus que les attitudes et les réactions des acteurs. De ce fait, il évolue parfois à la limite de la psyché et du social. Stiker, tout en investissant le champ des représentations, va utiliser la psychanalyse.

1.3. De l'anthropologie et de la psychanalyse

Stiker peut être considéré comme le continuateur en France de la théorie de la liminalité. Il se distingue quelque peu de Murphy sur deux points. Tout d'abord, il élargit son point de vue en intégrant tous les types de handicap. Ensuite, il oriente de façon plus poussée sa réflexion théorique autour de la psychanalyse.

Là aussi, la déficience est une altérité qu'on ne peut situer dans un espace clairement délimité. A ses yeux, toutes les sociétés ont construit un système social autour de la déficience.

La plupart du temps, on retrouve deux facettes. L'exclusion sociale permet, dans le même processus, de donner une place symbolique. A l'inverse, l'inclusion sociale permet de ne pas intégrer de façon pleine et entière par succession de petites exclusions.

Dans *Corps infirmes et sociétés. Essai d'anthropologie historique*, cette double articulation est présente tout au long du livre. A travers l'étude de plusieurs périodes historiques, Stiker essaye de montrer que « le dilemme exclure ou intégrer, cache toute une série d'exclusions qui ne sont point semblables et d'intégrations qui ne sont pas commensurables. »²⁵⁰

Parler de position liminale, c'est montrer en quoi la socialisation des personnes handicapées est rendue plus difficile que pour les autres catégories de population. Le point de vue militant est un des axiomes de cette théorie.

Les représentations culturelles stigmatisent d'une manière tout à fait particulière,

249 Murphy, R. F., *op. cit.*, pages 314-315.

250 Stiker, H.-J., *op. cit.*, Dunod, Paris, 2005, page 15.

restreignant une part importante de liberté individuelle dans le jeu social. Dans *Vers une nouvelle théorie du handicap*, il cite Freud, cherchant à montrer en quoi la figure du handicapé pose un problème fondamental :

« L'inquiétante étrangeté qui s'attache à l'épilepsie, à la folie, a la même origine. Le profane se voit là confronté à la manifestation de forces qu'il ne présumait pas chez son semblable, mais dont il lui est donné de ressentir obscurément le mouvement dans les coins reculés de sa propre personnalité. »²⁵¹

Il reprend Simone Korff-Sausse, chez qui l'enfant handicapé renvoie aux imperfections des parents et « reflète une image dans laquelle nous n'avons pas envie de nous reconnaître »²⁵². Elle met en évidence l'ébranlement psychique qu'une telle naissance produit chez les parents, un « deuil impossible ». L'enfant rêvé n'est pas totalement absent, comme dans le cas d'un mort-né. Celui qu'on attendait est là, mais en ayant comme trahi le contrat d'une naissance conforme.

« Le deuil est sans fin, car la présence de l'enfant vivant oblige à continuer d'investir. C'est comme si les parents étaient attelés à une double tâche contradictoire : désinvestir et investir. »²⁵³

On retrouve ici l'entre-deux dont il était question chez Murphy. Stiker montre que cette approche est féconde, d'une manière plus générale que la réflexion développée par son prédécesseur.

Stiker reprend ensuite à Otto Rank ses analyses littéraires, pour montrer en quoi l'infirmes est un double qui se projette en chacun comme un miroir brisé. Dans la plupart des œuvres évoquées, le double est un semblable, une réplique à l'identique, de soi, mais qui devient intolérable. Il faut le supprimer, tant la haine est forte.

Quand le héros de ces fictions passe à l'acte, il périt également. La vulnérabilité et la mortalité, dans le cas du double, ne sont pas seulement troublantes comme avec Freud, elles sont incarnées dans un *alter ego*.

« Au début le double est un Moi identique (ombre, reflet), comme cela convient à une croyance naïve en une survie personnelle dans le futur. Plus tard il représente aussi un Moi antérieur contenant avec le passé aussi la jeunesse de l'individu qu'il ne veut plus abandonner, mais, au contraire, conserver ou regagner. Enfin, le

251 Freud, S., *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Gallimard, 1985, page 249.

252 Korff-Sausse, S., Le handicap, figure de l'étrangeté, in Dayan, M., sous la dir., *Trauma et devenir psychique*, P.U.F., 1995, page 46.

253 Korff-Sausse, S., *op. cit.*, pages 59-60.

double devient un Moi opposé qui, tel qu'il apparaît sous la forme du Diable, représente la partie périssable et mortelle détachée de la personnalité présente actuelle qui la répudie. »²⁵⁴

Pour Stiker, c'est cette ultime métamorphose du double qui semble s'appliquer le mieux à l'infirmité. Le dédoublement n'est pas une pure altérité et invite à penser qu'une des figures du double est la projection de ce qu'il y a de si difficile dans notre condition : la précarité et la mortalité. Ce double est beaucoup plus qu'un miroir : il est visible et réel.

Concernant le traitement contemporain du handicap, à l'aune de cette interprétation, il lui semble clair que la société actuelle est partagée. Les différents acteurs sociaux, par rapports de force interposés, concourent à construire cet entre-deux pour une majorité des personnes handicapées rencontrées au Brésil ou en France. Ceci étant, quelques-uns de ces acteurs sociaux décisionnaires sont eux-mêmes atteints d'une déficience.

L'enjeu est donc de savoir si une telle mise en place existe bel et bien dans la capoeira et la boxe. En même temps que certaines personnes handicapées sont pleinement intégrées, d'autres sont rejetées ou marginalisées, suite à un équilibre des forces en leur défaveur, puisqu'elles sont souvent soit isolées et ne s'allient pas les unes aux autres, soit menées par des éducateurs qui régulent la violence symbolique autour d'eux. On remarque que si dans la capoeira l'intégration semble plus importante, la violence symbolique également.

Chez Stiker et Murphy, les personnes handicapées sont vues comme étant mises dans un entre-deux permanent. Ce postulat permet également d'expliquer la raison d'être de l'inclusion sociale, de l'éducation spécialisée et d'un certain nombre d'*effets de séparation*.

En effet, pourquoi y aurait-il besoin d'une politique inclusive ? Dans quel objectif autre que marginaliser, les acteurs valides mettraient en place des stratégies visant à éliminer d'éventuels rivaux ?

254 Rank, O., *Don Juan et Le double*, Payot, Paris, 1973.

1.4. Inclusion et concurrence sociale

Comme l'écrivent Ville et Ravaud, le terme handicap est d'abord issu des jeux d'argent, puis s'est étendu à l'ensemble des sports :

« Désignant à l'origine un jeu de hasard « hand in cap », le terme handicap s'est d'abord étendu au domaine des paris des courses hippiques (turf). Les chevaux les meilleurs y sont « handicapés » afin d'égaliser les chances de tous les concurrents. L'emprunt de ce terme et son extension au secteur social pour évoquer la limitation des capacités d'un individu n'ont pas une simple valeur anecdotique, mais révèlent l'existence d'une métaphore. »²⁵⁵

L'inclusion sociale fait partie des solutions proposées pour égaliser les chances entre valides et handicapés. Les constats et analyses de Goffman et de ses continuateurs ont poussé les pouvoirs publics, sous la pression d'associations, à se positionner autrement.

Progressivement et en quelques décennies, l'image du handicap a changé. Si, avant, la déficience était synonyme de débilité, d'incapacité, d'insuffisance, on cherche avant tout aujourd'hui à réparer non plus les infirmes, mais les erreurs passées, en modifiant des configurations sociales, en favorisant l'accès des personnes handicapées, tant d'un point de vue physique que relationnel.

Le but explicite est de permettre l'inclusion à la vie sociale et donc professionnelle. Il s'agit de remettre des personnes exclues dans une concurrence sociale, dans laquelle ces dernières seront en partie protégées par des dispositifs qu'on pourrait qualifier de discrimination positive²⁵⁶.

L'UNESCO promeut l'éducation inclusive pour toutes les populations vulnérables, dont les personnes ayant un handicap font partie. Avant d'en arriver à cette conception inclusive, des luttes ont eu lieu, notamment entre associations de handicapés et systèmes éducatifs qui, dans de nombreux pays, séparent.

Cependant, cette uniformisation de l'image du handicap n'est pas tout à fait la réalité sociale, même au sein des ONG ou des associations qui promeuvent cette politique :

« Qui se trouve sur le terrain et observe *Vida Brasil* peut être surpris : *Vida Brasil*, qui partage avec l'ONG française Handicap International la préoccupation et l'action auprès de personnes « handicapées », ne conçoit

255 Ville, I., Ravaud, J.-F., Image du handicap dans la société, in *Traité de médecine physique et réadaptation*, Paris, Flammarion Médecine-Sciences, 1998, pages 794-796.

256 L'obligation d'embaucher 6% de travailleurs reconnus handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés fait partie de mesures qu'on peut qualifier de positives.

pas nécessairement la situation de handicap à la manière de l'ONG française. L'observation de ses programmes peut donner l'impression que deux catégories de différences supplantent toutes les autres : la pauvreté et le facteur ethnico-racial. Les acteurs de *Vida Brasil* et les intervenants affirmeront avec aisance que la pauvreté peut en soi être une forme de handicap, dans la mesure où elle suppose pour la plupart un déficit de citoyenneté et une différence stigmatisante. »²⁵⁷

Certaines actions spontanées montrent que cette nouvelle image associée à l'accessibilité réduite, ne dépeint pas une réalité quotidienne, montrant que l'intégration est possible sans construction imposée par l'extérieur :

« Au Brésil, la *samba de cadeira* (samba sur fauteuil) trouve de nombreux adeptes et permet de penser autrement et de manière culturellement pertinente l'occupation de l'espace, alors non associée obligatoirement aux notions réduites de transit et d'accès. »²⁵⁸

Ceci étant, de telles situations ne doivent pas faire oublier que depuis plusieurs siècles, en France notamment, l'acceptation de cette altérité comme partie intégrante de la réalité ne fait pas partie des conceptions dominantes. Progressivement, de la naissance de la psychiatrie jusqu'à l'avènement législatif du terme handicap, les différents acteurs sociaux ont traité la déficience – ou ce qui apparaissait comme tel – de façon à la rendre invisible, en la normant.

Avant d'explicitier plus largement les tenants et les aboutissants de l'éducation inclusive, il semble important de faire un panorama général historique de la condition des personnes déficientes. Cela permettra surtout de se familiariser avec les questions posées par le terme de handicap aujourd'hui en France.

257 Saillant, F., Fougeyrollas, P., L'icône du handicap, in *Reliance*, 2007/3, N° 25, page 87.

258 Saillant, F., Fougeyrollas, P., *op. cit.*, page 83.

2. De quelques éléments sur le traitement de la déficience au cours de l'histoire

Pour comprendre cette position d'entre-deux, on peut se pencher sur certains faits historiques montrant que la déficience a toujours été traitée socialement, en particulier dans les sociétés européennes.

C'est du moins la thèse postulée par H. J. Stiker dans *Corps infirmes et sociétés. Essai d'anthropologie historique*. À ses yeux, lorsque les personnes handicapées sont exclues socialement, elles sont incluses symboliquement et inversement.

2.1. L'Antiquité occidentale : la peur des Dieux

Pendant l'Antiquité occidentale, étaient considérées comme difformités des malformations bénignes à nos yeux, comme les pieds bots. Dans la Grèce Antique, l'infirmité est le signe d'un maléfice, particulièrement celle de naissance.

C'est le signe de la faute du groupe, d'un avertissement des Dieux. Ce qui compte ici, c'est le caractère déviant par rapport à la normalité. Les nouveau-nés difformes ou infirmes sont dès lors exposés, abandonnés dans la nature.

Exposer les nouveau-nés, c'est les remettre aux Dieux. On ne les tue pas, on les offre. Les infirmes étaient considérés comme supérieurs, car ils communiquaient avec les Dieux.

Par leur intermédiaire, les Dieux délivraient des messages au commun des mortels. L'infirmité était le signe d'une future infirmité sociale, en représailles à quelque erreur humaine.

Il faut donc l'écartier du groupe pour éviter tout risque de rompre une double discontinuité : celle des dieux et des hommes, ainsi que celle de la nature et de la culture. Rejeter ces nouveau-nés, c'est laisser l'altérité là où elle est : à l'extérieur du groupe humain qui doit se reproduire à l'identique pour se protéger de la colère des Dieux. Si l'exclusion est ici radicale, la place dans les représentations est au premier plan.

2.2. La Bible et l'infirmité : le culte de Dieu

Stiker, dans *Corps infirmes et sociétés*, rend compte, tout en développant sa théorie, de la place particulière de l'infirmité dans les textes bibliques, tout comme dans l'Antiquité. Dans l'Ancien Testament, certaines maladies excluent socialement. Quand la guérison a lieu, il y a un rituel de purification précis et complexe, comme pour la lèpre.

Ces rituels servent de réhabilitation à la vie quotidienne. L'interdit qui pèse sur les lépreux est légal et à relier aux consignes de propreté et d'hygiène de la Bible. Il y a un lien au sacré important.

La sainteté et être sain se recourent, la propreté permettant de se rapprocher de Dieu. Il est alors nécessaire de séparer la souillure de la propreté. L'infirmité est considérée comme une souillure et elle est donc située au niveau des représentations.

Pour le peuple juif, Dieu n'est pas partout. Le sacré est limité dans l'espace. Le champ de l'éthique fait partie du profane, du monde humain. Ce n'est pas à Dieu d'aider les faibles, mais aux hommes.

Dans le Nouveau Testament, Jésus a rencontré beaucoup d'infirmités. Il rompt le lien entre l'infirmité et le péché. En allant à leur rencontre et en les laissant venir à lui, il déconstruit la mentalité religieuse de l'époque.

Il est un élément de déstabilisation sociale et déclare, en outre, que les infirmes sont les premiers à entrer au paradis. Le mal n'est plus dans les tares, mais dans les conduites accomplies vis-à-vis d'autrui. La pureté et l'impureté se trouvent dans les relations que l'on tisse. A partir de Jésus, ce sont les hommes eux-mêmes qui décident du bien et du mal.

2.3. Du Moyen Age aux siècles classiques

La pauvreté au Moyen-Âge est endémique²⁵⁹. Pendant cette vaste période, c'est une forme de charité chrétienne qui s'exprime, obligeant les nobles à donner l'aumône. Ainsi, les pauvres sont les obligés des chevaliers.

La misère au XIIème siècle est telle qu'elle laisse une foule vivant dans le plus grand désarroi. Dans ce cadre, les « inadaptés » sont en très grand nombre parmi lesquels personnes handicapées physiques et mentales se retrouvent de manière tout à fait indistincte. Sur le plan intellectuel, le pauvre est réintroduit en étant présenté comme un exemple de salut pour le riche. Progressivement, la pauvreté est perçue comme une vertu.

Du Moyen-Age, on dit souvent que les invalides font partie de la société que l'on accepte diversifiée, disparate. La normalité est justement une société diverse, les malformations étant fréquentes. C'est là le discours généralement admis. Or, le Moyen-Age voit plusieurs conceptions de la déficience se succéder. Par exemple, au XIVème siècle, les lépreux sont accusés d'avoir répandu la peste noire et sont enfermés dans les léproseries.

259 Mollat, M., *Les pauvres au Moyen-Âge. Étude sociale*, Hachette, Paris, 1978.

Si le fou, au Moyen-âge, « était sacré, c'est avant tout que, pour la charité médiévale, il participait aux pouvoirs obscurs de la misère. Plus qu'un autre, peut-être, il l'exaltait. »²⁶⁰

Plus tard, au XVIème siècle, les infirmes sont marginalisés, sans être tout à fait laissés à eux-mêmes ; ils ont le droit de mendicité. Les personnes déficientes sont considérées comme des pauvres à secourir. Progressivement, les marginaux sont considérés comme nuisibles.

Le comportement dit asocial est désormais un crime, puni du travail forcé. Il s'agit de rééduquer par la souffrance. Les malades, les estropiés et impotents ont toujours droit à l'aumône, mais leurs enfants sont soumis à l'apprentissage. On assiste aux premières distinctions entre valides et invalides.

Les non valides ont une fonction : ils permettent aux riches d'être charitables et ainsi de gagner leur salut. Mais ils restent méprisables, indignes et privés de tout prestige. Si la diversité n'est pas combattue, la pauvreté est maintenue à l'extérieur de la cité. Là aussi, les invalides ne sont jamais vraiment exclus, car spirituellement intégrés.

Foucault explique qu'à la fin du Moyen-Age, la lèpre disparaît. Dès lors, les léproseries sont abandonnées partout en Europe. Pour autant, ces lieux gardent leur fonction d'exclusion sociale, en devenant des maisons de correction. « la lèpre disparue, le lépreux effacé, ou presque, des mémoires, ces structures resteront. [...] Pauvres, vagabonds, correctionnaires et « têtes aliénées » reprendront le rôle. »²⁶¹

Le monde du début du XVIIème siècle est « étrangement hospitalier à la folie [...] Elle est là, au cœur des choses et des hommes, signe ironique qui brouille les repères du vrai et du chimérique »²⁶².

Le XVIIème siècle a créé de vastes maisons d'internement. En quelques mois, un habitant sur cent de la ville de Paris s'y trouve enfermé. En 1664, Louis XIV décrète l'enfermement des pauvres et des marginaux. L'hôpital général est créé. On a souvent appelé cette période le Grand Renfermement. Les « infirmes » et les « pauvres d'esprit » sont mis à l'écart dans des hôpitaux. Et, comme l'écrit Foucault :

« La Folie dont la Renaissance vient de libérer les voix, mais dont elle a déjà maîtrisé la violence, l'âge classique va la réduire au silence par un étrange coup de force. »²⁶³

D'entrée, l'Hôpital général n'est pas un établissement médical, mais plutôt une structure

260 Foucault, M., *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, Paris, 1972, page 73.

261 Foucault, M., *Op. cit.*, page 19.

262 Foucault, M., *Op. cit.*, page 65.

263 Foucault, M., *Op. cit.*, page 67.

semi-juridique.

« Souveraineté quasi absolue, juridiction sans appel, droit d'exécution contre lequel rien ne peut prévaloir – l'Hôpital général est un étrange pouvoir que le roi établit entre la police et la justice, aux limites de la loi : le tiers ordre de la répression. Les aliénés que Pinel a trouvés à Bicêtre et à la Salpêtrière, c'est à ce monde qu'ils appartenaient. »²⁶⁴

Le fou trouvera l'hospitalité désormais à l'hôpital à côté de tous les pauvres. « [On] va l'exclure maintenant parce qu'il vient d'ici même et qu'il prend rang parmi les pauvres, les miséreux, les vagabonds. »²⁶⁵, l'hôpital général ayant été créé pour mettre fin à la mendicité.

L'internement « n'isolait pas des étrangers méconnus et trop longtemps esquivés sous l'habitude ; il en créait, altérant des visages familiers au paysage social, pour en faire des figures bizarres que nul ne reconnaissait plus. Il suscitait l'étranger là même où on ne l'avait pas pressenti ; il rompait la trame, dénouait des familiarités ; par lui, il y a quelque chose de l'homme qui a été mis hors de sa portée et reculé indéfiniment à notre horizon. D'un mot, on peut dire que ce geste a été créateur d'aliénation. »²⁶⁶

Par exemple, dans toutes les maisons d'internement qui apparaissent au XVIIème siècle, on trouve toute sorte de type de femmes et Foucault d'expliquer que « la conscience indistincte qui les confond nous fait l'effet d'une ignorance »²⁶⁷.

Les hommes à Bicêtre et les femmes à la Salpêtrière sont internés pour être corrigés. Il y a comme une obligation à faire son salut. La sexualité y est assimilée à la folie. Ainsi, tout ce qui semble de l'ordre de la débauche, du libertinage ou de l'homosexualité est réprimé.

En définitive, l'époque classique « opérait une étrange révolution morale : elle découvrait un commun dénominateur de déraison à des expériences qui longtemps étaient restées fort éloignées les unes des autres. Elle groupait tout un ensemble de conduites condamnées, formant une sorte de halo de culpabilité autour de la folie »²⁶⁸.

On assiste aux premières catégorisations. Si les gens n'arrivent pas à s'adapter, c'est qu'ils ont des problèmes mentaux et pas seulement physiques. En plus d'être individuelle, la faute devient invisible.

En 1670, l'institution des Invalides est créée pour les vétérans des armées devenus inaptes au travail suite aux nombreuses guerres de ce siècle. Le problème de l'inadaptation au travail

264 Foucault, M., *op. cit.*, page 73.

265 Foucault, M., *op. cit.*, page 89.

266 Foucault, M., *op. cit.*, page 112.

267 Foucault, M., *op. cit.*, page 115.

268 Foucault, M., *op. cit.*, page 126-127.

commence à être posé. En fait, toute forme d'infirmité doit trouver sa place. La rationalité peut situer exactement la monstruosité.

2.4. Aliénisme et naissance de la clinique

C'est avec Pinel, en 1793, que l'asile psychiatrique remplace l'Hôpital général. Ce sont les premiers pas de la spécialisation. On commence à considérer ces populations comme curables, éduquables. L'infirmes devient une catégorie à part entière, car c'est lui qui va être l'objet de toute les attentions. En 1820, Esquirol succède à Pinel à la Salpêtrière. Pour lui, ce sont les passions qui sont à l'origine de la folie et, comme l'écrit Stiker :

« Certes Pinel et Esquirol font avancer d'un pas l'anthropologie de la folie. Esquirol la cadre dans un système encore séparateur [...] Nous mettons l'insistance, chez Esquirol, sur l'aliéné comme une sorte de sauvageon à éduquer. [...] Sous le malade (le fou), il y a l'enfant (à éduquer) et le citoyen (à socialiser), ce qui fonde une figure du chef sous celle du médecin comme un maître, éducateur de l'abondante population misérable, dans un rapport quasi paternel à l'altérité, mais pourtant dénué de toute sympathie. La hiérarchie et la maîtrise impliquent un peuple soumis mais non tyrannisé. »²⁶⁹

Esquirol fut érigé en symbole par ses disciples, dans un processus constant d'affirmation du pouvoir médical dans le champ de la santé mentale²⁷⁰. Il s'agit surtout pour certains médecins de s'accaparer un domaine d'activité permettant l'accession à un important pouvoir social. Malgré la Révolution française et surtout les Lumières, l'autre n'apparaît pas comme un *alter-ego*. C'est aussi à cette époque que la médecine va profondément changer pour « *la naissance de la clinique* »²⁷¹.

En fait, « ce qui était fondamentalement invisible s'offre soudain à la clarté du regard »²⁷². On assiste à « une réorganisation épistémologique de la maladie où les limites du visible et de l'invisible suivent un nouveau dessin »²⁷³. Désormais, le langage médical décrit et donne à voir. Et, en définitive, ce processus a été possible pour une raison qui va aussi changer le regard sur l'infirmité physique et l'aliénation mentale.

269 Stiker, H.-J., Comment nommer les déficiences ?, in *Ethnologie française*, 2009/3, Tome XXXIX, page 466.

270 D'Estienne, J. M., La folie selon Esquirol. Observations et conceptions de l'aliénisme à Charenton entre 1820 et 1845, in *Revue d'histoire du XIXe siècle* 1/2010 (n° 40), pp. 95-112 ; elle montre d'ailleurs que Esquirol, à partir de 1820, ne reprendra pas la nosographie de Pinel dont il sera le successeur.

271 Foucault, M., *Naissance de la clinique*, PUF, Galien, 1963, 1975.

272 Foucault, M., *op. cit.*, page 199.

273 Foucault, M., *op. cit.*, page 199.

« Pour que l'expérience clinique fût possible comme forme de connaissance, il a fallu toute une réorganisation du champ hospitalier, une définition nouvelle du statut du malade dans la société et l'instauration d'un certain rapport entre l'assistance et l'expérience, le secours et le savoir ; on a du développer le malade dans un espace collectif et homogène. »²⁷⁴

Foucault va s'intéresser au champ de la prison, au XIX^{ème} siècle. Il s'agit de la naissance de la prison²⁷⁵, institution se rapprochant des hôpitaux tels que conçus à l'époque. A la fin XVIII^{ème} siècle, les supplices disparaissent²⁷⁶. Le système de jury est adopté partout en Europe. Cette peine est vue comme corrective. Il s'agit de « moduler le jugement selon l'individu coupable »²⁷⁷. L'objectif n'est plus le corps, mais l'âme. « Dans le projet des juristes réformateurs, la punition est une procédure pour requalifier les individus »²⁷⁸

A cette même période, apparaissent les premières écoles pour les sourds et les aveugles. En fait, avec les Lumières, c'est une toute nouvelle perception des incurables qui change. Ces derniers deviennent éducatibles.

2.5. Eugénisme, assistance et relèvement

C'est dans le courant du XIX^{ème} siècle qu'il y a la création en tant que telle de la catégorie d'infirmes physiques. Une distinction est faite entre la monstruosité, la maladie et la folie.

À la fin du siècle, on assiste à un regain de l'assistance publique française. La loi de 1880 rendant l'école obligatoire, montre que l'éducation est au centre des préoccupations de l'époque. De 1886 à 1888, la direction de l'assistance et de l'hygiène, le corps des inspecteurs généraux et le conseil supérieur de l'assistance publique sont créés.

La loi du 14 juillet 1905 indique que tout français privé de ressources ou de plus de 70 ans ou atteint d'une infirmité ou atteint d'une maladie reconnue incurable a droit à l'assistance. Il s'agit de d'une assistance à domicile ou d'un placement en hospice.

Pascal Doriguzzi remarque au sujet de cette loi :

« De l'âge classique à 1905, la plupart des infirmes aboutissent dans les mêmes enceintes que les fous. La loi du 30/6/1838 ne fait pas la distinction, laissant ce soin aux médecins, sinon aux policiers... Plus tard, la loi du

274 Foucault, M., *op. cit.*, page 199-200.

275 Foucault, M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 1975.

276 Foucault, M., *op. cit.*, page 13.

277 Foucault, M., *op. cit.*, page 13.

278 Foucault, M., *op. cit.*, page 133.

14/7/1905 mêle vieillards, infirmes et incurables. Jusque dans les années 30, des invalides sont placés en hôpitaux psychiatriques car ni la médecine, ni la rééducation ne savent les soigner (Invalide Moteur Cérébral, par exemple). »²⁷⁹

Par une mise à l'écart sociale, les infirmes physiques obtiennent une place dans le champ des obligations républicaines, une place symbolique qui leur octroie des droits réels. Le XIX^{ème} siècle est partagé entre une vision misérabiliste et une nouvelle, éducative.

Dans le courant du XIX^{ème} siècle apparaît le mouvement eugéniste, sous l'impulsion première de Francis Galton, cousin de Charles Darwin. A l'origine, il a pour but d'améliorer l'espèce humaine, selon une perspective biologiste. On peut noter que trois perspectives reviennent sans cesse dans le discours eugéniste²⁸⁰ :

- la théorie de sélection humaine, fortement inspirée par *L'origine des espèces* de Darwin ;
- l'idée du déclin physique et mental de la population ou « dégénérescence de la race » ;
- le caractère héréditaire, au sens génétique, de la déficience mentale et d'autres déviances, considérées aujourd'hui comme sociales ou psychologiques.

Ainsi, les deux premières perspectives insistent sur le choix que la société doit imposer à tous ses membres au niveau de la reproduction biologique.

D'une part, au niveau des classes sociales, il devient impérieux de limiter les naissances, car le prolétariat pourrait submerger les classes sociales supérieures pourvues, aux yeux des eugénistes, du capital biologique supérieur, tant du point de vue physique que mental.

D'autre part, l'eugénisme justifie les théories racistes les plus diverses, du refus le plus radical de métissage jusqu'à la politique nazie d'extermination de « races inférieures », essentiellement les juifs et les Roms.

La troisième perspective a donné lieu à des politiques allant de la mise à l'écart de la société des individus considérés comme « dégénérés » mentalement, qu'il s'agisse des malades mentaux, des « idiots » ou des épileptiques, jusqu'à leur stérilisation.

Si l'eugénisme connaîtra son apogée avec l'Allemagne nazie, les États-Unis, tout comme de nombreux pays européens, opteront pour ce type de politique, allant, dans certains cas

279 Doriguzzi, P., La socialisation du handicap [en ligne] in *Revue EMPAN* N°7, 1992, <http://pascaldoriguzzi.free.fr/empan92.htm>, consulté le 8.05.2011.

280 Missa, J.-N., Charles, S., *De l'eugénisme d'État à l'eugénisme privé*, De Boeck Université, Bruxelles, 1999.

jusqu'à stériliser toxicomanes et alcooliques²⁸¹.

En réalité, tous ceux qui ne sont pas utiles à la société doivent disparaître ou tout du moins ne pas se reproduire. Dans ce cadre, on peut considérer que l'hygiénisme prend une place particulière. Si on peut considérer que l'amélioration des êtres humains fait partie des deux projets, il n'en demeure pas moins que certains eugénistes voient en la médecine un danger, dans la mesure où ces pratiques facilitent la reproduction biologique des classes inférieures.

Et c'est la science qui peut permettre de remédier à cette erreur de la société, venant en aide aux plus défavorisés que la sélection naturelle aurait faits disparaître. En effet, dans une certaine mesure, les eugénistes veulent substituer à la sélection sociale, la théorie de la sélection naturelle de Darwin.

Dans cette optique, déficiences intellectuelles et autres « bizarreries » mentales doivent disparaître. C'est à l'aune de tout cela qu'il faut regarder le développement de la psychiatrie en France, notamment, pays dans lequel l'eugénisme a pris une place importante, mais pas centrale. Il apparaît que les liens les plus étroits entre psychiatrie et eugénisme aient bien connu leur apogée outre-atlantique²⁸², influençant dans le même temps l'ensemble des rapports aux affections mentales.

Cependant, les institutions spécialisées qui ouvrent dans l'entre-deux guerre se font sous la volonté d'une mise à l'écart des indésirables. D'ailleurs, en France, propositions eugénistes et hygiénistes se rejoignent dans la psychiatrie. Il s'agit là aussi de mettre à l'écart des populations²⁸³, bien que l'eugénisme en France n'ait pas eu la même importance qu'en Allemagne²⁸⁴.

2.6. Naissance de la réadaptation et invention du handicap

La réadaptation apparaît avec la Première guerre mondiale et la question des accidentés du travail à la fin du siècle précédent. Avec les deux guerres mondiales, la réadaptation est apparue comme essentielle pour réparer la dette que la nation avait envers les mutilés de guerre. Cette notion de réadaptation va conquérir progressivement au cours du XXème siècle tous les champs de la déficience et, en particulier, l'éducation.

281 Kevles, D. J., *Au nom de l'eugénisme : génétique et politique dans le monde anglo-saxon*, PUF, Paris, 1995.

282 Dwobiggin, I. R., *Keeping America Sane*, Cornell University Press, 1997.

283 Simonnot, A. L., *Hygiénisme et eugénisme au XXème siècle à travers la psychiatrie française*, S. Arlan, Paris, 1999.

284 Carol, A., *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation. XIXème-XXème siècle*, Le Seuil, Paris, 1995.

Le mutilé se substitue à l'infirmes : il a perdu quelque chose car la société l'a envoyé à la guerre. Il s'agit d'une insuffisance à compenser. Qui plus est, le mutilé est un héros qu'il convient de récompenser. La réadaptation implique un processus qui doit amener à un reclassement professionnel et, de façon corrélative, la réintégration à la société.

A la fin du XIX^{ème} siècle, c'est toujours l'aliénisme qui règne, malgré quelques textes législatifs en faveur des accidentés du travail. Les seules institutions qui accueillent ces populations sont soit les hôpitaux psychiatriques, soit des fondations privées qui se sont ouvertes en opposition aux asiles. En effet, il n'existe pas à cette époque de différence sociale entre handicap physique et mental comme aujourd'hui.

L'internement est, jusque-là, l'unique intervention dont le psychiatre est le maître absolu. Après la Première guerre mondiale, une séparation est faite entre déficience physique et mentale. En contrepartie, le citoyen handicapé physique est contraint de participer à la concurrence sociale.

Progressivement, en France, la nécessité d'être reconnu handicapé se fait jour pour obtenir des droits. Stiker considère, en reprenant Ebersold²⁸⁵, que c'est l'étiquetage qui produit du handicap. Stiker nous rapporte la conception que les spécialistes avaient face à l'écart à la norme. En 1946, sous la plume des plus grands noms de la psychologie et de la pédagogie française de l'époque, on lit :

« Est inadapté un enfant, un adolescent ou plus généralement un jeune de moins de vingt et un ans que l'insuffisance de ses aptitudes ou les défauts de son caractère mettent en conflit prolongé avec la réalité et les exigences de l'entourage conformes à l'âge et au milieu social du jeune. »²⁸⁶

Pendant une longue période, l'écart à la norme et la performance vont s'entremêler, mais :

« La question de la performance va prendre le dessus dès lors que l'on considère le grand nombre d'adultes abîmés par le travail ou la guerre. À l'évidence, la conception naturaliste des déficits ne convenait pas pour ces hommes, dont l'infirmité tenait à des circonstances parfaitement exogènes, c'est-à-dire les conditions de travail ou la guerre. C'est au début des années 1950 que la notion de handicap s'est imposée ; parmi bien d'autres indices, soulignons que cette référence turfiste ne figure aucunement dans les débats autour de la loi sur « les grands infirmes et les aveugles » du 2 août 1949, mais fleurit dans des rapports au gouvernement [...] En cherchant une dénomination originale dans un domaine sportif et non dans la sémantique médicale ou sociale, se

285 Ebersold, S., *L'invention du handicap. La normalisation de l'infirmes*, CTNERHI, Paris, 1992.

286 Nomenclature et classification des jeunes inadaptés, 1946, Dr Lagache, avec le concours de MM. Dechaume, Girard, Guillemain, Heuyer, Launay, Male, Préaut, Wallon, Sauvegarde, no 2, 3, 4. page 1, in Stiker, H.-J., *op. cit.*, page 466.

met en place, dans les représentations sociales, une figure neuve de l'infirmité. »²⁸⁷

Si la Première guerre mondiale a infléchi le discours sur l'inadaptation, c'est la seconde qui a remis en cause l'essentialisme. L'invasion dans le vocabulaire du terme handicap correspond à la volonté sociale que les infirmes (re)deviennent performants, grâce aux techniques de réadaptation, de réparation, de compensation. Une nouvelle course, de nouvelles chances s'ouvrent. La métaphore sportive s'élargit en un véritable modèle de traitement des personnes handicapées :

« En rapportant le phénomène d'infirmité à celui du handicap en sport, l'époque « intégrait », idéologiquement, l'infirmité qui n'échappe plus aux règles valables pour tous. Les invalides devenus handicapés sont vus comme des citoyens à « per-former ». La figure du handicap est une manière de penser la non-conformité dans les limites de la raison productiviste et technologique, donc aussi de la rendre admissible, en achevant sa socialisation. »²⁸⁸

Ebersold, dans *L'invention du handicap. La normalisation de l'infirmes* (1992), analyse les conditions sociales de production du handicap et de l'appellation « handicapé ». Il fait le constat que ce terme est relativement récent et ne s'est imposé en France qu'à partir des années 1960.

Il montre en particulier une évolution en trois phases au niveau législatif. Jusqu'aux années 1950 est véhiculée une image de l'infirmes dont on ne retient que l'incapacité qui le caractérise. Les lois de 1957 et 1963 témoignent d'un souci de réadaptation. L'infirmes n'est plus un incapable, un invalide, mais quelqu'un qui possède des aptitudes qu'il convient de développer, qui peut être intégré dans le monde du travail. A partir des années 1970, avec les lois de 1971 et surtout de 1975, s'opère un processus de normalisation.

L'infirmes est devenu théoriquement un membre à part entière de la société, laquelle, par ailleurs, peut être responsable de son état ; il dispose de droits identiques à tout un chacun, et doit être déculpabilisé, lavé de tout soupçon quant aux causes de sa déficience.

La solidarité nationale est promue au rang d'objectif et une logique médico-administrative se substitue à la logique médicale : est considérée comme handicapée toute personne reconnue comme telle par les instances administratives créées à cet effet, même si l'action de celles-ci reste légitimée par des spécialistes qui, avec le diagnostic médical, gardent un rôle primordial.

287 Stiker, H.-J., *op. cit.*, page 467.

288 Stiker, H.-J., *op. cit.*, page 467.

La nouvelle définition, qui s'élabore après la Seconde guerre mondiale en France, administrative du handicap vise à assurer à l'État la possibilité de maîtriser la gestion de la déficience. Ebersold met à jour que cette transformation de définition doit pour beaucoup aux luttes entre spécialistes médicaux et spécialistes du social, entre médecins, psychologues et travailleurs sociaux.

2.7. La tentative de reconfiguration de 2001

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a, en 2001, produit un document sur la conception du handicap au niveau mondial : la Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF ou CIH-2).

Elle se substitue à la Classification Internationale des Déficiences, Incapacités, Handicaps (CIDIH ou CIH) datant de 1980²⁸⁹. Nous ne reprendrons ici que quelques éléments de celle-ci pour montrer une inclinaison qui se voudrait nouvelle²⁹⁰.

La CIH, ou classification de Wood, du nom de son concepteur, a été élaborée dans les années 1970. C'est en 1976 qu'elle a été entérinée par l'OMS et seulement en 1980 qu'elle fut publiée, en Anglais²⁹¹. Wood, professeur de médecine, a proposé un modèle à quatre niveaux : la maladie, la déficience, l'incapacité et le désavantage social.

Ainsi, chaque niveau suit l'autre selon une logique médicale relativement traditionnelle. C'est la maladie qui cause la déficience qui elle-même rend un individu incapable de remplir certaines tâches, cela lui procurant un désavantage dans la vie sociale, face aux autres individus ne souffrant d'aucune maladie ou incapacité.

Un tel modèle a pour but d'intervenir socialement en faveur des personnes handicapées. Ce modèle permet de décrire et de recueillir des informations indispensables pour la mise en place d'une stratégie d'aide et de soins. Ainsi, cette classification se fonde sur le modèle médical et s'arrête à la santé de la personne handicapée au sens strict.

Comme l'explique Chapireau, la CIDIH a apporté des bénéfices.

289 A ce sujet, voir : OMS, *Classification Internationale des Handicaps : Déficiences, Incapacités, Désavantages*, INSERM, CTNERHI, PUF, Paris, 1993.

290 Sur ces points, voir le document officiel : OMS, *Classification internationale, du handicap et de la santé*, 2001. <http://www.who.int/icidh>. Consulté le 12.05.2011.

Également : OMS, UNESCO, BIT, Une stratégie de réadaptation, d'égalisation des chances, de réduction de la pauvreté et d'intégration sociale des personnes handicapées. Document d'orientation 2004, [en ligne] http://whqlibdoc.who.int/publications/2005/9242592382_fre.pdf, consulté le 12.05.2011. Le titre à lui seul apparaît tout à fait explicite. En outre, les institutions mobilisées et alliées pour cette politique mondialisée montrent que l'enjeu se situe sur l'accès à l'emploi.

291 Chapireau, F., La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, in *Gérontologie et société*, 2001/4, N° 99, pp. 37-56.

« En médecine de rééducation, la distinction entre déficience et incapacité a été très féconde, de même que l'accent mis sur l'importance de l'environnement matériel. Chez les personnes âgées, les possibilités d'amélioration des déficiences et des incapacités sont modestes ou nulles ; dès lors, l'essentiel de l'effort porte sur la diminution du désavantage social. [...] En rhumatologie, la situation est souvent analogue. Pour les démographes, la notion d'espérance de vie sans incapacité a donné lieu à de nombreux travaux, montrant par exemple que l'allongement de l'espérance de vie dans les pays développés s'accompagne d'un allongement de l'espérance de vie sans incapacité. En santé mentale, la classification de Wood a permis d'aborder sans clivage les troubles psychopathologiques et leurs conséquences, alors que l'organisation des dispositifs en France oblige, avant d'aider une personne, à décider si elle sera malade (c'est-à-dire relevant du secteur sanitaire), handicapée (secteur médico-social), en danger moral (protection judiciaire de la jeunesse), etc... »²⁹²

Par ailleurs, l'administration française s'appuie très largement sur cette classification, puisque l'un des buts de cette classification est de permettre aux décideurs politiques de choisir quelles sont les priorités en matière de santé publique.

Pendant plus de vingt ans, la CIH sera utilisée. La révision qui va s'opérer dans les 1990 va s'orienter d'une manière particulière. Pour les rédacteurs de la CIH-2, le handicap n'est pas un simple attribut de la personne, mais un ensemble complexe d'éléments constituant la place de la personnes handicapée.

« L'objectif de ces experts vise le militantisme, selon une inspiration plutôt nord-américaine. Ils écartent l'idée d'une « attention spéciale » portée aux personnes les plus en difficulté, au profit d'une attention universelle portée à tous. Dans un autre article, les mêmes auteurs énoncent que la CIF, qui n'était pas encore désignée sous cet acronyme, « enlève la séparation artificielle et inutile entre « les handicapés » [the disabled] et tous les autres et rend possible l'étude des obstacles à la pleine participation que la société crée ». En langage militant, cela donnerait : « Nous sommes tous des personnes handicapées. » »²⁹³

Ainsi, désormais, il convient d'adapter l'environnement à la personne déficiente. A une vision s'inspirant de la maladie, cette classification se veut universaliste, décrivant le fonctionnement humain en général. En conséquence, la CIF retient qu'il s'agit désormais de permettre à toutes et à tous de participer à toutes les activités de la vie humaine. Il s'agit bel et bien d'inclusion. Dans le même temps, des anthropologues²⁹⁴ ont montré que le handicap ou la déficience ne sont pas perçus de la même façon, montrant même que dans « beaucoup de cultures, on ne peut pas être “handicapé” pour la raison simple que le “handicap” n'existe pas

292 Chapireau, F., *op. cit.*, page 40.

293 Chapireau, F., *op. cit.*, page 43.

294 Stiker, H. J., *op. cit.* & Ingstad, B., Whyte, S., *Disability and culture*, University of California Press, Berkeley, 1995.

en tant que catégorie reconnue »²⁹⁵.

« La difficulté dans la démarche de Üstün [dirigeant la rédaction de la CIF] se situe dans le choix d'un moyen d'action uniforme : la modification d'un environnement décrit partout sur les mêmes bases. Autrement dit, Üstün préjuge de la priorité d'action, au lieu de rechercher un moyen de faire le mieux possible des choix divers dans des situations diverses. Après avoir donné en exemple [...] la législation des États-Unis d'Amérique, il se place dans une contradiction difficile à surmonter lorsqu'il affirme que ses conclusions sont valables dans tous les contextes culturels. »²⁹⁶

Il nous apparaît que la dimension politique militante est à prendre en compte plus particulièrement. En effet, la pression, particulièrement aux États-Unis, de certaines associations de personnes handicapées a suscité une certaine orientation de la recherche dans ce domaine, et donc de la CIF, oubliant que toute catégorie sociale s'inscrit dans une culture, car elle est le produit du social et des représentations à l'intérieur de celui-ci. D'ailleurs, les États-Unis ont tenu une place essentielle au financement des recherches qui ont donné lieu à la CIF. Chapiro, en outre, conclue son article sur la place de ces associations.

« C'est dire qu'on ne saurait trop insister sur l'importance considérable des mouvements de personnes handicapées, dont plusieurs ont été associés à la mise au point de la CIF, soit dans des groupes particuliers, soit au sein des diverses recherches conduites par les centres participant à la révision et à la recherche CAR, y compris en France. Pour certains de ces mouvements, il ne s'agissait de rien moins que d'un renversement de point de vue : au lieu d'un handicap porté par la personne et soumis à une définition énoncée par des spécialistes, il s'agit désormais de mettre l'accent sur la société qui n'accueille pas équitablement tous ses membres et crée des différences sociales évitables. [...] A l'avenir, il est possible que des courants divers, mais se réclamant tous de la CIF, exercent une influence groupée. Leur point commun pourrait se trouver dans la nouveauté de la CIF par rapport à la CIH : l'accent a cessé de porter sur la solidarité et sur l'action publique et s'est déplacé vers les droits de la personne et vers l'action des groupes militants. Cette évolution dépasse le simple cadre d'une classification : elle fait écho à un vaste mouvement contemporain. Plus qu'un outil utilisable concrètement, la CIF pourrait devenir une référence emblématique de cette transformation sociale en cours. »²⁹⁷

Barral²⁹⁸ rappelle qu'une mobilisation sociale prend naissance dans les années 1970. En Europe et en Amérique du Nord, émergent de mouvements organisés par des personnes handicapées. Ils s'inscrivent dans la mouvance des mouvements sociaux qui agitent les pays

295 Ingstad, B., Whyte, S., *op. cit.*

296 Ingstad, B., Whyte, S., *op. cit.*, pages 47-48.

297 Ingstad, B., Whyte, S., *op. cit.*, page 55-56.

298 Barral C., Reconfiguration internationale du handicap et loi du 11 février 2005, in *La lettre de l'enfance et de l'adolescence* 2008/3, N° 73, pages 95-102.

occidentaux à cette période.

Pour de nombreuses personnes handicapées, la domination est incarnée par l'institution spécialisée. C'est dans l'action concrète et l'expérimentation de formes de vie et de soutien alternatives comme la création de foyers autogérés, le développement de services de transport adaptés ou des formules d'intégration dans des communautés en Suède, au Danemark ou aux Pays-Bas que se forme cette lutte.

D'autres mouvements se consacrent à une analyse politique critique de l'organisation sociale et des politiques publiques qui génèrent la ségrégation. C'est le cas en particulier de la *Union of Physically Impaired Against Segregation* (UPIAS), en Angleterre. Avec l'*Independent Living Movement*, créé à l'initiative d'étudiants handicapés de l'université de Berkeley, se mettent en place des centres de ressources pour une vie autonome.

Lorsque la CIDIH est publiée par l'OMS en 1980, elle est en profond décalage avec les mouvements sociaux des personnes handicapées au cours des dix années précédentes. Et Barral voit une nette différence concernant la CIF de 2001 :

« Évitant le réductionnisme et la mise en opposition des modèles individuel et social du handicap, la nouvelle classification articule les deux en un modèle conceptuel multidimensionnel qui définit le handicap comme le résultat de l'interaction entre les caractéristiques individuelles de la personne et les caractéristiques des environnements dans lesquels elle évolue, reconnaissant ainsi la pluricausalité, individuelle et environnementale, des situations de handicap. »²⁹⁹

Mais Stiker ne considère pas tout à fait de la même façon cette nouvelle classification :

« À cette approche du handicap et de la santé correspond une anthropologie fonctionnaliste, d'une part, et individualiste, d'autre part. Les items de la CIF sont éloquentes : ils comportent de nombreuses formulations de fonctions dans les trois ordres du corps, de l'activité et de la participation, ce qui démontre que le domaine proprement psychique est absent et que la CIF est fondée sur une anthropologie comportementaliste, adaptative, conventionnelle. »³⁰⁰

Pour lui, la CIF « rabat les questions du handicap au niveau du « management ». La question essentielle est celle de la conformité aux règles de la bonne performance, qui est aussi condition du bien-être »³⁰¹. En fait, l'OMS serait en train de récupérer les velléités associatives d'une vie meilleure et les revendications d'une certaine égalité de traitement.

299 Barral, C., *op. cit.*, page 101.

300 Stiker, H.-J., *op. cit.*, page 467.

301 Stiker, H.-J., *op. cit.*, page 467.

« Mais la ruse, dans un document comme la CIF, est de traduire cette revendication en termes d'individu consommateur, dont il faut satisfaire la santé, le bien-être, l'accès aux biens de tous. Les désignations sont peut-être en décalage avec les demandes et les désirs des personnes handicapées, mais la société fantasme dans l'infirmité, et fantasme l'ordre qui règne en elle, comme elle le fait dans d'autres cas. »³⁰²

Autrement dit, les revendications sont réinterprétées selon les conceptions dominantes actuelles dans lesquelles l'individu est avant-tout un consommateur et où le handicapé doit être considéré comme un consommateur comme les autres. Plus les personnes déficientes seront incluses à ce système, moins elles seront nombreuses à vouloir changer l'ordre social, dans les contextes locaux qui sont les leur.

302 Stiker, H.-J., *op. cit.*, page 469.

3. Education et excellence : les fonctions sociales du sport. Des pôles contradictoires

Murphy, Dans *Vivre à corps perdu*, a inséré de nombreuses photographies de handisportifs. Par ce procédé, il montre que les personnes handicapées en faisant du sport vont à l'encontre de cette image d'immobilité et d'incapacité souvent présente dans les représentations.

On peut constater un apparent paradoxe entre une activité fondée sur l'inégalité de résultat et son utilisation pour donner confiance, permettre la construction identitaire et renforcer – ou créer, le lien social. Le sport est devenu un outil de réhabilitation et de réintégration sociale au cours du XX^{ème} siècle.

Souvent, les auteurs donnent au sport une fonction sociale. On peut en voir deux. La première est l'outil d'intégration et la seconde l'idéal de justice face à la performance. Pour Duret (2009), la compétition peut être un facteur de socialisation utilisé par les acteurs d'une manière différente que celle attendue :

« En sortant du collège, Sylvain joue sur Internet ; c'est moins pour battre ses adversaires que pour prolonger le temps de la rencontre amicale avec ses camarades. Quand il fait ses devoirs avec application, c'est moins pour gagner des places dans le palmarès de sa classe que pour faire plaisir à sa mère. Quand il va au club de basket, c'est moins par envie d'en découdre avec les équipes adverses que pour écouter les dernières bonnes blagues de ses copains. [...] Nul n'empêche Sylvain de s'appropriier à travers des pratiques compétitives des moments d'amour et d'amitié. »³⁰³

Le plaisir de l'action motrice ou de la pratique sera d'autant plus grand que les relations avec les partenaires de partie ou d'entraînement seront meilleures. Comme dans toute socialisation, la prise de plaisir dans un contexte social a pour effet le souhait de continuer à pratiquer. Ainsi, plus qu'une opposition, activité et liens tissés sont souvent imbriqués dans une sociabilité qui détermine pour beaucoup le temps de pratique d'une personne.

3.1. Le sport comme outil d'intégration : éduquer et se socialiser

Les compétitions handisports fondent leur existence sur des catégories de déficience. Les aveugles concourent les uns contre les autres, quelle que soit la discipline. Ils n'affronteront ni voyants, ni personnes en fauteuil roulant, au nom de l'équité. Certaines réglementations

303 Duret, P., *Sociologie de la compétition*, Armand Colin, Paris, 2009, page 120.

handisports permettent à des valides de concourir sous certaines conditions même si la tension entre performance et solidarité, propre à l'activité sportive, reste difficile à régler. Pour Bui-Xuan, les activités sportives adaptées³⁰⁴ sont elles-mêmes un indicateur important :

« Elles sont à la fois la garantie et l'aboutissement d'une nouvelle considération des personnes handicapées mentales, capables donc d'être éduquées, mais aussi capables de travailler et par là-même capables d'apprécier le loisir. »³⁰⁵

Le sport aurait comme utilité de changer le regard porté par l'ensemble de la société sur les handicapés mentaux, tout comme Murphy tente de le montrer avec les photographies qu'il a insérées dans son ouvrage. De manière plus centrée sur la pratique, certains considèrent que la compétition elle-même a son utilité :

« Rien ne prouve qu'il soit souhaitable pour des individus de ne jamais pouvoir s'auto évaluer ou se comparer à d'autres [...] Cela dit, si l'on continue avec un regard social et institutionnel plus élargi, l'analyse des finalités et des contenus souhaitables pour le sport adapté, on est amené à encore souligner et mettre en valeur le rôle irremplaçable qu'y tiennent les pratiques sportives. »³⁰⁶

La pratique de la compétition serait elle-même l'outil d'intégration, par excellence. Anne Marcellini rejoint cette idée générale que le sport est un outil d'intégration de la même manière que Murphy :

« Faire du sport pour une personne handicapée se pose comme acte de lutte contre un système d'images tellement puissant qu'elle l'a souvent elle-même intégré. »³⁰⁷

Dans *Des vies en fauteuil... Usages du sport dans des processus de déstigmatisation et d'intégration sociale*, la question de cette fonction d'intégration est posée, via des observations et des entretiens de basketteurs en fauteuil roulant.

304 Le sport adapté concerne toujours les handicapés mentaux, alors que le handisports les personnes handicapées physiques. On trouvera cette distinction institutionnalisée à travers les fédérations française handisport (FFH) et fédération française de sport adapté (FFSA). On peut comprendre cette distinction sur le degré préjugé d'autonomie et de capacités cognitives. Mais, surtout, tandis que la FFH a été créée *par* des personnes déficientes, des mutilés de la Seconde guerre mondiale, la FFSA a été constituée *pour* les personnes handicapées mentales, *par* des professionnels.

305 Bui-Xuan, G., Les enjeux et les objectifs des activités physiques et sportives avec les déficients mentaux, in Brunet, F., Bui-Xuan, G., *Handicap mental, troubles psychiques et sport*, FFSA-AFFRAPS, Clermont-Ferrand, 1999, page 286.

306 Bluteau, S., Pourquoi de la compétition en sport adapté ?, in Brunet, F., Bui-Xuan, G., *Handicap mental, troubles psychiques et sport*, FFSA-AFFRAPS, Clermont-Ferrand, 1999, pages 237-240.

307 Marcellini, A., *op. cit.*, page 191.

Pour Marcellini, d'une manière générale, le processus d'intégration contient une part de renouvellement de ce qui existe antérieurement. Il s'agit d'ajustements réciproques entre des éléments qui se modifient les uns les autres pour un nouveau tout. « C'est une mayonnaise réussie, le produit final « tient », il a « pris », il contient chacun des ingrédients mis ensemble, en offrant un visage tout à fait nouveau dont chacun est partie intégrante, au sens littéral. »³⁰⁸

Elle pose l'hypothèse que l'affirmation des personnes stigmatisées par une déficience se fait par le sport. Il devient un support de la déstigmatisation, permettant d'accéder à une identité personnelle et sociale positives. Ce processus individuel de déstigmatisation est rendu possible grâce aux rencontres avec les anciens du club. Par le biais de cet espace, on assiste à l'apprentissage de la vie d'adulte ayant une déficience physique.

L'autre, l'ancien, permet d'être informé, de dépasser ses appréhensions et finalement de s'engager dans un projet préalablement considéré comme impensable, comme la vie de couple ou travailler. Il s'agit d'une sortie du cocon familial que l'on s'impose pour éviter enfermement et passivité. On peut même parler de véritable socialisation secondaire :

« Inconsciemment, peut-être, c'est l'apprentissage d'une vie d'adulte handicapé qui est en jeu à ce moment là. »³⁰⁹

Les personnes en fauteuil mettent au point des façons de faire qui se calquent sur les valides, comme le fait de croiser les jambes, par exemple, donnant le sentiment d'une interaction habituelle. Les personnes en fauteuil apprennent progressivement à interagir avec les valides, en prenant un rôle actif et donc à rendre plus claires les interactions pour les personnes valides.

C'est bien pour cela que Marcellini reprend Goffman, tout en s'en distanciant, en parlant de processus de déstigmatisation : ce sont les acteurs eux-mêmes qui ont compris que l'intégration sociale passait souvent par la théâtralisation du social et par le fait de ne pas gêner le bon déroulement des différents rituels quotidiens.

D'une manière tout à fait générale, le sport ainsi utilisé est un outil d'éducation ou de socialisation, que ce soit par les participants eux-mêmes, comme dans le handisport, ou par les éducateurs, comme dans le cas du sport adapté.

Il est une autre fonction sociale supposée du sport qui complète celle-ci, dans la mesure où elle reprend l'autre fondement du phénomène sportif : la performance et son idéal de

308 Marcellini, A., *op. cit.*, page 30.

309 Marcellini, A., *op. cit.*, page 99.

justice, fondé sur l'égalité des chances. Il nous apparaît que l'évoquer, dans l'optique qui est la nôtre dans cette recherche, permettra de montrer en quoi l'utilisation de la métaphore sportive est synonyme de performance et surtout de justice sociale.

3.2. Idéal de justice et performance : l'illusion du sport au service de la paix sociale

Ehrenberg montre que la métaphore sportive est omniprésente. Le sport rend tangible une justice inexistante dans la vie sociale. « Nous sommes en principe égaux et en pratique hiérarchisés en fonction de principes non égalitaires parce que nous vivons dans une société stratifiée : les positions inaccessibles sont d'autant plus nombreuses que l'on descend dans la hiérarchie sociale. »³¹⁰

Le sport vient résoudre cette contradiction en mettant en scène un individu quelconque qui sort de l'anonymat et triomphe. Son triomphe, il le doit à lui-même, mais aussi parce que les règles du jeu sont les mêmes pour toutes et tous.

« L'illusion réaliste [...] résout en imagination, c'est-à-dire sans rien modifier du paysage des structures sociales, un des dilemmes centraux de la condition démocratique, de notre expérience subjective et ordinaire de la vie : la tension entre égalité de principe des hommes et leur inégalité de fait. La compétition sportive dénoue cette tension en la rendant non contradictoire. »³¹¹

Ce serait pour cette raison que le sport rencontrerait un tel succès médiatique. On peut en effet remarquer que, souvent, les scandales dans le sport professionnel sont liés à une inégalité de départ entre les participants, notamment par le dopage ou les affaires de corruption.

Parlebas présente d'autres éléments pour rendre compte de cet idéal. La majorité des sports aujourd'hui médiatisés et institutionnalisés sont, du point de vue de la théorie des jeux, des duels symétriques à somme nulle.

« De nombreux jeux traditionnels sont des jeux « à somme non nulle », ce qui traduit le fait que les intérêts des pratiquants ne sont pas radicalement antagonistes [...] On peut formuler l'hypothèse que dans les rencontres sociales exemplaires que sont devenues les rencontres sportives, le choix quasi exclusif du duel a pour fonction de supprimer l'apparition perturbante d'effets pervers. »³¹²

310 Ehrenberg, A., *Le culte de la performance*, Calmann-Lévy, Paris, 1991, page 39.

311 Ehrenberg, *op. cit.*, page 40.

312 Parlebas, P., *op. cit.*, page 116.

Ainsi, les jeux dits traditionnels ne peuvent pas rendre compte de cette idéal de justice. Nous avons vu que le jeu de capoeira se rapproche de cette structure asymétrique entre les joueurs.

Queval, dans *S'accomplir ou se dépasser*, poursuit cette analyse à partir d'affaires de dopage, dont celle de Festina, en 1998. Elle analyse les changements, au niveau européen, dans le rapport au corps des individus, notamment par l'intermédiaire du sport. Pour elle, il s'agit de maîtriser son corps, afin de construire son identité et prendre la responsabilité de son destin.

Ce but est marqué par une contradiction profonde, l'accomplissement contre le dépassement de soi, dont l'analyse permet de montrer ce que représente le sport dans nos sociétés.

Dans *De la gymnastique aux sports modernes*, Jacques Ulmann, en 1969, rend compte d'une différence entre mondes antique et actuel qui tient, dans le rapport au corps, d'un côté de l'accomplissement de soi et de l'autre du dépassement de soi.

Pendant l'Antiquité, la gymnastique s'est développée à partir de pratiques existantes et fut théorisée tardivement. Dès sa création, le sport est conçu comme un jeu, mais aussi une formation de l'individu à des règles sociales marquées par la compétition et la performance.

C'est d'ailleurs le but de Thomas Arnold, comme l'indique Jacques Ulmann, lorsqu'il prend la direction de collège de Rugby en 1828.

Sa pratique renvoie à la fois à l'exercice spirituel d'une amélioration de soi et à l'exploration et la conquête du monde. Cette tension est présente dans l'ensemble des institutions qui encadrent et animent la pratique sportive.

Pour Queval, alors même qu'il est de plus en plus isolé des autres pratiques, le sport de haut niveau apparaît ainsi comme un miroir du sport de masse. Il fonctionne selon les lois du marché et incarne les travers de la société du spectacle dont les valeurs suprêmes sont l'apparence et la performance. Et la tension devient palpable entre l'imaginaire du corps en bonne santé et la réalité du dopage.

L'affaire Festina marque une date cruciale dans la perception du dopage et du sport. Soudainement, c'est toute la société qui s'est sentie concernée par le dopage sportif, comme la menace d'un certain nombre de valeurs dont le sport a été investi au cours du temps.

Autant pour Queval que pour Ehrenberg, la consommation de produits chimiques s'est imposée dans l'ensemble de la société. Ce fait laisse penser que le dopage n'est pas une affaire réservée à l'élite des athlètes. La complexité de la perception du phénomène tient de la tension qui existe dans la perception du sport, qui est à la fois le siège de l'égalité des chances

et du *fair-play* en même temps qu'un temple de l'excellence et de la domination des autres autour duquel les marchands et les politiques tissent des enjeux importants.

En fait, on s'aperçoit que la figure du sportif occupe une place à part dans l'imaginaire collectif de par cette tension entre équité et excellence qui semblent être, en pratique, deux processus opposés.

On remarquera que ces deux fonctions sociales – éducative et d'idéal – s'entremêlent. D'ailleurs, que ce soit Ehrenberg, Queval, Duret ou d'autres, nombreux sont les auteurs à rendre compte de l'importance de la compétition entre les individus dans de nombreux domaines de la vie sociale.

De nos jours, la socialisation des enfants et des adolescents passe souvent par le biais de la confrontation sportive et, plus encore, par la compétition scolaire qui, elle, n'est pas toujours équitable. La pratique du sport permet de rendre de manière tout à fait explicite que le jeu social a des conséquences et qu'il existe tout autant une hiérarchie dans le sport qu'en dehors.

Sport et déficience, depuis l'avènement du terme handicap, sont liés. D'un côté, les regroupements, comme la FFSA, tentent de mêler éducation et performance, de manière parfois délicate, afin de permettre une meilleure socialisation future des personnes handicapées mentales. De l'autre, le terme handicap lui-même est une métaphore indiquant qu'il s'agit de remettre les personnes handicapées dans la vie sociale, elle-même fondée sur la concurrence entre les individus.

Il est une idéologie qui voudrait faire voler en éclat certaines stratifications sociales, l'éducation inclusive, tout en évitant de penser le social à partir de la compétition et donc de l'exclusion sociale.

4. Non-discrimination plus action positive font l'inclusion sociale

Tel est le titre de la déclaration en faveur des personnes handicapées signée par l'Union Européenne à Madrid, en 2002. Le terme d'inclusion sociale renvoie à une certaine idéologie, dont l'UNESCO fait la promotion depuis une vingtaine d'années.

L'idée est de changer les mentalités partout où cela est possible. Cette idéologie renvoie aux politiques du développement, regroupant des populations très diverses, ayant pour point commun d'être rejetées par les autres groupes sociaux. Ainsi, les handicapés sont maintenant intégrés à un conglomérat de peuples qui voient leur identité construite à partir de cette même expérience de l'exclusion. En effet, tout comme les Roms, les handicapés doivent être inclus – et non pas intégrés – tels qu'ils sont.

Au-delà d'une injonction irréalisable, c'est le refus de la volonté de la normalisation à l'oeuvre qui est ici exprimé. On remarquera que c'est bien l'éducation qui est inclusive. Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'il faut apprendre aux excluants à vivre en société, c'est-à-dire à s'adapter et à accepter la concurrence sociale de ceux qu'ils excluent pour se rendre la vie moins difficile.

4.1. Qu'est-ce que l'éducation inclusive ?

L'UNESCO a fait de l'éducation inclusive son projet phare pour les populations dites vulnérables³¹³. En incluant les personnes handicapées mentales aux classes dites ordinaires, les politiques espèrent permettre, par la co-présence physique, un rapprochement entre des populations hétéroclites.

Avec l'éducation inclusive, il s'agit de lutter contre la stigmatisation. Dans le même temps, cette politique est confrontée à des « dilemmes »³¹⁴ ou à des effets pervers. L'UNESCO, depuis 1994 et le *Salamanca Statement*, considère l'éducation inclusive comme le principal outil d'intégration. Ainsi, sur son site, on peut lire :

« L'éducation inclusive est fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. [...] Elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est [...] de favoriser la cohésion sociale. »

313 UNESCO, *L'éducation inclusive*, 2010. <http://www.unesco.org/fr/inclusive-education/>.

314 Michailikis, D., Reich, W., Dilemmas of inclusive education, in *Alter – European journal of disability research*, 3/2009, N°1, page 24.

En avril 2002, pendant la présidence de l'Espagne à l'Union Européenne, a été signée la déclaration dite de Madrid. Nous pouvons notamment lire dans cette déclaration :

« À l'instar de nombreuses régions du monde, l'Union Européenne s'est départie, ces dernières décennies, d'une philosophie paternaliste à l'égard des personnes handicapées, au profit d'une approche visant à leur donner les moyens de gérer par elles-mêmes leur propre vie. »

Ainsi, les personnes handicapées seraient devenues progressivement actrices de leur propre vie. Cette déclaration a marqué de son empreinte les politiques publiques des années suivantes dont témoigne la loi de 2005 sur les droits des personnes handicapées, mais jusqu'à quel point ? Calin nous explique, concernant l'accueil des élèves handicapés à l'école :

« Il s'agit bien là d'un établissement *de référence* et pas nécessairement d'un établissement *d'accueil* [...]. C'est une décision à portée symbolique forte, pas une remise en cause de la palette [...] héritée de notre longue histoire en ce domaine : intégrations individuelles en classes ordinaires certes, mais aussi classes spécialisées en milieu scolaire ordinaire et scolarisation en établissements spécialisés. »³¹⁵

Ainsi, la loi ne fait qu'entériner le système existant. D'ailleurs, en fait :

« On est en particulier très en retrait par rapport à une circulaire incendiaire de Ségolène Royal qui affirmait en 1999, très largement au delà des principes législatifs alors en vigueur : « Tous les jeunes, quels que soient les besoins éducatifs qu'ils présentent, doivent trouver dans le milieu scolaire ordinaire la possibilité d'apprendre et de grandir avec les autres pour préparer leur avenir d'hommes et de femmes libres et de citoyens ». »³¹⁶

Pour autant, aux yeux de Serge Ebersold, cette loi change la donne, mais :

« Par exemple, il existe un certain nombre de mesures législatives qui prévoient du soutien... Mais de quel soutien s'agit-il ? Est-ce un soutien légitimé par un statut particulier de la personne ? Ou est-ce un soutien parce que cela va permettre à l'élève de réussir ? C'est un élément important, cela place la question de la réussite au coeur de la légitimité du soutien, au coeur de la légitimité de l'école. »³¹⁷

Nous ne sommes plus tout à fait dans ce que l'éducation inclusive semble imposer de prime abord. Dans des termes plus sociologiques, la théorie inclusive voudrait refaçonner les

315 Calin, D., Comprendre la loi de février 2005 sur les droits des personnes handicapées, in *Enfances & psy*, 4/2005, N°29, pages 195-196.

316 Calin, D., *op. cit.*, page 197.

317 Ebersold S., La nouvelle loi change radicalement la place du handicap pour l'école, *Reliance* 2006/4, N° 22, page 37.

configurations sociales, c'est-à-dire changer les règles du jeu. Une fois qu'il est question d'en faire des textes normatifs, juridiques – et qui fixent donc les règles du jeu de façon concrète – l'inclusion ne prime plus.

Michailikis et Reich, concernant l'école en Suède, remarquent que les relations amicales restent rares quand les enfants atteints de déficience sont intégrés dans les classes ordinaires. D'une façon générale, la co-présence physique seule ne permet pas l'apparition d'interactions relationnelles fortes. Pour eux, ces problèmes relationnels peuvent causer de graves troubles. Nous en arrivons dès lors à un effet pervers.

En Suède, le système éducatif est relativement différent de celui en vigueur en France. Pourtant, on trouve des problématiques similaires. Avec Michailikis et Reich, on peut remarquer d'abord que, comme en France, plutôt « que de simplement fusionner deux classes, [...] les écoles suédoises appliquent généralement le principe d'intégration individuelle »³¹⁸.

Cette intégration se fait habituellement de manière progressive et les auteurs remarquent justement que l'inclusion directe pose un problème de taille dans un tel cadre. « À première vue, les enfants semblent être inclus dans l'interaction en classe dès qu'ils sont autorisés à participer. [...] Tous les troubles interactifs peuvent être simplement attribués à des attitudes « négatives » ou au manque de connaissances sur le handicap. »³¹⁹

En fait, pour eux, cette attitude « négative » révèle autre chose, de plus profond. « Au lieu d'inclure les élèves handicapés, cette façon [d'intégrer] ne marque donc pas seulement les *outsiders*, mais [est vécue] comme un fardeau pour le reste de la classe. Le problème est, le cas échéant, renforcé par le fait que les résultats des élèves normaux sont l'objet d'évaluations, tandis que les *outsiders* sont perçus comme épargnés par ces évaluations. »³²⁰

Au fond, les élèves handicapés sont disqualifiés et sont donc exclus, alors que l'inclusion est réelle. Ce constat est souvent relevé par les auteurs travaillant sur l'inclusion sociale dans les activités physiques ou en éducation physique. C'est pour cela que certains font des préconisations. En effet, dans la danse, « le risque domine de prendre le rôle de « corps-prothèse », de se retrouver en position mineure de « faire-valoir » du danseur ayant un handicap »³²¹. La danse, bien loin de briser les stéréotypes, peut causer un renforcement de stigmatisme.

Dans un autre sens, en cours d'éducation physique, le système de notation est modifié, posant peut-être le même problème qu'en Suède, cette fois du côté des enseignants. «

318 Michailikis, D., Reich, W., *op. cit.*, page 39.

319 Michailikis, D., Reich, W., *op. cit.*, page 38.

320 Michailikis, D., Reich, W., *op. cit.*, page 40.

321 Brunaud, I., Le corps, la danse, le handicap, in *Vie sociale et traitements*, 2007/4, N° 96, pp. 54-57, page 96.

L'évaluation d'adolescents en situation de handicap serait davantage un vecteur de mésestime de soi et de découragement que de reconnaissance si elle n'était pas adaptée à leurs possibilités. [...] Il y a là de quoi ébranler la représentation que des enseignants se font de l'égalité. Certains sont choqués que des candidats aux examens ne soient pas soumis aux épreuves « normales », ainsi que l'autorisent, et même le préconisent, les textes officiels. »³²²

Dès lors, et comme en Suède, l'inclusion sociale se fait au prix d'évaluations moins exigeantes pour les handicapés mentaux. L'inclusion heurte en profondeur les représentations en vigueur dans de nombreux domaines, dont le champ scolaire, milieu compétitif au demeurant, temple de l'égalité des chances.

A contrario, certains groupes de pairs ont su tirer parti de certains lieux et espaces, pour engager un processus de déstigmatisation déjà évoqué. L'important, dans l'ouvrage d'Anne Marcellini, c'est qu'il s'agit de pairs, c'est-à-dire de basketteurs en fauteuil roulant qui se transmettent les « ficelles du métier » d'acteur social en fauteuil roulant.

C'est l'inverse même de l'inclusion sociale. Nous ne sommes pas non plus dans l'éducation par des personnes extérieures à ces groupes auto-constitués et auto-gérés. Autrement dit, ce sont les acteurs sociaux les premiers concernés qui ont ici construit *via* le club de basketball, un véritable établissement de socialisation spécialisée.

Mais concernant l'école, les obligations légales et surtout morales, de l'inclusion forcent les acteurs du système d'éducation et de l'enseignement spécialisé à changer de paradigme. Cela ne va pas sans difficulté.

4.2. L'éducation des enfants handicapés en France : les difficultés de passer d'une tradition ségrégative au modèle inclusif

L'histoire de l'éducation destinée aux enfants handicapés est une histoire de la séparation. En France, aux XVIIIème et XIXème siècles, tout comme dans d'autres pays européens, les premières interventions éducatives pour les enfants sourds et aveugles se réalisent dans des institutions spécifiques, avec notamment Valentin Haüy et Louis Braille pour l'éducation des aveugles ou l'abbé de l'Épée pour l'éducation des sourds.

Pour l'époque, cela représente un progrès considérable dans l'attention accordée à ces enfants, traduite en particulier dans la recherche de méthodes pédagogiques permettant la

322 Garel, J.-P., L'autonomie de collégiens présentant un retard mental : ses conditions de possibilité en éducation physique et sportive, IN *Reliance* 2007/2, N°24, page 40.

communication³²³.

La loi de 1909 sur les écoles autonomes et les classes de perfectionnement est l'aboutissement d'un processus de légitimation des experts promouvant une éducation spécialisée.

Comme l'écrivent Chauvière et Plaisance, « [l'histoire] de la prise en charge des enfants « irréguliers » montre maintenant des croisements et surtout des concurrences entre l'Éducation nationale, la Justice (des mineurs) et la Santé publique. Plus précisément, à la fin de la guerre, une triple disjonction s'impose entre le couple Santé/Justice et l'Éducation nationale, entre la question transversale de l'inadaptation et la question nationale scolaire et, concrètement, entre les éducateurs spécialisés et les instituteurs, dont certains sont cependant en voie de spécialisation depuis 1909, grâce au certificat d'aptitude à l'enseignement des enfants arriérés. »³²⁴

Chauvière et Plaisance décrivent la proposition inclusive actuelle comme une « intégration radicale »³²⁵ et constatent que, en « réalité, les segmentations n'ont pas disparu et c'est un second obstacle de taille, plus culturel que matériel »³²⁶.

Entre 1909 et aujourd'hui s'est développé le champ professionnel de l'éducation spécialisée, qui débute par les prémisses de l'obligation de scolarisation en France en 1882³²⁷.

Dès cette époque, la loi s'inquiète de l'éducation des personnes handicapées, cherchant à déterminer la manière d'assurer l'enseignement primaire aux sourds et aux aveugles, même si, à bien des égards, cette aspiration se fait à travers un enseignement séparé des classes ordinaires.

De 1908 à 1945, le champ de l'éducation séparé est déterminé par les classes de perfectionnement. Puis, dans les années 1950, est entériné le système d'enseignant spécialisé et d'institution adaptée et séparée³²⁸. Enfin, la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées va changer quelque peu la donne. À côté de l'enseignement spécialisé, est faite une place à l'intégration en classe dite ordinaire.

L'inclusion entre en contradiction complète avec les valeurs culturelles dominantes dans de nombreuses sociétés, notamment mues par le libéralisme, dans lesquelles la concurrence entre les individus est l'une des bases.

Belmont et Vérillon, dans un autre article, se penchent sur la manière de permettre

323 Chauvière, M., Plaisance, N., Les conditions d'une culture partagée, in *Reliance* 2008/1, N° 27, p. 31-44.

324 Chauvière, M., Plaisance N., *op. cit.*, page 34.

325 Chauvière, M., Plaisance N., *op. cit.*, page 36.

326 Chauvière, M., Plaisance N., *op. cit.*, page 37.

327 Lerch, D., Séparer, intégrer, inclure in *Ethnologie française*, 2009, 3, pp. 443-451.

328 Lerch, D., *op. cit.*, page 445.

l'application de cette nouvelle injonction sociale :

« L'évolution actuelle des conceptions concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap met l'accent sur la nécessité d'augmenter l'accessibilité de l'école. On mise en particulier, en France, sur le développement des possibilités d'accueil collectif : classe d'intégration scolaire (CLIS) et unité pédagogique d'intégration (UPI). Cependant le débat d'idées, soulevé ces dernières années par une politique d'intégration à la recherche de nouvelles orientations, a mis en évidence que les injonctions et les modifications structurelles ne suffisent pas, à elles seules, à susciter une nécessaire adaptation des pratiques professionnelles. »³²⁹

En effet, l'inclusion apporte la contradiction par rapport aux cultures libérales qui se sont imposées ces dernières décennies. Qu'en est-il au niveau de l'EPS ? « Au collège Pierre Mendès France, les élèves de l'UPI ne sont pas obligatoirement évalués par rapport aux critères appliqués aux autres collégiens. Il y a là de quoi ébranler la représentation que des enseignants se font de l'égalité. Certains sont choqués que des candidats aux examens ne soient pas soumis aux épreuves « normales », ainsi que l'autorisent, et même le préconisent, les textes officiels. »³³⁰

Pour Garel, comme pour tant d'autres, l'objectif fondamental de l'école inclusive est de favoriser la réussite de tous les élèves à l'école ordinaire. « De ce point de vue, l'attention se porte donc vers ceux qui sont trop souvent, de fait, l'objet de pratiques d'exclusion : les jeunes en situation de handicap et, plus généralement, ceux qui ont des besoins éducatifs particuliers [...] Par conséquent, on n'a pas à poser de conditions à l'accueil des élèves à l'école et en classe ordinaire : quelles que soient leurs capacités, tous y ont leur place à temps plein. »³³¹

On retrouve en fait les discours promouvant l'inclusion comme une méthode permettant d'intégrer l'ensemble des individus. Ce point de vue part d'une empathie affichée vis-à-vis des personnes handicapées, c'est-à-dire de groupes dominés. L'école doit pouvoir être un outil d'intégration d'un *maximum* de personnes.

Aujourd'hui, tous les champs de l'éducation tentent de s'approprier l'inclusion. Cela ne va pas sans quelques difficultés, comme relevé en Suède, notamment. Ce constat propre à la France peut être fait ailleurs et particulièrement au Brésil.

329 Belmont, B., Vérillon, A., Enjeux d'une formation en équipe dans une perspective d'éducation inclusive, in *Le Français aujourd'hui*, 2006/1, N°152, pp. 29-39.

330 Garel J.-P., *op. cit.*, page 40.

331 Garel J.-P., L'inclusion questionnée par l'enseignement en éducation physique et sportive, in *Reliance*, 2005/2, N°16, page 84.

4.3. L'inclusion sociale comme politique publique d'envergure : contre la tradition de l'éducation spécialisée

Il sera fait ici un rapide historique de l'émergence de l'éducation inclusive au Brésil. Pour ce faire, c'est la thèse de Suely Moreira Marques³³² qui sera en partie reprise. La chose peut-être la plus surprenante est la similitude du contexte de l'éducation spécialisée et maintenant inclusive en France et au Brésil.

Il existe cependant une différence fondamentale. En France, le processus engagé depuis plusieurs décennies, avec difficulté, semble-t-il, voit en l'inclusion une suite logique des politiques publiques et des initiatives locales. Au Brésil, contrairement à la loi de 2005 en France, le décret-loi de 2001 est totalement inclusif. Il va à l'encontre d'une tradition ségrégative d'un demi-siècle. Cette conception de l'éducation séparatrice est commune à beaucoup de pays occidentaux. Moreira juge « également nécessaire [d'évoquer] l'influence de la société française sur la société brésilienne, notamment concernant la question de l'éducation spéciale de la personne en situation de handicap »³³³.

En 1854, est créé l'institut impérial des garçons aveugles à Rio. En 1856, une école pour sourds est ouverte. Dans les années 1870-1880, les premières institutions accueillent des enfants handicapés mentaux les hôpitaux psychiatriques.

Dans les années 1920, naît l'Ecole Nouvelle. En 1950, on compte 65 établissements spécialisés dans tout le pays. A l'époque, deux courants dominant le monde de l'accueil d' « enfant à besoin spécifique »³³⁴ : les courants médico-pédagogique et psycho-pédagogique.

La ligue brésilienne de l'hygiène mentale est fondée en 1923. Au départ, il s'agit d'améliorer l'assistance aux malades mentaux. Deux ans plus tard, un changement s'opère. Il s'agira d'assurer « la prévention, l'eugénisme et l'éducation de la population »³³⁵. C'est dans cette période que des écoles spécialisées sont créées au Brésil. Moreira constate que, malgré « le caractère normatif, ségrégatif et ambigu des précurseurs brésiliens, c'est grâce à eux qu'apparurent les premières actions en faveur de l'éducation et de l'intégration des personnes en situation de handicap »³³⁶.

En 1954, la première APAE (*Associação dos Pais e Amigos dos Excepcionnais*) est créée

332 Moreira Marques, S., *Penser et agir l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap à partir des référents freiriens. Ruptures et mutations culturelles à l'école brésilienne*, Thèse de doctorat non publiée, sous la direction de Charles Gardou et Roseli de Baumel, 2007, université de Lyon II, université de São Paulo.

333 Moreira Marques, S., *op. cit.*, page 16.

334 Moreira Marques, S., *op. cit.*, page 21. Tel est le terme politiquement correct utilisé.

335 Moreira Marques, S., *op. cit.*, page 22.

336 Moreira Marques, S., *op. cit.*, page 27.

à Rio de Janeiro. Les parents sont influencés par des membres de la *National Association for Retarded Children*. Les APAE sont aujourd'hui un réseau associatif présent sur tout le pays.

Cette véritable institution associative est sous contrat avec les gouvernements fédéral et régional, ainsi qu'avec les municipalités, ce qui lui permet d'accueillir, sous la forme d'écoles spécialisées, des enfants handicapés mentaux, en lieu et place des écoles publiques.

Dans les années 1950, des campagnes nationales sont diffusées en faveur des sourds, puis pour les aveugles. En 1960, l'APAE de Rio co-organise la Campagne Nationale d'Éducation et de Réhabilitation des Déficiants Mentaux. L'association prend une envergure nationale dès le début des années 1960. La constitution de 1967 et un amendement de 1969 donnent de nouveaux droits aux personnes handicapées, dont la gratuité d'accès pour les écoles spécialisées. Officiellement, la discrimination au travail est interdite, ainsi qu'est promulgué un droit à la réhabilitation, à la réinsertion sociale et l'accessibilité aux services publics. Ainsi, comme le note Moreira, « le positionnement clinique et thérapeutique de l'éducation spéciale est fondé sur la prévention et la rectification »³³⁷.

Dans ce processus, en 1986, le Secrétariat d'Éducation Spéciale déclare dans un arrêté que l'éducation spécialisée fait partie intégrante de l'éducation conçue comme un outil visant à développer les possibilités des « exceptionnels », terme qui vient remplacer à ce moment là le terme d' « enfant aux besoins spécifiques ».

La Constitution de 1988 apporte à son tour des droits nouveaux. L'assistance sociale est désormais attribuée à qui en a besoin, quelle que soit sa contribution sociale. La réhabilitation et l'intégration des personnes handicapées sont considérées comme des priorités au niveau législatif. La loi garantit un salaire *minimum* à qui apporte la preuve d'une déficience trop importante. Enfin, l'accueil éducatif spécialisé est censé se faire de préférence dans les classes ordinaires. Mais Moreira note que, « jusqu'en 1990, les politiques d'éducation spéciale ont un côté « assistantialiste » et thérapeutique, obéissant à une vision statique qui veut que tout enfant en situation de handicap soit associé à l'éducation spéciale »³³⁸.

C'est à partir de ce moment que la législation va évoluer vers une nouvelle approche. Le Rapport n°17/2001 contient les directives actuelles de l'enseignement « *spécial* », fondées sur le *Statement Salamanca*. L'inclusion, dans le rapport, serait la « garantie, pour tous, de l'accès continu à l'espace commun de la vie en société, une société qui doit être orientée vers des relations d'accueil à la diversité humaine, d'acceptation des différences individuelles, d'effort

337 Moreira Marques, S., *op. cit.*, page 34.

338 Moreira Marques, S., *op. cit.*, page 35.

collectif pour l'égalisation des opportunités de développement, avec qualité, dans tous les domaines de la vie »³³⁹.

Le rapport définit l'éducation spéciale comme une modalité de l'éducation scolaire, constituant un processus éducatif assurant un ensemble de ressources et de services éducatifs spécifiques pour appuyer, compléter, s'ajouter et, dans certains cas, il substitue aux services éducatifs communs et ordinaires.

L'éducation spécialisée n'est officiellement plus qu'un outil, alors que jusque-là, il s'agissait d'un point d'accès central à la scolarisation. En d'autres termes, le législateur tente de reprendre la main. En effet, en 40 ans, les APAE sont devenues un pouvoir central de l'accueil des handicapés mentaux.

Cela n'est pas sans incidences sur les observations au Brésil, puisque deux des trois groupes de capoeira où elles ont été faites accueillait des élèves des APAE de Santos et Guarujá.

339 Moreira Marques, S., *op. cit.*, page 40.

DEUXIEME PARTIE :

Intégrer, inclure et adapter

Cette partie est consacrée aux faits observés pendant les cours prodigués aux personnes handicapées au Brésil, ainsi qu'en France. Outre-Atlantique, ce sont des cours de capoeira qui ont été observés, tandis que sur le territoire hexagonal, c'est uniquement d'activité pugilistique qu'il est question. L'intérêt de ne pas observer boxe au Brésil et capoeira en France peut se résumer en deux points.

Tout d'abord, il a semblé préférable d'observer ces deux pratiques dans des contextes où elles sont toutes deux implantées de longue date. La capoeira en France n'a pas la reconnaissance dont elle jouit au Brésil, bien qu'elle se soit développée sans l'aide d'institutions. Ainsi, s'il existe bel et bien des cours de capoeira pour personnes handicapées en France, ces initiatives sont ponctuelles et n'ont pas la longévité observée au Brésil.

Ensuite, et en conséquence, on a cherché surtout à voir les différentes configurations dans des contextes où capoeiristes tout comme boxeurs ont un certain poids au niveau social. Chaque jeu social est déterminé par la forme d'implantation sociale et territoriale de chaque pratique.

Si pour la capoeira il n'a pas été envisagé des observations ailleurs que sur les villes de Santos et Guarujá, dans l'État de São Paulo, il a été nécessaire de rendre visite à des clubs de boxe situés en dehors de la région francilienne. Ainsi, le maillage social, de par le système fédéral, s'élargit considérablement dans l'activité pugilistique, tandis que dans la capoeira, les enjeux locaux priment.

D'une part, la demande de cours inclusifs et à destination de personnes dites déficientes est bien plus importante. D'autre part, ces initiatives en faveur d'autrui s'inscrivent historiquement de telle manière que certains maîtres ont déjà transmis une partie non négligeable de charges d'enseignement de ce type. Ainsi, MS, professeur à la faculté des sports de Santos et capoeiriste, a obtenu rapidement la possibilité de prodiguer ce genre de cours, parce que son maître a lui-même commencé plusieurs décennies auparavant.

Ainsi, d'un côté, la reconnaissance sociale se fait *via* des réseaux locaux – qui peuvent s'internationaliser, alors que pour la boxe, elle ne se fait que par une voie hiérarchique, fédérale et nationale. Ainsi, c'est en 2008 qu'une licence dite handiboxe a été créée afin d'attirer un public nouveau, mais aussi pour continuer la redéfinition des objectifs de la boxe

anglaise.

Ce n'est pas un hasard si, d'un côté de l'Atlantique comme de l'autre, les acteurs tiennent des propos imposant une vision fonctionnaliste de leur activité. Dans le même temps, on s'apercevra que de tels projets à destination des personnes handicapées permettent une professionnalisation des acteurs ayant en charge ces initiatives. De plus, la définition de la pratique, ainsi que l'espace social de chacune d'entre elles pousse les acteurs à agir d'une certaine manière.

Ces manières de faire et d'agir sont certes très différentes. D'un côté, tout doit être intégré au système fédéral – avec la notion de compétition au centre des débats – et, de l'autre côté, l'organisation sociale s'éloigne du système institutionnel uniformisé et écrit. Au fond, c'est aussi par le jeu social dont il sera question ici que valeurs culturelles, logique de l'action motrice et structures sociales sont intériorisés par les individus qui composent ces univers sociaux. De même, c'est par cet espace que les acteurs tentent d'imposer leur vision de l'activité, afin d'en tirer des avantages personnels.

Intégration et inclusion font partie du discours des acteurs sociaux, qu'il s'agisse des boxeurs ou des capoeiristes. Si leur rôle est d'incarner une fonction, ils s'en écartent parfois, en général, à des fins personnelles. Ils sont, sous certaines conditions, acceptés par les autres individus impliqués, issus d'autres milieux. Ces intérêts personnels amènent à faire des choix qui contraignent les acteurs à certaines stratégies et, parfois, à se situer à l'encontre, en apparence, de la fonction à laquelle ils s'identifient.

Chez les boxeurs, les « forces compulsives », au sens de Elias, peuvent être liées au système fédéral et à la nécessité pour être reconnu d'exister sur ce plan. C'est pour cette raison qu'un comité handiboxe a été créé.

Dans le monde de la capoeira, les contraintes sont d'abord celles des acteurs extérieurs, puisqu'aucune instance dirigeante ne vient contraindre les maîtres. En effet, les écoles spécialisées ou les APAE ont du pouvoir sur les cours donnés, car ce sont ces institutions qui amènent les élèves ou proposent les cours.

Ensuite, ce sont les acteurs appartenant au même milieu qui imposent une certaine attitude et certains choix aux personnages centraux, les maîtres. Tout d'abord, leurs pairs peuvent dénigrer telle façon d'agir, notamment en insinuant que les mises en oeuvre ne sont pas désintéressées.

Les élèves qui viennent aux cours inclusifs, dans les interactions, expriment leur point de vue sur cette politique visant à l'inclusion, qu'il n'est pas possible de critiquer publiquement, sous peine d'être déconsidéré. Par exemple, les divers rejets ou autres stratégies d'évitement

peuvent être interprétés comme un refus d'accepter des différences qui, sur le moment, paraissent insurmontables.

En fait, nous verrons que les maîtres de capoeira négocient en permanence une vie commune entre personnes handicapées, institutions et valides. Il s'agit, pour eux, de garder leur position centrale dans leur propre champ, dans leur propre groupe, tout en élargissant leur réseau. Ceci dit, cette position centrale et cette volonté de négocier qui va avec, permettent à des populations fortement différenciées de vivre ensemble.

D'une part, il arrive dès lors que certaines personnes handicapées soient intégrées à la hiérarchie de l'académie. D'autre part, le projet de l'inclusion, qui est de modifier les mentalités à l'égard des plus vulnérables, devient possible.

Cet équilibre précaire est remis en cause de manière implicite. Accepter d'accueillir des personnes handicapées par le biais d'institutions extrêmement formalisées est un risque de se voir imposer la volonté d'autrui, alors que le milieu de la capoeira s'est construit en partie sur le refus du système fédéral et sur une forte autonomisation des enseignants, comme on l'a vu.

Le jeu semble en valoir la chandelle, car si l'opération d'agrégation aux valeurs de la capoeira est réussie, ce sont des revenus, de la reconnaissance et surtout du prestige qui viennent s'ajouter à la situation préexistante, celle de personnes ayant déjà obtenu un statut social et symbolique importants.

En outre, la reconnaissance dans le milieu des pairs augmente aussi, puisque l'image de la pratique s'en trouve magnifiée. C'est bien de la lutte contre une oppression sociale qu'il est question dans l'inclusion. Le mythe des origines de la capoeira est fondé sur cette même idée : les esclaves ont créé la capoeira pour se libérer d'une emprise physique et mentale.

Par des opérations de traduction dans la vie quotidienne, les maîtres consolident une situation où ils essaient de continuer à paraître en position de force, même lors de la collaboration avec des institutions. Les meilleurs arguments qu'ils aient à fournir sont les intégrations pleines et entières de certains *especiais* ou *deficientes* qui sont devenus maître ou élève formé, avant même l'apparition de la politique inclusive au Brésil.

Enfin, dans la boxe anglaise aussi, on remarquera que certains boxeurs atteints d'une déficience physique ont pu participer aux J.O., dans les compétitions dites valides. Cela interroge directement les décisions d'autres fédérations sportives et rapproche la boxe de la capoeira, quant à l'attitude des populations marginalisées.

Précisions méthodologiques

Pour l'enquête sur la capoeira, les cinq académies dans lesquelles des observations ont été faites sont toutes reliées par SO, fondateur du réseau *Senzala de Santos*, alors que dans la boxe, sept clubs ont été visités pendant un an. On trouvera, pour chaque sous-partie consacrée, un tableau récapitulatif des personnes rencontrées.

Les entretiens formels sont semi-directifs avec une grille d'entretien qui commence systématiquement par le parcours personnel dans l'activité en question, se poursuit par l'usage de celle-ci, la perception du handicap dans la pratique et du handicap en général.

On a trouvé préférable de commencer par ce qui semblait le plus évident aux acteurs sociaux pour finir sur les sujets qui pouvaient être délicats, notamment le rapport à la déficience.

En effet, répondre à des questions sur un tel sujet en face d'une personne, pour les enquêtés, étant *a priori* du côté des personnes handicapées, pouvait induire les réponses. Il s'agissait donc d'instaurer d'abord une relation de confiance, afin que la personne enquêtée ne se sente pas jugée.

Ceci dit, une certaine souplesse a été instaurée lors des entretiens, dans la mesure où les acteurs n'avaient pas toujours le même rapport à la pratique ou la même position par rapport au handicap.

Tous les entretiens ont été enregistrés sur dictaphone analogique à l'exception de deux au Brésil pour des raisons qui seront mentionnées au moment de les exposer. Concernant le déchiffrement des informations recueillies lors des entretiens, il s'agissait avant-tout de trouver le fil conducteur, autrement dit, le lien éventuel entre parcours personnel, pratique et handicap. C'est pour cette raison que l'aspect semi-directif a pu parfois prendre la forme non directive.

Les discussions informelles ont été rendues possibles par les observations. On en trouvera les traces dans un journal de terrain, pour la capoeira, et un recueil d'observations, pour la boxe (Annexes – pages 218 et 303). Si elles concernent plus particulièrement la lutte afro-brésilienne, la visite des clubs de boxe, sans pour autant pratiquer, a permis de nuancer très nettement les discours obtenus lors des entretiens formels.

Enfin, les observations à proprement parler – indissociables des discussions – sont entremêlées avec les entretiens formels quand il s'agit de la boxe. Ceci dit, pour la capoeira, on a à faire à une part d'observation participante plus classique, dans la mesure où pratiquer était une quasi obligation, l'entrée sur le terrain ayant été possible par un maître dont j'étais

l'élève.

I – A capoeira inclusiva : des initiatives locales, politiques et associatives

1. Santos et Guaruja

On a choisi ici de rendre compte des faits selon deux axes. La première partie est une présentation générale du terrain par rapport au handicap. Ainsi, la conception selon laquelle la capoeira permet aux individus exclus d'être intégrés a une importance relative quant au traitement de la déficience.

Dans cette même perspective, on comparera deux capoeiristes vivant sur Paris. L'une, LQ, est professeur à *Capoeira Paname* et franco-brésilienne, tandis que CM, français, est élève dans le même groupe. Le degré de socialisation dans l'activité modifie en profondeur le regard face à l'altérité.

La deuxième partie suit une autre logique. Il s'agit des observations effectuées directement sur la baie de l'État de São Paulo. Ce chapitre commence par le groupe *Senzala de Santos*, notamment SO, dirigeant historique et créateur de cette académie. Surtout, il représente le centre de tout ce réseau international, au maillage local indéniablement très resserré.

Beaucoup de maîtres officiant dans la région ont été formés soit par SO, soit par un de ses anciens élèves. Les trois autres groupes où les observations ont été faites sont classées selon le degré de légitimité de chaque dirigeant. S est le plus ancien élève de SO, tandis que CT fait partie de la génération suivante. Enfin, MS est lui-même un enseignant formé par un maître, ancien apprenti de SO.

Ceux qui tirent le plus de profit de ce contexte sont CT et surtout S qui, ayant implanté son académie dans la ville limitrophe de Santos, jouit d'un prestige presque aussi grand que SO, notamment grâce un grand nombre d'élèves dont certains sont eux-mêmes devenus maîtres.

1.1. Inclusion et capoeira

Le Brésil, depuis 2001, a fait de l'inclusion sa politique générale de l'enseignement scolaire. Ainsi, on ne sera pas étonné de voir les activités physiques, comme en France, utilisées à des fins de socialisation.

Ceci étant, à Santos et Guaruja, certains faits montrent une réalité sociale plus proche du rejet et de l'exclusion que ce que les maîtres voudraient donner à voir. D'ailleurs, la mise en oeuvre d'une politique dite inclusive n'est pas un hasard : il y a bien exclusion et elle semble poser des problèmes au niveau symbolique, comme en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

Les municipalités ont pris en charge ce traitement social. D'autres initiatives, privées et plus anciennes, tenaient jusque récemment le monopole de l'éducation spécialisée. Ainsi, les APAE sont des écoles spécialisées accueillant des enfants, mais aussi des adultes sous tutelle, atteints d'un handicap mental.

Que ce soit à Santos ou Guaruja, on retrouve la configuration suivante. Un maître de capoeira accueille, suite à un contrat signé avec une municipalité, des enfants et des adultes des APAE.

A cela s'ajoute l'idée qu'il fait inclure ces populations qui, dès lors, viennent de manière massive. Pour permettre l'inclusion, ces cours accueillent en complément des personnes valides.

A Guaruja, le cours inclusif est donné à des enfants entre 5 et 12 ans qui vont à l'école ordinaire et à des élèves de l'APAE locale qui ont entre 15 et 40 ans. A Santos, les cours étant dispensés dans un quartier relativement central et aisé, des handicapés mentaux viennent accompagnés d'un membre de leur famille ou seuls, dans de rares cas, en plus des membres de l'institution privée. Une mixité sociale s'opère, le temps du cours. Des femmes débutantes viennent également avec leurs jeunes enfants valides.

Il est fréquent que des adultes ayant une place de cadre dans le groupe soient présents pour épauler le dirigeant ou pour faire acte de présence. Cette similitude entre ces deux villes n'est certes pas surprenante, car l'APAE est un réseau associatif d'ampleur nationale au Brésil.

Il faut ajouter un dernier élément à la spécificité ici évoquée : la FEFIS, faculté des sports de Santos. Un enseignant spécialisé dans le sport adapté et l'inclusion sociale, MS, occupe une place stratégique.

Étant *contramestre* et enseignant titulaire à l'université, il jouit d'un double réseau et détient une position centrale. Pourtant, MS est rejeté par un grand nombre de capoeiristes au niveau local.

Il ne donne pas moins de sept cours par semaine, dans sept lieux différents. Il s'agit souvent de cours adaptés et plus rarement inclusifs. On utilise ici le terme adapté pour désigner les cours exclusivement à destination d'une population jugée socialement déficiente. S, maître dirigeant l'académie de Guaruja, est employé par la mairie afin de développer un

travail d'insertion. Le quartier où se situe le groupe est situé en périphérie de la ville. De nombreuses maisons délabrées et d'autres refaites à neuf, montrent un quartier abritant une population économiquement pauvre, mais dont la réussite de certains donne le sentiment d'une évolution positive récente.

Quant au maître sous contrat avec la mairie de Santos, CT, il est également professeur d'éducation physique à Guaruja. Enfin, MS enseigne principalement à la FEFIS et accueille des étudiants en même temps que des élèves – souvent handicapés – qui ne sont pas inscrits dans un *cursus* universitaire.

Deux autres groupes revêtent une importance relative dans le réseau dont il est question. Tout d'abord, le groupe *Senzala de Santos*, fondé par SO. Le deuxième groupe, *Capoeira Paname*, situé à Paris, est celui dans lequel se trouvent B-F, maître, et MB, sa femme, sans lesquels les observations n'auraient pas été possibles.

Arriver sur ce terrain avec l'aval de B-F a permis d'éviter des négociations qui auraient été inévitables sans son aide. Ensuite, certains blocages ont pu être levés par le concours de MB qui a fourni les coordonnées téléphoniques de certains enseignants une fois sur place. Sans ces soutiens, l'enquête aurait été simplement impossible.

On peut se demander pour quelle raison existe un tel engouement pour la capoeira enseignée aux personnes handicapées dans cette région du Brésil. Ces trois enseignants ne sont pas les seuls à avoir ou à avoir eu de telles charges rémunérées.

S prodigue ces cours depuis plus de 20 ans et MS tient lui-même sa charge universitaire de son propre maître, pionnier, au niveau local, dans l'enseignement supérieur de la capoeira en général et auprès des aveugles en particulier.

Au niveau national, il semblerait que les premiers cours pour personnes handicapées remontent à une cinquantaine d'années. En outre, sur les sites internet communautaires³⁴⁰, de nombreuses vidéos et articles mettent en avant une capoeira « adaptée » ou « inclusive ». Le premier des deux termes ne correspond pas au sport adapté en France, mais plus au handicap physique.

L'univers symbolique place toujours les capoeiristes du côté des plus faibles, comme on l'a vu avec les ancêtres que sont les voleurs et les esclaves. La fonction de lutte contre l'oppression devient effective. Tout un discours est véhiculé sur ce point, même s'il est souvent implicite quant au lien avec l'esclavage et la marginalisation.

A l'inverse, cette pratique est également synonyme de performance physique très intense.

340 www.youtube.com ou www.portalcapoeira.com

Avoir des élèves « *spéciaux* » étant capables de réaliser des acrobaties, cela a de quoi surprendre capoeiristes et membres d'institutions publique ou privée.

1.2. La place des handicapés au quotidien. De quelques illustrations

Pour mieux comprendre la mise en place d'une politique publique, il faut revenir sur ce qu'on peut observer au quotidien. Tout d'abord, de nombreuses publicités passent à la télévision, au Brésil, afin de promouvoir l'intégration, l'inclusion ou plus généralement l'acceptation sociale des personnes handicapées.

Par exemple, la publicité, sous forme animée, de l'association des amis des autistes (AMA) met en scène trois enfants dans un parc. Le premier, un garçon, va parler à un second assis qui lit un livre. Il le salue, lui demande comment il va et ce qu'il lit.

Le garçon assis ne lui répond pas et ne lui adresse pas un regard. Agacé, le premier finit par lui crier dessus. A cet instant, une fillette vient et explique qu'il s'agit d'un enfant différent, « *spécial* ». C'est alors que le garçon et la fillette partent ensemble. Le premier lui dit au revoir en colère. La fillette le réprimande et il se sent ridicule.

On peut constater que les deux enfants dits « *normaux* » partent ensemble laissant l'autiste seul. La mise en avant de la difficulté de l'interaction sociale paraît évidente, ainsi qu'une recherche de tolérance.

On peut s'interroger sur les raisons qui poussent pouvoirs publics et monde associatif à mener officiellement une lutte pour l'inclusion des personnes handicapées. De prime abord, cela peut étonner. Nombreuses sont les personnes ayant une déficience visible dans les rues. On est d'ailleurs frappé par cette différence avec la France. Cette apparente intégration dans les lieux publics est à nuancer, à affiner. Voici trois exemples qui montrent que les choses sont loin d'être aussi simples.

De retour d'un cours de capoeira, à l'heure du déjeuner, dans un bus, un homme de 60 ans dit à un aveugle de se mettre à l'avant, alors que celui-ci venait de s'installer non sans quelque difficulté. L'homme d'âge mûr lui demande, en fait, de prendre place sur un des sièges de couleur rouge, distinguant des autres sièges, bleus, et réservé aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux femmes enceintes et aux adultes atteints d'une déficience physique. Un autre homme, plus âgé, à côté duquel s'était assis le jeune aveugle, a hoché la tête positivement.

Pourtant, rester à cette place ne changeait rien pour l'aveugle. L'homme aux cheveux blancs évoquait la sécurité. Ceci dit, très souvent, les personnes âgées refusent de s'installer à ces places.

Un autre jour, dans l'après-midi, toujours dans un bus, un homme et son fils montent. L'attitude du jeune garçon semble étrange. Il crie, rit seul, se mord, sans parler à qui que ce soit.

Une jeune femme se retourne, en tentant de le dévisager, tandis que le père semble gêné. Enfin, c'est à la sortie d'un cours inclusif qu'une attitude particulièrement rejetante a pu être observée. Un homme grand et assez fort, salue CT qui fait de même. C'est alors que D, autiste, lui demande quelle est sa date de naissance. Cet employé ne le regarde pas et son visage en dit long sur le peu d'estime qu'il ressent pour des gens qui posent ce genre de questions. Bien sûr, celle-ci peut sembler incongrue. En même temps, l'absence de réponse montre un mépris réel et quotidien.

Tableau récapitulatif des personnes rencontrées et mentionnées nominalemment (I)

Nom	Fonction, rôle, position	Lieu, date de rencontre	Données	Handicap
B-F	Maître, <i>Capoeira Paname</i>	Paris, automne 2002	Discussions	Non
MB	Élève, épouse de B-F, <i>Capoeira Paname</i>	Paris, automne 2002	Discussions	Non
LQ	Professeur, fille de B-F, <i>Capoeira Paname</i>	Paris, automne 2002	Entretien	Non
CM	Élève, <i>Capoeira Paname</i>	Paris, automne 2007	Entretien	Non
SO	Vieux maître, <i>Senzala de Santos</i>	Santos, octobre 2009	Discussions	Non
Ma	Élève, <i>Senzala de Santos</i>	Santos, octobre 2009	Discussions	Non
Xu	Instructeur, <i>Senzala de Santos</i>	Santos, octobre 2009	Discussions	Non
Sa	Élève, <i>Senzala de Santos</i>	Santos, octobre 2009	Discussions	Non
L	Professeur, <i>Quilombola</i>	Santos, octobre 2009	Discussions	Non
B	Maître, <i>Monte Serrat</i>	Santos, octobre 2009	Discussions	Non
Xo	Maître, responsable de la <i>Liga Santista</i>	Santos, décembre, 2009	Discussions	Non
CC	Maître	Santos, octobre 2009	Discussions	Non
S	Maître, <i>Grupo Senzala</i>	Guaruja, octobre 2009	Discussions	Non
C	Élève, <i>Grupo Senzala APAE</i>	Guaruja, octobre 2009	Discussions	Oui
A	Élève, <i>Grupo Senzala APAE</i>	Guaruja, octobre 2009	Discussions	Oui
CT	Maître, <i>Capoeira Aruanda</i>	Santos, novembre 2009	Discussions	Non
D	Élève formé, <i>Capoeira Aruanda</i>	Santos, novembre 2009	Discussions	Oui
Mat	Élève, école publique spécialisée	Santos, novembre 2009	Discussions	Oui
MS	Contremaitre, enseignant FEFIS	Santos, novembre 2009	Discussions	Non
P	Maître, a formé MS	Santos, décembre 2009	Discussions	Non

R	Élève, école publique spécialisée	Santos, novembre 2009	Entretien	Oui
CI	Élève	Santos, novembre 2009	Entretien	Oui
LM	Responsable municipal handicap	Santos, décembre 2009	Entretien	Oui
Di	Professeur d'éducation physique, école publique spécialisée	Santos, novembre 2009	Discussions	Non

2. Un réseau local solidement constitué et international : *Senzala de Santos*

On entrevoit donc ce à quoi les personnes représentant une certaine altérité peuvent être soumises, contraintes. Avant d'aller plus en avant, il semble nécessaire de retracer les frontières du terrain dont il est question. En effet, si les cours pour handicapés ont été observés à Santos et Guarujá, le terrain commence à Paris.

2.1. Capoeira Paname : un « bout » de Santos à Paris

Les liens tissés à Santos par le maître parisien, B-F, avant de s'installer en France, ont eu presque autant d'importance que s'il avait été sur place. En effet, ayant grandi dans la région, B-F a gardé des contacts, après son départ de Santos, avec les membres de *Senzala de Santos*.

Avant le départ au Brésil, deux entretiens ont été réalisés avec deux membres du groupe parisien. Le premier, CM, avait, à l'époque, deux années de pratique, tandis que la seconde, LQ, est « *presque née dans la capoeira* ». Cet écart permettra de voir en quoi la capoeira peut façonner certaines conceptions, notamment celle du handicap.

La rencontre d'une culture.

CM a fait des arts martiaux et, en particulier, du *viet vo dao*. Après quelques années, il s'est lassé à cause d'un enseignement « *assez rigide* ». Certains de ses amis faisaient de la capoeira et il a été alors invité à essayer. Si CM a réellement commencé à *Capoeira Paname*, il a fait une première tentative qui l'a beaucoup marqué.

« *L'enseignant m'avait déçu dans le sens où devant moi il avait blessé [une élève].* »

Il avait déjà un côté « *directeur de secte, gourou* ». CM parle même d'« *endoctrinement* ». Voilà ce qu'il raconte sur un épisode où cet enseignant a donc blessé une de ses élèves :

« *Pour situer le gabarit, il devait faire une centaine de kilos, je pense, et une fille, je ne sais pas, qui devait faire entre 50 et 60 kilos qui faisait une roue. Et lui, il lui a mis un coup d'épaule pendant qu'elle était en équilibre sur les mains. [...] Et je pense qu'elle a dû se casser le coude. Elle est partie aux urgences. Et il y a eu une espèce de, enfin quand ça s'est passé, il y a eu quelque chose de très malsain. Lui, il l'a sortie de la roda d'une façon un peu comme si c'était quelque chose de normal et en même temps comme si ce n'était pas grave, alors qu'il l'avait quand même blessée sciemment.* »

Dès lors, aux yeux de CM, ce professeur est discrédité. Il a cherché, via internet, un groupe près de chez lui et a commencé à *Capoeira Paname*. C'est ainsi qu'il conçoit les cours qui y sont prodigués :

« Déjà, il y a plusieurs enseignements par les différents intervenants qui donnent cours, différentes approches à la fois techniques et à la fois pratiquement spirituelles. Par exemple, je pense que F, pour moi, F ne va pas [...] avoir la même dévotion ou autant la vie que B-F ou LQ [...] Il y a une certaine limite. [...] Il n'a pas du tout la même culture déjà. Même s'il a une très grande culture lusophone, il n'est pas brésilien. »

Ainsi, CM, qui débute, catégorise selon la nationalité les différentes conceptions de la pratique :

« Je pense qu'il y a plus quelque chose de cartésien chez F et chez B-F, il y a peut-être quelque chose de plus [...] Il y a quelque chose qu'il faut aller chercher qui est caché [...] Pour taper le pandeiro, par exemple, j'avais demandé à B.-F. et je sais que la première fois que j'ai demandé, je n'ai absolument rien compris à ce qu'il me disait. Je me suis demandé après si à ce moment là si il le faisait exprès ou pas. Est-ce qu'il cherche à m'embrouiller sciemment ? Parce qu'il faut peut-être lui demander plusieurs fois pour qu'il te donne les clés un peu du truc. Ou alors est-ce que c'est lui qui le transmet de cette façon là ? C'est-à-dire que la forme de sa transmission, elle n'est pas, elle n'est pas simple [...] j'ai du mal à l'appréhender, d'ailleurs la plupart du temps, je ne la comprends pas. »

Et en fin de compte :

« Mais, finalement avec ce que m'avait dit B.-F., avec le temps et en écoutant ce qu'il m'a dit, en repensant à ça, j'ai réussi à taper du pandeiro. Donc, pas de souci. C'est pour ça que c'est une forme d'enseignement aussi mais à laquelle nous, Européens, sommes moins habitués. »

Pour lui, tout cela est lié à l'éducation et à la culture de B-F. Les *« codes culturels ne sont pas les mêmes »*.

Sur la question de son intérêt pour la capoeira, la façon de faire du groupe correspond aux attentes d'une activité semblant moins normative :

« Je crois qu'il y a un côté ludique qui est assez chouette. Il y a un côté, un petit côté fourbe qui est assez sympa. Il y a ça déjà. Il y a ce côté ludique que, moi, je trouve vraiment intéressant. »

Il revient ensuite sur l'autre versant de la pratique qui est toujours présent :

« Je pense que les gens qui font de la capoeira n'en font pas aussi par hasard. Le côté lutte contre, contre quoi ? Contre pas mal de choses peut-être, contre une oppression, enfin, je pense, qui est réelle, je pense que cette chose là, en tous cas pour moi, existe et, et ouais ça donne, ça créé une identité. »

Pour lui, il y a une grosse différence avec les arts martiaux et les sports de combat, où l'interaction se fonde sur l'affrontement. Dans la capoeira, pour CM, il existe une ambivalence :

« Il y a un côté très martial dans la capoeira évidemment, mais il y a aussi un côté très ludique et un côté partage qui est très jouissif. [...] Et en plus suivant les personnes avec qui tu vas jouer, suivant l'état d'esprit dans lequel toi, tu es ou celui de la personne est, les choses vont être différentes. Non, c'est chouette. Et puis, j'ai l'impression que c'est une bonne photo à un instant donné de ce que ressentent les gens. Si on est mal, si on est bien, si on est décontracté, si on est très nerveux, si on est fatigué, si on est en pleine forme, si on est heureux, si on est malheureux. Je pense que tout ça, on arrive à le percevoir finalement un peu au travers du jeu de la capoeira. Il y a quelque chose de très lié à l'affect dans la capoeira. »

Dans le *jogo*, on exprimerait ses émotions à travers une interaction dont la finalité n'est pas la victoire.

« Enfin, tu ne le sens pas tout le temps. Si tu peux, il y a des moments, tu vas [...] essayer vraiment de l'amuser, de la surprendre, de jouer avec [...] Ouais, ça interroge vraiment sur ce que les gens ont à se dire en fin de compte. Toi, sur ce que tu as envie de dire, ce que tu as envie d'exprimer [...] Quand on me dit tu as été agressif, tu vois, mais je m'interroge mais pourquoi je suis agressif ? Je vais essayer de ne plus l'être envers les autres. »

CM continue en donnant un exemple :

« Une fois, j'ai blessé fortement un élève qui ne vient plus d'ailleurs [...] Et je lui ai fait une rasteira³⁴¹ et je lui ai massacré la cheville. Et (silence) bon c'est là où je me suis rendu compte que j'avais appris une technique qui me permettait de faire très mal à quelqu'un. [...] Et je ne l'ai vraiment pas fait exprès. Je ne voulais pas lui faire mal et en même temps, je lui ai fait très mal. [...] Ce n'est pas qu'un jeu pour les enfants. C'est un jeu aussi pour les adultes donc, ça nécessite aussi, ça peut tourner au-delà du jeu et ça peut... t'as les moyens techniques et physiques que ça se transforme en combat pur et simple. [...] Au final, même si je me suis dit, je ne l'ai pas fait exprès. Au final, je l'ai fait. Est-ce que je ne l'ai vraiment pas fait exprès ? »

341 Balayage.

Plus tard, est évoquée la question du handicap. A *Capoeira Paname*, il n'y a pas d'accueil inclusif et les élèves ne connaissent pas de capoeiriste ayant une déficience. CM exprime un avis tout à fait commun sur le sujet :

« Un handicapé physique, c'est quelqu'un qui n'a pas, qui a des capacités physiques amoindries par rapport à quelqu'un de normal. Et un handicap mental, ben c'est quelqu'un qui [...] a des capacités mentales diminuées ou, enfin, c'est pas forcément diminué parce qu'il y a beaucoup d'autistes qui sont très forts en calculs mentaux justement, beaucoup plus fort que n'importe qui [silence], qui ont des capacités mentales qui leur permettent de moins interagir avec les autres. C'est peut-être ça, qui sont moins compris par ce qu'on appelle les gens normaux. »

On passe d'une définition physiologique à une définition interactionnelle. Il y a même une certaine gêne :

« J'avais fait du théâtre à Aix-en-Provence dans un centre de handicapés mentaux et moi quand j'étais arrivé (rire), je suis très myope, et quand je suis arrivé et premier jour où j'avais rendez-vous avec la compagnie, je n'avais pas pris mes lunettes. Et il y avait un mec qui me faisait signe et je lui avais fait signe. Et en fin de compte, il s'était approché, je m'étais approché de lui. Je pensais que c'était quelqu'un de la compagnie. En fin de compte, il s'est avéré que c'était un handicapé, un handicapé mental [...] Je me suis retrouvé comme un con parce que je ne pensais pas que c'était, mais j'étais gêné. Mais, voilà il y a de la gêne. »

CM exprime certaines raisons qui peuvent le pousser au rejet :

« Il peut être aussi un peu dérangent, parfois parce que tu ne comprends pas ses réactions [...] Je sais que moi des fois c'est dérangent, ça me dérange même si tu ne vas pas lui montrer parce que voilà, ce n'est pas forcément sympa. »

Lorsqu'il parle de capoeira, son discours tend dans deux directions qui sont implicitement liées : les différences culturelles et l'ambivalence de la logique de jeu. Et c'est cette ambivalence qui rend cette interaction motrice ludique. En même temps, cette activité l'interroge sur sa manière de concevoir son rapport à la violence.

Ayant appris des techniques de combat sans en prendre conscience, il a fini par blesser quelqu'un. Finalement, c'est son rapport à autrui et à la violence qui, à terme, risque d'être totalement réagencé.

En outre, on peut remarquer le peu d'intérêt porté jusque-là au handicap. En effet, tout d'abord, sa définition de la déficience se fonde sur la notion de capacité, que celle-ci soit

mentale, physiologique ou interactionnelle. Plus important encore, CM ressent une profonde gêne en présence de ces personnes qui ne sont pas « normales ».

On s'apercevra avec l'entretien suivant que cette gêne a, en partie, disparu, suite à une sensibilisation au handicap au sein de la pratique de la capoeira. Ceci étant, celle-ci réapparaît lorsqu'il s'agit de prendre la responsabilité d'enseigner.

La socialisation au centre d'un parcours

LQ, jeune femme d'une trentaine d'années, a commencé à l'âge de sept ans. Elle rend compte de ses six premières années de pratique, à Santos, de la façon suivante :

« Des fois, je faisais le cours entier, des fois voilà, je ne le faisais pas. Mais c'est vrai qu'il n'y avait pas quelqu'un qui me forçait à le faire [...] Si je ne voulais pas en faire, je pouvais rester assise en train de jouer, ce qu'on faisait beaucoup [rires]. »

A *contrario*, elle présente des cours d'une toute autre nature :

« Au Brésil, les cours étaient beaucoup plus intensifs que les cours qu'on fait aujourd'hui pour les enfants. À mon époque, c'était beaucoup plus physique. Je me rappelle, on faisait les tours du pâté maison, les escaliers. [...] On montait, on descendait dix, vingt fois. C'était un peu l'armée. Les étirements, tout ça, c'était très rigide, c'était très carré. [...] C'était un cours enfant, adolescent. C'était tout mélangé. Ce n'était pas séparé comme aujourd'hui. »

Et malgré ce côté rude :

« C'était la dynamique de mestre V à l'époque. C'était très bien. Tous les élèves aujourd'hui, il y en a plein qui ont continué qui maintenant sont formés. Ça a servi à quelque chose, on est là [rires]. »

A l'âge de 13 ans, elle vient en France, rejoindre son père, B-F. Si l'adaptation semble difficile à l'école dans un premier temps, au niveau de l'académie :

« Même si je ne m'entraînais pas à fond, mes bases, elles étaient bien. [...] Donc quand je suis arrivée, ça allait, je suivais le cours. En plus, j'étais jeune, j'avais du souffle, j'avais de la souplesse déjà au naturel donc on a poussé un petit peu, ça allait. [...] On n'avait pas d'élèves formés, donc les niveaux, ça allait. Donc, j'ai progressé très vite, mais à l'époque, je m'entraînais tous les jours [...] Il y a une époque, je devais faire douze ou quatorze heures de capoeira par semaine, mais vraiment que entraînement. [...] Et à l'époque, en plus, c'était

vraiment très physique, avec le maître. [...] étirements, frappes, balayages, chutes, des trucs comme ça. Courses, beaucoup. Et beaucoup au niveau du tonus. Donc, c'était beaucoup plus athlétique »

Aujourd'hui, certaines choses ont changé dans l'enseignement :

« Il a un peu plus visé la technique, bon, après voilà, tant mieux pour nous [rires]. »

Ce changement, selon elle, est double :

« Les élèves de l'époque, ils demandaient beaucoup ça. Qu'aujourd'hui, les gens, le fait qu'il y ait aussi beaucoup d'avancés dans le groupe, forcément, un moment donné, ils demandent un peu plus que le côté athlétique et physique. On voit bien que les gens ils viennent de commencer, ils veulent ça. [...] Il n'y a pas que transpirer, on peut aussi travailler un peu la tête [rire]. La capoeira, ce n'est pas que ça. »

LQ a une vision façonnée par la hiérarchie. Elle aborde longuement son statut d'enseignante. A ses yeux, elle a été choisie par le maître, plus que cela ne fut une décision de sa part, par touches successives.

« C'est comme ça que petit à petit, j'ai appris, que je me suis formée. Être un peu la cobaye. C'est moi qui toujours montrait, dix, vingt, cinquante fois [rires]. Toujours moi qui était devant. Toujours moi qui devait montrer que je n'étais pas fatiguée. Et s'il restait, il fallait rester. Après, voilà, c'est, ça te pousse aussi. Ça te fait avancer. Et tu progresses au niveau physique et en tout. »

Elle conclut sur cet aspect progressif :

« Tout en capoeira, chez moi, ce n'est pas quelque chose d'imposé ou mis comme ça d'un coup. C'était quelque chose, une répétition en fait. Il ne faut pas faire ci, il faut faire comme ça. C'est mieux comme ça. C'est mieux comme ça et c'est une répétition en fait. Quand tu t'assois dans la ronde, il faut faire attention. [...] Il ne faut pas parler. On ne discute pas avec le copain. [...] C'était des choses comme ça. On devient un peu entre guillemets formaté, mais ce n'est pas un mauvais formatage on va dire. C'est quelque chose qui après devient naturel. »

Concernant le handicap, elle rapporte que les cours sont le plus souvent dispensés pour les personnes handicapées mentales. Contrairement à CM, une véritable construction intellectuelle s'est constituée autour du handicap. Elle raconte sur un élève handicapé :

« C'était deux personnes différentes en dehors du cours de capoeira et dans la capoeira. On va dire ça

comme ça. La personne, bon après c'est vingt ans. Il faut dire, vingt ans de travail tous les jours, recommencement, mais franchement, quand il jouait dans la ronde, on n'aurait pas dit qu'il était handicapé mental. »

LQ remarque involontairement un paradoxe de certaines déficiences mentales qui semblent parfois plus dans l'apparence :

« Physiquement, on voit que la personne elle est handicapée mentale, mais quand il jouait dans la ronde, c'était quelqu'un de normal, parce qu'il avait la malice, il comprenait, il jouait les instruments, il jouait le berimbau. Il faisait tout. Tout, tout, tout. Mais pas de crise pendant les cours, les choses. Vraiment, tranquille. Et il fallait faire attention, parce que j'ai joué avec eux, je suis partie et tout. Ils ont un niveau. »

L'élève formé n'était pas pour autant dans les normes attendues en société.

« Quand il ne faisait pas de la capoeira, il était très dispersé. Très agité. Ça dépend des jours. Des fois, il ne parlait pas, très enfermé. Sinon, il était très dispersé, très joyeux. La plus grande partie, il était très joyeux, très dispersé. On avait du mal un peu à le tenir [...] Quand j'arrivais au cours, ils étaient tous là, ils voulaient t'embrasser, ils voulaient te toucher, ils voulaient jouer et dès que le cours commençait, tout le monde carré, ginga, bien. Pas besoin de dire oh arrête-toi, assieds-toi, ils savaient. C'était comme si ils étaient formatés. C'était pour moi comme si c'était deux personnes différentes, alors que dès que le cours il finissait... le bordel ! »

Ainsi, le processus de socialisation semble avoir le même effet que sur LQ, le temps du cours. Elle met en avant le caractère de l'enseignant :

« Le reste, c'était toujours un travail, il me disait. C'était très fatigant. Parce que t'enseignais un truc aujourd'hui, demain, c'était perdu. Mais voilà, il avait cette patience là. C'est quelqu'un qui est très patient et passionné je pense par ce qu'il fait. Et moi, je pense que je ne pourrais pas. À la limite mental, oui, mais physique, peut-être pas. »

Sensibilisation au handicap et point de vue fondé sur la notion de capacité

A ses yeux, si le handicap mental est éducatif, la déficience physique ne l'est pas :

« C'était chez maître S, à Guarujá et lui, il travaille avec des handicapés physiques de tout genre [...] J'ai bien vu qu'ils adoraient ça, qu'ils s'exprimaient que ça soit que par un regard, un geste de tête. Ils se traînaient par terre. Ils trouvaient toujours un moyen. Ils étaient hyper heureux, mais moi, j'aurais eu du mal sentimentalement de pouvoir être avec ces personnes là du fait de ne pas pouvoir les aider peut-être. [...] Je

pourrais peut-être leur apporter quelque chose, un amusement, un instant, mais je ne peux pas changer leur handicap. Je ne peux pas les aider à progresser, à marcher mieux. »

Pour illustrer son propos, elle parle d'un élève dans un autre groupe :

« Un ami à nous a son fils qui en fait est tétraplégique. C'est juste un regard ou quelque chose. Et en fait, l'enfant quand on lui fait un mouvement de capoeira sur lui je ne sais pas [...] tu sens comme s'il esquivait, il essaye de sourire, il essaye de faire le geste et tout. »

Elle fait une distinction entre la déficience légère et le « vrai » handicap :

« Quand la personne, elle a une jambe plus courte, quand il a un peu moins de muscle, on a toujours des réponses. Par contre, quand la personne est vraiment handicapée, il lui manque un bras ou une jambe, on ne peut pas et pourtant [...] Mais sinon, il y a des gens qui n'avaient pas un bras, ou qui étaient un bras plus court. Il y avait même un maître de capoeira, mestre E., il avait une maladie quand il était enfant, il avait un bras atrophié, plus court. »

« Maître E, mais il jouait hyper bien. [...] C'est hyper fort, il jouait mais voilà, c'était un maître. Il maîtrisait son jeu. Et pourtant, on voyait qu'il n'avait pas de force sur un bras et il jouait pratiquement sur un seul bras. [...] Alors que nous, des fois avec deux, on n'arrive pas à se débrouiller comme il faut [rire]. »

Ainsi, cette pratique permet une intégration statutaire de certaines personnes handicapées. Elle rapporte une autre observation :

« Aux cours adultes de la Senzala, j'ai déjà vu des gens aveugles qui jouaient la capoeira. Il y avait un jeune homme qui faisait la capoeira et c'était que avec la musique, le bruit, le souffle de l'autre. Et il jouait dans la ronde bien. Bon la personne qui jouait avec lui, elle faisait attention. »

Surtout, elle a fait des exercices les yeux bandés, à l'initiative de P, formateur de MS, afin d'être sensibilisée à la pratique des aveugles :

« La même chose et j'ai senti les mêmes sensations, d'être bien attentive, de bien me protéger surtout, être toujours bien fermée la garde, bien là, on n'oublie pas la garde. On est bien dedans et voilà de vraiment attendre l'autre [...] mais voilà dans le ressenti. J'ai senti peut-être qu'il a fait une meia lua, il est en bas, donc je vais essayer de faire tout de suite quelque chose qui est en bas pour réussir à l'avoir. Ah, j'ai senti son mouvement il était haut, je vais faire un balayage. »

Il s'agit ici de jouer à partir du toucher provoqué par le mouvement qui, cette fois, sera lancé de manière coopérative. On touche l'autre pour lui permettre d'esquiver. Il est intéressant ici de constater encore une fois l'ambivalence : après avoir senti le pied un peu haut, faire un fauchage ne semble pas poser de problème.

LQ en vient à l'importance de l'enseignant dans ce cadre :

« Après, je pense que c'est surtout le prof qui est en place qui va te motiver à faire la chose ou pas. Il y a des profs par exemple quelqu'un comme mestre E. à l'époque qui devait arriver qui allait lui dire, non, ce n'est pas possible. Il faut aller dans un cours de handicapés parce que voilà, vous ne pouvez pas en faire, vous avez un souci au bras. Ce n'est pas possible. Il y a d'autres profs qui vont dire non, ne t'inquiète pas, ça va se régler. Ne t'occupes pas de ton bras, ne t'occupes pas si tu as une jambe plus courte que l'autre ou si t'as un souci, on va trouver un moyen voilà. Et la personne après, elle outrepassse ça, elle passe par dessus ça et ça devient plus un handicap pour lui, mais ça dépend de l'accueil de la personne. »

Elle a été sensibilisée à plusieurs reprises, ce qui, implicitement, montre le rôle joué par les professeurs. Elle a également visité l'école spécialisée où travaillait V :

« Vu que ce sont toujours les mêmes personnes, les mêmes professeurs dans chaque activité qui travaillent, ils sont déjà habitués. Donc à chaque atelier où on arrivait, ils étaient toujours tranquilles et concentrés dans ce qu'ils faisaient, donc je ne sais pas comment ils faisaient les profs, hein [rire] ? Mais à chaque fois, ils étaient tranquilles, posés, mais voilà, à chaque fois, entre deux cours, c'était toujours un peu le bordel, parce que voilà, ils se comportaient un peu comme des petits de 3, 4 ans. »

Cette sensibilisation n'empêche pas LQ de considérer les personnes handicapées comme moins capables de se tenir que les personnes valides. Cela est peut-être dû au fait que, dans les APAE l'enseignement amenant à une intégration pleine et entière ne soit pas une priorité :

« C'est comme s'ils allaient à l'école mais ils n'ont pas vraiment les cours. [...] Il y en a certains, ils ont des petits cours de Portugais, des choses comme ça, mais c'est vraiment à un niveau, je ne sais pas, sixième. Mais sinon, c'est beaucoup plus des activités, des choses comme ça, la musique, le chant, la peinture, broderie, voilà. C'est des choses plus pour les éveiller qu'autre chose. »

Ces écoles ne peuvent pas accueillir tous les élèves.

« Ben, ceux qui ne sont pas accueillis, ils restent ou chez eux ou alors, voilà, ils restent chez eux, parce qu'au Brésil, y a pas beaucoup de centres comme ça et c'est aussi par dossier, je crois. [...] Ou alors c'est dans les asiles, si la famille ne veut pas s'en occuper. »

Une pédagogie modulable selon les individus.

A cette distinction entre cours formant les valides et éveil occupant les handicapés, LQ évoque une toute autre approche de cette population qui se rapproche très nettement de celle habituelle à la capoeira :

« Même dans un groupe d'adultes, on va dire, entre guillemets normaux qui n'ont pas de handicap physique ou mental, il va falloir qu'on s'adapte, parce que chaque personne a sa personnalité, chaque personne a une façon de réagir par rapport à ce qu'on va dire, comment on va le dire, comment il va l'interpréter. »

Son expérience, à travers la sensibilisation et cette pédagogie adaptée à l'individu, façonne sa construction du handicap :

« Pour moi, je ne pense pas que c'est une limitation parce que la preuve avec la capoeira, ils arrivent toujours à aller au-delà, même si ils ne vont pas faire la gestuelle complètement ou la faire carrément. »

Cette sensibilisation a produit une vision psychosociale du handicap qui, malgré des capacités moindres, rend possible une évolution. Dans le même temps, on assiste à la remise en cause d'une conception qu'elle considère comme misérabiliste, celle de l'éducation spécialisée.

« Voilà, il est handicapé, il faut le laisser tranquille, il ne faut pas trop le pousser à faire quelque chose. Il ne sera pas capable de faire quelque chose. Il vaut mieux le mettre à faire une peinture ou le laisser se reposer, ce sera mieux. [...] On n'essaye pas trop de l'éveiller assez je pense. On ne lui donne pas trop la chance de le faire. [...] [La société] n'est pas adaptée et prête à reconnaître que le handicapé voilà, il n'est pas limité. Il n'est pas limité à être assis, à ne pas bouger, à baver, voilà à ne pas avoir de réactions, à ne pas avoir de sentiments. »

Pour elle, plus encore, l'entourage proche ne se défait pas de cette image :

« Il y a une maman qui était avec son enfant, il devait être sûrement handicapé mental. Il marchait un peu, il criait [...] La mère, elle était gênée et elle ne s'arrêtait pas. Elle marchait tout au long du quai jusqu'à ce que le métro arrive parce que sûrement, elle se sentait gênée [...] Il avait peut-être besoin de ça à ce moment là. »

Pourtant, dans son enfance, elle a vu des familles épanouies confirmant, à ses yeux, l'importance de l'environnement :

« C'était un rayon de soleil la petite parce que le père, elle n'avait pas de mère, parce que le père qui l'éduquait, il s'en occupait hyper bien. Elle n'allait pas dans les centres, elle était à la maison. Il faisait tout pour l'éveiller. Il l'amenait dans les parcs. Elle avait envie de lire quelque chose, elle avait envie de quelque chose, non, voilà tu peux. Il la traitait comme un enfant normal en sachant bien sûr ses limites [...] mais en essayant toujours de la pousser un peu plus. »

Autrement dit, à ses yeux, c'est bien de l'ouverture laissée à autrui que la personne handicapée pourra s'épanouir et s'intégrer. Cette perception du handicap est très certainement due à cette socialisation qui s'est, en partie, fondée sur l'idée que tout est possible, à condition de s'en donner les moyens.

Voir des personnes handicapées prendre une place dans un milieu social, en l'occurrence la capoeira, tout en leur reconnaissant une certaine valeur, a certainement été déterminant dans cette approche de la déficience, même physique.

Entre quelqu'un qui pratique depuis peu et une autre ayant vingt ans d'expérience, il y a une différence de vision du handicap. On notera ici la différence de temps de pratique, parce que chez LQ, c'est la socialisation qui lui a permis cette sensibilisation.

L'investissement en temps, ainsi que le discours des maîtres, l'ont contrainte à découvrir différents usages de la capoeira, dont celui à destination des personnes handicapées. Cette découverte a certainement façonné sa perception de façon durable.

Lorsqu'elle se remémore cette jeune fille atteinte du syndrome de Down, ce n'est que pour mieux illustrer ce qu'elle entend montrer de sa conception du handicap, acquise à travers les différentes manifestations évoquées.

A l'inverse, CM a une conception du handicap tout à fait habituelle, mêlant problématiques individuelle et situationnelle. Les personnes n'ayant pas de rapport au niveau professionnel ou familial avec la déficience n'ont pas de réflexion à son sujet.

Enfin, LQ légitime les personnes handicapées par leur niveau de jeu. A l'entendre, cela va de paire avec l'obtention d'un grade dans la hiérarchie. En effet, dans les académies, ce qui compte, ce sont les rapports de force entre les individus, dont le maître est porteur, juge et arbitre.

Autrement dit, les personnes handicapées sont elles aussi soumises aux mêmes contraintes que les autres. A entendre LQ, pour obtenir un statut officiel, seul le mérite vaut.

2.2. Mestre SO : prestige et pouvoir social

Dès le premier jour de terrain au Brésil, SO, le « vieux maître », j'ai rencontré pour suivre ses cours, pensant qu'il serait utile d'être en contact régulier avec l'homme central du réseau.

La salle où les cours sont prodigués est dans un mauvais état. Les dalles au sol sont décollées et rendent le milieu difficilement praticable. Le miroir, qui fait une grande partie de la longueur du mur, est en partie fêlé, tout comme certaines fenêtres. Les boiseries n'ont jamais été changées, tout comme les ventilateurs, et les instruments de musculation datent d'au moins 30 ans.

Sur les murs, il y a de nombreuses photos. Elles montrent des liens avec certains maîtres médiatisés et réputés. Tout concourt à faire de l'endroit un musée rappelant des heures passées d'entraînement et des rencontres qui ont marqué chaque époque.

Cet endroit est tourné vers le passé. Tout y concourt, même les trophées datant des années 1980, époque à laquelle l'État de São Paulo a vu le monde de la capoeira s'intéresser à la sportification de la pratique.

Dès le premier soir, un autre Européen est là, J, un Anglais d'une trentaine d'années. Les venues d'un élève d'outre-atlantique ne sont pas rares. D'une part, les élèves européens viennent régulièrement, afin de mieux « comprendre » l'origine de ce réseau. D'autre part, et de façon plus systématisée, tous les deux ans, un stage est organisé à Santos, réunissant élèves des deux côtés de l'Atlantique.

Gaudin (2009) parle à ce propos de « tourisme martial », lorsqu'il évoque ce phénomène plus général aux arts martiaux asiatiques qui voit des Occidentaux se rendre dans le pays d'origine de la pratique pour comprendre l'essence supposée d'une activité de combat. Ces voyages initiatiques s'accompagnent souvent de la visite des lieux les plus touristiques.

Les stages organisés tous les deux ans donnent lieu à des cours tous les jours par différents maîtres. Ils sont souvent d'une durée courte, permettant aux vacanciers de connaître les environs. D'ailleurs, ce stage a lieu pendant la période hivernale de l'hémisphère sud, c'est-à-dire en juillet ou en août, période où les Européens partent le plus en vacances.

Si, actuellement, SO n'accueille pas d'élève ayant un handicap, certains exemples cités par LQ, tels que le maître ayant un bras plus court que l'autre ou l'élève aveugle ont été initiés à la capoeira par SO.

Il n'a pas accès aux contrats avec les APAE, mais a accueilli des personnes atteintes d'une déficience. Ceci étant, on peut considérer, dans une certaine mesure, que les projets dont il va

être question par la suite sont aussi le fruit de ses initiatives.

D'une manière générale, il y a peu d'élèves à ses cours. Ma est un ancien apprenti de S, maître de Guaruja, qui est parti chez SO. A ses dires, il en a fait trois ans chez le premier et venait de commencer chez le second. Il n'a jamais voulu expliquer les raisons de son départ.

Ceci étant, S dit faire de la *Regional* et SO de l'*Angola*. Cela a déjà été évoqué dans la deuxième partie : S se distingue de SO par le discours et la façon d'enseigner la pratique. Ainsi, les cours de SO plus axés sur une conception traditionaliste de l'activité, prodiguent un enseignement qui se veut très technique, sous l'égide d'une certaine esthétique, et non spectaculaire. A l'inverse, chez S, ce sont bien les enchaînements de mouvements qui priment, la réalisation d'acrobaties et une propension à user d'une certaine agressivité dans le jeu qui sont exigés. Tandis que l'un insiste sur le « *dialogue corporel* », le second tente d'aller vers la confrontation sportive.

Ainsi, Ma, en trois ans, a pris les habitudes de Guaruja. Il avait les plus grandes difficultés à prendre celles de SO, lors de l'enquête. On peut seulement supposer que SO, ayant bien plus de prestige que S, suivre ses cours relève d'une stratégie à moyen terme afin d'acquérir une reconnaissance sociale supérieure.

Xu, un instructeur, et sa femme, Sa, viennent aussi régulièrement, avec leur fille, qui ne pratique pas. Xu a tenté, il y a plusieurs années, de s'installer à Montpellier pour ouvrir son académie en France. Contrairement à d'autres, il n'a pas supporté l'éloignement. Il est aussi possible que les cours n'aient pas été suffisamment rémunérateurs.

Mestre Cr a environ cinquante ans. Un soir, des tensions sont devenues réellement perceptibles entre lui et SO. Le second reprochait au premier beaucoup de choses à travers l'exécution des mouvements qui n'était pas correcte. Lorsque le cours fut terminé, Cr a commencé à demander à l'assemblée :

« *Alors, on ne fait pas de ronde ?* »

Tout le monde semblait fatigué. SO a alors décidé que les participants prendraient un *berimbau*. Cr, mécontent, est parti sans même dire au revoir. Ce soir là, il a d'ailleurs réalisé un *salto*, chose rare dans cette académie. Lors d'une ronde d'anniversaire, ce cinquantenaire a réalisé une roue sans les mains, enchaînant mouvements acrobatiques et circulaires.

Les mouvements aériens étaient plutôt rares et s'ils n'étaient pas proscrits, ils entraient en contradiction de manière ostensible avec l'enseignement de SO qui lui-même, de par son âge, n'était pas en mesure de réaliser de mouvements spectaculaires.

Pendant le séjour, SO s'est intéressé au déroulement de l'enquête. Une fois les réponses aux questions faites, il se mit à raconter une de ses expériences. Une élève, présente il y a cinq ans, avait des problèmes « *physiques* ». Quand les gens la voyaient jouer, ils étaient très surpris. C'est alors, avec une certaine ironie, après avoir rappelé qu'il avait formé un maître avec un bras plus court que l'autre, qu'il en vient à dire :

« Je ne peux pas donner des cours pour handicapés, car je n'en ai pas la capacité, je n'ai pas appris. Pour donner des cours, il faut être professeur d'éducation physique. Moi, mestre Sombra, je ne peux pas ! »

Avec l'ironie, une certaine frustration se dégage de ces propos. Son pouvoir social n'est pas tout à fait du même ordre que son prestige. Si sa présence lors de certains événements donne un certain cachet à ceux-ci, il ne peut en revanche changer le cours de ces manifestations, sauf si l'organisateur lui en laisse la possibilité. Autrement dit, SO n'a de pouvoir social que celui qu'on lui accorde, alors que son prestige est tel que sa présence grandit l'importance de toute situation.

Pour en rendre compte du point de vue de l'enquêteur, au départ, c'est face à un mur que le dialogue a été tenté. Pendant les premiers jours, lui accordant justement un pouvoir sur le terrain, on a cru bon d'attendre d'avoir son autorisation pour aller observer les cours de CT, notamment.

Mais, voyant la situation ne pas évoluer, passer par MB, l'une des responsables de l'association parisienne, s'est avéré nettement plus fructueux et même une obligation. En effet, ayant transmis les coordonnées de ce maître, il a été possible d'entrer en contact avec lui, sans passer par SO.

Jusque-là, les cours suivis étaient particulièrement désagréables, car il déjugeait tout mouvement. Mais, mi-novembre, après avoir dit que CT avait été rencontré sans son aide, son attitude a complètement changé. Il devint souriant et affable.

Un événement a confirmé ce qui semblait se dessiner et qui montre en quoi son prestige et sa capacité d'action ne sont pas du même ordre. S, maître de Guaruja, avait convié un certain nombre de personnes à un baptême de capoeira se déroulant dans la ville de Campinas, dans le nord de l'État. Il s'agissait d'une manifestation du groupe *Coquinho Baiano*.

Tout d'abord, une centaine de personnes était présente à cet événement. Ensuite, si, au départ, il devait y avoir l'intronisation d'un maître, ce sont quatre finalement qui l'ont été, suite à un coup de théâtre tout à fait orchestré, tout en se voulant spontané.

Celui qui avait formé ces capoeiristes avait décidé de manière tout à fait inopinée, en

apparence, de consacrer trois autres contremaîtres et de leur octroyer le grade de maître. En outre, il y avait la présence de trois maîtres qui ont ajouté une légitimité supplémentaire au baptême.

D'abord, *mestre* SO fut le plus applaudi, étant le plus âgé³⁴². Ensuite, JDD et D eurent aussi leur salve d'applaudissements. Ces deux derniers étaient présents pour donner un stage, afin de montrer la spécificité des capoeiras *Angola* et *Regional*, car ils sont considérés comme des spécialistes.

JDD, maître d'*Angola*, a dispensé un cours en ce sens et a montré une façon de faire la ronde spécifique à ce style. D en a fait tout autant. Lors de sa ronde, ce dernier n'a joué qu'avec une seule personne. Il s'agissait de l'un des futurs maîtres.

Que ce soit dans la ronde ou pendant le cours, les mouvements montrés par *mestre* D étaient particulièrement incisifs et avaient pour but de mettre hors d'état de nuire son opposant.

Quant à JDD, avant le début de son cours, il discutait et riait avec SO, expliquant à haute voix qu'ils se connaissaient bien. D restait isolé.

Lors de sa ronde, JDD a d'abord joué avec ce même futur maître, intronisé quelques heures plus tard. Alors qu'au début du jeu, celui-ci semblait être en difficulté, avait grand peine à esquiver, il a peu à peu essayé de renverser la situation en sa faveur, ce qu'il parvint à faire.

C'est alors que JDD a demandé à toutes les personnes formant la ronde de se rapprocher, afin de constituer un cercle tellement restreint qu'il semblait impossible que deux personnes puissent s'y mouvoir. Or, la spécialité de JDD est de pouvoir le faire. C'est ainsi qu'il a pu reprendre sa supériorité technique et donc hiérarchique.

Tout cela ressemblait à une pièce de théâtre et préfigurait de ce grade que ce « jeune » allait obtenir. En mettant en difficulté un maître et en l'obligeant à sortir son atout – la capacité à se mouvoir dans des espaces particulièrement exigus – il prouvait sa valeur. Tout cela se faisait avec le sourire, de manière tout à fait construite consciemment.

Ensuite, JDD a joué avec SO et bien que les deux disent faire de l'*Angola*, le premier est réputé pour son jeu au sol et le second pour son jeu debout. Au lieu d'enchaîner immédiatement les mouvements au sol, JDD est resté debout. Lors de l'interaction, si l'un et l'autre parvenaient à se surprendre, le plus jeune criait de surprise quand le plus âgé parvenait à présenter son pied au niveau de son visage.

342 Ce lien fait entre l'âge et la légitimité est un invariant dans l'ensemble de la pratique.

De même, le jeu ayant été filmé, JDD, en l'observant, mettait en avant verbalement les moments où SO le touchait. Ainsi, l'honneur de SO était sauf. On remarquera d'ailleurs l'ambivalence d'un tel comportement. S'il s'exclame lorsqu'il voit qu'il a été touché, il tait ceux où c'est lui qui a usé le plus de « *malice* », signifiant par la même le côté faussement respectueux d'une telle attitude.

Après ces deux introductions aux styles les plus médiatisés, D et JDD sont partis avant le baptême, sans jouer avec un baptisé ou un nouveau maître. Dès lors, le *batismo* a commencé par l'intronisation des quatre maîtres. Tandis que S a joué avec eux, SO s'est contenté de regarder ce spectacle l'air très mécontent et semblant ne pas comprendre que ces quatre capoeiristes obtiennent ce grade.

Les « nouveaux » sont alors allés voir l'« ancien » et avaient l'air prêt à tout faire pour que ce symbole se sente mieux. SO leur a alors dit que tout allait bien.

Malgré tout le prestige que le « vieux maître » semble avoir, il n'a pas le pouvoir de changer les choses. *Coquinho Baiano* n'appartient pas au même réseau et n'est pas soumis aux règles de SO. Ce dernier était invité et n'avait aucun mot à dire sur le sujet, si ce n'est, de par sa présence et son prestige, donner une plus grande valeur à ce passage de grade.

Le prestige de SO est dû à la formation de nombreux maîtres dans la région qui ont eux-mêmes formé d'autres maîtres. L'épisode montre son influence dans tout l'État de São Paulo, bien que celle-ci soit plus symbolique que réelle. En outre, JDD est un maître « jeune » de Bahia qui lui reconnaît une valeur symbolique largement supérieure à la sienne, alors que la ville de Salvador est souvent considérée comme le berceau de la capoeira et les maîtres qui en sont originaires ont à ce titre un *a priori* plus positif que ceux d'autres régions.

2.3. Mestre S, et l'Associação Grupo Senzala de Guarujá.

S est le plus ancien des élèves de SO et le nom qu'il a donné à son académie n'est certainement pas un hasard. S reprend quasiment la même dénomination que SO et il a d'ailleurs commencé à s'entraîner avec lui dès 1970.

Après quelques jours à Santos, et suite à un appel téléphonique, l'après-midi même, un premier rendez-vous était organisé à son cours inclusif. L'académie (Annexe, page 332) se situe à Guarujá, ville limitrophe de Santos. Pour s'y rendre, il faut prendre un bateau et deux bus. C'est dès lors une heure et demie de transport qui sont nécessaires pour aller dans le quartier où ont lieu ces cours.

Le *bairro* où se situe l'académie est un endroit où les maisons délabrées se mêlent à

d'autres bâtiments rénovés. De fait, les positions sociales des habitants semblent assez peu élevées. A l'origine, ce maître donnait des cours dans son jardin, selon B-F, et il a eu la possibilité par la municipalité d'avoir un hangar qu'il a transformé en salle dédiée à la capoeira.

Elle est deux fois et demie plus grande que celle de SO et si les peintures n'ont pas été faites depuis un certain temps, le sol est bien plus plan. La salle est entretenue. S a même un bureau avec un ordinateur. Sur la porte, une affichette indique : « *N'entrez ici que si vous y êtes autorisé !* »

Les murs sont peints en mémoire de telle capoeiriste décédée ou de tel autre mythique. Au sol, deux cercles d'un diamètre de cinq mètres matérialisent les rondes. A l'intérieur de celles-ci sont dessinées le logo de l'académie représentant deux capoeiristes en train de jouer ensemble, dont l'un est S jeune.

L'APAE de Guaruja : entre éducation spécialisée et inclusion.

S donne certains de ses cours dans l'académie, notamment ceux inclusifs en lien avec l'APAE. Il en prodigue dans d'autres villes. De plus, si ses cours pour adultes ont souvent lieu dans l'académie, il organise une ronde tous les vendredis dans un gymnase flambant neuf, à l'autre bout de la ville.

De fait, cette position d'agent territorial, de « *fonctionnaire* », que S occupe, lui octroie des revenus relativement importants par rapport à la population qui vit dans le quartier : il dispose de deux véhicules quasiment neufs, ainsi que de quelques accessoires dernier cri.

Ainsi, S jouit d'un certain confort de vie et d'une certaine renommée dans la ville. S, lors du premier rendez-vous, a voulu voir à qui il s'adressait. Il a donc voulu voir la manière de jouer (*jogar*) au centre de la ronde et la façon de jouer (*tocar*) des instruments, notamment du *berimbau*. Après ce test, une visite à l'APAE a été faite afin d'obtenir l'accord de la direction pour pouvoir faire des observations. L'une des premières choses qui peut surprendre est le terme utilisé, au quotidien, pour parler des handicapés. Le mot « *spécial* » est constamment employé, en opposition à celui de « *normal* ».

Une fois arrivé dans l'école, S a fait le tour de l'établissement, en faisant les présentations. Comme LQ l'a rapporté pour une autre école, les élèves font de la peinture, de la poterie ou d'autres activités qu'on peut qualifier d'éveil. La plupart des « *especiais* » a atteint la majorité.

Une fois ce tour de l'APAE fait, S est entré dans une pièce où se trouvait celui qu'il croyait être le président de l'association. Lors de la discussion qui a suivi, S a appris qu'il y

avait eu un changement de direction. Ceci étant, une longue palabre a eu lieu. Ce dernier était tout à fait d'accord, mais l'avis de la nouvelle présidente restait déterminant.

Entre l'ancien président et S, la discussion était particulièrement codifiée, notamment par les termes de politesse et les nombreux gestes marquant la sympathie. Il n'y a pas eu de discussion avec la nouvelle directrice et S dira, un peu inquiet, que les cours de capoeira avec cette APAE risquaient de disparaître. D'ailleurs, lors de cette visite, une mère commençait à s'emporter en disant « *En accord avec les parents ?* » et S. de lui répondre, « *Bien sûr, avec l'accord des parents* ».

Quand une enquête devient un stage.

Dès la visite suivante, il a été possible de participer aux cours inclusifs. Tant capoeiriste, il semblait plus logique de commencer ainsi, pour éventuellement observer de l'extérieur par la suite.

Si la première rencontre a eu lieu l'après-midi, le deuxième cours s'est déroulé le matin, deux jours plus tard. En effet, S était susceptible d'accueillir ces cours le matin et l'après-midi, en théorie pendant une heure, les mardi et jeudi.

Le matin, les élèves considérés comme valides ne sont pas les mêmes que l'après-midi. Au Brésil, les cours à l'école ont lieu par tranche de demi-journée. Ceux qui venaient le matin étaient en cours l'après-midi et inversement pour les autres.

En fait, les élèves « *normaux* », comme ils sont appelés, ont entre cinq et douze ans. Les élèves de l'APAE, sont en moyenne beaucoup plus âgés. Certains ne sont plus des enfants ni même des adolescents. L'un d'eux est âgé de 45 ans et un autre a 38 ans.

De fait, ces cours peuvent être appelés mixtes ou, plus exactement, inclusifs. Les APAE, écoles appliquant depuis leur création des principes ségrégatifs et spécialisés, tentent de se plier aux réglementations de 2001, en vigueur au Brésil. De manière concrète, S a à gérer une situation relativement tendue, dans laquelle il doit faire de l'inclusion sans remettre en question l'institution spécialisée qui lui permet en même temps de donner ces cours.

S, lors de ce premier cours du matin, a séparé en deux le groupe au moment de faire la ronde. D'un côté, les « *enfants normaux* » et de l'autre les « *enfants spéciaux* ». S demanda aux enfants qui allaient en classe ordinaire de jouer les uns avec les autres. Concernant l'autre groupe, S. *me* demanda, dans le même temps, de jouer avec tous les « *spéciaux* », ainsi que gérer la ronde, c'est-à-dire de décider quand un jeu devait s'arrêter.

A la fin, S, lors de la discussion qui a suivi, a transformé l'enquête en un véritable stage

d'enseignement. A ses yeux, cette venue était surtout l'occasion d'apprendre à enseigner la capoeira aux personnes handicapées. Ainsi, la place occupée dans ce cours par l'observateur devenait centrale. On verra justement que cette position a eu un impact de taille dans le comportement de ce maître et des autres acteurs.

Le même jour, une fillette d'environ neuf ans a commencé la capoeira. Sa mère était inquiète de voir sa fille dans le même cours que des handicapés. S a voulu la rassurer. Elle disait que c'était dur pour elle au niveau émotionnel, bien que son enfant n'ait pas eu l'air traumatisée par une telle présence.

La mère était gênée. Elle voulait presque trouver un autre créneau pour sa fille. S a dit que ce changement n'était pas possible et qu'il n'y avait pas de problème à suivre les cours en même temps que les élèves de l'APAE. A la fin, la jeune femme était rassurée.

D'une manière générale, les « *spéciaux* » sont amenés en camionnette par des éducatrices. Ainsi, il y a toujours une personne de l'association pour observer la façon dont se déroule le cours.

Dans le jeu de capoeira développé ici, l'une des principales différences avec ce dont il a été question dans la deuxième partie est l'absence quasiment totale d'esquive. S n'en semble pas gêné et dit qu'il faut faire avec.

Dans l'optique de ce stage, il explique très régulièrement qu'il faut les complimenter, sourire, et, au fond, faire en sorte qu'ils soient contents quand ils sortent, ainsi que les faire jouer une minute et demi *maximum* car « *ils prennent des médicaments et ils sont fatigués, amorphes* ».

Lors d'une seconde discussion informelle, la question du déroulement habituel des cours est abordée. L'idée principale est qu'ils fassent le *maximum* de choses ensemble, « *normaux* » et « *spéciaux* ». Pour se faire, S regarde « *si les valides ne vont pas rire* ». S'ils ne se moquent pas, il fusionne les deux groupes ; « *ça dépend de la conscience de chacun* ».

Suivre les cours dans une académie suppose certaines obligations, dont celle de venir en tenue, en uniforme. Celui-ci, chez S, est tout de blanc, alors que les élèves de l'APAE sont habillés aux couleurs de leur école, contrairement aux enfants scolarisés en classe ordinaire qui, eux, ont cette obligation de porter la tenue du club lorsqu'ils viennent à la salle.

Concernant le fait que les membres de l'APAE ne s'habillent pas de la même façon que les autres, S explique moins les contraindre car ils sont « *spéciaux* ». La discussion, ce jour là, a alors dérivé vers ce qu'il veut transmettre.

Il a alors parlé de l'importance de l'interaction et qu'il observait *mes* faits et gestes lors des cours où il *me* donnait de plus en plus de responsabilités. Pour lui, dans ce cadre, le cours de

capoeira est un moment de « *rencontre* », de « *socialisation* ». En fait, « *souvent à l'école ou dans la famille, ça se passe mal. Il y a une mauvaise interaction parents-enfants qui ne s'en occupent pas* ».

A ses yeux, ce moment à l'académie doit être un moment de plaisir. Il a fait ensuite un parallèle avec une fillette débutante et « *timide* », qui se « *cachait presque pendant le cours* ». Il cherche même à donner les ficelles du métier expliquant la manière dont on doit s'y prendre. Cette discussion est celle d'un maître avec un élève aspirant.

Il finit même par annoncer qu'une fois de retour en France, « *tu feras toi aussi un tel travail et qu'ensuite tu m'inviteras pour me montrer ce travail* ». Il reviendra dessus deux jours plus tard en disant : « *Bien sûr, si tu veux !* ». Lors de ces discussions, S tente de légitimer son action par des arguments qui visent à toucher de façon tout à fait directe l'enquêteur devenu stagiaire :

« *Dans ce travail, il y a de la psychologie et de la sociologie aussi.* »

S faisait continuellement référence à ce travail qui serait fait en France auprès des personnes « *spéciales* ». Il explicitait clairement qu'il avait un intérêt tout à fait personnel à voir ce « *stage* » réussir.

Confronté à certaines situations étranges, voire déroutantes, S va continuer à expliciter les ficelles du métier. Par exemple, un élève de l'APAE levait la jambe avec la tête en bas, restant immobile, les mains au sol lui permettant de rester dans cette position. S a alors tapé avec sa main le pied en l'air et l'enchaînement de mouvements attendu a repris.

Cet épisode est arrivé à plusieurs reprises, pendant plusieurs semaines. Lors des discussions informelles, il a parlé des « *trucs* », comme taper sur les pieds de tel élève pour qu'il comprenne qu'il peut replier les jambes. Ainsi, à chaque élève, il y aurait un moyen de trouver une connexion, sans chercher nécessairement à en amener un seul à acquérir les codes de jeu propre à cette pratique, telle qu'elle a été construite jusqu'à aujourd'hui.

S prenait son rôle très au sérieux et annonça un jour fièrement que la capoeira avait une « *fonction sociale* », plus tard, qu'elle permettait aux personnes handicapées de se « *sentir mieux, plus relâchées* » et, enfin, qu'« *on les prépare à vivre à l'extérieur, dans la société. C'est pour ça qu'on fait tout ça.* »

Au-delà des ficelles du métier, une vision du handicap et du corps.

Il est intéressant de constater que les termes et les idées utilisées par S sont les mêmes que ceux évoqués lorsqu'on parle de la fonction sociale du sport, dans son aspect « accomplissement de soi » (Queval, 2005). On notera également ce lien immédiat entre fonction sociale et le fait de « *se sentir mieux* » physiquement et donc psychiquement. Cette notion de fonction est liée à l'intrinsèque des êtres humains qui relie corps et *psyché* : les émotions.

En conséquence, des discussions autour des pathologies supposées ont eu lieu, en plus des difficultés relationnelles dans la famille qu'éprouvent les personnes qui viennent aux cours inclusifs. Il a raconté que C, une jeune adolescente, était autiste et qu'elle était également atteinte d'une déficience mentale. Qui plus est, et de façon tout à fait visible et claire cette fois, certains membres de l'APAE, en plus du handicap mental, avaient des difficultés motrices.

S légitimait son travail par des connaissances techniques – relatives – du handicap, ainsi que par cette notion de « *fonction sociale* » explicitement abordée, toujours sous l'angle de l'individu. Soit il s'agissait d'apaiser les tensions, soit il s'agissait de préparer une personne à en rencontrer d'autres.

On peut faire un double constat. Tout d'abord, il s'agit de la conception du handicap. Au-delà des effets de légitimation, il s'agit bien d'une façon de penser sa mission, fondée sur la réhabilitation, au niveau émotionnel essentiellement, puisqu'on prépare des individus handicapés mentalement à vivre en société.

La deuxième chose qu'on peut constater, c'est qu'en amont on perçoit une conception de l'être humain considérant le corps avant tout autre élément constitutif de l'identité. De fait, la déficience ou le handicap sont en l'individu, pas dans la société. Il n'est pas situationnel, ni même interactionnel, bien qu'il soit nécessaire de réfléchir à la façon dont on aborde ces personnes, en les complimentant constamment par exemple.

Enfin, c'est le rapport au corps des capoeiristes qui est questionné. A été implicitement évoquée – par la multitude de façons de faire de la capoeira, à quelque niveau que ce soit – l'idée que chaque capoeiriste pouvait créer *sa propre manière de faire*, dans les limites de certains codes, de certaines contraintes. Autrement dit, il s'agit de créer *sa capoeira* et on est, par exemple, en situation quasiment inverse à la danse classique sur ce point.

Ceci étant dit, cela n'empêche pas des conceptions communes. L'une de ces conceptions est de considérer que *chacun a sa propre façon de faire parce que chacun a un corps différent*.

Autrement dit, la variété des possibles dans l'exécution des mouvements, par exemple, est due à la nature physiologique de l'être humain qui serait multiple.

Cela a une conséquence principale : l'acceptation potentielle de toutes les corporalités existantes, bien qu'elles puissent évoquer la monstruosité. De fait, la recherche de la performance, si elle existe, passera par d'autres chemins que celui du sport de haut niveau en France. En outre, c'est là aussi que la filiation faite avec l'esclave noir est importante. La figure du noir a été longtemps – et pour partie encore aujourd'hui – la représentation de la laideur, de la bêtise et de l'infériorité.

Dans l'académie de S, l'inclusion n'était pas entièrement effective pendant les cours observés. En effet, les cours étaient souvent séparés en deux, avec un groupe d'élèves de l'APAE et un groupe d'enfants dits valides.

Cette séparation, après quelques semaines de présence a été levée, justement après en avoir fait la remarque. Il semble que cette séparation concernait le stagiaire en premier lieu. Ainsi, S privilégiait l'apprentissage de l'interaction en tant que référant auprès de personnes handicapées, plutôt que de mettre en place une inclusion perpétuelle qui, sans préparation préalable, poserait des problèmes, comme Michailikis et Reich (2009) l'ont relevé pour l'école

en Suède. C'est peut-être là une voie à suivre.

Ces *jogos* réalisés entre le stagiaire, c'est-à-dire moi-même, et les personnes handicapés ont eu un effet sur les enfants dits valides. Dans le même temps, le fait de jouer avec les enfants « *normaux* » a quelque peu influencé les membres de l'APAE.

D'une part, lors des premiers cours, les enfants scolarisés étaient plus tournés vers la ronde dans laquelle se déroulaient les interactions avec les « *spéciaux* » et le stagiaire qu'à regarder leurs camarades. En effet, leur position corporelle montrait un intérêt tout particulier. S a pris le temps de filmer ces séquences de jeu avec la caméra amenée sur place pour enregistrer les cours. C'est en visionnant ces vidéos, quelques mois après le séjour sur place, que ce fait a pu être observé et compris, comme celui qui suit.

Certains visages étonnés indiquent que, pour la première fois, les enfants voyaient un adulte, autre que leur maître, interagir avec des « *spéciaux* ». Ainsi, le stagiaire, qui apprenait à donner des cours a aussi servi d'exemple aux élèves valides et c'est certainement ce que recherchait S.

Il ne s'agit pas ici de montrer que le comportement de l'enquêteur était bienveillant, mais à quel point l'attitude du chercheur modifie le terrain. Position et données récoltées sont complètement imbriquées lorsqu'il s'agit d'un terrain ethnographique. La configuration de

l'académie va aussi façonner la façon dont va être traité ou utilisé l'ethnologue qui met *corps et âme* sur le terrain.

A cela s'ajoute un autre fait qui complète ce tableau. Après un cours où handicapés et enfants valides se sont retrouvés dans la même ronde, un « *spécial* » de 38 ans demande : « *Quelle est ta technique avec les enfants ? Comment fais-tu quand tu joues avec eux ?* »

Il semblerait bien que la présence d'un capoeiriste français ait servi aussi à S vis-à-vis des élèves « *spéciaux* », pour permettre un questionnement sur la façon d'interagir avec les enfants scolarisés en classe ordinaire. Autrement dit, ce membre de l'APAE se saisit de la situation pour tenter d'être plus acteur de sa propre vie de capoeiriste.

En contrepartie, S semble ne pas faire travailler techniquement les élèves de l'APAE. En effet, les handicapés n'esquivent pas et les enfants bien qu'enchaînant les mouvements en sont au même point, alors qu'il s'agit d'un des premiers éléments enseignés dans d'autres contextes : l'importance de l'esquive.

Lors d'un cours, S décide de jouer avec C, cette jeune autiste, et lui demande de faire tel mouvement ou tel autre. Si elle ne fait pas la forme du mouvement, il n'exige pas de refaire ce qui a été raté. Au contraire, il la complimente.

On comprend que les idées de plaisir et de valorisation restent centrales. Ceci étant, cela signifie que dans ce contexte spécifique, par rapport à la majorité des élèves dits valides, ceux de l'APAE sont mis hors-jeu de la course aux grades, en partie légitimés par l'exécution considérée comme correcte des mouvements.

L'aspect normatif de l'apprentissage de la gestuelle, bien que local et appartenant au seul S, était ici complètement laissé de côté.

Théâtralisation des cours par les élèves.

S répète souvent qu'avec le changement de direction à la tête de l'APAE, le cours va disparaître. Pourtant, après une interruption, les élèves sont revenus et très vite, il y en a eu de plus en plus ; à tel point qu'ils venaient en deux fois, la camionnette ne pouvant contenir que dix personnes à la fois.

C'est à ce moment que S a demandé aux enfants valides d'aller s'asseoir dans l'autre ronde pour n'en former qu'une. Il voulait qu'un enfant se mette entre chaque élève handicapé. Finalement, un seul s'est mis entre deux membres de l'APAE. Les autres sont restés entre eux. S demandait, généralement, à ces derniers d'enchaîner les mouvements, d'accélérer.

Le but avec ceux en passe d'être intégrés normalement est d'en préparer certains à prendre

une place importante dans quelques années, lorsqu'ils deviendront des adultes. Ces cours sont une sensibilisation non pas de tous les enfants dits valides, mais d'enfants pratiquant, appelés à continuer longtemps et à obtenir une place de cadre dans le groupe de Guaruja.

Lors d'un autre cours, il y eut une plus grande violence dans les jeux. A, plus petit de taille que la plupart des enfants et âgé de 45 ans, essayait souvent de faire tomber S par des balayages et des ciseaux. Ce jour-là, les autres « *spéciaux* » agirent de même. Par contre, avec les enfants, et surtout ceux de moins de 10 ans, ils firent d'une toute autre manière, laissant plus d'espace et évitant d'utiliser une technique déséquilibrante.

Cependant, pendant toute la durée du terrain, lorsque quelqu'un réalisait un ciseau, les élèves de l'APAE applaudissaient et étaient hilares. Le jour où A a été particulièrement agressif, S n'a pas hésité à lui faire un ciseau, alors qu'il se laissait tomber jusque-là. Puis, à un moment, une chose tout à fait inattendue s'est produite. Les élèves de l'APAE ont crié :

« Ciseau ! Ciseau ! Ciseau ! »

Ils voulaient un nouveau ciseau. Certains enfants faisaient comme S, en chutant volontairement. A s'est aussi amusé d'un enfant qui semblait avoir peur de son agressivité. Il était accroupi, tandis que l'enfant était debout. Il s'est mis à le poursuivre dans la ronde. Tous les élèves de l'APAE semblaient s'en amuser, en riant là encore aux éclats.

C'est alors que certains de l'APAE se sont mis à enchaîner les mouvements circulaires à une certaine vitesse, avec certains pré-adolescents détenant la première corde d'adulte. Après ce cours, S relevait qu'ils allaient moins vite et moins violemment avec les enfants qu'avec les adultes, comme pour exprimer qu'ils ont conscience de ce qu'ils font.

En fait, ces ciseaux, ces poursuites donnaient le sentiment d'un théâtre. S expliquera que ce sont eux qui ont mis cela en place sans intervention de sa part, comme si le cours permettait une liberté d'expression qu'ils n'avaient pas ailleurs.

Un dernier élément a montré la place que S accorde dans le jeu social auquel les enfants sont préparés, même s'il relève lui-même cette capacité à moduler ses actions et ses intentions : les passages de corde.

« On leur fait passer les mêmes grades, mais on sait leur condition. De toutes les façons, ils ne passent jamais les cordes importantes. »

Pourtant, sur la différence dans la préparation du cours et sa réalisation auprès des «

spéciaux » et des « *normaux* » :

« *C'est pareil !* »

Pourtant, on peut remarquer aussi que la façon de faire de S se prête volontiers à la mixité sociale. Lors d'une olympiade³⁴³ réunissant les APAE, il y a eu une démonstration. Il s'agit d'un événement inter-municipal : hymne national joué et déclaration d'ouverture par une athlète, comme pour les Jeux Olympiques.

Comme il s'agissait d'une olympiade dans laquelle tous les sports adaptés étaient représentés et que S se voulait être un partisan du système de compétition, on aurait pu s'attendre à un championnat. Pourtant, lors de cette ronde, il n'y a pas eu de vainqueur déclaré, car rien n'a été fait pour aller dans ce sens. Il s'agissait même de la seule activité où handicapés et valides jouaient ensemble, interagissaient. Lors de la discussion qui a suivi, S a expliqué qu'il n'a pas fait de compétition, parce que le secrétaire ne lui a pas laissé le temps de l'organiser.

Un peu plus tard, il a reparlé de cette olympiade et notamment des élèves de Cubatão dont il a la charge, présents également, qui se sont joints à la manifestation. Pour lui, ils étaient meilleurs, car plus autonomes. Ces deux idées semblaient tout à fait liées. On peut même présupposer que les commentaires qu'il faisait à Guaruja auraient été d'une toute autre teneur à Cubatão, quant à l'accession à des « *cordes importantes* », montrant la qualité de cadre du groupe.

Instrumentalisation du système de compétition.

S a une autre particularité par rapport à SO : il promeut une capoeira sportive. A ce titre, il enseigne un type de pratique dont la finalité est d'avoir si ce n'est un vainqueur, tout du moins un dominant. Cela va plus loin, car il organise sur sa ville des compétitions, réunissant, selon ses dires, des capoeiristes de tous les groupes locaux.

Les compétitions s'organisent par équipe, et non individuellement, quant au résultat final. Il n'y aurait aucune transformation dans le *jogo*. Selon S, le jeu de capoeira ne serait pas dénaturé par l'introduction d'une nouvelle règle : un vainqueur déclaré en fin de partie. Ainsi, « *tout se passe dans la façon de se mouvoir* ». Autrement dit, c'est celui qui joue le mieux qui

343 Ce terme est la traduction littérale de compétitions appelées *Olympiadas*, qui réunissent régulièrement des groupes scolaires pour des compétitions multisports, afin de repérer, chez les valides, de futurs sportifs de haut niveau.

l'emporte. Il n'y a pas de coups portés, ni de système de score.

Dès lors, comment juge-t-on le meilleur joueur ? Trois juges observent et à la fin du jeu, qui dure une minute, chacun lève un drapeau de la couleur de la corde portée par le joueur considéré comme le meilleur. Aucun système de score ne vient soutenir ces décisions. Au cours du séjour, S organisera même une compétition scolaire, la première de la ville.

Selon lui, à partir du moment où la pratique commence à entrer dans les olympiades et à devenir sportive, « *la capoeira n'est plus au second plan* ». En disant qu'elle « *restait au second plan* », il y a aussi l'idée de passer soi-même au premier.

Lors de cette rencontre scolaire, les élèves ne devaient représenter que leur école. Pas leur académie. Lorsque S en parlait, le poids et l'âge étaient les seuls éléments déterminants, afin de créer des catégories sur des critères sportifs d'égalité des chances. Après la compétition, S a relevé lui-même des ambiguïtés. Tout d'abord, aucun élève n'est venu vêtu des couleurs de son école, mais bien avec celles de son groupe de capoeira. Ensuite, pour huit compétiteurs/trices, il y avait quatre académies représentées.

Les maîtres de ces élèves étaient tous là, bien que S ait tout organisé seul. Ils étaient partie et... juges. Un maître s'était mis en position de juger au moment où une de ses élèves allait jouer, pour faire pencher la décision en sa faveur. On peut noter également que les quatre académies représentées ont toutes gagné dans une catégorie.

Au-delà de l'aspect formel, il y a comme une alliance tacite entre les maîtres. En définitive, pour lui, qu'il n'y ait pas eu de « *violence* » montrait qu'on était resté dans le « *jeu* ». Par contre, « *il est vrai qu'entre adultes, c'est autre chose* ». Les compétitions changent effectivement quelque chose et cela semble poser problème.

Il y avait un autre problème concernant l'attribution de la victoire et qui montrait certains arrangements implicites : les arbitres désignaient le meilleur joueur sans critère commun que le système de score viendrait objectiver. Comme ils étaient des maîtres de plusieurs groupes, chacun avait ses critères de sélection, d'exigence. Cela se retrouvait dans leur jugement. A plusieurs reprises, les juges n'étaient pas d'accord sur le résultat. Un juge choisissait l'un, le deuxième l'autre et le troisième donnait match nul.

De fait, lors de cette compétition, l'aspect formel des jeux restait quasiment le même que celui en contexte de ronde. L'inconvénient restait donc celui de désigner un vainqueur, car l'une des principales conséquences avec la forme habituelle est qu'on arrive souvent à ne pas voir quelqu'un dominant l'autre. Créer des championnats a semblé être fait dans une quête de reconnaissance car selon S :

« L'administration écoutera plus s'il y a des compétitions. »

Autrement dit, ce choix de changer la modalité de pratique est dû à une pression extérieure, dans un jeu social où S cherche à acquérir plus de pouvoir social. Ce choix a des conséquences immédiates. De retour de cette compétition, dans la voiture, un moniteur a fait remarquer à S qu'une des adolescentes semblait malheureuse d'avoir perdu. Alors, S, si attentif aux réactions des élèves de l'APAE, de répondre :

« Seule la capoeira a à gagner quelque chose. »

Le premier de tous.

Pour conclure cette partie sur S, on envisagera la place qu'il accorde aux autres maîtres, dont il va être question ensuite. A un moment, il lui a été fait part des observations faites dans d'autres académies. Avec un sourire, il a dit :

« MS, tu le vois ? Il a commencé avec moi. Il ne savait rien du tout. Il y a aussi V qui a fait un très bon travail. Et CT est venu et on a discuté. »

V est maintenant parti en Angleterre. Il se considère comme le premier, comme l'initiateur dans le réseau *Senzala de Santos* des cours pour personnes handicapées.

« C'est moi qui ai commencé tout ça et je suis aujourd'hui très fier de voir que d'autres font pareil, qu'ils ont suivi ma voie. Comme toi, bientôt. »

S parlait de MS avec un certain respect, contrairement à l'attitude de SO qui se renfermait dès qu'il était question de lui ou de CT qui s'en moquait ouvertement. Ceci étant, S a fini par donner un point de vue similaire :

« MS, il donne beaucoup de cours. Il fait ça pour l'argent, non ? »

On mettra, dans la dernière partie, en parallèle ce point de vue de S et des autres maîtres avec l'attitude de MS, pour tenter de comprendre en quoi celle-ci choque tellement des individus n'agissent pas uniquement pour autrui, lorsqu'ils acceptent des charges d'inclusion sociale.

2.4. Maître CT et l'académie *Capoeira Aruanda*

CT est professeur d'éducation physique à Guaruja, dans la ville où S est employé pour développer un travail d'inclusion. A ce titre, CT a commencé à donner des cours de capoeira dans les écoles où il enseigne la natation. Son activité principale en tant que capoeiriste se trouve sur Santos et plus particulièrement à l'est de la ville.

Cela fait plus de dix ans que CT travaille avec cette population *via* la natation et le football en salle. C'est avec cette dernière activité qu'il a commencé, car il allait dans un endroit où les enfants restaient à ne rien faire. Depuis maintenant quatre ans, il donne des cours inclusifs de capoeira. Cela étant, cela faisait seulement quelques mois que le contrat avec la municipalité de Santos et l'APAE avait été signé.

« Il y a quatre ans, un aveugle est venu à un cours pour apprendre la capoeira et j'ai « senti » que c'était dur. J'ai donc commencé à étudier les différentes déficiences. »

Son académie, *Capoeira Aruanda*, a une trentaine d'années d'existence. Si S a une salle dédiée à cet effet, il en va autrement pour CT qui utilise plusieurs lieux dont il n'a pas la propriété, ni l'usage exclusif.

La première salle fait également office de bar. La seconde se trouve dans un complexe sportif avec gymnase, terrain de basket-ball en extérieur, un autre couvert et piscine.

Ce complexe accueille de nombreuses associations et écoles tout au long de l'année. Il appartient à la municipalité.

Pour accéder à la salle de danse où sont donnés les cours, il faut entrer dans le gymnase, aller dans un coin, prendre un escalier qu'il faut connaître au préalable et, une fois arrivé à l'étage, marcher, tourner plusieurs fois et, enfin, on peut entrer dans une salle toute en longueur, avec un miroir qui couvre entièrement un mur (Annexes, page 331).

Sur le sol, trois cercles sont dessinés, afin d'identifier des rondes. Il s'agit de simples traits jaunes peints. Rien de symbolique comme chez S, mais le lieu semble utilisé depuis plusieurs années, car une batterie musicale est rangée dans un débarras utilisé pour l'occasion.

En plus d'accueillir des handicapés de l'école spécialisée privée, le contrat avec la ville est fondé sur l'idée de l'inclusion. Les cours de 14 à 16 heures, les mardi et jeudi, accueillent également des personnes valides.

On peut y dénombrer quatre statuts. Le premier est celui des membres de l'APAE, lui-même divisé en deux : éducateurs et élèves. Ensuite, les handicapés mentaux, plus autonomes

et nettement moins nombreux, sont souvent en dehors de toute institution. La troisième population est celle des « *normaux* », constituée de femmes adultes, dont certaines viennent avec leurs enfants. Puis, les capoeiristes confirmés encadrant le cours ont bien souvent déjà acquis un statut, par l'intermédiaire de CT.

Ces deux heures de cours sont séparées en deux. La première heure est consacrée à l'accueil de l'APAE, le cours durant trente minutes. Les éducateurs viennent un quart d'heure en retard et repartent avant 15 heures. Le groupe est constitué d'une cinquantaine de personnes qui arrivent et repartent ensemble.

La deuxième heure est un tout autre cours. Plus dense, dans la mesure où il dure toute l'heure, il est constitué de valides et de handicapés amenés par leurs parents qui sont généralement majeurs et plutôt indépendants. Il y a beaucoup moins de monde et des liens semblent pouvoir se tisser.

Un premier cours qui diffère

Lors de la première visite, CT a parlé d'un « *grand bazar* », car lors du premier cours, il n'y avait « *que des nouveaux* ». Le jeudi étant le jour de la ronde, il y a eu un échauffement et des étirements collectifs avant celle-ci.

Pendant qu'il jouait avec eux, CT n'hésitait pas à les toucher, à leur dire d'esquiver, à faire tel mouvement de telle manière plutôt que de telle autre. Ici, la ronde est un moment où on améliore la gestuelle, plutôt qu'un rituel ou un théâtre. La musique sort d'un poste et aucun instrument n'est utilisé la plupart du temps.

Par exemple, CT, voyant qu'une élève a quelques difficultés avec la *ginga*, le pas de base, il la prend par les mains, en se positionnant en face d'elle. Il fait le pas avec elle, en lui faisant sentir le mouvement de balancier. Celui-ci s'acquiert ici par un travail de coopération motrice, de façon kinesthésique et non mimétique comme chez S, qui, lors des jeux, n'a jamais touché un élève pour lui faire sentir comment le réaliser.

Avec CT, cet aspect tactile était systématique. Pour revenir à l'exemple, on a fini par assister comme à une petite danse. L'élève a commencé à bouger de la même façon que CT et cela grâce à la synchronisation.

Distanciation et rapprochement face au handicap : l'*ethos* du maître

Un jour, une jeune femme handicapée de l'APAE a pris par le bras un élève formé. Ce

dernier dit à CT en faisant un grand sourire :

« Maître, regarde ! »

Et là, ce dernier le regarde mécontent :

« Fais attention ! On ne sait pas comment elle peut réagir ! Fais attention ! »

CT était très sérieux. Cette femme semble très contente d'avoir eu un sourire. Elle a d'ailleurs caressé le bras tatoué du jeune homme. Ensuite, l'élève formé a changé de comportement, devenant plus distant. Plus tard, CT a parlé de la « *libido* » de cette « *jeune fille* » qui avait déjà quelques cheveux blancs. Il apparaît surtout clair qu'une certaine distance doit s'instaurer à ses yeux et que le *formado* est loin d'entrer dans les codes requis dans la *capoeira inclusiva*.

D est un autiste que certains experts appelleraient de « *haut niveau* ». Il vient toujours seul et approche la quarantaine. Lors de la première rencontre, il a demandé les dates de naissance de tous les adultes valides présents.

Plusieurs éducateurs de l'APAE, avec lesquels D n'est pas lié, avec CT, expliquaient qu'il était « *très intelligent* », parce qu'il est capable de donner le jour de n'importe quelle date. Tous ont répondu qu'il avait vu juste lorsque D leur a demandé. Seul *mestre* SO, parlant de lui à une autre occasion, dit qu'il avait fait une erreur sur le jour de sa date de naissance, tout en se moquant de sa réaction décontenancée.

D a une position particulière à *Capoeira Aruanda*. Pratiquant depuis une vingtaine d'années, il est devenu *formado*. C'est d'ailleurs par son ancienneté que CT justifie le grade obtenu, plus que par ses « *capacités* » supposées ou démontrées.

Il est intéressant de constater qu'à plusieurs reprises, un même rituel a eu lieu. D, pour entrer dans la ronde, avait décidé de faire un *gato*³⁴⁴. Si, à chaque tentative, l'auditoire criait sa joie de voir de tels essais, CT montrait un certain mécontentement de façon ostensible jusqu'à ce que D parvienne à faire le mouvement, selon les critères techniques que lui voulait voir.

Ainsi, avec les autres personnes handicapées, CT intervient beaucoup dans la ronde pour dire d'esquiver, de faire tel mouvement de telle façon ou « *améliorer* » les jeux, comme avec D. Par exemple, un jeune homme d'environ deux mètres, lors de la *ginga* où la position droite du buste est de mise, a tendance à se baisser à un tel point que sa tête touche ses genoux.

³⁴⁴ Saut périlleux

CT lui a expliqué qu'il devait se redresser et lui a montré comment respirer. Une autre fois, lors d'une séance filmée, plusieurs professeurs sont là et donnent plusieurs ateliers. Ils ont pris en charge quelques élèves chacun. CT cherche une solution pour accueillir au mieux une soixantaine de personnes à la fois, notamment pour faire acquérir à terme les techniques que D exécute.

CT s'est alors intéressé en particulier à une élève atteinte du syndrome de Down. Il a alors reproduit ce qu'il fait habituellement dans les rondes. Il a commencé à lui faire faire la *ginga*. Comme elle avait quelques difficultés, les yeux mi-clos, il lui a pris les mains, afin de lui faire sentir le sens du balancement.

Puis, il a tenté de lui apprendre un mouvement de base : le *rôlé*. Lors de ce mouvement, il s'agit de s'accroupir, de poser une première main au sol derrière soi, tout en pivotant sur un quart de tour du même côté que la main posée au sol. Ensuite, il s'agit de réaliser le tour entier sur soi-même, en mettant la seconde main au sol, afin de garder un certain équilibre.

On finit debout ou accroupi. Pour que cette membre de l'APAE réussisse, CT touchait son élève au niveau des articulations, en poussant dans le sens du mouvement. CT insista plusieurs minutes pour ce seul geste avec cette seule personne, là où S avait une gestion collective d'un groupe de plus petite taille, insistant, quant à lui, sur la mise en confiance.

Adaptations et séparations

Au bout de quelques semaines, CT a fait un cours de musique, le mêlant à l'histoire de la pratique. Il a raconté le mythe des origines de la capoeira *via* les instruments. C'était d'ailleurs le même type de discours déjà entendu en France lors des cours au sein du groupe *Capoeira Paname*. Chaque instrument a une origine géographique et culturelle. Le *berimbau* était d'origine africaine, tandis que le *pandeiro* était portugais, alors que le *caxixi* était un nom indien, bien que l'instrument fût d'origine africaine.

En fait, si l'origine des instruments change un peu selon le groupe ou le maître, on utilise toujours les instruments de musique pour exposer les origines culturelles de l'activité et surtout prouver que les racines africaines sont réelles. Ceci étant, lorsque CT dit ce qui suit, on s'éloigne du réel et on entre dans le mythe, de façon nettement plus consciente :

« Chaque tribu en Afrique avait son propre tambour. Un tambour a un seul son et il y a une seule façon de jouer chaque tambour. Chaque façon a sa propre signification. »

Le discours est le même, qu'il s'agisse des « *normaux* » ou des « *spéciaux* ». Pour mieux incorporer le son des instruments utilisés, lors du cours, CT a demandé aux élèves de faire avec la bouche le son des instruments, reformant la batterie musicale d'une ronde.

Il a ensuite demandé aux trois élèves les plus jeunes de se lever et a expliqué que chacun d'eux était un *berimbau*. Le plus grand représentait le plus grave et le plus petit le plus aigu. CT tente de rendre ludique l'incorporation de ces histoires et des règles qui régissent la musique dans la capoeira et donc dans la ronde.

Le même jour, CT a dit que lui aussi apprenait beaucoup car il devait rendre le cours attractif pour les « *normaux* » et faire un enseignement où les « *spéciaux* » se sentent bien. Il a évoqué la « *brincadeira* », c'est-à-dire l'aspect ludique de la pratique et a dit qu'il valait mieux ne pas « *être dur, fermé, autoritaire* ».

Ainsi, en creux, se dessinent deux idées. La première est la confirmation que les élèves de l'APAE sont moins capables, *a priori* au niveau cognitif, que les personnes valides. La seconde est que les notions de plaisir et d'ouverture sont primordiales pour n'exclure personne.

Ceci étant, on peut supposer qu'en conséquence, la forme d'apprentissage va renforcer une approche transversale des publics.

Chez lui aussi, comme chez S, les élèves de l'APAE gardent l'uniforme de leur école, alors que les autres participants portent des vêtements de capoeira, à ceci près qu'ici les valides n'ont pas toujours l'uniforme de l'académie *Aruanda*. Ainsi, une certaine souplesse, au quotidien, est accordée vis-à-vis des personnes valides. Au fond, cette approche inclusive permet de voir que le rapport à la règle n'est pas aussi rigide qu'il y paraît.

En outre, le second cours montre à quel point la pédagogie du professeur s'adapte au contexte, au public accueilli. En effet, lors de cette séance, les élèves sont bien moins nombreux. Le schéma est fondé sur des séquences d'actions répétées cinq ou six fois : mouvements individuels – étirements – abdominaux.

Il est arrivé d'observer un cours accueillant uniquement des « *normaux* ». Le cours est fondé sur le même schéma. Pendant les étirements, CT parlait. Il a commencé à évoquer un festival d'arts martiaux qui se tiendrait quelques jours plus tard à Santos, début décembre. Il a explicitement parlé d'une stratégie à mettre en œuvre : ceux qui joueraient pendant la démonstration seraient ceux capables d'exécuter des acrobaties.

D'autres encore feraient de la musique. Pour l'image là aussi, quatre enfants et un handicapé mental étaient prévus pour jouer dans la ronde pendant la démonstration. Ils seraient choisis eux aussi selon des critères similaires.

De tels choix permettent de montrer plusieurs choses. D'abord, les acrobaties permettent d'identifier la pratique de manière claire, sans pour autant en faire un art de combat par trop virulent, ni une danse.

Ensuite, choisir des enfants, un « *spécial* » et des adultes pour participer dans la même ronde, permet, sans avoir à en discuter de démontrer par l'action que la capoeira permet une certaine mixité sociale, un travail des émotions et de la violence, sans avoir à faire de séparations entre différentes catégories. Tel est le visage officiel que veut montrer CT.

La réalité quotidienne se fonde sur un travail normatif qui rend possible une mixité sociale lors des interactions motrices. Lors du deuxième cours, il est arrivé que CT remette dans le même sens que les autres un des « *spéciaux* » qui était en sens opposé lors des étirements. Pour les abdominaux, il se remit dans le « mauvais » sens.

Cette fois-ci, CT n'insista pas pour le remettre à « l'endroit » et l'a aidé à faire l'exercice. Ainsi, il y a un entremêlement entre cohésion du groupe et incorporation de règles et de normes. Cette imposition se fait de manière graduelle et progressive, même si CT insiste, tout en changeant de stratégie.

Ceci étant, cette insistance à faire incorporer les normes du groupe, et de la capoeira en général, ne trouvait pas au moment de l'enquête d'écho chez les élèves valides qui sont justement la cible officielle de l'UNESCO. Un après-midi, fin novembre, et après le départ des élèves de l'APAE, une femme est venue avec gâteaux, boissons et sucreries.

C'était son anniversaire. Après le deuxième cours, tous les gens présents sont sortis et se sont retrouvés sur un coin d'herbe du complexe sportif. Si certains handicapés étaient là, les élèves de l'APAE étaient partis depuis bien longtemps.

Tandis que CT se concentrait sur l'acquisition de techniques et de normes permettant une intégration à venir, tout en faisant du cours un moment agréable au niveau individuel, les moments de sociabilité n'étaient pas pensés en direction des élèves de l'APAE.

On peut penser que cette situation est une façon de laisser une certaine liberté aux élèves qui sont, bien que partie prenante de ce projet, gênés par un contexte dans lequel ils sont ceux dont on souhaite changer le comportement officiellement. D'ailleurs, CT s'est mis à critiquer la façon d'enseigner basée la capoeira sur l'armée, cherchant à imposer un ensemble de normes d'un seul bloc et de façon particulièrement autoritaire.

« *C'est comme ça que j'ai appris.* »

Ce jour-là, il fit le signe fasciste pour exprimer son idée sur cette conception militaire de

la pratique. Pour lui, le salut au drapeau, avec la main sur le cœur, est le symbole actuel de l'ancienne dictature qu'a connue le Brésil, jusque dans les années 1980.

Il semble que CT soit mu, en apparence, par une vision du monde plus sélective que S. En même temps, son approche de l'inclusion vise à intégrer de manière plus resserrée les personnes handicapées, tout en permettant une certaine liberté d'initiatives aux adultes présents.

Les cours gardaient une violence symbolique relativement forte – par l'exclusion des moments de sociabilité et *via* une sélection, notamment lors des démonstrations. En même temps, l'intégration était pleine et entière pour certaines personnes handicapées, comme D, notamment.

Enfin, les baptêmes organisés par CT ont permis de voir une spécificité : il n'y avait aucun drapeau brésilien. La défiance vis-à-vis du patriotisme est explicite. Jusque-là, aucun baptême n'avait été vu sans un drapeau à un endroit ou à un autre. Même lorsque les maîtres expriment ce même sentiment, ils ne se coupent pas de cette image que représente aujourd'hui le Brésil, à l'extérieur comme à l'intérieur du pays. Autrement dit, en enlevant tout symbole national, CT s'éloignait de la vision encore dominante au Brésil d'une société hiérarchisée, autoritaire et paternaliste.

Des *batizados* qui en disent long

Avant la ronde précédant le baptême du 2 décembre, CT parle aux élèves de l'APAE de cet événement et leur explique qu'il faut taper dans les mains et chanter. Ils connaissent plusieurs chansons. CT veut qu'ils chantent fort. Là aussi, CT cherche à normer des individus.

Il est à noter qu'on observe le même genre de situations lors des cours habituels. En fait, son rôle est tout autant de faire acquérir des codes et des normes que de former des athlètes. Autrement dit, compréhension de la logique de jeu, savoir technique, manière de se comporter, chanter et jouer des instruments, font partie d'un même ensemble qui font l'*ethos* du capoeiriste.

D'ailleurs, CT mit aux élèves de l'APAE une certaine pression, en disant qu'il y aurait des gens importants pour eux, comme les parents, la famille, mais aussi *mestre* SO. Ce jour-là, il leur a appris un *corrido* : « *Matar o besouro* »³⁴⁵. Auparavant, pour justifier l'apprentissage de cette chanson, CT a parlé du film de *Besouro*, un *blockbuster* brésilien retraçant la vie du

345 Tuer le bousier. Le *corrido* est un type de chanson en capoeira où soliste et choristes ne chantent successivement qu'une seule phrase, souvent la même.

personnage mythique de la capoeira portant ce nom.

Une *monitora* d'un autre groupe est venue pour parler de sa soeur qui se rend aux cours de CT. Cette élève portait une corde qu'elle avait obtenue dans une autre académie qu'*Aruanda*. La capoeiriste commença par s'excuser du fait que sa soeur suivait deux maîtres.

CT lui répondit qu'il n'y avait aucun problème. Il s'agit d'un véritable passe-droit par rapport aux habitudes : la coutume veut qu'un élève ne suive l'enseignement que d'un seul maître. D'ailleurs, cette jeune femme handicapée n'était pas la seule dans ce cas.

De telles adaptations montrent en creux ce qui est culturellement et socialement acceptable. Ainsi, il est plus important, dans la vie sociale, de savoir se comporter, plutôt que rester fidèle à certains liens. Au fond, cette adaptation se fait non pas en rapport aux personnes handicapées – et leurs capacités supposées, mais surtout parce que les proches et les éducateurs

contraignent l'accueil des « *spéciaux* » dans les cours de capoeira.

Ainsi, si la soeur de cette élève s'excuse, c'est parce qu'elle-même est une capoeiriste confirmée. Elle connaît les codes de son propre milieu. Il en va tout autrement quand il s'agit des éducateurs de l'APAE, à Guaruja ou à Santos.

Le baptême du 2 décembre 2009

B et SO sont les maîtres présents à cet événement. B n'a joué qu'avec un seul élève à la demande de CT, tandis que S est resté assis. Un professeur a eu une grande appréhension avant de jouer avec des handicapés. Il joue lentement avec eux de peur de les brusquer. Il s'agissait d'un baptême inclusif, adultes et enfants handicapés passèrent leur corde en même temps que d'autres élèves valides.

A un moment, Mat, un « *spécial* », fit une roue pour entrer dans la ronde et montra sa joie par un signe de victoire. Tous les gens à la batterie rirent de surprise. Il y eut un côté paraissant quelque peu incongru à ce geste, car l'usage de l'entrée dans la ronde était particulièrement inhabituel. Ainsi, Mat ne respecta pas les codes en usage.

Ceci étant, considéré comme différent, cet impair fut accepté et bien pris. Même par rapport aux codes si importants habituellement, il y a une acceptation de la différence. Bien entendu, Mat n'a pas une place de cadre dans le groupe *Aruanda*. Néanmoins, une telle « erreur » n'a pas interrompu la ronde.

Lors du cours suivant ce baptême, CT annonce à l'assemblée :

« Tout le monde a trouvé que vous jouez très bien ! »

Mardi 8 décembre 2009, baptême des enfants

Les enfants ont obtenu des graduations adultes, alors qu'ils avaient des cordes enfants avant le baptême. On peut différencier ces dernières par du gris ajouté aux autres couleurs utilisées pour les adultes. Pendant tout le baptême, D n'a cessé de vouloir décider de tout. Il était très énervé et a voulu imposer aux autres la manière dont ils devaient se tenir, là où ils devaient s'asseoir. CT a montré son agacement sans pour autant aller jusqu'à l'exclure.

A la fin de l'événement, un professeur et deux élèves se sont ouvertement moqués de lui. Cet enseignant montre un mouvement compliqué. D arrive et décrète que le mouvement a été mal fait. Alors, un peu par défi, on lui a demandé :

« Vas-y, fais-le. Montre-moi. »

D, pris au dépourvu, est alors partout sans savoir quoi répondre. Les trois autres rient à gorge déployée. On peut comprendre que D ne reçoit pas tout à fait la même indulgence que Mat, parce qu'il est élève formé, alors que le second n'a que seize ans. C'est bien parce qu'on attend un autre comportement d'un cadre de l'académie que les moqueries fusent quand D agit d'une manière aussi peu conventionnelle.

Concernant les cordes, le lendemain, CT explique qu'il aurait voulu prendre la graduation de Senna du groupe *Sennavox*, un ancien élève de Bimba. Selon lui, ce système donne des noms : de esclave à libéré, en passant par *quilombola*. Mais, il ne peut pas faire ce choix, car S l'expulserait.

« C'est mon maître, donc je le suis. »

Ceci étant, on peut comprendre ce que CT attend de ses élèves : à travers l'incorporation de règles, il y a la volonté de voir un membre de groupe devenir indépendant de son maître. En fait, l'apprentissage dans la capoeira, que ce soit pour les handicapés ou les valides, entremêle contraintes et marge de manoeuvre. Puis, interrogé sur ce choix de cordes pour adultes donnée aux enfants, il explique :

« Oui, c'est les cordes de la fédération et moi, je ne suis pas de la fédération. Je suis un capoeiriste

anarchiste. Mais, je sais que ce sont des enfants. »

Finalement, la remise en cause des choix de SO se fait de manière tacite. Mais, surtout, il s'agit d'une prise de distance, d'une façon de se libérer de la contrainte que SO représente. En effet, ce système de gradation pour enfants et adultes est utilisé pratiquement dans tout le réseau de la *Senzala de Santos*.

Plus tard, CT va à son tour critiquer MS, tout en trouvant que son assistant est quelqu'un de bien.

« C'est un petit super, mais son contremaitre... c'est autre chose ! »

A ses yeux, cet assistant « aime » les enfants et ne fait pas ces cours pour personnes handicapées afin d'acquérir un statut, contrairement à MS qui agirait toujours dans ce sens. CT a expliqué que chez MS, il y aurait TV Globo au baptême des « spéciaux », ce que précisément le maître de *Capoeira Aruanda* n'a pas tenté de faire.

On peut comprendre cette réaction sous deux angles. Le premier est que MS semble agir de manière trop ostensible pour lui-même. Au lieu d'agir pour les autres, son attitude semble surtout montrer des actions pour soi, plutôt que pour autrui.

Le second serait justement que Di, l'assistant de MS, est contraint par son formateur qui lui-même, en cherchant à s'appuyer sur les médias, va se contraindre lui-même et les autres, au lieu de permettre aux élèves handicapés d'obtenir une certaine liberté dans la vie sociale, au travers des normes du milieu de la capoeira.

2.5. Contremestre et enseignant à la faculté des sports

La première rencontre avec MS a été compliquée. En effet, si la conversation téléphonique eut lieu relativement tôt après l'arrivée sur Santos, la rencontre elle-même se déroula près d'une dizaine de jours plus tard.

Si SO ne cachait pas son mépris pour MS, ce dernier agissait comme si de rien n'était. Lors de la conversation au téléphone, il expliqua que SO irait à un baptême qu'il organisait dans une université de Santos. Il suffisait de se rendre avec lui à cet événement. SO ne supportant pas MS, cette rencontre n'a pas eu lieu à ce moment là. Le premier exprimant une vive animosité envers le second, il n'a jamais été à ce *batizado*.

Un contexte de départ différent

Lors de la première rencontre qui a fini par avoir lieu, l'une des premières choses dites :

« Pour 50 reais³⁴⁶, je t'emmène partout. Tu viens au cours et je t'emmène aux cours pour les handicapés. »

Une telle proposition dénote des habitudes. En effet, ni S, ni CT n'ont demandé une quelconque rétribution financière. Il a ensuite demandé immédiatement quel était l'objectif de ces observations. A ce cours, et contrairement aux autres qui suivront à la FEFIS, il y avait beaucoup de monde, très majoritairement des étudiants et des handicapés mentaux.

MS a tenu un discours sur les améliorations qu'apporte la capoeira, notamment au niveau moteur. La mère d'un adolescent IMC a tenu des propos similaires. Ce soir là, quelqu'un filmait et a fait des interviews avec certains élèves après le cours.

Les handicapés font tous les mouvements avec les valides, comme l'adolescent IMC, à l'extérieur de son fauteuil. Au moment de l'exécution des roues, MS a parlé du « *concept de latéralité quand la verticalité n'est pas possible* ».

Ainsi, cet adolescent n'a pas fait les roues, mais s'est roulé sur le sol. Un tétraplégique, pendant l'entraînement, finit par se tenir sur les bras, alors qu'ils sont atrophiés. Pour MS, la capoeira a presque un côté miraculeux. Ceci étant, tout le monde ne pense pas de même dans ces cours. Certains se moquèrent ouvertement des « *spéciaux* » pendant toute la durée du séjour.

Dans les discours, ils sont différenciés de manière très claire par MS qui, lui aussi, parle de « *normaux* » et de « *spéciaux* ». Il faisait faire des mouvements spécifiques selon les « *capacités* » physiques et motrices supposées. Après le cours, MS parle de certains qui ne peuvent pas faire de roulade au risque de se briser la nuque, car la colonne est chez eux particulièrement fragile. Il faut donc tout « *adapter* », même si les cours à l'université sont inclusifs.

Tout est légitimé par une connaissance de la physiologie des personnes accueillies. Ainsi, R, atteint d'une déficience mentale, ne peut pas faire certains étirements. Ses tendons, toujours selon MS et les autres membres du groupe, risquent de se rompre. Le discours physiologiste permettrait-il aussi de se protéger face à certaines critiques, notamment celles des maîtres qui n'ont pas forcément ces connaissances théoriques ?

Lors du premier cours observé, et à plusieurs autres reprises, des élèves formés sont

346 L'équivalent de 20 euros.

présents, dont une élève de S. D'autres élèves sont des étudiantes qui ont commencé la capoeira en arrivant à l'université. Enfin, là aussi, il n'y a pas de distinction au niveau des cordes avec les handicapés.

Qu'il s'agisse d'élèves formés ou des étudiantes ayant commencé il y a peu, ces deux populations séparées quant aux statuts dans la capoeira, avaient le même comportement vis-à-vis des élèves « *spéciaux* » qui venaient seuls ou accompagnés de leurs parents. Avant la ronde, MS demande à ce que les gradés jouent avec des « *spéciaux* », montrant par un air désabusé son mécontentement. Les étudiants ne semblent pas adhérer au projet.

En outre, lors de cette première ronde et des suivantes, les « *normaux* » se mettent en avant par des mouvements acrobatiques, délaissant l'interaction motrice. Ils ne laissent donc aucune possibilité aux « *spéciaux* » de s'illustrer autrement que par les acrobaties, mouvements qu'on ne leur apprend pas.

On peut ici poser certaines différences avec ce qui a été observé dans les deux groupes précédents. D'abord, MS dénote par rapport à l'ensemble des capoeiristes rencontrés. Il semble d'un milieu social relativement aisé et étant professeur à l'université, il a développé un discours hygiéniste fondé sur les apports de la capoeira.

MS, à la fin de cette première rencontre a parlé de « *totale inclusion* ». Un peu comme S, il semblait interpréter cette enquête comme un stage d'acquisition de connaissances. Il a voulu donner une liste de déficiences, avec les exercices physiques à faire ou à ne pas faire selon le handicap. Il s'agit d'une autre façon de légitimer par le savoir cette mise en oeuvre.

Cours pour aveugles et entretien informel

Contrairement à CT et S, MS prodigue des cours dans de nombreux endroits, dont la faculté de médecine de la ville où il enseigne à des aveugles. Ce fut le second cours observé, mais à une seule reprise. Il a duré une heure. En plus d'être non ou mal voyants, les participants sont tous âgés. Il y en a une dizaine, autant de femmes que d'hommes.

Les élèves ont l'air content d'être là, mais semblent aussi stressés. Le cours est divisé en trois parties. Tout d'abord, l'échauffement est également l'occasion de discuter. Ce jour-là, MS raconte que ce qu'ils vont apprendre maintenant servira à obtenir le grade suivant.

Ensuite, des mouvements sont faits, à travers une séquence se réalisant à deux. Celle-ci s'effectue à partir des mouvements habituels, sauf qu'ici les coups de pied amènent à esquiver par le toucher et non par le regard. Autrement dit, pour permettre l'interaction motrice, les coups sont donnés de manière à ce que les non-voyants puissent les percevoir.

Les mouvements offensifs sont exécutés doucement. Il y a des enchaînements de coups de pied direct debout ou au sol. L'échauffement est basé sur la *ginga* et des mouvements : esquive de côté, coups de pied directs préparant le travail à deux. A la fin, il n'y a pas eu de ronde.

Au bout de vingt minutes d'exercice, les élèves sont fatigués et transpirent. MS les fait s'allonger et met du *puxada de rede*, une musique de pêcheurs. Les élèves chantent les paroles. Un d'eux danse également. Ce cours sert de moment de détente.

Deux voyants sont présents et participent au cours, assistant également les autres élèves pour faire les mouvements. Ainsi, même si le cours s'adresse aux aveugles, des personnes valides viennent de manière bénévole, sans être des éducateurs. Finalement, même dans ce cadre, le projet inclusif est intégré.

Après ce cours, il y a eu une assez longue discussion avec MS qui a parlé d'autres cours qu'il voulait montrer. Il a évoqué les auteurs dont il s'inspire, en en citant un certain nombre : Gladson de Oliveira, Fabio Brotto, Sasaki, Jean Piaget, Howard Gardner, João Batista Freire. Au-delà du savoir théorique dont il dispose, MS est passé par une légitimation académique allant à l'encontre des normes habituelles de la capoeira.

A son tour, il critique S qui n'a pas de base théorique. Selon lui, pour S, l'éducation physique n'a aucune importance. Son maître, et lui-même, ont beaucoup étudié à l'université et pour y travailler, il fallait bien être reconnu comme ayant ces connaissances et les utiliser.

D'une certaine manière, il regrette le manque de compréhension des autres acteurs centraux de ce champ. Finalement, cette double position centrale le pénalise.

Ensuite, au moment d'évoquer le passage de grade des aveugles et des mal voyants, il a répondu qu'il validait le « *niveau* » des aveugles à partir de leurs « *capacités* ». Il « *adapte* » son enseignement à la « *déficience* ». Il enseigne progressivement l'histoire du Brésil, de la capoeira, de l'esclavage.

En faisant cela, il leur octroie une place, celle-ci étant conditionnée essentiellement par la déficience. Autrement dit, MS réduit les personnes handicapées à leur handicap, car il part des limites sans en chercher un dépassement. Il ne s'agit ici ni d'innover, ni d'inventer, mais simplement d'intégrer des personnes qui, selon les critères dominants au Brésil, ne le peuvent pas.

Or, le monde de la capoeira n'a pas intégré totalement les modes de pensée habituels. On peut même considérer que CT, par exemple, tente d'imposer au niveau local une vision du monde qui s'éloigne nettement du nationalisme porté par les forces politiques du pays.

Sur le plan de la matérialisation de la hiérarchie, on avait conseillé à MS de faire comme

avec les enfants qui ont la même graduation que les adultes, celle-ci ayant une couleur supplémentaire : le gris. Il aurait fallu cette fois mettre du rouge. « *Je n'ai pas aimé.* »

Pour lui, les gens mettent déjà les « *spéciaux* » suffisamment « *dans une telle position dans la société* ». A la fin de ce premier entretien informel, MS a dit que Sombra disait de la *Senzala de Santos* : « *Nous sommes tous l'expression différente d'un même visage.* »

Il voulait expliquer le côté « *stupide* » de certains maîtres de ce réseau qui le rabaissaient et le critiquaient. On peut remarquer qu'il a accès à des lieux peu évidents à atteindre, pouvant aussi attiser certaines jalousies.

En outre, son comportement a été, pendant les deux mois de terrain, très éloigné des codes habituels du monde de la capoeira. Il profitait de sa position au *maximum* de manière ostensible. Reste à savoir ce qui dérange : profiter de sa position ou rendre tout cela particulièrement visible ?

Ceci dit, on peut remarquer que CT et S, les seuls à avoir critiqué ouvertement MS, ont aussi certains avantages de ces contrats avec les APAE.

Les cours à la FEFIS : un rejet sans ambiguïté

Selon ses propres termes, l'apprentissage de la capoeira dans son académie, est d'abord fondé sur un travail de « *coopération* ». Il s'agit d'abord d'acquérir les techniques corporelles de synchronisation des mouvements en binôme, avant de commencer à apprendre les techniques déséquilibrantes.

Ce travail de coopération est censé permettre une inclusion plus aisée entre valides et handicapés. On pourrait penser qu'un déplacement s'effectue au niveau social. Or, on en est loin, notamment entre « *normaux* » et « *spéciaux* », où un véritable rejet relationnel s'opère lors de l'enquête. Les premiers, en position de force soit par leur grade, soit parce qu'ils étaient étudiants à la FEFIS, polarisent le groupe en deux entités.

A plusieurs reprises, un *estagiario*³⁴⁷ a donné le cours à la FEFIS. Il y avait vraiment peu de gens la plupart du temps. Souvent, R, qui allait à ce cours sans être étudiant, était quasiment laissé à l'abandon. On ne s'en occupait pas, sauf pour se moquer de lui. Il semblait même assez angoissé d'être là.

D'une certaine façon, plus le grade était élevé plus les valides marquaient leur différence. Le stagiaire qui a donné le cours n'arrêtait pas de rire quand il faisait mal un mouvement.

347 Stagiaire, terme employé pour le grade précédent celui d'élève formé.

Lorsque R voulait faire la bise, il était rejeté par les jeunes femmes et notamment par la *formada*, surtout quand MS n'était pas là ou un peu éloigné.

Lors d'un cours donné par le stagiaire, R faisait de l'*agogo*. Les personnes, presque toutes détentrices d'un statut important, étaient hilares, voyant qu'il ne parvenait pas à faire d'un instrument, tandis qu'une étudiante débutante tentait de lui expliquer comment mieux en faire. Enfin, le fait qu'il fasse une roue correctement fut considéré comme un exploit.

Un responsable politique, administratif et militant

L'un des soirs où MS n'a pas prodigué le cours, il est passé et a présenté le responsable des programmes sportifs pour personnes handicapées à Santos. Lors de la discussion a été convenu d'une nouvelle rencontre, afin de faire un entretien plus formel. Il a, dès ce soir là, donné un point de vue militant.

Dès cette première rencontre, LM expliqua qu'il y avait 25000 handicapés à Santos, 750.000 sur toute la région et 24,5 millions dans tout le Brésil, soit 15 % de la population totale. Si ces chiffres semblent exacts, il faut les nuancer dans la mesure où ils sont utilisés par un militant³⁴⁸.

En France, l'enquête HID (Handicaps, Incapacités, Dépendance) de 2002 a dénombré que 26,4% des Français souffraient d'une incapacité. Ces chiffres sont à relativiser dans la mesure où l'INSEE recense, lors de cette enquête, sept groupes, allant de capacités « isolées et mineures » à des « maladies limitantes ». Ainsi, un tel nombre statistique se définit par rapport aux groupes que l'INSEE a choisi de recenser³⁴⁹.

A cette époque, LM était en fauteuil roulant et voulait défendre les intérêts de sa communauté. Il utilisait continuellement le terme de « *combat* » lors des discussions plus ou moins formelles.

En tant que responsable des sports, il légitime l'activité physique, en argumentant qu'elle est bonne pour la santé. Selon lui, le sport permet d'inclure dans la société les individus exclus, notamment à cause de leur déficience. Ainsi, son discours colle aux attentes politiques et associatives. Il a fait pendant plus de vingt ans du basket en fauteuil et deux ans de la danse de salon. A travers le basket-ball, il voulait se conformer.

« *Je voulais juste jouer au basket.* »

348 ONU, *Enable. Droits et dignité des personnes handicapées*, IN [en ligne] <http://www.un.org/french/disabilities/>

349 Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap, HID, <http://ifrhandicap.ined.fr/hid/>

Mais il a été rejeté par les joueurs. En plus de cela, pour aller au gymnase, il y avait des difficultés supplémentaires : l'accessibilité et le transport. Dans le même temps, il expliquait qu'il y a actuellement une loi obligeant les entreprises à embaucher les personnes considérées comme déficientes. Mais, pour lui, il n'y a « *pas de vraie intégration* ».

C'est après des propos d'une telle teneur que, quelques jours plus tard, l'entretien a été réalisé dans une annexe de la mairie, sur son lieu de travail. L'enregistrement n'a pas été ici possible, dans la mesure où des travaux à l'intérieur de l'immeuble faisaient un bruit assourdissant, compromettant l'audibilité sonore.

Il commença par raconter que la constitution de 1988 octroie un grand pouvoir aux municipalités. Ces dernières ont, en contrepartie, des obligations au travers des conseils du sport, de la santé, par exemple. Il existe des « *conselhos diretos* » pour les femmes et aussi pour les handicapés. Ces conseils ne sont pas implantés dans toutes les villes. Dans l'État, il y a 120 comités pour 750 communes. Ils ont été créés pour articuler développement local et revendications militantes.

Santos serait une ville référence dans le pays. Un premier conseil a été créé en 1991. Mais, ce fut seulement en 2005 que le poste qu'il occupe fut créé : *coordinador de defesa politica por pessoas com deficiencia*. C'était donc en représentant de l'autorité et détenteur d'un certain pouvoir qu'il a accepté rencontre et entretien.

Il rapportait par la suite que le mouvement en faveur des personnes handicapées, au Brésil, s'est fait en deux périodes. Avant la Constitution de 1988 et après. Avant, les handicapés restaient au domicile ou étaient internés dans des institutions, afin d'être réadaptés. Pour lui, la société était « *paternaliste* » et « *les handicapés étaient abandonnés* ». A partir de 1988, selon LM, « *la personne handicapée devient acteur de sa propre vie* ». Il fut d'ailleurs lui-même interné pendant neuf ans. De même, les handicapés s'unissent en création leurs propres associations.

En 1984, il créa lui-même une association pour le basket-ball en fauteuil roulant et d'autres sports. Il fit un lien entre la notion d'intégration qu'il défend et la CIF (1981) de l'OMS.

A ses yeux, au niveau international, c'est à partir de ce moment qu'on a commencé à considérer que l'intégration devait être un souhait des personnes handicapées et non plus pensée à partir de la réadaptation et donc à la place des personnes handicapées.

Concernant la promotion de l'intégration, il évoque l'exemple des Olympiades. Il est très fier d'expliquer que l'État de São Paulo est le seul du pays à inclure en natation et en

athlétisme les catégories « déficients » visuels et physiques aux épreuves des « valides ». Le tennis et le basket-ball étaient en cours d'homologation lors de l'entretien. Il regrettait, par ailleurs, que les professeurs d'éducation physique n'aient pas plus de cours spécifiques sur le handicap : il n'y en avait qu'un seul en troisième année, dirigé par MS à la FEFIS.

Lorsque LM parla d'intégration aux Olympiades, il n'était pas question d'une participation aux épreuves des valides, mais bien de catégories spécifiques mettant en même temps en relief la déficience. L'étiquetage avait pour but d'unir toutes les personnes subissant ce même étiquetage.

« Ma formation d'origine, le journalisme, a été l'instrument de ma lutte. Le conseil municipal permet d'unir les discussions. La lutte des sourds pour moi est la même que celle des handicapés physiques. »

Pour lui, ces luttes sont « *des batailles silencieuses* ». Il s'agissait « *d'une véritable transformation culturelle* ». Si les informations étaient correctement diffusées, les personnes pourraient se faire leurs propres conceptions. Pour LM, au Brésil, on trouvait de grandes disparités selon le lieu. Ainsi, dans le nord du pays, pas de diffusion de l'information.

« Ce sera la prochaine bataille dans tout le pays. C'est un processus lent et silencieux. »

Ce n'est que vers la fin de l'entretien que LM explicita qu'il appartenait au parti au pouvoir à Santos, le PMDB (*Partido do Movimento Democrático Brasileiro*). A l'intérieur de ce parti, les « *nuclídeos de inclusão* » en faveur des noirs et des handicapés se sont unis, car les deux groupes ont considéré qu'ils étaient en face des mêmes problèmes. Au fond, ces ressemblances – que ce soit avec les aveugles ou les noirs – sont reconnues pour acquérir une plus grande capacité de pression sociale.

Ainsi, on voit que MS est lié avec des membres influents de la ville, chose qui lui a permis progressivement de prendre en charge un grand nombre de cours pour personnes handicapées.

D'ailleurs c'est, à ses yeux, ce qui compte. « *Lui, c'est quelqu'un d'important à Santos* », a-t-il dit après avoir présenté LM.

Le discours de MS concernant la capoeira et le handicap n'était pas du tout centré sur les mises en réseau. Cet élément était un implicite qui, certes, semblait indispensable, mais qui restait en dehors du discours tenu socialement, sauf lorsqu'il s'agissait de promouvoir médiatiquement l'inclusion des personnes handicapées. Ceci étant, la capoeira, quand il en

parlait était avant tout esclavage et histoire de la libération des noirs. Lui qui avait été au *Quilombo dos Palmares* expliqua que :

« *C'est là que tout a commencé. Ce n'est pas à Bahia. A Bahia, c'est le début de l'organisation, mais à Palmares, c'est le début de la lutte des noirs.* »

Il a ajouté pour rendre compte de sa visite : « *Beaucoup d'émotion.* » On comprend bien que pour LM ou MS, position des noirs et des personnes handicapées sont relativement les mêmes.

Observation d'un nouveau cours : préparation au baptême

A chaque nouvelle rencontre avec MS, nous allions dans un nouveau lieu. Début décembre, ce fut l'observation d'un cours sur le toit d'un bâtiment difficile d'accès sans y être autorisé : l'école publique spécialisée.

Les « *enfants* » – plutôt des adolescents et des adultes là aussi – entrent en groupe. Progressivement, ils sont une soixantaine. Avant le cours, une institutrice réprimande des enfants qui font semblant de se donner des coups de pied. MS est assisté de Di, professeur d'éducation physique de l'école. Il n'y a que des femmes dans l'équipe enseignante, à part les deux capoeiristes.

La plupart des élèves sont assis par terre ou sur une chaise contre un mur en attendant le début du cours, à la demande des institutrices. R, rencontré à la FEFIS, et Mat, allant aux cours de CT, sont là. Certaines institutrices s'assoient à côté des élèves. L'un d'eux bouge beaucoup. Elles sont même deux à s'en occuper, dont une qui le maintient par la force à sa place. Le plus surprenant pour un observateur français est la variété des handicaps représentés ici. Les « *spéciaux* » sont tous regroupés dans la même école. Il y a des autistes, des personnes atteintes du syndrome Down, des IMC et bien d'autres.

MS parle du baptême. Il leur explique : « *Quand vous êtes fatigués, faites des étirements.* » Et là, certains élèves s'étirent : un regarde avec un sourire, en attente, et l'autre très angoissé. C'est son assistant qui montre les mouvements à faire. Là, dès qu'un élève est assis ou veut bouger autrement qu'attendu, les éducatrices interviennent immédiatement.

MS explique l'entrée dans la ronde. Ensuite, il leur demande qu'ils soient en *cocorinha*, c'est-à-dire accroupis. Il leur fait faire la *benção*, la *chapa*, des coups de pied directs, toujours en montrant les mouvements à réaliser. Comme lors des cours de CT, Mat fait absolument

autre chose que demandé. Les éducatrices ne le contraignent pas.

MS avait proposé de faire des entretiens avec certains élèves. Ainsi, à la fin de ce cours, R a été vu. Cette rencontre a été enregistrée, mais a dû être arrêtée très rapidement parce que Di, l'assistant, est venu interrompre l'entretien.

R a commencé avec *Mestre V*, parti en Angleterre depuis. Puis, il a entendu parler de MS et est devenu un de ses élèves. Il adore la capoeira. Pour lui, les autres capoeiristes sont des compagnons. Mais, pourquoi avoir changé de maître ? « *Muito legal !* »³⁵⁰

Après le cours, il se sent bien. Puis, la pratique aide à la flexibilité de ses pieds. Enfin, son père aime la capoeira. La discussion suit son cours, certes difficilement, notamment parce qu'à chaque question qui lui semble dérangeante, R ne sait pas quoi répondre. Avant la capoeira, il a fait et continue de faire d'autres sports, comme le football ou le basket-ball. Son handicap est clairement d'ordre psychique et il avait des difficultés à dire autre chose que : « *La capoeira, c'est super !* »

C'est alors que Di, l'assistant de MS, arrive. L'entretien ne peut plus tout à fait continuer, surtout parce que R a visiblement peur de ce que Di pourrait penser de ses réponses.

L'attitude de l'élève fait rire le professeur. D'ailleurs, Di ira jusqu'à enserrer R, montrant jusqu'où va l'emprise.

Des baptêmes où il n'y a quasiment aucun maître

MS a fait deux baptêmes pendant l'enquête ethnographique. Le premier a eu lieu le 28 novembre. C'était celui des élèves de l'école du 30 juillet – l'institution publique spécialisée, au marché municipal, lieu couvert et central de Santos.

Les familles sont présentes. Il n'y a pas la télévision au grand dam de MS, qui en parlera à la fin de l'événement. Lors d'une des dernières visites à la FEFIS, deux semaines plus tard, MS annoncera l'obligation pour les étudiants de venir à l'occasion de la réalisation d'un reportage télévisé.

Lors de ce baptême, Mat est présent lors de la même manifestation organisée par CT ; il a donc fait deux *batizados* dans deux groupes différents, chose qui n'est pas censée arriver, puisqu'un élève n'est censé suivre qu'un seul enseignement. Dans un autre registre, un autre élève de l'école s'est mis en valeur et a réalisé une roue sans les mains. Cela est à relier avec les façons de faire valorisées par MS.

350 Très bien !

Lors du baptême, les « *normaux* » baptisent les « *spéciaux* ». Les premiers font beaucoup de mouvements spectaculaires. En conséquence, la distance de garde est relativement éloignée et il y a peu d'interaction motrice entre les joueurs, ainsi que peu de déplacements. Il n'y a qu'un seul maître, P, celui de MS. Les autres, tels que SO n'ont pas répondu à l'invitation. Quand la ronde fut terminée, Di et MS déclarent :

« *On va se positionner pour que vous puissiez prendre des photos.* »

On comprend bien l'importance de l'image et surtout de l'impact qu'un tel événement peut avoir pour les familles, surtout dans le marché municipal d'une ville de plus de 400.000 habitants.

Quelques jours plus tard, il y eut un baptême de l'école spécialisée, dans l'enceinte de l'école. Cette fois-ci, aucun maître ne s'est déplacé. Il y a cette fois environ un vingtaine d'élèves. Comme lors du baptême précédent, les jeux ont la même consistance. Les esquives sont peu présentes, la distance relativement grande. La seule différence est les acrobaties qui sont moindres sauf pour MS, qui, cette fois, en enchaînait. Ce qui compte dans ce groupe est la réalisation d'acrobaties.

Ceci étant, il y a une certaine modulation. MS a joué avec un enfant tétraplégique : une fois en fauteuil et une autre fois au sol. Lors du deuxième jeu, il jouait sur les mini gestes, ce qu'a remarqué l'enfant qui s'est même mis sur les genoux. Il a joué avec d'autres et souvent fait des chatouilles.

Enfin, lors de ces deux événements, R était présent. C'est lors du premier baptême qu'il a reçu sa nouvelle corde qui, en fait, est de la même couleur que la précédente, montrant par là une certaine stagnation. R avait l'air très satisfait et a même fait un signe de victoire. C'est alors que se rapprochant, MS et D montrèrent leur mépris, avec un sourire narquois.

Cela indique surtout que, derrière un discours et des projets en faveur des personnes handicapées, la considération pour des individus à l'attitude quelque peu différente aux normes en vigueur et attendues sont mal vues et, à terme, éventuellement rejetées. En outre, l'attitude des étudiants collait à celle des deux encadrants.

Lors du cours suivant le baptême, il y a eu une ronde à la FEFIS. Pendant que R joue, la *formada* de S le regarde avec beaucoup de mépris. Elle en fait de même avec un élève débutant rencontré lors du cours pour aveugles et mal voyants à l'université de médecine.

Pendant le cours, il y a un tétraplégique qui est parfois laissé seul et à d'autres moments surinvesti, car il restait allongé. MS lui dit alors de réaliser tel mouvement ou tel exercice,

afin qu'il ne s'ennuie pas.

Il y a eu un petit match de football, avec des règles particulières. Afin que l'enfant en fauteuil puisse jouer, tous les autres devaient être en *queda de quatro*, c'est-à-dire pieds et mains au sol, tandis que lui était allongé et avait le rôle de gardien dans son équipe. La *formada* voulait lancer la balle à sa place, car elle ne semblait pas le trouver suffisamment à l'aise.

Au début du cours suivant, MS a demandé aux *formados* d'être là pour armer les *berimbaus*. Le lendemain, personne n'était là. Il a dit qu'il fallait arriver à 19 heures, pas à 19h30 ni 20h10. Ce soir, un seul *formado* est venu et en retard. Le petit en fauteuil roulant et R étaient venus. Durant le cours, pendant que les élèves debout devaient se mettre en équilibre, le petit en fauteuil, allongé, levait le buste avec ses mains tout en ayant les pieds sur les pointes et le bassin sur le sol. Ce soir là aussi, il y eut un petit match de football en *queda de quatro*.

Quelques joueurs profitaient de la faiblesse de celui en fauteuil. MS n'accorda pas des buts trop en hauteur.

CI, l'élève modèle

Si R n'est pas apprécié, il est un autre élève « *spécial* » particulièrement aimé de MS. CI pratique depuis une dizaine d'années et sa graduation au moment de l'enquête ne laisse aucun doute quant à la suite qui serait donnée. Il sera probablement élève formé un jour. Ceci dit, pour l'avoir observé lors des cours, il n'est pas à l'aise sur les mouvements et a de grosses difficultés d'élocution. Comme lors des cours de MS, rien n'est spécialement fait pour pousser les élèves comme chez CT, CI ne peut pas être à l'aise à terme.

Après un cours, MS pourtant lui offrit une petite tablette en bois, avec son nom gravé dessus. Il lui donnait régulièrement des conseils sur les chants à apprendre. Lors de ce cours où un cadeau lui a été offert, un entretien a été réalisé avec lui. Celui-ci a porté sur un certain nombre de sujets, dont l'un des plus importants a été le poids que la société fait peser sur ses épaules.

« La société me fait sentir que j'ai un handicap, pas par les mots, par les sens. Tout le monde peut sentir la déficience. [...] Grâce à dieu, je fais les rondes, les cours. La société manque d'éducation. »

Ainsi, la capoeira, dans son discours, semble être comme une bouée de sauvetage :

« Oui, dans les démonstrations, les présentations, les shows. Nous faisons avec Marcio et ses élèves, ça me touche beaucoup, c'est génial, c'est valorisant. »

Ceci étant, ayant remarqué le comportement des étudiants envers les élèves handicapés, une question de l'entretien porte sur d'éventuels conflits :

« Le conflit... [silence] non et oui. Le conflit, rien. Il n'y en a pas. Ils sont jeunes, tu sais. Il faut avoir conscience de ce qu'ils sont. Parfois, certains se moquent. Mais tout va bien. Certains font des blagues, mais ça va. »

Il fait aussi part de ses croyances, impliquant la responsabilité individuelle :

« Dieu est unique ; le problème de l'homme est de faire des différences. Dieu est unique et il est pour tous [...] Tout le monde sent, ressent quelque chose. Tous nous sommes frères, les enfants du père. Tout le monde peut sentir. C'est une réalité. »

Cl se valorise aussi par rapport à d'autres déficiences, comme un besoin de se rassurer par une hiérarchisation :

« Avant la capoeira, j'ai gagné un certificat de travail pour travailler avec des élèves très débiles. J'ai travaillé à l'APAE de Cubatão. J'étais un modèle pour eux, on m'a missionné pour ça. Alors, j'ai été promu moniteur des élèves. »

Enfin, Cl explique qu'il a commencé à donner des cours, en assistant son maître :

« J'ai fait avec MS de la capoeira pour les tous petits. »

Pour conclure, on assiste, par les moqueries et les rejets relationnels, à l'exclusion d'un élève en particulier, alors que d'autres sont poussés quand ils semblent s'ennuyer ou d'autres encore reçoivent des conseils.

Il se passe presque la même chose que chez CT, à ceci près que l'APAE n'étant pas présente lors des cours inclusifs, les comportements des élèves dits valides sont immédiatement plus violents au niveau symbolique. Ainsi, Cl subit peut-être des moqueries, mais étant soutenu par MS, celles-ci sont plus supportables que pour R.

Maître Xo

Le dernier jour à la FEFIS fut particulièrement intéressant sur le plan de la compréhension de l'organisation sociale du monde de la capoeira. Maître S organisait des compétitions et la *liga santista* semblait avoir une certaine importance. L'impression qui, dès lors, dominait, était qu'un processus de sportivisation était à l'œuvre, même si celui-ci avait déjà commencé il y a plusieurs décennies et avait échoué dans les années 1980.

Ce soir-là, MS recevait un maître, Xo. Ils eurent une discussion sur le système fédéral. MS le présenta comme un membre de la *liga santista*. Tout d'abord, Xo s'interrogeait sur qui avait le droit de donner les cours, si un diplôme était nécessaire. La réponse de MS fut la suivante :

« Ce n'est pas le diplôme qui compte, mais les capacités de la personne. Si elle les a, il n'y a pas de souci. »

Xo cherchait manifestement un appui. En outre, la ligue fut sollicitée pour l'organisation d'une compétition à Guaruja et, finalement, c'est la municipalité qui finança l'opération. Ainsi, certains s'opposaient à cette mise en place au sein même de l'institution, dont la mission est de fédérer la pratique. La discussion continua sur le coût d'inscription à la fédération, qui s'élevait à l'équivalent d'environ 80 euros. Pourtant de nombreux groupes préféraient ne pas s'affilier. A la fin de l'entrevue, Xo dit à MS avec un air désabusé :

« J'aimerais que ce soit un travail qui en vaille la peine. »

Ainsi, MS semblait en même temps avoir une relative importance grâce à sa place à l'université et ses contacts politiques. Ceci étant dit, et comme cela a déjà été évoqué, les trois autres maîtres rencontrés régulièrement montrèrent un certain mépris et l'ont décrédibilisé à un moment ou l'autre, de manière verbale, voire par le refus d'en parler.

3. D'autres personnages

Il y a d'autres personnages qui ne sont pas liés aux cours pour personnes handicapées, mais dont les propos et les actions vont permettre de donner une certaine couleur au jeu social dont il est question ici. Ces individus seront surtout vus à travers le prisme de la situation qu'ils ont imposée, d'une manière ou d'une autre, à l'enquêteur.

L'épisode L

L est un membre du groupe *Quilombola*. Il est *Trenel*, c'est-à-dire entraîneur, comme la plupart des capoeiristes de ce groupe. Il rend visite régulièrement à SO et suit le cours d'un autre maître. Lors d'un cours de SO, L et *moi-même* nous entraînions ensemble. La coopération était difficile. Puis, lors de la ronde, nous jouions ensemble et la situation fut délicate.

Pendant l'entraînement, il expliquait que faire. SO lui a alors dit d'aller plus doucement et il ne l'a pas forcément très bien pris. Ensuite, on a joué ensemble pendant une petite ronde d'entraînement. Il voulait montrer qu'il était meilleur. Après la ronde, L a commenté la situation qu'il s'était évertué à créer. SO a commencé à lui dire :

« *Parfois, tu entres inconsciemment dans la compétition.* »

L s'est alors mis en colère. Il a répondu que *je* ne faisais pas ce qui était demandé. SO a parlé de « *la culture de chacun dans les mouvements individuels* ». La situation s'est alors retournée contre L. On lui expliqua que ce problème qu'il relevait n'avait eu lieu qu'avec lui et personne d'autre. Il s'agit ici de montrer tout d'abord que l'enquêteur reste toujours dans un contexte et qu'il ne peut s'en extraire lorsqu'il est sur le terrain. Mais c'est surtout l'importance dans la capoeira de la rivalité, de son expression et de sa réinterprétation par la hiérarchie qu'on retiendra ici.

D'ailleurs, cette interprétation est celle d'un maître tenant du style *Angola*, donc traditionnel, qui s'avère être contre la systématisation de la compétition, ainsi que l'uniformisation de la pratique. Ainsi, L se voyant reprocher par SO cette entrée « *inconsciemment dans la compétition* », est renvoyé à ses propres valeurs, avec lesquelles il entre en contradiction.

Visite d'une académie à São Vicente

Un soir, personne ne s'est entraîné. SO m'a fait jouer avec une *formada* et un maître. Au bout d'une heure, le cours – qui n'a pas eu lieu – était terminé. Nous sommes sortis et SO m'a dit de monter dans une voiture, sans aucune explication. Une fois arrivé, maître B m'a demandé :

« Tu sais pourquoi on est là ? »

Je lui ai répondu que non et il a ri. J'ai entendu de la musique, des *berimbaus*. J'ai entraperçu des instruments. Il y avait une ronde de capoeira. L'endroit était le domicile et l'académie de maître E, dirigeant le groupe *Arte negra*. J'étais très surpris une fois dans la salle.

SO m'a souri, content d'avoir fait cette surprise.

Après avoir arrêté la ronde et échangé quelques salutations, une nouvelle ronde a commencé. Il s'agissait de l'anniversaire de E, dont la fête s'est déroulée dans une pizzeria du quartier. Lors du restaurant, la *formada* avec qui j'avais joué en début de soirée, a parlé avec S et lui a proposé un « conseil secret ». SO s'y est refusé sur le moment. Au cours des semaines qui suivirent, S a en parlé de nouveau. A la fin, le « vieux maître » indiqua, me regardant et faisant un grand sourire :

« On va se voir pour organiser la réorganisation de l'académie. »

Ainsi, si l'intégration était effective, elle demeurera partielle et progressive. En effet, ces conciliabules se faisaient sans l'ethnographe qui restait, au fond, extérieur au groupe de SO.

Mestre CC : rébellion à Santos

A l'alliance française, j'ai rencontré un gardien qui y travaillait. CC est maître de capoeira. Il a été formé par SO, mais il refuse d'en parler. CC, très vite, va m'offrir un t-shirt. Il donne des cours à son domicile et a une douzaine d'élèves à São Vicente, ville limitrophe de Santos. En fait, CC a émigré de Salvador de Bahia pour aller dans le sud du pays. Il n'a donc pas commencé avec SO la capoeira et va tout au long de nos discussions le décrier.

Vers fin novembre, après un cours et une ronde de SO, je suis allé à l'alliance française

pour la fête de fin d'année. J'ai surtout discuté avec CC. Il m'a expliqué qu'avec CT, comme ce dernier l'avait fait, ils étaient les seuls à avoir continué après la *formatura*. En fait, SO, au début des années 1980 a formé beaucoup d'élèves pour étendre son réseau social. Pour m'en convaincre, CC explique que l'un d'entre eux était le fils d'un des hommes les plus riches de la région, qui détenait les médias de cette époque.

Il voulait que je vienne à son baptême mi-décembre. Il a beaucoup parlé des « *passagens de Angola* », c'est-à-dire des *chamadas*. Il a aussi répété que, dans son académie, « *les élèves sont là pour apprendre, pas pour être frappés* ». Voilà ce qu'il dit souvent aux visiteurs : « *Ici, c'est un entraînement, pas un championnat.* »

Il a évoqué une « *pratique sociale* », pour que tout le monde participe. Il a fait référence à des conflits avec d'autres capoeiristes qui étaient venus et avaient voulu user de la force, ce qu'il n'avait vraiment pas aimé. J'ai parlé d'un maître, Cr, et a il dit l'avoir vu commencer. Il a alors expliqué que SO prenait souvent des gens d'ailleurs, les poussait beaucoup, pour les faire partir ensuite à l'étranger. CC a aussi parlé de la rivalité entre SO et un autre maître. Il fut un temps, quand SO formait cinq élèves, le deuxième en formait six.

Conclusion

Avant d'entamer la partie consacrée à la boxe, on peut retenir certains éléments qui ont leur importance dans ce contexte de cours inclusifs. Tout d'abord, on retient l'importance au niveau local des APAE qui, même dans l'enceinte de l'académie, dictent quelque peu leur conception de la déficience.

L'attitude des élèves valides à la FEFIS montre à quel point la présence d'une institution de ce type altère leur comportement en temps normal. Ensuite, de façon liée, on s'aperçoit au travers de ces cours inclusifs, que trois conceptions du traitement social de l'altérité se rencontrent et demandent à être assimilées par les enseignants qui donnent des cours.

Il y a, en premier lieu, l'intégration « sélective », propre au monde de la capoeira, qui, chez CT et MS, a tendance à s'imposer. Comme dans d'autres milieux, c'est au fil du temps qu'une sélection s'opère. D, l'autiste dit de « haut niveau », en est un parfait exemple. On notera aussi que SO, en formant un maître au bras plus court que l'autre, a agi de la même manière.

En outre, les autres réseaux internationaux de capoeira ont aussi des maîtres, des enseignants atteints d'un handicap. Il n'en a pas été question ici, mais il est certain que cette sélection permettant l'intégration de quelques-uns, est présente en de nombreux lieux au Brésil.

La seconde conception est l'héritage des APAE et de l'éducation spécialisée, c'est-à-dire une forme d'éducation adaptée aux capacités supposées des enfants ou adultes sous tutelles. On retrouve cette conception dans toutes les APAE, mais aussi dans les écoles spécialisées publiques.

Enfin, la troisième forme, l'inclusion, vient déranger les façons de faire traditionnelles des APAE, mais aussi celle des académies de capoeira. Il apparaît que les APAE tentent d'utiliser les cours de capoeira qui sont déjà intégrateurs, afin de garder leur pré-carré et surtout pour continuer à faire de l'éducation spécialisée le centre de leur rapport à l'altérité, qui se situe en fait, dans leurs propres familles, puisque les dirigeants associatifs sont eux-mêmes des parents d'enfants handicapés.

En outre, l'absence de l'APAE dans les initiatives de MS montre à quel point l'effet protecteur de l'institution privée est important, même lorsqu'on peut déceler un certain effet de séparation chez CT, qui a un rapport au handicap relativement peu éloigné de MS ; on notera d'ailleurs qu'ils sont tous deux professeurs d'éducation physique. De plus, le critique le plus virulent du second était bel et bien le premier.

A cela, s'ajoutent les stratégies des individus centraux de ces cours : les maîtres qui les dispensent. Ils sont mieux rémunérés, le sont plus longtemps que par les démonstrations et peuvent obtenir une certaine reconnaissance sociale.

De plus, les entretiens faits avec les deux capoeiristes français montrent que la capoeira a profondément modifié la conception du handicap de la jeune femme professeur, alors que CM considère les personnes handicapées de manière floue et non construite, n'ayant pas l'habitude de côtoyer cette altérité.

Ainsi, de là à conclure que la capoeira a une fonction sociale effective – qui est aussi de façonner le regard des valides, il n'y a qu'un pas que S franchit allègrement. Cette fonction sociale est incarnée par des maîtres – S, CT et MS, notamment – qui transmettent cette sensibilité et ces techniques pédagogiques. En outre, ils véhiculent une image de la pratique et d'eux-mêmes qui, dans le contexte brésilien, est forcément positif.

Rendre cette pratique accessible, de façon visible, aux niveaux local et médiatique aux personnes handicapées, permet de la situer autrement que les autres pratiques de combat dans les représentations sociales. De cette façon, l'image de lutte contre l'oppression par socialisation se substitue à l'image d'une pratique asociale qui se voulait destructrice des liens sociaux, même si ceux-ci étaient des rapports de domination.

La capoeira deviendrait un outil de socialisation particulièrement utile, surtout quand la notion de coopération est mise en avant dans l'interaction motrice, par rapport à l'agressivité ou la confrontation. L'activité semble apaiser des individus qui paraissaient jusque-là non formables à quelque norme que ce soit. Enfin, c'est le réseau social même de ces capoeiristes qui s'accroît et se densifie, permettant de cette façon d'obtenir des revenus qui permettent à CT, par exemple, de se qualifier de « *professionnel de la capoeira* », alors que les démonstrations sont bien moins nombreuses qu'en France et surtout n'ont pas le caractère exotique qu'on leur prête dans les restaurants ou les salles de théâtre parisiens.

Ceci étant, on comprendra bien que les termes de « *fonction sociale* » et de « *professionnels de la capoeira* » ne mobilisent pas tout à fait les mêmes notions. Être professionnel dans un domaine signifie une implication plus personnelle qu'il n'y paraît et même concurrentielle.

Que ce soit par rapport à d'autres groupes ou d'autres disciplines, il y a toujours concurrence à un moment ou l'autre. La stratégie mise en œuvre par CT lors de la démonstration pendant le festival des arts martiaux en est un exemple éloquent.

Lors d'une discussion, MS a *a priori* considéré que l'inclusion par la boxe était une chose difficile, puisqu'il n'existerait pas de forme coopérative dans cette pratique. Quant à CT, le fait

de donner des cours de capoeira à Guaruja, alors qu'il habite à Santos, gêne d'autres maîtres, puisque cette ville ne serait pas son territoire. Ainsi, des conflits peuvent éclater et une certaine « *jalousie* » se fait parfois jour. D'autres, comme MS, sont décriés, comme étant des personnes recherchant argent, statut et reconnaissance. Ces critiques visant ce contremaître viennent de personnes elles-mêmes maître de capoeira et qui accueillent ou ont accueilli des personnes considérées socialement comme handicapées.

Concernant l'altruisme supposé de cette démarche d'inclusion ou l'intérêt personnel, l'exemple de S est le plus flagrant quant aux ambiguïtés des stratégies mises à l'œuvre. Lors de la compétition scolaire et après qu'on lui ait dit qu'une de ses élèves était triste d'avoir perdu, il a répondu que c'était pour la capoeira qu'il y avait eu une victoire et que c'était cela qui comptait.

Mais qui est la capoeira ? Ou plutôt, qui cela arrange ? Il est évident que les maîtres représentés lors de cette toute première compétition ont intérêt à marcher main dans la main. Faire gagner quatre élèves de quatre groupes différents dans les quatre catégories n'est pas un hasard.

Ainsi, la victoire de S, en imposant sa conception de la compétition, est aussi celle des autres maîtres pouvant faire valoir une victoire dans l'olympiade scolaire. S agit d'abord pour lui, mais aussi pour l'ensemble de la communauté à laquelle il appartient. C'est en cela qu'il y a traduction.

Concernant les cours pour handicapés, S donne, en grande partie, ce que les éducateurs attendent, alors que CT essaye de faire progresser au niveau de leur motricité les élèves de l'APAE qu'il accueille. Le changement de mentalités attendu par l'éducation inclusive sera peut-être effectif dans quelques années, mais en attendant, la violence symbolique subie par les acteurs sociaux valides – blessés dans leur ego, est compensée par une acceptation implicite de leur comportement rejetant.

En effet, l'inclusion induit un changement de valeurs : les personnes dites valides sont censées descendre d'un piédestal qui les mettait jusque-là hors d'atteinte d'un bon nombre de personnes mises hors-jeu socialement pour certaines places. Or, dans la capoeira, les « *spéciaux* » ne sont pas mis hors-jeu socialement *a priori*. Pis encore, l'inclusion vient renforcer un dispositif qui intégrait déjà régulièrement des personnes très différentes de la norme sociale, des canons de la beauté.

Cela est encore plus flagrant chez MS qui ne remet jamais en question le rejet de ses étudiants et qui, à son tour, a tendance à rejeter R qui n'a pas lui-même l'attitude attendue en société.

Nous sommes parfois très loin de l'inclusion. En fait, le rejet social est une manière de sélectionner certaines personnes plus que d'autres. En effet, un maître de capoeira est avant tout un détenteur de pouvoir social, dont l'une des préoccupations est de satisfaire ses élèves les plus proches, afin de garder un certain ordre social.

On ajoutera un dernier élément. On remarque aussi que MS lui-même est discrédité régulièrement par les autres maîtres. Comment l'expliquer ?

On peut penser dans ce contexte que sa façon de faire ne correspond pas aux attentes des membres dirigeants de la communauté. A aucun moment, dans ses stratégies, il n'a été perçu une quelconque action visiblement faite uniquement pour les autres.

Nous reviendrons sur ce point dans la dernière partie : dans le monde de la capoeira, et dans celui de la boxe, les stratégies les plus efficaces socialement semblent celles qui agrègent à elles le plus de personnes, tout en permettant au concepteur de ladite stratégie d'obtenir satisfaction.

C'est là que l'idée de fonction sociale peut être lue comme une traduction ou une tentative d'agréger à soi le *maximum* de participants éventuels. Mais la nouveauté ici est de considérer que c'est bien dans le processus de socialisation que sont donnés les éléments permettant à ces acteurs sociaux s'intéressant de près au handicap de constituer une grille de lecture intégrant leurs croyances et celles des autres.

Cela montre aussi les limites d'une telle façon d'appréhender le monde : tous les acteurs qui leur sont liés ne vivent pas dans un monde social où intérêt personnel et intérêt pour autrui sont conciliables.

Nous avons vu que, dans la capoeira, il y avait des maîtres et des élèves formés, avec un handicap mental ou une déficience physique. Jusqu'où cela va dans la boxe ?

II. La boxe pour les personnes handicapées : initiatives individuelles et système fédéral

On pourrait supposer que l'activité pugilistique ne convient pas à des populations dites vulnérables ou, plus explicitement, qui ne sont pas masculines, en bonne santé et plutôt jeunes. Pourtant, la boxe française féminine est effective depuis les années 1980, tandis que la FFB a autorisé la pratique des femmes depuis le début des années 2000. Enfin, les licences « loisir » et « éducative » autorisent à penser une pratique non plus exclusivement tournée vers le combat et la compétition.

La première difficulté du terrain a été de reconstituer un réseau regroupant des clubs communiquant sur le sujet, puisqu'aucun ancrage relationnel dans la pratique n'était préexistant à l'enquête. Des recherches sur internet ont dès lors été entreprises. Après quelques clics, a été trouvé un site recensant quelques clubs déclarant accueillir des personnes handicapées en région parisienne.

Plusieurs dirigeants ont accepté de faire des entretiens, non sans une certaine réticence. Par exemple, l'entraîneur des Mureaux a déclaré dans un premier temps, qu'il ne donnait plus de cours dans un IME. A la fin de l'entretien, il a admis toujours faire ce travail.

D'une manière générale, l'enquête à ce moment-là a montré l'importance des initiatives individuelles, par rapport à des relais fédéraux inexistantes. Au cours de cette recherche, la FFSBFDA, instance dirigeante de la boxe française, n'avait encore jamais communiqué médiatiquement sur l'accueil de populations handicapées. Quant à la FFB, elle commençait à s'intéresser à la pratique handisport, en mettant en place en septembre 2008 la licence handiboxe.

On peut s'interroger sur deux acteurs fédéraux absents : la FFH et la FFSA. Aucune de ces deux institutions spécialisées n'ont semblé vouloir se pencher sur cette boxe. Certains entraîneurs interrogés ont d'ailleurs eu des contacts difficiles avec ces instances. En outre, FFH et FFSA n'ont jamais répondu aux sollicitations durant cette recherche.

Dans ce chapitre, on présentera les observations et les propos recueillis dans les clubs de boxe. Comparativement à la capoeira, ce sont plus des entretiens qui ont été faits que des observations. Ces dernières se sont faites dans une autre perspective qu'au Brésil, c'est-à-dire sans réelle participation aux cours.

Cette partie se découpera de la façon suivante. Tout d'abord, on verra les groupes de boxe française en Île-de-France. Puis, il s'agira de rendre compte des cours de boxe anglaise dans la

région francilienne. Les rencontres à l'intérieur de la région parisienne ont montré que l'épicentre fédéral de la handiboxe se situait à Grenoble. On a donc été, par la suite, à la rencontre de plusieurs clubs en dehors de la région.

A la première partie correspond une situation antérieure à la naissance de la handiboxe, faite d'initiatives personnelles de certains dirigeants ou entraîneurs. Dans ce cadre, on commence par les clubs de boxe française, dont la fédération, tout en soutenant ce genre d'initiative, n'a jamais décidé d'institutionnaliser ces pratiques.

Les deux clubs de boxe anglaise qui suivent, tous deux en région parisienne, sont dans des rapports opposés à ce processus. Tandis que l'entraîneur des Mureaux se montre très critique, voire cynique à l'égard de la nouvelle licence, TM, de Levallois, tente de monter un projet spécifique, après avoir accueilli depuis plusieurs années déjà une jeune adulte atteinte d'une déficience physique.

A la seconde partie correspond un état suivant, celui de la mise en place réelle du projet fédéral, tenu par le club de Grenoble. Face à une position centrale de certains boxeurs grenoblois, on assiste à deux positions. L'une tendant à se conformer, l'autre à s'opposer.

Autrement, les personnes et clubs présentés dans ce chapitre ont joué un rôle direct ou indirect dans l'ouverture d'une licence dédiée au handicap.

Ainsi, l'institutionnalisation de la handiboxe est peut-être une réalité, mais elle ne fédère pas le monde des boxeurs.

Tableau récapitulatif des personnes rencontrées et mentionnées nominalemment (II)

Nom	Fonction, position, rôle	Lieu, date rencontre	Données	Handicap
LE	Professeur boxe française	Sarcelles, septembre 2008	Entretiens (2)	Non
MZ	Professeur boxe française	Argenteuil, janvier 2009	Discussions	Non
CS	Secrétaire du club	Argenteuil, janvier 2009	Entretien	Non
MH	Professeur boxe anglaise	Mureaux, septembre 2008	Entretien	Non
TM	Instructeur, boxe anglaise	Levallois, octobre 2008	Entretien	Non
EF	Professeur boxes anglaise et française	Levallois, octobre 2008	Entretien	Non
JS	Élève, boxe anglaise	Levallois, novembre 2008	Entretien	Oui
CD	Chargée de mission « insertion » FFB	Pantin, septembre 2008	Discussion	Non
PM	Professeur boxe anglaise & responsable national handiboxe	Grenoble, février 2009	Entretien	Oui
SP	Instructeur boxe anglaise	Grenoble, février 2009	Entretien	Oui
H	Élève, boxe anglaise	Grenoble, février 2009	Entretien	Oui
F	Élève, boxe anglaise	Grenoble, février 2009	Entretien	Oui
CL	Professeur boxe anglaise, ancien médiateur social et responsable régional handiboxe	Rennes, avril 2009	Entretien	Non
GB	Professeur boxe anglaise	Pont-Sainte-Maxence (Picardie), février 2009	Entretien	Non

1. Les clubs de région parisienne : de l'initiative individuelle à l'institutionnalisation

Dans ce premier chapitre consacré à la boxe pour personnes handicapées, nous allons progressivement nous diriger vers des positions souhaitant l'institutionnalisation ou y étant confrontés. Dans ce cadre, les clubs de boxe française représentent un bon étalon, dans la mesure où l'instance dirigeante n'a jamais institutionnalisé les initiatives individuelles. Les clubs de Sarcelles et d'Argenteuil, situés dans une zone géographique relativement proche, montrent une réelle disparité de situation et de perception du handicap.

Les deux clubs suivants, l'un situé aux Mureaux et l'autre à Levallois, sont confrontés à la licence handiboxe. Si le premier se montre relativement en désaccord, le second cherche à entrer dans le jeu social du collectif qui a créé la licence. Ceci étant, les deux clubs ont pour point commun qu'aucun de leurs membres ne s'est trouvé en position, au moment de l'enquête, d'influer sur ce processus fédéral.

1.1. Estime de soi et construction identitaire à Sarcelles

LE est professeur de boxe française, moniteur de savate-défense et de canne de combat. Avec lui, deux entretiens ont été conduits. Ils vont permettre la mise à jour d'une certaine conception du handicap, ainsi que d'une grande estime de soi, toutes deux liées par le boxeur.

Dès les premiers échanges, LE nous a remis un article de la fin des années 1980 (Annexe, page 321). On peut y lire que l'idée principale est déjà d'intégrer les personnes handicapées mentales, ne serait-ce que symboliquement. Un médecin – celui de la fédération – témoigne en faveur de la pratique.

Une socialisation personnelle centrée sur la boxe

Après le premier entretien, LE a voulu montrer le déroulement du cours. Les participants semblaient s'autogérer. Ils faisaient plus ou moins les exercices qu'ils voulaient. Il commença par aller vers les « *élites* » et de dire :

« Il y a des clients ici. »

En ajoutant immédiatement après :

« La compétition, ce n'est pas une finalité. »

C'est pourtant lui-même qui a commencé par montrer ses « *élites* ». Cette apparente contradiction sera constante lors des entretiens et autres discussions.

De l'autre côté du gymnase, une musique tonitruante rythme le cours de « *body combat* », une forme de *fitness* utilisant la gestuelle de la boxe française. On n'y voit que des femmes, une cinquantaine. Elles ne semblent pas là pour apprendre la boxe, mais plutôt pour se maintenir en forme. Il paraît clair qu'une telle manne de licenciées est une aubaine pour le club, car dans le cours habituel, les participants ne sont qu'une quinzaine, uniquement des hommes.

On trouvera, dans ce qui suit, les deux entretiens faits avec LE, le dirigeant historique du club de boxe française à Sarcelles. LE a commencé la boxe relativement tard, rapportant ainsi son initiation :

« C'est-à-dire qu'à l'époque la personne qui m'a enseigné était initiateur [...] On s'est vite limité dans la technique et dans l'application des techniques, ce qui fait que j'ai été un peu à droite à gauche, ce qui fait que j'ai pris tout ce qu'il y avait à prendre [...] Voilà, quand on allait en compétition, en l'occurrence, ben moi, je filmais tous les combats et j'analysais un petit peu. On était deux, trois copains. »

Très vite, il s'est senti limité par ses initiateurs, sur lesquels il raconte :

« En l'espace de six mois, j'ai acquis ce que eux ont acquis en 3 ans ou 4 ans. Donc ce qui fait qu'à un moment, ils étaient dépassés. Quand ils montraient un mouvement ben moi je le passais plus haut, je le passais plus vite. Et puis plus juste. »

Après quelques années de pratique, il est allé à l'INSEP et s'est énormément investi :

« Dans la boxe française ? Ben là j'en passe à peu près entre deux heures et demie par jour. Mais avant j'en prenais plus. J'en passais beaucoup plus car j'étais à l'INSEP. J'étais à l'INSEP trois ans, donc ça sous-entendait que je m'entraînais à peu près cinq heures par jour. »

C'est grâce à un contrat avec une entreprise publique qu'il a pu à ce point s'investir :

« J'ai eu la chance d'avoir les conventions de sportif de haut niveau avec EDF/GDF. Donc ils me détachaient à mi-temps. »

Pour autant, sa plus grande fierté, au niveau de la boxe, semble être dans le lien entretenu à travers la pratique de ses enfants :

« Mon fils est en équipe de France. Ma fille a été championne de France minime à l'époque. Après le fait qu'elle ait une activité professionnelle au moment des études n'a pas permis qu'elle puisse continuer. [...] Et puis la p'tite elle est championne d'Île-de-France Elle est jeune. Mais elle continue pareil, elle continue pour le plaisir. [...] Il n'y a pas tout le monde qui a la chance de faire de la boxe avec ses enfants, ses parents. C'est important parce que c'est des choses qu'on ne peut pas tout le temps vivre. »

Lucien est quelqu'un qui a particulièrement bien réussi dans la boxe française. Il fut champion d'Europe en 1972. En outre, les liens familiaux et sa vie professionnelle se sont construits à partir de cette activité. En d'autres termes, il s'y est réalisé en tant qu'homme.

Remplir des besoins naturels et sociaux

Ce n'est dès lors pas surprenant qu'à ses yeux, la boxe ait comme une fonction. Elle permettrait beaucoup, déjà au niveau personnel.

« Elle représente beaucoup de choses car ça fait partie d'un équilibre. Je parle sur le plan émotionnel. Quand je boxais déjà j'avais toujours l'esprit de dépassement. »

C'est surtout du point de vue de la socialisation que la boxe semble être un véritable appui :

« C'est vraiment comme un projet éducatif. A travers la boxe, on va transmettre l'amitié, la solidarité, tout ce qui est dans la vie courante. »

C'est par le biais éducatif que l'individu est transformé. Ce dernier prend conscience de ce qu'il fait et acquiert une plus grande empathie, reconnaît l'autre comme son *alter ego* :

« Sur le plan caractériel, il y a des gens qui, dans la vie courante, veulent s'imposer par rapport à une situation. [...] Quand ils prennent conscience des coups qu'ils reçoivent, ils comprennent que eux ils font mal donc ça veut dire qu'il y a un recul. Il y a aussi une notion de respect qu'on doit avoir. Aussi quand c'est trop fort, faut aussi savoir se le dire. »

Autrement dit, l'activité pugilistique forge l'esprit du boxeur autant que le corps, comme

a pu le décrire Wacquant dans *Corps et âmes*. Ceci étant, ici, LE met en évidence qu'il s'agit du choix des entraîneurs d'aller dans cette direction, puisqu'il parle bien de « *projet* ».

Des expériences professionnelles qui fondent un discours

Concernant le handicap, LE en a une conception sportive dans la mesure où celle-ci est relative et fondée sur le dépassement de soi :

« Déjà, je pars du principe qu'on est tous handicapés. [...] On n'arrive pas tous à accéder aux meilleures choses. Ça sous-entend que tout le monde ne pourra pas sauter deux mètres en hauteur ou cinq mètres avec une perche, donc quelque part, il y a une forme de handicap. Et puis le handicap, le sport par lui-même, la valeur réelle du sport, c'est de se dépasser, donc de permettre à des gens d'aller au-delà de ce qu'ils espéraient. Ce n'est pas pour la compétition, c'est dire je suis capable de faire ceci. Et en plus c'est gratifiant, parce que c'est la valorisation de l'individu dans un sport. [...] Puis c'est surtout parce qu'il y a pas de raison que les personnes sont handicapées qu'on peut les exclure du sport. »

Ainsi, tout le discours de LE vise à justifier la pratique du sport et notamment parce que cette pratique valorise et qu'elle intègre à un collectif. Ainsi, comme la boxe lui a permis de se construire une identité personnelle valorisante, il en irait de même pour toutes et tous. Mais, c'est surtout son expérience avec des adolescents qui façonne son image du handicap :

« Je travaillais avec des handicapés dans des IME. C'était des publics plus jeunes dans ce qu'on appelle les instituts médico-éducatifs où là les enfants ont moins de 16 ans et ils ont un type malheureusement de traumatisme. Ça peut être moteur. Ça peut être cérébral voire mental. Ce qui fait qu'on avait plus une activité d'éveil et de travail dans le cadre de la motricité, du schéma corporel ou des choses comme ça. »

La boxe est un outil qui est modulable et utilisable selon le public. C'est sûrement pour cette raison, que lors de l'entretien, il est amené à faire un parallèle particulier entre valides et handicapés. L'agressivité est partagée par ces deux catégories :

« Ça veut dire qu'il y a des gens qui sont plus agressifs, mais si ils sont agressifs, ce n'est pas qu'ils sont méchants, c'est qu'ils appréhendent plus l'inconnu, parce qu'ils ne connaissent pas. Donc, après c'est à nous de les cadrer par rapport à ça »

Lorsqu'il fait ce parallèle, il recentre ensuite immédiatement son discours, en insistant sur l'aspect normatif qui serait inculqué :

« Les handicapés, par eux-mêmes, malheureusement, ils n'ont pas la même capacité d'analyse que des gens valides. A travers ça, on leur inculque plus de la gestuelle au début, de la précision pour voir si ils sont capables de mettre un coup juste, précis et fort ou doucement. Mais on fait les deux, c'est-à-dire qu'on va faire travailler sur un sac très fort pour leur dire, « Ah plus fort », ils vont être vidés « Ah plus doucement » pour voir si ils sont capables de le faire et on va s'apercevoir qu'ils sont très capables de le faire. Tout au contraire. Ça veut dire qu'ils ont bien appris la notion du mal et du bien. »

Au fond, si sa perception du handicap se fonde sur le dépassement de soi, LE tient tout de même le discours qui a légitimé l'éducation spécialisée : les handicapés mentaux ayant des capacités moindres, il leur faut un enseignement adapté. Ici, l'adaptation nécessaire se mesure à partir d'exercices qui sont dès le départ particulièrement normatifs. Cela étant, il arrive parfois que l'intégration aux cours ordinaires, après le passage en IME, se fasse.

« Oui, c'est arrivé que des gens sortent d'une IME et reviennent en tant qu'adultes dans le club. [...] Ils étaient totalement intégrés, parce qu'ils connaissaient tout le monde donc c'était un milieu qu'ils connaissaient, même si pour eux c'est une forme d'autonomie, parce qu'ils sont sortis du contexte de CAT. Ils viennent parce qu'ils sont autonomes. Ils viennent parce qu'ils ont envie de venir. »

LE insiste sur l'importance de l'autonomie de ces apprentis boxeurs pour qu'ils viennent par eux-mêmes au club. Contrairement à S, il ne fait pas de parallèle entre la propension à l'autonomie et le niveau des élèves.

On peut supposer que les handicapés mentaux, n'étant pas intégrés au système compétitif, ils ne sont ni jugés, ni perçus selon les critères d'évaluation d'un compétiteur. Dans la capoeira, l'absence de système fédéral permet d'avoir des critères d'évaluation plus larges et différents selon le contexte.

Ainsi, évaluer et juger un « *spécial* » est possible. Cela montre surtout que l'inclusion à ce système hiérarchique est présent chez S et pas chez LE, qui juge les handicapés mentaux *a priori* en dehors de toute compétition sportive ou sociale.

La fonction sociale est incarnée : le rôle de l'entraîneur

Lorsqu'il s'agit d'aborder les apports de la boxe française, LE commence par les aspects les plus évidents et les plus demandés lorsqu'il s'agit d'une activité sportive :

« Je dirai physiologique parce qu'ils respirent mieux, physique oui parce qu'ils sont plus souples. Ils ont le geste plus approprié. Mais c'est surtout psychologique. Ce sont des gens qui deviennent doux, après qui savent très bien quand ils font quelque chose qui est pas bien ou qui est... »

En évoquant les difficultés des adolescents en IME, l'entraîneur veut montrer à quel point les fonctions que remplit la savate, et le sport en général, sont importantes :

« La difficulté des handicapés au départ souvent c'est qu'ils n'ont pas de notion de schéma corporel, c'est-à-dire qu'ils ne savent pas où commencent et où finissent leurs membres. Donc à travers ça, ils sont soit trop courts soit trop longs ce qui fait qu'au niveau des impacts des coups, l'impact n'est pas le même. Ils n'ont pas l'intention de faire mal, mais si ça touche, ça va faire mal à celui qui reçoit le coup. »

Tout le travail sera alors de rendre possible la maîtrise des coups et donc du schéma corporel. D'une certaine manière, la fonction sociale du sport doit être incarnée par un rôle social. Un certain comportement est nécessaire :

« Les conforter dans leur façon de faire, ben ils sont plus cool. Par contre, ils attendent le compliment. Comme je disais, c'est pas parce qu'ils sont handicapés qu'ils sont insensibles à la tendresse, à la justice, à tout ce qui fait qu'un homme est un homme. »

Pour LE, il est primordial de les valoriser, afin de les faire adhérer à ce système de valeurs, car, dans une certaine mesure, la boxe est comme un médicament :

« Ça fait partie d'un traitement le sport, mais pas médicamenteux. Il faut savoir l'utiliser aussi comme ça hein ? C'est peut-être mieux d'avoir quelqu'un qui se défoule sur un sac pendant vingt minutes que de le bourrer de cachets et le laisser s'endormir, parce qu'une fois qu'il ne sera plus endormi, il aura les mêmes difficultés. »

Le but est atteint quand le handicap devient invisible :

« Puis, à un moment, il n'est plus là, car on va faire abstraction de ça. C'est-à-dire qu'on ne voit plus le handicap, on voit une personne humaine et c'est peut-être ça qui est primordial : voir une personne humaine. »

Autrement dit, cette expérience va aussi façonner le regard des personnes valides. Elles ne vont plus voir un handicap, mais un individu. Dans le même temps, le travail normatif va modifier le comportement des premiers concernés. La boxe devient ici un espace de transformation du social, un lieu où une reconfiguration s'opère entre valides et handicapés.

La raison d'une vision relativiste du handicap

Vers la fin du premier entretien, il évoque sa conception du handicap, qu'il développera lors du second, une vision relativiste. Plus encore, ce sont finalement la culture et les règles du jeu social qui contraignent les personnes handicapées.

« C'est vrai qu'on traite les gens qui sont handicapés, handicapés parce que ils ont un manque, mais on est tous handicapés. La seule chose, c'est que nous, ça ne nous porte pas préjudice. [...] Les bienfaits du sport, ils ne sont pas réservés qu'aux gens normaux. [...] Un handicapé qui fait un sport et qui est valorisé ou qui gagne ou qui fait deuxième, il est content et bien ça, on doit pouvoir le transmettre et le respecter surtout. [...] Puis au bout d'un moment, on oublie même que les gens sont handicapés. Les sentiments qu'on a avec une personne quand on travaille, quand on a un plaisir. On se dit, on sait que le trait d'union, c'est le sport. »

Le sport permettrait de lier les individus les uns aux autres, de s'accorder une reconnaissance mutuelle. Si ces valeurs sont présentes dans le discours de nombreux autres acteurs sociaux, chez LE, le point de départ est quelque peu particulier. Ses rapports avec son père ont probablement façonné ce rapport à l'altérité :

« J'ai toujours été en contact avec des handicapés puisque mon père est handicapé. Mon père avait une jambe en moins à l'âge de 23 ans donc ça veut dire que il nous a élevé comme il a pu et il nous a très bien élevé. Donc je me suis dit que si mon père avec une jambe en moins il est capable de faire ça, je vois pas pourquoi d'autres seraient pas capables de faire d'autres choses en étant handicapés. »

Il dépeint son père comme quelqu'un qui fait fi du regard d'autrui et qui serait ingénieux :

« [Les gens] le regardaient bizarrement comme il avait une jambe en moins puis à l'époque il n'y avait pas les jambes artificielles, il y avait un truc comme les pirates. Les gens disaient « Ah le pauvre ! » mais lui il ne s'est jamais plaint.

« [...] Il avait un handicap physique mais il n'avait pas un handicap intellectuel. »

« [...] Une fois j'arrive comme ça il fait beau et puis il y avait un cerisier et je lui fais « Je vais te chercher des cerises » puis « Oh oui si tu veux tiens ». Puis, il dit : « Tu sais je pourrai aller les chercher demain » ben je dis « Non, aller chercher des cerises demain ça ne va pas ». Et puis il me dit « tiens on va faire quelque chose, on va voir celui qui va le plus vite pour aller chercher celles qui sont en haut ». Je dis « Mince, aller chercher les cerises en haut d'un cerisier, le pauvre il a perdu, il a pété les plombs ou quoi ? » Et en fin de compte je commence et il me dit « Commence, vas-y je chronomètre. » Et puis d'un seul coup il me dit, « Ben si c'est pour celles qui sont en haut, c'est déjà fait. » Enfin de compte, je le regarde et il avait pris une gaule pour la pêche. Il avait mis un sécateur au bout et puis tac tac tac. Puis il me dit, « Tu vois quand on n'a pas de muscle, il faut utiliser sa tête ». J'ai compris en fin de compte qu'il avait adapté son handicap à la vie courante. »

L'adaptation est telle que parfois la déficience semble s'effacer :

« Il s'est retrouvé à faire des métiers plus sédentaires [...] où ça ne l'obligeait pas à avoir un déplacement. C'est tout. Mais ça ne l'a pas empêché de vivre normalement, d'aller se balader, d'aller aux champignons, mais nous on n'a jamais vu, enfin, on l'a jamais perçu comme un handicapé parce que lui-même, il avait toute sa tête. C'est quelqu'un qui était véloce quand même. »

« [...] Mais quand on partait, c'était très bien, parce que justement, quand il partait tu ne le voyais pas, il partait à 8 heures le matin et tu le revoyais à 6 heures le soir des fois. Il avait un sens de l'orientation très juste. Non, c'était quelqu'un. Ça ne l'empêchait pas de grimper. C'est pour ça que ça ne l'avait pas amoindri. C'est le sens de la liberté. »

On voit ici un modèle parental particulier, qui montre des dispositions manuelles peu fréquentes, de par une certaine ingéniosité. D'une part, LE a pu comprendre de manière permanente qu'une incapacité n'empêchait pas un individu d'avoir une certaine marge de manoeuvre. D'autre part, chez ce professeur, il y a une réelle séparation de capacités entre les handicaps mental et physique.

Les problématiques mentales et psychiques ne sont pas si relatives que cela. A une conception relativiste s'ajoute une autre, fondée sur les capacités qui sont moins grandes chez les handicapés mentaux. Il aurait été possible de voir un relativisme bien plus poussé, où le handicap mental serait le signe de potentialités différentes et non moindres.

Au fond, cette perception d'un père diminué physiquement, mais disposant d'une certaine intelligence dans les travaux manuels, aboutit à une conception du rôle social de l'éducateur, qui doit toujours agir dans le sens d'une meilleure cohésion sociale. Il s'agit de faire prendre conscience aux valides que la personne déficiente ne l'est pas dans sa globalité.

De l'idéalisation du rôle social

Même si le modèle parental est idéalisé, il amène à une conception bien particulière, visant une coopération des catégories « handicapé » et « valide » :

« C'est important qu'un valide puisse avoir en face de lui quelqu'un qui n'a pas les mêmes réactions que lui. Ça veut dire d'abord, il a intérêt à avoir une bonne maîtrise des choses, parce qu'il y a des choses imprévisibles. Et puis, surtout, ça permet au handicapé d'évoluer beaucoup plus vite parce qu'il a une gestuelle beaucoup plus juste en face de lui. Mais bon, ce n'est pas seulement l'aspect gestuel, c'est la confrontation par elle-même qui permet tout le rituel, le salut, le machin. La confrontation par elle-même, elle est importante parce que c'est une opposition de technique mais ce n'est pas une opposition de personnes. »

Ainsi, la boxe permet une médiation entre les individus qui, tout en exprimant leur violence, vont pouvoir se lier d'amitié, au-delà de catégories sociales souvent perçues comme étant des barrières. Tel est l'idéal. Lorsque les choses ne se déroulent pas parfaitement, c'est là qu'on voit en quoi le rôle incarné socialement permet à la fonction d'exister, *via* une certaine valorisation :

« Un handicapé avait fait un assaut avec quelqu'un, il était déçu. Et puis après quand je lui ai dit, « Tu sais tu ne l'as pas fait avec n'importe qui ». Il l'avait fait avec quelqu'un qui était champion... Puis quelque part, ça l'a remis en confiance, parce qu'il m'a dit : « J'ai mal fait ». Je lui ai dit: « Tu n'as pas mal fait, t'as fait un bel assaut par rapport à quelqu'un qui a beaucoup de qualités. Ce n'est pas n'importe qui. » Donc, le fait de le valoriser, de lui montrer que c'était bien ce qui l'avait fait ben ça, l'a un petit peu remis d'aplomb parce que sinon il était un peu déçu. »

Ce genre de comportement est assimilable à celui rôle d'arbitre, dans la mesure où il s'agit également de poser certaines limites. Le handicap n'étant pas toujours visible, il devient obligatoire de réguler les rapports entre valides et handicapés.

« Des fois il y a des gens valides qui vont boxer contre quelqu'un qui est handicapé et qui vont un peu mal boxer parce qu'ils vont avoir des coups plus percutants, mais ils n'ont pas perçu justement que la personne était invalide ou handicapée. Moi je dis « Cool cool cool », il me dit « Ouais mais il frappe fort ». Oui je dis « Mais lui il n'a pas encore cette notion là ». « Ah mince! Ben écoute je n'avais pas vu ». Ben là tu viens de lui faire un compliment. Tu n'as pas vu que c'était un handicapé ça veut dire qu'il a dépassé le stade où on le voit comme un handicapé. »

Par les émotions ressenties et, en fin de compte, par le besoin assouvi, tous les boxeurs,

valides ou pas, font partie d'une même famille.

« À travers ce sport là, on a les mêmes émotions. La joie quand quelqu'un gagne. La complicité, parce qu'on est solidaire d'une équipe ou des choses comme ça. On a les mêmes sensations que quelqu'un ditvalide. Mais souvent on n'a pas la possibilité de les montrer. »

A partir de cela, on ne sera pas étonné de voir que LE promeut une certaine mixité sociale, tout en retrouvant cette conception selon laquelle le handicap est nécessairement partiel et non global :

« On a toujours eu l'habitude de mettre des valides avec des invalides. Et puis les deux personnes acceptaient la réaction et le conseil de l'autre. Puis, non, c'était très très jovial. Ils savent très bien que c'est un éducatif, un enseignement mais des fois ça surprend. Le handicapé, il va faire une technique et l'autre dit « Mince ! » [siffle] « Il est souple! » « Ah ben oui. » [rires]. Ce n'est pas parce qu'il est handicapé qu'il n'est pas souple. [...] C'est qu'un non valide peut être à un moment valide, comme un valide peut être non valide dans le sens où il ne peut pas faire une technique ou des choses comme ça. [...] Mais ils savent analyser une technique. »

Ceci étant, un certain manque de régularité empêche un apprentissage poussé.

« Ya des mois, ils vont venir régulièrement, puis ils vont pas venir pendant un mois ou deux. Mais c'est pas grave, c'est pas important. Enfin, dans le sens où l'important, c'est qu'ils puissent revenir d'eux-mêmes qu'ils sentent qu'ils sont les bienvenus. »

La position sociale occupée par les personnes en situation de handicap les empêche de s'investir dans certaines pratiques. Au handicap psychique reconnu, s'ajoute un handicap social implicite et accepté. Pourtant, LE voudrait aller au bout de sa logique, impliquant que tout le monde est finalement à égalité. Il suffit de trouver la discipline adéquate.

La confrontation « mixte » en ligne de mire

Il veut, au moment des entretiens, aller dans une direction de « mixité » à l'intérieur même de la confrontation :

« Et là je pense que moi dans ce domaine là, je vais évoluer au niveau de la canne. Faire vraiment des relations d'adultes handicapés à des adultes dits normaux. [...] Ben mettre une technique même puis mettre une

forme de confrontation qui mettra en valeur les capacités du handicapé pour qu'il puisse au moins se valoriser à travers cette discipline. »

Pourtant, malgré l'envie d'amener à la confrontation, les jeunes qu'il a rencontré n'ont pas le goût de la compétition :

« Ce sont des gens qui viennent après, car ils ont envie de retrouver des sensations d'un cours, de l'amusement, du défoulement, de la fatigue, de pouvoir vraiment transpirer. Mais ils ont pas l'esprit pour progresser. [...] C'est surtout tout ce qui est aspect dans le contexte du travail, au contexte de vie, le fait de sortir d'un quotidien, d'un rituel. »

En définitive, on peut considérer que si LE est proche d'une conception inclusive et que la compétition semble bien le centre de sa façon de voir la boxe – c'est par là qu'il a pu se valoriser – il n'en demeure pas moins opposé à un système de compétition pour les handicapés mentaux. C'est là une constante que l'on retrouvera chez beaucoup d'acteurs sociaux interrogés.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit de la canne, il évoque un affrontement entre personnes en fauteuil roulant et personnes debout.

1.2. Argenteuil : imposer la mixité sociale

Tout comme Sarcelles, le club de boxe française d'Argenteuil a communiqué sur le site handiguide.fr. MZ, principal enseignant dans l'association, est également professeur de physique au collège.

Au tout début, si le contact par mail a été possible, il a fallu attendre plusieurs mois pour pouvoir rencontrer cet entraîneur. A l'origine, il était question de faire un entretien avec MZ et c'est finalement avec CS que cela a eu lieu, secrétaire du bureau. Des cours ont également été observés.

Du comportement étrange perçu comme un handicap mental

Lors des cours, MZ est sur le ring et donne ses instructions. Les élèves courent autour. Course, puis marche, course vers l'avant, vers l'arrière et, enfin, pas chassés. Ensuite, dans les courses sont incorporés les gestes de la boxe. Si MZ dirige le cours, CS parcourt la salle, afin de distiller des conseils aux élèves.

Il décide aussi de certains binômes d'entraînement. Cette année, il y a un élève handicapé mental qui est officiellement reconnu en tant que tel. Un autre élève semble, aux yeux de CS, « *ne pas tourner bien rond* », « *on voit qu'il a un problème* ». CS ajoutera même à son sujet :

« Moi, je ne voulais pas qu'il vienne, mais il a tellement insisté... »

Lors d'un cours, cet élève s'entraîne avec un de ses camarades et une interaction très étrange s'est alors produite, sans que cela ne gêne les autres personnes présentes. Son vis-à-vis donnait des coups relativement appuyés, l'autre en faisait tout autant. Mais, au bout d'un moment, comme personne ne semblait s'intéresser à eux, celui avec une « difficulté » se mit à courir dans la salle pour échapper à son opposant.

Seul CS est venu les voir. Personne ne semblait surpris d'une telle situation. A tout cela, il donnait un petit effet comique : en courant, parfois il s'arrêtait et donnait un coup pour fuir aussitôt. Lorsque l'éducateur est intervenu, ce fut pour faire des remontrances à l'élève « *aux problèmes évidents* ».

Enfin, quant à l'autre boxeur reconnu comme handicapé, il pratique depuis plus de trois ans et suit le cours avec tout le monde.

La fille et le garçon

Lors d'une autre séance, un jeune adolescent de 13 ans vient parler avec CS des combats de rue auxquels il participe. Il en est très fier. CS lui dit qu'il trouve ses histoires « *ridicules* ». Puis, à un moment, il interpelle une adolescente et leur propose de s'entraîner ensemble. Là, le jeune de banlieue stéréotypé s'exclame :

« *Ah non ! Pas une fille !* »

CS impose un assaut dans le ring. Le jeune adolescent, mécontent de boxer avec une « *fille* » quelques instants plus tôt, est satisfait de pouvoir se retrouver entre les cordes et accepte le défi. Les *rounds* semblent finalement assez équilibrés.

Pourtant, plus tard, CS, lors de l'entretien annoncera qu'il n'y a pas eu photo en faveur de la jeune adolescente. Il s'agit pour CS de changer le positionnement de ce jeune garçon face à la différence. D'une manière générale, CS, avec l'accord de MZ, impose certaines normes, la boxe devenant « *un prétexte* ».

Le club de boxe : un lieu contraignant aussi à l'extérieur

On peut constater autrement cet aspect contraignant des cadres du groupe. En étant professeur de physique et enseignant de boxe, MZ peut se conformer doublement aux fonctions attendues d'un agent de l'État.

Les boxeurs mineurs et scolarisés ont pour obligation de montrer leur bulletin scolaire pour pouvoir participer aux cours. Un soir, un des adolescents est même félicité pour ses résultats « *excellents* » aux dires de l'éducateur.

Un autre soir, dans un tout autre registre, MZ parle des manifestations pro-palestiniennes qui se dérouleront le jour suivant. Il fait publiquement part d'un engagement politique très prononcé, chose qui n'a été vue nulle part ailleurs lors de l'enquête. Ainsi, profitant d'une double position centrale au niveau local, il donne un message politique fort.

On peut même considérer qu'il y a eu entremêlement assez étonnant pour une association sportive qui devient une tribune explicitement politique, tant au niveau international que local.

Première phase de l'entretien : points de vue préliminaires

Dans le club d'Argenteuil, il n'y a eu qu'un seul entretien, avec CS, responsable administratif, dispensant également le cours des enfants. Son comportement, fondé sur l'éducation, sur l'apprentissage des normes lors des cours adultes, se prolonge ou, plutôt, s'enracine dans les cours pour enfants.

Ainsi, sur la compétition, son point de vue se voudrait légèrement distant. Il prend l'exemple d'un boxeur qui a tout arrêté après une défaite :

« Et honnêtement, je n'ai pas compris. Je n'arrive pas à comprendre ce genre de choses. Je trouve que c'est un peu dommage. [...] Je n'explique pas qu'une défaite puisse changer le cours d'une vie. »

Par ailleurs, CS n'est pas gêné d'expliquer qu'il lui arrive d'exclure certains licenciés :

« On a refusé de le réinscrire cette année. C'est un peu compliqué, parce que c'est quand même un adulte, ce n'est pas un jeune. [...] Oui c'est un adulte, il doit avoir la trentaine. Donc, il venait ici, il faisait comme il voulait. Et le fait qu'il avait un peu d'ancienneté dans le club, ça faisait deux trois ans, il se sentait un peu trop appliqué par rapport aux autres. On disait quelque chose, il s'en foutait.[...] Je pense qu'on n'avait pas le choix, je pense que c'était obligatoire. Il commençait à être vulgaire, un peu grossier. [...] Puis il y a un côté pote, on est pote, donc je peux me permettre. On peut être pote sans pour autant se permettre. »

Ainsi, un comportement en dehors des normes attendues peut aboutir à l'exclusion. L'idée de mixité sociale dont CS parlera fréquemment, souvent de manière implicite, a ses limites. Avec CS, c'est la stratégie employée et évoquée qui façonne l'usage de la pratique.

Dans le cas précédent, la stratégie a sûrement été d'éviter une sorte de « contagion » de comportements non souhaités. Par contre, lorsqu'il s'agit d'adolescents, l'attitude est nécessairement différente. CS cherche même à montrer que les femmes ont une certaine valeur :

« Moi, t'as vu la dernière fois, c'est que le garçon il ne voulait pas s'entraîner avec une fille. Je lui ai mis une fille, elle l'a démonté, c'était évident. La puissance. Donc il n'y a pas de garçon-fille, ou blanc-noir, enfin ce genre de choses, j'ai horreur de ça. [...] « Oh! Non, je ne me mets pas avec lui, je ne vais pas progresser avec un jeune, avec quelqu'un qui vient de débiter ». J'ai horreur de ce genre de réplique. [...] J'impose, ouais, ou alors je le mets en face de quelqu'un de bien supérieur à lui et je lui dis : « Mets lui...fais avec lui comme lui il voudrait faire avec un débutant ». Aujourd'hui, c'est un échange. Tu peux faire une ou deux séances avec un débutant. Après prendre quelqu'un de plus confirmé. [...] Puis, je dis même toi tu progresses quand t'es avec un débutant, parce que la maladresse du débutant elle te fait progresser grave, genre les esquives, faire attention et tout. Je trouve qu'il y a beaucoup à apprendre avec un débutant. »

Ainsi, même le débutant a une valeur intrinsèque, en tant que débutant. Le moment du cours est censé permettre d'imposer une mixité généralisée, le discours cherchant à valoriser toutes les différences, même celles qui, de fait, n'ont aucune valeur pugilistique. Lors de la première rencontre, il y a comme une prise en charge afin de faire découvrir la boxe :

« La première chose, c'est qu'on les accepte. Je pense que c'est super important. Secundo, des fois ils viennent voir sans essayer. Et souvent quand on voit quelqu'un comme ça, on dit ben vas-y essaye. Viens essayer avec nous, voir ce que ça donne. Et comme ça, on aiguille. Et ce qui les rassure, c'est de voir que c'est mixte. S'il y a des filles, c'est que ça ne fait pas mal. [...] Comme les garçons, d'ailleurs. S'ils voient des filles, des jeunes, un grand avec un petit, je pense que ça doit les mettre en confiance. »

Concernant le handicap, c'est bien d'une volonté de la part des handicapés de pratiquer que tout est parti.

« C'est une démarche de leur part, la leur. Il y a eu deux, trois inscrits qui sont venus voir le cours avec leurs parents parce qu'ils étaient mineurs. Le handicap, on émettait un peu des réserves. Les parents après, ouais moi j'aimerais bien que mon fils... Il avait été jeté de plusieurs associations sportives apparemment. Et puis c'est quelqu'un qui est autorisé à la pratique du sport. Pourquoi pas ? On va tester. »

Le handicap est dans l'intimité.

A ce moment-là, CS demande de couper l'enregistrement. Il avoue que MZ et un autre professeur du club ont des enfants lourdement handicapés. Puis, l'entretien reprend normalement. Dès lors, on comprend que le handicap n'ait pas posé d'inquiétude.

« Un handicap, ça ne nous faisait pas vraiment peur. Et on s'est dit bon, ouais Ok. Nous notre plus grosse appréhension, c'est comment les autres licenciés vont accepter par rapport... et je te dis, ça s'est super bien passé. Parce qu'ils savent très bien que c'est notre politique à nous. »

Au-delà de l'appréhension vis-à-vis des valides, sa conception du handicap au niveau des capacités est très habituelle. Elle est même quasiment discriminante :

« Pour moi, une personne qui a un handicap, c'est un peu comme un débutant. Simplement, c'est un débutant éternellement techniquement. Avec son handicap, on va pas faire ci, on va pas faire ça. Des fois, on le pousse un peu, on le chambre un peu. On l'énerve. Comme toutes les personnes. »

De fait, il ne s'agit pas de changer quelque paradigme que ce soit, mais plutôt d'accepter qu'il existe des différences, que celles-ci font partie d'une hiérarchie où les personnes handicapées resteront éternellement au même niveau. On peut comprendre donc que l'idée de mixité sociale, pour qu'elle soit opératoire, doit, dans une certaine mesure, reconnaître la supériorité de la catégorie valide à la catégorie handicapé. Dans le même temps, au niveau social, son point de vue est inclusif :

« Dans le même cadre que les autres, c'est-à-dire qu'on ne fait pas un cours particulier pour lui. On n'adapte pas nos cours pour lui. Par contre, ce qu'on adapte, c'est son adversaire qu'il aura en face. »

« On ne dissèque pas le handicap. Nous, on ne le dissèque pas du tout. »

Finalement, le fait de prendre le handicap dans une totalité apporte une contradiction assez profonde à l'inclusion. En effet, en refusant l'existence de différentes sortes de déficience, comme le fait LE, CS importe la notion même d'infériorité à l'ensemble des personnes considérées handicapées. Cela revient à ne pas reconnaître certaines qualités spécifiques qui peuvent rendre, dans certains cas, supérieure une personne handicapée par rapport à un valide. Pour autant, cette volonté inclusive est effective et crée certains conflits.

« Mais le plus dur, c'est par rapport aux enfants. Les enfants, ils sont vraiment très durs entre eux. Le samedi, l'année dernière, j'avais eu un petit, qui apparemment, il perdait la tête d'un coup. Je ne sais pas d'un coup, il s'arrêtait, il ne faisait plus rien. Tu vois ? Et ça les gamins entre eux, ils sont « non, je ne veux pas me mettre avec lui. Il ne bouge pas, on apprend rien. » Voilà le genre de problème entre eux. Et c'est cash entre eux. Et donc on impose encore une fois. »

Si imposer un comportement aux enfants peut s'avérer difficile, il en va autrement avec les adultes, où l'exclusion n'est jamais très loin, dès qu'une remise en cause des valeurs du club se présente.

« Cette année, j'en ai qu'un seul qui m'a dit : « J'ai pris une licence, mais je n'ai pas l'impression de progresser ». Je dis : « Ce n'est pas le bon club alors. Si tu n'as pas ton plaisir, ce n'est pas le bon club. » C'est tout ce que je peux donner comme réponse. [...] Il avait deux, trois ans chez nous. Apparemment, des fois, il y a dé clic, chez les gens, ils veulent faire...ils se croient peut-être un peu meilleur que tout le monde. »

A une vision du handicap globale, CS rend compte de quelques surprises, notamment celle vécu avec la rencontre d'un élève particulier.

« Ouais, un handicapé physique, qui avait du mal à marcher et tout et qui voulait combattre contre le champion de France. Et franchement, il se la donnait. Il donnait tout ce qu'il avait. Il donnait plus que quelqu'un entre guillemets de valide. Même si il n'y arrivait pas aussi bien. Normal, par rapport à son handicap physique. Mais tu voyais vraiment qu'il y allait à fond. [...] Et celui en face, il avait tendance à appuyer, volontairement. Et tu voyais que l'autre ne baissait pas la garde. Et franchement, ça s'est super bien passé. Ça, ça m'a bien marqué quoi. Et cet handicapé, il était, je ne sais pas, il avait un master de biologie, je ne sais plus. Enfin bref, un super crac. Il travaillait pour la NASA et tout et pourtant au début, on essayait de faire des phrases simples pour qu'il comprenne. Il nous baladait tous. »

Comme CS perçoit le handicap comme une faiblesse, il voit un gain particulier à la pratique de la boxe.

« Ah ouais, bien sûr, ils commencent à prendre de la muscu. Parce qu'après, ça les ouvre à pratiquer d'autres sports. Je parle de muscu, y avait une salle à côté. Plein de choses comme ça, si si. Même dans l'esprit. [...] Côtayer, parler avec tout le monde. Je vois M., je vois qu'il parle un peu avec tout le monde. Ça aurait été avant, il aurait parlé qu'à deux trois personnes. Alors que maintenant, je vois qu'il parle un peu avec tout le monde. »

D'ailleurs, il ne requiert plus la même attention :

« Tiens, MZ, maintenant, on lui dit plus tu te mets avec lui ou avec lui. [...] Comme on a fait au début. Pourquoi ? Parce qu'il faut qu'il apprenne que même si on peut lui faire mal, ça peut arriver qu'on lui met un mauvais coup, par accident qu'un débutant, ça peut arriver, c'est humain. »

Ainsi, progressivement, les cadres du club ont appris à vivre avec des personnes handicapées dans la salle. Il en va différemment quand cette coexistence est dans la famille et la vie sociale.

Contre la ségrégation

Sur la licence handiboxe de la FFB, CS est quelque peu réticent :

« Moi, je pense que toutes les initiatives sont bonnes, mais je suis contre l'idée de parquer et de cataloguer. Si c'est une carte un peu particulière pour handicapé qui va pratiquer avec un ensemble de boxeurs, oui. Si maintenant, ce sont des handicapés ensemble, non. [...] Ils boxent super bien, peut-être pas aussi rapidement qu'un autre, mais ils progressent. Ils sont conviviaux. C'est vrai que si on veut faire du résultat, on n'en prend

pas. »

A une approche globale fondée sur la mixité et l'inclusion correspond un rejet des principes mêmes de l'éducation spécialisée et finalement des catégories lors des compétitions sportives, raison d'être du système fédéral. Il en va de même pour le challenge Gilbert Joie.

« Ça, je trouve que c'est sympa. Sympa car ça leur donne accès à la compet' et ils ont droit d'avoir des challenges. Non, c'est sympa. Mais il ne faut pas que ce soit parqué. Je crois qu'on pourrait faire des compet' assaut en réservant un ou deux combats pour des personnes réduites. On dit réduites ou autre, handicapées ou autre. Tu vois ? On pourrait faire plusieurs catégories, comme les poids, les garçons, les filles, et eux, quoi, mais toujours avec tout le monde. C'est sûr que ces gens quand ils ont fait leur manif, les seules personnes qui étaient présentes, c'était les amis et la famille. [...] Par contre, si demain, t'as une multitude de combats des gens entre guillemets valides, des garçons, des filles, de différents niveaux, etc. et eux je pense que les gens pourraient porter un autre regard. »

Pour illustrer son propos, il prend l'exemple des Jeux Olympiques, dans lequel il rejette ce qu'il considère comme des barrières inutiles.

« C'est un peu ce qu'il s'est passé pendant les Jeux Olympiques. Pendant quinze jours, trois semaines et après, ce sont les handicapés. Ça passe pas à la télé sauf quand il y a une médaille pour le pays. C'est dommage. »

Finalement, le discours sur la pédagogie permet de recentrer un propos qui parfois sépare valides et handicapés, tout en militant pour l'inclusion :

« J'attends d'un confirmé qu'il fasse attention avec un débutant. J'attends de quelqu'un de patient qu'il pardonne l'erreur de son adversaire parce qu'il est débutant. Et c'est tout quoi. J'attends rien de particulier, honnêtement. J'attends rien de particulier. J'attends simplement que la personne respecte son adversaire [...] Si la personne je la connais, je sais qu'elle appuie, je vais dire « vas doucement, n'appuie pas ». je lui dirai. De la même façon, je le dirai à quelqu'un qui fait 120 kilos si je le mets contre quelqu'un qui fait 40 kilos. »

Pour autant, si les personnes handicapées sont intégrées, elles n'en demeurent pas moins hiérarchisées et donc infériorisées.

La compétition et l'intégration

Au-delà de la séparation formelle qui a été évoquée, la compétition lui semble être de

façon générale bénéfique :

« Pareil. Je ne vois pas la différence. [...] Ce sera peut-être plus dur de juger ou à définir qui va rencontrer qui. [...] Je suis partant, franchement, une ouverture totale. »

En définitive, on peut constater plusieurs choses. D'abord, l'inclusion aux cours habituels des personnes handicapées semble être un *minimum*. Ainsi, la tradition spécialisée et ségrégative est quasiment honnie à Argenteuil.

Cela étant, le terme de « handicapé » est ici compris comme « être humain réduit ». Ainsi, si l'intégration au système des valeurs du monde sportif va de soi, celle-ci a pour effet la mise en place d'une hiérarchie où les personnes déficientes seraient nécessairement moins capables que les autres.

Si les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques devaient se dérouler en même temps, aux yeux de CS, les catégories sportives traditionnelles ne seraient nullement remises en cause. Or, l'un des problèmes majeurs, c'est que la théorie inclusive veut abolir les barrières que le sport conserve au nom de l'égalité des chances.

Par cet intermédiaire d'égalité des chances, les catégories sociales deviennent objectives dans le système compétitif. On considère que les hommes sont *a priori* supérieurs aux femmes, tandis que les tenants du modèle inclusif veulent abolir une hiérarchie, celle qui veut que les personnes handicapées sont inférieures aux personnes valides.

1.3. Les Mureaux, une initiative locale en IME

MH est éducateur sportif. Agent territorial, il a un brevet d'Etat premier degré en boxe anglaise. La salle est située dans un gymnase en sous-sol (Annexe, page 327). Elle est constituée de deux *rings*. MH définit ainsi la politique du club :

« On a fait de la boxe professionnelle aussi, bon bah ce n'est pas trop ma vocation. Je suis plus porté sur le plaisir de boxer. »

Contrairement à beaucoup d'autres, lorsqu'il pratiquait, sa motivation, au moment de commencer la boxe, n'était pas de gagner des titres :

« Je n'ambitionnais pas de devenir champion puisque j'avais...mon image pour moi, c'était l'entraîneur qui était ici à l'époque. [...] C'était lui le champion. Ben je me voyais entraîneur [...] Puis, ça s'est fait très tôt d'ailleurs, puisque j'ai été entraîneur assez tôt, à 23, 24 ans. »

L'accueil de jeunes d'Instituts Médico-Educatifs

Pour lui, s'occuper de jeunes en IME revient au même que s'occuper de « *jeunes en difficulté* ». Il y a eu comme un glissement « *naturel* » :

« J'ai toujours été attiré par ce public. Je l'ai même fait à travers mon boulot où je m'occupais de jeunes en difficulté. Et c'est donc tout à fait naturellement quand j'en ai un qui est venu pousser la porte ici. Je me suis dit pourquoi ne pas le prendre. Mais le seul souci, le prendre oui, mais du point de vue, est-ce que médicalement il aurait...ça serait passé avec la fédération ? Je n'en savais rien. Donc j'ai posé la question à la fédération. La fédération n'a pas su me répondre et ne s'est jamais penchée sur le problème. Je parle de handicapés mentaux, hein ? Et ben on ne sait pas. Quelle licence je lui prend ? On ne sait pas. On n'a pas de licence handisport. C'est bizarre. Je sais qu'au judo, ça existe, bon. »

On peut constater que, si intérêt il y a eu de la part de la fédération, il est postérieur à cette arrivée d'une personne handicapée dans le club, en 2001.

« Et j'ai finalement pris un groupe. J'ai pris un groupe à part, donc on ne les a pas licenciés mais on les a assurés et c'est un groupe de 8 jeunes, ados de 14 à 16, 17 ans. »

MH a surtout recherché à faire intégrer à ces élèves les différents rôles de la boxe. On est

donc dans l'incorporation de normes et des attendus sociaux.

« J'étais vraiment content du travail qu'ils ont fait parce que ça a été....ce que j'ai fait avec eux. Je leur ai fait faire un travail. C'est-à-dire que je leur ai permis de s'auto-évaluer entre eux. Je n'intervenais pratiquement pas. Donc, à part la technique de boxe qui était assez rudimentaire pour eux, mais moi ça me suffisait, ça me convenait. Qu'il ait compris de toucher sans se faire toucher et de toucher et non pas frapper. J'avais déjà tout gagné et ensuite je leur ai appris donc le face à face, l'opposition, l'arbitrage et le coaching [...] et juger aussi [...] donc ils le faisaient mais à la perfection. »

On comprend bien qu'ici il n'est pas question de faire des champions. D'une part, comme cela est expliqué, il ne s'agit pas de leur faire acquérir une technique précise. D'autre part, comme il s'agit de leur faire jouer le rôle d'arbitre, de juge et d'homme de coin, le temps de pratique strictement physique en est nécessairement réduit. L'entraînement, au départ, était basé sur la coordination.

« Saut à la corde qui est un des meilleurs exercices pour la coordination. Du saut à la corde. Des jeux avec les cerceaux avec les pieds, parce que c'était ça la difficulté de les mettre en opposition mais qui puissent garder une attitude de face à face de ne pas tourner le dos, toujours euh placement déplacement. Avec eux c'était moins évident qu'avec d'autres donc... »

« Oui tourner le dos pour éviter l'attaque adverse, et donc c'était comme apprendre à marcher à des jeunes. Donc le côté le plus difficile ça a été ça. »

S'il revient sur les aspects techniques, ce sont bien ces rôles sociaux qui l'ont marqué.

« C'est devenu même très technique ! À leur niveau c'était même excellent [...] placement, déplacement, les esquives tout ça, ils ont tout assimilé. Mais là où j'ai adoré, c'est la partie arbitrage, parce que j'en mets en arbitre. L'arbitre, au début, on ne l'entendait pas parler sur le ring, tellement il était...puis à la fin, c'était vraiment l'autorité sur le ring. « Stop! Un avertissement » et fermement il le faisait. Et puis les autres l'acceptaient. Ils baissaient la tête et ils disaient « oui oui, on recommence plus ». et vraiment ils faisaient ça avec professionnalisme. C'est ça qui m'a le plus...et puis les juges ils ne trichaient pas. Ils jugeaient avec des compte-tours, des compte-personnes. Ils jugeaient donc ils avaient un compte-tour dans les mains et ils appuyaient quand ils voyaient la touche. Et ben ils avaient peut-être des scores différents, mais ils désignaient toujours le même vainqueur. Donc ils trichaient pas et ça c'était génial. »

A un moment de l'entretien, il explique qu'il n'a pas continué.

« Raisons professionnelles. Le temps ne me permettait pas de continuer. C'est malgré moi. J'essaye de trouver quelqu'un pour les reprendre. Je n'ai pas complètement arrêté. J'ai toujours l'intention de mettre quelqu'un dessus. J'essaye de trouver la personne valable. C'est tout. »

Il semble bien que derrière cette mise en situation *via* les rôles de la boxe, il avait un but précis.

« Ensuite, je les ai intégrés au club. »

Manque d'expérience et innovation.

L'enseignement reposait sur un côté quelque peu expérimental :

« Je l'ai découvert sur le tas aussi que ces jeunes avaient très peur de ce qui se trouvait derrière eux c'est-à-dire, reculer sans regarder, c'était très difficile pour eux, très contraignant. Je l'ai découvert dans cette pratique. »

Par tâtonnement, il a acquis des compétences supplémentaires à celles déjà obtenues avec les valides. Il compare d'ailleurs les deux populations, dont une qu'il considère de manière plus négative, dans un rapport de force :

« Un valide, il ne faut pas le laisser faire ce qu'il veut. [...] Parce que, parce qu'il a toujours raison. »

En creux, on comprend que ces handicapés mentaux sont plus malléables que les autres. Pour autant, l'intégration aux cours habituels commencée, celle-ci semblait ne poser aucun problème :

« Je les faisais travailler avec des valides. Ils avaient été complètement assimilés par le club. Plus personne ne faisait attention. on savait que c'était un tel un tel [...] Normalisés complètement. »

L'approche du handicap ici est loin d'être inclusive, à l'inverse même d'Argenteuil. La principale différence se situe sur l'accueil lui-même. L'un se fait directement *via* le club, l'autre par l'intermédiaire d'une institution.

Ensuite, la fonction de l'IME et du club de boxe, dans un certain sens, se rejoignent. C'est pour cette raison qu'une telle association a été possible. En effet, l'IME a aussi pour fonction

de faire intégrer des normes, tandis que Wacquant l'a particulièrement bien décrit dans *Corps et âmes*.

Désintégration sociale et distance face au handicap

Dans cette idée d'intégration progressive portée par l'institution spécialisée et le club, il y a le même risque que dans la vie sociale : l'exclusion d'une personne qui ne répond pas aux normes demandées. L'IME ne protège pas toujours ses pensionnaires. Ainsi, MH a exclu un élève. Après s'être raclé la gorge, montrant une certaine gêne :

« L'un d'eux était violent. Je ne savais pas, mais il exprimait sa violence en sortant d'ici. Donc ça m'avait complètement échappé et il passait à l'acte. [...] En sortant d'ici, il frappait les autres [...] J'ai réglé ça avec leur prof d'EPS que je suis allé voir là-bas. Ce qui fait qu'on l'a privé de boxe, parce que c'était déjà assez difficile de mettre des jeunes comme cela en opposition leur enlever la crainte et cet individu là il les terrorisait déjà là-bas. Autant il se tenait tranquille ici, mais dès qu'il sortait... »

D'une manière plus générale, les liens tissés semblent quelque peu distants :

« Un lien qui se soit tissé? [silence] Il y en a un qui vient tous les jours, qui passe me voir très souvent voilà, ils viennent parler de choses et d'autres, parce qu'il a besoin de venir discuter. C'est son passage obligé pour lui, il faut qu'il passe par ici. Donc on l'a facilement une fois par semaine. Il s'arrête là. [...] Il a envie de faire du foot maintenant [...] mais il vient ici comme un bon vieux copain avec tout le monde. Il vient parler de foot, il vient parler de choses et d'autres. Mais...ça fait plaisir. On voit pas ça tout le temps. [...] Quand je les vois à l'extérieur, je traverse la route ou je fais de grands signes et puis voilà, oui. »

Bien entendu, ces jeunes ne sont pas de sa génération, lui qui a une cinquantaine d'années. Ceci étant dit, comme ces apprentis boxeurs ne participent pas aux compétitions, ils ne partent pas les week-ends et n'ont donc pas la possibilité de se socialiser de la même façon que les autres adolescents de leur âge.

A cette absence de compétition s'ajoute, jusqu'en 2008, une absence de licence. A l'arrivée de la handiboxe, il fut quelque peu gêné, exprimant un certain conflit avec la fédération, de manière tacite :

« Il fallait le faire, hein? C'était une nécessité. Un public qui nous échappe complètement pourquoi ne pas le prendre ? Maintenant, je dis, peut-être ont-ils mis cette licence en place mais vont-ils former les éducateurs ? Ça je ne sais pas, je n'en suis pas sûr. Ouais... [...] je dis que dans le cursus de formation des éducateurs sportifs

que forme la fédération, il devrait y avoir une formation spéciale handicapés, ce qu'ils ne font pas aujourd'hui. Pour moi, ce qu'ils ont fait, là faire une licence handisport, c'est très bien, mais c'est pour récupérer des licences. »

L'opinion de MH sur le challenge Gilbert Joie montre aussi une opposition à la FFB. On peut penser que son point de vue s'est construit par rapport à sa propre expérience et aux liens tissés avec l'institution spécialisée avec laquelle il a collaboré.

« Ça dépend quel handicap ! Si c'est un handicap seulement physique, oui. Handicapés comme les miens, il n'y avait pas de compétitions. Je ne sais pas. Il faut trouver d'autres moyens. Pas de concurrence entre eux... Je veux dire non. [...] Non, des concours mais pas des compétitions. »

Ainsi, si lors des entraînements, il y avait des assauts et des vainqueurs déclarés, on peut penser logiquement que c'est l'organisation, c'est-à-dire le contrôle de la situation, qui pose problème.

1.4. Levallois-Perret. La boxe anglaise, discipline paralympique ?

Dans la deuxième partie, la salle de boxe anglaise de Levallois a été décrite, sombre et austère. Pourtant, lors de la première rencontre avec l'un des initiateurs du projet handiboxe, une démonstration a eu lieu, à l'intérieur du même complexe sportif, mais dans la salle de boxe française, lumineuse et refaite à neuf.

Une journée portes ouvertes : séduire et être rémunéré

Lors de cette journée portes ouvertes, il s'agit de communiquer sur l'ouverture d'un créneau horaire pour handicapés mentaux. Il doit y avoir un cours avec trois élèves ayant le syndrome de Down, afin de montrer, notamment, que la violence reste circonscrite.

Les trois élèves sont assis avec H, un boxeur du club, sur le *ring*. Ils font quelques échauffements. Tout d'abord, ils sont assis les jambes écartées et se passent une balle de basketball en la faisant rouler au sol. Ensuite, ils font des pas chassés en cercle.

Un des trois, J-F, a des difficultés à réaliser le mouvement demandé et commence à faire beaucoup de bruit. Un de ses camarades, M, est mécontent, parce J-F saute très bruyamment. M l'imité en disant « *moi aussi !* » Une telle entrée en matière montre quel est l'objectif dans ces cours : permettre l'expression de la violence tout en la civilisant, au sens de N. Elias.

Le professeur, H, leur dit alors d'y aller doucement. Il les met en cercle et les rapproche, bras dessus, bras dessous, comme pour souder le groupe, puisque J-F et M semblent commencer à être en rivalité.

Puis, de nouveau, un échauffement, main dans la main. Ils sautillent sur place. J-F éprouve là aussi des difficultés à se coordonner. La jeune fille, V, va un peu plus lentement que M dans les pas chassés. Elle court pour le rattraper. Les trois élèves entrent quasiment naturellement en compétition les uns avec les autres, comme s'il s'agissait du seul moyen de tisser un lien une fois entré dans un gymnase.

Le public parle beaucoup et ne s'intéresse pas au spectacle. La fille demande alors : « *C'est quand la boxe ?* » En effet, jusque-là, il n'y a pas eu un seul mouvement spécifique à la pratique.

Pendant qu'un autre professeur arrive et pose des gants sur le *ring*, H fait mettre les élèves dans le coin opposé à celui où les gants ont été posés. Le groupe commence à parler à voix basse. On ne peut donc pas les entendre et une complicité se met en place.

Un autre intervenant arrive, habillé en survêtement jaune et bleu, les couleurs du club.

Deux femmes se lèvent pour lui serrer la main, le connaissant déjà.

J-F crie pour que M le rejoigne. V alors dit : « *Crie pas !* » J-F se jette ensuite dans les bras de H pour descendre du *ring*. Puis, il se met à dribbler avec un ballon de basket-ball que le professeur en survêtement en jaune et bleu a amené. Les deux intervenants font asseoir sur le bord du *ring* leurs élèves. H prend bras dessus, bras dessous, à son tour, M et J-F. Ce dernier fait un rot particulièrement sonore.

L'intervenant principal colle des affiches avec les neuf qualifiés pour les Jeux de Pékin, qui ont eu lieu quelques mois auparavant, dans les quatre coins du *ring*.

Au lieu de commencer immédiatement la démonstration, différentes personnes se mettent à faire des discours. TM, initiateur du projet sur Levallois, est le premier à intervenir. Il explique que cette section est toute nouvelle à la FFB. Il remercie les trois élèves présents, « *pour donner confiance aux autres* ». C'est à ce moment que CD, chargée de mission à la FFB et faisant partie du collectif handiboxe, arrive. TM déclare qu'il s'agit « *d'une personne importante* » et la fait s'asseoir avec les dirigeants fédéraux et autres élus.

TM finit par annoncer qu'à ses yeux la handiboxe est un passage « *de l'ombre à la lumière* » pour les personnes handicapées. Cette expression est celle qu'il a utilisée pour nommer son association.

EF commence alors à son tour à donner son point de vue. J-F, pour exprimer son ennui, bâille là aussi de manière particulièrement ostensible. Pendant ce temps, EF fait un parallèle entre pratique des femmes et celle des personnes handicapées. J-F crie et déconcentre EF.

TM sert alors du soda aux trois élèves pour calmer J-F, mais ce dernier crie une deuxième fois, cette fois de façon plus aiguë. A, l'intervenant principal, essaye de le calmer, tandis que EF parle de démocratisation de la pratique et de développement du mental chez les handicapés grâce à la boxe.

EF argumente que la boxe peut être utile, car « *nous sommes dans un monde concurrentiel* » et qu'il y a comme un « *besoin de se constituer un mental. La boxe donne cela* ». Ainsi, « *la boxe est adaptée au public* », grâce à la forme éducative. Autrement dit, elle est faite pour plaire au plus grand nombre. A cet instant, J-F crie de nouveau.

TM reprend la parole. Il parle de « *l'importance de l'expérience vécue* », donne un exemple. Un objet est mis sur un sac et il ne faut pas le faire tomber quand on tape, afin que la personne s'exerçant apprenne à maîtriser sa force. Il explique aussi qu'avec lui, aucun coup au visage n'est autorisé, car le handicap mental est un « *problème au niveau du système nerveux* ». Et, enfin, de répéter : « *On s'adapte, on s'adapte* ».

CD, représentante de la commission fédérale handiboxe, parle à son tour. Elle fait un rapide historique de la handiboxe. C'est à partir de la loi de 2005 que tout serait parti, obligeant les fédérations à ouvrir la pratique aux personnes handicapées. Ceci étant, elle ajoute : « *C'est une initiative sincère du DTN* ». On peut plutôt supposer que cette fédération s'est imposée à elle-même une telle « *initiative* », afin de changer l'image qu'elle peut véhiculer depuis longtemps.

V, la jeune élève, se met à son tour à faire du bruit. CD n'est pas déconcertée. Selon elle, le monde de la boxe est un « *monde macho* ». Ceux qui étaient réticents à la pratique féminine, le sont pour la pratique « *handi* ». Cette licence serait une reconnaissance, permettant d'assurer les élèves contre des risques spécifiques, tout en restant dans le giron de la FFB et non une politique ségrégative.

TM présente ensuite le dernier intervenant. A est un ancien compétiteur sponsorisé par la ville. Selon TM, « *il est assez qualifié dans le domaine* ». A se considère lui-même comme un spécialiste. Il explique que le travail est ici basé sur des jeux éducatifs et pédagogiques. A invite les trois élèves à commencer la séance. V déclare, concernant le premier jeu :

« *Ouais, je connais !* »

Entre les plots, les jeunes élèves doivent essayer de toucher A à tour de rôle et éviter de l'être par lui. J-F sort à un moment du terrain. A lui dit, souriant : « *Faut pas tricher !* » Il montre par là même que cette erreur ne prêche pas à conséquence dans le lien entre eux, ce que toutes les personnes présentes ont remarqué, puisqu'il s'agit de faire adhérer J-F aux normes.

Il y a un deuxième jeu, avec des ballons cette fois. Tous les quatre dribblent en même temps entre les plots, tout en se déplaçant. Ils doivent s'éviter. Le public applaudit. Ainsi, les trois apprentis boxeurs ont respecté la consigne et parviennent à vivre ensemble dans un espace restreint, le temps de dribbler.

Ces exercices ont pour objectif de faire incorporer en douceur des normes que les parents, mais aussi les élus, peuvent attendre de ces adolescents. Autrement dit, le jeu dans le jeu est bien de convaincre l'assemblée, composée de trois types d'acteurs : les familles, les élus locaux et les membres de la fédération. A, étant un ancien boxeur professionnel, permet d'apporter une certaine légitimité à l'exercice.

Le troisième jeu est « *plus concret pour la boxe. C'est ce que vous attendez depuis tout à l'heure* ». Ils mettent les gants. Il faut taper sur les gants de A. Il dit de taper trois fois à J-F et ce dernier fait quatre touches. Le professeur s'arrête et dit, toujours souriant : « *C'est pas bien,*

tu triches ! » Pour le jeu suivant, A annonce au public, afin que les membres n'en soient pas surpris :

« *On va les laisser se défouler.* »

Ils vont taper sur des pattes d'ours. Il leur dit de se mettre de profil. J-F a de nouveau quelques difficultés à suivre les instructions. A le corrige et dit : « *Très bien.* » Ils y arrivent tous et J-F semble se sentir enfin un peu moins angoissé. Le mythe de la boxe permettant de se défouler est effectif. Il devient réalité, en même temps que cette démonstration ne demande aucune justification supplémentaire : par une certaine patience, de la valorisation et la possibilité de se défouler, même J-F parvient à apaiser ses angoisses.

Et de nouveau, les gens applaudissent. Il s'agit de gestes extrêmement simples. Au fond, c'est bien plus ce que réalise A qui remporte l'adhésion de l'assemblée.

C'est là que s'arrête ce cours de démonstration. A déclare : « *Je veux, avec le temps, les faire sauter à la corde et ils vont y arriver.* » Il les embrasse. Les élus et autres officiels veulent immédiatement faire une photographie avec eux, comme si quelque chose d'important pouvait se passer.

EF reprend la parole et prévoit de les faire évoluer en opposition. Il essaye de rassurer les parents et donne en exemple le travail avec les sacs de frappe qui permettrait de se défouler et aussi d'apprendre à moduler la violence. Il parle ensuite du système cognitif, du traitement d'informations et insiste sur le fait que « *dans ce monde, il faut être autonome* ».

Enfin, vient le moment de la photographie officielle. Les parents ne sont pas contents, car V veut être debout comme les adultes et non assise comme les autres adolescents ayant participé au cours. Elle témoigne d'une certaine réticence à être physiquement *sous* les valides.

On ne peut pas avoir de meilleure illustration de cette domination familiale, sociale et sportive, à laquelle les trois adolescents sont à ce moment précis soumis. Deux mères finissent même par crier : « *Tu fais ce qu'on te dit !* »

TM cherche à la rassurer en lui expliquant que la photographe ne peut pas prendre tout le monde si elle ne s'assoit pas. Pour autant, il n'explique pas pour quelle raison seuls les jeunes sont assis. Puis, il dit, projetant sûrement sa propre frustration :

« *On est obligé de travailler avec les officiels.* »

Cette dernière phrase reviendra sous une autre forme lors de l'entretien, lorsque TM expliquera que la fédération n'a pas à imposer ses règles, tout en disant qu'il faut faire avec. En outre, il apparaît clair que parents et boxeurs se rejoignent sur l'aspect normatif et contraignant du cours.

Autant faire éprouver un certain plaisir demeure primordial pour que ces élèves veuillent suivre le cours, autant les parents doivent être rassurés quant à l'intérêt de la boxe : circonscrire la violence dans un lieu éloigné de l'espace familial, afin de rendre plus malléable ces adolescents.

De quelques cours observés

Suite à cette journée portes ouvertes et après quelques discussions téléphoniques, il a été possible de faire des entretiens. Certains faux-bonds furent l'occasion d'observer des cours. Fin octobre 2008, TM n'honore pas un rendez-vous à la salle. Pendant le cours, on assiste à un découpage spatial des boxeurs. Parmi toutes les personnes présentes, il n'y a qu'une seule femme.

Chose tout à fait inattendue, un boxeur a une main en moins. Il s'est mis sur le sac de frappe le plus proche. Si TM n'est pas là, peut-être s'agit-il de mettre en avant JS, jeune homme de 23 ans.

Un autre jour, se laisse percevoir l'organisation implicite du cours, toujours sensiblement la même. Chaque entraîneur reste au même endroit, représentant un atelier. Les boxeurs y passent chacun leur tour. L'entraîneur principal finit par déplacer tout un groupe.

TM, ce soir-là, entraîne plusieurs jeunes à la demande du dirigeant du club. JS est arrivé et discute. Il s'échauffe s'appuyant sur la musique *hip hop*. JS met beaucoup de temps à se préparer. Il a l'air heureux et un peu ailleurs. Dans deux jours, il a un assaut avec un autre handiboxeur, dans un gala France-Italie à Levallois.

Quand savate et boxe anglaise se rejoignent

EF est l'un des intervenants de la section handiboxe. S'il s'est lié d'amitié avec TM, il est avant-tout spécialiste de boxe française. En boxe anglaise, il est titulaire d'un brevet d'état deuxième degré. Actuellement, il gagne sa vie grâce à l'enseignement de la pratique :

« Je tourne un petit peu dans les écoles, pour les enfants et pour les adultes aussi. [...] Parce qu'il y a une

demande. Il y a des gens qui ont besoin de se former, qui ont envie d'apprendre la boxe. »

Au niveau du handicap, il a une expérience particulière et décrit ces initiatives comme plaisant aux acteurs institutionnels, comme pour se légitimer :

« Alors moi j'ai travaillé dans un centre médico-professionnel pour des adolescents qui ont eu des problèmes mentaux. Et donc j'avais déjà mis en place des exercices, des ateliers un peu boxe. Ils touchaient avec des sacs et des paos et tout. Donc en fait, il y a TM [...] il m'a proposé le projet. Je lui ai dit oui que je connaissais un petit peu [...] Ça marche. Ça plaît. Enfin, moi je savais que ça plaisait, parce que ça permet de se défouler, de se sentir mieux et puis...ça attire. [...] ces jeunes, ils ont besoin de se lâcher, de se sentir mieux, de taper dans un sac. On l'a bien vu lors du stage. Ils étaient là à taper dans un sac. Il se sentaient beaucoup mieux après. Ils rigolaient. Et donc finalement, l'agressivité au lieu de l'avoir sur leur camarade ou à la maison, pour ceux qui sont dans un milieu assez fermé ou proscrit, ça leur permet de se défouler, de se lâcher complètement. »

Au fond, la boxe est un instrument permettant d'apaiser les tensions. La violence exprimée dans le sac de frappe ne s'exprimera pas dans la rue ou au foyer familial. Ensuite, EF évoque les débuts de la section handiboxe au niveau national.

« Ben en fait, il y a la boxe, handiboxe, la boxe en fauteuil roulant qui marche bien dans pas mal de villes de France. Il y a eu des stages, des portes ouvertes. Mais par contre, euh pour les mentaux c'était la première fois. »

EF s'intéresse à la handiboxe, parce qu'elle semble surtout attirer un nouveau public et, au fond, de nouveaux revenus.

Une connaissance relative du handicap

Ceci dit, le boxeur fait part d'une certaine appréhension vis-à-vis de cette population. Ainsi, son expérience de quelques mois l'a laissé dans une position d'entre-deux, dans laquelle il ne sait pas tout à fait quel discours adopter. En même temps, il est nécessaire de reconnaître que le handicap mental pose des problèmes que la boxe saura, en partie, résoudre.

« Bon, c'est vrai que parfois, ils ont des réactions qu'on ne comprend pas toujours [...] Ils peuvent s'énerver, un coup de colère pour des problèmes personnels ou des conflits, ce qu'il s'est passé entre eux, au cours d'un atelier que j'ai pu faire avec un éducateur spécialisé. Voilà. Après, il y en a, ils ne s'apprécient pas. [...] Il faut toujours être très vigilant, attentif, être prêt à réagir. »

Suite à un début de propos relativement négatif afin de mieux justifier la handiboxe, il explique que les handicapés mentaux sont vite sur le mode affectif.

« On s'aperçoit qu'ils vous considèrent comme faisant vraiment partie de leurs « frères », quelqu'un d'important. Alors il y en a qui sont très proches dès le début et d'autres ils ont plus de recul et puis après il y a un lien qui se crée. On les sent partager des choses, être confidents. »

Il fait un parallèle avec les valides, montrant que, pour lui, il s'agit d'une autre approche quand il y a un handicap, induisant en même temps des qualifications différentes.

« Les valides, c'est plus facile, dans un sens où on peut les raisonner plus facilement. Là ils peuvent être dans leur monde. On ne sait pas comment ils vont réagir. Moi personnellement, je ne suis pas médecin, donc on ne sait pas comment ils peuvent réagir, quel travail il faut, si ça ne va pas détruire tout le travail qui a été fait en amont. [...] Déjà pour des gens normaux, il faut faire attention à ses actes, à la manière dont on parle, alors là encore plus. »

La référence au médecin, acteur souvent reconnu comme le plus légitime de la vie sociale – à tort ou à raison – illustre bien les doutes de EF face à ce genre d'initiatives. En même temps, il tente de se rassurer, remarquant que son expérience dans les centres pour adolescents lui a fait prendre conscience d'un certain nombre de choses.

« Avant de travailler dans ces centres médicaux, je n'y pensais pas. J'étais un peu comme tout le monde. Maintenant...j'ai l'impression que c'est un public sportif, voilà, qui part avec une base qu'il va falloir faire progresser, avec qui on doit créer une relation. [...] Là j'ai un petit groupe. C'est difficile de faire. Ben ils sont un peu en conflit, soit avec leur frère, entre frère et sœur, soit avec leurs parents. Parfois, ça se passe très bien. Je peux pas vous dire qu'il y a un critère général. »

EF induit qu'à travers l'expérience acquise, il est de plus en plus capable de comprendre ce qui se passe dans ces petits groupes. D'une certaine manière, en parlant de « public sportif », il parvient à l'intégrer à son propre monde, bien qu'encore maintenant, cela lui paraisse difficile. On perçoit un homme en transition quant à sa propre perception du handicap.

Dans ces ateliers, un lien s'est même tissé au fil du temps :

« Dans le centre où j'étais, il y en avait un qui pratiquait déjà de la boxe à l'extérieur. Et donc on s'est revu dans le club où il était et puis on s'est entraîné un peu ensemble. On a échangé un peu pendant les exercices. [...] »

Il avait des problèmes de comportement à certains moments. Mais sinon, au-delà de ça, dès qu'il était à la boxe, il était carré, il écoutait bien. Il était très discipliné. [...] parce qu'en fait il s'entraînait dans une salle de boxe où il allait de temps en temps, pas très souvent. »

Même lorsqu'il est question d'évoquer un échange, EF tient le discours de la boxe anglaise qui permet d'incorporer le respect de soi, des autres et surtout de l'autorité, même si, comme chez LE de Sarcelles, l'assiduité n'était pas possible.

Pour EF, l'impact des ateliers s'appuyant sur la boxe est visible. Il relève les améliorations que les jeunes ont pu connaître à travers ces ateliers inspirés de la boxe.

« Ils étaient mieux dans la coordination, dans la liaison entre les poings, les pieds. Dans les déplacements, ils arrivaient pour certains à lancer une balle tout en se déplaçant. [...] Plus en confiance. Mais surtout sur les filles. Pour les garçons qui étaient plus en retrait, je sentais une plus grande confiance, une assurance. [...] On a vu, avec le groupe que j'avais, qu'ils étaient plus calmes. Peut-être plus fatigués. Mais ils étaient plus calmes, plus à l'écoute. Comme c'est un sport où il y a pas mal de règles à respecter. Et c'est vrai qu'ils étaient à l'écoute et qu'ils respectaient ce qu'on leur disait. »

A chaque particularité de caractère, la boxe apporterait un certain équilibre. Lorsque la timidité se fait jour, même sous forme d'atelier, la pratique apporte confiance, tandis que pour ceux qui accaparent l'attention, ces derniers parviennent à être plus calmes et moins dissipés.

Au détour d'une phrase, apparaît l'attente d'une rémunération

« On a commencé à donner l'atelier. Donc, là on attend le partenariat avec la ville [...] On attend un retour par rapport à la journée portes ouvertes. Donc après, le créneau, il devrait être lancé pour le mois de janvier. »

Quand il est question de « *partenariat* », il s'agit bien sûr de subventions, afin de promouvoir ces cours pour handicapés mentaux. Finalement, cette motivation change le discours en fin d'entretien par rapport à celui tenu au départ. La formation d'origine seule permet d'accueillir tous les publics dont les personnes handicapées mentales, malgré les appréhensions :

« Puis après, bon, on oublie un peu le handicap et on s'adapte comme un éducateur doit le faire en fonction de l'individu, le faire progresser mais en partant de là où il est. [...] Ben c'est-à-dire les critères de réussite ou ce qu'on va demander, ça va être plus simple. À partir du moment, admettons qu'on mette un chiffre ou une lettre sur le sac. Il le touche deux ou trois fois selon la personne. Le handicap est différent selon chacun et ben la

critère de réussite va être différent. On va se satisfaire de ce résultat. A chaque fois, on va leur demander un peu plus, d'aller un peu plus vite, de se déplacer en même temps. Voilà. Après. D'abord, on évalue déjà. »

En disant qu'il s'agit « *de le faire progresser à partir de là où il est* », EF évoque de façon tacite le besoin de frapper dans un sac, la difficulté à obéir et à respecter l'autorité. En effet, pour réussir dans le sport, il est aussi nécessaire de se comporter d'une certaine façon, le respect de l'autorité, en boxe, semble primordial.

D'ailleurs, au-delà d'une appréhension de départ, EF trouverait positif d'intégrer les handicapés aux cours habituels, même s'il évoque d'autres raisons. Ceci dit, cela montrerait que cette population peut tout à fait s'intégrer, sous certaines conditions, néanmoins.

« On peut dire déjà progressivement. Après, ça va dépendre de l'évolution. Je pense qu'il faut les intégrer petit à petit. Alors, il y a deux possibilités. Soit on intègre des...ceux dits normaux dans les cours un peu de handicapés mentaux et moteurs. Ou l'inverse, on intègre les meilleurs éléments. Après, il faut réfléchir à ce qui est le mieux, toujours avec des éducateurs spécialisés et une équipe médicale, ce qu'il y a de mieux [silence] parce que l'un dans l'autre, ça peut justement attirer des handicapés à les tirer vers le haut, à vouloir rester avec tout le monde et l'inverse aussi. Ben finalement, on peut aussi s'entraîner avec eux. »

Enfin, interrogé sur l'affrontement en face à face lors d'une compétition officielle, mode de rencontre privilégié en boxe :

« Alors, je crois qu'avant de leur faire faire des assauts, de les mettre en confrontation, il faut voir s'ils comprennent ce que c'est que la touche et frapper. Les faire taper dans un sac, ils vont sûrement taper fort et les mettre en opposition, ce n'est pas la même chose. Je crois qu'avant, quels que soient les valides ou handicapés, il faut apprendre cette notion de puissance, je touche, je touche, je frappe, là c'est différent. Après l'opposition elle n'est pas forcément face à face. En tous les cas, je ne suis pas pour, maintenant. C'est clair, je suis pas pour. Après, il y a des aménagements. C'est faire une opposition avec un saut au milieu qui les sépare en mettant des cibles en chiffres, en lettres. Ça fera aussi un côté, un lien éducatif. [...] On ne sait pas comment ils peuvent réagir, c'est nouveau. Je crois qu'il faut passer par des étapes. [...] Mais je pense que la compétition peut être intéressante pour eux. Pour ceux qui seront préparés. Encore une fois, on les met en compétition, on ne sait pas comment ils vont réagir après une défaite. Ce sera un petit groupe. Il faudra les préparer, les obliger par l'exercice à les confronter à l'autre sous forme de jeu, de petit jeu, mais à distance. »

En définitive, EF reste dans la négociation, afin de pouvoir lui-même s'intégrer à ce projet, dans cette perspective d'attirer un nouveau public. En cherchant une activité qui plaît, il tente de diversifier son activité professionnelle : préparateur physique, entraîneur personnel ou à l'école.

En outre, l'adaptation ne peut ici se faire qu'à travers un enseignement au départ proche du monde spécialisé. En même temps, à Levallois, la participation aux cours demande dès le départ une certaine auto-discipline, que beaucoup d'adolescents dits valides auraient des difficultés à tenir.

De plus, le club étant axé sur une pratique professionnelle, l'intégration s'avère difficile pour une large majorité de personnes. Pour boxer dans cette salle, il faut le vouloir. Or, la population qui est accueillie dans ces cours spécifiques n'a pas forcément une motivation égale à celle d'un professionnel.

Objectif : devenir un personnage central de la handiboxe

TM est instructeur fédéral. Il est le principal interlocuteur du projet de cette même section à Levallois. Il a commencé la boxe relativement tardivement, à 27 ans :

« J'étais amateur mais j'avais un certain âge, donc je m'identifiais beaucoup aux boxeurs professionnels que je voyais à la télévision, les champions du monde et tout. Donc j'avais une boxe appropriée, pré-appropriée à la boxe professionnelle. Il fallait faire un parcours amateur. Je l'ai fait, mais bon j'étais déjà dans l'objectif, le but de pouvoir être professionnel un jour. »

Sa principale motivation était donc de passer professionnel, l'âge restant un obstacle :

« Ben, vu que j'avais déjà 31 ans, ils pensaient que c'était trop vieux pour passer professionnel. [...] On ne peut pas rentrer chez les amateurs à partir de 30 ans. Donc pour passer professionnel, il y en a qui arrêtent à 30, 31 ans, donc moi commencer une carrière professionnelle à 31 an et demi, pour eux, ça servait à rien. [...] Eux ils ont des critères en France. A 30 ans, l'homme il est fatigué, faut qu'il aille se coucher. [rires] Tu vois ? Alors que nous, on a un autre esprit. »

Ce « nous » renvoie au club de boxe auquel il appartient. Ce club est composé à une forte majorité d'une population d'origine populaire aux origines africaines (Maghreb, Afrique de l'Ouest) et antillaises.

Finalement, il est tout de même parvenu à devenir professionnel. Après quelques combats, il s'est arrêté. Quelques années plus tard, voulant reprendre, les dirigeants se sont prononcés négativement.

« Mes entraîneurs ont préféré que je me retire, parce que j'avais déjà fait un travail énorme de volonté,

rentrant à 27 ans dans la boxe amateur, en passant après à 31 an et demi en professionnel, après avoir disputé huit combats. J'ai eu deux défaites mais deux défaites qui ont été justifiées. [...] J'ai fait un combat où j'avais la main cassée avant [...] et le deuxième combat que j'ai fait, ben ça se discute, hein ? C'est un combat que j'avais gagné pour moi mais bon... Donc j'avais déjà fait beaucoup d'efforts à ce niveau là. Donc mon coin m'a dit vaut mieux que tu arrêtes bon parce que là au bout, il n'y avait pas vraiment d'ouverture pour moi. [...] J'avais déjà fait le maximum. »

De fait, avec cet arrêt, ses rêves n'ont pas abouti et c'est vers l'entraînement que ses espoirs se sont tournés.

La seconde chance d'une vie

Aujourd'hui, il a un nouveau rôle, celui de former des boxeurs.

« Oui, je suis entraîneur, en amateur. C'est un petit gars que j'ai mis dans la boxe. Qui a grandi depuis maintenant. Qui est là, qui a des bonnes attitudes. J'entraîne entre guillemets mon fils aussi et puis j'ai JS qui est là aussi. »

JS et lui se sont rencontrés suite à une discussion avec le père du premier, voulant voir son fils pratiquer un sport.

« Son père il m'a dit « oui, j'aurais bien voulu qu'il fasse un peu de sport » [...] « Est-ce que c'est possible ? » Moi j'ai dit : « De toutes façons, tout est possible. Moi, j'ai commencé la boxe, j'avais 27 ans donc le gars il veut boxer, il va boxer. Après le gars, c'est dans sa tête, c'est sa motivation. » [...] Au début il a commencé bon il est volontaire, il a été tout ça et puis après ça s'est fait de fil en aiguilles. Il s'entraînait, il s'entraînait [...] Ici il a trouvé une famille. Lui il pensait qu'il allait arriver dans une salle de boxe, les gens ils allaient rigoler parce que vu son handicap et tout. Et ici les gens ils se baissaient la tête et ils disaient : « Putain, nous on a deux bras et on est là, on chipote, lui il a un seul bras, il vient. Respect ! »

JS est dès le départ valorisé. Sa simple présence force le respect, puisqu'il lui manque un élément essentiel pour boxer, une main. Ainsi, on pourrait penser que JS a des passe-droits. Pourtant, selon TM, son élève participe au cours comme les autres.

« C'est les mêmes entraînements que nous. Bon maintenant, on s'adapte à son handicap, pour justement...Bon il a un handicap, mais d'un autre côté il a quelque chose de fort, qu'on exploite. »

Tout au long de l'entretien, TM le décrit de manière totalement positive. Son intégration

est effective. Il il s'agit de le faire progresser techniquement essentiellement.

« Il a un bras avant qu'il sollicite tout le temps, donc qui est beaucoup plus puissant qu'une autre personne parce que c'est avec ce bras là qu'il compense les deux bras en fin de compte. Avec ce bras là, il peut faire pas mal de choses. Et il a des bonnes jambes. Il a un bon déplacement pour pouvoir éviter les coups venant de la gauche. »

Et finalement, TM d'expliquer que JS a une place comme les autres, au-delà de sa déficience physique.

« On ne le considère pas comme un handicapé. Comment je lui explique les choses, la dureté que j'ai avec lui, je le considère comme un garçon normal et lui, il veut que ce soit comme ça d'ailleurs. Il ne veut pas être considéré...qu'on ait de la pitié pour lui ou quoi ? Donc des fois je le fais tourner avec des gars. Ils ont deux bras et ça y va. Quand il vient ici il coince un peu mais il ne se plaint pas. [...] Parce que quand on vient là, on est soumis à la pression des autres, du regard des autres. »

La surreprésentation de boxeurs professionnels crée une émulation vers les boxeurs amateurs, surtout que JS ne participe pas aux compétitions dites valides, même s'il a participé au challenge Gilbert Joie, première compétition réunissant tous les handiboxeurs de France. TM rapporte son point de vue de ce qu'il s'y est passé.

« Déjà, dans la boxe, on ne boxe pas avec des 80 kilos si on en fait 60, donc c'est par catégorie, par poids et par nombre de combats. Donc tout est réglementé. Donc lui effectivement il a boxé à Bourges le 31 mai 2008. Je l'ai emmené. C'était sa première compétition. Il a boxé. C'est vrai que dans leur gabarit, ils ne peuvent pas. Ils ont du mal à rencontrer des gars, parce qu'ils ne sont pas beaucoup en fait. Donc il a eu un adversaire qui faisait 120 kilos alors que lui il en fait 60. Donc en demi-finale, il l'a battu mais en finale, il s'est fait battre, mais bon, on n'a pas comptabilisé s'il y avait eu défaite ou victoire sur son carnet, sur sa licence. Donc il n'y avait pas de décision. »

En définitive, JS pratique la boxe sans aucune adaptation. Cette licence handiboxe ne lui a pas servi pour pratiquer, bien que le challenge lui ait permis de goûter aux aléas du système compétitif.

Saisir l'opportunité de la licence handiboxe

TM souhaite désormais monter une section handiboxe dans une optique tout à fait différente. Si, selon son entraîneur, l'intégration de JS n'a pas posé de problème, il en va différemment à ses yeux avec les handicapés mentaux :

« Maintenant, si les handicapés mentaux on peut les aider, on peut partager un truc avec eux, leur donner une force et en même temps les parents ils voient que les enfants aiment ça et tout. Nous on a ouvert plus grand la porte. Le but c'est de faire monter. »

Ce « *challenge* » est dans le même temps une véritable découverte. Contrairement à la plupart des discours tenus par les boxeurs, à ses yeux, avoir un handicap mental, c'est être incapable. A nouveau, la personne handicapée est comparée à la valide, les deux catégories se définissant l'une en opposition par rapport à l'autre :

« Déjà pour apprendre à un gars qui a toute sa lucidité, qui a deux bras de mettre gauche-gauchegauche-droite, il lui faut au moins quatre, cinq mois [...] Donc quelqu'un qui ne comprend pas, qui a du mal à avoir l'équilibre, la mémoire tout ça, c'est comme si on pissait dans un violon. Mais pourtant, y a une évolution qui se fait quand même. Petit à petit ça va rentrer, mais c'est un challenge parce que on sait déjà le temps qu'il faut pour avoir un boxeur, alors pour faire quelqu'un qui n'a rien à voir avec la boxe devenir, même l'ombre, parce qu'il sera jamais un boxeur, il ne sera jamais même un bon boxeur... Il sera une ombre. »

A un tel point que devenir boxeur n'est pas de l'ordre du possible. Pour confirmer sa vision des choses, il prend un exemple particulier qui, tout en le confortant, montre une prénotion importante.

« Après, c'est rare qu'on voit des autistes qui font des mariages et tout ça. C'est très rare. Ça existe, mais c'est des cas vraiment spéciaux. »

Il est tout fait certain que rares sont les autistes à être en couple. Une telle illustration permet de mettre en lumière trois points. Le premier est que, pour TM, le handicap est inscrit en l'individu. La déficience n'est ni situationnelle, ni interactionnelle. Elle est ici cognitive et constitutive d'une identité qui explique en soi l'exclusion sociale des autistes et des handicapés mentaux en général. Le deuxième point est à lier avec son discours sur JS qui, selon EF, « *a quand même toute sa tête* ». On ne peut qu'être frappé par la distance de considération entre une déficience physique considérée comme mineure et un handicap psychique perçu comme

insurmontable. Enfin, et c'est le troisième point, TM montre que la capacité à tisser des liens sur la durée et à forger des alliances restent des éléments primordiaux pour lui.

En donnant l'exemple du mariage, il ne s'éloigne nullement du monde de la boxe qui, tout en glorifiant la réussite individuelle et l'indépendance, demande au quotidien des dispositions relationnelles particulières. Ainsi, ce sport se fondant sur la confrontation directe entre deux individus demande nécessairement des partenaires d'entraînement qui accepteront de donner un *maximum* d'eux-mêmes pour autrui. Enfin, la vie au club étant tenue par les entraîneurs, ne pas tisser de lien dans la durée avec eux revient à s'interdire l'accès aux informations permettant de progresser et donc l'accès au haut niveau.

Pour le dire en des termes qui nous occupent ici, à une volonté affichée d'agir pour autrui, TM tient également des propos qui mettent en avant le caractère stratégique de la vie sociale, disposition ou qualité qui manquerait nécessairement à la catégorie des handicapés mentaux.

D'une part, cela revient à dire qu'effectivement, si on considère cette population de la sorte, il devient impossible d'en faire des pugilistes, puisque l'une des caractéristiques principales de l'acquisition de cet *habitus* est justement la sensibilisation et le développement d'une perception tactique et stratégique de la vie sur le *ring* et en dehors.

D'autre part, quand MH, entraîneur aux Mureaux, dit que les valides pensent « *toujours avoir raison* » ou qu' « *ils font ce qu'ils veulent* », il considère que les handicapés mentaux ne cherchent nullement à gagner en marge de manoeuvre. En prenant la grille de lecture de TM, ils sont disqualifiés en tant que potentiels boxeurs. Tout cela montre surtout que la perception des boxeurs se fonde bien plus sur cet aspect tactico-stratégique que sur la notion de fonction sociale, même lorsqu'ils souhaitent l'incarner.

Avoir un handicap et être handicapé

Dans le même temps, cela n'empêche pas TM de faire le lien entre les deux définitions du handicap – sportive et médico-administrative – afin de justifier son projet. En effet, dans sa carrière de boxeur, il a eu lui aussi un « *handicap* » :

« Quand j'ai commencé la boxe, j'avais comme un handicap. Donc pour moi, c'est normal. C'est dans la tête, c'est le mental. [...] Les handicapés mentaux, ils ont un mental, mais il est infime. Eux, leur énergie pour pouvoir monter une marche, c'est un effort considérable pour ceux qui n'y arrivent pas. Pour les tétraplégiques pareil. Donc c'est petit. Pour nous, c'est petit mais pour eux c'est énorme. Mais maintenant, ouais, je dirai que je pense dans tous les cas, les enfants ils peuvent évoluer à n'importe quel moment. »

Le handicap mental devient surmontable le temps d'une phrase, à condition de venir faire de la boxe. Plus important, tout en faisant un parallèle entre deux définitions du handicap, il creuse le fossé qui les sépare : la détermination à dépasser sa condition.

C'est bien parce que lui-même à su surmonter les contraintes sociales qui lui étaient imposées – la limite d'âge au moment de passer professionnel, qu'il pourra transmettre ce savoir aux personnes qui en ont besoin. Tel est en creux son argument. Pour autant, le caractère éducatif et surmontable de la déficience est quelque peu limité dans le cadre pugilistique actuel. En effet, il interdit les touches au visage.

« C'est là qu'il y a le cerveau qui commande tout. Ils n'ont pas conscience tout à fait de tout ça. On leur a dit. Ils le savent, mais ils n'ont pas de conscience, donc le fait de travailler dans cet objectif, ça leur permet de pouvoir se connaître eux-mêmes. »

Il s'agit dans le même temps de critiquer la position de la FFB et notamment du collectif handiboxe qui a décidé lors du challenge Gilbert Joie d'autoriser les coups au visage. Il semble, en fait, que l'enjeu soit de prendre une place centrale. TM cherche à faire bouger les lignes. Il n'a jusque-là absolument pas pris part à la conception de la licence handiboxe, ni à la mise en place du challenge Gilbert Joie qui, en 2008, s'est déroulé à Bourges.

« C'est nous qui demain allons nous baser sur ce qu'on a fait pour pouvoir écrire après, pour dire voilà, pas de coup au visage pour les trisomiques, les autistes parce que ça peut affaiblir le sens nerveux, beaucoup de pédagogie, beaucoup de jeux avec le ballon [...] Mais ils ont oublié une chose. comme ils ont fait à Bourges, ils ont mis des coups, c'est-à-dire que les trisomiques se tapaient au visage tu vois ? Moi, j'ai toujours interdit ça. »

Puis de nuancer, sachant que la FFB est un acteur incontournable :

« Ce n'est pas dans la bonne objectivité. C'est dans son début. La handiboxe, c'est dans son début. Donc c'est sûr qu'il y a des tensions, tu vois mais c'est ce qui va faire avancer le projet parce que chacun a son mot à donner et puis nous, on travaille beaucoup en association pour pouvoir justement développer. »

Tout en se différenciant, TM s'intègre à l'ensemble. Pour lui, le plus important est déjà de pouvoir faire partie, à terme, de ce collectif.

La boxe comme l'expression d'un besoin naturel

TM prend à son compte un argumentaire fonctionnaliste, présent, comme on l'a vu dans la première partie, depuis longue date dans la boxe :

« C'est pour pouvoir les canaliser, pour en fin de compte leur donner des codes. Là on peut se défouler dans le sac, on peut se défouler dans les paos, mais quand on dit stop, on arrête. Ça va se répercuter dans la famille, ça fait une maîtrise pour l'enfant. »

Un peu comme dans l'ouvrage de Wacquant, la boxe permet d'acquérir les codes d'une sociabilité tempérée. Le discours semble rôdé sur ce point. Pour autant, et constituant l'élément central, l'acquisition d'une meilleure motricité demeure déterminante, permettant de mieux *« canaliser l'agressivité »* :

« On va leur apprendre le déplacement pour leur permettre de se déplacer avec leurs jambes. C'est un problème chez eux, ils ont un très mauvais sens de l'équilibre. Le sens aussi [...] de l'enchaînement du mouvement. On va leur apprendre au niveau de la mémoire. Il va y avoir des exercices qui vont être mis en place, qui sont déjà mis en place et il faut les répéter, il faut s'en rappeler. »

Finalement, le travail effectué semble fondé sur les mêmes principes que pour des valides. Ainsi, sur ce point, TM conclut :

« C'est pour leur apprendre la boxe, à se battre, à se défendre, c'est pour leur apprendre à se maîtriser, à évoluer, à vivre une expérience et de pouvoir justement après, une fois qu'ils rentrent chez eux à être plus calme, parce que c'est vrai que la boxe c'est pas comme le tennis, c'est pas comme le football, le fait de pouvoir taper, taper dans un sac ou dans des paos, on se libère nerveusement. »

C'est exactement ce dont rendait compte l'ancien professionnel lorsqu'il évoquait son propre parcours et qu'il expliquait ce qui lui plaisait dans sa pratique.

En même temps, il y a, chez TM, le désir profond de devenir important pour autrui, que ce soit dans le jeu social de la FFB ou auprès des enfants. Donner ces cours leur permet de sentir nettement mieux, par l'effet cathartique.

« On a vu des enfants qu'ils tapaient pendant une heure de temps sans s'arrêter, comme ça bam bam ! [rires] Il tapait, il tapait. On sentait que ça faisait des années qu'il avait besoin de se lâcher. Allez, vas-y ! Ben oui. Donc c'est ça, ça s'est fait comme ça. Après ils étaient contents de nous voir, de nous revoir. »

Cet effet d'apaisement des tensions est intrinsèque à l'humanité toute entière. Dans ce cadre, ces jeunes handicapés mentaux peuvent arriver au même point.

« Quand on voit la boxe, les enfants, même quand ils sont autistes, ils connaissent la boxe. Ils connaissent tous l'esprit des sports, donc je me demande quel enfant, il a pas envie de prendre sa main, la mettre dans des gants et mettre des coups avec. C'est dans l'humanité parce que l'homme il aime faire mal. Il aime cette agressivité de donner, c'est dans l'être humain lui-même. »

Il y a une nette différence entre « connaître la boxe » et « devenir un bon boxeur ». C'est toute la différence entre la nature et la culture, dans ce même discours. Ce sont là aussi toutes les difficultés des personnes handicapées mentales qui sont plus vues du côté de la nature. Dès lors, le cours est construit sur cette idée de l'apprentissage d'une économie affective, comme chez les valides, avec toutefois quelques différences de taille :

« En premier, échauffement pour ne pas qu'ils se fassent mal. Donc échauffement avec « T'as fait quoi pendant la journée ? T'as fait quoi pendant la semaine ? » mais avec des échauffements ludiques. Après, on les fait travailler avec le ballon. On les amène progressivement aux gants. Une fois aux gants, on les fait travailler au sac. Des petites leçons et après, on les fait travailler individuellement sur un sac chacun et après ils se défoulent. Parce que ce sont des cours d'une heure, au bout de trois quatre rounds, qu'ils sont dans le sac, parce qu'on ne va pas faire éterniser les choses, là on les ramène à nous. On les met assis en rond sur des petits tapis, sur le dos. Relaxation, relaxation. Après, on discute avec eux : « Qu'est-ce que vous avez pensé du cours ? », « Qu'est-ce t'as fait pendant ta journée ? » pour rentrer plus en communication avec eux. Et puis aucun on n'essaye pas de les juger en leur disant : « Toi, t'as fait bien, toi t'as fait bien », tout ça. Ça n'a rien à voir, c'est-à-dire qu'on est avec eux, on les met à l'aise. On passe un moment avec eux. Tout est à base de jeux. »

Ainsi, la principale différence avec les cours habituels est l'absence de jeux. Lors des cours observés, on a pu voir de nombreux conciliabules rompant les phases intensives d'entraînement physique. On peut donc comprendre que cet ensemble reproduise pour partie la sociabilité en vigueur dans ce club.

A Levallois, pour intégrer, il faut d'abord ségréguer

TM, veut ménager le plus possible ces élèves un peu particuliers. Tous n'intégreront pas les cours pour valides.

« Ce ne seront que les enfants qui sont handicapés mentaux. Ce ne sera que des trisomiques ou des autistes, mais ce sera que des gens qui auront la même pathologie. On ne va pas les mélanger. »

Cette séparation se fonde sur sa conception du handicap mental.

« Le truc c'est que les mettre avec d'autres personnes ça peut faire des conflits, dans la mesure où l'enfant il pourra évoluer dans la mesure où ça pourra être bon, comme ça pourra être mauvais [...] [Il] y a des choses qu'il va vouloir faire, bon, s'il voit qu'il n'arrive pas à le faire dans un premier temps, et qu'il voit que d'autres enfants à côté de lui le font, ça peut le bloquer. [...] Je préfère les laisser tous au même niveau pour ne pas qu'il y ait ce genre de situations qui se présentent. Et après par la suite, les meilleurs, eux, je peux les ramener, eux. Je pense qu'ils se feront un plaisir de venir se valoriser par rapport à des gens normaux. »

Ainsi, la sélection sera aussi à l'œuvre dans ce cadre. TM ne fait que reproduire ce qu'il a connu dans un usage de la boxe professionnelle où la sélection est drastique, un espace social dans lequel de nombreux amateurs ne peuvent pas pénétrer. Dans une certaine mesure, la façon dont il veut percevoir cette population rend compte d'un éloignement complet des dispositions requises au sport de haut niveau :

« Je pense que l'esprit de compétition, ce n'est pas ça qu'ils demandent. Ça, c'est les gens qui veulent transparaître, être devant. [...] Ils n'ont pas besoin d'être en compétition. Ce n'est pas le but. Dans leur tête, ce n'est pas ce qu'ils recherchent. Ce n'est pas le but recherché. Pour moi, ce n'est pas la compétition que je recherche. [...] Ça peut leur faire peur. En tous cas, ils ne feront jamais de compétition. »

Il y a comme une confusion entre ce que souhaite mettre en place TM et ce que demandent les jeunes adolescents handicapés. Par contre, lorsqu'il s'agit du handicap moteur, c'est différent :

« Après tout, ce qui est handicap moteur, oui là, ce n'est pas le mental, ce n'est pas le cerveau qui a été touché. Donc là on peut y mettre une valorisation, une compétition. »

La seule véritable raison qui empêche TM de penser que la compétition, même sous la forme de l'assaut, ainsi que les touches au visage, ne sont pas appropriés aux handicapés mentaux, c'est parce que dans la boxe professionnelle, les cas de morts en combat sont souvent dus à un traumatisme violent au visage, touchant donc le cerveau.

De même, on peut supposer que cet intérêt pour le handicap n'est pas uniquement dû à la possibilité que représente une telle initiative dans une carrière d'entraîneur. Quelques

membres de sa famille ont un handicap :

« J'avais mon petit neveu. Ça, c'est quand j'étais petit, qui était trisomique. Et lui il avait ce problème-là. On l'a vu grandir. On était petit à l'époque. On ne comprenait même pas ce qu'il se passait et sinon [souffle] j'ai dû, oui, rencontrer des gens dans ce cas là, par rapport à la famille, des gens comme ça, ou des copains qui ont un frère comme ça. »

Si TM n'a pas construit un rapport intellectuel à la déficience, il en existe un, affectif. Tous les propos tenus sont d'ailleurs construits à partir de cette économie affective, hiérarchisant, comme tout un chacun, le handicap mental et le mettant à une certaine place.

Le gala de boxe anglaise : le rendez-vous

Un soir d'automne, un gala à Levallois a lieu, où deux sélections, romaine et francilienne, s'affrontent. Au sein du même événement, JS monte sur le *ring* pour un assaut contre un autre handiboxeur. Dans les gradins, il y a une ambiance particulière. Lors d'un match, il y a un problème avec la *scoring machine*. On distribue aux juges des petits papiers.

Des gens, dans le public, ne sont pas contents.

« Ça se règle avant ! »

« Ça fausse tout cette pause ! »

Les coups très appuyés sont applaudis, tout comme les esquives. Puis, un boxeur tombe au sol sans que son adversaire ne le touche.

« Il est tombé tout seul mais normalement, ça joue ! »

La victoire est finalement donnée à celui qui est tombé seul. Plus tard, les cris retentissent et les commentaires se font plus nombreux.

« Ça joue ! »

« Reste au milieu ! »

« *Ça vient de la cité !* »

Au bout de plusieurs combats, le gala commence à proprement parler entre les deux sélections, avec porte-drapeaux et hymnes joués. Les deux équipes se font face, les Français étant particulièrement encouragés. Pendant le premier combat, le Français est très nerveux. Il est réprimandé par l'arbitre, car colle son adversaire et s'énerve tout seul. Il y a une tension palpable, comme si l'enjeu était de taille. Les gens du public simulent parfois les gestes à faire.

Le Français s'énerve de nouveau, l'Italien se collant à son tour.

« *C'est calculé ce qu'il fait, te laisse pas avoir !* »

Les gens hurlent quand le local enchaîne. Il est tellement énervé d'être tenu qu'il enlace le Transalpin. Trois avertissement pour tenue et victoire du Français par disqualification. Pendant le deuxième combat, il y a à nouveau disqualification.

« *Finis-le !* »

« *Vas-y, frappe-le !* »

A la moitié des affrontements entre Romains et Franciliens, le *speaker* annonce un assaut. Deux handiboxeurs de la région parisienne vont se rencontrer. Le moment de JS. TM a mis le survêtement avec les couleurs du club. Ce sont les plus applaudis.

JS est en bleu et son adversaire du soir, qui vient d'Ozoir-la-Ferrière, en rouge. Les casques sont ici différents des amateurs : des casques de pré-combat qui ont une visière protégeant le visage. Le maître de cérémonie déclare au micro :

« *Je suis très fier de présenter cet assaut.* »

Tout en expliquant sa joie, il ne passe pas à côté de ce détail de taille : cette rencontre, selon ses dires, n'était pas prévue. Autre surprise, et alors sur ce sont deux handicapés physiques, il n'y aura pas de vainqueur déclaré.

Ainsi, si TM, lors de l'entretien ne s'oppose pas à la compétition entre personnes déficientes physiques, lors du gala organisé par son club, JS n'affrontera pas officiellement quelqu'un. Il s'agit plus d'une sorte de démonstration au milieu d'une soirée où les autres

affrontements ont tous un enjeu immédiat et à venir, pour les boxeurs comme pour les entraîneurs.

Pendant l'assaut, l'arbitre tente de cadrer JS quand il commence à enchaîner. Il ne doit pas y avoir de vainqueur apparent, puisqu'il n'y a pas de vainqueur déclaré. Il ne s'agit pas de donner une nouvelle image de la boxe et, bien plus, de délivrer un nouveau sens. Dans le même temps, comment JS peut-il considérer cette place un peu particulière ? Comment considère-t-il l'intégration au gala comme étant le signe le plus manifeste d'une exclusion du système de compétition en général, fondement du tout sport ?

Un boxeur presque comme les autres

Quelques temps après ce gala, un entretien a été réalisé avec le handiboxeur de Levallois. Son passé de sportif l'aide manifestement dans sa pratique de la boxe :

« Oui, alors j'ai fait du golf que je fais toujours avec papa le dimanche. J'ai fait du tennis et j'ai fait du football en sport études. J'ai fait 6ème 5ème. Puis, après j'ai arrêté parce que j'avais plus de temps pour moi, pour mes amis, pour ma famille. »

Dès le départ, on perçoit que JS n'a pas le parcours qu'imagine d'une personne handicapée. L'évocation de son passé de footballeur montre que son handicap, dès l'adolescence, lui a permis de se faire remarquer, en plus de qualités précoces dans le football.

« Le foot, parce qu'en fait, je jouais avant dans un club. Un jour, j'ai été repéré. [...] C'est un jour où j'étais en grande forme. J'ai marqué pas mal de buts. [...] [Les recruteurs] avaient trouvé ça courageux de ma part de jouer avec des gens qui ont deux mains, face à un public. Tout ça. [...] Il m'a dit : « Tu as du cran et est-ce que ça te dirait de venir faire un essai un Saint-Germain-en-Laye ? » Donc au PSG. Et puis j'ai fait : « Bon, ben oui, pourquoi pas ? » [...] On n'a pas beaucoup de temps pour les amis, pour la famille, même pour les études. Enfin, c'est vraiment très limité. Puis, c'est un milieu assez bouché. Donc j'ai décidé de partir dans une voie totalement normale. »

Si la volonté de s'accrocher, afin de devenir professionnel n'est pas présente chez lui, à travers l'entretien, il cherche à montrer une certaine ingéniosité, notamment à travers le tennis.

« Le plus dur, c'était le service. J'ai rapidement trouvé une technique, vu que je suis assez débrouillard [...] J'avais la raquette en main, main gauche. J'avais la balle bloquée avec la main droite sur le tamis. Je soulevais comme ça, puis je tapais comme ça. C'était des services qui avaient une bonne puissance, pas à ignorer quand

même. Ce n'était pas à la cuiller. Il y avait une certaine puissance, mine de rien. »

JS décrit un geste relativement proche de celui exécuté habituellement. Il a simplement adapté cette technique à une déficience qui est, certes, bien réelle, mais qui au niveau moteur ne l'handicape pas au quotidien au même titre qu'un tétraplégique. Ainsi, dans son quotidien et au travers de ces quelques exemples, JS veut montrer qu'il a un parcours qui s'éloigne du stigmate dont on affuble souvent cette catégorie à laquelle il déclarera ne pas tout à fait appartenir. Son identité ne se réduit pas à une main en moins.

Après quelques années sans sport, il découvre l'activité pugilistique.

« La boxe je l'ai découverte grâce à mes parents, parce que à une époque, il y a 3 ans maintenant, je voulais développer parce que j'ai un côté plus développé que l'autre. Parce que vu que j'utilise plus ma main gauche. [...] Au niveau des pectoraux, le gauche est beaucoup plus développé que le droit. [...] j'ai pas envie d'avoir une main atrophiée. Donc je me suis dit on va se débrouiller pour essayer de la muscler. »

Au départ, il cherche donc une pratique qui lui permette de se développer musculairement. Pourtant, ses débuts ne furent pas assurés. A son arrivée au club, il ressentait une certaine inquiétude.

« Alors, la réaction des gens au départ, je l'anticipais vachement parce que je me suis dit, quand je vais rentrer, je n'ai jamais boxé de ma vie... [...] Quand on rentre on a vraiment très peur. Lui, il vient, je ne sais pas, il a une main en moins. [...] On se dit : « Comment les gens vont réagir ? », alors que la boxe c'est quand même un sport, notamment la boxe anglaise, la boxe que je pratique, il faut deux mains et je ne savais pas trop comment me positionner. »

Cette peur est à rapporter à ce qu'il pense de son « handicap », dont il dira plus loin dans l'entretien, « je ne cherche pas à l'imposer ». On peut même évoquer une certaine gêne, voire une honte de cette déficience qui, dans la pratique du sport, ne lui aurait apparemment jamais posé problème.

Ceci étant, la salle de boxe anglaise à Levallois conserve une ambiance particulière, peut-être proche de celle qu'on imagine, avec un groupe fermé sur lui-même, un milieu austère, un monde « macho ».

Enfin, si lui ne sait pas comment se positionner à l'époque, son entraîneur, TM, va, lui, se faire menaçant pour le contraindre à une position adéquate pour l'apprentissage de la boxe.

« Le premier cours où je suis venu, j'avais la main dans la poche. Et puis, finalement, j'étais très réservé. Je suis venu aux deux premiers cours. Et là, mon entraîneur m'a dit : « Ben c'est très simple, si tu n'enlèves pas ta main de la poche, je te gifle ». Là au début, je l'ai regardé il m'a dit : « Je ne rigole vraiment pas ». Il a commencé à mettre un gant. [...] J'ai commencé à avoir peur. J'ai tout de suite enlevé ma main. Les gens ont commencé à me regarder un peu bizarrement et finalement après, ils m'ont dit : « Tu ne nous l'avais pas dit, on ne l'avait pas vu. » »

D'un sentiment de honte diffus, JS devient la mascotte du club. Très vite :

« Ça s'est fait naturellement. Je n'ai jamais eu à prouver quelque chose à quelqu'un. Bon, ben, je ne sais pas ça s'est déroulé comme ça. [...] Enfin, je ne sais pas je suis resté moi-même, ils sont restés eux-mêmes. Puis voilà, après y a eu des affinités et plus et puis après, ben on a commencé, on a boxé. »

On peut tout de même être surpris. Comment expliquer un tel revirement ? D'abord, la boxe, c'est connu, où les individus se contraignent mutuellement par un usage légitime de la violence. On peut sans doute affirmer qu'au départ cette décision de frapper, JS a été pris de manière tacite et concertée par l'ensemble des « anciens » du club.

Pour la plupart, ne connaissant pas sa situation, voir quelqu'un avec une main dans les poches relève de l'incongru, frisant presque l'insulte pour des hommes qui portent peu de vêtements lors des combats officiels, afin, justement, de ne rien cacher. JS entrait en complète contradiction avec l'*ethos* du boxeur qui est, en théorie, de s'assumer.

Ensuite, le deuxième point, qui peut paraître surprenant, est le décalage entre la menace proférée par TM et le souvenir qu'en garde JS : une intégration réussie. En fait, c'est bien parce qu'au regard de la suite des interactions que JS peut même remercier TM d'avoir eu cette dureté tout à fait momentanée. On peut même considérer que sans cette violence symbolique – quasiment physique – JS n'aurait jamais pu intégrer ce milieu.

En fait, TM mettait JS devant un choix : soit subir les coups, soit faire face à sa défiance. En d'autres termes, il lui imposait, pour rester, de devenir un homme, selon les codes du club. Si JS considère que cette intégration a été, à terme, « naturelle », c'est parce que finalement le comportement des membres du club a été empreint d'une certaine estime face à son handicap.

Après des débuts qu'on peut qualifier de difficiles, aujourd'hui, la boxe est devenue un besoin.

« Déjà, la boxe c'est une drogue pour moi. Si je n'ai pas mes huit heures d'entraînement par semaine, enfin, ce n'est pas que je deviens fou, mais j'ai vraiment besoin de la boxe. [...] Deuxièmement, ben comme je disais, c'est l'esprit de famille, donc c'est agréable d'aller dans la salle. Moi, j'aime beaucoup ce côté humain. J'aime

beaucoup. Ensuite, je ne sais pas, c'est l'envie de se préparer, de faire des combats, l'envie d'aller plus loin. »

Ainsi, si tout le monde ne peut pas entrer dans cette « famille », JS s'y sent bien et, surtout, participer à la vie de ce groupe le valorise déjà en tant qu'individu.

Une approche stratégique qui se voudrait désintéressée

Au moment d'évoquer la section handiboxe, le ton change et se veut stratégique.

« L'aboutissement final, ça serait qu'il y ait une filière, une section handisport boxe anglaise, avec des catégories, parce que je suis sûr que je ne suis pas le seul dans le monde, quand même pas. Puis, on a un soutien énorme de la FFB. »

Lui-même n'est pas le moteur, même s'il est la figure de proue de la toute nouvelle section handiboxe de la ville.

« L'homme qui fait tout ça, c'est vraiment mon entraîneur qui est impliqué à 200 % tout le temps. [...] J'ai énormément pris part dans l'aventure et c'est surtout mon entraîneur qui appelle tout le monde, qu'on appelle et qui après me transmet les idées. »

Son investissement personnel dépasse la pratique de loisir, son entraînement étant le même que les autres licenciés d'un club à vocation professionnelle, bien qu'il passe moins d'heures sur le ring. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il peut être l'image de la boxe pour personnes handicapées.

« Alors, les cours de boxe, d'abord, on va courir avec mon entraîneur. Donc soit on va courir au bois de Boulogne, on fait 4, 5 km. Ensuite, [...] on revient dans la salle. [...] On fait abdos, on fait énormément de physique. Et puis après, on fait tout ce qui est sacs, paos, enchaînements. On fait beaucoup de cardios [...] Après, on a les entraînements plus cools, qui se font en semaine. Enfin, ça dépend de l'état de fatigue. [...] On vient à la salle, on fait du shadow. Ensuite, y a toujours la petite séance abdos, pompes et j'en passe. Ensuite, y a du sac, du pao et pour finir y a toujours un peu de sparring avec différentes personnes. Je fais trois quatre rounds avec différents boxeurs, valides totalement et qui ne me font aucun quartier. Aucune pitié. »

Autrement dit, il paye son tribut pour faire partie du groupe. C'est bien pour cette raison qu'il y est accepté. Si JS ne fait pas le lien directement, il est clair qu'il a consenti un certain nombre de sacrifices et a encouru de se faire gifler quand il ne respectait pas les règles du

club.

Dans ce contexte, son handicap n'a aucune importance, mise à part lorsqu'il s'agit de promouvoir le projet de TM. D'une certaine manière, JS accepte cette instrumentalisation, dans

la mesure où il a le sentiment de faire partie de ce milieu fermé, élitiste et masculin. Surtout, sa participation est extrêmement valorisée, notamment en participant à des galas de boxe, devant plusieurs centaines de personnes qui finissent par l'applaudir.

Être sur le *ring*, au centre de l'attention

Depuis plusieurs semaines, JS éprouve des sensations très agréables, comme transporté. Ce gala est comme l'accomplissement d'une réalisation de premier ordre. A ses yeux, la boxe et le spectacle qui l'entoure change de sens avec cet assaut sans vainqueur déclaré.

« Il n'y a pas eu de vainqueur déclaré parce que d'une part, déjà, on a combattu pour montrer qu'on savait combattre et que ce n'était pas de la boxe au rabais et qu'il n'y ait pas eu de vainqueur tout court et bien franchement moi ça ne m'a pas choqué, ça m'a fait plaisir. J'étais là pour me montrer, pour boxer. Et ça n'a rien changé car on a vraiment montré ce qu'était la handiboxe. Vraiment la victoire, pour moi, elle était secondaire. Pour moi, la victoire elle est là. »

Il y a un glissement de sens vers un quotidien rendu visible par cette participation. La boxe ne se définit ici plus par le mérite dont la conséquence est la victoire sur le ring, mais par le fait d'y monter. Il s'agit d'une boxe pour ceux qui méritent d'être là, parce qu'ils sont ce qu'ils sont et qu'ils ont eu à affronter des difficultés que la plupart des gens n'a pas connu.

« C'est 500 personnes qui applaudissent, non pas par la performance qu'on va réaliser, mais par ce qu'on a fait, ce qu'on a réussi à monter. [...] C'est beau et ça mérite le respect de tout le monde. »

Au fond, le mérite ne s'acquiert plus devant le public, mais avant un spectacle qui met en scène des personnes méritantes de par leur handicap physique. Ceci étant, la sensation d'un affrontement devant le public n'a pas été si désagréable que cela.

« À chaque coup que je mettais, il y avait des 'ouh'. C'était comme ça, c'était trop bien. Vraiment, je m'amusais, je me suis amusé pendant dix minutes. J'ai adoré ça. Puis, il y avait tout une ambiance. »

Cette mise en scène lui remémore des films et des personnages mythiques. Il se prend presque pour l'un d'eux.

« Pour celui qui a vu les matchs de Mohammed Ali, de Mike Tyson et j'en passe. Puis, quand vous arrivez sur le tabouret, on vous met l'eau. Il y a quelqu'un qui vous ramène la serviette pour faire de l'air, l'autre... carrément, c'était un film et le film il était beau, il était parfait, sans défaut. »

Cela étant, il ne perd pas de vue l'objectif fixé par TM :

« On est passé tout à fait à un autre stade et que là, ça commence à être du sérieux ».

Ainsi, au-delà de toute cette excitation, TM, dans l'ombre, garde la tête relativement froide, montant son projet, dans un objectif d'ascension au sein du milieu de la boxe. Mais, sans forcément le faire tout à fait volontairement, cette initiative promeut une définition de la boxe qui entre quelque peu en opposition avec les valeurs dominantes de ce champ.

S'éloigner du système de compétition

Lorsqu'il est question de compétition, le discours de JS change radicalement, pour finalement revenir à une reconnaissance sociale espérée, plutôt que sportive :

« Moi, la boxe que je fais, ce n'est pas de la compétition. [...] Enfin, ce n'est pas moi qui vais profiter des compétitions. Ce sera plutôt une génération [...] parce que vu que c'est tout neuf, il faut tout mettre en place. »

Pour lui, la boxe n'est pas nécessairement liée à ce type d'organisation sociale. Pour lui, le plus important n'est pas là, bien qu'il y ait un lien.

« Si on me propose des tournois, je les fais, mais par contre, si on ne m'en propose pas, ce n'est pas ça qui va me refroidir pour pas aller à la salle de boxe par exemple. J'irai toujours à la salle de boxe. Que je fasse des compétitions ou pas, [...] Ma motivation, vraiment, avec mon entraîneur, c'est réellement, d'abord d'ouvrir cette filière et de la faire connaître au monde entier. »

Son point de vue, sur la licence handiboxe, est celui de quelqu'un voulant lutter contre l'image d'une boxe qu'il considère comme rétrograde :

« Enfin, je trouve que la boxe, quand on parle de handiboxe, je trouve ça plus humain. Enfin je ne sais pas, ouais plus humain, moins argent, moins sang, moins insulte [...] Il y a eu un combat où ils étaient l'un contre l'autre les deux boxeurs. Il y en a un qui a mis un coup de tête, il lui a ouvert l'arcade. Le mec, il est tombé. Je trouve ça vraiment horrible. Je trouve ça vraiment, c'est vraiment de l'anti-sport, c'est vraiment anti-sportif. »

Et même de conclure sur ce point, en mettant la handiboxe comme un contrepoids :

« Oui, je trouve que la handiboxe, ça rend beau. Ça revalorise l'image de la boxe [...] Je trouve que ça va faire comprendre aux gens que, c'est beaucoup plus humaniste, beaucoup plus humain. »

Nous sommes donc dans un usage de la boxe diamétralement différent de l'image véhiculée au niveau médiatique. A ses yeux, la boxe pour personnes handicapées est donc aussi, et peut-être surtout, une façon de promouvoir une autre modalité de pratique, particulièrement éloignée du pugilat grec.

Surtout, ne pas paraître différent et déficient

Cela peut paraître d'autant plus surprenant que son discours sur le handicap est proche de la norme sociale.

« Mes parents n'ont pas voulu me mettre dans une école spécialisée pour handicapés. J'ai toujours été dans des écoles publiques, des écoles normales et finalement, pour moi, pour les autres, les gens que je fréquente, les amis, mes proches, le mot handicap n'existe pas. »

Lui-même ne se voit pas handicapé et finalement :

« Il y a des gens, par exemple qui sont handicapés mentaux, enfin, je peux comprendre qu'ils soient ensemble, sans les exclure, toutes proportions gardées. Je ne les exclue pas de la société. [...] A Gilbert Joie, moi je discutais avec plein de handicapés mentaux et je trouvais ça très agréable, [...] parce que c'est des gens qui ont un coeur énorme et qui aiment tout de suite et dès la première approche. Enfin voilà d'un autre côté, si ils restent entre eux, ils auront peut-être une meilleure compréhension. »

Ceci dit, l'absence de main lui a manifestement posé problème. Dans le même temps, JS partage un avis proche de celui de TM sur le handicap mental. Il ne considère à aucun moment qu'il y a une stigmatisation culturelle ou sociale. On comprend d'autant mieux son sentiment de gêne face à sa propre déficience, vécue sur le mode du manque objectif à

surmonter, afin de prouver son intelligence.

Transition

On a vu que les pratiques et les populations concernées étaient considérées de manière relativement semblable et surtout par rapport aux mêmes thématiques : compétition, acquisition de normes et lien social.

Ainsi, la compétition n'est certes pas perçue de la même façon dans chaque club. Néanmoins, la question, lorsqu'elle est posée, montre des positionnements tranchés. Plus intéressant encore est le fait que ces prises de position le sont, en apparence, sur de l'empirique, alors qu'en réalité, elles sont fondées sur des principes dans lesquels les rapports à la déficience et surtout à l'altérité sont déterminants.

A tort ou à raison, TM considère que le traumatisme étant à la tête, les personnes handicapées mentales ne doivent pas se toucher le visage lors des assauts. On trouve ici une conception particulièrement organique. En fait, c'est comme si, dans son discours, le handicap mental – même psychique – avait nécessairement une origine physique. Autrement dit, le terme de handicap lui-même marque une condition physiologique de manque, elle-même à placer sur le même plan, quelque soit la situation de handicap.

Quant à participer à des compétitions, TM s'y refuse essentiellement à cause des coups à la tête : il fait un lien direct entre le handicap et une partie de l'histoire de la boxe, celle des traumatismes, celle qui fait qu'un valide en montant sur le *ring* peut devenir handicapé suite à de violents coups reçus au visage.

A l'inverse, à Argenteuil, CS trouve l'idée même de compétition intéressante, tout en insistant sur l'intégration des personnes handicapées aux manifestations majeures. Outre le fait que CS ne se soit probablement pas intéressé à l'histoire des Jeux Paralympiques – et au fait déterminant que ceux qui ont fondé cette compétition l'ont fait dans une idée d'auto-promotion et de mise en avant de la déficience pour en changer l'image – le spécialiste de la savate souhaiterait que toutes les catégories soient représentées au sein des JO.

Tout au long de l'entretien, si CS a pu déclarer que « *le handicap, je ne le définis pas* », il n'a cessé de dire également que « *un handicapé est un éternel débutant* ». Autrement dit, si l'inclusion est réelle, elle se fait sous une condition : la hiérarchisation. Pour résumer le propos de CS, il n'est pas question d'exclure quelqu'un à cause de ses capacités moindres, mais bien plus de l'intégrer dans le groupe tout en le classant par rapport à ses capacités et à celles des autres.

Ces deux exemples antagonistes ont pour point commun de considérer les personnes handicapées à partir même du terme les définissant. Ainsi, même si JS, de Levallois, tente de

montrer qu'il est plus que son handicap, son intégration passant par l'absence de main droite, il ne peut construire son identité de boxeur qu'à partir de cela.

TM, certainement à juste titre, fait remarquer que dans le club, « *JS, on ne le prend pas pour un handicapé* ». Ceci étant, le seul moyen qu'on ait trouvé pour le faire monter sur un ring est la promotion de la handiboxe dans un gala où son assaut n'avait pas d'enjeu, puisque sans vainqueur déclaré.

JS est certes considéré comme capable au même titre que les autres, mais il ne suit pas la même carrière de boxeur que la majeure partie des membres du club qui, pour un certain nombre, peuvent espérer devenir professionnels. JS, par ailleurs étudiant de troisième année à l'université et travaillant en même temps, parvient finalement à s'intégrer dans la vie sociale.

La handiboxe lui permet certes de prendre quelques raccourcis. Il a ainsi pu boxer devant 500 personnes. Néanmoins, il devient quelqu'un à part, en même temps qu'il suit un chemin nouveau.

Son sentiment de honte, déjà évoqué, par rapport à un handicap – relativement mineur et peu visible par ailleurs – « *qu'il ne veut pas imposer aux autres* », est ici mis sous les feux des projecteurs. Il y a comme une contradiction qui peut expliquer la fin d'une réponse concernant son intégration au club. Commencant par dire que tout s'est passé d'une manière « *naturelle* », il finit par expliquer, gêné et sur la défensive, alors qu'il a déjà répondu : « *Je ne peux pas répondre à votre question.* »

Cette gêne, par rapport à une question qui n'a posé aucun problème aux autres enquêtés, montre bien qu'il existe certainement un conflit intérieur, dans lequel cette instrumentalisation, en apparence acceptée, pose problème à JS.

A tout cela s'ajoute le fait que MH, des Mureaux, et LE, de Sarcelles, ont cette même perception des personnes handicapées mentales, moins capables que les autres. Ayant eu surtout des liens avec des jeunes en IME, il n'a été à aucun moment remis en cause ce partenaire institutionnel. Plus, LE va jusqu'à critiquer les familles qui, parfois, en deux mois, « *cassent tout le travail qui a été fait pendant dix* ».

A cette idée de compétition pour handicapés mentaux à laquelle seul CS semble adhérer, s'ajoutent acquisition de normes et lien social. Depuis longtemps, le sport est traversé par une contradiction entre un versant performatif et un autre éducatif. Si les deux aspects sont liés et imbriqués – on éduque à la performance pour les personnes handicapées, on défait ce rapport et on garde exclusivement l'aspect éducatif, qu'il s'agisse de ces dernières ou même des personnes valides qui vont progressivement apprendre à accepter les jeunes en IME, notamment.

Arrivé à ce point, on peut constater que si les entraîneurs sont prêts à accueillir – plutôt de manière progressive et/ou individuelle – les handicapés mentaux et physiques, l'intégration n'est pas pleine et entière et cela à cause de certaines contraintes, comme le partenariat avec un IME, interdisant toute autre possibilité que le cours au sein de l'institution ou encore des croyances fondées sur le mythe – et en même temps bien réel – de la boxe qui détruit et traumatise.

Pour autant, il existe d'autres façons de concevoir le handicap, dans ce monde. Ainsi, certains pugilistes ont pu devenir amateur, tout en ayant une déficience physique. Même si pour le handicap mental, cela n'est, jusqu'à aujourd'hui, pas arrivé, on s'apercevra que, dans d'autres salles, la situation diffère, notamment à Grenoble, lieu central de l'institutionnalisation fédérale.

2. Les clubs en dehors de la région parisienne : centre, conformisme et désaccords

On peut dire qu'entre les quatre clubs où entretiens et observations ont été réalisés en Île-de-France, et les trois en dehors de cette région, on assiste à une réelle opposition dans le rapport à l'altérité.

Le caractère localisé des enquêtes ethnographiques reste la faiblesse – en même temps que la force – de cette méthode. Pour rendre compte du terrain au Brésil, il a fallu suivre un réseau international, toujours incarné par une chaîne de relations inter-individuelles. A l'inverse, dans la boxe, le maillage social se constitue sur un système où l'interdépendance entre les individus ne se fonde pas sur des rapports directs, mais sur un système d'organisation fédéral, reposant sur des textes écrits et circonscrivant la pratique et les liens entre les acteurs sociaux.

C'est pour cette raison que, pour comprendre les tenants et les aboutissants de la handiboxe, il a fallu sortir de la région parisienne. Une enquête qualitative ne peut pas se faire sur l'ensemble du territoire français. Ceci étant, il apparaît possible de constituer un panel relativement cohérent.

Tout d'abord, le club de Grenoble est dirigé par les deux initiateurs du projet handiboxe. Ils ont eux-mêmes une déficience. Les deux autres entraîneurs rencontrés à l'occasion de l'enquête représentent deux positions opposées face à la FFB et au collectif. Le premier, Rennais et déjà lié aux boxeurs grenoblois, n'a que peu accueilli des personnes handicapées et se conforme aux préceptes des initiateurs fédéraux. Le second, en Picardie, a participé aux discussions au sein du collectif et a claqué la porte, entrant en conflit ouvert avec CD lorsqu'il a été question de compétition.

2.1. Le collectif handiboxe

La FFB a donc mis en place depuis septembre 2008 une licence spécifique dédiée aux personnes considérées culturellement comme handicapées, que la déficience soit physique, mentale ou motrice. L'instance dirigeante s'est octroyée un tel droit, parce que la FFH et la FFSA ne se sont pas intéressées à une pratique qu'on pourrait considérer comme inadéquate.

Auparavant, en juin 2008, une première compétition nationale, le Challenge Gilbert Joie a été organisée à Bourges.

L'importance de la FFB

Si beaucoup d'informations ont pu être récoltées pour commencer l'enquête par des recherches internet, CD, rencontrée au siège de la fédération, a parlé du comité fédéral spécifique, le « *collectif handiboxe* ».

CD, une jeune femme de 25 ans, a travaillé pendant deux ans à la FFB. A l'origine, son travail consistait en la promotion de l'insertion par le sport. Elle était chargée de la promotion de la boxe féminine et de la pratique en faveur des « *jeunes de quartier* ». En définitive, avec le projet handiboxe, CD s'est chargée de tout ce qui ne semble pas traditionnel à la boxe anglaise au niveau fédéral.

Lors de cette rencontre, elle explique que le projet date de cinq ans. Il s'agissait, à l'origine, de former des personnes en fauteuil roulant au rôle de juge-arbitre. Il y en eut sept.

Toujours selon CD, le renouveau de la handiboxe, qui fut abandonné à la mort de Gilbert Joie, initiateur du projet originel, s'est fait sous l'impulsion du Ministère des Sports. Un groupe de travail a été constitué et a travaillé pendant deux ans, dirigé par PM, président du club de Grenoble. Ils ont fait un recensement *via* France Boxe, magazine mensuel et fédéral. Quinze clubs ont répondu qu'ils accueilleraient déjà des boxeurs avec un handicap ou souhaitaient le faire. CD transmettra la liste de ces quinze clubs, autre source permettant d'entrer en contact pour l'enquête.

SP, enfin, instructeur fédéral de Grenoble, en fauteuil roulant, est le créateur du règlement qui a été entériné par le collectif.

L'inventeur de la boxe en fauteuil

Quelques mois plus tard, des entretiens ont été menés à Grenoble pour voir les conceptions

dont il était question derrière la mise oeuvre de la handiboxe et notamment avec SP.

Il a commencé par la boxe française et a aussi fait de la canne de combat. Il raconte ainsi son glissement de la modalité française à la modalité anglaise.

« Puis, la boxe que je pratiquais avec les personnes handicapées ressemblait beaucoup plus à de la boxe anglaise. Donc, je me suis automatiquement rapproché de la boxe anglaise. »

Pour autant, c'est bien dans le cadre de la boxe française qu'il a appris le pugilat. On peut comprendre ce changement de club comme une stratégie qui va plus loin que la simple volonté de correspondre à une modalité. Si le milieu de la boxe française s'est toujours montré plus prompt à accueillir femmes et personnes handicapées, l'instance dirigeante n'a jamais décidé d'institutionnaliser les initiatives individuelles en direction de la seconde population.

Par contre, la FFB a pris cette décision. On peut d'ailleurs noter que si CD a parlé du Ministère des Sports comme initiateur du projet handiboxe, on peut raisonnablement douter d'une telle réalité : la FFBFSDA n'a jamais fait un tel choix. Quoi qu'il en soit, SP a adhéré à la FFB parce qu'il a perçu de plus grandes chances de réussite sociale. D'ailleurs, il est aujourd'hui instructeur en boxe anglaise. Ainsi, il semble bien que le milieu de la boxe anglaise soit plus ouvert qu'il n'y paraît quand il est question de personnes en fauteuil roulant.

Le goût du dépassement

Son goût pour l'enseignement est venu de la frustration issue de son handicap physique, ne pouvant faire aucune compétition :

« Comme moi, je ne pouvais pas en faire à haut niveau, je trouvais que c'était un bon deal que de s'occuper des gens. Puis j'aime quand même bien le social, donc pouvoir donner des choses aux gens, j'aime bien. »

On peut comprendre cette orientation, comme celle d'une chance de réussite sociale à travers la boxe, en outre, parce que les préjugés semblent y être moindres que dans d'autres pratiques :

« Là, au niveau de la boxe, même au niveau de la boxe anglaise, il n'y a pas... Ben justement, c'est qu'il n'y avait pas de regard. Je m'entraînais et j'avais toujours des conseils par rapport à mon handicap. »

On peut remarquer que si ce regard n'est pas stigmatisant, il prend également en compte

la déficience, tout en incluant l'individu dans la fonction principale du club : l'apprentissage de la boxe. A travers cette attitude intégrante, la boxe a fini par représenter une part essentielle de sa vie quotidienne :

« Je ne pas concevoir de ne pas un petit peu m'entraîner ou aller voir quelqu'un boxer, un ami ou donner des conseils. Ça fait partie intégrante de moi maintenant la boxe. C'est vital. »

La boxe lui est devenue vitale aussi parce qu'elle lui a permis de vivre des moments particulièrement valorisants.

« J'ai vécu des moments super intenses que ce soit en termes d'entraîneur ou en termes de pratiquant, où j'ai pu mettre les gants avec Mayar Monshipur, avec de grands boxeurs aussi en boxe française. J'ai rencontré Jean-Claude Boutier, enfin, par rapport à ma pratique un peu spécifique, j'ai pu quand même vivre des choses vraiment intenses avec des grands champions et ouais, malgré ne pas avoir été un grand sportif de haut niveau, j'ai pu quand même me faire un beau palmarès de souvenirs, de beaux souvenirs. »

Souvenirs, on va le voir, qui s'intègrent aussi dans une trajectoire particulière. D'ailleurs, s'est posée la question, très vite, de la manière par laquelle il était possible de construire un projet avec la boxe.

« J'étais le seul handicapé à boxer et j'ai toujours eu une fibre sociale [...] Je me suis dit pourquoi créer un système pour que tout le monde puisse boxer. [...] C'est parti de cette idée qui a germé. J'en ai parlé au départ à mon club. [...] Je me suis rapproché de PM avec lequel le projet, en fait, il a tout de suite adhéré. Et du coup, on a continué à faire avancer le projet jusqu'au niveau fédéral, jusqu'à l'année dernière où on a pu atteindre le meilleur de ce qu'on a pu faire. On va faire encore mieux, mais pour l'instant, c'est en stand by au niveau national. »

Ce « meilleur » est le challenge Gilbert Joie et la licence handiboxe. Depuis, deux autres compétitions nationales ont été organisées, en 2010 et en 2011. On voit ici que le rapprochement avec PM, dirigeant du club de boxe anglaise de Grenoble, s'est fait avec pour ambition de constituer un réseau solide, fiable et sur du long terme.

Ainsi, le projet de SP aurait pu en rester à l'échelon local, mais ce dernier a bel et bien cherché à réussir socialement. On peut même considérer que SP a joué à partir de son handicap, percevant qu'une place dans l'espace institutionnel était disponible.

La mixité totale : abolir les catégories tout en gardant l'égalité des chances

SP et PM ont donc monté un projet ayant une ambition particulière et, *a priori*, difficilement réalisable. Pour réussir ce projet, il devenait nécessaire d'amalgamer des valeurs que initiateurs et FFB pourraient opposer.

SP rend compte d'une première expérience avec la FFBFSDA qui a été un échec.

« Par contre, j'ai développé la conne de combat en fauteuil [...] Il y a des gens qui sont pour, il y a des gens qui sont contre [...] pour l'instant c'est en stand by parce que je n'ai pas le temps de m'occuper de ça non plus. [...] Et bon, je continue encore à essayer de développer le truc parce que j'y crois. Comment on peut faire des rencontres entre une personne en fauteuil et une personne valide ? La personne valide restant sur ses jambes et faisant de la canne normalement, ainsi que la personne en fauteuil, je trouve ça extraordinaire. Il n'y a pas besoin de mettre la personne en situation de handicap. Donc, je continue à batailler pour que ce soit reconnu mais il y a des gens qui sont opposés aussi. »

Autrement dit, la compétition peut devenir mixte. Certaines catégories sportives peuvent ainsi être abolies. Aux yeux de SP, l'égalité des chances est respectée, mais les spécialistes de la canne ne veulent pas que leur pratique « soit assimilée » à la déficience.

Cet échec – provisoire au moment de l'entretien – au niveau institutionnel montre aussi que SP s'est tourné vers la FFB pour d'autres raisons que celles invoquées au départ. Malgré l'accueil de plusieurs disciplines, la fédération de boxe française et les comités représentant les « disciplines associées » représentent un espace d'innovation sociale moindre que la FFB. C'est *via* le collectif handiboxe que l'institutionnalisation a été possible.

« On fait partie du collectif handicap où on a mis en place l'année dernière une première compétition pour les boxeurs handicapés où on a travaillé sur une réglementation, un système de classification, des objectifs, etc. Et donc oui, on est missionné d'un point de vue fédéral et après suivant la politique, on a plus ou moins des missions et plus ou moins des finances pour faire ces objectifs. »

Au moment de l'entretien, le projet est mis en attente par la fédération. Ceci étant, une certaine fierté se dégage dans son discours, parce que la licence créée quelques mois plus tôt lors de cette rencontre, correspond à l'objectif initial de SP.

« Voilà, c'était une compétition qu'on a appelé le Challenge Gilbert Joie. Et avec notre méthode, notre réglementation, parce qu'on avait imaginé notre classification. C'était un test qui a très très bien marché. On a eu vraiment des bons retours. »

Comme il s'agissait d'une compétition, il a fallu faire des catégories pour garder une certaine égalité de chances entre les participants. On peut comprendre ici la constitution de catégories comme un moyen supplémentaire d'agrégation des acteurs centraux de la FFB.

« Alors c'était une classification, il y avait les handicaps mentaux, les handicaps debout et les handicaps en fauteuil. [...] Puis, après, on a essayé d'équilibrer par rapport aux pathologies. Ne pas faire de trop gros écarts entre les individus. C'était plus par rapport au potentiel moteur. Il n'y avait pas de notion de poids. »

En même temps, et contrairement à la canne de combat, la pratique de la boxe anglaise demande de telles adaptations pour permettre un challenge entre les adversaires et un intérêt pour les spectateurs.

On peut comprendre aussi que la volonté d'institutionnaliser la canne avant la boxe vient du fait que l'égalité des chances est plus grande dans cette pratique, sans avoir à faire d'adaptation réglementaire. Ainsi, on peut considérer que l'intérêt pour la canne s'inscrit dans une stratégie visant à montrer qu'une personne en fauteuil roulant peut dominer les valides sur leur « propre terrain ». Cette logique de domination s'inscrit dans un désir de valorisation et de renversement de la hiérarchie sociale en vigueur dans les représentations et donc dans la réalité sociale.

Écarter la FFH au niveau symbolique

Il y a une réelle volonté de « mixité sociale », d'inclusion même, comme on le voit, par la volonté d'abroger la catégorie « fauteuil » dans la canne de combat. D'ailleurs, concernant la fédération handisport, il y a la volonté de s'en séparer :

« La fédération handisport, elle, à partir du moment où on a une personne handicapée dans le club, elle voudrait aussi qu'on prenne sa licence chez handisport. Moi, là-dessus, je suis contre. Une personne qui vient faire de la boxe, elle vient faire de la boxe. Elle a un certificat médical lui autorisant à faire de la boxe, je vais pas lui prendre une licence handisport, sinon je ferais de la discrimination. »

On voit donc une autre conception du social que celle en vigueur actuellement dans le sport où la déficience est une catégorie à part entière, qui façonne les rencontres et qui oriente les sportifs dans une fédération plutôt qu'une autre. Autrement dit, l'approche même de l'altérité s'en trouve modifiée. Ceci étant, la FFH ne pose pas de problème à la FFB, alors qu'elle se considère comme seule légitime dans l'approche du handicap dans le sport.

« Alors le truc c'est tant qu'on est petit, ils ne regardent pas trop. Si demain, on se retrouve, j'exagère, mais avec 150 licenciés au niveau national, ce qui serait énorme, et que dans les autres pays, ça commence à se développer, là, à ce moment, ils reprendraient les rennes parce que nous, par exemple, on n'a pas le droit de faire de championnat handisport. [...] L'année dernière, le Challenge Gilbert Joie, c'était grosso modo, un championnat de France de toutes les personnes qui pratiquaient qui étaient handicapée, sauf qu'on n'avait pas le droit de l'appeler comme ça, parce que handisport ne veulent pas. »

En définitive, le terme doit rester dans le pré-carré de la FFH, demeurant la seule institution légitime dans le cadre du sport pour personnes handicapées physiques. En conséquence, la FFH ne laisse aucune concurrence possible. Dans le même temps, le collectif s'est décidé à mettre en place des formations qui pourraient entrer en concurrence, montrant en même temps une opposition quasiment paradigmatique avec le handisport :

« Alors on a fait des propositions, en effet, au niveau fédéral pour créer des formations pour des personnes handicapées. Donc, ça marche un petit peu,. Il y a des petites choses qui sont faites. mais pas à grande échelle. Ce n'est pas encore dans les moeurs. »

SP fait ainsi comprendre que cette volonté de renverser l'approche actuelle du handicap dans le sport, séparée du monde des valides, est loin de faire l'unanimité, même dans son propre milieu. Pour autant, au niveau local, il y a une application réelle de ces principes inclusifs.

« Les personnes handicapées peuvent s'entraîner quand elles veulent, donc sur les créneaux, on va ire, valides. Et sur les créneaux qui sont spécifiques pour eux, il y a souvent des valides, compétiteurs en plus, qui viennent faire un travail spécifique. [...] A la fin de la séance, tout le monde passe ensemble pour mettre les gants. »

On peut considérer cette ouverture de créneau spécifique comme une mise en lumière de la handiboxe et non comme une ségrégation. En effet, les deux catégories de populations peuvent venir à tous les cours. Ceci étant, concernant les boxeurs en fauteuil, la mixité n'est possible qu'au prix d'une certaine adaptation.

« Ben pour ceux qui peuvent boxer debout, il n'y a aucune adaptation de faite. Et puis, ceux qui boxent en fauteuil, le boxeur valide se met sur une chaise, trouve sa distance, donc il y a une position particulière des fauteuils. À gauche, à droite et puis une distance. Donc, de toutes façons, la plupart des boxeurs, maintenant qui

viennent sur les créneaux, ils savent comment ça fonctionne, donc il n'y a même plus besoin d'expliquer ou quoi que ce soit. »

Son discours est, en même temps qu'inclusif, empreint d'un versant presque fonctionnaliste.

« Et l'interaction qui est intéressante, c'est justement qu'elle [la personne valide] ne va pas savoir ce que c'est boxer assis et d'un seul coup, elle va se rendre compte en fait de tout ce qu'il faut savoir faire assis pour pouvoir boxer. Les bras tétanisés même pour des boxeurs qui vont être valides. Ils vont se dire les bras, ils n'arrêtent pas de bouger, ils n'arrêtent pas. Donc, ils vont s'apercevoir que c'est un autre type de boxe, mais que c'est vraiment de la boxe et que des fois, ils sont même en difficulté. »

Il y a donc même un renversement de position, le valide devenant inférieur à celui en fauteuil roulant. En même temps, afin de justifier sa boxe, son intérêt et son expérience lui ont permis d'acquérir des connaissances sur la physiologie. Il y a un entremêlement des conditions de vie plus difficiles, mais aussi des efforts plus difficiles à fournir pour un IMC.

« Une personne IMC, par exemple, fatigue beaucoup plus vite qu'une personne valide. Donc, si elle bosse toute une journée après pour aller encore prendre le tram', prendre le bus, aller s'entraîner, rentrer tard chez soi, ça peut être difficile. Donc, suivant les périodes, ils reviennent, ils repartent. Ils reviennent, ils repartent. »

En définitive, c'est bien la politique du club et la stratégie des dirigeants qui façonnent la fonction incarnée.

« Je pense que notre façon de travailler et de voir les choses correspond à un certain public, c'est-à-dire qu'on essaye au maximum la mixité et pas de faire un créneau purement handi et un créneau valide, et faire en sorte que les gens se mélangent quel que soit leur niveau. »

Le discours lui-même indique que cette orientation est bien plus un choix conscient qu'une fonction sociale qui transcenderait les actions individuelles. La catégorisation de SP est elle-même fondée sur son propre vécu et selon les distinctions socialement reconnues.

Des initiatives parties d'une révolte

Au fond, ce qui lui pose le plus problème, plus encore que les comportements individuels, ce sont les actions politiques d'envergure qui se sont fondées sur la ségrégation

des personnes handicapées :

« On veut se donner bonne figure. Les politicards et compagnie. Les associations veulent se donner une bonne figure en disant : « Nous prenons en compte le handicap. Regardez ce qu'on fait, le téléthon », etc. Et ce qu'il ne faut pas oublier, après ce qu'à 90% du temps les gens sont dans des prisons en fait, dans des IME, dans des IEM et qu'on les montre une fois par an. [...] Quand j'ai travaillé dans l'IEM, les gamins tous les soirs ne faisaient rien. Si je n'allais pas donner des cours de boxe, donc j'y allais deux fois par semaine, ils ne faisaient rien. Ils étaient assis dans un salon ou quoi que ce soit à regarder la télé, mais rien ne leur était proposé. »

Ici, on s'aperçoit plus encore de la révolte de SP. C'est cette même révolte qui a animé SP jusque-là et l'institutionnalisation à laquelle il a largement participé vient de cette colère. D'autres sont dans cette position.

Un couple d'apprentis boxeurs

Par la suite, il a été possible de rencontrer un couple de boxeurs handicapés, par l'intermédiaire de PM. Ils ont commencé quelques mois auparavant. Elle, atteinte d'une IMC et lui, paraplégique depuis un accident de haute montagne, étant un ancien guide. Ils vont deux fois par semaine au club. Surtout, ils appartiennent à une association d'entraide qui s'appelle « Entre quatre roues ». L'entretien a été fait avec les deux en même temps.

Adaptation des élèves et des enseignants.

Lors des cours, eux-mêmes, reconnaissent une certaine adaptation et pas uniquement de la part de SP. Pour la jeune femme, *« oui, je pense que oui, ils s'adaptent aussi [rires]. Déjà, ils tapent moins, ils sont moins speed, je pense. Lui, forcément, ils sont assis. »*

En effet, handicapés, ils n'en sont pas moins débutants. Ceci étant, depuis quelques temps, SP ne peut pas donner les cours. C'est un autre entraîneur qui le remplace. L'un et l'autre sont plutôt mécontents :

F – « Ce n'est pas que ça dérange, mais c'est que c'est une autre approche. »

H – « C'est très fatigant. »

F – « C'est plus fatigant que, parce qu'en fait, il ne prend pas du tout en compte le handicap. [...] Il essaye

de faire que ce soit comme pour tout le monde, donc des fois, on arrive... [...] Ben, une heure et demi si c'est avec SP et deux heures si c'est avec H [rires]. »

H – « Surtout quand on a un seul bras. [...] Ben oui, avec SP, on prenait du plaisir. Ici, c'est de l'apnée. »

En creux, s'ils ne veulent pas être considérés uniquement à travers leur handicap, ils ont conscience que leur déficience est constitutive de leur identité. Ainsi, ce qui pourrait apparaître contradictoire – une certaine révolte qu'on va décrire et une demande de prise en compte du handicap – est le signe d'une demande de considération complète, sans qu'elle soit totalement et nécessairement inclusive.

Le coût de la vie

Ainsi, ce manque d'adaptation actuel lors de l'entraînement entre en résonance avec le quotidien. Pour avoir un véhicule, il faut adapter celui-ci, coûtant un prix prohibitif.

H – « Par exemple, moi, j'ai eu une boule au volant. Ma boule, il faut la payer. À l'époque, je l'ai payée 10 francs. [...] La même boule pour handicapés, c'est 600 balles. »

F – « Il y a autre chose. Les rampes pour fauteuil. Il faut deux rampes pour monter le fauteuil dans la voiture. Si on fait par matériel médical, ça coûte, ça coûtait à l'époque presque 6000 francs [...] sans le montage, juste l'achat. Et là, nous on a été voir à Feu Vert. On les a eu pour. ».

H – « 6000 balles avec le montage [rires]. »

Appartenir à l'association « Entre quatre roues » permet en fait de trouver les moyens de dépasser les difficultés du quotidien.

F – « Il y a plein de trucs. Il y a le système d'échange local [...] vous rendez service à Patrick et vous n'êtes pas obligé de faire l'inverse, ça peut tourner. On n'est pas obligé de rendre le troc à la même personne. »

En fait, l'association est majoritairement composée de personnes valides qui viennent en aide aux personnes handicapées, souvent en fauteuil roulant.

Une révolte en guise de rapport au monde

La femme exprime facilement une colère contre les gens et la société qui, perpétuellement, infériorise l'un et l'autre. Pratiquer la boxe se fait dans cette logique.

H – « Dès qu'on parle d'activité pour handicapés, c'est confiné loin des uns et des autres. Et nous on est content d'être avec des valides. »

F – « Oui, les gens ne croient pas qu'on fasse de la boxe. [...] Ils comprennent pas que ça puisse exister, comment ça peut se faire. »

Ces cours mixtes correspondent bien à leurs souhaits de rencontrer des gens. En même temps, SP leur permet d'appréhender la possibilité d'une vie sociale réussie malgré leur handicap, tel un modèle. Avant d'arriver au club, la vie professionnelle de la jeune femme s'est progressivement restreinte.

F – « j'ai eu un travail et au bout d'un moment, c'était une clientèle assez aisée, ça ne plaisait pas à la clientèle, donc j'ai été virée. [...] Un jour, ils m'ont dit, ben écoute, tu fais fuir la clientèle, donc tu t'en vas. [...] Après, j'ai fait plein de petits boulots. Toujours pareil. »

Cela va plus loin. Aujourd'hui, ils touchent l'AAH, 1300 euros par mois.

H – « Maintenant, on a un revenu pour nos problèmes. [...] On m'a interdit de travailler. [...] La MDPH. »

S'ils travaillaient, ils auraient plus de charges et probablement moins de revenus. Qui plus est, l'homme ne peut pas travailler.

F – « Capacité de moins de 5 % de travailler par jour. [...] Mais on peut travailler plus. »

A leurs yeux, en conclusion, concernant leur intégration sociale, « la France, elle n'est pas prête du tout ». L'un et l'autre ressentent un profond sentiment d'exclusion. Le club de boxe anglaise devient ici un espace social de potentielle ouverture, absolument inattendue.

La compétition valorise... ou pas

Dans ce cadre, si elle ne souhaite pas faire de compétition, le mari souhaite aller au bout de la logique sportive :

H – « Moi oui. »

F – « Non [...] parce que moi si j'enlève les lunettes, je ne vois plus rien. [...] Non, mais moi, j'ai une grosse fatigabilité. Donc, c'est moins évident [...] je ne sais pas si c'est vraiment profitable. Pour moi, c'est vrai que ça demande beaucoup d'efforts. »

Lorsqu'il s'agit d'envisager les raisons pour lesquelles lui veut faire des compétitions, c'est sa femme qui répond :

F – « Pour pouvoir boxer avec plus de monde. Et c'est vrai qu'on se retrouve à toujours boxer avec les mêmes personnes. Celles qui viennent régulièrement, donc, on est vite cantonné à un partenaire. »

Il apparaît que si elle est capable de répondre à la place de son mari, F souhaiterait certainement connaître la compétition, voyant l'intérêt d'une telle organisation sociale. Enfin, ils ne se sentent pas reconnus.

Colère et quête de reconnaissance

Suite à la fermeture sociale que H a connue progressivement, la femme veut qu'on reconnaisse aussi que le handicap n'empêche pas de tout faire, même si la déficience motrice leur apparaît comme plus lourde.

F – « Ce n'est pas bien. Ce n'est pas la vraie réalité. Parce qu'être aveugle, ça n'empêche pas forcément quelqu'un d'aller chercher son pain, d'aller à la banque. Sourd, c'est pareil. Alors que nous, tout est matériel. C'est matériel. »

Il y aurait donc plus de difficultés pour eux que pour les autres. C'est surtout le mari qui voudrait que sa déficience soit plus reconnue, tant du point de vue des difficultés quotidiennes que des compétences dont il peut faire preuve. En d'autres termes, c'est surtout d'injustice dont il est question, dans leur position d'exclusion et d'infériorité sociale.

H – « Les handicapés qui sont alités à vie. Eux, c'est plus lourd que nous, quoi. [...] Par exemple, moi, j'ai

toujours conduit ma voiture. Les gens ils pensaient pas que je ne pouvais conduire. »

F – « Si nous, on ne va pas vers les gens, si on ne dit pas tiens je peux faire de la boxe, tiens je peux avoir un enfant, des choses si simples. Si on leur dit pas, attends, je suis pareil que toi. [...] Sinon, si on écoute certaines personnes, à la limite, on pourrait rien faire, quoi. »

Finalement, cette rencontre permet d'insister sur un point : les personnes handicapées sont toujours aussi exclues et le travail de ce club a pour but de permettre une certaine ouverture. PM a voulu que cette rencontre ait lieu, avant de faire l'entretien. On peut considérer que cet entretien entre dans la perspective propre au collectif handiboxe, l'intégration des personnes exclues socialement.

Pourtant, F a déjà travaillé. De même, si ce couple vit les mêmes difficultés, il est en contact avec SP, innovateur et initiateur de nouveaux types de modalité. Enfin, PM, personnage central du comité handiboxe, est lui-même handicapé. Cela ne l'a pas empêché d'en jouer et de prendre une position importante dans une commission fédérale.

Le personnage central de la licence handiboxe

Le couple, après l'entretien, s'en va. C'est au tour de voir avec PM son parcours. Son emploi actuel est de gérer le club et de créer un tissu relationnel avec les « *jeunes des quartiers* ». Il est employé par la mairie de Grenoble.

Ses débuts dans la boxe sont à relier avec ses origines sociales. Il a grandi dans un quartier pauvre et populaire de la ville de Grenoble.

« En fait, ce qu'il se passait c'est que moi je venais d'une cité, d'un quartier où la hiérarchie se faisait à coup de poings à l'époque [...] Et les grands du quartier qui eux faisaient déjà de la boxe dans le club où je suis actuellement avaient piqué des gants au club. Puis, ils attrapaient des jeunes comme moi. [...] Ils faisaient un cercle, puis ils nous mettaient des gants et ils nous faisaient nous taper dessus. »

Et malgré sa petite taille, il a été « repéré » :

« Je mettais un peu la rouste à tout le monde et ce qui fait que le frère de mon meilleur ami qui venait aussi du club, il a dit : « Toi, tu vas venir à un entraînement ». C'est comme ça que j'ai commencé à venir au club et faire de la boxe. Ça m'a plu tout de suite. »

Au départ, plus que la boxe, c'est la possibilité de faire les voyages qui l'a attiré.

« Il n'y avait pas beaucoup de clubs en France. [...] A chaque fois qu'on boxait, c'était des déplacements de 200, 300 km. Donc, c'était plaisant. On venait voir d'autres lieux, d'autres endroits et tout ça gratuitement. Parce qu'on n'avait pas les moyens de se les payer. [...] On était le seul club à l'époque à pouvoir boxer en Allemagne. Donc boxer en Allemagne, en Italie. À Riccione, on avait boxé. Et en Angleterre. On avait vu. Moi, c'est les pays que j'avais pu visiter étant jeune par le biais de la boxe. »

Ainsi, la boxe représentait une ouverture sur le monde et surtout la possibilité de sortir du quartier. Plus encore, la boxe permettait de manière effective de découvrir d'autres endroits, chose autrement impossible. Le club possédait un pouvoir d'attraction important.

Pratiquant, voyageant et s'entraînant tous les jours, PM devient boxeur amateur, une carrière qui avait « bien commencé ».

« Malheureusement, j'ai eu un accident de moto. [...] Ce qui fait un petit peu que tous les rêves de devenir champion sont partis. Même la boxe, je me suis dit, c'est fini. »

Tout a changé. Il n'était déjà plus question de boxer, ayant jambe et bras droit paralysés. Plus encore, vies personnelle et professionnelle ont été aménagées en conséquence.

Son entraîneur, au bout de quelques années, a eu une discussion avec lui l'incitant à revenir dans le club.

« Toute une remise en question au niveau du travail de ce que je faisais. Donc, il a fallu que je reprenne des études, etc. [...] alors que je passais tous les jours devant mon ancienne salle de boxe. [...] Un jour, je me suis retrouvé nez à nez avec mon ancien professeur qui m'a dit : « Mais viens me voir un petit peu. » [...] Et puis en étant là, j'ai revu des photos, des tas de choses. « C'est quelque chose qui me manque et tout ! » Et avec mon handicap, je me disais : « De toutes les façons, je ne pourrai plus jamais rien faire ». Et il m'a dit, « Tu sais Patrick, tu peux devenir dirigeant. » »

Dès lors, il accepte d'endosser un nouveau rôle, tout en se rendant compte que son corps n'était pas totalement abîmé.

« Moi, je ne pouvais pas rester que dirigeant. Il fallait que je vienne voir ce qu'il se passait, donc j'étais à toutes les compétitions. Ça me démangeait. [...] Je me suis aperçu un moment donné que je pouvais courir. Chose que j'avais cru que je ne pourrai plus jamais faire [...] J'ai même reboxé dans mon club, avec une seule main puisque j'avais une main paralysée. Et je m'entraînais avec les valides, avec les jeunes et je m'amusais. Je retrouvais vraiment du plaisir à le faire. Au fur et à mesure, je suis resté dans le club. Je m'amusais tout en restant dirigeant. Puis un jour, il y a eu un problème entre le président et l'entraîneur du moment. L'entraîneur

est parti. »

Peu à peu, il va prendre des responsabilités et devenir à son tour entraîneur, rôle qu'il occupe aujourd'hui.

« À l'époque j'avais appelé mon beau-frère et un autre personnage, un ami. Je leur ai dit : « Venez on s'en occupe. » [...] On a commencé par des diplômes fédéraux. Et puis, bon, au fur et à mesure, chacun laissait tomber l'entraînement pour des raisons professionnelles. [...] J'ai continué jusqu'à aujourd'hui où j'ai passé tous les diplômes d'État jusqu'à être directeur sportif du club et avoir des sportifs de haut niveau. »

Ce rapide récit permet de voir le parcours qui a permis à PM d'occuper la place centrale du club. Ainsi, sa déficience physique qui lui semblait incompatible avec la pratique de la boxe ne l'a pas empêché de prendre des responsabilités au niveau local. Pour autant, et contrairement à SP, ayant un handicap de naissance, PM avait un passé de boxeur avant son accident. Ainsi, il avait déjà fait ses preuves sur le *ring* et était reconnu par ses pairs.

Son ancien professeur n'a fait que le réintégrer au monde de la boxe, par le biais d'une place administrative. L'organisation sociale n'empêche pas une personne déficiente physique d'appartenir au club. Dans le même temps, c'est son passé de boxeur qui lui a permis de s'octroyer le droit de mettre les gants de nouveau, même si les compétitions lui étaient interdites. Finalement, qu'il s'agisse d'entraîner ou de diriger, rien n'empêche des personnes handicapées de tenir ces rôles sociaux et surtout pas les individus de ce milieu.

Plus encore, la légitimité ne vient pas ici nécessairement du *ring* comme on le voit avec SP, l'accès aux compétitions étant strictement réglementé. Il apparaît que les carrières d'entraîneur, d'administratif et de boxeur sont trois espaces sociaux distincts et relativement étanches. Qu'il s'agisse de SP ou de PM, tous deux titulaires de diplômes fédéraux, ces exemples montrent la plasticité réelle de la structure sociale de la boxe anglaise.

Loin d'être des exceptions confirmant la règle, ils apparaissent bien plus comme des acteurs ayant usé de toutes les cordes à leur arc. Le choix de SP d'aller à la FFB plutôt que de rester à la FFBFSDA s'inscrit dans cette même logique. Au fond, et contrairement aux apparences, la liberté d'action est certainement plus grande dans une fédération que dans une autre. Pourtant, PM parle aussi de stigmatisation. Il évoque le regard social, sans manquer une occasion de montrer que la boxe apaise, produit son effet cathartique.

« Moi, j'ai l'impression qu'à un moment donné, Il y a aussi une image, l'image qu'on renvoie aux autres et qu'en tant que handicapé. [...] C'est une révoltée F. Elle comprend pas qu'on n'aide pas les gens qui sont en

fauteuil. [...] Le simple fait qu'elle est là, toute cette énergie qu'elle peut balancer dans un sac, ou dans une paire de gants ou même en boxant avec son mari, ça l'a calmée. »

Dans le même temps, il légitime cette colère, considérant que la situation sociale pourrait être tout à fait différente. La boxe peut aider, mais ne peut pas tenir lieu et place de changements qui semblent implicitement indispensables.

« Elle m'a expliqué qu'un jour on lui avait demandé, comment ça se fait que vous ayez eu une fille ? Comme si c'était et ça c'est vraiment, le regard des gens, le fonctionnement des gens. »

Concernant la catégorisation, il remet en cause le terme lui-même, l'insérant dans une autre logique que celle vue jusqu'ici qui s'appuyait sur le terme tel qu'utilisé dans le monde médico-administratif.

« Ça n'existe pas le handicap. C'est nous qui nous faisons des handicaps. À la base, on est comment ? On est tout nu. [...] Moi, je me demande si un gars qui ne bouge plus, il peut parler de handicap. Elle est où sa vie ? [...] Moi, je n'appelle pas ça un handicap, j'appelle ça une petite mort. T'es déjà mort. »

Il s'oppose à ce principe qui a tendance à mettre toute une population dans la même catégorie. D'ailleurs, il rend compte d'une différence de taille dans la venue à la boxe des personnes handicapées mentale et moteur :

« Le handicapé mental, il est géré par des structures. Handicapés moteurs non, ils se gèrent seuls. Si un jour, à chaque fois que j'ai eu un handicapé moteur, il est venu de lui-même, par envie. Parce qu'il a entendu que. Les handicapés mentaux, je les ai toujours entendus par le biais de structures, d'un infirmier, d'un éducateur qui a dit un moment donné, tiens pourquoi ne pas essayer un truc comme ça ? [...] C'est toi qui viens vers eux plutôt que eux qui viennent vers toi, à la base. »

Pour autant, si les personnes handicapées physiques peuvent se gérer seules, aucune institution ne vient les protéger d'une certaine violence symbolique dont elles ont pleinement conscience.

« Comme tout à l'heure, tu as parlé avec F. On leur donne assez suffisamment pour vivre mais pas suffisamment pour monter dans la société. [...] Mon handicap, si tu veux, ne m'a jamais servi, m'a toujours desservi. Au jour d'aujourd'hui, je suis handicapé, on m'a embauché ici, mais à cause de mon handicap, on ne voulait pas [...] Et ça, c'est constamment. C'est du constant. Aujourd'hui, être handicapé, c'est un vrai fardeau,

par rapport à la société comme elle existe maintenant. [...] Ils ont peur. Ça reflète juste ce qui peut leur arriver. Si c'est un handicap, une maladie. « Attends, je peux avoir un gosse comme ça. » »

La volonté de différencier les multiples catégories à l'intérieur du handicap, comme pour mieux dénoncer cette catégorisation, est motivée par une révolte partagée avec SP et F.

« Pourquoi on ne les voit pas les handicapés mentaux dans la rue ? Pourquoi on ne les sort pas ? Pourquoi les centres ne les sortent pas ? [...] Alors Ok, tu vas me dire que c'est difficile et dangereux parce qu'on ne connaît pas leur réaction. Il n'y a pas que les handicapés mentaux qui sont dangereux. [...] C'est renvoyer l'image de la folie, de ce qui peut être, de ce qui peut t'arriver, tu ne te rends pas compte, tu mines le moral à tout le monde. »

Les personnes handicapées mentales, empêchées de sortir, ramène PM à sa propre situation et à sa volonté affichée de réussir socialement :

« Ou tu te la fais la place ou tu n'auras pas ta place, tu resteras handicapé. On t'a donné un petit peu de sou, parce qu'aujourd'hui une personne handicapée seule, t'as touché à peu près 600 euros. Qu'est-ce que tu fais avec 600 euros ? T'es seul, tu te payes une chambre. Il faut que tu te payes la bouffe. faut que tu te payes tes soins, sauf si t'es à 100%. [...] Je te prends mon cas, si tu veux acheter un véhicule, moi mon véhicule il coûte 20 % de plus que le tien. Il n'y a personne qui me dit tiens on va te le donner. Non, on ne me dit rien. [...] Non, les handicapés, on ne veut pas les voir, on ne veut pas les entendre. Restez couchés et tout sera bien comme il faut. »

Il s'agit d'un véritable plaidoyer militant qui montre aussi que s'il on peut « rester handicapé », on peut également sortir du stigmate à grand peine. Comme pour Marcellini, dans « Des vies en fauteuil... » :

« La seule voie de destigmatisation efficace : s'extraire de la catégorie des handicapés pour entrer dans l'élite, dans ceux qui ont dépassé le handicap à une normalisation effective. »³⁵¹

D'ailleurs, PM citera, au cours de la discussion suivant l'entretien, deux auteurs, dont la spécialiste des processus de déstigmatisation dans le basket-ball en fauteuil. On peut considérer que SP et PM font partie de cette « élite », bien qu'eux-mêmes ne se soient pas déclarés comme tels.

Ceci étant, on assiste à une situation particulière, dans laquelle F et H ont tout intérêt à rester, afin, à leur tour, d'entrer dans ce processus de déstigmatisation. En réalité, cette licence

351 Marcellini, A., op. cit., page 68.

handiboxe, bien que marquant socialement le handicap, permet en même temps d'intégrer cette altérité au monde des valides. C'est exactement ce que tentent de faire au jour le jour ces boxeurs de Grenoble.

Le collectif handiboxe : la position centrale et déterminante de CD

Vient le moment d'aborder le collectif handiboxe. Selon PM, CD a été une actrice déterminante qui a permis de faire le lien entre l'action du collectif et les dirigeants fédéraux.

« CD [...] qui avait été embauchée sur les plans des STAPS³⁵². [...] Encore une rencontre. Une femme qui marque. [...] Si aujourd'hui, nous, on a réussi aussi le pari que ça fonctionne, c'est aussi qu'on avait cet appui à Paris. Parce que tout ce qu'on lui disait, elle le rapportait correctement [...] elle a vraiment pris le truc avec nous. D'où un moment donné, je mettais sur les documents qu'on était pareil. Je veux dire, c'était moi le responsable, moi, t'étais responsable aussi. »

Ainsi, en creux, on comprend la position de CD qui permet, dans les relations avec la fédération, d'appuyer sur les aspects positifs aux yeux de la FFB et de ses valeurs, telles que l'égalité des chances ou l'avantage qui peut être octroyé face au ministère d'une telle initiative.

Il explique, ensuite, pour quelle raison la première compétition en juin 2008 a été appelé Gilbert Joie :

« Le défi, ça a été de monter le challenge. Tous on a dit, moi j'ai proposé et les gens ont acquiescé, Gilbert Joie ! Obligé ! Il est décédé, c'est lui le premier qui a monté un truc vraiment pour les handi. [...] On a mis challenge Gilbert Joie, ce qui a tout de suite plu à la fédération. »

En effet, Gilbert Joie avait des amitiés au siège social. Qui plus est, cela valorise ce qui a déjà été fait par la fédération.

Mais comment a cheminé un tel projet ?

« Moi, en tant qu'éducateur, j'ai déjà été amené à m'occuper de personnes handicapés mentaux sur deux ou trois sessions. J'ai trouvé ça d'ailleurs super marrant. C'était vachement bien. [...] Ça c'était juste quelque chose de ponctuel sur une demande à un moment donné. Ça c'est super bien passé, j'avais trouvé ça bien. [...] Un jour, j'ai été sollicité par MC qui donc à l'époque était boxeuse amateur. Elle m'a dit : « Nous, écoute - qui vient de la boxe française, j'ai un collègue à moi, un ami à moi. Il fait faire de la boxe pour handicapés, je pense que ce serait bien de montrer ce qu'il sait faire et tout. »

352 Dispositif « 1000 emplois pour les STAPS », sous l'égide du ministre Jean-François Lamour.

Ainsi, par l'intermédiaire de MC, devenue plus tard championne du monde en boxe anglaise sous l'égide de PM, que celui-ci et SP se sont rencontrés, dans une dimension dès le départ, relativement stratégique.

« Et moi j'avais mis en place une action sur Grenoble qui s'appelait 'ennui KO'. On tournait dans les quartiers avec un ring mobile et puis on faisait faire de la musique aussi. C'était un truc mixte aussi entre le culturel et le sportif [...] on avait 500 personnes autour du ring. C'était quelque chose de super. [...] SP était venu avec une jeune femme sur un fauteuil aussi et on les avait aidés à monter sur le ring. On avait fait tout ça. Et moi, je m'étais lié d'amitié avec le personnage. Et puis, dans la discussion et tout, je n'oublie pas que moi aussi je suis une personne handicapée et je me dis : « Tiens quand même, c'est vrai mais pourquoi cette fédération ne fait rien pour nous ? » [...] Il fait vraiment de la boxe, même si il n'y a pas les déplacements. Tous les coups de la boxe sont là. Alors, on a continué à parler, à faire des tas de trucs comme ça ensemble. »

On peut comprendre cette rencontre comme une tentative de SP d'agréger PM à son point de vue, ce dernier étant déjà titulaire d'un brevet d'État à l'époque. Ensuite, PM a parfaitement compris dès le départ l'opportunité d'une telle tentative d'institutionnalisation. En effet, si la fédération « *ne fait rien* », cela signifie qu'il y a la place suffisante pour imposer une boxe pour les personnes handicapées, surtout dans le cadre actuel mettant en avant l'intégration de ces personnes, et se mêlant à la volonté fédérale d'accueillir un public de plus en plus large. Logiquement et progressivement, les choses ont pris une autre tournure.

« Puis, un jour, je fais venir [un commentateur sportif et ancien boxeur de renom] à Grenoble et SP fait une démonstration avec un autre jeune homme. [...] Ça se passe super bien. J-C B, il est là : « C'est quoi ce truc là ? Fantastique ! Formidable ! » [...] Il dit : « Ben écoute, moi, j'en parlerai au président de la fédération, parce que je trouve que c'est bien » et j'ai dit : « Ben écoute J-C, ce serait bien si t'en parles puis à mon avis, on demande une audience pour SP qu'il présente son projet. » [...] Il se paye d'abord son billet de train et il va rencontrer le président. Puis, pour nous, c'était tout fait. Puis quand il revient, la mine défaits, il nous dit : « Ben non, le président, il m'a dit, moi en tant que médecin, je ne pourrai jamais donner, faire faire de la boxe à un handicapé. » [...] Honnêtement, on a laissé tomber. On a continué à faire notre petit truc dans notre coin. [...] Et puis, un jour, malheureusement, on va dire, parce que Monsieur Gilbert Joie est décédé. Donc forcément, tout son truc de juge tombe à l'eau, puisque personne reprend derrière. »

C'est alors que la FFB a donné à un cadre fédéral le projet de juge-arbitre qui, selon les dires de PM, « *n'a absolument rien fait* ».

« Ensuite, elle l'a donné à MC. Elle était intéressée de prendre la chose en main, mais ce n'était au départ,

que du jugement et tout. Mais elle était encore en train de préparer son professorat de sport, son BE 2, elle était boxeuse professionnel, etc., elle a dit au DTN : « Moi je ne peux pas. » »

Dès lors, le projet risque de rester lettre morte. Mais, le DTN propose à PM de reprendre la main. On comprend là que le Grenoblois détient déjà une place relativement dominante dans le champ de la boxe anglaise.

« Je suis en amitié avec le DTN. Un jour, on parlait et on parlait de MC puisque forcément, on était en contact. [...] On se parlait donc de ce fameux projet pour les handicapés qui faisaient juge et dans la discussion, je dis c'est dommage, moi je m'en serais occupé, mais pas simplement comme ça. Je le sens, il marque un temps d'arrêt. Et puis il me dit : « Tu t'en serais occupé ? ». Je lui dit : « Ben oui, pourquoi ? » il me dit : « Parce que je n'osais pas te le demander moi », parce que de peur de me froisser, en me disant t'es handicapé, donc tu vas t'occuper des handicapés. Il y a toujours ce regard des autres, ça, c'est clair. »

C'est là que le contact pris par SP et le lien amical qui s'est tissé va se révéler déterminant.

« J'ai fait mon petit truc, j'ai fait ce que j'avais à faire. [...] Je lui ai d'abord montré son truc de juge comme il l'entendait. Puis, je lui ai dit, j'ai tourné la page » : « Par contre, moi si tu veux que je travaille, voilà, je veux que les handicapés, ils boxent. » Nous on le fait dans notre club. Il y a plein de clubs qui le font. Il n'y a pas raison de ne pas le faire. »

Le premier argument est celui d'une pratique déjà existante. PM s'appuie ensuite sur la logique sportive, mettant en exergue ses valeurs fondamentales, telles que reconnues aujourd'hui. Cette transformation du discours est une véritable traduction des intérêts de deux individus en des intérêts collectifs, à destination d'un milieu ne se légitimant qu'à travers l'organisation et l'uniformisation des compétitions sportives, au sens le plus étroit du terme.

« On lui a parlé bien sûr de l'égalité des chances [rires]. Bon ! Donc forcément, vas-y coco, forcé d'y aller. Donc il m'a dit : « T'es responsable national » [...] de la boxe handicap. Pas de problème. Pas de souci. Tu veux que je sois, je suis responsable de ce que tu veux, mais pas coupable [rire]. J'ai pris en main le projet. J'ai d'abord réuni toutes les personnes susceptibles d'être intéressées. [...] On s'est retrouvé, on était une dizaine. »

Convaincre quelques personnes centrales peut s'avérer relativement simple, à condition d'être déjà connu et d'avoir les bons arguments. Par contre, mettre en place un collectif handiboxe qui saura se mettre d'accord est autrement plus difficile. C'est du moins ce que met en avant PM, dans son propre discours.

« On s'est battu [...] entre nous dans le fonctionnement. [...] Certains voulaient qu'un handiboxeur ne rencontre que du handiboxe. [...] On a réussi à dire qu'un handiboxeur rencontre ou un handiboxeur ou un valide. Le valide se met simplement au niveau du handiboxeur. Basta. [...] On disait, mais non, on a obtenu qu'un handiboxeur qui rencontre un boxeur valide, décision rendue en handiboxe, et, sous la forme handiboxe. On parle surtout pour les gens qui sont en fauteuil. Tu te mets à son niveau. Mais tu as des handiboxeurs qui ont des problèmes de pieds, qui boitent ou des IMC ou des trucs comme ça, qui ont certains problèmes mais qui, ou quelques attardés, ou un sourd ou un muet. Lui il boxe. Il peut boxer comme toi, mais c'est quand même un handiboxeur. Mais il va boxer au même titre que toi, donc licence BEA. Tu vois on avait fait fluctuer les choses de façon à pas trop se cloisonner. »

En fin de compte, c'est le début d'une nouvelle façon de concevoir la boxe et les catégories sportives dont il est question. De fait, des conflits ont éclaté et certains ont claqué la porte. PM met en avant surtout les résistances. Il oublie tout de même que ce projet n'en est, au moment de l'entretien, plus à ce stade et qu'une licence a été créée et donc acceptée par l'ensemble de la FFB. Autrement dit, au-delà des résistances, il y a bien un accord commun pour intégrer au niveau institutionnel le handicap.

La compétition qui s'est déroulée à Bourges en juin 2008, le Challenge Gilbert Joie, s'apparente dès lors à un test.

« Donc premier Challenge Gilbert Joie. Bon, on n'avait pas encore les licences. Les gens étaient quand même licenciés sous la forme BEA. [...] Les professionnels du handicap mental [...] m'ont rapporté qu'ils ont été étonnés de les voir accepter la frustration [...] le handiboxeur, qui boxait et qui se retournait, on ne le sanctionnait pas, qu'il retournait dans son coin parce que il avait peur ou ceci, non. Personne criait, au contraire, son coach qui était là : « Vas-y, continues, recommences, vas-y, tu peux y aller. » Vraiment, c'était de la mise en confiance. En plus ils ressortaient avec des sourires comme ça. Alors ils nous ont régalez, les personnes, les handicapés mentaux, ils nous ont régalez. [...] Ben ils disaient [les éducateurs], justement que tout ce côté frustration, ils avaient peur qu'ils n'arrivent pas à le gérer, mais ils l'ont tous géré [...] c'était tout pris par le biais de la rigolade et ils ont été hyper étonnés. Et ça c'est super bien passé jusqu'au bout sans anicroche, sans rien du tout. »

La conclusion de cette manifestation lui semblait claire. Comme les spécialistes du handicap mental étaient contents, ainsi que les participants, la handiboxe allait faire une entrée sans encombre dans le système fédéral. En tous les cas, il espérait un peu plus de moyens. C'est alors que ce qu'il considère comme une nouvelle barrière s'est dressée devant eux.

« Avec CD, avant qu'elle parte, on avait discuté. On voulait se rencontrer que les responsables. Oh ! Ce n'est pas grand-chose. On avait fait des responsables de cellule. La cellule officielle, la cellule technique et la cellule formation, puisqu'on a une idée de formation [...] sur comment s'occuper des personnes handicapées en boxe. Et donc on voulait se rencontrer un petit peu pour faire le point et mettre en place des perspectives. Bon, fin de non recevoir : « Cela coûte trop cher vos déplacements. » [...] Voilà, moi, on m'a dit stop. [...] Je ne me déplacerai pas à la fédération ou ailleurs si, premièrement, on ne prend pas en charge mon déplacement. [...] Il faut dire, ils s'en sont bien gavés de tout ça. Ils ont montré après les choses la fédération au ministère, hein ? »

En définitive, PM, au moment de l'entretien, retient ceci de ce collectif :

« Ben j'étais content d'une part. Puis, ce que j'ai dit au collectif, la première chose, c'est qu'on va fédérer. La licence, c'était une façon de fédérer. Mais aujourd'hui, il faut savoir que dans les comités, les présidents de comité n'ont même pas dit aux gens qu'il y avait cette forme de boxe. On n'a pas envie. »

En fédérant, PM, malgré des entraves fédérales momentanées, prenait un poids national et institutionnel. En outre, la volonté du groupe grenoblois a fait des émules, notamment sur Rennes. Enfin, aujourd'hui, le Challenge handiboxe en est à sa troisième édition.

2.2. Le projet du club de Rennes : inspiration grenobloise et conformisme fédéral

CL est entraîneur à Rennes et responsable régional handiboxe. Il est actuellement éducateur sportif et agent territorial. Il a passé son brevet d'état en 2001. Il travaillait de nuit « dans les quartiers », en tant que médiateur social et en avait besoin professionnellement.

Des débuts là aussi pour voyager

C'est son père qui lui a transmis le goût de la boxe, en l'emmenant voir des matches.

« Donc mon père allait aux galas de boxe, parce que c'est un fana de boxe. Il m'emmenait parce que c'était le vendredi soir. On avait le droit d'y aller avec lui. Et il y avait un gars qui était sélectionné pour les jeux de Séoul. Voilà, quand j'ai vu ça, qu'à 20 ans, on pouvait faire le tour du monde grâce au sport, j'ai dit que je voulais faire de la boxe en fait. »

On retrouve la même motivation que pour PM, avec cette fois des destinations nettement plus éloignées. Les deux entraîneurs ont vingt ans d'écart. Rapidement, réalisant une bonne carrière amateur, il a intégré l'INSEP, pour le quitter en 1996, année des Jeux d'Atlanta.

« Et puis, je suis parti de l'INSEP en 96 qui était une année olympique où il y avait juste l'élite de haut niveau. J'ai décidé d'arrêter parce que le rythme était trop dur. Le rythme subi, les trois années précédentes, voilà, le sport de haut niveau, c'est lassant. Ça, plus les études. Et puis, je me suis installé. J'ai trouvé ma femme. »

Bref, il se trouvait devant un choix dont l'une des possibilités lui paraissait trop exigeante, en même temps que l'autre semblait plus stable et durable. Cette carrière, ceci étant, l'a marqué longtemps après, le faisant remonter sur les rings.

« Puis petit à petit, y a le goût de la compétition quand on est sportif de haut niveau, on s'entraîne ou à fond ou pas du tout. Et puis ben finalement, j'ai continué, j'ai continué. Je suis passé pro. J'ai fait trois ans pro. J'ai fait dix combats et puis j'ai arrêté. »

Ainsi, CL a fait une carrière complète de boxeur, bien qu'il n'ait pas atteint le sommet mondial de la hiérarchie. D'ailleurs, il ne retient pas comme fait marquant sa carrière de professionnel, mais plutôt un moment tendu, lorsqu'il était plus jeune.

« Ma finale des championnats de France à Paris, où je combattais un gars de là-bas. Donc, un gars du club du même arrondissement et je me suis fait insulter [rires] comme jamais. Et j'ai gagné sous les sifflets du public. [...] J'étais menacé de mort. J'étais junior, j'avais 16 ans. Et je me demandais ce que je foutais là et où est-ce que j'étais tombé, si j'allais pouvoir sortir du ring. J'avais mon père qui était venu me voir. Il était prêt à sauter sur tout le monde. »

La boxe est, à ses yeux, une histoire de famille. Il a, d'une certaine manière, réalisé le rêve de son père. Ce lien ténu au père s'est reproduit dans sa pratique même de prédilection qui l'a vu devenir un adulte et devenir indépendant. Il a fait le choix de suivre une voie similaire à PM.

L'influence de Grenoble

Au moment de l'entretien, CL accueille deux personnes handicapées :

« Un qui est en fauteuil. Un qui est plus handicap mental. En fait, au bout d'un certain temps, il a des vertiges. »

Cet accueil est récent et c'est surtout un partenariat associatif qui le pousse à continuer sur cette voie :

« On a un partenariat au mois de septembre prochain qui va se mettre en place avec une asso handisport, où l'année prochaine, on aura plus de handicapés, environ huit, qui seront quasiment tous en fauteuil. »

A l'institutionnalisation fédérale, on trouve un écho local. Une licence handiboxe permet une plus grande visibilité d'une boxe accessible également à des personnes dites vulnérables. Un tel accueil lève en lui certaines inquiétudes, à cause d'une méconnaissance réelle de ce public.

« Je ne sais pas non plus ce qu'elle va ressentir. Est-ce que les touches pour elle, ça fait mal ou ça ne fait pas mal ? Ou est-ce que finalement, c'est comme nous ? »

Le handicap représente comme une altérité absolue, un flou total. Le fait que cette catégorie soit elle-même peu précise et polysémique renforce ce sentiment. En même temps, CL, influencé par les discussions avec PM, épouse des conceptions inclusives, le mettant dans une situation particulière, puisqu'une telle approche est censée changer les mentalités des

individus ne connaissant pas le handicap.

« Moi, je voulais absolument les accueillir dans le groupe loisir comme tout un chacun. Donc moi, voilà, je ne fais pas segmentation entre le handicap, entre la mixité sociale, entre la mixité raciale. Pour moi, tout le monde est pareil et les gens qui veulent s'entraîner, ils viennent s'entraîner. Donc ce qui finalement, la mayonnaise a bien pris et au début, les gens regardaient un peu bizarre. »

Cette conception, on peut le dire, renvoie aussi à celle en vigueur en boxe éducative ou en boxe loisir, modalités qui, dans le même temps, préparent au combat et font contrepoids aux modalités amateur et professionnelle, bien qu'elles restent en position inférieure. Autrement dit, la FFB ne peut, avant même la handiboxe, se réduire à la compétition.

« Chez moi, tout le monde travaille avec tout le monde, de toutes façons. Donc, comme G est dans le groupe, à chaque fois qu'on change de partenaire, y a une personne différente qui va avec G et lui va avec des personnes différentes. Soit ils restent debout et ils boxent de façon classique. Soit ils se mettent assis, sur une chaise. »

On a donc, de part et d'autre, une adaptation, comme cela peut être le cas entre deux valides. Si elle est, dans ce cas, plus visible, il n'en demeure pas moins qu'entrer dans un groupe demande toujours une adaptation du nouveau venu et une acceptation de celles et ceux qui accueillent le nouveau venu.

« Au début, les gens, ils étaient un petit peu hésitants. [...] Ils ne savaient pas comment faire. Ils étaient un peu gauche et les handicapés finalement, c'était eux. Ils étaient vachement gauches. Et c'est principalement G qui est vraiment assidu. Il vient deux fois par semaine. Il est là tout le temps. C'est lui qui guidait les autres. »

Plus qu'une adaptation, il s'agit d'un renversement dû à l'inclusion. A entendre, CL, la théorie inclusive serait ici effective. En tous les cas, l'entraîneur parle de G en des termes valorisants. D'ailleurs, l'influence de Grenoble est antérieure à la handiboxe, notamment par le biais du *ring* mobile.

« J'ai eu une discussion avec PM que j'avais rencontré il y a deux ans et demi. Avec le cercle Paul Bert, j'avais déjà l'intention d'aller au coeur du quartier, chez les gens pour leur faire voir ce que c'était la pratique de la boxe. [...] C'est la troisième année que c'est mis en place, donc on va se balader. Par contre, on reste une semaine sur le quartier. Pour pouvoir justement créer de la mixité et du partenariat entre les gens. Ça permet de voir en même temps les petits du quartier sur une journée, deux journées. Puis après, c'est eux qui accueillent le

gens, qui leur mettent les gants parce qu'ils savent comment ça se passe, qui les arbitre un petit peu, qui leur dit ce qu'on a le droit ou. Donc, on joue là-dessus. »

Ce *ring* mobile est donc conçu pour permettre à toutes et à tous d'être initié à la boxe, tout en valorisant celles et ceux qui ne le sont pas d'ordinaire, dans le but de les responsabiliser. Un jour, une personne en fauteuil s'est présentée.

« Ben, déjà, première année, il y avait une personne qui était en fauteuil qui venait et qui regardait. Et je lui dis ; « Ben, tu veux essayer ? » Et puis, voilà, c'est venu comme ça en fait. Et puis, la deuxième année, il y a une autre personne qui est venue. Et puis voilà, on a pu créer ça. Et ça a créé une émulation chez les gens. »

Dès lors, d'autres, des valides, sont venus essayer, comprenant que la boxe n'avait pas pour unique but d'amener la violence à son paroxysme. CL évoque également des initiatives de cours de boxe pour personnes handicapées, antérieures à l'institutionnalisation dont il a eu vent.

« Il y en a beaucoup qui le cachent en fait, qui le font mais qui ont juste un petit groupe de handicapés et qui travaillent d'une certaine façon avec eux et qui ne me convient pas forcément. »

Autrement dit, les initiateurs ne permettent pas une intégration au cours ordinaire, comme le souhaiterait CL. Il considère que cela est tout à fait possible. Ainsi, cette inclusion demande tout de même une planification. A l'arrivée de G notamment, CL a choisi de le mettre avec des gens ayant une certaine maîtrise, pour éviter qu'en plus d'être considéré comme « *bizarre* », il soit malmené physiquement.

« Alors au début, je l'ai fait travailler avec des compétiteurs qui sont confirmés, parce que eux se maîtrisent vraiment. [...] En plus, lui aussi apprenait beaucoup plus vite. Puis, après petit à petit, tous les autres, là c'était mon boulot à moi d'amener tous les autres tout doucement vers G en disant : « Maintenant toi aussi faut que tu travailles avec, puisque tout le monde le fait, je vois pas pourquoi toi tu le ferais pas. » »

CL décrit de l'intérieur ce rôle des éducateurs de l'APAE au Brésil. Ces derniers, par leur simple présence agissaient comme des agents de régulation, leur institution étant connue médiatiquement, tout autant qu'à l'échelon local. Cette fois-ci, un peu comme S de Guaruja, CL a un rôle de médiateur social, afin d'éviter toute violence, qu'elle soit physique, verbale ou symbolique et permettre une socialisation, avec le moins de heurts possibles. En creux, on comprend que les valides sont considérés ici comme potentiellement excluants, de manière

systematique.

Le même rapport à la compétition

Cette idée d'inclusion suit la même ligne de PM et SP, ligne qui s'est elle-même calquée le plus possible sur les valeurs de la FFB – tout en gardant une certaine spécificité, dont l'égalité des chances et une catégorisation permettant, en même temps que l'égalité, un moins grand risque de blessures.

Ainsi, malgré quelques appréhensions, son rapport à la compétition se trouve être proche de celui imposé par les Grenoblois à la FFB, même si, au départ, il considère que le rapport à la pratique s'éloigne du système compétitif.

« Les personnes handicapées viennent vraiment pour se faire plaisir. [...] Il y a vraiment très peu d'importance qui est accordée aux résultats et c'est ce qu'on essaye, qu'on met en place avec les petits. Ils sont vraiment dans la même logique, les petits, c'est les huit-treize ans, où le but du jeu c'est de travailler sa motricité, d'être en confrontation avec quelqu'un et puis de se faire plaisir à la base. »

Pour autant, ce qui fonde l'existence même d'une institution reste l'inculcation de normes. Dans le cas du système fédéral sportif, cette inculcation vise à une certaine uniformisation des parcours individuels.

« C'est bien de pouvoir offrir ça, de pouvoir offrir un lieu de compétition. Après, ça ne doit pas dériver. Là, il y a le Challenge Gilbert Joie qui est mis en place tous les ans, où il y a un regroupement où il y a tous les handicapés, donc c'est bien. Il ne faut pas qu'après, on tombe dans la recherche de la performance. [...] [Il] me dérange ce côté, j'ai gagné, j'ai perdu. [...] Voilà, il faut pouvoir reconnaître les gens quand ils ont fait le meilleur d'eux-mêmes mais pas par j'ai gagné, j'ai perdu. Ou le faire de manière plus symbolique. Mais pas de faire de championnat en disant ben voilà, donc, le Challenge Gilbert Joie, tout le monde boxe avec tout le monde. Ils gagnent, ils perdent, ce n'est pas très très grave. »

En même temps qu'il explique que le challenge correspond à sa vision des choses, on peut se rappeler de TM qui avait une interprétation tout à fait différente du challenge. D'ailleurs, il va plus loin et réfléchit à la façon dont il s'y prendrait s'il devait mener un handiboxeur à la compétition.

« Je n'ai pas encore été mis devant le fait accompli, je pense que je les emmènerai de toutes façons au Challenge Gilbert Joie et puis eux ils ont envie de boxer. Chez les handicapés mentaux, après, c'est pareil, il faut

que ce soit bien suivi. De toutes façons, il y aura un éducateur qui est là, un éducateur spécialisé qui est là aussi.
»

Que des handicapés mentaux participent à des compétitions ne semble dans l'absolu lui poser problème, si cette initiative est encadrée, contrairement à Levallois ou Les Mureaux. En fin de compte, on retrouve le même rapport aux valides quand il s'agit du système de compétition.

« Pour moi, c'est mon rôle à moi, si quelqu'un me dit qu'il veut aller au haut niveau, s'il en a les possibilités, de toutes façons, c'est mon rôle d'éducateur de monter la personne au plus haut niveau qu'elle puisse. Voilà si, si il y a des jeux paralympiques de boxe [silence] ça ne me poserait pas de problème. Encore, mais c'est pareil, ça veut dire que c'est des sacrifices. [...] Ce sera la même logique que pour les compétiteurs. Il faudrait à ce moment là qu'ils soient adultes [...] Et puis, qu'il y ait une réelle envie, un réel investissement. Après, est-ce que moi, j'aurai les possibilités pour accueillir une seule personne en situation de handicap et le faire monter à haut niveau ? Je ne sais pas encore. »

En même temps, il se rappelle qu'un médaillé olympique récent a une déficience.

« Il y a l'exemple de Jérôme Thomas en fait, hein ? [...] Oui qui est handicapé puisqu'il manque un pectoral et il a une main, un bras plus court que l'autre donc et c'est, c'est l'exemple bateau dans le monde de la boxe, hein ? [...] Si on lui avait dit toute la vie qu'il était handicapé et qu'il ne pourrait jamais faire de boxe, il n'aurait jamais porté la France au haut niveau boxe. [...] Et il y a une personne qui est à Saint-Sébastien-sur-Loire qui a une prothèse à la jambe, qui n'a qu'une seule jambe et qui combat des amateurs. Et lui combat des amateurs. [...] Ils ne s'en aperçoivent pas forcément. Il a une motricité en plus, moi je l'ai déjà vu combattre hein ? [...] Il a une motricité au niveau des jambes pour un gars qui a qu'une seule jambe et une prothèse qui est vraiment exceptionnelle. [...] Moi, au début, la première fois, j'ai pas fait forcément attention et j'ai mis plus d'un round à m'en apercevoir que c'était pas vraiment sa jambe [rire]. Et j'avais l'impression, ouais, ouais, un combat classique. »

Ainsi, contrairement à d'autres sports olympiques, les personnes atteintes d'une déficience physique peuvent participer aux compétitions habituelles, sans pour autant que cela ne se remarque.

Cette non visibilité en est justement l'une des conditions. En même temps, cette inclusion est possible à l'autre condition, plus déterminante : s'inscrire dans un niveau de performance du même ordre que celui des valides.

2.3. Le BCOPM : une salle dès ses origines faite pour les personnes en fauteuil

GB est professeur de boxe, titulaire d'un brevet d'état deuxième degré. La première rencontre a lieu lors d'un cours adapté et spécifique à des personnes handicapées physiques, un mardi matin. Des adultes en foyer, mais aussi des adolescents accueillis dans des classes spéciales dans un collège viennent à ce créneau horaire.

GB a commencé il y a dix ans à accueillir des personnes en fauteuil. Invité à participer aux réunions du collectif handiboxe, il s'est disputé au sujet de la compétition avec CD.

Sur un mur de la salle, une affiche indique que, pour l'année 2006-2007, le club de Pont-Sainte-Maxence, en Picardie, est le meilleur club de France. Cette salle est relativement grande. Il y a des appareils de musculation et de *fitness*. Il s'agit en fait d'une salle à usage multiple. GB est salarié du club, dont il gère l'aspect administratif, ainsi que l'enseignement.

Une boxeuse en exemple

Tout d'abord, voici quelques observations faites au cours de plusieurs sessions du mardi matin. Le cours consiste souvent en assauts. Lors du premier cours, un assaut voit s'affronter un homme et une femme, tous deux en fauteuil, un éducateur passe derrière pour tenir le fauteuil du jeune homme. Son adversaire rit beaucoup.

L'homme donne involontairement un coup de coude. GB s'exclame, avec un grand sourire : « *T'y a été comme un barbare !* » Le jeune homme donne tellement d'énergie qu'il se renverse presque de son fauteuil. Quelle que soit la situation, le plaisir d'être ensemble est privilégié, quitte à « *chambrier* » les élèves.

Lors d'un autre cours, GB parle aux adolescents et fait un commentaire concernant les deux boxeurs au milieu, dont M, femme de 66 ans, au moment de l'observation :

« *Le geste est parfait.* »

Ils sont en cercle. Un adolescent se met entre GB et les deux adultes. Il le remet à sa place. Puis, gentiment, il explique les gestes faits par les deux modèles.

« *On s'habitue à garder les mains hautes* »

« *Pour l'instant, on va doucement.* »

Puis, un adolescent dit :

« Il faut avoir un plan. »

GB rebondit :

« M, elle a un plan. Elle attaque, elle se protège. »

Ensuite, un exercice est mis en place : coup de poing direct, puis remise en garde. GB le fait avec chaque élève. Le direct se fait sur le gant adverse. Un élève en fauteuil a tendance à taper bas et GB lui dit de taper son visage. Il baisse alors sa garde. A ce moment là, il se laisse frapper par l'élève. La situation devient comique pour l'assemblée, GB escomptant cette effet.

Lors d'un assaut, un jeune collégien est très excité et GB lui dit de se calmer. Puis, il arrête l'exercice, voyant que l'adolescent ne parviendra pas à donner des coups moins violents :

« On va le refaire, se calmer pour se décontracter. »

Un boxeur professionnel arrive et salue tout le monde. GB continue son cours, tout en essayant de convaincre.

« Garde tes forces pour tout à l'heure. Ça c'est pour réviser. »

GB insiste. Il arrête de nouveau et dit, l'air très sérieux :

« Progressivement, il ne faut plus que tu forces, que ça te fatigue pas. »

GB, pendant les observations, a toujours fait boxer M avec cet adolescent, V, malgré ses 66 ans. Pour lui, elle est la seule à pouvoir à boxer contre lui, pouvant éviter des coups exprimant une grande agressivité.

Si l'ensemble est convivial, GB n'oublie pas de gérer la situation qui pourrait dégénérer s'il n'y prend pas garde. Pour autant, les cours de boxe vont poser problème à l'éducatrice de ce collégien.

Apparition d'un problème et normalisation des boxeurs en fauteuils

Cette éducatrice, pendant un cours, vers la fin de l'année scolaire :

« J'ai peur qu'ils se prennent des coups. »

Un autre adulte boxe dans les sacs. Il s'est éloigné, s'est isolé. GB lui dit en arrivant :

« Viens faire le jeu ! »

GB fait un exercice avec lui. Ensuite, il fait un assaut avec un adolescent et se prend un coup. Il répond par trois coups très rapides. Ce jour-là, GB annonce que F, un adulte en fauteuil, va faire un assaut avec lui lors du prochain gala de Pont-Sainte-Maxence.

Un autre match voit s'affronter M et V, le collégien agressif. GB conseille la première et pas le second, alors qu'il arbitre. Il crie :

« Revenez par là, le public. Ça c'est le combat ! »

Tout le monde se concentre sur le match. Même le boxeur professionnel est venu voir. Plus tard, et bien après la victoire de M sur V, GB dira :

« Tu sais qu'il peut mettre K.O. Ça me fait peur des fois d'ailleurs. »

Pour le match suivant, deux adolescents debout se mettent sur le *ring*. Plus tard, l'entraîneur achètera un *ring* mobile, permettant de le mettre n'importe où. Un coup porté par un adolescent sur un de ses camarades n'a pas plu à l'éducatrice. Elle le fait comprendre et GB de lui répondre :

« Il y a une expression très connue dans la boxe : heureusement que t'avais le nez, sinon tu l'aurais pris en plein visage. »

Cette tension deviendra au cours du temps un véritable conflit entre l'éducatrice et GB, cette dernière ayant des difficultés à accepter la méthode d'enseignement.

Entre stratégies et défense des valeurs

Pour en savoir plus, un entretien a été fait. GB évoque en premier lieu la raison qui l'a amené à enseigner.

« Le premier brevet d'état, j'étais boxeur en activité. Je travaillai, j'étais technicien papetier et mon président de club, qui était également professeur, qui cumulait les deux fonctions, a eu envie que je passe. [...] Il a peut-être décelé chez moi un avenir d'éducateur ou il s'apercevait que j'aimais bien encadrer des fois. [...] Il me proposait parfois d'entraîner les autres. D'ailleurs, je le faisais, mais je ne me rendais pas compte. Il avait prémédité quelque chose [sourire]. »

GB parle d'une planification concernant son avenir par son propre entraîneur. En fait, GB lui-même parle souvent de stratégie et de planification des entraînements ou des dispositions à acquérir pour faire une carrière de boxeur.

« Ben, lorsque j'ai arrêté de travailler chez Chanel, j'ai passé ce deuxième degré pour me former, pour me remettre à niveau. [...] J'étais surtout intéressé par une remise à niveau, me reformer, avoir un contact avec les théories. »

En fait, ce nouveau diplôme correspond à un moment charnière de sa carrière professionnelle. Après quinze ans passés comme acheteur chez Chanel, il décide de se consacrer entièrement à la boxe. Il est actuellement salarié de son club et déclare s'investir par passion.

« J'aime la gestuelle de la boxe. J'aime l'esthétique de la boxe. J'aime l'état d'esprit lorsqu'on se met en danger. Et j'aime les gens et j'aime enseigner aux gens qui aiment la boxe, donc je me moque du niveau. Il peut y avoir des gens qui ont un, qui peuvent avoir un très bon niveau, s'ils font ça pour l'argent, par exemple, un professionnel, ça ne m'intéresse pas. [...] Je n'ai pas d'objectif sportif, ni financier. Je suis salarié de mon club, point. [...] C'est un peu égoïste, mais voilà, c'est le confort que je m'accorde. »

Malgré ce choix au niveau de la politique du club, il a avec lui deux boxeurs professionnels qu'il encadre depuis leurs débuts.

« C'est des gosses que j'ai eu petits, que je suis obligé d'accompagner. Je ne veux pas les laisser entre les mains d'autres personnes. [...] Avec eux je suis un peu contraint et forcé parce que je les ai eus petits mais je les suis. [...] Pourtant, les pros sont intéressés par venir ici, car on a la capacité à organiser des galas, les faire travailler, les entraîner. [...] J'ai fait des plans d'entraînement à des mecs et tout ça, mais sans être avec eux. [...] J'ai fait un plan d'entraînement, mais je ne veux rien savoir. »

Ainsi, il se coupe d'une partie non négligeable de ce qui constitue la boxe anglaise, notamment les acteurs centraux de cet espace social. En outre, il explique que ce milieu, c'est aussi et surtout toute une vie sociale et relationnelle : de par son insertion sociale initiale, il est entré dans ce monde.

« Et j'avais un pote dont le père est italien comme le mien. Ils sont venus en même temps d'Italie, à la même période. Et lui, son père avait fait 150 combats. Et mon pote, lui il commençait. Puis, j'en parlais avec lui. Je dis tiens, j'irais bien voir et puis j'allais surtout pour m'entraîner. Après, il n'y avait pas beaucoup de licenciés à l'époque, hein ? Dix, douze à côtés des 300, 400 maintenant, donc voilà. Et après, à force de m'entraîner avec eux, je me suis dit, faudrait peut-être que je fasse une compétition quand même, parce que c'est un peu con, voilà. »

Ainsi, le relationnel a primé dans sa volonté de concourir. On voit bien que cette envie de faire de la compétition se fonde sur une sorte de mimétisme, sur une socialisation propre à cet univers. Aujourd'hui, des amis de l'époque sont des entraîneurs de la région. Il les croise régulièrement.

« Tu développes des amitiés. Aujourd'hui, j'ai un copain qui est entraîneur à Tourotte, je l'ai combattu trois fois. Un copain à Épernay, je l'ai combattu trois fois. Il est entraîneur à Épernay. [...] J'ai revu des anciens adversaires qui m'ont reconnu, moi, je ne les aurais pas reconnus, parce que eux ils ont entendu le nom, donc eux, ils savent qu'on s'est boxé. [...] C'est surtout que j'ai aimé l'état d'esprit de l'époque. Beaucoup d'amitié entre les gar,s tout ça. »

A ses yeux, en dehors du *ring*, une fois le combat terminé, les rivalités disparaissent, permettant un lien social particulièrement développé. Puis, une fois dans le système de compétition, c'est tout autre chose qui l'a animé et l'a fait continuer dans cette voie.

« Ce que j'aimais moi, c'était l'adrénaline. Le fait de se mettre dans une situation de danger, de voir comment t'y fais face. Et tu te connais mieux. Souvent, il y a aussi des gens comme je pouvais moi avoir, avoir des complexes : « Est-ce que je suis lâche ? Est-ce que je suis courageux ? Comment je suis ? Qu'est-ce que je suis ? »

Dans une certaine mesure, la boxe permet de catalyser l'énergie afin de se prouver une certaine valeur, à condition de se préparer. La boxe anglaise apparaît ici comme un moyen de devenir un adulte, de s'aguerrir et surtout de valoriser ses origines populaires.

Contrairement à PM, SP ou encore CL, cette pratique n'a pas été le lieu d'une réussite sociale. En effet, GB, au niveau professionnel, a pu travailler en tant qu'acheteur chez Chanel, alors qu'il avait commencé sa carrière dans une usine locale, celle où travaillait son père.

Ainsi, fils d'immigré appartenant au monde ouvrier, il a réussi à dépasser sa condition sociale. Et aujourd'hui, bien qu'il ne travaille plus pour Chanel, il conserve des liens avec ses anciens dirigeants. Autrement dit, GB a un parcours particulier, en ayant des dispositions particulières par rapport à son propre milieu sportif.

Suite à une lourde dépression, GB a démissionné à l'amiable de son emploi. Plusieurs années durant lui ont été nécessaires pour construire un nouveau projet de vie, dans lequel la boxe et le relationnel auraient une importance égale. Ainsi, la nouvelle salle ouverte quatre ans plus tôt, devait, dès sa conception, être un lieu de mixité sociale.

« On m'a proposé quand on a eu cette salle, beaucoup d'endroits auparavant et notamment dans les quartiers. Les quartiers, ça ne veut rien dire. Là où il y a des immeubles [...] là, on est en plein milieu de l'endroit pavillonnaire, résidentiel de la ville. Et là, je suis super satisfait de ce choix. [...] Les gens des quartiers viennent ici et les gens d'ici viennent ici aussi. Et les gens d'ici ne seraient jamais allés dans le quartier, parce que le quartier là-haut, les gens en ont peur. »

Le projet avait pour but initial de réunir toutes les couches sociales. Afin d'incarner une fonction de mixité de classe et de territoire, choisir le bon lieu de construction du bâtiment devient primordial. Cette idée de mixité va plus loin, puisqu'elle concerne aussi une autre altérité à rapprocher de la norme, sans chercher nécessairement à tout changer : la déficience physique.

« En fait, la salle, dès le départ, le projet, c'est que ce soit accessible à tous. Hommes, femmes, jeunes, vieux. Mais aussi des gens qui avaient un problème de mobilité, donc lorsqu'on arrive de la route, c'est complètement plan. Dans le parking, c'est plan. On rentre dans la salle, c'est plan à nouveau. Il n'y a pas de marche et on arrive au vestiaire par la rampe de 5% où... en fait, y a aucune marche nulle part, déjà. Et en fait, dans l'espace musculation, y a un passage où les fauteuils peuvent passer. »

Son changement de carrière procède d'une stratégie inverse à celle de PM ou SP. Si ces derniers jouent du handicap pour améliorer leur position sociale, GB cherche à incarner une fonction à l'échelon local, sans pour autant chercher à se faire reconnaître au niveau de la FFB, en tant qu'administrateur.

Dans le même temps, il est tout à fait évident que GB, en renonçant au métier d'acheteur,

choisit une qualité de vie et des revenus moindres. Ainsi, ce choix s'est effectué pour des raisons personnelles. Il semble même que le partenariat avec la ville ait été possible, et donc les financements, pour cette raison d'incarnation d'une fonction de mixité sociale.

« Dès les départ, on a imaginé avec la mairie, les élus. Nous, le club, déjà, on leur disait, nous, il y a aura tout. Après on a communiqué, dans le sens on a dit : « Ne vous inquiétez pas, vous pouvez venir. » Donc on a des gens qui ont un problème de mobilité qui viennent faire de la remise en forme, tout ça. On a des machines adaptées. À n'importe quel moment de la journée. Nous, on a ce cours le mardi matin, mais on a aussi des handicapés au cours de boxe le soir. J'ai un IMC. Il a un problème d'équilibre, tout ça, mais tu le vois, il ne bouge pas, tu ne te dis pas. Mais dès qu'il bouge, tu as compris qu'il y a un problème »

A ses yeux, et d'une manière tout fait générale, il y a des problèmes sociaux visibles dans les interactions. Le club peut permettre de mettre du liant :

« Puis, dans la rue, je vais te dire, les gens se parlent pas. [...] Alors voilà, moi j'insiste beaucoup et là ils se serrent la main. Je veux qu'ils se tendent la main, qu'ils se serrent la main. Et puis, ça passe bien. »

Par cette seule obligation relationnelle, des échanges peuvent avoir lieu. Au-delà de la réussite réelle d'un tel procédé, on peut considérer qu'en favorisant les rencontres, il s'agit de transformer le regard et socialiser les individus les uns avec les autres et non plus les uns contre les autres. Cette idée directrice s'impose également dans le rapport au handicap et donc dans une vision inclusive. Le club permet, d'abord, de changer le regard des enfants, contrairement à CS d'Argenteuil.

« Quand les enfants, il y a un handicapé dans le groupe, ils ne sont pas pareils, ils sont plus calmes. Ils sont plus gentils et ils comprennent qu'ils ont de la chance, sinon les gamins, ils sont comme les grands, ils se plaignent tout le temps. [...] C'est une leçon. Ça ne devrait pas. Ils ne sont pas là pour nous donner des leçons, même ça je ne le dis pas devant eux. »

D'ailleurs, son comportement avec les adolescents handicapés qu'il reçoit le mardi serait le même qu'avec son propre fils.

« Mon aîné, je ne l'ai jamais laissé au ping-pong. 7 ans qu'il me bat systématiquement au ping pong. Au vélo, je ne l'ai jamais laissé jusqu'à temps qu'il me batte au vélo et comme il faisait de la course. À la boxe, ça y est, il m'a dépassé l'année dernière. Je ne peux plus gagner un round contre lui. Mais, je ne lui ai jamais laissé gagner un round quand il était petit. Moi, ça ne m'intéresse pas, parce que je ne suis pas assez bon acteur. Donc,

je ne le laisse pas gagner, mais des fois ils me marquent des touches. Ils sont contents, ils me chambrent et tout [rires].»

En fait, ce cours du mardi matin est récent et entre en contradiction avec ses propres principes. Depuis longtemps, les personnes avec un handicap participent aux cours ordinaires.

« Et après, j'ai un gars amputé de jambes avec les valides. Ben, merde, tu dis il n'est pas très élégant sur ses jambes. Ah bah ouais, mais il a une jambe en carbone. Voilà, donc ce n'est pas évident. Il ne sautille pas comme toi. Voilà, mais dans le cours de tout le monde. »

A ses yeux, il est plus judicieux d'accueillir tout le monde ensemble.

« Eux ils demandent qu'on ne fasse pas de différence. C'est bon, stop. Mais pas non plus qu'on leur interdise les choses. C'est leur droit. Il y a des choses. Ils ont accès aux mêmes choses que nous. C'est des citoyens. On n'a pas à les empêcher d'entrer quelque part parce qu'on a fait 25 marches. »

En fait, GB, lorsqu'il accueille les élèves du mardi matin doit composer avec les éducateurs qui les accompagnent. En même temps, considérant qu'ils agissent en faveur des personnes handicapées, la révolte se fait moindre. Par contre, c'est alors qu'il raconte une anecdote que son point de vue militant s'exprime.

« Il y a un truc à Creil qui s'appelle la faïencerie où il y a même Jean-Louis Aubert qui vient tout le temps. Tout ça. Et il y a un étage et tu peux pas accéder, il n'y a pas d'ascenseur et c'est deux grands escaliers et ils ont oublié de faire l'accès handicapé. C'est énervant, ça. Ça, ça m'énerve. [...] Un coup, j'étais avec un gars [...] qui est licencié chez moi, mais qui est handicapé. Il s'occupe des handicapés, c'est un gars qui a eu un accident de plongée. Et on était en bas et on se sépare en petits groupes de travail. Et ce n'était pas sur le handicap. C'était sur les associations sportives. [...] On arrive, c'est la fameuse salle où on ne peut pas accéder en fauteuil. J'étais furieux et lui il me dit de laisser tomber. Et je dis non, il n'y a pas à laisser tomber. Maintenant, ils vont trouver quatre mecs, ils vont te porter en haut, hein ? »

En outre, les relations avec les adultes en foyer du mardi matin, se développent au cours du temps, montrant une approche à la déficience différente des autres éducateurs rencontrés, notamment sur la région parisienne.

« M, par exemple, E, tout ça, elles me téléphonent. Elles parlent avec ma femme. Je vais à leur foyer. Des fois, ils font des anniversaires, on y va. Ouais, c'est... quand je suis dans le cours, je suis le prof de boxe, mais en dehors, c'est des rapports de copinage. On est des copains. »

D'ailleurs, ce rapport au handicap, qui se veut différent des institutions officielles, existe de longue date :

« Et [silence] en fait, il y a toujours eu des gens qui avaient une carte COTOREP. [...] Mais, c'était des gens autonomes. Des épileptiques, des choses comme ça, qui sont venus dans mon club. Donc, il y a toujours eu. Il y avait une dame qui faisait des crises d'épilepsie, qui tombait par terre. [...] Elle était souvent aussi en HP. Et on la prenait. Et personne croyait qu'on pouvait la prendre. Et on la prenait. »

« Dans le groupe des enfants, j'ai déjà eu JL qui est venue pendant des années, qui était en fauteuil. Elle faisait, quand on travaillait les mains, elle faisait ou alors elle avait un rôle de juge, d'arbitre, voilà. »

Cette intégration habituelle entre en contradiction complète avec l'accueil spécifique du mardi matin, GB regrettant cette distinction temporelle. Il imagine déjà les différentes adaptations, afin de permettre, à nouveau, une plus grande mixité sociale.

« Moi, ça m'ennuie que ce soit le mardi matin. [...] Mais, le problème, c'est que ce sont des gens qui sont en foyer. C'est à l'heure où les éducateurs travaillent, parce qu'ils ne sont pas mobiles, donc voilà, ça les coince. [...] C'est pour ça qu'ils viennent en dehors des autres. Moi, j'aimerais qu'ils viennent en même temps. [...] Tous le bras avant comme ça, allez hop. Ben ils peuvent le faire. Donc, on peut le faire tous ensemble. Quand on se met devant un sac et qu'on tape. Ils se mettent devant un sac et ils tapent avec le fauteuil. »

« C'est sûr qu'ils ne feraient pas les mêmes exercices tout ça, mais j'aimerais bien qu'ils soient, parce qu'il y en a qui sont capables intellectuellement même devenir juges. Pas de se mettre sur le ring et tourner autour du ring, mais se mettre en bas, ils font un pointage. Ils auraient des bons pointages. Ils auraient des bons pointages, c'est-à-dire neutres. Et très techniques. Ça pourrait devenir des juges, des dirigeants. J'aimerais bien un jour que certains d'entre eux aient confiance en eux pour qu'ils deviennent dirigeant de club, participer à nos réunions. Tu sais, quand on décide de faire telle ou telle campagne de promo. Ils ont un avis qui est le même que nous. Ce n'est pas un avis qui vient des pieds, donc on peut être en fauteuil et avoir, donc j'aimerais bien qu'ils intègrent plus le truc. »

GB reconnaît par là que plusieurs carrières sont possibles. Dans le même temps, il les exclut de toute forme de compétition, lorsqu'il s'agit de les inclure au système sociale en vigueur. Ainsi, si le système sportif interdit aux non valides les compétitions habituelles, GB souhaite voir une intégration. Au-delà de tout cela, le cours du mardi matin est un moment particulier où les enjeux sont moindres. Pourtant, GB prend le temps de rester avec eux.

« De toutes les façons, moi, je suis là. Je suis salarié du club. Bon, j'ai plein de trucs administratifs à faire. »

Mais moi aussi, le mardi matin, je sais que je ne fais pas de papier. Ça m'arrange. Je suis avec eux, mais moi, c'est des copains avant tout. Enfin, surtout ceux qui ont mon âge ou qui sont plus âgés que moi, comme M. Les autres, ce sont des quadras, je n'ai pas à essayer. C'est d'égal à égal. Je suis meilleur qu'eux en boxe. Voilà c'est tout [rires]. [...] Après, il y a les adolescents. Bon, eux c'est des ados. »

Il décrit ensuite les adaptations faites par rapport à un entraînement habituel.

« Et en fait, il y a les déplacements qu'on ne peut pas faire. Donc eux, ça fait un peu l'escrime fauteuil. On bloque les freins. Ils se mettent à la distance qu'ils veulent. Par contre, contrairement à l'escrime fauteuil, parfois ils veulent se mettre face à face, ou de côté, ou à droite, ou à gauche. [...] C'est eux qui le définissent. Il n'y a rien d'écrit, il n'y a pas de règlement, on fait ce qu'on veut. Les surfaces de bras pareil. Les coups qui arrivent dans les bras pareil, parce qu'ils se protègent avec les bras. Si on compte ces coups là, c'est mort. Donc, il faut vraiment qu'ils tapent ou là ou là. Ah ouais ! Pleine face, sternum, ventre, estomac et pleine face. Alors ça, ça peut choquer des gens. Mais c'est de la boxe [rires]. »

Si institutionnalisation il y a, on est loin de l'uniformisation attendue habituellement dans de pareilles situations. Avec GB, les handiboxeurs ne participent au Challenge Gilbert Joie.

Au niveau physique, il en va de même. De plus, tous n'ont pas les mêmes capacités.

« Et en fait, certains n'ont pas de force. Et certains ont de la force, comme ce petit V, il a énormément de force, mais M, elle a développé une défense sur sa force. Alors lui, pleine puissance et elle s'arrange pour ne pas la recevoir. Elle bloque et tout. Elle est obligée de se concentrer à mort. Si elle le prend dans la bouche, il n'y a plus de dent. Il tape pleine puissance et lui, je ne peux pas le mettre avec un autre, par exemple qui ne serait pas capable de supporter le coup, mais je ne veux pas. »

Il fait donc des binômes qui peuvent s'accorder, mêlant sécurité et intégration.

« Et là, la sécurité, elle vient du fait que M, elle a la défense pour V. Et si je dis à un autre gamin qui n'a pas la défense contre V, « Attention, V, ne tapes pas fort », là, je ne suis plus en sécurité. Parce que qu'est-ce que t'en sais ? À un moment, il peut taper fort quand même et là c'est trop tard. »

« C'est vraiment en les observant, en les regardant, vraiment en les analysant. Et je fais les paires qui vont bien ensemble. Mais ils viennent déjà pour se lâcher, alors je vais pas les contraindre. Dire voilà, toi, t'es fort, mais tu vas te mettre avec et tu fais gaffe. Ça, ça les emmerde, ils préfèrent être à fond. En fait, ceux qui sont capable de taper fort, ils tapent fort. »

La boxe dite éducative n'est ici pas un outil utilisable, comme pour la licence handiboxe. Si PM dit utiliser la modalité de l'assaut, c'est pour correspondre aux attentes de la FFB. Ici,

GB agit plus comme il l'entend, insistant sur l'interaction entre les apprentis boxeurs. L'adaptation de l'entraîneur est permanente, surtout quand il est question de mettre les gants avec eux. Cependant, lors des assauts, il recherche toujours un certain équilibre.

« Ben, ça, c'est un instinct, ça se fait avec eux. En fait, c'est vraiment le handicap qui détermine ce qu'ils peuvent faire, mais la boxe c'est quelque chose de cérébral d'abord. On affronte quelqu'un, on l'analyse. On voit ce qu'on peut faire avec ses forces et ses faiblesses. Ce matin, j'ai eu un match très équilibré et je vois ça depuis qu'ils ont commencé. [...] V, 15 ans, M, 66 ans. Et c'est équilibré. Pourtant, lui est plus grand, mais, en fait, avec les paramètres qu'il a, il a une bonne droite, mais il a d'autres soucis. Et M, avec ses problèmes qu'elle a, voilà. Mais, en fait, tout ça, ça créé un équilibre où ça fait 10 à 9, 10 à 8, 10 à 7 maximum. C'est tendu. Ils sont obligés tous les deux de se prendre la tête techniquement. »

Ainsi, par cette recherche d'équilibre, il les pousse dans leurs retranchements réflexifs et stratégiques. Cette dimension chez GB est récurrente. Ainsi, on retrouve les mêmes idées avec les valides. on retrouve un discours fondé sur la sécurité là aussi. Par là, on voit que GB intègre à sa vision du monde ces personnes en fauteuil.

« Moi, mes boxeurs, ils ne mettent pas de casque, parce que s'ils mettaient des casques, ils se taperaient dessus comme des malades. Moi, ils enlèvent le casque et ils ne se tapent pas à la tête. C'est ça la consigne. L'intelligence, elle vient des deux partenaires. »

GB aime décrire ce que font M et V, tout comme lorsqu'il parle de certains de ses boxeurs, tout en insistant là aussi sur l'intelligence dont elle fait preuve.

« M, à un moment, à chaque fois qu'elle faisait une feinte en bas avec la gauche, elle remontait avec sa gauche, elle marquait. Là, c'est fini, elle ne marque plus avec ça. Il a compris. Elle marquait beaucoup avec la gauche et ce matin elle a marqué la dixième touche avec la droite elle qui a une très très mauvaise droite, mais comme elle n'arrivait plus à marquer avec la gauche. »

« Comme lui, il a une super droite et une gauche pourrie, ben sa droite au début il marquait. Maintenant, il ne marque plus, parce que M, elle a compris. Il marque avec sa main faible alors il s'adapte à l'autre et tout. C'est super équilibré. »

Ainsi, il encense ce qu'il peut observer dans son club, mais remet en cause les fédérations, organisation sociale lui posant manifestement problème.

« J'ai essayé de m'affilier à la FFH, voilà. [...] J'ai abandonné, parce qu'ils sont assez sectaires. Ben, ils

excluent quand même. C'est difficile, c'est difficile. Ils essayent de comprendre pourquoi on essaye de s'affilier. Moi, c'est juste pour assurer les gens. Bon, ils sont assez suspicieux. Et après, j'ai su pourquoi. [...] Par exemple, une boîte de karting. Tu vois, les trucs qui fleurissent au milieu des zones et tout ça. Donc, le gars fait une demande pour un karting biplace pour dire je mets un handicapé dedans voilà et en fait quand ils veulent venir en faire, ils ne peuvent pas. Parce que, en fait, le gars, il s'en sert pour donner des cours. »

Plus tard, il entend parler de la licence handiboxe, alors qu'au tout début, il avait fait partie du collectif, invité à entrer dans les discussions.

« Comme moi, je n'avais pas d'idée comme ça et d'un seul coup, je vois arriver cette licence handiboxe comme ça. Du coup, je les ai licenciés à la handiboxe tous les miens. Et voilà, je n'ai pas plus d'idée que ça sur cette licence handiboxe. [...] [silence de quelques secondes] Je me doute un petit peu qu'il y a eu un travail de groupe sûrement. Il y a une fille, CD, qui a du travailler là-dessus. Ce n'est peut-être pas facile pour elle de communiquer dessus, je ne sais pas. Voilà. Voilà. »

Si, hors entretien GB s'est permis de parler en des termes plus vigoureux du collectif, lors de la discussion enregistrée, il décide d'user d'un langage tout à fait policé. Par rapport à la compétition, cette fois, une réticence s'exprime, mais d'un ordre tout à fait différent qu'à Levallois.

« Ben, la compétition, c'est super. T'éprouves vachement de joie. T'as gagné. T'as gagné un titre. Je suis champion de ça, mais après, il y a les critères pour opposer deux personnes. Donc, les critères dans la boxe, les critères, c'est le sexe. [...] Le poids, l'âge et le niveau de pratique. [...] Pourquoi ? Pour qu'il y ait du suspense. On appelle ça du sport, donc avant que ça commence, on sait pas qui va gagner. Et là c'est serré. D'un seul coup, y en a un qui se dégage par sa volonté. Il se dégage et il emporte la victoire. Et celui qui perd, il perd. Il est déçu, mais voilà. Ça s'appelle du sport. C'est les mêmes conditions pour qu'il y ait un combat intéressant en handisport. »

Puis, il parle de nouveau des matchs du matin, pour expliquer que le handicap fausse les catégories sportives. En fait, le problème ici va au-delà du handicap. Parfois, les catégories sportives ne permettent pas une égalité des chances permettent une certaine tension entre les boxeurs, leur permettant de progresser.

« Ce matin, j'ai vu un super combat : V 15 ans et M 66 ans. Super combat, super serré. Parce que l'ensemble de leur qualités et de leurs défauts s'équilibrent l'un contre l'autre. [...] A la limite, tu fais un regroupement. Tu regardes toutes les forces en présence. Tu regardes et tu fais les combats que tu peux, qui seront équitables et qui seront serrés. »

Il fait finalement le même constat pour les valides, montrant par là même le côté arbitraire de l'organisation sociale du sport.

« Mais sur le papier, nous, des fois, on va aux championnats de France, en 32ème. On ne connaît pas bien les gars. Le tien n'est pas trop confirmé parce qu'il entre en 32ème de finale du championnat de France et l'autre aussi. Tu arrives et le match est complètement déséquilibré. Parce que le mec de Carcassonne, admettons, et il a boxé que des mecs pas très forts. Alors il a des victoires, mais contre rien. Et c'est déséquilibré. Quand c'est un mec de l'île-de-France, c'est déséquilibré. Il prend une raclée. Mais, ça, c'est le championnat de France amateur élite. Là, en handisport, on ne peut pas faire ça. »

En effet, au niveau symbolique, faire prendre une « raclée » à un handicapé serait plutôt mal vu. Au fond, il remet en cause ce qui existe déjà. Pour autant, il ne pose pas un refus définitif, la compétition faisant partie intégrante du monde de la boxe.

« Je ne sais pas comment faire en sorte pour que ce soit vraiment du sport, parce qu'on ne les connaît pas. Moi, je serai plus, les premières années, pour faire des regroupements, géographiquement que ce soit central. Donc, Bourges. C'est bien Bourges. C'est un super centre. On les regroupe. On les regroupe. Et pour que ce soit équitable, c'est aussi le temps de pratique. Un gamin qui a deux mois de boxe et un gamin qui a quatre mois de boxe, ce n'est pas pareil. Même en handi. [...] Mais, ce jour là, c'est le championnat de France. Ça se trouve, ce jour là, il y en a un qui va se transcender. C'était peut-être pas lui le favori, mais c'est lui qui va être champion de France. Il va être champion de France de la même manière qu'un valide le sera, parce que pour être champion de France, tu sais, il y a une qualité. Mais c'est super serré entre les mecs. En fait celui qui gagne ou la fille, c'est serré. Ça se joue vraiment à la personne, sur ses qualités morales, son implication. Ben, les handicapés, il faut que ce soit comme ça aussi. »

Plus tard, lui aussi va parler lors de discussions informelles d'un boxeur avec une déficience physique, participant aux compétitions valides. L'un de ses boxeurs a rencontré un jour un autre pugiliste amateur, tchéchène. Lors de la présentation des deux combattants, l'entraîneur belge explique à GB que son protégé a deux prothèses au niveau des tibias.

Il a fallu beaucoup d'effort à l'entraîneur français pour le découvrir. Lors du combat, cela ne se voyait pas dans la gestuelle. Puis, son boxeur s'en est rendu compte et alors, « *il n'a plus réussi à boxer* » et a fini par perdre le combat.

Cela permet de rappeler que le boxeur hongrois, Norbert Kaluczka, a participé en 2008 aux Jeux Olympiques de Pékin. En effet, né sourd et muet à l'âge de dix ans, il n'a certes atteint que le deuxième tour. Un an plus tard, il est arrivé en demi-finales des championnats du

monde.

Enfin le conflit a éclaté... Une rupture définitive

Quelques mois plus tard, lors d'une nouvelle visite au club, GB explique que le cours pour les collégiens handicapés a été arrêté. En fait, il y a eu un *clash*. Un jour, l'éducatrice dont il a été rapidement question plus haut, a reproché de laisser les collégiens faire des assauts.

Ainsi, a été décidé de ne pas continuer l'année suivante. Alors que le GB parlait à V, l'éducatrice responsable écoutait la discussion. Puis, à un moment, l'entraîneur explique à V qu'il faudra dire à ses parents de venir pour se rencontrer s'il veut continuer l'an prochain dans le cadre des cours ordinaires.

L'éducatrice a alors « *pété les plombs* », selon les dires de GB. Il interprète de la manière suivante cette situation : les jeunes venaient pour mieux être tenus à l'écart du reste du collège, afin d'avoir une emprise plus importante sur eux. Dès lors, à la fin de l'année scolaire, la discussion entre V et GB a posé un problème à l'éducatrice. En effet, son stratagème se retournait contre elle.

Des exemples d'intégration sportive et de risque d'instrumentalisation

On peut être frappé par certaines similitudes, dans cette enquête, entre la France et le Brésil, alors que beaucoup d'éléments opposent les deux activités.

Pour boxeurs et capoeiristes, il semble bien que stratégie et fonction soient imbriquées dans le discours même des acteurs, ainsi que dans leurs actions et, en particulier, GB, SP et PM, pour la boxe ou encore pour CT, S et MS, pour la capoeira.

Certaines personnes handicapées s'intègrent de manière pleine et entière. Dans toute transmission, il y a, d'une manière générale, une sélection des individus.

Le type de handicap lui-même peut interdire cette acquisition d'une place de cadre dans un groupe ou une institution, puisque la légitimité se fait soit sur le *ring*, soit dans la ronde. Ceci dit, on peut remarquer que dans la boxe, il existe une certaine étanchéité entre les carrières possibles. Ceci étant, il faut toujours correspondre à certaines attentes sociales et culturelles que ce soit d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique.

TROISIEME PARTIE : Intégrer le handicap

socialement et symboliquement

Les discours dans la capoeira se centrent sur la notion de fonction et d'action envers autrui. Cette activité aurait comme objectif de permettre l'intégration d'un certain nombre d'individus, dont les personnes handicapées sont un des symboles.

Dans les boxes, qu'elles soient anglaise ou française, on retrouve cette même idée, à travers le travail du corps et des émotions. A ce discours, s'ajoute l'institutionnalisation fédérale de la pratique handiboxe, *via* une licence dédiée. Cela a pour effet de rendre visible médiatiquement des initiatives préexistantes à cette institutionnalisation.

Celles et ceux qui ont permis la création de cette licence étaient déjà reconnus ou liés à certains des membres de la FFB, les plus importants. Ainsi, PM est « *en amitié avec le DTN* » et MC, boxeuse professionnelle en activité, avait déjà une reconnaissance internationale de par ses titres mondiaux.

Entre les deux pratiques, la structuration sociale est radicalement différente. On peut même avancer que, de ce point de vue, elles sont en opposition.

Dans le premier chapitre de cette dernière partie, on comparera les deux pratiques en tant que telles. A des différences structurelles abyssales, s'ajoute la même opposition dans leur logique interne.

Quand l'une fait semblant de se formaliser sous les codes culturels dominants, l'autre donne l'obligation aux acteurs, pour exister socialement, d'institutionnaliser une forme de pratique plutôt qu'une autre. Quand l'une a pour logique culturelle de rendre le plus mystérieux possible son sens, l'autre rend visible au paroxysme le sens de l'action, par les règles écrites et l'organisation des combats.

On tentera de lier logique de l'action motrice, valeurs culturelles utilisées et structures sociales façonnant le jeu social. Aussi surprenant que cela puisse paraître, si les objectifs à atteindre ne sont pas les mêmes – notamment par l'exposition de configurations sociales différentes – les arguments utilisés, ainsi que la façon de considérer le handicap sont relativement proches.

Dans le deuxième chapitre, il s'agira de montrer en quoi ces deux visions du monde qui devraient être opposées, de par l'action motrice et la structuration sociale, ont un rapport au handicap et à l'altérité relativement similaires.

Ces deux pratiques, par leur place dans les sociétés dans lesquelles elles ont été construites et la position marginale longtemps occupée par ses acteurs, donnent le sentiment d'une condition d'existence similaire à des populations marginalisées.

L'intégration de boxeurs sourds aux compétitions valides ou l'intronisation au grade de maître de personnes dans l'incapacité physique de réaliser des roues, montrent de façon tout à fait effective l'inclusion de certaines personnes handicapées, tout comme d'autres populations rejetées dans d'autres milieux sociaux³⁵³.

Dans le club de Pont-Sainte-Maxence, les « *gens du voyage* » étaient très nombreux et côtoyaient des populations qui, de par leur lieu de résidence et leur culture sédentaire, auraient pu rejeter ces mêmes groupes. Pour la capoeira, le discours mythique des origines se fonde lui-même sur des populations incluses au projet de la société brésilienne, tout en étant mises à la marge. En effet, les esclaves et leurs descendants ont toujours été intégrés socialement et symboliquement, bien que la place qu'on leur réserva fût au plus bas de la hiérarchie sociale.

Pour autant, ces intégrations pleines et entières de certaines personnes handicapées ne doivent pas cacher une autre réalité.

Tout d'abord, certaines déficiences, notamment dans la boxe, sont excluantes. La licence handiboxe est une réponse à l'injonction faite depuis 2005 au niveau législatif. Les premières compétitions pour boxeurs en fauteuil roulant et pour handicapés mentaux ont permis de les intégrer, alors qu'auparavant ils étaient exclus de tout système de compétition.

SP, boxeur grenoblois en fauteuil, n'a certes pas pu avoir une carrière de haut niveau. Pour autant, il a pu devenir instructeur fédéral, encadrer des cours et fait partie du collectif handiboxe. Dans le sport, le jeu social ne s'arrête pas aux limites du terrain, loin de là. La dernière partie se voudra être une réflexion à partir de l'inclusion et la ségrégation, principe de l'éducation spécialisée. Des situations ont été observées, où l'inclusion « totale » permettait aux valides d'exprimer leurs peurs par le biais d'une violence symbolique, alors que la présence d'éducateurs lors de cours « semi » inclusifs, au Brésil, atténuait cette même violence. On s'interrogera donc sur le bienfondé de la méthode inclusive, imposée par des institutions qui se voudraient garantes d'une justice sociale plus grande.

On a pu voir que le traitement social, dans ces activités, des personnes handicapées, pouvaient être de plusieurs types : l'accueil dans les cours ordinaires, les projets inclusifs et les cours adaptés. Ces trois pratiques sont elles-mêmes liées à des principes d'intégration

353 Les cours de capoeira dans les *favelas* ou la représentation des boxeurs d'origine étrangère en sont des illustrations particulièrement visibles.

sociale qui s'entremêlent et entrent en contradiction les uns par rapport aux autres.

En fait, trois conceptions se rencontrent et rendent compte de lignes de tension plus profondes, marquant des rapports particuliers à l'éducation et à la transmission.

L'éducation spécialisée privilégie un enseignement ségrégué, afin de protéger les personnes vulnérables. La théorie inclusive vise à ce décloisonnement. Enfin, capoeira et boxe sont là aussi marginales : elles n'adhèrent à aucune de ces conceptions dominantes. De manière tout à fait subtile, l'« intégration sélective », dont elles sont porteuses, peut entrer en conflit et, dans le même temps, permettre une agrégation entre des rapports au handicap antagonistes.

Ceci étant, cette « intégration sélective » n'est pas sans violence symbolique, puisque si, dans toute transmission, il y a sélection, cette dernière ne peut se faire que par exclusion de certains individus pour permettre à d'autres de réussir. La mise en confiance nécessaire à cette intégration induit la valorisation, elle-même impliquant une certaine hiérarchie.

En plus de cela, comme cela a été montré dans la première partie, l'inclusion elle-même est encline à produire de l'exclusion, si les acteurs ne prennent pas certaines dispositions.

I – Lier et comparer logique interne, valeurs culturelles et structuration sociale

Il s'agira ici d'établir les liens structurels entre logique interne de l'action motrice, configurations sociales et valeurs culturelles en vigueur dans chaque milieu. Ces éléments et leurs liens seront mis en lumière par contraste avec ce qui a pu être observé dans chaque pratique.

Les structurations sociales, c'est-à-dire la configuration du jeu social, sont foncièrement différentes dans la boxe et la capoeira. D'un côté, le système fédéral resserre la liberté d'action et, de l'autre, une institutionnalisation ne peut pas se faire par le même type de système. L'agrégation entre les individus est possible grâce à d'autres moyens.

1. Une organisation sociale créée pour permettre des compétitions fondées sur l'égalité des chances

La boxe anglaise, en France, s'est construite à partir d'un système fédéral. Ce système est façonné sur un modèle pyramidal. La principale raison de son existence est l'organisation de compétitions. Cet ensemble se constitue, officiellement, à partir de la confrontation physique, objectivée par des règles écrites qui sont les mêmes pour toutes et tous.

Les formes éducative et loisir privilégiant l'assaut ont pour finalité de faire entrer un certain nombre d'apprentis boxeurs dans la forme dite de combat, en vigueur dans les mondes amateur et professionnel. Ces quatre types de pratique, et plus récemment le pré-combat, sont toutes institutionnalisées par une licence et donc reconnues au niveau fédéral, c'est-à-dire par l'ensemble des pratiquants.

Ce système de compétition se démultiplie par les catégories d'âge, de niveau de pratique et de poids. Ces distinctions ne sont pas les seules. En effet, si on comprend qu'il existe des compétitions en amateur et en professionnel, on peut être étonné de voir que des compétitions en assaut existent également et qu'elles concernent toutes les catégories d'âge, de sexe et de poids.

Le système fédéral lui-même se subdivise en strates nationale, régionale et départementale. Pour qu'un boxeur, quel que soit son âge, son sexe, sa licence ou son expérience, arrive au championnat de France, il doit concourir aux niveaux départemental, régional et inter-régional. Les boxeurs passent donc une grande partie de leur année sur les *rings* et en déplacements.

L'instance dirigeante gère et organise tout ce qui entre en compte pour le bon déroulement des compétitions. C'est dans ce cadre que des comités sont organisés, concernant la pratique loisir, éducative, amateur, professionnelle, féminine et, depuis 2008, handiboxe.

En ce qui concerne les règles, tout est écrit et rien ne semble être dû au hasard, ni même laissé à une interprétation trop large. Même les confrontations entre boxeurs amateurs sont déterminées par le nombre de combats de chacun. En fonction de celui-ci, les règles seront modifiées. Par exemple, le nombre de *rounds* varie selon l'expérience³⁵⁴.

Le principal effet est de rendre réelle et objective une hiérarchie. Les hommes expérimentés et professionnels en seraient au sommet et les femmes débutantes, pratiquant sous licence loisir, seraient celles ayant le moins d'importance dans la logique institutionnelle,

354 Le nombre de *rounds* et la durée de ceux-ci changent régulièrement au niveau amateur par décision fédérale.

celle-ci privilégiant la modalité la plus ancienne, demeurant comme l'identité sociale et culturelle de la boxe anglaise.

Cette hiérarchie est fonction de critères eux-mêmes fondés sur des valeurs et des représentations déjà évoquées. A cette historicité des représentations, il y a parfois des écarts. Le collectif handiboxe en est un exemple. Ces écarts par rapport aux attendus sociaux de la pratique peuvent permettre de s'engouffrer dans la constitution d'une nouvelle manière de boxer.

Avec l'institutionnalisation de la boxe pour personnes handicapées, la forme officielle change quelque peu son visage. Ceci étant, la forme dominante reste masculine et jeune, même si le rapport de force entre boxe pour éduquer et boxe pour performer semble avoir été modifié en partie.

2. Une structuration sociale non formelle et une institutionnalisation orale

Dans la capoeira, aucune organisation centrale ne vient orienter l'ensemble de la pratique. A Santos, cette organisation passe officiellement par la *liga santista*. Un des membres, maître X, de ce système local, lors de la dernière visite à MS, est venu chercher un soutien, voulant faire « *un travail qui en vaille la peine* ».

Lorsqu'il s'agissait d'organiser des compétitions locales, c'est la mairie de Guarujá qui prenait en charge le financement quand elles avaient lieu sur son territoire. Sur Santos, aucune compétition n'a été organisée lors du séjour. On est loin du maillage en vigueur en France pour la boxe anglaise.

D'autre part, lorsque maître X s'interrogeait sur la légitimité d'un diplôme sanctionnant le droit d'enseigner la capoeira ou non, l'avis de MS semblait refléter celui d'une majorité : le diplôme importe peu et la reconnaissance des pairs est déterminante.

Enfin, toujours lors de cette discussion, les académies ne s'affiliant pas à la ligue étaient nombreuses.

Par contre, il existe des tissus associatifs, réunissant des groupes faisant réseau, dont les membres se connaissent préalablement à la constitution de ce maillage. Certains veulent défendre l'héritage du fondateur de la *Regional*, tandis que d'autres se veulent les pourfendeurs de la « vraie » et « originelle » capoeira *Angola*.

Dans une logique similaire, les groupes créés par des maîtres formés à la *Senzala de Santos* ont ouvert une Fédération Française de Capoeira Senzala de Santos. Le terme de fédération est peut-être présent, mais il ne réunit pas, loin de là, tous les groupes de capoeira en France.

Prendre la logique structurelle de la capoeira par sa non institutionnalisation fédérale n'est peut-être la façon adéquate de comprendre la configuration dont il est question.

Tout d'abord, ces ensembles relationnels internationalisés et non fédérés – des réseaux – se sont constitués à partir de pairs qui ont côtoyé la même académie pendant leur apprentissage. Certains ont formé d'autres personnes qui, à leur tour, ont ouvert leur propre groupe sur place ou sont partis pour gagner leur vie de la pratique.

La plupart des capoeiristes n'ont pas partagé une socialisation commune, puisqu'ils ont appris dans des lieux différents. Ils se sont même construits au niveau identitaire en opposition, c'est-à-dire dans une stratégie de distinction. Autrement dit, pour avoir les mêmes conceptions de la pratique, il est nécessaire d'avoir fait son apprentissage au même endroit.

La fondation d'une association réunissant plusieurs académies révèle une historicité

suffisamment importante des liens déjà tissés pour tenter une objectivation où chaque participant central ne se sentirait pas lésé. Cela concerne également le sens que l'on met dans la pratique, lui-même inculqué à travers une socialisation très poussée, c'est-à-dire un lourd investissement en temps, pour celles et ceux qui détiennent les places de cadre.

Dans la capoeira, l'institutionnalisation se constitue à partir d'un processus de subjectivation, au sens de Berger et Luckmann (2003), commun, alors que dans le monde de la boxe, celle-ci se fait à partir d'un processus d'objectivation des pratiques *via* la mise en place de licences particulières. En définitive, si le système fédéral dans la boxe est le principal instrument permettant de contraindre les individus, dans l'optique de leur faire adopter des normes, le monde de la capoeira est tenu par les maîtres qui décident individuellement des normes à imposer, que ce soit au niveau relationnel ou à l'intérieur de la ronde. Dès lors, ces décisions sont soumises au réseau auquel appartient le maître qui décide de l'orientation de son enseignement.

3. Organisation et définition sociale des pratiques

De nos jours, considérer la boxe comme un sport est la seule façon de la définir socialement. A l'inverse, au quotidien, les acteurs s'en emparent de façons très diversifiées, notamment selon leur degré d'engagement dans le milieu. L'une des raisons d'être du jeu social en capoeira est de rendre la structure sociale la moins formalisée possible, au sens fédéral. Il y a le refus d'une objectivation et surtout d'une concentration des pouvoirs.

Cette déconcentration du pouvoir est visible lorsque maître C, formé par SO, critique ce dernier. Par ses critiques systématiques, en insistant sur sa méconnaissance dans tel domaine ou tel autre, C tente de délégitimer SO. La méconnaissance de l'histoire de la pratique est un élément régulièrement évoqué pour disqualifier soit un maître en particulier, soit la majorité d'entre eux, comme a pu le faire CT. Le refus d'uniformisation, *via* la concentration des pouvoirs, est ancré dans le quotidien.

Au niveau de la boxe, aucun acteur ne remet en cause directement le système de compétition. Ceci dit, GB, le plus en décalage avec le conformisme institutionnel, a parlé de constituer avec attention la compétition pour les personnes handicapées, en montrant en quoi le système déjà mis en place pour les valides est, à ses yeux, en soi faillible.

L'égalité des chances n'est pas toujours présente, malgré des catégories créées expressément à cet effet. Pour lui, un boxeur venant de Carcassonne n'aurait aucune chance face à un boxeur francilien, s'ils se rencontraient en championnat de France : la sélection est nettement plus forte dans une région, parce qu'on y trouve beaucoup plus de boxeurs.

Le maillage territorial déjà mis en place par la logique institutionnelle ne fonctionne pas nécessairement si on part du principe de l'égalité des chances. Ainsi, les écarts entre handiboxeurs seraient très importants.

A l'opposé, pour argumenter en vue d'une institutionnalisation de la handiboxe, PM a utilisé cette même notion d'égalité des chances auprès du DTN. Culturellement et socialement, c'est-à-dire pour les membres extérieurs à la pratique, la boxe anglaise est forcément identifiée à la compétition, quelle qu'en soit la forme. D'ailleurs, dans le monde professionnel, il n'existe pas moins de cinq fédérations internationales délivrant des titres européens, intercontinentaux et mondiaux.

La formalisation est telle que l'établissement de règles est lui-même un enjeu crucial et déterminant dans les rapports sociaux. On l'a particulièrement vu avec PM qui décrivait de manière assez détaillée les débats qui ont eu lieu au sein de leur collectif et qui ont déterminé certains conflits. GB a fait partie des réunions et a quitté la table des discussions sur un

désaccord concernant la compétition.

Dans le monde de la capoeira, le manque de puissance sociale de systèmes fédéraux qui fonctionnent à l'échelle locale, n'étant eux-mêmes pas fédérés au niveau national, donne lieu à un éclatement de l'organisation. L'une des principales conséquences de cette apparente désorganisation est que les nombreuses académies définissent socialement la capoeira de manières très différenciées.

Qu'on ne s'y trompe pas : la capoeira puise toujours ses origines dans l'Afrique et l'esclavage. De même, la pratique est toujours ce « jeu paradoxal », maniant coopération et confrontation de manière interdépendante lors des actions de jeu.

S, organisateur de compétitions, n'abandonne pas la forme dominante. Au contraire, lors des cours inclusifs, c'est bien celle-ci qui était toujours utilisée, tout comme lors des rondes de démonstrations qui ont pu être observées. En outre, la résistance sociale face à un éventuel changement est perceptible de façon explicite dans la discussion entre MS et X.

En outre, implicitement, le fait que quasiment aucun groupe ne fasse la publicité de cette modalité, comme le faisait S, montre qu'il y a une certaine apathie, si ce n'est un refus. Si certains groupes de la ville de Guaruja ont participé à l'olympiade municipale, les maîtres concernés n'ont cessé de critiquer ce que faisait S, comme la taille de la ronde.

D'ailleurs, ce sont bien les maîtres qui sont juges et non des arbitres indépendants de toute association. Lors de cette olympiade, il est arrivé qu'un enseignant prenne une telle place quand une jeune capoeiriste de son propre groupe ne concourt et la choisisse, à chaque fois, comme vainqueur.

De plus, étant le seul maître des trois juges, les autres étaient plus ou moins forcés à faire le même choix que lui. Dans une activité aussi hiérarchisée, où le respect de ce type de codes est déterminant pour une carrière, on comprendra que les autres juges ne pouvaient, à terme, que se ranger de son côté. Il aura tout de même fallu que les deux participantes jouent à trois reprises pour désigner la gagnante.

Cette explication permet de revenir sur la définition sociale. La compétition n'est pas objectivée par un système de scores, notamment. Le jugement se fait sur une impression personnelle de la personne qui semble le mieux avoir joué ou interagi.

Comme, dans le même temps, aucune institution ne vient définir les critères déterminants de la pratique, chacun peut interpréter la situation comme il le souhaite. On peut mettre en avant, et cela de façon relativement personnelle, les enchaînements de mouvement, les balayages ou les acrobaties.

De plus, une part non négligeable de pratiquants, les tenants de la capoeira *Angola*, est

contre toute institutionnalisation de type fédéral. Ils considèrent que la pratique est née en Afrique et tous les éléments doivent en évoquer l'origine. De la façon de se vêtir à la manière de se mouvoir, en passant par des coupes de cheveux « afros », tout doit évoquer l'Afrique, non pas en tant que réalité concrète, mais au niveau symbolique.

Derrière tout cela, il y aurait des concepts et des valeurs différentes de la société dominante – d'origine européenne et surtout avec sa hiérarchie propre. La gestuelle se différenciera nettement de ce qu'on pense être du sport ou des techniques de combat européennes et asiatiques. La pratique devient un art de vivre où *mandinga* et *malandragem* sont utilisées comme des référents au passé, aux valeurs actuelles et à la façon de jouer à l'intérieur et à l'extérieur de la ronde.

Cela n'empêche pas, loin de là, l'expression d'une certaine rivalité entre les joueurs. Ce qu'on pourrait imaginer, une activité perpétuellement poussée vers une certaine esthétique, n'est pas toujours vrai.

Dans la capoeira *Angola*, il existe aussi des acrobates. Certains maîtres, de par leur façon de faire, de par leurs « intentions de jeu », promeuvent une activité où il doit y avoir un vainqueur visible, bien que non déclaré.

D'autres, toujours exprimant une certaine domination physique, imposeront une façon de faire souvent basée sur des interactions motrices, à la distance de garde particulièrement rapprochée, ce qui aura pour effet d'empêcher l'exclusion de l'aire de jeu, chose faite régulièrement par les premiers.

D'autres encore iront vers une logique de mouvements debout, tandis que d'autres privilégieront des techniques avec plus des gestes faits proches du sol.

Dans la capoeira *Regional*, les choses peuvent paraître, au premier abord, très différentes. Le terme de *Regional* s'est répandu autant que celui de *Angola*. Il arrive fréquemment des discours critiquant telle académie, ne faisant pas « vraiment de la *Regional* », c'est-à-dire une manière qui est certes la leur, mais pas la « *Regional de Bimba* », originelle.

Celle-ci se fonderait sur des techniques visant l'élimination du vis-à-vis. Ainsi, des projections ont été incorporées. A l'inverse, et toujours dans la même idée, les balayages comme les ciseaux étaient certes présents auparavant, mais ont été remis au goût du jour, dans les années 1930, par Bimba.

Ce que certains évoquent comme un premier pas vers la sportivisation³⁵⁵, apparaît surtout comme un processus d'intégration à la culture brésilienne dominante. Historiquement, la

355 Gaudin, B., op. cit.

capoeira *Angola* aurait fait contrepoids. Si la « *tradition* » a joué ce rôle au niveau social, c'est parce que la majeure partie des académies déclarent ne faire ni une modalité, ni l'autre ou puiser dans les deux, tout en conservant des spécificités locales.

Ainsi, pour Santos, il est de coutume de dire que la spécificité est de faire des mouvements proches l'un de l'autre, de manière à ce que la distance de garde ne soit jamais éloignée, quel que soit le type d'interaction motrice et le contexte.

A y regarder de plus près, il existe un décalage entre les différentes définitions sociales de la capoeira et ce qui peut être observé. A un discours hétérogène, on peut comprendre des symboles qui, en fait, sont relativement peu nombreux et forment l'homogénéité sociale de l'activité. Ces symboles fondent le corps des représentations à l'œuvre, notamment par les termes de *mandinga* et *malandragem*.

Les maîtres de capoeira ont compris, dans leur très large majorité, que la tradition et le poids qu'elle implique permettent de légitimer une activité, des initiatives et des décisions qui pourraient être remises en cause.

Il s'agit bien là de discours justifiant des comportements ou une position sociale. Il est intéressant de constater que si la question des origines fait aussi peu polémique d'un côté comme de l'autre, celle concernant la boxe ne se pose que dans les ouvrages sur le sujet. Les origines, dès lors, mettent en avant le caractère fondamental et fonctionnaliste de la pratique.

Le fait que le passé soit si peu utilisé au quotidien comme moyen de légitimité est sans doute dû à l'existence de diplômes fédéraux, objectivant le « niveau » d'un boxeur ou d'un entraîneur, même si les compétences requises sont parfois soumises à discussion.

A l'inverse, le discours traditionnaliste des capoeiristes remplace l'institution fédérale. Un maître de capoeira est explicitement considéré comme ayant une connaissance de par son expérience, elle-même transmise par son propre maître, qui le tiendrait de son maître.

Cela fait une accumulation d'expérience, comme si ce système perdurait depuis des siècles. Il y a un autre décalage, plus profond, entre la définition sociale de l'interaction motrice et ce qui se passe lors des rondes de capoeira.

Les maîtres parlent d'un mélange entre lutte et danse, d'une lutte travestie en danse. En fait, ces propos ne viennent pas annoncer une activité hétérogène, sans logique propre, comme on pourrait être amené à le penser. En réalité, il s'agit d'amener les non initiés ou les « débutants » à entrer dans une logique nouvelle qui se trouve être dans un interstice culturel de taille.

L'action entre deux individus dans de nombreuses cultures occidentales – dont le Brésil urbain fait partie – lorsqu'il y a un face à face, est toujours pensée soit comme de la danse, soit

comme un combat. La capoeira vient casser cette représentation du monde.

Or, et c'est bien là ce qui gêne souvent les non pratiquants, la capoeira n'est en fait ni une danse, ni une lutte. Cette représentation du corps à corps enferme les rapports humains dans des schémas qui, dès que l'on sort de ceux-ci, surprennent.

Pourtant, le tissu social se fonde sur d'autres modes de relations que la coopération ou la confrontation « pure ». Les réseaux de communications motrices eux-mêmes, bien que représentant souvent un idéal social et relationnel, peuvent être compris autrement.

4. Le duel face au paradoxe

On ne reviendra pas ici sur les développements qui ont poussé à considérer la boxe comme un duel sociomoteur à somme nulle et symétrique et la capoeira en tant que jeu paradoxal. La reprise des termes, et donc du bagage praxéologique, a permis, et c'est là son principal intérêt, de mettre en lien boxe et capoeira dans d'autres termes que lutte ou danse, c'est-à-dire en dehors des jugements de valeurs quotidiens.

Dans la partie consacrée au jeu paradoxal, on a rendu compte du fait que ce type de jeu permettait l'expression d'ambivalences affectives. En effet, la liberté d'action dans les alliances, notamment, permet une plus grande marge de manoeuvre.

Ceci dit, à ce modèle, il est nécessaire d'apporter quelques précisions qui montreront l'importance des affects et de leur conditionnement social. Tout d'abord, le système hiérarchique influence le comportement des joueurs. Ensuite, cette règle de liberté dans le choix des alliances signifie en fait que le joueur est constamment obligé de prendre position par rapport aux autres. Cela est ici remarquable, dans le sens où toute préférence relationnelle aura pour conséquence systématique de mettre à distance, voire d'entrer en conflit ouvert avec quelqu'un d'autre.

Mettre en avant un élève lors d'un jeu, pour un professeur, c'est mettre les autres en retrait et, donc, immédiatement, se faire moins apprécier par ceux-ci. Ainsi, privilégier quelqu'un revient nécessairement à rendre la vie d'un autre moins agréable.

Ce préalable affectif s'en ressent dans les places acquises ou à acquérir : la sélection s'effectue non pas sur des critères retenus par toutes et tous, mais par les critères d'un maître qui les a incorporés chez ses plus anciens élèves qui, une fois devenus maîtres, les transmettront.

Bien entendu, ces critères seront en partie modifiés lors de la transmission. Pour exister, il faut se différencier tout en restant dans une logique du similaire, de la reproduction. Au fond, ce qui se passe dans une ronde est analysable sous le prisme des relations affectives. On comprend, par ce cheminement, aisément les liens entre jeu social et jeu physique, car de bons rapports entretenus en dehors de la ronde sont tout aussi importants que l'exécution des mouvements ou le fait de rendre visible la logique qu'on essaye soit d'imposer, soit de co-constituer lors des interactions motrices.

De fait, la capoeira peut être considérée au travers de ce rapide aperçu entre action motrice et jeu social, comme un jeu d'émotions. Il ne s'agit pas de dire que cette activité remplit un besoin, mais plutôt que ce qui est joué, ce sont les affects à l'intérieur des liens qui

sont tissés.

Pour autant, dans la capoeira, il existe des moyens de mettre tout le monde d'accord. Les acrobaties en sont un excellent pour celle ou celui en mesure de s'en servir. Les qualités moins visibles, plus relationnelles ou psychologiques sont aussi un moyen d'être reconnu. En effet, un jeu de capoeira demande une capacité d'analyse permettant de s'apercevoir des schèmes relationnels en vigueur.

Cependant, l'exécution d'acrobaties a tout de même pour but d'impressionner et l'objectif lui-même est fondé sur un affect, bien qu'il puisse être objectivé, c'est-à-dire légitimé culturellement.

Dans la boxe, on aurait tort de croire que l'objectivation compétitive prémunit de l'expression des émotions et de l'ambivalence, car on peut penser que la construction fédérale elle-même est fondée sur des peurs et des angoisses qui ne seront jamais satisfaites.

On peut considérer un instant la boxe à l'aune de ce qui a été énoncé sur la capoeira. De manière générale, on a tendance à plaquer aux activités telles que cette dernière des grilles moins ambivalentes, comme celle de la sportification. L'évolution de la capoeira serait de se transformer en sport institutionnel.

Pour quelles raisons une activité exprimant une certaine agressivité motrice devrait-elle forcément devenir un sport ? Certains acteurs et même certains auteurs pensent que la capoeira ne doit surtout pas en devenir un.

Pour une fois, on peut utiliser la grille de lecture utilisée pour la capoeira autrement. Il ne s'agit pas ici de vouloir fonder une nouvelle façon de concevoir le sport, mais simplement d'inverser cette tendance qui veut que pour qu'une activité se pérennise, il devrait nécessairement y avoir un processus de sportivisation.

Certes, ce genre de processus est souvent observable depuis deux siècles en Europe. Pour autant, la capoeira – son histoire récente – montre que la manière dont elle se développe est due à des décisions d'individus d'accord, pour éviter l'institutionnalisation sportive. D'une certaine manière, il n'y a un sens à l'histoire qu'à partir du moment où les acteurs concernés adoptent cette grille de lecture dans leur propre champ.

Que peut-on tirer d'une posture se fondant sur les relations affectives ? Tout d'abord, le duel lui-même produit nécessairement des émotions. Elles seront soit vecteurs de tactiques permettant la réussite, soit brouilleront les sens du participant. Il en va de même pour l'apprentissage, qui pourra éventuellement permettre la maîtrise de ces affects.

De là à considérer que la boxe remplit un besoin naturel il n'y a qu'un pas que franchissent allègrement de nombreux boxeurs. Lorsque Loïc Wacquant parle du *gym* comme

d'une institution, il ne fait que déplacer le discours naturaliste vers des besoins qui, cette fois, sont sociaux.

Mais, comme il s'agit de « combattre la rue », on cherche à canaliser une violence intrinsèque aux hommes qui fait partie de leur nature.

On en arrive, avec ce type d'explication, à l'idée que la boxe éduque. Un tel discours englobe aussi le système de compétition qui permettrait, à son paroxysme, une catharsis, au sens entendu par Norbert Elias.

Or, toute activité sociale va nécessairement faire produire des émotions et des affects aux acteurs, puisque tout être humain en est pourvu biologiquement. C'est seulement parce que les acteurs ont décidé collectivement, et plus ou moins consciemment, que telle activité aurait une fonction qu'elle a tendance à l'avoir, ne serait-ce que dans les discours.

Ainsi, là aussi, il s'agit d'une décision de la part des acteurs sociaux. Lorsqu'il s'agit de dire que telle pratique a une fonction, c'est comme si on pouvait faire l'économie des stratégies développées. Il y a une naturalisation de la pratique.

Le danger, en considérant la boxe de cette façon, c'est de reprendre des théories qui ont certes permis de comprendre certaines positions, mais jamais de rendre compte de stratégies qui s'appuient bel et bien sur ces représentations. Or, il apparaît bien plus opportun de réfléchir aux affects à l'intérieur même des stratégies.

Autrement dit, ce n'est pas parce que les stratégies se fondent sur des discours fonctionnalistes qu'il faut reprendre ceux-ci et les considérer comme vrais au niveau sociologique. A l'inverse, oublier ces conceptions du social en vigueur dans deux activités que tout oppose jusque-là, c'est justement ne pas rendre compte du rapport entre instrumentalisation et croyance véritable.

Choisir d'aider autrui, même *via* des pratiques corporelles, c'est prendre une position particulière dans le champ auquel on appartient et c'est chercher à construire une identité sociale et personnelle particulière. Ne pas prendre en considération ces modes d'action stratégico-fonctionnalistes reviendrait à oublier les représentations sociales et donc une part non négligeable des déterminants sociaux.

Considérer la boxe à partir des affects, c'est s'intéresser davantage aux raisons qui ont poussé les acteurs à accepter l'institutionnalisation et à ne plus considérer les stratégies individuelles et collectives comme le fruit d'une rationalité en finalité.

Transmission du savoir-faire : façonner la logique interne et choisir les successeurs

Dire que des activités physiques peuvent être prises comme des jeux d'émotions n'est, en fait, pas nouveau. Il semble bien que cela soit un invariant des pratiques corporelles. Il n'est pas question de dire que les activités physiques ont une fonction, mais que si les acteurs ont un tel discours, c'est qu'il ne s'agit pas uniquement de stratégies dans le cadre d'une concurrence sociale avec d'autres pratiques, bien que cela soit un élément construisant un tel argument.

Mettre au centre émotions et affects, c'est aussi commencer à expliquer pour quelle raison au fond les personnes handicapées sont intégrables. Dans toute transmission, il y a une double sélection. D'une part, il y a une sélection sociale des individus. D'autre part, il y a une sélection des informations transmises. Il n'y a rien d'extraordinaire à cela, dans la mesure où ce principe est présent dans de nombreuses sphères sociales.

On aurait pu penser que la transmission de techniques du corps particulières aurait pu disqualifier tout corps en dehors de normes constituées dans un objectif précis de formation à une pratique.

La boxe anglaise a longtemps refusé la pratique aux femmes. Aujourd'hui, les règles du jeu discriminent négativement les boxeurs en fauteuil roulant des compétitions dites valides.

Il en va de même pour les personnes handicapées mentales. On s'aperçoit finalement de manière très aisée cette exclusion. Cependant, si l'accès aux compétitions n'est pas sur le mode inclusif, il n'en demeure pas moins que SP, en fauteuil roulant, est instructeur fédéral.

Dans la capoeira, cette idée de transmission-sélection est tout à fait essentielle pour comprendre les raisons qui font que certains handicapés ont accès à des grades de maître. Si les acrobaties sont devenues un des moyens pour certains d'acquérir un certain statut, c'est parce que beaucoup d'autres n'en font pas.

Si certains réseaux montrent que l'exécution d'acrobaties est déterminante pour acquérir un grade hiérarchique, dans ces mêmes milieux, on insiste également sur d'autres éléments.

La gestuelle elle-même, la *mandinga* et la *malandragem* qui sont des notions parfois très floues, permettent une certaine marge de manœuvre et, dans certaines circonstances, de tenir un discours qui va mettre en avant non pas des aspects spectaculaires, mais au contraire tout ce qui semble invisible au non pratiquant. Cela demandera donc un investissement plus important pour commencer à voir cet invisible.

En fait, les affects relient action motrice et action sociale. C'est d'ailleurs la chance et le

malheur des personnes handicapées. La chance, parce qu'au fond l'accession à telle charge ou tel titre n'est pas concomitante de références symboliques figées. Le malheur, car, dans certaines circonstances, les personnes dites valides vont exclure des individus considérés comme dangereux, tant du point de vue symbolique que dans l'accès aux places de cadres du groupe.

II – Des visions du monde transversales

Les grilles de lecture acquises au cours de leur socialisation permettent aux maîtres et aux entraîneurs d'entrevoir comme possible que des personnes handicapées puissent devenir les cadres d'un groupe.

D'un côté, les espaces sociaux de recrutement dans la boxe anglaise se sont restreints, à partir des années 1940-1950 en France et jusque dans les années 1990, aux groupes sociaux peu aisés économiquement. Cette réalité a été intégrée comme la principale représentation de la boxe : une pratique populaire virile, permettant une ascension sociale et légale aux défavorisés.

Cette représentation s'est renforcée et même diffusée à partir de films comme Rocky ou la médiatisation de boxeurs américains, dont Ali et Tyson. De l'autre côté, la capoeira s'est développée, à partir des années 1930, suite à une période d'interdiction d'un demi-siècle.

Même si, de nos jours, les capoeiristes, tout comme les boxeurs, ne sont pas toutes et tous d'origine sociale défavorisée, les valeurs et les croyances sont façonnées à partir de périodes où les deux activités ont été marginalisées.

A regarder le passé tel qu'il est interprété dans la boxe et la capoeira, on s'aperçoit qu'il y a eu des périodes où les pratiquants ont été, d'une manière ou d'une autre, mis à la marge de l'ensemble du social et, en premier lieu, de la culture concentrant les pouvoirs.

Il existe une raison à cette conception actuelle : la performance et la compétition sont des éléments importants de la vie sociale et notamment en dehors des aires de jeu et de combat. L'organisation sociale de la boxe, basée sur le système fédéral, rend possible plusieurs formes d'intégration. Concernant la capoeira, la performance n'est pas nécessairement celle des acrobaties et, si tel était le cas, cet univers ressemblerait bien plus à la gymnastique olympique qu'à une pratique qui se concentre sur les affects, la sociomotricité et une sensibilité esthétique plurielle.

1. De la rébellion et de l'intégration à la culture dominante

D'un point de vue général, les capoeiristes disposent dans la conception de l'origine de leur pratique de figures mythiques, l'esclave et le voleur. Ils sont comme « des parents », des « ancêtres » aujourd'hui disparu – tels qu'ils sont perçus par leurs pratiquants dans leur rapport au monde – qui doivent inspirer le débutant comme le confirmé. On a, d'un côté, des individus intégrés, mais en bas de l'échelle sociale et, de l'autre côté, d'autres, exclus.

Dans un tel contexte symbolique, il peut être considéré comme logique et même attendu d'intégrer des personnes handicapées, elles-mêmes dans une position d'exclusion ou de mise à la marge. Elles seraient comme les voleurs et les esclaves, face à une oppression, dans une quête de libération.

Dans la boxe anglaise, ce rapport référentiel à la marginalité ne se fonde pas tout à fait sur le principe des origines. C'est avec le passage Outre-Atlantique que s'opère une jonction. C'est par la boxe anglaise que certains noirs vont connaître la renommée et ce dès le XIX^{ème} siècle. La figure de Mohamed Ali, dans la seconde partie du XX^{ème} siècle, est la parfaite illustration de l'image du boxeur noir en pleine émancipation.

En France, la boxe a longtemps accueilli, comme aux États-Unis, uniquement des groupes à la marge, qu'il s'agisse d'une population d'origine étrangère ou marginalisée culturellement, comme les « *gens du voyage* ».

La résistance face à l'accès des femmes dans la pratique et le système de compétition entraînent en contradiction avec le féminisme et les textes législatifs qui ont imposé, en théorie, une certaine égalité de traitement et d'accès par rapport aux hommes. En effet, si la modalité de loisir en boxe anglaise est autorisée en France dès 1991, ce n'est qu'en 1997 que les premières femmes sont intégrées à la modalité amateur, c'est-à-dire compétitive. Enfin, les premières professionnelles sont recensées lors de la saison 2003-2004³⁵⁶.

De fait, on assiste à des positionnements similaires dans la boxe et la capoeira. Tout d'abord, la capoeira, avec un mythe des origines insistant sur les liens avec des populations contraintes par des dominants, tient également un discours de libération contre ces mêmes dominants.

Ensuite, le monde de la boxe en France semble bel et bien entretenir des rapports discordants avec l'air du temps. Alors que les discours médiatiques stigmatisaient les immigrés, la boxe anglaise accueillait surtout cette population. A l'inverse, alors que le

356 <http://www.ffboxe.com>.

courant pour le droit des femmes était à son apogée, on peut encore aujourd'hui taxer les dirigeants fédéraux de « *machisme* », comme l'a fait CD lors de la journée portes ouvertes à Levallois.

Ceci dit, maintenant, la boxe anglaise autorise les femmes à combattre. On peut remarquer également que lors de l'enquête et contrairement à ce qu'a pu observer Wacquant aux États-Unis, les cours de boxe anglaise accueillent des populations diverses et variées et pas uniquement des membres d'une communauté particulière³⁵⁷. Même si les femmes n'étaient pas majoritaires, elles étaient présentes, même dans les clubs les plus en concordance avec la tradition dite « *machiste* ».

Il en va de même pour les populations aisées économiquement. Dans les clubs, en région parisienne, les personnes accueillies étaient de multiples origines ethniques et sociales. Le visage de la boxe anglaise a beaucoup changé en quelques années. Le nombre de licenciés tendrait à prouver cette modification, puisqu'il avoisine les 50.000 adhérents aujourd'hui.

Dans la capoeira, le visage de la pratique n'a plus été uniquement d'origine noire africaine, depuis le milieu du XIX^e siècle. En outre, on trouve des photographies, dont une datant de 1884 (Annexes, page 302), d'une femme expliquant à un enfant comment faire tel mouvement ou tel autre. Ceci étant dit, si des femmes pouvaient pratiquer, elles semblent relativement peu nombreuses jusque dans les années 1960³⁵⁸.

Depuis les années 1950 surtout, le développement de la pratique dans tout le Brésil s'est effectué également à un niveau vertical. Aujourd'hui, la capoeira est pratiquée dans de nombreux quartiers huppés des grandes villes brésiliennes.

Cette activité est également enseignée dans les écoles et les universités. Ainsi, la capoeira a été intégrée *en partie* à l'ensemble social national. Si son institutionnalisation fédérale n'est pas effectuée, la pratique est légitimée par d'autres instruments, dont l'enseignement scolaire fait partie.

On s'aperçoit que ces deux pratiques ont intégré des éléments indispensables à leur survie sociale et à leur diffusion sous une acception sociale particulière.

Pour la capoeira, le sens même du jeu est très différent des habitudes, que ce soit en France ou au Brésil. Il en va de même au niveau institutionnel : le système fédéral est même instrumentalisé, au même titre que la compétition. Quant à la boxe, le changement de définition sociale intègre de manière globale des éléments comme l'éducation et la

357 Cela montre, en fait, l'extraordinaire plasticité d'une pratique qui, si on en croit l'ethnologue, est quasiment figée dans une position particulière.

358 Capoeira, N., *Le petit manuel de capoeira*, Budo Éditions, Paris, 2002.

compétition, qui peuvent paraître contradictoire dans la façon même dont les acteurs s'approprient ces notions.

Au fond, l'une comme l'autre restent à part dans l'espace des pratiques physiques. Les représentations culturelles de la boxe, tout comme celles de la capoeira, intègrent la marginalité comme un élément identitaire. En outre, ces activités sont aujourd'hui intégrées culturellement comme étant des pratiques de la marge ou à la marge.

La période d'interdiction de la pratique afro-brésilienne pendant près d'un demi-siècle a sûrement été déterminante, tout comme le risque encouru, dans les années 1980, par la boxe anglaise de disparaître faute de licenciés.

Ces tentatives et risques d'exclusion ont créé des formes originales du rapport à l'altérité, tout en conservant un aspect particulier dans l'utilisation du corps. Ainsi, la notion de performance peut être revisitée, même dans une pratique où l'euphémisation de la violence paraît relative.

2. La première voie de l'intégration dans la boxe : le *ring*

Tout au long du XX^{ème} siècle, la notion d'égalité des chances a eu pour effet en boxe anglaise – on retrouve le même phénomène dans les autres activités pugilistiques – la multiplication des catégories de poids.

En plus de cela, d'autres règles contraignent les compétitions et donc les compétiteurs. Par exemple, une personne en fauteuil roulant ne sera jamais autorisée à combattre une personne sur ses deux jambes, parce que ce dernier est largement avantageé aux yeux de la logique institutionnelle. Dans une certaine mesure, on peut parler de discrimination licite, ces règles étant acceptées culturellement.

La licence handiboxe vient régler partiellement cette mise en porte-à-faux de la FFB face aux décisions politiques récentes. Elle permet l'organisation de compétitions entre personnes debout et personnes en fauteuil, ainsi qu'entre personnes ayant le même handicap.

Pour la première fois au sein de la FFB, des boxeurs en fauteuil peuvent faire des compétitions. Concernant les affrontements « mixtes », il suffit d'une simple adaptation du boxeur dit valide : il s'assoit sur un siège pour faire face à son opposant, afin d'avoir une confrontation équitable.

L'égalité des chances est respectée et l'intégration dans le monde de la boxe possible. En même temps, les règles de la boxe olympique, c'est-à-dire amateur, restent inchangées. Les pratiquants en fauteuil roulant ne peuvent atteindre le monde professionnel pour les mêmes raisons : un déséquilibre supposé des forces en présence trop important.

On retrouvera le même genre de problématiques avec une autre catégorie de population : les personnes handicapées mentales. Grâce à la licence handiboxe, elles sont intégrées au système de compétition, puisqu'il existe désormais une catégorie prévue à cet effet.

Le premier Challenge Gilbert Joie a vu des affrontements tout à fait officiels se dérouler. Là aussi, il y avait une adaptation. Certaines sanctions n'étaient pas appliquées, par exemple lorsque l'un des participants tournait le dos à son opposant.

Là aussi, en théorie, la licence handiboxe permet des assauts « mixtes », mais l'accès aux niveaux olympique et professionnel est aussi impossible socialement parlant. On a vu également, dans les entretiens, une certaine difficulté à accepter que des personnes handicapées mentales puissent s'affronter lors de compétitions officielles.

GB refuse d'en accueillir, tout comme il interdit à ses élèves de porter des protections à la tête, en insistant lors des cours sur le fait de contrôler les coups. La mort d'un de ses élèves à cause de coups pris lors des entraînements l'a profondément marqué. A ses yeux, s'ils n'ont

pas de protection, ils vont d'eux-mêmes se contrôler.

On peut relier cette attitude aux propos de TM qui explique qu'aucun coup ne doit être porté au visage, parce que « *c'est là que se trouve le traumatisme* ». En fait, de nombreux boxeurs sont morts à cause de coups au visage. Même si ce genre d'événements est de nos jours plutôt rare, il suffit de regarder le documentaire « *La vie en rose* » de Frank Nicotra³⁵⁹, pour voir d'anciens professionnels s'exprimer sur le sujet. On se rend compte de la gravité des séquelles encourues à terme lorsque l'on monte sur un *ring*.

Finalement, ce sont les tenants du collectif handiboxe de Grenoble qui ont insisté sur ces compétitions auxquelles ont commencé à participer des personnes handicapées mentales. S'il y a une intégration, celle-ci, de par le système d'égalité des chances, n'est pas pleine et entière, car les personnes en fauteuil roulant et les handicapés mentaux ne sont pas considérés socialement comme capables de jouer le jeu des valides. De fait, ils ne sont pas inclus complètement au système et des aménagements ont dû être faits au niveau réglementaire.

Dans un autre milieu que celui du sport, avec une telle réglementation officielle, on parlerait de discrimination négative. Ceci étant, ce champ de la vie sociale jouit d'une telle légitimité culturelle qu'on ne remettra pas en cause ses principes, quitte à ne pas achever l'inclusion sociale.

Ceci dit, certains boxeurs ayant un handicap physique ne les empêchant pas d'être en position debout peuvent, quant à eux, monter sur le *ring*. Les entraîneurs picards et bretons rencontrés ont évoqué ces amateurs qui avaient des prothèses et qui bougeaient comme des valides ou un triple médaillé olympique atteint d'une déficience musculaire. On ajoutera aussi ce boxeur hongrois, Norbert Kaluczka, qui a participé aux Jeux de Pékin, ainsi qu'aux championnats du monde 2009, tout en étant sourd et muet.

Le fait que des boxeurs atteints d'une déficience puissent concourir montre une chose qui, semble-t-il, est un invariant du sport lorsqu'il s'agit du handicap physique : l'intégration aux compétitions dites valides des personnes handicapées est possible lorsque, d'une part, la participation ne pose, *a priori*, aucun changement des traits de logique interne et, d'autre part, que la déficience n'est pas visible.

Oscar Pistorius a dû aller devant le tribunal sportif, afin de faire valoir ses droits pour participer aux Jeux Olympiques, parce que lui aussi avait des prothèses. Certes, ensuite, il n'a pas pu se qualifier, mais à l'origine certains spécialistes considéraient que ses prothèses lui conféraient un avantage dans le 400 mètres plat.

359 Nicotra, Frank, *La vie en rose*, Les films du reflet, France 2, Paris, 2002.

Au-delà du renversement dont il est question face à l'égalité des chances, on peut noter ce rejet parce qu'en athlétisme les prothèses aux jambes sont visibles, les tenues ne couvrant pas les tibias.

D'ailleurs, aux derniers championnats d'Europe, un athlète aveugle a participé aux 100 mètres, sans que cela ne gêne qui que ce soit. Sa déficience visuelle n'était pas visible et ne demandait aucune aide ou adaptation. Enfin, plus important encore, sa performance chronométrique lui permettait de rivaliser avec les meilleurs coureurs européens.

L'exemple de la boxe en fauteuil qui permet, suite à une adaptation, l'affrontement avec les valides, témoigne d'un processus profondément différent. D'un point de vue réglementaire, les personnes en fauteuil ne peuvent pas participer à un sprint, puisque l'égalité des chances ne pourrait être garantie.

En fait, l'égalité des chances elle-même est une illusion qui exclut des populations entières de certaines pratiques sportives, mais aussi sociales. D'une manière générale, la compétition vise à déclarer un vainqueur et, en conséquence, à légitimer une hiérarchie qui se constitue à partir des tournois qui ont lieu tout au long de l'année. Une victoire fait souvent suite à un classement rendu possible par l'attribution de points. L'égalité des chances ne fait que rendre juste ce classement.

Lorsqu'on parle de ce pilier du sport, on oublie souvent que les conditions d'accès à la compétition, les moyens à disposition et mis en oeuvre, ainsi que de nombreux facteurs peuvent permettre de prédire un résultat.

La glorieuse incertitude du sport n'est possible que lorsque certains participants ne concentrent pas les capitaux sociaux, économiques et culturels propres au sport. Avec la professionnalisation, les écarts sur ce plan sont tels qu'on peut constater deux choses.

Tout d'abord, certains pays excellent dans le sport en général et, ensuite, d'autres nations ont une tradition sportive très développée dans certaines disciplines. Il s'agit pour s'en convaincre de regarder le nombre de médailles gagnées aux Jeux Olympiques par les États-Unis, la Chine ou l'Allemagne ou de constater la prédominance, dans les courses de fond, du Kenya et de l'Éthiopie.

Ici, on ne peut plus invoquer la couleur de peau, puisque ces athlètes sont largement supérieurs à tous les autres athlètes qu'ils soient blancs ou noirs. Les meilleures explications anatomiques et physiologiques ne pourront jamais montrer mieux que les sciences sociales la spécificité dont il est ici question : une préparation, une pédagogie et un entraînement adéquats pour atteindre un certain degré de performance.

C'est bien là la construction d'une inégalité de résultats qui se fait au jour le jour. Dans la vie sociale, on retrouve des résultats similaires quand on prend le social comme un terrain de compétition. Des auteurs comme Bourdieu & Passeron³⁶⁰ ou Boudon³⁶¹ ont rendu compte à leur manière de l'irréalité de l'égalité des chances scolaires, puis sociales. Les deux ouvrages rendent compte de méthodes différentes et de considérations théoriques totalement opposées. Pour autant, ces auteurs montrent bien que l'inégalité se construit à partir de choix d'orientation, eux-mêmes déterminés par les stratégies familiales, elles-mêmes à interpréter par le rapport que ces familles ont avec l'école.

Il y a donc une illusion aussi bien sociale que sportive au niveau de l'égalité des chances qui, en réalité, légitime les inégalités de place, comme l'ont montré des auteurs comme Erhenberg³⁶², Quéval³⁶³ ou Dubet³⁶⁴.

La conséquence en est que, si les critères pour participer à un jeu ne sont pas remplis, il y a exclusion tant au niveau sportif que social.

En fin de compte, la conception sportive se fonde sur une époque loin d'être révolue, dont on vit certainement une sorte d'apogée et qui trouve ses racines au XIX^e siècle, avec l'avènement de nouveaux groupes sociaux dominants en France et en Angleterre.

Le terme de handicap, en France, a eu un sens extrêmement politique. Il s'agissait – et cela dès la fin de la Première Guerre mondiale et donc avant l'intronisation du mot au niveau législatif – de remettre dans le jeu de la concurrence sociale les mutilés de guerre.

Bien plus tard, il y a même eu la création de catégories spécifiques, *via* la loi de 1987, obligeant les entreprises de plus de 20 salariés à embaucher des personnes handicapées. D'une certaine manière, la création des places pour handicapés sur les parkings crée une concurrence entre les personnes à mobilité réduite pour pouvoir garer leur voiture. On remarquera que les places pour handicapés sont généralement très peu nombreuses et particulièrement visibles, de par leur couleur bleue.

Cette anecdote renvoie à celle du bus à Santos, où un vieil homme a poussé un jeune aveugle à s'asseoir à une place prévue pour les personnes déficientes. Autrement dit, la création de places prévues spécialement pour certaines catégories de personnes les intègre certes, mais les met en concurrence les unes par rapport aux autres, les excluant des autres

360 Bourdieu, P., Passeron, J.-C., *op. cit.*

361 Boudon, R., *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Hachette littératures, Armand Colin, 1979.

362 Erhenberg, A., *op. cit.*

363 Quéval, I., *S'accomplir ou se dépasser : conflit de l'éducation physique et sportive et du sport*, Gallimard, Paris, 2004.

364 Dubet, P., *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Seuil, Paris, 2010.

places. Ainsi, c'est la création de catégories comme il en existe dans le sport aujourd'hui, toujours au nom de l'égalité des chances, qui pose question.

Dans la boxe, désormais, certes, les handicapés mentaux et en fauteuil roulant peuvent participer à des compétitions, mais n'auront pas accès au professionnalisme ou aux Jeux Olympiques. En fait, les principes culturels sont sauvegardés et même sanctuarisés.

Par la création de catégories particulières, on permet l'utilisation de ces catégories à des fins d'exclusion. Heureusement, la vie sociale de la boxe ne se résume pas à gagner des titres sur un *ring*.

3. D'autres voies de réussite et de hiérarchisation : entraîner et diriger

Robert Francis Murphy a écrit à propos du handicap :

« Un esprit captif laisse échapper la chance exceptionnelle que nous offre aujourd'hui la chaos d'une société en évolution permanente. La chance de se libérer des contraintes culturelles, de prendre ses distances avec notre milieu, de retrouver le sens de ce que nous vivons et quelle est notre vraie place en ce monde. C'est de cette façon que le paralytique trouvera – que nous trouverons tous – la liberté. »³⁶⁵

Il semblerait que certaines personnes handicapées aient pris cette phrase au pied de la lettre, sans nécessairement la connaître. C'est exactement le cas de SP et PM à Grenoble. La compétition, la performance, dans une certaine mesure, ne sont pas toujours là où les médias et les représentations les montrent. Il existe un autre terrain dans lequel l'ancien boxeur amateur PM et l'instructeur fédéral SP ont pu exceller : la création de la licence handiboxe.

Ainsi, SP a pu imposer ses catégories au niveau fédéral, tandis que PM est devenu un responsable national. Certes, le collectif handiboxe n'est pas le comité le plus important. Ce collectif n'est pas central dans la FFB et le système pyramidal reste toujours sauvegardé.

Ceci étant, ils ont pu constituer un pôle où des rapports de force s'expriment et où un pouvoir social s'exerce. Par cette initiative et son institutionnalisation, la FFB et particulièrement les acteurs qui contrôlent ce dispositif ont potentiellement beaucoup à gagner socialement.

Au niveau de la logique interne de son institution d'appartenance, le collectif a su jouer finement. L'utilisation d'un système de compétition réparti en catégories visant officiellement à l'égalité des chances a même tendance à renforcer la logique tenue par les dirigeants de la FFB.

En fait, la force de ces deux boxeurs, eux-mêmes handicapés, c'est d'avoir peut-être mieux compris que d'autres la logique sociale à l'oeuvre. Par exemple, GB tient régulièrement un discours opposé à celui dominant au sein de son milieu social.

TM, de Levallois, n'apparaît pas légitime pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il appartient à un club axé sur la pratique professionnelle et n'est donc pas soutenu par son président, alors que PM est lui-même le président et choisit personnellement les orientations générales de l'association.

Ensuite, son aversion pour les coups au visage lorsqu'il s'agit des personnes handicapées,

365 Murphy, R. F., *op. cit.*, pages 314-315.

montre des manques de compétence, non pas sur le handicap, mais sur la boxe – et notamment la forme éducative fondée sur la touche – qui peuvent le discréditer. Considérer que « *le traumatisme est à la tête* », c'est simplement ne pas comprendre le champ du handicap.

Autrement dit, TM est hors-sujet et hors-jeu par rapport aux acteurs qui savent que la modalité de l'assaut permettra de canaliser la violence physique présente dans la boxe. En interdisant les coups au visage dans son club, TM tente de décrédibiliser les acteurs centraux de cette configuration. En effet, ce sont PM et SP qui ont voulu que les handicapés mentaux puissent s'affronter et que la touche au visage soit possible.

TM veut montrer une plus grande cohérence face à ce qu'il considère être des déficiences incurables, puisque leur apprendre quelque chose lui apparaît comme impossible.

D'une manière générale, une institutionnalisation est toujours précédée par des initiatives individuelles. En mettant en avant les outils déjà existant dans la FFB, comme la boxe éducative assaut, le collectif handiboxe a joué une carte qui, à terme, sera forcément gagnante au niveau de l'instance dirigeante.

En effet, en plus de mettre en avant l'égalité des chances, ces nouveaux décideurs ont décidé d'utiliser la forme éducative. Ils auraient très bien pu chercher à mettre au point des ateliers ou des jeux ressemblant de façon éloignée à la forme pugilistique.

Or, ils ont choisi de mettre en place des interactions motrices du même ordre que les compétiteurs valides. D'une part, cela conforte les choix de la FFB et, d'autre part, cela permet aux handiboxeurs de se percevoir intégrés et de l'être de manière effective.

EF, de Levallois, avait eu une petite expérience en IME, comme cela a été indiqué dans la partie précédente. Il avait créé des jeux éducatifs sans s'inspirer de la boxe, alors qu'il a un brevet d'État deuxième degré.

Pourtant, lors de la journée portes ouvertes organisée à l'ouest de Paris, il justifia l'utilisation de la boxe parce que dans la société, il faut être « *autonome* », accepter la « *concurrence* », au fond, savoir se battre et encaisser les coups. EF, bien qu'il partageait le point de vue de TM sur les coups au visage, était convaincu par l'argumentaire au niveau fédéral.

Ceci dit, la motivation ne semble pas la même que pour les boxeurs de Grenoble. Comme il le dit lui-même lors de l'entretien, « *c'est une pratique qui plaît* » et EF d'attendre les « *financements* », c'est-à-dire les revenus.

La réussite du projet handiboxe est l'une des preuves que des personnes handicapées entrent dans les jeux sociaux qui structurent la boxe : l'organisation et la transmission. Les

représentations se fondent sur les informations délivrées au niveau médiatique. Ainsi, les affaires d'athlètes exclus des compétitions ne sont qu'une partie de l'iceberg, tout comme ceux qui y participent et sont inclus aux compétitions valides.

SP expliquait qu'il n'avait pas pu devenir un « *grand boxeur* » à cause de sa maladie. PM, suite à un accident de moto, n'a pas pu continuer sa carrière en amateur. Si le premier a exprimé une certaine frustration, le second en a parlé explicitement.

Ainsi, on peut dire que, d'une certaine façon, l'esprit de la compétition a animé ces acteurs et que c'est pour cela qu'ils ont pu instituer des confrontations officielles. Avec ces acteurs rencontrés, même ceux qui se sont opposés aux Grenoblois, la boxe anglaise est, pour la première fois au niveau institutionnel, le lieu d'un laboratoire social inédit, de par la possibilité d'affrontements « mixtes » en face à face, sans attribution d'un handicap.

Il s'agit tout autant d'intégration que de changement de la définition sociale de la boxe. Cette activité, auparavant à la réputation sulfureuse, devient progressivement vecteur de cohésion sociale et on peut considérer que le handicap est l'illustration la plus frappante de ce processus.

4. De la violence symbolique comme principe de sélection

Dans la capoeira, la situation est complètement différente. En effet, la reconnaissance ne passe pas par des résultats sportifs, puisque les compétitions, même si il en existe notamment à Guaruja lors de l'enquête, n'ont aucune importance dans l'acquisition d'un statut.

Ainsi, contrairement au monde de la boxe, il n'existe qu'une carrière, celle de maître. Tout passe, dans un premier temps, par l'obtention d'un grade octroyé par un maître, avec l'accord de ses pairs les plus proches. Tout se passe selon le bon vouloir de quelques personnages.

Comme l'écrit Norbert Elias, lorsqu'un acteur concentre du pouvoir, il est également contraint par un certain nombre d'interdépendances. Le référentiel symbolique avec lequel fait un maître, est une contrainte particulièrement importante. C'est par celui-ci qu'il va créer des alliances ou nouer des conflits, afin de se distinguer. En effet, ce sont ces symboles qui forment l'homogénéité de la pratique.

Qui plus est, le grade de maître est obtenu suite à une sélection elle-même en rapport avec des valeurs à défendre, elles-mêmes à institutionnaliser *via* la transmission. L'une des valeurs les plus signifiantes dans l'objet central de cette recherche est le rapport à l'oppression. Comme les ancêtres des capoeiristes étaient soit exclus du social, soit mis au ban de celui-ci, les membres de cette communauté tiennent un discours de libération.

L'une des conséquences : prendre à coeur – ou faire comme si – toute situation qui pourrait sembler injuste.

Ce positionnement est renforcé par le fait que la discrimination des personnes handicapées, leur rejet, est mal perçu aux niveaux social, médiatique et international. De fait, accueillir et intégrer des personnes handicapées relève d'une stratégie visant à avoir une image positive et à objectiver des symboles, à les faire vivre au quotidien.

La présence de personnes handicapées répond à une double nécessité. Dans le monde extérieur à la pratique, elle convainc de la moralité des maîtres qui ont en charge de tels enseignements. Dans la pratique même, elle actualise ce rapport de lutte contre l'oppression.

Robert Francis Murphy lui-même, dans *Vivre à corps perdu*, évoquait un lien dans le traitement social entre noirs et personnes déficientes. C'est ce même lien qu'utilisent les maîtres, cette fois de façon implicite, dans une société brésilienne où, si le racisme existe toujours, l'intégration des individus à la peau mate ne pose plus autant problème que dans la première moitié du XX^{ème} siècle.

S'il n'y a pas de compétition dans la capoeira, il n'y a pas de principe d'égalités des chances à défendre et donc pas de discrimination réglementaire pour organiser les jeux. C'est

d'ailleurs ce qu'on observe : jeux entre hommes et femmes, adultes et enfants, valides et handicapés. En outre, les représentations sont moins prégnantes dans la boxe anglaise que dans la capoeira. Ce monde est toujours lié aux cultures noires et a des affinités avec la position des handicapés dans les représentations sociales, qu'elles soient celles des acteurs ou des chercheurs.

En fait, ce qui renforce l'importance du symbolique, c'est justement la non présence d'un système fédéral qui fixe par des règles tout ce qu'il est possible de figer. Dès lors, le lien ne peut se tisser qu'à partir de discours et de croyances par rapport aux mythes des origines, aux systèmes hiérarchiques, aux rondes de capoeira et au jeu paradoxal.

Le réseau de représentations, rapidement évoqué ici, permet à des acteurs qui ne se connaissent pas de partager une culture commune. En réalité, l'institutionnalisation prend une forme totalement différente que celle en vigueur dans les sports nés en Angleterre et qui ont diffusé un modèle particulier, que refusent les maîtres de capoeira.

Les origines de la pratique ne sont jamais remises en cause. Il y a sur ce point un réel consensus. Cela ne signifie pas que d'autres valeurs ne puissent pas être véhiculées par ces mêmes éléments.

Par exemple, il n'est pas rare d'entendre des allusions entre la position de l'esclave et celle des élèves qui, par leur apprentissage, vont apprendre à se libérer. C'est exactement ce qu'avait dit lors d'une discussion CT qui voulait donner les termes d'esclave, libre ou encore *quilombola*, aux grades pour ses élèves.

Le monde de la capoeira a une certaine empathie vis-à-vis des personnes handicapées, celle-ci étant quasiment une obligation morale. A y regarder de plus près, tout n'est pas positif. Par exemple, R, élève de MS, et qui se rend aux cours de l'université, est constamment soumis au rejet. La théorie de la liminalité est ici d'autant plus opératoire que l'entre-deux entre inclusion et exclusion est perpétuel.

Le fait que R ait obtenu au baptême la même corde que celle qu'il avait précédemment, montre bien la manière dont il est considéré. Le système de cordes donne l'impression que tout le monde peut, à condition d'un certain investissement, acquérir un statut d'élève formé, voire de maître. Obtenir ce titre semble être de l'ordre du possible, car il recouvre une réalité bien différente de celle qu'on se représente : des maîtres, il y en a beaucoup.

Ainsi, R est pris dans un double piège : l'entre-deux relationnel couplé avec l'entre-deux hiérarchique. D'un côté, il pouvait venir aux cours qu'il souhaitait, mais subissait le rejet des étudiants. De l'autre côté, tout en étant intégré au système de gradation, il restait au même niveau hiérarchique.

Le double seuil qu'il vivait au moment de l'enquête, s'accompagnait du mépris de MS et surtout d'une emprise de Di, comme la séance de l'entretien l'a très clairement montrée. On peut même plutôt renverser cette proposition : c'est bien parce que MS le méprisait et parce que Di avait une certaine emprise qu'était possible ce positionnement dans un entre-deux. A la fois intégré et en même temps exclu.

L'assistant de MS, lorsqu'il a agi de la sorte, n'a pas eu conscience qu'il dévoilait son rapport aux élèves qu'il encadrait. Le discours de R était particulièrement explicite : ses réponses pendant l'entretien ressemblaient à celles qu'on donne à un journaliste. Ensuite, quand est arrivé Di, R a pris peur. Le premier semblait, quant à lui, avoir compris que l'enquêteur n'était pas un journaliste. L'attitude de Di visait non seulement à avoir une certaine emprise sur R, mais aussi une certaine maîtrise du discours tenu par l'enquêteur sur les cours de capoeira qu'il pouvait prodiguer.

5. Une seule voie d'intégration pleine et entière possible : derrière la violence, aucune discrimination de principe

On peut faire un parallèle avec la situation de D, l'élève formé qui allait aux cours de CT. Sa place, dans les cours inclusifs, était celle d'un cadre. Il dirigeait certaines rondes, restait du côté des autres cadres du groupe.

Il n'a fait à aucun moment partie de l'APAE dont les éducateurs accompagnaient une cinquantaine d'élèves à chaque cours. Il ne faisait pas partie de l'école spécialisée. Les éducateurs n'avaient donc pas la légitimité pour remettre en cause son comportement ou la place qu'il occupait au sein de l'académie.

Ensuite, ses vingt ans de capoeira lui donnaient une confiance que beaucoup de valides n'avaient pas. Lors du baptême des enfants, par exemple, il voulait décider où devaient se positionner ces derniers.

Si CT lui a montré du mécontentement, c'est surtout lors de l'interaction avec un professeur que D a été mis devant les contradictions de son comportement. Lorsque celui-ci dit à son vis-à-vis qu'il ne savait pas faire un mouvement, il se piégea lui-même. En reprochant à un acrobate de ne pas savoir faire une faire acrobatie dont tout le monde lui reconnaissait la maîtrise, il se mettait aux devants d'une réponse cinglante, surtout parce que lui-même n'est pas considéré comme un « *especial* », mais comme un *aluno formado*, avec ce que cela implique au niveau du respect de la hiérarchie.

En fait, l'attitude envers D signifie plus qu'un rejet, une réponse à un comportement jugé déplacé par rapport à un grade obtenu. Dans un tel contexte, le handicap ne protège pas de la violence relationnelle.

Pour le professeur acrobate accusé de ne pas savoir faire un mouvement, il s'agissait de montrer qui décide et qui maîtrise la situation. Le mode d'intégration à l'oeuvre dans la capoeira est particulièrement éloigné de celui de l'éducation spécialisée.

Maître E, lors d'une première visite en 2004 à Santos, était l'enseignant principal de la *Senzala de Santos*. C'est lui qui prodiguait l'enseignement lors des cours à l'académie. Des dizaines d'Européens recevaient l'enseignement d'un homme avec un bras plus court que l'autre, l'empêchant de faire des roues et autres mouvements en équilibre sur les deux mains.

La principale conséquence était une transmission de techniques fondées sur l'équilibre des jambes et la non utilisation des mains. En fait, ce qu'il faut retenir ici c'est que les critères de sélection ne sont pas fondés sur les mêmes principes que ceux en vigueur en boxe. L'une des qualités de ce maître se référait à tout autre chose qu'une capacité à exécuter des

mouvements extrêmement spectaculaires.

D'abord, il était considéré comme très précis. Sa gestuelle paraissait particulièrement maîtrisée. On a parlé plus haut de styles de capoeira. Ils s'expriment et se reconnaissent à travers le mode vestimentaire et surtout à travers une certaine gestuelle. Et c'est précisément ce qu'a réussi à faire E : sa gestuelle se référait à un style de manière univoque et sans ambivalence.

Ses coups de pied, ses esquives et ses déplacements étaient faits en référence à la capoeira *Angola*. On comprend d'autant l'importance que E peut prendre, quand on sait que SO est lui-même un maître se disant d'*Angola*.

Il n'a pas été possible de rencontrer au moment de l'enquête ce maître, car il avait arrêté de pratiquer³⁶⁶. On montrera l'importance de cette idée de correspondre à une certaine esthétique, ainsi qu'à une certaine logique de jeu, en utilisant l'exemple d'un ancien élève de S passé chez SO. La principale difficulté pour lui, lors du séjour, résidait en la manière d'exécution des mouvements. Pour réaliser une roue, il existe de multiples manières de faire. Dans la capoeira, chaque maître va enseigner une manière de réaliser les mouvements. S et SO enseignaient des façons de réaliser les mouvements tout à fait opposées.

Les coups du transfuge étaient lancés comme chez S. Or, l'apprentissage chez SO passe par une exécution fortement différenciée des mouvements : les coups sont plus lents et, ensuite, peuvent être lancés plus vite.

La principale différence réside dans le positionnement du corps. Plus souvent en appui sur les mains chez SO, les mouvements sont exécutés de façon moins ample que chez S. Les esquives demandent donc plus d'effort, une aisance à se baisser et plus encore une tenue des mouvements plus importante.

Les réflexes très développés chez S ne sont que peu travaillés chez SO, parce que les coups sont lancés chez le premier dans une idée d'affrontement et de développement physique de manière immédiate.

Il s'agit ici d'une schématisation. Il est certain que tous les éléments indiqués de part et d'autre sont « travaillés » à l'entraînement par l'apprenti capoeiriste, au cours du temps, mais pas au même moment. Cependant, ce qui était déterminant dans l'accession à un grade n'était pas du même ordre chez S et chez SO.

Le transfuge avait de quoi être perdu. La déficience physique n'est pas un élément discriminant. Ces exemples ont permis de voir des cas positifs d'intégration pleine et entière,

366 Selon les dires de différents capoeiristes, il aurait commencé une religion lui interdisant de pratiquer la capoeira.

sans pour autant renier une certaine sélection.

Dans la boxe anglaise, la déficience elle-même est une condition à la non participation aux compétitions dites valides, lorsque celle-ci empêche l'égalité des chances. Ceci étant, le système institutionnel est une porte d'entrée non négligeable et, d'ailleurs, que ce soit SP ou PM, obtenir des brevets d'État n'est pas interdit aux personnes handicapées.

Dans la capoeira, la seule voie d'intégration est celle des cordes, des grades et plus généralement des titres tels que maître, professeur ou élève formé. Cette seule possibilité d'exister socialement n'élimine personne *a priori*, parce que le type de jeu auquel on a à faire ici se fonde sur une certaine ambivalence et la non déclaration d'un vainqueur. L'enjeu n'est plus de montrer une supériorité dans l'action motrice.

L'une des conséquences est que la volonté de dominer compte moins que l'absolue nécessité pour être reconnu d'être capable en toute circonstance de garder dans ses gestes, ses techniques, ses stratégies, une ambivalence quant à ses intentions. D'une manière générale, est discréditée toute personne qui sera par trop agressive, tout autant que celle vue sans agressivité motrice.

L'intégration à des places de cadres, bien réelle, est confirmée par ces observations, qu'elles aient été faites avant, pendant ou après l'enquête de terrain. Par contre, on ne peut certainement pas énoncer que la capoeira a une fonction sociale d'inclusion en soi. Si institution au sens sociologique il y a, son rôle n'est pas socialiser tous les individus passant par la pratique de la capoeira.

Ce que l'on oublie souvent dans les études sur l'intégration, l'insertion, c'est qu'aux côtés de situations nomiques, il en existe d'autres qui sont anomiques. A l'inverse, lorsqu'on veut montrer que l'exclusion règne, on en oublie que la situation n'est pas complètement celle qu'on décrit.

Autrement dit, il apparaît souvent que les études sur le handicap se prévalent d'un militantisme de bon ton qui dénonce les processus de stigmatisation et d'exclusion. Or, le problème de toute recherche est justement de pouvoir garder une certaine neutralité. Un tel point de vue de départ pose justement ce problème. En fait, toutes les recherches empiriques sur le handicap partent de cet *a priori* qu'on va nécessairement rencontrer des situations d'exclusion.

Ceci étant, pour la capoeira, certains faits peuvent être trompeurs et l'exclusion des personnes handicapées en tant que personnes handicapées peut se produire.

Lors des olympiades pour « *spéciaux* », certains capoeiristes valides présents pour participer à la démonstration se moquaient ouvertement des élèves de l'APAE. Il s'agissait

d'opérer une distinction. Pendant les cours inclusifs accueillant jeunes enfants et adultes de l'APAE, les moqueries avaient beaucoup moins cours.

Les moqueries avaient eu lieu loin de tout regard désapprobateur. Lorsque les deux « *normaux* » firent de même devant S, ce dernier, lors de la douche d'après démonstration, les prit à part et entreprit de leur expliquer qu'ils ne devaient pas se comporter avec les « *spéciaux* » de la sorte.

En outre, lors des cours à visée inclusive, une éducatrice était toujours présente, ce qui avait pour effet de ne quasiment jamais entendre ce genre de moquerie. La seule fois où quelqu'un a traité de fou un membre l'APAE, c'était un enfant de cinq ans, cherchant à rejeter sur d'autres les moqueries dont lui-même faisait l'objet. Dans l'académie de CT, là aussi, quasiment jamais un adulte ne s'est moqué ouvertement d'un des élèves « *spéciaux* ». Il y avait, lors de ces cours inclusifs, une surprotection très éloignée de la violence symbolique décrite un peu plus haut. Cette semi-inclusion – puisque les éducateurs viennent – protège les handicapés mentaux de railleries, de formes de rejet observées lors des cours à la faculté des sports.

A quel moment, si le but de cette insertion est d'intégrer à terme, y aura-t-il une confrontation à la réalité sociale et relationnelle ?

Toute personne, à un moment de sa vie, est confrontée à l'infériorisation ou à la stigmatisation, en particulier lorsqu'elle a des signes distinctifs considérés comme négatifs culturellement parlant.

Si D est autonome et a un comportement parfois envahissant, à l'arrivée, lors du premier cours, les éducateurs ont expliqué que D était « *très intelligent* ». Cette véritable mise en scène avait pour but de faire intérioriser rapidement les normes en vigueur lors de la présence à ces cours : considérer tout acte un peu inattendu comme la preuve du caractère « *exceptionnel* » de ces êtres différents, mais pas inférieurs et capables de grandes choses.

L'attitude des éducateurs a pour objectif d'annihiler toute expression de violence symbolique. Ensuite, ces tentatives de régulation montrent que ceux qui détiennent le pouvoir lors de ces cours, ce ne sont pas les maîtres, mais bien les éducateurs qui, d'une certaine manière, dictent la façon de se comporter, contrairement aux cours habituels, où il n'y a qu'un seul décideur officiel.

Ceci dit, un des élèves de CT raillait ouvertement des élèves de l'APAE, lorsque les éducateurs étaient peu nombreux, alors qu'il était censé leur montrer comment ils devaient faire tel geste ou tel autre. Lors de cet épisode, on assistait à une véritable stigmatisation qui visait simplement à confirmer l'incapacité supposée de ces élèves. Lors des cours suivants, il

y eut bien plus d'éducateurs présents, passant de deux à cinq.

Cette situation, tout à fait exceptionnelle chez CT, s'est reproduite à chaque cours à la faculté des sports. Aux cours de MS, il s'agissait de véritables rejets de la part des étudiants, mais aussi, et surtout, de la part de l'enseignant lui-même, notamment vis-à-vis de R. Si CI recevait les faveurs de MS, il subissait lui aussi des étudiants un certain mépris, qu'ils soient élèves formés ou débutants.

Il y avait comme une nécessité de créer une séparation entre les « *normaux* » et les « *spéciaux* ». L'absence d'agent de régulation a laissé aux étudiants la possibilité d'exprimer une violence symbolique qui avait pour objectif l'exclusion d'individus considérés comme inférieurs.

MS n'a insisté que sur deux faits pendant le terrain. Tout d'abord, il enjoignait les capoeiristes confirmés à jouer avec les « *spéciaux* ». Ensuite, il demandait aux « *gradés* » de venir aider à préparer le cours.

La réponse de ces jeunes cadres fut une désertion du cours à la fin du séjour. En fait, quasiment aucun d'eux n'était l'élève de MS. Ils semblaient le déconsidérer de la même façon que SO ou CT. On le stigmatisait pour toute action et chacune de ses actions était suspecte.

Faire venir les médias était considéré comme une tentative d'acquérir une certaine renommée. Pourtant, les cours inclusifs donnaient pour CT et S un certain prestige, dont d'autres maîtres ne jouissaient pas.

CT était critiqué par des membres extérieurs au réseau *Senzala de Santos*, pour des questions de territoire qui n'ont pas été évoqués jusque-là. Étant professeur de natation à Guaruja et maître à Santos, il avait commencé depuis deux ans à donner des cours de capoeira à Guaruja. Certains maîtres de la ville étaient manifestement en colère et discutaient entre eux de ce qui leur semblait être un problème lors de la compétition scolaire. Mais, à la grande différence de MS, il jouissait d'une respectabilité très importante grâce à ses cours inclusifs, dans le réseau *Senzala de Santos*.

Au baptême de CT faisant suite au projet inclusif, SO était présent comme d'autres maîtres, alors qu'aucun ne se rendit à ceux organisés par MS et son assistant.

6. Au-delà des différences structurelles, des modes d'intégration similaires

En définitive, à côté de situations où s'observe l'intégration de personnes handicapées, on s'aperçoit, tout d'abord, qu'il existe une mise à la marge – donc une exclusion potentielle – d'autres personnes dites déficientes. De même, on voit aussi que ce processus de sélection, *via* une transmission gestuelle et de valeurs, ne protège pas les personnes valides.

Pour celles et ceux confrontés aux mondes de la capoeira et de la boxe, des codes sociaux et relationnels sont à acquérir. Ces codes sont liés au caractère marginal des pratiquants par le passé et à la nécessité face à cette exclusion potentielle de mettre en place des stratégies.

Enfin, l'idée que la pratique a une fonction est à tenir et à mettre en place, afin de légitimer et d'institutionnaliser cet usage de l'activité.

Les personnes handicapées ne sont pas discriminées par leur déficience. C'est du moins une première impression. La réalité c'est que, dans la capoeira, le jeu social est en fait unidimensionnel et l'intégration n'est possible qu'à travers la ronde de capoeira au cours du temps. La boxe anglaise permet plusieurs intégrations : la compétition, la carrière d'entraîneur ou celle de dirigeant, dont la finalité est fédérale.

Cet aspect multidimensionnel se caractérise par l'impossibilité pour les personnes en fauteuil roulant et les handicapés mentaux de faire de la compétition. On peut même supposer qu'aucun handicapé mental n'obtiendra une place de dirigeant, comme cela est le cas dans les administrations publiques ou dans les entreprises privées.

Les représentations sociales dominantes ont tout de même une incidence dans les pratiques qui sont nécessairement contraintes par ce modèle culturel.

Ceci étant, la licence handiboxe tente de renverser des considérations qui sont ancrées et fondées sur l'égalité des chances et la désignation d'un vainqueur. La mise en place de la licence a été précédée de la création d'une commission. La stratégie des acteurs concernés avait aussi pour objectif d'intégrer le système fédéral de manière plus centrale et plus déterminante. Pour ce faire, il fallait créer un espace social nouveau.

Autrement dit, PM, SP et d'autres ont joué de leur handicap et du handicap pour obtenir des places inaccessibles autrement. En montrant une telle situation, on s'éloigne de la théorie de la liminalité et on voit d'ailleurs les limites d'une telle approche.

Stiker l'écrit très bien quand il explique que la personne handicapée doit toujours se battre pour s'intégrer.

En fait, il semble ici que la position liminale est un point de passage obligé pour les personnes atteintes d'un handicap. La difficulté est de pouvoir dépasser cette position. A

l'inverse des tenants d'une telle théorie, il apparaît à travers cette recherche que cette situation de seuil est un état social. Ce dernier peut donc être modifié.

7. De la hiérarchisation et de la compétition sociale : des critères liés aux thèmes culturels dominants

Murphy, dans *Vivre à corps perdu*, s'est interrogé d'une manière nouvelle et a apporté une contribution déterminante dans la compréhension des difficultés sociales des personnes handicapées.

Ceci étant, l'auteur n'a que très peu évoqué dans son cheminement intellectuel une représentation importante qui marque aujourd'hui l'ensemble des personnes qui vivent dans les sociétés dites occidentales : les espaces sociaux sont très souvent des lieux de compétition sociale.

Certes, le monde social ne se résume pas en un projet économique libéral. Ceci dit, il apparaît extrêmement clair que les pays ayant vécu sur des modes de libéralisation de l'économie ont des acteurs sociaux particuliers.

Ces derniers ont intériorisé ce rapport au monde de concurrence sociale dans leurs propres représentations. C'est pour cela qu'on assiste chez CT à des effets de séparation, tels que construits involontairement par certain-e-s valides.

Plus encore, l'attitude des étudiants à la faculté des sports montre aussi une peur d'être considéré de la même façon. Mais, surtout, en voyant que certains « *spéciaux* » obtiennent des grades élevés, ils les considèrent comme des concurrents. Ainsi, l'utilisation des cordes de la même couleur pour les deux groupes crée l'impression que le peu de places disponibles le sont pour les deux groupes.

CT, lorsqu'il parlait de la démonstration au festival des arts martiaux, explicitait la stratégie mise en oeuvre. Quatre valides, un enfant et un « *spécial* » pourraient jouer dans la ronde. L'accès à des places purement démonstratives – mais qui ont leur importance au niveau social, symbolique et donc à terme – est limité chez CT.

D'une part, cela signifie qu'il y a des places réservées en nombre limité aussi pour les titres de cadre – octroyant droit à donner des cours, une certaine autonomie, du prestige et éventuellement des revenus. Les peurs des étudiants et autres élèves sont liés à la possible non acquisition d'une place de cadre, dans un contexte de relative concurrence sociale.

Il ne s'agit pas de dire ici que les acteurs centraux de ces réseaux, entraîneurs et maîtres, jouent le jeu de l'exclusion. Au contraire, les élèves façonnent le terrain de ce jeu lorsqu'ils prennent le parti d'exclure ou d'accepter l'inclusion.

Quel que soit leur choix, ils réduisent le champ des possibles en créant, au même titre que les éducateurs et les maîtres, les règles du jeu. A l'inverse, les personnages centraux peuvent

façonner des terrains de jeu où la violence relationnelle est régulée. On peut interpréter la présence des éducateurs des APAE comme le choix conscient de CT et S, afin d'empêcher cette expression. Ainsi, ils acceptent de perdre du pouvoir pour laisser moins de violence s'exprimer. MS seul ne peut en fait pas faire face et finit par faire comme les étudiants dont il a la charge, quand il s'agit de R.

Comme d'autres recherches l'ont relevé³⁶⁷, l'éducation inclusive est la porte ouverte à des pratiques qui, justement, laissent la place à l'expression d'un jeu social auquel de nombreuses personnes handicapées ne sont pas toujours préparées.

367 Michalaikis, D., Reich, W., *op. cit.*

Transition. Agir pour soi en agissant pour les autres.

Au cours de l'enquête, entretiens et observations ont témoigné, certes, d'un intérêt personnel, mais aussi d'un souci pour autrui de la part des maîtres et des entraîneurs. La mise en place de stratégies qui arrangeaient le plus de monde était une constante. D'ailleurs, le discrédit de MS se place bel et bien sur ce plan. Il n'a semblé agir que pour lui, aux yeux de ses propres pairs.

Dans la boxe, l'idée de pouvoir attirer un nouveau public – qu'il soit atteint d'un handicap ou valide mais craignant les coups – et de conforter la boxe en tant que sport grand public tout en gardant la logique interne intacte, a permis aux boxeurs de Grenoble d'avoir la mainmise sur le Challenge Gilbert Joie et la licence handiboxe dont ils ont pu imposer les modalités.

Les coups au visage autorisés lors d'assauts entre personnes handicapées mentales ou encore le conflit entre CD et GB, qui a vu le départ de ce dernier, en sont des illustrations. Ce qui prime, de part et d'autre, est, d'un côté, l'inclusion et, de l'autre, la mixité sociale. Même lorsque la compétition est évoquée, c'est en des termes de mixité sociale qu'elle l'est dans la boxe. On peut remarquer que la socialisation des personnes handicapées est légitimée par l'égalité des chances lors des compétitions en boxe anglaise et le « niveau » des maîtres et des *formados* atteints d'une déficience.

Ainsi, la mixité sociale ou l'inclusion sont des principes érigés en idéal à atteindre. De fait, que ce soit dans la capoeira ou la boxe, les acteurs n'agissent pas toujours selon ce principe. TM, par exemple, lorsqu'il parle de sélectionner certains handicapés mentaux pour les intégrer aux créneaux habituels, exprime une partie de l'idéal républicain, celui de mixité sociale, tout en prenant comme principe l'éducation spécialisée, bien que celle-ci dans la réalité sociale française ne fonctionne pas ainsi. Au fond, il y a un réagencement de principes opposés conceptuellement, afin de les relier.

A l'inverse, à Argenteuil, le club de boxe française accueille quelques personnes handicapées de manière normalisée : la « métissage » social n'est plus un mythe, mais une réalité. En contrepartie, les personnes qui ne sont pas d'accord ou qui sont gênées par cette présence sont immédiatement exclues, sans aucune négociation possible.

La mixité est donc tout à fait relative. On fait dès lors face à une forme nouvelle d'exclusion, cette fois-ci de valides.

En définitive, l'accueil de personnes handicapées n'est pas un choix anodin, quelle que soit la manière de faire choisie. Ceci étant, un tel accueil peut cacher parfois une forme de totalitarisme déguisé en bienveillance, en volonté de protection des plus faibles. Un tel

constat pour Argenteuil n'est pas transposable à l'identique pour les APAE, bien que la présence des éducateurs, en tant qu'agents de régulation, soit extrêmement contraignante dans l'expression de la violence relationnelle et symbolique.

III – Inclure ou ségréguer ?

Le traitement social et l'intégration des personnes handicapées se fondent aujourd'hui sur cette question. Il ne s'agit jamais de savoir comment elles vont être intégrées à long terme, mais plutôt de savoir quels sont les principes qui seront mis en avant dans leur accueil.

On utilise ici le terme de ségrégation, souvent utilisé, pour mentionner l'éducation spécialisée qui s'est construite en séparant valides et handicapés. Afin d'intégrer au mieux, un enseignement spécifique serait nécessaire que seule la séparation au monde extérieur permettrait.

C'est surtout le terme utilisé par un certain militantisme de la « cause » des personnes en situation de handicap. On veut ici montrer en quoi cette position militante, aussi distanciée soit-elle, pose nécessairement un problème lorsqu'il s'agit de faire de la montée en généralité par induction. Ce positionnement pose problème, parce que l'inclusion implique nécessairement une soumission au social, c'est-à-dire à des violences symboliques et relationnelles.

Nombreux sont les auteurs et les acteurs à se féliciter du *Salamanca Statement* de l'UNESCO, de la déclaration de Madrid de 2002 ou de la loi en France de 2005. L'inclusion permettrait à la personne handicapée, figure de l'exclusion, de devenir actrice de sa propre vie. On s'aperçoit à travers les observations de cette recherche que devenir acteur de sa propre vie demande bien d'autres choses que des mises en situation d'inclusion.

Dans ces deux pratiques, l'intégration de personnes dites déficientes physiques ou mentales a eu lieu avant ces aménagements, sans l'aide d'aucun dispositif, même si celle-ci reste encore de nos jours éloignée de l'idéal social de justice. La difficulté n'est peut-être pas tant dans la propension des acteurs à l'exclusion d'autrui qu'à la façon dont la vie en société est conçue globalement.

1. Un questionnement avant tout idéologique et militant

On a vu comment les acteurs sociaux ont entrepris de répondre à cette question du choix d'un principe éducatif. Dans ce qui été observé, il n'existe pas à proprement parler de réel système inclusif, ni de totale ségrégation. Dans cette dernière partie, il ne s'agira pas de donner quelque prescription que ce soit pour arriver à l'inclusion, ni même pour parvenir à l'intégration sur le long terme.

Ce questionnement posé est avant tout celui des législateurs et n'est pas en phase avec une réalité sociale qui elle-même ne peut être réduite – même lorsqu'il s'agit d'insertion ou d'intégration – à l'inclusion ou l'éducation spécialisée.

Les législateurs ont été poussés par les mouvements associatifs à promulguer des lois visant l'inclusion. Comme on l'a vu dans la première partie, même au niveau juridique, la question de l'intégration n'est, en France et au Brésil, jamais réglée de manière radicale. Ce sont plus souvent les chercheurs qui tentent de dénoncer ou défendre une position sur ces thématiques de l'inclusion.

Edward Evan Evans-Pritchard a écrit que ce n'est pas à l'anthropologue de montrer la voie aux politiques, même si par ses études il peut donner certaines pistes de réflexion³⁶⁸. Si les sciences sociales ont leur utilité, ce n'est certainement pas avec la seule volonté de changer le social qu'il sera possible de comprendre les arrangements sociaux qui font que les personnes handicapées sont incluses ou non.

Comme Bernard Lahire l'a très bien expliqué, il existe toujours une tension entre une « sociologie sociale » et une « sociologie expérimentale », entre une sociologie militante et une autre qui se voudrait scientifique³⁶⁹. D'un côté, on souhaite changer la société, de l'autre, pour atteindre rigueur, inventivité et innovation tant d'un point de vue méthodologique que théorique, il est nécessaire d'avoir une certaine distance.

Avec le thème du handicap, il devient presque nécessaire de prendre position en faveur des personnes considérées comme telles, parce que si un tel positionnement n'est pas explicitement pris, le chercheur pourrait être particulièrement mal vu. Cet objet de recherche semble souvent être pris comme une « cause » à défendre. Murphy était lui-même devenu tétraplégique et a écrit sur le sujet pour cette raison.

Prendre position *a priori*, c'est déjà considérer que la situation doit nécessairement être

368 Evans-Pritchard, E. E., *op. cit.*

369 Lahire, B., Utilité : entre sociologie sociale et sociologie expérimentale, in Lahire, B., **A** *quoi sert la sociologie ?*, La Découverte, Paris, 2002.

modifiée, avant tout travail empirique. L'éducation spécialisée serait en soi entrave à la liberté des personnes handicapées et l'inclusion le remède à une ségrégation qui n'a que trop duré.

Considérer toute situation de la sorte n'a aucune pertinence, tant du point de vue sociologique que de l'objet handicap qui, à force, d'être perçu comme une cause à embrasser, empêche toute analyse sur l'émergence même d'un mouvement politique qui a fait pression sur les législateurs.

Il n'est pas nécessaire, pour le sociologue et l'ethnologue, de prendre le parti des groupes étudiés pour les comprendre. Pour aller plus loin, il semble même important de se détacher des deux versants qui façonnent le monde du handicap.

Avant de faire cette recherche, la théorie portée par l'UNESCO semblait être la seule valable. Il y avait un parti pris évident. A y regarder de plus près, on s'est aperçu que toutes les initiatives dont on a parlé se fondent sur l'arrangement entre inclusion, ségrégation et une forme d'intégration sélective.

GB donne des cours de façon adaptée et enseigne dans l'enceinte du club. Fréquemment, des membres de la salle viennent discuter pendant le cours, voire parfois mettre les gants avec les boxeurs en fauteuil. En outre, d'autres boxeurs avec une déficience physique viennent aux cours ordinaires.

A Grenoble, on s'aperçoit qu'à une première étape inclusive, avec le cours dans la même enceinte que les autres, succède une deuxième étape avec des créneaux et des cours spécifiques. Enfin, une troisième étape s'avère inclusive, puisque chaque créneau permet de recevoir valides et handicapés physiques en même temps.

A Argenteuil, le rejet de personnes valides mécontentes de cet accueil de handicapés mentaux permettrait de protéger ces dernières. Au Brésil, les choses vont dans le même sens : CT accueille des membres de l'APAE et des élèves débutants avec des enfants. D'un côté, il y a plusieurs catégories de population qui vont au cours et, d'un autre, les éducateurs sont présents.

S accueille des enfants et des membres de l'APAE à une heure spécifique. Si inclusion il y a, elle se veut éducative et vise peut-être plus les enfants allant en classe ordinaire. Les éducateurs sont là en tant que véritables agents de régulation de la violence symbolique. Même MS qui laisse cette violence s'exprimer lors des cours à l'université, enseigne dans des institutions spécialisées où les étudiants ne vont pas.

2. Une réponse des acteurs sur le mode du pragmatisme et de la stratégie

Ainsi, à cette question d'inclure ou de ségréguer, les acteurs répondent d'une manière similaire, que ce soit en France ou au Brésil. La tension qu'on a déjà évoquée entre modèle inclusif, accueil adapté et intégration sélective à l'œuvre dans ces activités, est réglée par des agencements particuliers. Sinon, l'initiative est abandonnée avec certaines institutions, comme ce fut le cas pour les collégiens dans le club de GB.

Le choix des acteurs n'en est pas toujours un. Lorsque GB accueille des personnes en fauteuil le mardi matin, c'est parce que les éducateurs travaillent en journée, alors que les cours sur les créneaux habituels ont lieu en soirée ou en fin d'après-midi.

Cette contrainte culturelle qui n'est le fait ni du boxeur, ni directement des éducateurs, crée une tension, dans la mesure où il semble bien que, dans le cas présent, GB ait une conception de la mixité sociale comme d'un idéal à atteindre.

La construction de la salle a été subventionnée parce que le projet du club se fondait sur la mixité sociale. Le bâtiment a été bâti dans le quartier résidentiel de la ville, afin que tous les membres de la commune puissent s'y rendre sans crainte, la cité HLM de la ville ayant très mauvaise réputation.

On peut supposer que ce projet lui tenait réellement à cœur et qu'il ne s'agissait pas d'une stratégie visant uniquement à un profit personnel. En l'occurrence, l'idéal est devenu l'intérêt personnel.

Sur ce point, on peut relever un entremêlement entre intérêt personnel et intérêt collectif chez les capoeiristes et les boxeurs. L'une des conséquences les plus importantes, ce sont justement ces agencements entre différents modèles éducatifs.

Autrement dit, l'adaptation du modèle des boxeurs et des capoeiristes rencontrés à ceux qui sont dominants au Brésil comme en France n'est que l'une des expressions de cette capacité actuelle des deux milieux à traduire leurs intérêts individuels en intérêts communs.

Les ratés de GB et plus encore ceux de MS ne doivent pas faire oublier qu'ils sont des ratés aux yeux des acteurs eux-mêmes. GB est certes en colère contre l'éducatrice qui craint que les coups soient trop violents, mais cet échec est aussi le sien, lorsqu'il déclare qu'il a été dupé et qu'il n'a rien vu.

D'ailleurs, s'il n'a rien vu, c'est justement parce qu'il a pensé que ce lien créé allait fonctionner. L'alliance lui paraissait entérinée : les cours avaient lieu dans la salle, mais sur un créneau spécifique.

Quant à MS, sa position est différente et son comportement semble ambigu aux yeux de

ses pairs. Il n'est pas maître, mais contremaître. Il a une vingtaine d'années de moins que CT et S. Eux jouissent de la confiance de SO, le « vieux maître ».

Pour autant, MS reste celui qui enseigne le plus aux « *spéciaux* » et aux « *déficients* ». A ce titre, il hérite d'un certain nombre de charges de son propre maître qui, lui, n'est victime d'aucun discrédit.

Quand MS déclare faire venir les médias pour la « cause », cette tentative d'agrégation fonctionne tout à fait auprès des parents et des éducateurs. Les personnes handicapées, premières concernées, n'ont pas leur mot à dire surtout, quand il s'agit des écoles spécialisées dans lesquelles il se rend.

Par contre, auprès des capoeiristes, toute justification au moment de l'enquête était reçue sur le mode de la suspicion. Ainsi, même lorsque cette conception du social stratégique-fonctionnaliste ne donne pas les effets escomptés, elle est présente.

Les tentatives des boxeurs de Grenoble sont, à ce titre, exemplaires : un deuxième Challenge Gilbert Joie a eu lieu en juin 2010, cette fois soutenu par une championne du monde professionnelle.

L'intégration institutionnelle suit son cours, malgré des obstacles somme toute assez logiques, dans un milieu qui a longtemps résisté à la nouvelle donne culturelle voyant femmes et personnes handicapées lutter pour avoir accès aux mêmes droits que d'autres.

Il s'agit également d'amener de jeunes hommes à pratiquer, voyant que « *s'il y a des filles, ça ne fait pas mal* ». L'accueil du handicap se fait aussi dans cette même logique. Ainsi, on glisse progressivement vers l'intérêt du plus grand nombre, en recentrant cet accueil vers la logique culturelle centrale : l'accueil de jeunes hommes, afin de former de futurs champions.

Autrement dit, ce discours, tenu par les boxeurs visant à expliquer les raisons de l'accès des femmes et des personnes handicapées à la pratique, est un argument auprès des autres boxeurs afin de les convaincre.

Chez CT comme chez MS, accueillir un tel type de population revient à donner une image positive du handicap et de la capoeira. Lorsque CT fait participer une personne handicapée au festival des arts martiaux, il insiste sur l'aspect coopératif de la pratique, par rapport à des activités de combat ne comportant pas cet élément dans leur motricité.

Par ce biais, il prouve que la capoeira a une fonction et celle-ci est due au principe même d'ambivalence de sa logique interne. La présence d'un enfant lors de cette démonstration est une autre façon de prouver socialement que la capoeira permet une inclusion dans le jeu.

La place désormais occupée par la capoeira devient centrale dans l'espace éducatif des sports, quand il s'agit de la comparer aux autres pratiques duelles.

Quand on voit participer aux mêmes interactions des individus qui seraient dans des catégories différentes s'il s'agissait d'un sport au sens d'une compétition entre individus égaux, l'action démontre que la capoeira a une fonction de mixité sociale. Aucune explication sociale n'est nécessaire.

Finalement, on peut considérer que le fait d'accueillir de manière inclusive ou séparée est presque secondaire, dans la mesure où l'intérêt des maîtres et des boxeurs est bien de mettre de son côté les acteurs extérieurs à leur propre champ. Il est dès lors nécessaire de faire des concessions et d'accepter la présence des éducateurs, même si celle-ci ne va pas forcément de soi.

3. Recruter pour former. Les socialisations secondaire et intermédiaire

L'objectif de départ reste de former des personnes qu'elles aient un handicap ou pas. En même temps, capoeira et boxe restent des milieux où plus la montée hiérarchique se fait, moins il y a d'acteurs.

La socialisation secondaire³⁷⁰ correspond aux processus d'acquisition de codes visant à l'intégration, notamment dans les milieux professionnels. Ce qu'il y a d'intéressant dans la boxe et la capoeira, c'est que professionnels et amateurs se côtoient. Autrement dit, il y a une hiérarchisation au niveau local par rapport au degré d'acquisition de ces codes et des attendus sociaux.

Plus la socialisation est importante, plus la place prise au sein du club va être centrale. Les cadres du groupe sont justement celles et ceux qui imposent et font incorporer les normes du groupe.

Dans un tel contexte, comment considérer la place des personnes handicapées ? Souvent, l'intégration et le processus qui la précède, c'est-à-dire la socialisation, restent possibles pour toute personne arrivant à entrer dans une salle de boxe ou une académie de capoeira.

En fait, ce sont bien plus les trajectoires individuelles qui peuvent renseigner sur ce point. Cette recherche, on l'aura compris, n'a pas suivi la méthode des histoires de vie et reconstituer des trajectoires personnelles au sens entendu généralement n'est simplement pas possible. Ceci étant, certains acteurs ont évoqué leur propre parcours.

Ce qu'on peut tout d'abord remarquer, c'est la rareté dans la boxe anglaise de boxeurs professionnels ayant un handicap physique et l'impossibilité pour une personne handicapée mentale.

Dans la capoeira, la professionnalisation passe par l'enseignement et les démonstrations. Cette possibilité est, en fait, au Brésil relativement rare. Il semble plus fréquent que la capoeira soit un outil parmi d'autres. De manière assez simple, on a, d'un côté, les maîtres qui vivent de la pratique seule, comme SO et B-F par exemple, et, de l'autre côté, celles et ceux qui l'utilisent dans leur métier, comme MS, S ou CT.

Dans le monde de la boxe, la professionnalisation étant institutionnalisée, il est difficile de faire une carrière sans investir plusieurs dizaines d'heures par semaine dans l'entraînement, ce qui laisse peu de place pour d'autres activités.

A côté de cela, on a vu qu'il existe d'autres terrains qui discriminent, moins dans lesquels

370 Berger, P., Luckmann, T., *op. cit.*

le jeu social dure nettement plus longtemps. Obtenir une position rémunérée par la collectivité, à partir des subventions, est possible, comme cela est le cas pour PM ou GB. A l'inverse, le club de Levallois n'accueillant quasiment que des professionnels, certains entraîneurs du club perçoivent des combats une rémunération régulière.

La seule personne handicapée rencontrée ayant réussi à se faire rémunérer par la boxe reste PM. Il lui a fallu bien d'autres qualités que savoir boxer, même s'il fut un temps, sa carrière amateur semblait bien partie.

Avec le terme de socialisation secondaire, on ne fait que reprendre toute une littérature et des acteurs aussi qui considèrent que le sport – ou d'autres activités dites à tort ou à raison ludiques – apportent ou peuvent apporter des éléments qui permettront une meilleure intégration sociale.

Marcellini, dans *Des vies en fauteuil...*, lorsqu'elle explique que les pairs en fauteuil roulant se transmettent les « ficelles du métier », rend compte de cette logique que l'on confère au sport d'une manière générale.

Le fait de conscientiser la transmission des moyens d'agrégation à l'ensemble du social, qu'il s'agisse de la vie professionnelle ou de la vie la plus intime, n'est que l'explicitation de cette idée que le club serait un espace de transition entre vie familiale et vie sociale.

D'ailleurs, la situation de SP peut amener aux mêmes constats, même si ce dernier ne côtoie pas de personnes en fauteuil ayant plus d'ancienneté que lui. Il est devenu instructeur fédéral et enseigne à son tour à des personnes valides et handicapées. Il transmet des valeurs et des façons de faire qui intègrent l'altérité la plus complète : ne pourrait-on pas considérer qu'il est dans une position paradoxale quand il enseigne à des personnes valides qui ne seront jamais directement en situation d'affronter sur un ring des boxeurs en fauteuil ?

Berger et Luckmann, par le lien qu'ils font entre subjectivation et objectivation, peuvent éclairer le processus actuel dans la FFB. Tandis que SP a appris les règles en vigueur dans le milieu, il a compris, par leur incorporation, que ce qui déterminerait son propre avenir pouvait se jouer sur un autre terrain que celui de la médiatisation et du *ring*.

A cette subjectivation, on trouve une conséquence tout à fait opposée, celle de l'objectivation, c'est-à-dire celle de l'institutionnalisation d'un certain rapport aux autres et à la pratique. SP a pu imposer *sa* handiboxe qui est devenue *la* handiboxe, proche de son propre rapport à la déficience.

On notera d'ailleurs que son approche de la canne de combat qui se voudrait mixte et sans aucune adaptation dans les affrontements entre combattants debout et en fauteuil, est un échec relatif, dans la mesure où une socialisation réussie consiste également en la capacité à faire

s'agréger les autres acteurs du champ. Cette tentative précède celle au sein de la FFB qui, du point de vue de l'agrégation, est une réussite.

Il a acquis par ses tentatives successives d'institutionnalisation une expérience qui lui est profitable à la FFB et qui pourra lui être utile dans d'autres circonstances. Enfin, le fait de donner des cours à l'université n'est peut-être qu'une opportunité saisie comme il a semblé vouloir le dire dans l'entretien réalisé avec lui mais qui d'autre, à Grenoble, pouvait donner des cours de ce type ?

A l'inverse, certains exemples érigés en modèle sont l'expression d'un idéal à atteindre, pas tout à fait atteint. Momo, boxeuse de 65 ans serait sortie d'une torpeur grâce à la boxe. Si GB la prend en exemple et l'érige en modèle pour ses camarades, c'est parce qu'elle est comme un idéal. Le mythe devient réalité. Elle est érigée en modèle à suivre, surtout pour son amour pour la boxe. Avec l'activité pugilistique, elle aurait relevé la tête et accepté de se battre.

On a déjà vu que l'institutionnalisation de la capoeira se passe de système fédéral. Cela empêche toute autre forme de réussite sociale que celle effectuée à travers les cours et les rondes.

Ceci dit, la ronde de capoeira s'organise de telle façon que savoir chanter et jouer des instruments sont essentiels. Pour faire une métaphore, être un bon « arbitre » dans une ronde, permet de gagner le respect de ses élèves et de ses « collègues », ainsi qu'une certaine renommée à travers les qualités de musicien et de chanteur.

La direction d'une ronde se fait à partir des chants qui peuvent soit pousser à une certaine retenue, soit demander l'expression d'une certaine agressivité motrice. Le rythme musical a une fonction relativement proche, à ceci près, que là, on agit sur le début, la fin et la vitesse des jeux.

Pour être maître, connaître les instruments et le jeu physique paraissent déterminants. A cela s'ajoute le jeu relationnel existant, comme dans de nombreux milieux.

Un dernier élément, moins déterminant, mais souvent évoqué dans les compétences à acquérir, est l'histoire de la pratique, de l'esclavage et du Brésil. L'évocation de l'esclavage est récurrente et présente dans tous les groupes rencontrés jusque-là. Comme on l'a déjà dit, l'institutionnalisation passe par cette transmission orale.

On ne remettra pas en cause ici le fait que cette pratique soit née de l'esclavage américain des noirs africains.

Il s'agit ici de rendre compte de la fonction de ce discours qui cimente les rapports

sociaux et qui permet à tous les acteurs de ce milieu d'acquérir les mêmes codes, dans un tout autre cadre que celui des boxeurs, dont la carrière est organisée par le système fédéral.

Dans ce cadre, qu'en est-il des élèves considérés comme « *spéciaux* » ou « *déficients* » ?

MS voulait que ses élèves aveugles apprennent l'histoire de la capoeira et de l'esclavage. CT parlait souvent des maîtres qui ne connaissaient rien de cette histoire et on peut comprendre, d'une part, que pour être maître ne pas avoir cette connaissance n'est pas aussi déterminant que cela et, d'autre part, que CT avait cette connaissance.

Autrement dit, la place occupée par les connaissances historiques sur le sujet peuvent disqualifier, mais obtenir la reconnaissance sociale d'un réel savoir sur ce sujet est plus complexe et ne donne pas nécessairement accès à des grades importants.

D, artiste et élève formé, quant à lui, avait deux cordes à son arc. La première, simple, est une compréhension de sa propre place, liée à une volonté réelle de la garder, voire de s'en approprier une nouvelle.

Plus important encore pour un regard extérieur : il était en mesure de réaliser des *flips* ou *gatos*. Si un tel mouvement n'est pas exceptionnel, il n'en demeure pas moins que nombreux sont les capoeiristes à ne pas réaliser un tel mouvement. Maître E, dont on a déjà parlé plus haut, est l'exemple inverse, car il ne réalisait aucun mouvement de ce type.

4. Des configurations sociales fixées par des rapports au handicap similaires

D'une part, l'inclusion et l'éducation spécialisée ne sont pas en soi vecteurs d'effets spécifiquement négatifs ou positifs. D'autre part, les différents contextes montrent que l'intégration ne se fonde pas sur l'une ou l'autre approche, que ce soit du point de vue des dirigeants que des élèves.

Le nombre de paramètres à prendre en considération est considérable et on ne pourrait juger ces initiatives de manière positive ou négative aussi aisément que peuvent le faire dans d'autres circonstances et d'autres cadres, les politiques et les militants.

Ici, on a souligné des similitudes, parce que le fondement même des configurations sont, en grande partie, les mêmes dans les deux milieux, lorsqu'il s'agit d'aborder le handicap. La différence principale se trouve être dans le rapport « valeurs à défendre-tissu relationnel ».

Du côté des boxeurs, si la construction institutionnelle est possible, les valeurs défendues priment. En effet, GB est entré en conflit avec l'éducatrice responsable des collégiens pour des raisons de rapport à l'altérité. A Argenteuil, l'exclusion des personnes qui pensent différemment ne pose aucun problème.

A l'inverse, S ne s'embarrasse de l'inclusion, ni même d'avoir des élèves formés avec un handicap. L'agencement est quelque peu différent avec CT et l'APAE, dans la mesure aussi où l'initiative à Santos est plus récente qu'à Guaruja et que la première a été mise en place après le décret-loi de 2001, alors que la seconde date d'une vingtaine d'années.

On l'aura compris : il ne s'agit pas de dire que l'inclusion est un meilleur principe que la ségrégation lorsque le but est d'intégrer. Il ne suffit pas de décréter la mixité pour qu'elle ait lieu.

Les dirigeants politiques ont pensé qu'il était nécessaire de mettre en place des dispositifs, parce que les mouvements associatifs ont exercé une certaine pression. C'est d'ailleurs par la contrainte législative qu'on tente d'imposer l'inclusion. Un tel positionnement signifie que les individus seraient foncièrement opposés, de façon, *a priori*, à côtoyer des gens différents d'eux.

Les APAE semblent avoir le même point de vue sur l'ensemble de leurs concitoyens, les éducateurs étant présents en tant qu'acteurs contraignants. On pourrait d'ailleurs supposer qu'ils ont raison, puisqu'à la faculté des sports, la violence relationnelle est particulièrement aiguë.

Certain-e-s étudiant-e-s ont effectivement des attitudes de rejet et d'autres personnes dites valides tentent de se distinguer du handicap, celui-ci devenant par là même visible parce que

les acteurs en ont décidé ainsi.

S'il est une chose plus évidente encore, c'est le décalage entre cette vision politique et la réalité des faits observés sur les deux terrains.

Les boxeurs et les capoeiristes accueillent des personnes handicapées depuis longtemps. C'est justement pour cette raison que certaines institutions sportives ou spécialisées se sont intéressées à ces pratiques.

Autrement dit, les dirigeants politiques et associatifs ne veulent pas nécessairement changer le jeu social, mais les représentations culturelles.

5. Une question en guise de réponse

A la question qui démarre ce dernier chapitre, la réponse revient en fait à poser une autre question : Pourquoi concevoir une telle idéologie ?

La notion d'inclusion semble plus utilisée afin d'apaiser et faire adhérer les militants à la vie sociale telle qu'elle est, plus qu'à changer les mentalités. Il s'agit peut-être plus d'obtenir une certaine paix sociale que de reconfigurer une vie sociale qui serait, à terme, fondée sur des principes bien différents de ceux actuellement en vigueur en France, au Brésil ou ailleurs.

Avec le temps, certaines personnes pourront sûrement changer de perspective. Il y aura, par contre, toujours du rejet et de la distinction. D'une part, toute société urbaine et occidentale, actuellement, ne peut se construire qu'à partir de plusieurs altérités. D'autre part, ces altérités construisent elles-mêmes le jeu social. Autrement dit, les règles du jeu se font à partir d'un classement implicite de catégories fondées sur l'altérité.

L'autre réponse qu'on peut apporter, c'est que la politique, dans de nombreux pays, lorsqu'il s'agit de phénomènes considérés comme purement sociaux – si tant est que cela existe – tient un discours global confondant différentes strates.

Ainsi, la réalité statistique de la discrimination à l'embauche des personnes handicapées serait du même ressort que la non intégration d'un individu handicapé dans un groupe d'amis.

Si les représentations ont un poids lourd sur les épaules des individus, c'est aussi parce que ces mêmes individus les endossent comme de véritables fardeaux. Pour le dire d'une autre façon, ce que dit la politique confirme ce que se représente l'individu qui, lui-même, correspond à l'image globalisée de la personne handicapée.

Ainsi, en faisant l'apologie de l'inclusion – au départ pour apaiser une révolte légitime culturellement – les groupes politiques ont favorisé une forme de représentation particulière.

Au lieu de devenir des acteurs de leurs propres vies – et prouvant par la même le caractère erroné des stéréotypes – les personnes handicapées sont perçues comme étant déficientes intellectuellement et physiquement.

Autrement dit, il semble que l'inclusion renforce les préjugés plus qu'elle ne rend la vie sociale plus juste. Or, le militantisme, la capacité à lutter pour leurs droits, montre, au contraire, que les personnes ayant une déficience physique savent parfois mieux s'organiser que d'autres groupes sociaux et sont donc mieux intégrés culturellement parlant, car elles manipulent mieux les symboles que d'autres.

Quant au handicap mental, les initiatives du même type sont plus récentes et moins nombreuses. On peut remarquer que la distance avec les attentes culturelles face à la norme

est d'un tout autre ordre que lorsqu'il s'agit de déficience physique.

Au fond, en voulant promouvoir l'insertion des personnes handicapées par la contrainte, les pouvoirs publics ne sont simplement pas réalistes, car si l'inclusion est une belle idée, elle n'en demeure pas moins extrêmement contraignante pour la population à qui est destinée ce traitement social : les valides.

Au fond, en soutenant des populations vulnérables sans les déstigmatiser socialement, on renforce le stigmata. En effet, dire qu'il faut inclure sans expliquer le pourquoi, la nécessité d'une telle inclusion et le caractère injuste de la situation préexistante, c'est créer un nouveau sentiment d'injustice par-dessus le précédent, puisqu'être valide ne garantit aucunement une vie réussie.

Dans le monde pugilistique, la compétition réglementée objective la plupart des résultats et des décisions arbitrales. Ainsi, lorsqu'un athlète déficient physique parvient à se hisser au niveau olympique, il devient le sujet de l'admiration de toutes et de tous, notamment *via* les médias qui ne manquent pas d'en parler.

De même, les positions prises par SP et PM ne sont possibles que parce qu'ils sont reconnus comme plus compétents que d'autres, non pas par leur handicap respectif, mais par leurs diplômes d'État.

Ces réussites ou ces degrés divers d'intégration dans ce monde social se font parfois en subissant une violence symbolique. Ceci dit, elles sont possibles parce que les règles du jeu sont claires et qu'aucun des acteurs évoqué n'a eu de passe-droit.

Il ne s'agit pas ici de faire de l'angélisme, mais de reconnaître que les individus, vivant dans une société où on leur apprend à accepter la hiérarchie sociale, peuvent accepter des situations qui ne les avantagent pas et où ils sont mis en position d'infériorité face à d'autres acteurs ayant un handicap, à partir du moment où le champ concerné reconnaît une plus grande compétence à la personne en position de supériorité. Le problème de l'inclusion telle qu'on l'a vue au Brésil, est qu'elle fait incorporer des modes de discrimination qui sont légitimes légalement, mais pas culturellement.

On peut interpréter les tentatives d'exclusion partielles comme l'expression d'une peur. Contrairement à Stiker et Murphy qui s'emparent de la psychanalyse, ici, on considère que ce sont bien plus des peurs liées à l'intégration même des personnes valides qui font agir ces dernières d'une certaine manière.

Il ne s'agit pas de dire que les auteurs cités ont tort, loin de là, mais plutôt d'essayer de lier représentations et réalité quotidienne différemment. Dans des milieux où la dimension stratégique est souvent évoquée et même invoquée, les acteurs nouvellement arrivés

considèrent que stratégie signifie élimination. Dans la boxe, les entraîneurs font constamment référence à des tactiques mises en place par les différents combattants.

Dans la capoeira, les termes de *mandinga* et de *malandragem* font le lien entre le mythe des origines et la pratique actuelle, avec un seul et même concept : la ruse. Il est fréquent d'entendre que cette malice acquise dans la ronde peut servir dans la vie courante.

De part et d'autre, la dimension stratégique demeure essentielle dans la carrière de capoeiriste ou de boxeur. C'est aussi pour cela qu'il apparaît plus opportun de comprendre également le rapport aux éléments de l'identité culturelle comme un lexique permettant d'agréger des groupes sociaux avec des intérêts divergents comme le monde de l'éducation spécialisée.

6. De l'incohérence de l'inclusion au réagencement législatif

En définitive, se poser la question « inclure ou ségréguer ? » ramène toujours au fait que poser le problème de cette façon est erroné, lorsqu'on observe des situations réelles d'intégration. Celle-ci se fait toujours par touches successives de mises à l'écart et d'inclusion.

Les textes de loi, que ce soit en France ou au Brésil, entérinent l'éducation spécialisée comme un moyen d'arriver à l'inclusion. Certes, officiellement, la ségrégation n'est plus une fin en soi. Probablement grâce à certains rapports de force, les décisions législatives ont en fait consolidé la place des institutions spécialisées, bien que celles-ci aient maintenant pour objectif, non plus de protéger les faibles, mais de permettre leur inclusion.

On peut effectivement douter du rôle rempli par les IME, les IEM, en France, ou les APAE et autres écoles publiques spécialisées au Brésil. Ceci étant, tenter d'intégrer des individus jusque-là majoritairement exclus sans donner les clés aux deux groupes concernés et catégorisés pour permettre un rapprochement, ne fera que favoriser l'expression d'une violence symbolique particulièrement forte. Cela aura pour effet d'avantager celles et ceux qui y auront été préparés aux niveaux familial, scolaire et mental.

Conclusion. Ajouter le jeu social à la théorie de la liminalité

A la question de savoir s'il y a des personnes dites handicapées qui sont intégrées de façon pleine et entière dans les mondes de la boxe et de la capoeira, on peut répondre par l'affirmative.

Dans la boxe, à tous les niveaux, on trouve des personnes handicapées. Dans la capoeira, que le handicap soit physique, moteur ou mental, l'inclusion semble, en principe, n'avoir aucune limite.

A cette similitude générale, d'une part, le degré de violence symbolique n'a pas été le même au Brésil et en France et, d'autre part, les possibilités d'intégration ne s'organisent pas de la même façon.

Les possibilités d'intégration sont plus variées dans la boxe que dans la capoeira, en termes de carrière. Dans l'activité d'origine afro-brésilienne, seule celle permettant de devenir maître détermine une partie non négligeable des rapports sociaux, tandis que dans la boxe, les carrières d'athlète, d'entraîneur et de dirigeant offrent un certain éventail.

La carrière de maître fait appel à des compétences mises en oeuvre dans celles mentionnées pour la boxe. En effet, un dirigeant d'académie doit, en premier lieu, être reconnu en tant que pratiquant. Ensuite, le but explicite de créer un club est de former des élèves. Il devient nécessaire de tenir une ligne pédagogique au même titre qu'un entraîneur, même si les objectifs ne sont pas tendus vers une performance sportive. Enfin, une académie connaît une organisation hiérarchique, dont les personnes à la tête ont une certaine marge de manœuvre, mais aussi des contraintes organisationnelles et administratives du même ordre que dans toute association, comme, par exemple, avoir des comptes équilibrés.

A l'inverse, il est fréquent qu'un ancien boxeur devienne entraîneur et que des entraîneurs deviennent dirigeants. Néanmoins, dans un cas tout est réuni en un rôle local, alors que dans l'autre, un statut ne permet pas nécessairement de remplir les autres positions.

Pour le degré de violence relationnelle, on remarquera que celle-ci, quand elle avait lieu à Santos et Guarujá, se déroulait toujours loin des APAE ou en dehors des institutions spécialisées publiques. En même temps, les APAE empêchent à terme toute intégration de capoeiristes « *spéciaux* ». Autrement dit, c'est parce que la probabilité d'intégration est plus grande que la violence relationnelle et symbolique s'exprime.

Quand Stiker et Ravaud écrivent que les personnes handicapées vivent les mêmes difficultés que celles des valides, avec plus d'âpreté, il ne font qu'exprimer la même idée³⁷¹. Pour conclure, nous souhaiterions insister sur un point de divergence avec la théorie de la liminalité.

Dans certains milieux, des personnes handicapées mentales ou physiques peuvent avoir des positions centrales. A n'étudier que les représentations sociales, on en oublie certains faits.

Pour le dire autrement, Stiker et Murphy, ainsi que beaucoup d'autres ayant repris à leur compte cette notion d'entre-deux, ont oublié que le social était mouvant et que la réalité, aussi âpre soit-elle pour une catégorie sociale, ne doit pas faire oublier qu'une part non négligeable de cette même catégorie parvient à travailler et vivre en couple, ainsi que tisser des relations amicales et pas toujours uniquement entre personnes dites handicapées.

Ensuite, il apparaît plus pertinent d'interpréter les rejets décrits comme des stratégies visant à évacuer des rivaux que de se centrer sur l'explication psychanalytique qui, aussi intéressante soit-elle, fige le social et empêche de rendre compte des tentatives de certains acteurs à se libérer des entraves qu'on a mis sur leur chemin.

Lorsque la possibilité de devenir maître de capoeira est possible pour un grand nombre d'individus, contrairement au sport de haut niveau, la violence relationnelle se fait d'autant plus forte, parce que la légitimité se construit autrement, notamment *via* la durée.

S'il n'a pas été possible de rencontrer un boxeur amateur ou professionnel atteint d'une déficience physique, on peut supposer que le monde de la boxe a été tout aussi âpre pour ceux ayant atteint le niveau olympique.

L'utilisation de la psychanalyse ou de modèles psycho-affectifs est très utile dans certaines circonstances, mais elle ne peut pas tout expliquer.

Il est clair que vouloir exclure tout rival se fonde sur des raisons affectives plus que rationnelles, surtout quand on sait que l'élimination de quelqu'un d'un champ social est loin de garantir la réussite, surtout quand ce genre de comportement est fortement prohibé.

Ceci étant, dans un tel contexte – et c'est en cela que c'est affectif – les personnes handicapées se trouvent situées dans les représentations sociales d'acteurs sociaux valides cherchant à s'inscrire dans un projet personnel, voire professionnel.

En définitive, on peut faire deux considérations.

Aucune stratégie n'existe sans fondement psycho-affectif et il n'existe aucune expression

371 Stiker, H.-J., Ravaud, J.-F., Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap. Première partie : les processus sociaux fondamentaux d'inclusion et d'exclusion, in *Handicap – Revue de sciences humaines et sociales*, 2000/2, N°86, pages 1-18.

émotionnelle, au niveau social, sans relent stratégique. Cela ne signifie aucunement que les acteurs sociaux soient cyniques, bien au contraire ; mais simplement que de considérer ces deux facteurs de manière séparée clive une réalité sociale qui est toujours plus riche que le simple sens tactico-stratégique ou que la pure expression des affects.

Ensuite, sans renier les théories du stigmatisme et de la liminalité qui ont été d'un apport considérable dans la compréhension du social et du handicap, il semble tout aussi opportun de regarder dans le détail le jeu social.

En effet, les personnes handicapées, bien plus qu'hier, sont actrices de leur propre vie et peuvent modifier leur destin social. N'oublions pas en effet qu'être stigmatisé ou mis dans une position liminaire sont des états sociaux qui peuvent finalement changer au cours d'une vie.

L'étude des représentations sociales ne doit jamais faire oublier que celles-ci sont modifiables, même si de pénibles efforts sont nécessaires pour y parvenir, quand cela s'avère nécessaire.

Pourtant, et c'est peut-être là le plus intéressant, les associations de personnes handicapées, ainsi que de nombreuses personnes valides, ont déjà beaucoup œuvré pour des changements sociaux qui s'inscrivent déjà depuis plusieurs décennies. A ce titre, il semble bien que boxeurs et capoeiristes rencontrés fassent partie de ce grand mouvement.

Par la notion de jeu social, c'est bien d'une sociologie du changement dont il est question à travers l'étude du handicap. Peut-être que les études sur le handicap en sciences sociales sont parfois encore trop empruntées de militantisme et donc d'une volonté de changement exacerbée.

BIBLIOGRAPHIE

- Albrecht G. L., Ravaud, J.-F., Stiker H.-J., L'émergence des *disability studies* : état des lieux et perspectives, IN *Sciences sociales et santé*. Volume 19, 4/2001. pp. 43-73.
- Almeida, B., *Capoeira. Histoire, philosophie et pratique*, Éditions lusophone et ViaMedias, Paris, 2005.
- Barral C., Reconfiguration internationale du handicap et loi du 11 février 2005, IN *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 2008/3, N° 73, pp. 95-102.
- Beauchez, J., Quand les boxeurs « mettent les gants » : le sparring et les limites de l'institution du combattant, IN *ethnographiques.org*, N°20, 2010 [en ligne]
<http://www.ethnographiques.org/2010/Beauchez>, consulté le 2.05.2011.
- Belmont, B., Vérillon, A., Enjeux d'une formation en équipe dans une perspective d'éducation inclusive IN *Le Français aujourd'hui*, 1/2006, N°152, pp. 29-39.
- Bennegent, C., *Capoeira, vamos jogar camara ! Une culture afro-brésilienne observée à Salvador de Bahia*, auto-publication, 2002.
- Berger, P., Luckmman, T., *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 2003.
- Bluteau, S., Pourquoi de la compétition en sport adapté ? IN Brunet, F., Bui-Xuan, G., *Handicap mental, troubles psychiques et sport*, FFSA-AFFRAPS, Clermont-Ferrand, 1999.
- Bonates, L. C., *Iuna. L'oiseau mystique de la capoeira*, TJ Sanz éditions, collection A Iuna, Paris, 2006.
- Bonvin, M., *Figures de sociologues : introduction à l'épistémologie sociologique*, éditions universitaires de Fribourg, Fribourg, 2002.
- Boudon, R., *Effets pervers et ordre social*, PUF, Paris, 1977.
- Boudon, R., Cuin, C.-H., Massot, A., *L'axiomatique de l'inégalité des chances*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2000.
- Bourdieu, P., Passeron, J.-C., *Les héritiers : les étudiants et la culture*, éditions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1964.
- Bourdieu, P., et Passeron, J.-C., *La reproduction, éléments pour une théorie de l'enseignement*, Éditions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1970.
- Bourdieu, P., *Le sens pratique*, éditions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1980.
- Bourdieu, P., *Choses dites*, Éditions de Minuit, Paris, 1987.
- Bourdieu, P., *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1996.
- Brailsford, D., *Bareknuckles, A social History of Prize-Fighting*, Lutterworth Press

Cambridge, 1988.

Bruguière, A., Norbert Elias et les historiens français. Histoire d'une rencontre, IN *Collection Individu et Nation* [en ligne], N°3, 2009.

<http://revuesshs.ubourgogne.fr/individu&nation/document.php?id=358>, consulté le 1.05.2011.

Brunaud, I., Le corps, la danse, le handicap IN *Vie sociale et traitements*, 2007/4, N° 96, pp. 54-57.

Bui-Xuan, G., Les enjeux et les objectifs des activités physiques et sportives avec les déficients mentaux, IN Brunet, F., Bui-Xuan, G., *Handicap mental, troubles psychiques et sport*, FFSA-AFFRAPS, Clermont-Ferrand, 1999.

Caillois, R., *Les jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Gallimard, Paris, 1977.

Calin, D., Comprendre la loi de février 2005 sur les droits des personnes handicapées IN *Enfances & Psy*, 4/2005, N°29, pp. 191-200.

Callon, M., Sociologie de l'acteur réseau, IN Akrich, M., Callon, M., Latour, B., *Sociologie de la traduction. Texte fondateurs*, Les Mines, Paris, 2006.

Callon, M., Ferrary, M., Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau, IN *Sociologies Pratiques*, 2006/2, N° 13, pp. 37-44.

Cangioni, P., *La fabuleuse histoire de la boxe*, Nathan, Paris, 1990.

Capoeira, N., *Os fundamentos da malicia*, Record, Rio de Janeiro, 2001.

Capoeira, N., *Le petit manuel de capoeira*, Budo éditions, Paris, 2002.

Carneiro, E., *Capoeira, Cadernos de folclore 1*, Alagoas, Maceio, 1975.

Carol, A., *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation. XIXème-XXème siècle*, Le Seuil, Paris, 1995.

Chancogne, S., *La capoeira brésilienne à Paris*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Dibie P., Université Paris 7, Paris, 1997.

Chapireau, F., La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, IN *Gérontologie et société*, 2001/4, N° 99, p. 37-56.

Chauvière, M., Plaisance, N., Les conditions d'une culture partagée IN *Reliance*, 2008/1, N° 27, pp. 31-44.

Coenen-Huther, J., Analyse de réseaux et sociologie générale, IN *Flux*, 1994/9, N°13-14, pp. 33-40.

Crozier, M., Friedberg, E., *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Seuil, Paris, 1977.

Cruz, J. L., *A capoeira Angola na Bahia*, Pallas, Rio de Janeiro, 2003.

Cuche, D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, Éditions la Découverte, collection

Repères, Paris, 1996.

Defrance, J., *De l'excellence corporelle: la formation des activités physiques modernes*, Presses universitaires de Rennes, ERMES, AFRAPS, Paris, 1987.

Delorme, F., EPS et club sportif : quels liens pour l'élève en situation de handicap ? IN *Reliance* 2007/2, N° 24, pp. 136-139.

D'Estienne, J. M., La folie selon Esquirol. Observations et conceptions de l'aliénisme à Charenton entre 1820 et 1845, IN *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1/2010, N°40, pp. 95-112.

Donzelot, J., Mével, C., Wyvekens, A., *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Seuil, Paris, 2003.

Doriguzzi, P., La socialisation du handicap IN [en ligne] In *Revue EMPAN* N°7,1992 <http://pascaldoriguzzi.free.fr/empan92.htm>, consulté le 8.05.2011.

Dubet, P., *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Seuil, Paris, 2010.

Duneier, M., Garder la tête sur le ring ? Sur la négligence théoriques et autres écueils ethnographiques, IN *Revue française de sociologie*, 2006/1, N°47 pp. 143-157.

Duret, P., *Sociologie de la compétition*, Armand Colin, Paris, 2009.

Dwobiggin, I. R., *Keeping America Sane*, Cornell University Press, 1997.

Ebersold, S., *L'invention du handicap. La normalisation de l'infirme*, CTNERHI, Paris, 1992.

Ebersold, S., La nouvelle loi change radicalement la place du handicap pour l'école IN *Reliance*, 2006/4, N° 22, pp. 37-39.

Ehrenberg, A., *Le culte de la performance*, Calmann-Levy, Paris, 1991.

Elias, N., Sport et violence, IN *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976/2, pp. 2-21.

Elias, N., *La société de cour*, Flammarion, Paris, 1985.

Elias, N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Agora, Pocket, Paris, 1991.

Elias, N., *La société des individus*, Agora, Fayard, Paris, 1991.

Elias, N., Dunning, E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard, Paris, 1994.

Elias, N., Scotson, J. L., *Logiques d'exclusion. Enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, Fayard, 1997.

Evans-Pritchard, E. E., *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Gallimard, Paris, 1968.

Evans-Pritchard, E. E., *Anthropologie sociale*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1969.

Fédération Française de Sport Adapté, *Règlements Sportifs de Natation Sport Adapté*, Paris, 2009,
http://www.ffsa.asso.fr/Pages/InCadres/GestClient/PDF/Reglements/R_Natation.pdf.

Ferreira, A., Historia da capoeira IN *Jornal da capoeira, numéros 1, 2 e 3*, São Paulo, édition

Cordão de Ouro, an 1, pages 2-6, 1981.

Foucault, M., *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, Paris, 1972.

Foucault, M., *Naissance de la clinique*, PUF, Galien, 1963, 1975.

Foucault, M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 1975.

Freud, S., *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Gallimard, Paris, 1985.

Frey, K., Duarte, F., Démocratie participative et gouvernance interactive au Brésil : Santos, Porto Alegre et Curitiba, IN *Espaces et sociétés* 2005/4, 123, pp. 99-112.

Garel J.-P., L'inclusion questionnée par l'enseignement en éducation physique et sportive IN *Reliance*, 2005/2, N°16, pp. 84-93.

Garel J.-P., L'autonomie de collégiens présentant un retard mental : ses conditions de possibilité en éducation physique et sportive IN *Reliance* 2007/2, N° 24, pp. 36-48.

Gaudin, B., Les maîtres de capoeira et le marché de l'enseignement IN *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/4, n° 179, pp. 52-61.

Goffman, E., *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, éditions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1968.

Goffman, E., *La mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi*, Editions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1973.

Goffman, E., *La mise en scène de la vie quotidienne 2. Les relations en public*, Editions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1973.

Goffman, E., *Les rites d'interaction de la vie quotidienne*, éditions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1974.

Goffman E., *Stigmates. Les usages sociaux du handicap*, éditions de Minuit, Le sens commun, Paris, 1975.

Gorn, E., *The Manly Art. Bare-Knuckle Prize Fighting in America*, Cornell University Press, 1986.

Gravina, H., Le monde de la capoeira Angola vue de Marseille. Corps, imaginaires et hiérarchies en jeu IN *Vibrant*, 2009/6, N°1, pp. 123-151.

Guillaume, G., Georges, D., *Boxe française savate*, SEDIREP, Paris, 1986.

Hall, E. T., *La dimension cachée*, Seuil, Paris, 1971.

Harrison, J. F. C., *History of the Working Men's College*, Londres, Routledge, 1954.

Ingstad, B., Whyte, S., *Disability and culture*, University of California Press, Berkeley, 1995.

Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap, *HID*, <http://ifrhandicap.ined.fr/hid/>.

Kevles, D. J., *Au nom de l'eugénisme : génétique et politique dans le monde anglo-saxon*, PUF, Paris, 1995.

- Korff-Sausse, S., Le handicap, figure de l'étrangeté, IN Dayan, M., *Trauma et devenir psychique*, P.U.F., Paris, 1995.
- Lahire, B., sous la dir., *A quoi sert la sociologie ?*, La Découverte, Paris, 2002.
- Lahire, B., sous la dir., *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- Latour, B., *La science en action*, La Découverte, Paris, 1989.
- Latour, B., *Changer de société. Refaire de la sociologie*, La Découverte/Poche, Paris, 2007.
- Lazega, E., *Analyse de réseaux et sociologie des organisations*, IN *Revue française de sociologie*, N°35-2, 1994, pp.293-320.
- Lerch, D., Séparer, intégrer, inclure IN *Ethnologie française*, 2009, 3, pp. 443-451.
- Lévi-Strauss, C., *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.
- Lévi-Strauss, C., *Le totémisme aujourd'hui*, PUF, Paris, 1980.
- Levi-Strauss, C., Franz Boas, IN Bonte, P., Izard, M., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Quadrige/PUF, Paris, 2000.
- Lévi-Strauss, C., *Race et histoire*, Gallimard, Paris, 2007.
- Levy, E., Capoeira combat rythmé ou art martial dansé ? IN Dorier-Appril, E., *Danses latines, le désir des continents*, Paris, éditions Autrement, collection Mutations, 2001, pp. 54-75.
- Loudcher, J.-F., *Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française (1797-1978). D'une pratique populaire à un sport de compétition*, l'Harmattan, Espaces et Temps du sport, Paris, 2000.
- Loudcher, J.-F., Les débuts de la boxe anglaise : étude du premier traité pugilistique écrit par John Godfrey, *A Treatise Upon the Useful Science of Defence (1747)*, IN *Jorrescam*. [en ligne]
http://www.jorrescam.fr/jorrescam/CONGRES/PSYHIPHI/LOUDCHER/LOUDCHE.HTM#_ftn1, consulté le 17.05.2011.
- Mac Intosh, P. C., *Physical Education in England since 1800*, Bell, London, 1968.
- Mac Leod, H., La religion et l'essor du sport en Grande-Bretagne, IN *Revue d'histoire du XIXème siècle*, numéro 28, 2004, [en ligne], <http://rh19.revues.org/index624.html>, consulté le 13.05.2011.
- Maestri, M., *L'esclavage au Brésil*, Karthala, Paris, 1991.
- Maia, C., *Entre gingas e berimbau. Culturas juvenis e escola*, Autêntica, Cultura, Midia e escola, Belo Horizonte, 2008.
- Malinowski, B., *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Gallimard, Paris, 1963.
- Malinowski, B., *Trois essais sur la vie sociale des primitifs*, Payot, Paris, 1980.

Marcellini, A., *Des vies en fauteuil... Usages du sport dans des processus de déstigmatisation et d'intégration sociale*, CTNERHI, Paris, 2005.

Mauss, M., *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, IN *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1950, 2007.

Meillassoux, C., *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent*, PUF, Paris, 1986.

Menesson, C., Clément, J.-P., *Boxer comme un homme, être une femme*, IN *Actes de la recherche en sciences sociales* 2009/4, n° 179, p. 76-91.

Mercklé, P., *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, collection Repères, Paris, 2004.

Michailikis, D., Reich, W., *Dilemmas of inclusive education* IN *Alter – European Journal of disability research*, 3/2009, N°1, pp. 24-44.

Missa, J.-N., Charles, S., *De l'eugénisme d'État à l'eugénisme privé*, De Boeck Université, Bruxelles, 1999.

Moreira, S., *Penser et agir l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap à partir des référent freiriens. Ruptures et mutations culturelles à l'école brésilienne*, Thèse de doctorat non publiée, sous le dir. de C. Gardou et R. de Baumel, 2007, université de Lyon II, université de São Paulo.

Mollat, M., *Les pauvres au Moyen-Âge. Étude sociale*, Hachette, Paris, 1978.

Moura, J., *Capoeiragem-Arte e Malandragem, Cadernos de cultura numéro 2*, Salvador, 1980.

Murphy, R. F., *Vivre à corps perdu. Le témoignage et le combat d'un anthropologue paralysé*, Plon, Terre Humaine, Paris, 1990.

Nizet, J., Rigaux, N., *La sociologie de Erving Goffman*, La découverte, collection Repères, Paris, 2005.

Oliver, M., *The politics of disablement*, Macmillan, Londres, 1990.

OMS, *Classification Internationale des Handicaps : Déficiences, Incapacités, Désavantages*, INSERM, CTNERHI, PUF, Paris, 1993.

OMS, UNESCO, BIT, *Une stratégie de réadaptation, d'égalisation des chances, de réduction de la pauvreté et d'intégration sociale des personnes handicapées. Document d'orientation 2004*, [en ligne] http://whqlibdoc.who.int/publications/2005/9242592382_fre.pdf, consulté le 12.05.2011.

OMS, *Classification internationale, du handicap et de la santé*, 2001 [en ligne] <http://www.who.int/icidh>, consulté le 12.05.2011.

ONU, *Enable. Droits et dignité des personnes handicapées*, IN [en ligne] <http://www.un.org/french/disabilities/>, consulté le 12.05.2011.

- Panoff, M., *Bronislaw Malinowski*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1972.
- Parlebas, P., *Jeux, sports et sociétés*, INSEP, Paris, 1999.
- Philonenko, A., *Histoire de la boxe*, Bartillat, Paris, 2002.
- Philonenko, A., *Mohammed Ali. Un destin américain*, Bartillat, Paris, 2007.
- Queval, I., *S'accomplir ou se dépasser. Essai sur le sport contemporain*, Gallimard, Paris, 2004.
- Quini, G., Quini, G., *CD Senzala de Santos, volume 1. Brésil : capoeira, samba de roda, maculêlê*, livret, Musique du monde, Buda Records.
- Quini, G., *CD Senzala de Santos, volume 2. Brésil : capoeira, rites et invocations*, Musique du monde, Buda records, Paris, 1999.
- Quéval, I., *S'accomplir ou se dépasser : conflit de l'éducation physique et sportive et du sport*, Gallimard, Paris, 2004.
- Radcliffe-Brown, *Structure et fonction dans la société primitive*, Paris, Editions de Minuit, 1969.
- Rank, O., *Don Juan et Le double*, Payot, Paris 1973.
- Rauch, A., *Boxe, violence du 20ème siècle*, Aubier, Paris, 1992.
- Ravaud, J.-F., Stiker, H.-J., Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap. Première partie : les processus sociaux fondamentaux d'inclusion et d'exclusion, IN *Handicap – Revue de sciences humaines et sociales*, 2000/2, N°86, pp. 1-18.
- Saillant F., Fougeyrollas P., L'icône du handicap, IN *Reliance*, 2007/3, N° 25, pp. 81-87.
- Sala-Molins, L., *Le code noir ou le calvaire de Canaan*, PUF, Paris, 1987.
- Serres, M., *Hermès III. La traduction*, éditions de Minuit, collection Critiques, Paris, 1974.
- Shiple, S., *The boxer as hero : a study of social class, community and professionalisation of the sport in London 1890-1905*, thèse de l'université de Londres, 1986.
- Simonnot, A. L., *Hygiénisme et eugénisme au XXème siècle à travers la psychiatrie française*, S. Arlan, Paris, 1999.
- Sodré, M., *Maître Bimba. Le capoeiriste au corps magique*, collection A Iuna, TJ Sanz édition, Paris, 2007.
- Stiker, H. J., *Corps infirmes et sociétés, Essais d'anthropologie historique*, Dunod, Paris, 2005.
- Stiker, H. J., Pour une nouvelle théorie du handicap. La liminalité comme double IN *Champs psychosomatiques*, 2005/3, N°45, pp. 7-23.
- Stiker, H. J., Comment nommer les déficiences ? IN *Ethnologie française*, 2009/3, Tome XXXIX, pp. 463-470.

- Talmon-Chvaicer, M., *The hidden story of capoeira : a collision of cultures in the brazilian battle dance*, University of Texas Press, Austin, 2008.
- Tylor, E. B., *La civilisation primitive*, Reinwald, Paris, 1876.
- Ulmann, J., *De la gymnastique aux sports modernes : histoire des doctrines de l'éducation physique*, Vrin, Paris, 1989.
- UNESCO, *Statement Salamanca and framework for action on special needs education*, 1994, http://www.unesco.org/education/pdf/SALAMA_E.PDF.
- UNESCO, *l'éducation inclusive*, 2010, <http://www.unesco.org/fr/inclusive-education/>.
- Union Européenne, *Action positive plus non discrimination font l'inclusion sociale*, Madrid, 2002, http://www.cemaforre.asso.fr/downloads/declaration_madrid.pdf .
- Vassalo, S., *Ethnicité, tradition et pouvoir : le jeu de la capoeira à Rio de Janeiro et à Paris*, Thèse de doctorat non publiée sous la direction de C. Bernand, EHESS, Paris, 2001.
- Vieira, L., *O jogo de capoeira, cultura popular no Brasil*, Sprint, a ciencia no esporte, Rio de Janeiro, 1995.
- Ville, I., Ravaud, J.-F., Image du handicap dans la société, IN *Traité de médecine physique et réadaptation*, Flammarion Médecine-Sciences, Paris, 1998.
- Wacquant, L., Protection, discipline et honneur : une salle de boxe dans le ghetto américain, IN *Sociologies et sociétés*, N°27, 1995, pp. 75-90.
- Wacquant, L., *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, Marseille, 2000.
- Weber, M., *Économie et Société*, Plon et Presses Pocket, Paris, 1995.

Table des matières

Remerciements, p. 2

Préambule, p. 3

Introduction, p. 5

Intégration, inclusion et adaptations, p. 8

L'intégration n'existe que par la sélection d'un nombre restreint d'individus, p. 10

Des structures sociales et motrices en opposition, p. 12

Questionner le handicap, p. 13

De la culture et du social : au-delà des constructions théoriques, p. 15

Plan de la thèse, p. 17

De quelques éléments de réflexion sociologique, p. 18

L'intérêt de la méthode comparative, p. 18

L'ethnographie : une méthode aux fondations de l'anthropologie, p. 20

Une note critique qui en dit long..., p. 21

Influences et observations, p. 24

Intervention, dénonciation et compréhension : les impacts sur la méthodologie, p. 29

Un changement de perspective... à partir de *Asiles* de Goffman, p. 32

Première partie

Capoeira, boxe et handicap : des relations transversales, p. 38

I – Du structuro-fonctionnalisme comme représentation du monde, p. 41

1. Aller de la fonction à la structure, p. 43
 - 1.1. Le concept de fonction sociale de Bronislaw Malinowski, p. 44
 - 1.2. Une réponse aux besoins naturels ?, p. 46
2. Une approche fonctionnaliste de la boxe, p. 48
 - 2.1. Les premières formalisations modernes. Un espace social s'ouvre, p. 50
 - 2.2. Une pratique aux rôles différents selon l'usage : ascension sociale progressive et message chrétien, p. 52
 - 2.3. L'histoire d'une sportification, p. 56
 - 2.4. L'apprentissage du boxeur : machine, acteur rationnel et ascension sociale, p. 58
 - 2.5. Investissement, sociabilité et régulation de la violence, page 61
 - 2.6. Fonction sociale totale et mixité sociale : deux représentations dominantes, p. 67
3. L'histoire de la capoeira comme légitimation : esclavage et fonction libératrice, p. 69
 - 3.1. Esclaves et voleurs : la parenté symbolique, p. 71
 - 3.2. Les paires d'opposition dans l'anthropologie structurale, p. 74
 - 3.3. Les paires d'opposition dans la capoeira, p. 77
 - 3.4. Le XXème siècle façonné : *Angola* et *Regional*, p. 79
 - 3.5. Un rapport de force en faveur des maîtres, p. 82

II – Les représentations en actes, traduites et incorporées, p. 87

A. Les interdépendances et les valeurs façonnent les actions, p. 88

1. Différentes théories individualistes de l'action, p. 90
 - 1.1. La querelle des méthodes : Weber contre Durkheim, p. 90
 - 1.2. Individualisme méthodologique et théorie des jeux, p. 91
 - 1.3. Le pouvoir au centre du système, p. 92
 - 1.4. Les configurations sociales : réseau, interdépendance et position centrale, p. 94
 - 1.5. Des logiques transversales mises à jour, p. 97
2. Deux structurations sociales : distinction et hiérarchie, p. 100
 - 2.1. Capoeira *Angola* et *Regional*, des styles instrumentalisés, p. 100

- 2.2. Une hiérarchie incorporée au quotidien, p. 102
- 2.3. Les chants et la musique : renforcer le réseau social, p. 103
- 2.4. Le baptême de capoeira, p. 108
- 2.5. Un flambeau du Brésil ? Le réseau académique et pyramidal comme modèle, p. 110
- 3. Les boxes n'ont pas forcément un rôle à jouer, p. 114
 - 3.1. La place des femmes ou l'assimilation de l'altérité, p.115
 - 3.2. Accueillir des publics diversifiés : créer des besoins et des effets d'aubaine, p. 117
 - 3.3. Les quatre catégories de la FFB : loisir, éducative, amateur, professionnelle, p. 121
 - 3.4. La savate longtemps dominée, p. 124
 - 3.5. Deux pratiques connectées, p. 126
- Transition, p. 129

B. Traduire : transformer et relier, p. 130

- 1. Les ambivalences du système de compétition, p. 132
 - 1.1. Convaincre la société, p. 132
 - 1.2. Le jeu des émotions, p. 136
 - 1.3. De l'effet cathartique comme d'une traduction, p. 138
 - 1.4. Lier stratégie et fonction, p. 140
- 2. Le jeu de capoeira : intraduisible ?, p. 143
 - 2.1. Le point de vue du spectateur : fascination et incompréhension, p. 143
 - 2.2. Une définition à géométrie variable selon le contexte et le public visé, p. 145
 - 2.3. Approches sociologiques de la capoeira en Français, p. 147

C. Logique interne de l'action motrice, p. 156

- 1. De la grille d'observation et du modèle théorique, p. 157
- 2. Un duel symétrique à somme nulle, p. 160
 - 2.1. La boxe aujourd'hui au niveau réglementaire, p. 160
 - 2.2. Les différentes techniques autorisées par les règles, p. 161
- 3. La capoeira comme jeu paradoxal, p. 163
 - 3.1. Des exemples de jeu paradoxal, p. 163
 - 3.2. Ni lutte, ni danse, p. 165
 - 3.3. Au coeur de l'action, les affects, p. 167
- Conclusion. Le sport contre le jeu ?, p. 169

D. La socialisation : un espace de chances sociales dans un temps limité, p. 170

1. Objectivation, subjectivation et carrières, p. 172
2. Dans la boîte, trois types de carrières possibles, p. 177
3. Être maître... ou rien, p. 180

Conclusion. Des institutions qui modifient la socialisation, p. 183

III. Le handicap : égalité des chances et concurrence sociale, p. 184

1. L'interaction à la croisée des chemins, p. 186
 - 1.1. Le handicap comme un point de vue, p. 186
 - 1.2. Les théories de la liminalité : analyser pour mieux dénoncer, p. 188
 - 1.3. De l'anthropologie et de la psychanalyse, p. 191
 - 1.4. Inclusion et concurrences sociales, p. 193
2. Quelques éléments sur le traitement de la déficience au cours de l'histoire, p. 196
 - 2.1. L'Antiquité occidentale : la peur des Dieux, p. 196
 - 2.2. La Bible et l'infirmité : le culte de Dieu, p. 196
 - 2.3. Du Moyen Age aux siècles classiques, p. 197
 - 2.4. Aliénisme et naissance de la clinique, p. 200
 - 2.5. Eugénisme, assistance et relèvement, p. 201
 - 2.6. Naissance de la réadaptation et invention du handicap, p. 203
 - 2.7. La tentative de reconfiguration de 2001, p. 206
3. Education et excellence : les fonctions sociales du sport. Des pôles contradictoires, p. 211
 - 3.1. Le sport comme outil d'intégration : éduquer et se socialiser, p. 211
 - 3.2. Idéal de justice et performance : l'illusion du sport au service de la paix sociale, p.214
4. *Non-discrimination plus action positive font l'inclusion sociale*, p. 217
 - 4.1. Qu'est-ce que l'éducation inclusive ?, p. 217
 - 4.2. L'éducation des enfants handicapés en France : les difficultés de passer d'une tradition ségrégative au modèle inclusif, p. 220
 - 4.3. L'inclusion sociale comme politique publique d'envergure : contre la tradition de l'éducation spécialisée, p. 223

Deuxième partie.

Intégrer, inclure, adapter, p. 226

Précisions méthodologiques, p. 229

I – A capoeira inclusiva : des initiatives locales, politiques et associatives, p. 230

1. Santos et Guaruja, 230

1.1. Inclusion et capoeira, p. 231

1.2. La place des handicapés au quotidien. De quelques illustrations, p. 233

Tableau récapitulatif des personnes rencontrées et mentionnées nominalement (I), p. 235

2. Un réseau local solidement constitué et international : *Senzala de Santos*, p. 236

2.1. *Capoeira Paname* : un « bout » de Santos à Paris, p. 236

2.2. *Mestre SO* : prestige et pouvoir social, p. 248

2.3. *Mestre S* et l'*Associação Grupo Senzala* de Guaruja, p. 253

2.4. *Mestre CT* et son académie *Capoeira Aruanda*, p. 265

2.5. *Contramestre* et enseignant à la faculté des sports, p. 275

3. D'autres personnages, p. 289

Conclusion, p. 292

II – La boxe pour les personnes handicapées : initiatives individuelles et système fédéral p. 296

Tableau récapitulatif des personnes rencontrées et mentionnées nominalement (II), p. 298

1. Les clubs de région parisienne, p. 299

1.1. Estime de soi et construction identitaire à Sarcelles, p. 299

1.2. Argenteuil : imposer la mixité sociale, p. 310

1.3. Les Mureaux. Initiative locale en IME, p. 317

1.4. Levallois-Perret : faire de la boxe une discipline paralympique, p. 322

2. Les clubs en dehors de la région parisienne : centre, conformisme et désaccords, p. 352

2.1. Le collectif handiboxe, p. 353

2.2. Le projet du club de Rennes : inspiration grenobloise et conformisme fédéral, p. 374

2.3. Le BCOPM : une salle dès ses origines faite par les personnes en fauteuil p. 380

Transition. Des exemples d'intégration sportive et des risques d'instrumentalisation, p. 394

Troisième partie.

Intégrer le handicap socialement et symboliquement, 395

I – Lier et comparer logique interne, valeurs culturelles et structuration sociale, p. 398

1. Une organisation sociale créée pour permettre des compétitions fondées sur l'égalité des chances, p. 399
 2. Une structuration sociale non formelle et une institutionnalisation orale, p. 401
 3. Organisation et définition sociale des pratiques, p. 403
 4. Le duel face au paradoxe, p. 408
- Transmission du savoir-faire : façonner la logique interne et choisir les successeurs, p. 412

II – Des visions du monde transversales, p. 413

1. De la rébellion et de l'intégration à la culture dominante, p. 414
 2. La première voie de l'intégration dans la boxe : le ring, p. 417
 3. D'autres voies de réussite et de hiérarchisation : entraîner et diriger, p. 422
 4. De la violence symbolique comme principe de sélection, p. 425
 5. Une seule voie d'intégration pleine et entière possible : derrière la violence, aucune discrimination de principe, p. 428
 6. Au-delà des différences structurelles, des modes d'intégrations similaires, p. 433
 7. De la hiérarchisation et de la compétition sociale : des critères liés aux thèmes culturels dominants, p. 435
- Transition. Agir pour soi en agissant pour les autres, p. 437

III – Inclure ou ségréguer ?, p. 439

1. Un questionnement avant tout idéologique et militant, p. 440
2. Une réponse des acteurs sur le mode du pragmatisme et de la stratégie, p. 442
3. Recruter pour former. Les socialisations secondaire et intermédiaire, p. 445
4. Des configurations sociales fixées par des rapport au handicap similaires, p. 449
5. Une question en guise de réponse, p. 451
6. De l'incohérence de l'inclusion aux réagencements législatifs, p. 454

Conclusion. Ajouter le jeu social à la théorie de la liminalité, p. 455

Bibliographie, p. 458